UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL / UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

« UNE NOUVELLE VIE DANS UN NOUVEAU PAYS. »
TRAJECTOIRES D'ORPHELINS DE LA SHOAH VERS LE CANADA (1947-1952)

THÈSE PRÉSENTÉE COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN HISTOIRE

PAR ANTOINE BURGARD

AVRIL 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

Remerciements

Ma thèse a été réalisée sous la direction de Yolande Cohen et d'Isabelle von Bueltzingsloewen. Je leur adresse mes remerciements chaleureux pour leurs conseils, leurs relectures, leurs encouragements et leur patience.

Je remercie également Daniel G. Cohen, Magda Fahrni, Ivan Jablonka et Claire Zalc d'avoir accepté de participer au jury de ma thèse.

Durant ces cinq années de recherche, j'ai eu la chance de bénéficier d'un contrat de l'École Doctorale des Sciences Sociales de Lyon (2012-2015) et d'une bourse de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (2015-2016). La réalisation de ma thèse n'aurait pas été possible sans ce soutien financier. J'ai aussi bénéficié de l'aide généreuse du Concordia Institute for Canadian Jewish Studies (Yaacov Zipper Award), du Consulat Général de France au Québec (programme Frontenac), de la Faculté des Sciences Humaines de l'UQAM (aide à la mobilité scientifique), de la Fondation Auschwitz (bourse jeune chercheur) et de la Région Rhône-Alpes (programme Explora Doc). Je remercie vivement ces organismes pour la confiance qu'ils m'ont accordée.

L'ensemble de cette recherche a été réalisée aux Archives juives canadiennes Alex Dworkin à Montréal. La gentillesse, l'humour, le professionnalisme et la patience de Janice Rosen et d'Hélène Vallée ainsi que la bonne humeur inaltérable de Jean-Claude Maignan ont rendu la recherche en archives et l'hiver montréalais des plus plaisants. La disponibilité et l'efficacité de Micheline Cloutier-Turcotte et de Mélanie Turcotte ont allégé le fardeau administratif d'une thèse en cotutelle. Je les en remercie toutes et tous chaleureusement.

Je tiens ensuite à remercier tout particulièrement Martin Messika dont l'amitié et les conseils me sont précieux depuis le début de ma recherche. Les remarques de Julia

Maspero et Lynne Taylor ont aussi eu une grande influence sur l'écriture de ma thèse, tout comme les relectures de Pierre Anctil, Rebecca Clifford, Daniel Heller, Laure Humbert, Jean-Marc Dreyfus, Steven Lapidus, Marian Misdrahi, Manon Pignot, Greg Robinson, Fabien Théofilakis, Karine et Thierry Xavier. Qu'ils en soient toutes et tous remerciés.

Je tiens également à remercier mes amis Alessandro S., Alex H., Andréas H., Antoine, Alexandra et Marius S., Benoit M., Bétanie E., Bobby B., Clarisse D., Dan G., Dylan M., Henry P.G., Jenny S., Jessica L., Julien G., Léon D., Marie P., Sara C., Stephanie S., Vincent V. et toutes celles et ceux que j'ai eu la chance de côtoyer à Bruxelles, Lyon, Paris, Montréal et Toronto.

Je veux enfin remercier mes parents pour leur soutien constant, leurs encouragements et leur patience, ainsi que Lucy qui m'a accompagné dans ma migration et qui illumine mes journées mancuniennes.

Remerciements 3

Abbréviations 11

Liste des tableaux et des figures 12

Introduction 15

1. Historiographie 17

A. Le Canada, les organisations juives et les réfugiés du nazisme 17

La réponse du Canada à la Shoah, un champ d'études marqué par les controverses historiographiques et mémorielles 17

Une littérature de légitimation de l'action communautaire et du travail social 22

B. L'Europe à la sortie de la guerre 25

Une histoire des réfugiés par le haut ? 25

Les réfugiés et DPs juives : itinéraires individuels et collectifs 29

C. Les orphelins et le regard des adultes 33

Enfants abandonnés, enfants perdus 33

Enfances en guerre, enfants Shoah 35

2. Construction de la recherche 38

A. Délimitation du sujet 38

La période, les espaces et les acteurs 38

Les archives d'une « organisation d'organisations » 41

Le dossier individuel, objet pluriel 43

B. Axes problématiques 48

Une histoire des circulations migratoires des jeunes survivants de la Shoah 48

Une histoire des discours et des pratiques des adultes face à l'orphelin 50

Une histoire de l'action du CJC en matière migratoire 51

C. Annonce du plan 53

Première partie 55

Chapitre 1 – L'Europe à la sortie de guerre 57

1. Un continent plongé dans une « paix violente » 59

A. La banalisation du déracinement et de l'exil 59

Une « humanité déracinée » 59

L'homogénéisation ethnique de l'Europe 60

Rapatriement et apatridie 62

B. Les Personnes Déplacées juives en Allemagne et en Autriche 64

Les défis de la « Libération » 64

Le rapport Harrison et ses conséquences 67

La zone d'occupation américaine, « salle d'attente » des survivants 69

2. L'action de l'IRO et de l'AJDC 72

A. L'IRO et la gestion des « Personnes Déplacées » 72

Des rapatriements à l'émigration 72

Définir le « vrai » réfugié 75

L'IRO, une « agence de placement » ? 76

B. L'AJDC et l'aide juive américaine 79

Une philosophie singulière de l'action sociale 79

« Moderniser » le judaïsme européen 82

Assistance ou interventionnisme ? 84

3. L'orphelin 85

A. Les besoins de l'enfant, une « affaire d'adultes » 85

L'enfant, victime archétypique de la barbarie nazie 85

Familialisme et collectivisme 88

Des projets dans la continuité de mouvements éducatifs d'avant-guerre 90

B. Un « trésor humain » ? 92

L'enfant abandonné, enjeu humanitaire et politique 92

Les débats autour du devenir des enfants juifs 94

Conclusion 97

Chapitre 2 – L'État canadien, les organisations juives et la question migratoire 99

1. Les autorités canadiennes 101

A. Une politique migratoire sélective et discriminatoire (1931-1945) 101
Sélectionner et exclure 101
La frilosité du gouvernement libéral sur la question migratoire 103
Sécurité nationale et effort de guerre 105
B. Une ouverture des frontières sous conditions (1947-1949) 107
Un climat anti-immigration persistant 107
Les pressions des milieux économiques 110
La lente reprise de l'immigration juive 112

2. Le CJC face à l'hostilité à l'immigration juive 115

A. Une action administrative singulière 115
Renforcer une position fragile 115
Formuler un nouveau discours sur l'immigration 118
Dénoncer la discrimination 120
B. Une position pragmatique délicate 122
Rester discret sur la question migratoire 122
Mobiliser ou temporiser ? 127
Une stratégie incomprise 129

Conclusion 133

Chapitre 3 – L'avant-projet (1942-1947) 137

1. Obtenir l'accord des autorités canadiennes 139

A. Des négociations basées sur un échec 139
Le projet avorté de 1942 139
Les incertitudes de la sortie de guerre 141
Une mesure utile pour le gouvernement ? 143
B. Les obstacles à la réalisation du projet 146
La disparité des définitions juridiques de l'enfance 146
Les réticences face à l'immigration juvénile 148
L'héritage nativiste du travail social canadien 150

2. Planifier la sélection des orphelins en Europe 152

A. Les relations avec les organisations européennes et l'Immigration canadienne 152
L'Europe vue depuis Montréal 152
Un processus de sélection strict 155
B. L'équipe du CJC et l'engagement individuel des Juifs canadiens en Europe 157
Une équipe réduite répondant aux exigences des autorités 157
Engagement humanitaire et émancipation féminine 159

Conclusion 165

Chapitre 4 – La recherche et la sélection des orphelins en Europe (1947-1949) 167

1. Une réussite « inespérée » ? 168

A. Une redéfinition pragmatique de la politique de recrutement 168
Le pessimisme des collaborateurs du CJC 168
S'orienter vers l'Est 171
Privilégier des individus plus âgés 173
B. Un contexte favorable à un départ au Canada 175
Les incertitudes d'un départ en Palestine 175
L'impossibilité de rejoindre les États-Unis 179
Une dégradation des conditions d'accueil en Europe occidentale 181
La fin de la « fenêtre d'opportunité » 183

2. Le projet sur l'échiquier de l'aide humanitaire 185

A. Une collaboration indispensable : identification et transport des orphelins 185
L'aide de l'IRO et des agents canadiens 185
L'implication humaine et financière des organisations juives 187
B. Une concurrence féroce : le War Orphans Project, une option parmi d'autres 191
« Nationalisme » et « gauchisme » à l'Est 191

Les rapports ambigus avec l'Agence Juive 192
Une incompatibilité d'agendas avec l'AJDC ? 194
La concurrence des autres diasporas juives 198
L'impact de la concurrence sur les choix individuels des orphelins 200

Conclusion 201

Deuxième partie 205

Chapitre 5 – Les trajectoires de guerre 209

1. D'Abraham à Zyskind : une vue d'ensemble de la cohorte 210

A. Le profil type de l'orphelin 210
La composition du groupe au regard de la démographie des survivants de la Shoah 210
La déportation et le déplacement comme norme 215
Multilinguisme et diversité linguistique 218
B. Trajectoires majoritaires, silencieuses et exceptionnelles 221
Les silences de la source 221
Le « refuge » soviétique 225
Les trajectoirs de fuite depuis l'Allemagne nazie 227

2. Entrer en guerre 230

A. Grandir dans un climat hostile 230
Les écoliers allemands et autrichiens face à la montée des violences antisémites 230
Le quotidien de l'antisémitisme en Europe centrale et orientale 232
Fuites, migrations et mouvements de frontières avant la guerre 234
B. Les premières années de guerre 239
L'occupation allemande 239
L'occupation soviétique, un refuge temporaire ? 245
Les jeunes Roumains et le déchaînement de violences de l'été 1940 246

3. Survivre 248

A. Devenir orphelin 248
L'incertitude de la séparation 248
Entrer dans la clandestinité 253
S'enfuir du ghetto 257
S'échapper des camps 260
B. Être déporté 263
Des déportations tardives 263
Les déportations d'avant 1943 269
Des conditions d'internement plus favorables ? 272
Les jeunes « Hongrois » dans la Shoah 275

Conclusion 280

Chapitre 6 – Les trajectoires de sortie de guerre 283

1. « Libéré mais pas libre » 285

A. La fin de l'occupation allemande 285
Les libérations précoces 285
Des conditions de libération incertaines 289
B. Que faire après les camps ? 292
Retourner dans son pays 292
Rester dans les camps DP 297
Vivre « hors camp » 301

2. Des années de transition ? 303

A. L'orphelin, un transmigrant 303
La France et la Belgique, simples pays « étapes » ? 303
L'Angleterre, la Suède et la Suisse, se former avant de partir 308
L'Italie et l'abandon des projets d'Aliyah 312
B. Entre attente et retour aux normes 315
Le retour à l'école comme norme 315
La formation professionnelle et ses enjeux 319
Les premiers emplois 322

3. Partir 324

A. Pourquoi partir ? 324

Quitter l'Europe pour sortir de la guerre 324
Fuir les violences 327
B. Le départ **331**
Rassembler les orphelins 331
Le voyage 336

Conclusion **340**

Troisième partie **343**

Chapitre 7 – L'orphelin, une construction des adultes **345**

1. L'orphelin, victime de la guerre **346**

A. Retranscrire la persécution et la guerre **346**
Une violence en filigrane 346
Nommer l'expérience concentrationnaire 349
B. Appréhender le traumatisme de l'enfant **351**
Le paradoxe de l'enfant rescapé 351
Un passé traumatique mis entre parenthèses 354

2. L'orphelin, futur migrant **356**

A. Penser le « retour à la normale » **356**
Le départ comme rupture nécessaire 356
La famille, espace de « normalisation » 358
Des parents de substitution 360
Déterminer le type de placement 361
L'observance religieuse et le « mode de vie moderne » 363
B. Le travail, entre idéologie de reconstruction et pragmatisme financier **366**
Insuffler la valeur « travail » 366
Des projets professionnels clairement définis 368
Professions techniques et « métiers traditionnels juifs » 371
Restaurer les identités de genre 373
Décourager les études longues 376

3. Cerner et formater la « personnalité » de l'orphelin **378**

A. Des jeunes sociables et déterminés **378**
Des portraits négatifs rares 378
Hygiénisme et considérations de classe 380
Des individus conformes aux attentes de leur future société d'accueil 382
B. Des disparités gommées par les exigences du projet ? **385**
Une autonomie professionnelle limitée ? 385
L'influence du contexte de rédaction sur la mise en récit de l'orphelin 388

Conclusion **392**

Chapitre 8 – Sélectionner et définir **395**

1. Catégoriser **397**

A. Stabiliser des identités fragilisées par la guerre **397**
Établir l'identité 397
Déterminer l'âge et la « nationalité » 400
Attester la judéité de l'individu 403
B. Délimiter les catégories **406**
Qu'est-ce qu'un orphelin ? 406
Qu'est-ce qu'un enfant ? 408
Qu'est-ce qu'un adolescent ? 411

2. Exclure **415**

A. Les agents d'immigration et les médecins, gardiens des portes canadiennes **415**
Une sélection sévère 415
Les quotas de nationalité 419
Le pouvoir décisionnel des agents d'immigration 422
Des migrants en bonne santé 425
Les considérations morales, classistes et raciales du personnel de l'Immigration 428
B. Le CJC, relais des exigences des autorités et de la communauté juive ? **431**
Se prémunir contre les individus à risques 431
Rassurer la communauté 433
Une vision pragmatique de l'engagement humanitaire 435

La prééminence de l'agenda national ... 437

3. Présenter l'autre, se présenter ... 440

A. Construire des migrants idéaux ... 440
Des enfants sympathiques et serviables ... 440
De futurs citoyens modèles ... 441
Des « membres utiles » de la famille ... 443
B. L'orphelin et ses stratégies migratoires ... 445
Résistance et stratégies de présentation de soi ... 445
Le poids de l'« identité de papier » ... 449
L'assistance des adultes ... 450

Conclusion ... 453

Quatrième partie ... 457

Chapitre 9 – Les premières années au Canada ... 459

1. Accompagner l'orphelin dans son « retour à la normale » ... 461

A. L'accueil ... 461
L'arrivée à Halifax et à Montréal ... 461
Mobiliser une communauté hétérogène ... 465
B. Le placement en famille et l'accès à l'emploi ... 469
Les aspirations familialistes du CJC ... 469
Les politiques de placement et de scolarisation ... 472

2. Réformer l'organisation communautaire ... 475

A. Les ambitions nationales du CJC ... 475
Professionnaliser et contrôler l'accueil des migrants ... 475
Justifier et légitimer le travail social professionnel ... 477
B. Les résistances communautaires ... 479
Les tensions entre les travailleurs sociaux et les familles d'accueil ... 479
Une « bureaucratisation » incomprise. ... 480

3. Les difficultés du projet ... 484

A. L'échec du système de familles d'accueil ... 484
Culpabiliser la communauté ... 484
Rassurer les futurs parents ... 488
Réorienter la politique de placement ... 491
B. Les « problèmes d'adaptation » des orphelins ... 496
Difficultés scolaires et professionnelles ... 496
Une double marginalisation sociale ... 499

Conclusion ... 501

Chapitre 10 – Après le projet ... 505

1. Sortir de l'archive ... 506

A. Le Canada, pays « étape » ? ... 506
L'impossible gestion des déplacements interrégionaux des orphelins ... 506
Des stratégies migratoires dissimulées ? ... 509
Les migrations de retour ... 513
B. Le maintien prolongé de la relation avec l'institution ... 516
L'hôpital... ... 516
... ou la prison ... 519

2. Entrer dans la mémoire ... 522

A. Les commémorations du dixième anniversaire du projet (1959-1962) ... 522
Justifier une tradition d'accueil des réfugiés ... 522
Légitimer l'action des services sociaux communautaires ... 524
B. La Shoah dans l'histoire et la mémoire canadiennes (1981-2017) ... 530
La parole tardive de l'orphelin ... 530
Le projet dans la mémoire collective canadienne ... 534

Conclusion ... 536

Conclusion générale ... 539

Des circulations migratoires complexes *541*
L'orphelin et son « retour à la normale » à travers le regard des adultes *545*
Une histoire des pratiques administratives face aux migrants et aux réfugiés *547*
Présentation de soi, présentation de l'autre *549*
Pour une histoire sociale transnationale des survivants de la Shoah *551*

Annexes **554**

Sources **583**

Bibliographie thématique **585**

Abbréviations

AIVG : Aide aux Israélites Victimes de la Guerre (Belgique)

AJDC : American Jewish Joint Distribution Committee (États-Unis)

CBF : Central British Committee (Royaume-Uni)

CJC : Canadian Jewish Congress (Canada)

CJRC : Council of Jewish Religious Community (Tchécoslovaquie)

CNCR : Canadian National Committee on Refugees and Victims of Persecution (Canada)

COR : Central Office for Refugees (Royaume-Uni)

HIAS : Hebrew Immigrant Aid Society (États-Unis)

IRO : International Refugee Organization (ONU)

JA : Jewish Agency (Israël)

JF&CS : Jewish Family and Child Services (Canada)

JFCB : Jewish Family Child Welfare (Canada)

JFWB : Jewish Family Welfare Bureau (Canada)

JIAS : Jewish Immigrant Aid Society (Canada)

JRC : Jewish Refugee Committee (Royaume-Uni)

JVS : Jewish Vocational Services (Canada)

MF : Mosaïka Församlingen (Suède)

NCJW : National Council of Jewish Women (Canada)

NRS : National Refugee Services (États-Unis)

ORT : Organization for Rehabilitation through Training (organization juive internationale)

OSE : Œuvre de Secours aux Enfants (France)

SSJ : Service Social des Jeunes (France)

UJRA : United Jewish Relief Agencies (Canada)

UNRRA : United Nations Relief and Rehabilitation Administration (ONU)

VSJF : Verband Schweizerischer Judische Fluchtlingshilfren (Suisse)

YMHA : Young Men Hebrew Association (Canada)

ZK : Central Committee of the Liberated Jews (Allemagne)

Liste des tableaux et des figures

Cartes

Carte 1 : Principaux camps accueillant des DPs juives, 1945-1946 - 65

Carte 2 : Système de quotas établi par le CJC et l'Immigration canadienne, juillet 1947 - 156

Carte 3 : « Nationalités » des orphelins - 214

Carte 4 : Trajectoires de Maria et Susanna K. - 222

Carte 5 : Principaux lieux de résidence des orphelins ayant passé la guerre en URSS - 226

Carte 6 : Partition de la Tchécoslovaquie, 1938-1939 - 238

Carte 7 : Lieux de résidence des orphelins au moment de la partition de la Pologne - 240

Carte 8 : Principaux lieux de résidence des Polonais au début de la guerre - 244

Carte 9 : Pays de résidence des « enfants cachés » au moment de leur passage dans la clandestinité - 255

Carte 10 : Lieux de résidence de Markus H., 1941-1945 - 261

Carte 11 : Pays de résidence des orphelins avant leur déportation - 265

Carte 12 : Trajectoire de Jakob W., 1944-1945 - 267

Carte 13 : Participation de la Roumanie à des massacres de populations juives, 1941-42 - 270

Carte 14 : Trajectoire de Daniel L., 1939-1948 - 288

Carte 15 : Principaux camps (et date de libération) des orphelins à la fin de la guerre - 289

Carte 16 : Trajectoires et lieux de résidence de Karol et Zoltan L., 1939-1948 - 299

Carte 17 : Lieux de résidence des orphelins au moment de la rédaction de leur dossier - 305

Carte 18 : Centres pour enfants et principaux camps DP zone d'occupation américaine - 333

Carte 19 : Principales villes de placement initial - 470

Tableaux

Tableau 1 : Nombre total d'arrivées de migrants juifs au Canada, 1923-1948 - 114

Tableau 2 : Évolution des systèmes de quotas de nationalités - 172

Tableau 3 : Arrivées au Canada des mille premiers orphelins, sept. 1947-janv. 1949 - 175

Tableau 4 : Années de naissance des orphelins - 211

Tableau 5 : Expériences en temps de guerre des orphelins - 216

Tableau 6 : Évolution des pays de résidence des orphelins - 218

Tableau 7 : Principales langues parlées par les orphelins - 218
Tableau 8 : Déplacements des orphelins avant 1939 - 219
Tableau 9 : Sort des deux parents connu par l'orphelin - 235
Tableau 10 : Année de perte de contact définitive avec les parents - 250
Tableau 11 : Année de déportation des orphelins - 253
Tableau 12 : Principaux projets professionnels des garçons - 370
Tableau 13 : Principaux projets professionnels des filles - 370
Tableau 14 : Liste des sous-comités du projet - 468
Tableau 15 : Type de placement des orphelins à Montréal, janvier 1949 - 493

Figures

Figure 1 : « Person or institution assuming care of child » - 46
Figure 2 : « Child's story since separation » - 46
Figure 3 : « History of the child » - 46
Figure 4 : « Child's attitude about going to Canada » - 47
Figure 5 : « Personality » - 47
Figure 6 : « IRO Living Center : le processus de sélection » - 77
Figure 7 : Immigration sélective et antisémitisme - 109
Figure 8 : Ethel Ostry à Munich en septembre 1945 - 161
Figure 9 : Extrait du mémorandum de Manfred Saalheimer - 198
Figure 10 : « Date and place last heard from » - 249
Figure 11 : Chronologie du dossier de David G. - 259
Figure 12 : « History of the Child » du dossier de Christine G. - 263
Figure 13 : Passage en ghetto dans la chronologie du dossier de Nachum B. - 275
Figure 14 : Chronologie du dossier de Viktor G., 1939-1945 - 279
Figure 15 : « Where does child want to emigrate? » du dossier d'Imre G. - 330
Figure 16 : Photographies d'Abraham, Esta, Isaac et Marie R. - 381
Figure 17 : Bas de la dernière page du formulaire de l'IRO - 386
Figure 18 : Bas de la dernière page du formulaire de l'AJDC - 388
Figure 19 : « Eligibility for Canadian Immigration as an unaccompanied child » - 399
Figure 20 : « JDC report on orphans' project » - 416
Figure 21 : Histoire médicale du dossier de Blanka L. - 424
Figure 22 : Lettre d'acceptation de Simon W. - 427

Figure 23 : Description du dossier d'Yvette N. - 440

Figure 24 : Attestation d'Helena et Gisela B. - 452

Figure 25 : Un groupe d'orphelins devant le centre de réception montréalais - 463

Figure 26 : Une du *Congress Bulletin*, septembre 1947 - 484

Figure 27 : Brochure « From Shmad… » - 487

Figure 28 : Brochure « If there's room in your heart, there's room in your home » - 489

Figure 29 : Attestation d'Adolph et Cecilia Fox - 510

Figure 30 : Article du Daily News, 3 février 1960 - 520

Figure 31 : Une du journal Maclean's, 10 février 1962 - 528

RÉSUMÉ

Entre septembre 1947 et mars 1952, 1115 orphelins de la Shoah ont pu quitter l'Europe pour le Canada dans le cadre du *War Orphans Project*, un programme d'immigration mis en place par la principale organisation juive canadienne, le *Canadian Jewish Congress* (CJC). Cette thèse porte à la fois sur les trajectoires de ces jeunes rescapés et sur l'action des organisations qui les ont accompagnés en Europe et au Canada. En se basant essentiellement sur les dossiers individuels de demande de visa des orphelins, elle reconstitue leurs parcours de guerre et de sortie de guerre. À travers une articulation constante des dimensions, elle souhaite interroger les circulations migratoires des jeunes rescapés au-delà d'une lecture téléologique qui ferait du départ au Canada une évidence. Ce travail tient aussi le dossier comme un lieu d'observation des discours et des pratiques des adultes qui les remplissent. Ces derniers ont formulé un discours sur le retour à la normale des orphelins. Ils ont aussi cherché à clarifier sur le papier des identités que la guerre avait rendu confuses et à présenter les jeunes rescapés comme des migrants désirables pour les autorités canadiennes. L'analyse des dossiers comme mise en récit et présentation de l'autre par un tiers met au jour les pratiques administratives de catégorisation et d'assignation identitaire et donne à voir comment les orphelins ont tenté de s'adapter et de résister.

Mots-clés : trajectoires ; orphelins ; Shoah ; après-guerre ; enfance ; réfugiés ; immigration ; Europe ; Canada.

SUMMARY

Between September 1947 and March 1952, 1115 Holocaust orphans were allowed to migrate to Canada as part of a refugee project sponsored by the Canadian Jewish Congress (CJC), at this time the main organization of the Canadian Jewry. This dissertation explores both the orphans' trajectories and the work of the organizations that took care of them in Europe and Canada. Mostly based on the young survivors' visa application files, it aims to map their paths during and immediately after the war through a microhistorical and transnational perspective. This dissertation also uses the casefiles as a material to grasp the discourses and practices of the adults that completed them. In every casefile, social and humanitarian workers developed ideas on how best to rehabilitate the orphans and help them to go back to a "normal life". They also tried to stabilize identities confused by the war and to present the young survivors as desirable migrants in a way that was fitting Canadian authorities' expectations. The analysis of the casefiles highlights how administrations categorize and impose identities but also how individuals manage to resist and adapt themselves.

Keywords: trajectories; orphans; Holocaust; postwar; childhood; refugees; immigration; Europe; Canada.

Introduction

« It is nigh impossible for the historian to capture the personal stories of tragedy and pain that hide behind these impersonal figures and it is seldom that we are given access to this hidden world. »
Zeev Mankovitz, *Life Between Memory and Hope* (2002)

Entre septembre 1947 et mars 1952, 1115 orphelins de la Shoah ont pu quitter l'Europe pour le Canada dans le cadre du *War Orphans Project*, un programme d'immigration mis en place par la principale organisation juive canadienne, le *Canadian Jewish Congress* (CJC). Ce projet[1] constitue la première initiative juive canadienne d'ampleur concernant des populations juives après la Shoah. Il est un des signes annonciateurs de la libéralisation de la politique migratoire canadienne et témoigne aussi de la normalisation progressive des rapports entre les autorités et les représentants de la communauté juive. Les orphelins qui rejoignent le Canada dans le cadre du projet viennent principalement d'Europe centrale et orientale. Pendant la guerre, beaucoup ont connu la déportation en Allemagne, en Autriche et en Pologne, ont vécu cachés dans les campagnes belges, françaises ou polonaises ou ont fui en Union Soviétique ou en Angleterre. À la sortie de la guerre, leurs parcours sont tout aussi hétérogènes. Certains vivent dans les camps de réfugiés d'Allemagne et d'Autriche, d'autres retournent dans leur ville natale. D'autres encore partent en Angleterre, en Belgique, en France et en Suède ou tentent de rejoindre la Palestine.

Ma thèse porte à la fois sur les trajectoires des jeunes rescapés et sur l'action des organisations qui les ont accompagnés. Elle se concentre principalement sur la période allant de la fin de la guerre au départ des orphelins au Canada. Les expériences de la persécution et de la guerre de ces derniers occupent cependant une place considérable, tout comme, dans une moindre mesure, leur arrivée dans leur nouveau pays. En se basant essentiellement sur les dossiers individuels de demande de visa des orphelins, ce travail reconstitue et interroge leurs circulations migratoires à travers une

[1] Afin d'alléger le texte, le *War Orphans Project* est principalement désigné par le terme « projet » et parfois « programme ».

articulation constante des dimensions. Il tient aussi le dossier comme un lieu d'observation des discours et des pratiques des adultes qui les remplissent. Ces derniers ont formulé un discours sur le retour à la normale des orphelins. Ils ont aussi cherché à clarifier sur le papier des identités que la guerre avait rendu confuses et à présenter les jeunes rescapés comme des migrants désirables pour les autorités canadiennes. L'analyse des dossiers comme mise en récit et présentation de l'autre par un tiers met au jour les pratiques administratives de catégorisation et d'assignation identitaire et donne à voir comment les orphelins ont tenté de s'adapter et de résister.

Ces questionnements participent de l'intérêt que je porte depuis plusieurs années à l'histoire de la Shoah, de la sortie de guerre et de l'enfance, sujets découverts lors de séminaires avec mes directrices (« Histoire de l'Europe après 1945 » avec Isabelle von Bueltzingsloewen et « Histoire de l'Europe contemporaine » avec Yolande Cohen) et de différentes expériences professionnelles (stage au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation à Lyon, bénévolat au Centre d'Etudes et de Documentation Guerres et Sociétés Contemporaines et à l'*European Holocaust Research Infrastructure* à Bruxelles). Deux mémoires de Master m'ont permis d'engager une première réflexion sur la prise en charge des orphelins de la Shoah[2]. De par la diversité de ses questionnements et de ses échelles, ma recherche actuelle est à la croisée d'historiographies multiples que j'ai l'ambition de mettre en dialogue. Avant de définir plus clairement les contours de ce travail et d'analyser le choix des espaces, de la période et des problématiques, il est nécessaire de présenter une synthèse des différents travaux mobilisés : l'historiographie sur les politiques d'immigration canadiennes et l'action des organisations juives du pays sur la question des réfugiés juifs européens, l'historiographie de la sortie de guerre et des réfugiés en Europe et enfin celle de la prise en charge de l'enfance et de l'adolescence en Europe et au Canada.

---

[2] Antoine Burgard, « Le War Orphans Project à Montréal (1947 – 1952) », mémoire de master en histoire, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2011 ; « Une histoire croisée de projets d'accueil d'orphelins de la Shoah : le travail de l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre (AIVG) en Belgique et de l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE) en France », mémoire de master en histoire, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2012.

1. Historiographie

A. Le Canada, les organisations juives et les réfugiés du nazisme

La réponse du Canada à la Shoah, un champ d'études marqué par les controverses historiographiques et mémorielles

Entre 1931 et 1947, la politique migratoire canadienne est la plus restrictive et la plus discriminatoire de l'histoire du pays. De l'accession au pouvoir d'Hitler jusqu'à la fin de la guerre, les frontières du Canada restent résolument closes aux réfugiés juifs fuyant le nazisme. Autorisé à la fin du mois d'avril 1947, le *War Orphans Project* est l'un des signes de la reprise de l'immigration juive et de l'évolution de la position du gouvernement en matière migratoire et d'accueil des réfugiés. Ma thèse s'inscrit donc dans un champ d'études qui a longtemps été le lieu de controverses historiographiques et mémorielles intenses : l'attitude de la communauté juive et des autorités canadiennes envers les réfugiés juifs du nazisme. Cette historiographie s'est développée tardivement au Canada[3]. Les premiers travaux qui abordent la question de l'attitude des autorités canadiennes face aux réfugiés juifs sont l'œuvre de représentants d'organisations juives[4][5]. Ce n'est qu'en 1977 qu'un premier ouvrage scientifique aborde le sujet. *Canada's Refugee Policy: Indifference or Opportunism?* du politiste Gerald E. Dirks porte sur la politique canadienne envers les réfugiés de la fin du XIXe siècle jusqu'en 1975 mais plus de la moitié de l'ouvrage est consacrée aux années 1930 et 1940. Dirks dénonce l'indifférence et l'hostilité des autorités fédérales

---

[3] En revanche, aux États-Unis, l'historiographie à ce sujet est initiée dès 1968 avec le travail d'Arthur Morse qui dénonçait « l'apathie américaine » face au génocide des Juifs d'Europe. Elle prend une intensité toute particulière pendant les années 1980 notamment après la publication de *L'abandon des Juifs* de David Wyman ; Arthur D. Morse, *While Six Millions Died: A Chronicle of American Apathy*, New York, Random House, 1968 ; David S. Wyman, *L'Abandon des juifs, les Américains et la solution finale*, Paris Flammarion, 1987 (1984) ; pour une synthèse de cette historiographie, voir Aristide Zolberg, *A Nation by Design, Immigration Policy in the Fashioning of America*, Cambridge, New York, Harvard University Press, 2008, p. 270-292 (je remercie Laura Hobson-Faure pour cette référence).

[4] En 1962, Joseph Kage s'intéresse ainsi au travail de la *Jewish Immigrants Aid Services* (JIAS) et consacre un chapitre « The Years of pain and embarassment » aux années 1930 et 1940. On peut également mentionner l'ouvrage de Simon Belkin, autre figure du judaïsme canadien, qui paraît en 1966 et met en lumière les relations ambigües entre les autorités canadiennes et les responsables juifs pendant les années 1930 ; Joseph Kage, *With faith and thanksgiving: the story of two hundred years of Jewish immigration and immigrant aid effort in Canada (1760-1960)*, Montréal, The Eagle Publishing Co., 1962.

[5] Simon Belkin, *Through Narrow Gates: A Review of Jewish Immigration, Colonization and Immigrant Aid Work in Canada, 1840-1940*, Montréal, Canadian Jewish Congress, 1966.

envers les réfugiés du nazisme. Selon lui, cette attitude – qui « reflète [celle] de l'opinion publique » – peut se comprendre à travers trois principaux facteurs : l'insécurité économique, l'isolationnisme (ce qu'il appelle « cette indifférence au monde au-delà des frontières canadiennes ») et le nativisme (qui selon lui « a souvent pris la forme de l'antisémitisme[6] »). Dirks se montre particulièrement sévère sur l'incapacité des autorités à faire évoluer leur position après la guerre. Il qualifie l'orientation de la politique migratoire canadienne entre 1945 et 1947 de « sans imagination », de « laborieuse » et d'« inadéquate[7]. » Bien qu'il soit le premier universitaire à dénoncer explicitement les mécanismes discriminatoires de cette politique et « l'antisémitisme latent et de l'isolationnisme manifeste de la société canadienne[8] », son travail n'a eu que peu d'écho.

A l'inverse, la parution de *None is too many* d'Irving Abella et Harold Troper en 1982 est une véritable onde de choc qui se propage bien au-delà de la seule sphère académique[9]. Sa publication ébranle durablement un pays qui faisait de son internationalisme et de son humanitarisme précoces un des piliers de sa « mythologie nationale[10]. » L'ouvrage « dont le titre est devenu le qualificatif de l'ensemble des politiques migratoires canadiennes d'avant les années 1950[11] » est désormais l'unité de mesure de la responsabilité morale du pays en matière d'immigration et d'accueil des réfugiés (« *ethical yardstick* ») et est régulièrement mobilisé pour appeler le pays à retenir « les leçons de [son] histoire[12]. » En dénonçant l'intransigeance coupable du

---

[6] Gerald E. Dirks, *Canada's Refugee Policy: Indifference or Opportunism?*, Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1977, p. 50.
[7] *Ibid.*, p. 148.
[8] *Ibid.*, p. 255.
[9] Irving Abella et Harold Troper, *None is too many: Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, Toronto, Lester, 1991 (1982).
[10] « Les droits humains ont progressivement été considérés comme un acquis dans les relations internationales du Canada et se sont enracinés dans sa mythologie nationale », Andrew Lui, *Why Canada cares : human rights and foreign policy in theory and practice*, Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2012, p. 3.
[11] Franklin Bialystok, « La Route devant Nous – Introduction, Oyfn Veg: Symposium en études juives canadiennes en l'honneur de Gerald Tulchinsky », *Canadian Jewish Studies/Etudes Juives Canadiennes*, 21, 2013, p. 22.
[12] Voir Sandra Dubé, « Les leçons de l'histoire : le Québec et l'immigration juive pendant la Deuxième Guerre mondiale », *Histoire Engagée*, 19 décembre 2013 (http://histoireengagee.ca/?p=3859 consulté le 23 août 2017) ; Irving Abella, « Canada still has much to learn from None is Too Many », *The Globe and Mail*, 26 février 2013 (www.theglobeandmail.com/opinion/canada-still-has-much-to-learnfrom-none-is-too-many/article9029037/ consulté le 23 août 2017).

gouvernement canadien nourrie par l'hostilité de l'opinion publique, et en soulignant les divisions de la communauté juive et la faiblesse de ses représentants, Abella et Troper ont amené une profonde reconsidération de l'histoire juive et de l'histoire nationale canadiennes. Leur argument majeur tient à deux chiffres : les 5000 juifs accueillis entre 1933 et 1945 et les 8000 entre la fin de la guerre et la création d'Israël, ce qui constitue selon les auteurs « le pire bilan de tous les pays qui pouvaient potentiellement accueillir des réfugiés[13]. » Pour Abella et Troper, les chefs d'accusation sont nombreux : « l'opposition inamovible de certains fonctionnaires occupant des postes clés », « l'apathie générale du Canada anglais », « l'hostilité complète du Canada français », « l'électoralisme du Premier Ministre et l'antisémitisme qui dominait à Ottawa[14]. » Ils dénoncent en particulier un « *unholy triumvirat* » formé par Ernest Lapointe, ministre de la Justice jusqu'à sa mort en 1941, Vincent Massey, Haut-commissaire du Canada au Royaume-Uni à Londres et surtout Frederick Charles Blair, directeur de l'Immigration de 1935 à 1943.

Reste que *None is too many* n'a créé de dynamique historiographique. En 1995, Patrick Reed regrettait ainsi que « ce sujet ne [soit] plus abordé, la responsabilité du gouvernement canadien semblant avoir été définitivement démontrée[15]. » Quelques travaux ont cependant cherché à nuancer la lecture quelque peu manichéenne d'Abella et Troper, celle d'un gouvernement canadien qui « tergiversait et cherchait des excuses pour ne pas admettre des réfugiés[16]. » Donald Avery a par exemple insisté sur la nécessité de ne pas considérer le racisme comme le principal déterminant de la politique migratoire canadienne et de prendre en compte l'hostilité au communisme et au socialisme ainsi que les inquiétudes en matière de sécurité – la crainte d'une « cinquième colonne » ayant été omniprésente[17]. Reed est lui-même revenu sur une

---

[13] Abella et Troper, *None is too many...*, *op. cit.* p. xxii ; selon ses auteurs, les Etats-Unis ont en accueilli 200 000, la Grande-Bretagne 70 000 (et 125 000 en Palestine mandataire), l'Argentine 50 000, le Brésil 27 000 et l'Australie 15 000.

[14] *Ibid.*, p. 66.

[15] Patrick Reed, « A Foothold in the Whirlpool: Canada's Iberian Refugee Movement », maîtrise en histoire, Montréal, Université Concordia, 1996, p. 15.

[16] Abella et Troper, *None is too many...*, *op. cit.*, p.129.

[17] Donald Avery, « Canada's Response to European Refugees, 1939-1945 » dans Norman Hilmer, Bohdan Kordan et Lubomyr Luciuk (dir.), *On Guard for Thee: War, Ethnicity and the Canadian State, 1939-1945*, Ottawa, Canadian Committee for the History of the Second World War, 1988, p. 179-216.

des rares réussites de la communauté juive canadienne pendant la guerre qui constitue une « anomalie intéressante[18] » : l'arrivée de 400 réfugiés juifs venus de la péninsule ibérique en 1944. Plusieurs études sur les politiques d'internement pendant la guerre ou sur l'antisémitisme dans la société canadienne des années 1930 et 1940 ont également permis de mieux contextualiser *None is too many*[19] alors que des ouvrages plus généraux sur la politique migratoire canadienne ont inscrit les restrictions des années 1930 et 1940 dans le temps long[20]. Plus récemment, certains postulats d'Abella et Troper ont été remis en question, notamment concernant le nombre de réfugiés juifs admis, le rôle de Blair ou encore l'influence réelle du Québec sur le gouvernement fédéral[21]. La sortie de guerre est néanmoins absente de ces travaux et le passage, en l'espace de quelques années, d'une hostilité marquée de l'administration canadienne à un discours spécifique sur l'immigration et l'humanitarisme reste encore à expliquer. L'une des ambitions de ma recherche est donc d'analyser, au prisme du projet, la normalisation des relations entre les autorités et les représentants de la communauté juive.

None is too many développe un deuxième argument majeur. Selon ses auteurs, la communauté juive canadienne des années 1930 et 1940 est profondément « divisée par les multiples origines et orientations politiques de ses membres[22]. » Pour eux,

---

[18] Reed, « A Foothold in the Whirlpool… », *op. cit.*, p. viii.

[19] Martin Auger, *Prisoners of the Home Front: German POWs and "Enemy Aliens" in Southern Quebec, 1940-46*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2005; Ruth Klein (dir.), *Nazi Germany, Canadian Responses: Confronting Antisemitism in the Shadow of War*, Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2012 ; Richard Menkis et Harold Troper, *More Than Just Games: Canada and the 1936 Olympics*, Toronto, University of Toronto, 2015.

[20] Ninette Kelley et Michael Trebilcock, *The Making of the Mosaic. A History of Canadian Immigration Policy*, Toronto, University of Toronto, 2010 (1998) ; Valerie Knowles, *Strangers at our gates: Canadian immigration and immigration policy, 1540 – 1997*, Toronto, Dundurn Press, 1997 ; voir également le chapitre 4 de David Scott Fitzgerald et David Cook-Martin, *Culling the Masses. The Democratic Origins of Racist Immigration Policy in the Americas*. Cambridge, Londres, Harvard University Press, 2014.

[21] Dans son mémoire de maîtrise, Justin Comartin rejette ainsi leur chiffre de 5000 juifs accueillis entre 1933 et 1945 et avance celui de 11 127 ; Justin Comartin, « Humanitarian Ambitions - International Barriers: Canadian Governmental Response to the Plight of the Jewish Refugees (1933-1945) », maîtrise en histoire, Ottawa, University of Ottawa, 2013, p. 37-41 ; voir l'ensemble des articles du numéro de *Canadian Jewish Studies/Études Juives Canadiennes* « None Is Too Many and Beyond: New Research on Canada and the Jews During the 1930-1940s » que j'ai co-dirigé avec Rebecca Margolis en 2016.

[22] Abella et Troper, *None is too many…*, *op. cit.*, p. 10.

« c'est une pure fiction de considérer qu'[elle] était bien financée, bien organisée et unie autour d'une cause commune[23]. » Plusieurs ouvrages ont étendu cette thèse à l'immédiat après-guerre. Franklin Bialystok s'intéresse ainsi à la lente affirmation des Juifs dans la société canadienne de l'après-guerre et à la transformation de leurs structures communautaires, cette « tendance centralisatrice[24] » dont parle également Pierre Anctil et qui contribue à renforcer la position du CJC. Bialystok remet ainsi radicalement en cause le récit de l'intégration des survivants de la Shoah dans la communauté. Dans les premiers chapitres de son livre, il décrit une communauté « faible, divisée et en dehors des sphères de pouvoir et des instances de décision canadiennes » mais se montre plus critique qu'Abella et Troper. Selon lui, « entre 1941 et 1945, les Juifs canadiens ne pouvaient guère faire mieux pour sauver les Juifs d'Europe mais bien plus aurait pu être accompli lors des deux premières années d'après-guerre, entre le printemps 1945 et le printemps 1947[25]. » D'après l'historien, un fossé entre « nouveaux arrivants » et « communauté établie » s'est rapidement creusé à la fin des années 1940, « la majorité des Juifs canadiens [étant] peu encline ou incapable de prendre en compte les expériences des nouveaux venus[26]. » L'auteur prend ainsi position dans une des controverses historiographiques les plus virulentes de l'histoire de la Shoah, celle du « silence » et de la marginalisation de la mémoire des survivants avant les années 1960, le procès Eichmann et les guerres israélo-arabes successives[27]. L'ouvrage de Bialystok traite donc essentiellement de questions d'intégration et de mémoire. Il constitue néanmoins une des recherches les plus abouties sur la manière dont les dirigeants communautaires juifs canadiens percevaient la Shoah : « une tragédie bouleversante, mais [qui] avait eu lieu dans un monde que certains n'avaient jamais connu et dont d'autres se rappelaient uniquement comme une entité vibrante, riche en tradition et en culture[28]. »

---

[23] *Ibid*, p. 14.
[24] Pierre Anctil, *Trajectoires juives au Québec*, Québec, Presses Universitaires de Laval, 2010, p. 40.
[25] Franklin Bialystok, *Delayed Impact. The Holocaust and the Canadian Jewish Community*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2000, p. 16.
[26] *Ibid.* p. 67.
[27] Voir Peter Novick, *L'Holocauste dans la vie américaine*, Paris, Gallimard, 2001 (1999) ; voir le chapitre 10 de ma thèse
[28] Bialystok, *Delayed Impact...*, *op. cit.* p. 15.

Le propos est moins critique dans le monumental travail de synthèse de Gerald Tulchinsky et dans l'ouvrage plus récent d'Adara Goldberg[29]. L'historienne y « explore les relations entre survivants, les organisations d'aide sociale juives et les communautés locales et examine comment ces relations [...] ont à la fois facilité et compliqué l'adaptation des survivants[30]. » Goldberg et Tulchinsky reprennent globalement la position de Bialystok, et d'Abella et Troper, tout en insistant sur la réussite des survivants au Canada. Ma thèse a bénéficié de ces travaux et a l'ambition d'approfondir l'histoire institutionnelle du CJC en la sortant du seul cadre national et en la mettant en dialogue avec l'histoire européenne de la sortie de guerre. Au prisme du projet, il est ainsi possible de renouveler notre compréhension de l'action de cette organisation. Selon moi, l'attitude des responsables du CJC reflète une vision pragmatique de l'engagement humanitaire auprès des Juifs européens, celle-ci devant contribuer à la normalisation de leurs relations avec les autorités canadiennes et renforcer leur position au sein de la communauté. L'organisation s'est emparée de l'idéologie humanitaire et des pratiques naissantes du secours aux réfugiés pour développer une expertise d'assistance qu'elle cherche à mettre au service du gouvernement canadien.

Une littérature de légitimation de l'action communautaire et du travail social

Le *War Orphans Project* est la première initiative d'ampleur de la communauté juive canadienne. Il a donc une portée symbolique considérable et, à ce titre, est mentionné dans la plupart des ouvrages sur le judaïsme canadien du XXe siècle et sur l'évolution de la politique canadienne à l'égard des réfugiés[31]. Plusieurs travaux lui sont directement consacrés. Leur contenu et la date de leur publication varient mais ils

[29] « The post-war migration of Jews, many of them survivors, and the transformations after 1945 saw Canada's Jews moving slowly into the mainstream », Gerald Tulchinsky, *Branching Out, the Transformation of the Canadian Jewish Community*, Toronto, Stoddart, 1998, p. 10.

[30] Adara Goldberg, *Holocaust Survivors in Canada. Exclusion, Inclusion, Transformation, 1947–1955*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2015, p. 3; cet ouvrage est issu de sa thèse « We Were Called Greenies: Holocaust Survivors in Postwar Canada » soutenue en 2012 à l'université Clark ; voir également Paula Draper, « Canadian Holocaust Survivors from Liberation to Rebirth », *Canadian Jewish Studies/Etudes Juives Canadiennes*, 4-5, 1996-1997, p.39-42, Jean Gerber, « Opening the door : Immigration and Integration of Holocaust Survivors in Vancouver, 1947-1970 », *Canadian Jewish Studies/Etudes Juives Canadiennes*, 4-5, 1996-1997, p. 63-86.

[31] Voir notamment Dirks, *Canada's Refugee Policy...*, *op. cit.* p. 166-167 ; Bialystok, *Delayed Impact...*, *op. cit.* p. 42-43, 48-50 et 65-67 ; Tulchinsky, *Branching out*, *op. cit.* p. 264-265.

sont tous l'œuvre de travailleurs sociaux juifs canadiens. La première recherche sur le projet est un mémoire de maîtrise en travail social réalisé en 1955 par Greta Fischer et Pearl Switzer, deux étudiantes de la *McGill School of Social Work*[32]. Fischer est née en Tchécoslovaquie et s'est réfugiée en Angleterre alors que ses parents ont péri à Theresienstadt. Après la guerre, elle a travaillé au Centre international pour enfants de l'UNRRA à Kloster Indersdorf près de Dachau[33]. Dans le cadre de leur mémoire, les auteures ont constitué un échantillon de 40 orphelins montréalais avec qui elles ont réalisé des entretiens et étudient « comment ces jeunes réfugiés ont appréhendé et utilisé [les] ressources mobilisées par la communauté[34]. » Si elles mentionnent les expériences en temps de guerre des orphelins et notamment leur situation familiale, leur travail est focalisé sur la question de l'intégration au Canada. Il n'en constitue pas moins un témoignage rare et un premier bilan sur le projet trois ans après sa fin officielle. Sa méthodologie et sa bibliographie se sont aussi avérées utiles en tant qu'état des lieux du travail social canadien de l'époque.

La première publication d'ampleur consacrée au projet paraît en 1963 à l'occasion du dixième anniversaire de la fin officielle du programme. *The Redeemed Children. The Story of the Rescue of War Orphans by the Jewish Community of Canada* est l'œuvre de Ben Lappin, alors professeur à la *School of Social Work* de l'Université de Toronto et responsable de la région centrale du CJC de 1948 à 1958[35]. Ce livre, version améliorée de sa thèse, répond à un objectif précis : évaluer le travail des services sociaux communautaires impliqués dans le projet. Tout comme le mémoire de Fischer et Switzer, il est centré sur le rôle des travailleurs sociaux et sur la prise en charge des jeunes rescapés au Canada. Lappin ne nie pas certaines difficultés rencontrées lors du projet, notamment lors du placement en famille ou de l'accès à l'emploi des orphelins. Il propose d'ailleurs une lecture pertinente des

---

[32] Greta Fischer et Pearl Switzer, « The refugee youth program in Montreal 1947-1952 », maîtrise en travail social, Montréal, McGill School of Social Work, 1955.
[33] Sur le travail de Greta Fischer avant le projet canadien, voir Anna Andlauer, *The Rage to Live. The International D.P. Children's Center Kloster Indersdorf 1945-46*, CreateSpace Independent Publishing Platform, 2012.
[34] Fischer et Switzer, *The refugee youth program...*, *op. cit.*, p.1.
[35] Ben Lappin, *The redeemed children. The Story of the Rescue of War Orphans by the Jewish Community of Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1963.

tensions que ce projet a suscité « entre les composantes traditionnelles [de la communauté] et les nouveaux services sociaux » et insiste sur « la position fragile du travailleur social[36] » en son sein. Mais, dans son diagnostic, il ne remet jamais en question l'action des organisations communautaires et explique les difficultés par les résistances de certains dirigeants à la professionnalisation de l'accueil des migrants et par le manque de moyens financiers. Quant aux orphelins, leurs trajectoires individuelles disparaissent derrière les statistiques de placement et d'emploi. S'il constitue un témoignage précieux de par sa précocité et sa richesse documentaire, l'ouvrage de Lappin participe donc surtout de l'entreprise de légitimation de la profession de travailleur social au Canada.

En 1996, le *War Orphans Project* a fait l'objet d'une autre publication. *Open your hearts. The Story of the Jewish War Orphans in Canada* de Fraidie Martz[37]. Martz est une travailleuse sociale en milieu psychiatrique installée à Vancouver. Son ouvrage répond aux appels pressants de Greta Fischer, décédée quelques années auparavant, qui souhaitait que l'histoire de ces orphelins ne tombe pas dans l'oubli. Son apport principal tient aux efforts de son auteure pour inscrire le projet dans l'histoire de la protection de l'enfance et du travail social au Canada. Martz apporte ainsi des éléments de réflexion pertinents quant à l'influence des chantiers de la protection de l'enfance des années 1930 et 1940 sur les négociations et le déroulement du programme. Si la parole des orphelins apparaît par moment, les travailleurs sociaux restent les principaux protagonistes. Martz a d'ailleurs réalisé des entretiens avec plusieurs d'entre eux et s'attarde longuement sur leur difficile mission de « [supporter] les jeunes dans leur désillusion[38]. » Les ouvrages de Fischer, Switzer, Lappin et Martz sont donc l'œuvre de travailleurs sociaux et portent quasi exclusivement sur le Canada. Martz et Lappin consacrent respectivement un et deux chapitres à la partie européenne du programme mais s'intéressent uniquement au travail des représentants du CJC.

---

[36] *Ibid.*, p.163.
[37] Fraidie Martz, *Open your hearts. The Story of the Jewish War Orphans in Canada*, Montréal, Vehicule Press, 1996 ; Fraidie Martz a également co-écrit une biographie de John Hirsch, orphelin arrivé dans le cadre de ce projet et futur co-fondateur du *Manitoba Theatre Centre*; Fraidie Martz et Andrew Wilson, *Fiery Soul: The Life and Theatrical Times of John Hirsch*, Montréal, Vehicule Press, 2011.
[38] Martz, *Open your hearts...*, *op. cit.*, p. 40.

Dans son ouvrage de 2015, Goldberg aborde l'ensemble du projet dans un chapitre d'une trentaine de pages et se contente de survoler la phase de recherche et de sélection des orphelins en Europe[39]. Les expériences de la persécution et de la migration de ces derniers n'apparaissent qu'en filigrane. Il en va de même pour des ouvrages comme celui de Beth Cohen qui reste l'étude de référence sur les survivants de la Shoah aux États-Unis[40]. Le cadre national de ces différents travaux et leur focus sur les questions d'intégration – la « spectaculaire réussite professionnelle et financière[41] » des survivants – tendent à gommer le caractère résolument transnational des trajectoires des orphelins et de l'action des organisations qui les prennent en charge.

B. L'Europe à la sortie de la guerre

Une histoire des réfugiés par le haut ?

Ma thèse a vocation à contribuer au renouvellement des études sur la sortie de guerre de l'Europe. Elle a bénéficié du dynamisme actuel de l'historiographie, l'intérêt pour l'après-guerre étant particulièrement fort depuis quelques années. La redécouverte de cette période s'inscrit dans le lent « processus de réévaluation du passé national[42] » et européen dont parle John Horne. Depuis le monumental travail de Tony Judt, l'après-guerre est pensé dans le temps long et son historiographie témoigne de la volonté de nombreux historiens de repenser le « grand récit » de l'histoire européenne, jugé simpliste et trop centré sur l'Europe de l'ouest[43]. Les premiers chapitres de l'ouvrage de Judt sont essentiels à la compréhension de « l'échelle unique de la crise des réfugiés » née d'un « exercice sans précédent de nettoyage ethnique et de déplacements de population[44] » qui a redessiné la carte d'une Europe plus ethniquement homogène que jamais. Le souci de Judt de proposer une histoire transnationale dépassant les lectures téléologiques de la construction européenne se

---

[39] Goldberg, *Holocaust Survivors in Canada...*, *op. cit.*, p. 75-101.
[40] Voir surtout le chapitre 5 « 'Unaccompanied Minors'. The Story of Displaced Orphans » de Beth B. Cohen, *Case Closed: Holocaust Survivors in Postwar America*, New Brunswick, Rutgers University Press, 2007.
[41] *Ibid.*, p. 114.
[42] John Horne, « Guerres et réconciliations européennes au 20e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 4, 104, 2009, p. 13.
[43] Tony Judt, *Après-guerre, une histoire de l'Europe depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 2007.
[44] *Ibid.*, p. 38 et 41.

retrouve également dans l'ouvrage d'un autre historien anglais. Keith Lowe se propose lui aussi de repenser la sortie de guerre de l'Europe, « continent sauvage » – ou barbare c'est selon – et de redessiner la chronologie de la déprise de la violence[45]. Son succès littéraire confirme l'intérêt suscité par cet « univers qui a perdu de sa familiarité – mais non de sa brûlante présence[46]. » Pour Lowe, l'histoire de l'immédiat après-guerre « n'est donc pas celle de la reconstruction et de la réhabilitation – c'est d'abord l'histoire d'un continent qui sombre dans l'anarchie[47]. » D'autres travaux récents proposent des synthèses utiles sur la période. Par ses délimitations chronologiques, l'ouvrage de William Hitchcock fait dialoguer la libération militaire du continent et le début des efforts de secours (*relief*) et de reconstruction de l'administration humanitaire[48]. Cette insistance sur la persistance de la guerre en temps de paix commune à Judt, Lowe et Hitchcock, se retrouve aussi dans l'ambition affichée par plusieurs historiens de penser les sorties de guerre dans leur « caractère dynamique[49] » et d'envisager la démobilisation non seulement comme un fait économique et militaire mais aussi « comme un processus politique et culturel[50]. » En s'intéressant aux « traces durables de ce qu'a été la guerre dans toute sa gamme d'atteintes contre les corps, contre les espaces domestiques, contre les objets du quotidien[51] », leurs travaux mobilisent les notions de « retour aux normes » et de « normalisation », de reconstruction identitaire, de réintégration à la vie civile et de développement des

[45] Keith Lowe, *L'Europe barbare 1945-1950*, Paris, Perrin, 2013 ; pour une synthèse plus globale, voir notamment Mark Mazower, *Dark Continent: Europe's Twentieth Century*, Londres, Penguin Books, 1998.

[46] Christian Ingrao, « Convulsions d'après-guerre. 'L'Europe barbare. 1945-1950' de Keith Lowe », *Le Monde des Livres*, 2 mai 2013 (http://www.lemonde.fr/livres/article/2013/05/02/les-convulsions-d-apres-guerre-sous-l-il-de-keith-lowe_3169198_3260.html consulté le 23 août 2017).

[47] Lowe, *L"Europe barbare..., op. cit.* p. 13.

[48] William I. Hitchcock, *The Bitter Road to Freedom: A New History of the Liberation of Europe*, Londres, Faber and Faber Limited, 2009 ; voir également Ben Shephard, *The Long Road Home: The Aftermath of the Second World War*, New York, Alfred A. Knopf, 2011 (2010) ; sur la fin de la guerre, voir Ian Kershaw, *The End: The Defiance and Destruction of Hitler's Germany, 1944-1945*, Londres, Penguin Books, 2012.

[49] Bruno Cabanes et Guillaume Piketty, « Sortir de la guerre : jalons pour une histoire en chantier », *Histoire@Politique*, 3, 2007, p. 1.

[50] Horne, « Guerres et réconciliations européennes... », art. cit., p. 4 ; voir également Richard Bessel et Dirk Schumann (dir.), *Life after death: approaches to a Cultural and Social History of Europe during the 1940's and 1950's*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2003.

[51] Bruno Cabanes et Guillaume Piketty (dir.), *Retour à l'intime au sortir de la guerre*, Paris, Tallandier, 2009, p. 14.

traumatismes – qu'ils soient individuels ou collectifs – et ont eu une influence considérable dans la construction de ma thèse.

Les réfugiés et les Personnes Déplacées (DP), symboles de la « lente déprise de la guerre », ont une place singulière dans cette historiographie. En « [altérant] de manière significative la prévalence du retour au domicile comme mode dominant de sortie de guerre[52] », ces populations en complexifient l'analyse et la chronologie. Ces quinze dernières années, leurs expériences collectives et individuelles ont été l'objet de nombreux travaux qui semblent partager un objectif commun : écrire l'histoire d'individus qui ont été longtemps écartés de la mémoire collective, « perdus dans le No Man's Land entre la Seconde Guerre mondiale et le début de la Guerre froide[53]. » L'ouvrage de Michael Marrus publié en 1985 constitue, à ma connaissance, le premier ouvrage de synthèse sur les réfugiés au XXe siècle et comporte plusieurs chapitres sur les années 1940. On notera aussi les travaux de Mark Wyman et de Gérard Noiriel[54]. Mais c'est surtout au tournant du XXIe siècle que cette historiographie s'est développée. Certains travaux ont abordé la question des réfugiés et des DPs par le haut et se sont intéressés aux politiques des organisations qui les ont pris en charge, en particulier l'*United Nations Relief And Rehabilitation Administration* (UNRRA) et l'*International Refugee Organization* (IRO). L'UNRRA, créée en novembre 1943, a la charge d'une centaine de camps DP en 1945 et participe au rapatriement de plusieurs millions de réfugiés. Quant à l'IRO, créée en avril 1946, elle reprend la plupart des fonctions de l'UNRRA. Tout comme son prédécesseur, elle est essentiellement financée par les Etats-Unis mais, l'Union Soviétique ayant refusé d'y participer, n'est

---

[52] Daniel G. Cohen, « Un espace domestique d'après-guerre : les camps de personnes déplacées dans l'Allemagne occupée » dans Cabanes et Piketty, *Retour à l'intime...*, *op. cit.*, p. 118.

[53] Peter Bergmann, « Review of Kochavi, Arieh J., Post-Holocaust Politics: Britain, the United States, and Jewish Refugees, 1945-1948 », H-German, H-Net Reviews, mars 2004 (http://www.h-net.org/reviews/showrev.php?id=9008 consulté le 26 août 2017).

[54] Michael R. Marrus, *The Unwanted. European Refugees in the Twentieth Century*, New York, Londres, Oxford University Press, 1985 ; Mark Wyman, *DPs: Europe's Displaced Persons, 1945-51*, Ithaca, Cornell University Press, 1998 ; Gérard Noiriel, *La tyrannie du national : le droit d'asile en Europe, 1793-1993*, Paris, Calmann-Lévy, 1991; voir également Kim Solomon, « The Cold War Heritage: UNRRA and the IRO as the Predecessors of UNHCR » dans Göran Rystad (dir.), *The Uprooted. Forced migration as an international problem in the Post-War era*, Lund, Lund University Press, 1990 ; Mark Wyman, « On the trail of the Displaced Persons: sources, problems, dangers, opportunities », *Spectrum*, 6, 1994, p. 19-25.

présente que dans les zones contrôlées par les puissances occidentales. Elle cesse ses activités en 1952 et est remplacée par le Haut-commissariat aux Réfugiés des Nations Unies (UNHCR). L'histoire officielle des deux organisations, écrite dans les années 1950, a été renouvelée par plusieurs ouvrages[55]. C'est le cas de celui de Daniel G. Cohen dont la recherche, essentiellement basée sur les archives de l'IRO, ne se limite pas à une histoire de l'organisation mais inscrit la crise des DPs en Europe, cet « exemple sans précédent de redistribution de population planifiée », dans le temps long de l'histoire de la sortie de guerre, de la Guerre froide, de l'humanitarisme et des réfugiés[56]. L'UNRRA a également fait l'objet de nombreux travaux. Jessica Reinisch, Peter Gatrell ou encore Susan Armstrong-Reid et David Murray pour le Canada ont ainsi cherché à mettre en dialogue les politiques étatiques et celles de l'organisation[57].

Ces différents travaux, comme l'étude d'Anna Holian, abordent donc « la crise des réfugiés » dans sa globalité[58]. Ils insistent sur son importance en tant que « terrain

---

[55] George Woodbrige, *UNRRA; the History of the United Nations Relief and Rehabilitation Administration*, New York, Columbia Univ. Press, 3 volumes, 1950 ; Louise W. Holborn, *The International Refugee Organization : A Specialized Agency of the United Nations : Its History and Work, 1946-1952*, Londres, New York, Oxford University Press, 1956.

[56] Daniel G. Cohen, *In War's Wake: European Refugees in the Postwar Order*, New York, Londres, Oxford University Press, 2011; voir également Daniel G. Cohen, « Between Relief and Politics: Refugee Humanitarianism in Occupied Germany 1945-1946 », *Journal of Contemporary History*, 43, 3, 2008, p. 437-449 ; Daniel G. Cohen, « Naissance d'une nation : les personnes déplacées de l'après-guerre, 1945-1951 », *Genèses*, 38, 2000, p. 56-78.

[57] Susan Armstrong-Reid et David Murray, *Armies of Peace: Canada and the UNRRA Years*, Toronto, University of Toronto Press, 2008 ; David Feldamn, Mark Mazower et Jessica Reinisch (dir.), *Postwar Reconstruction in Europe: International Perspectives, 1945-1949*, Oxford, Oxford University Press, 2011.

Jessica Reinisch (dir.), « Relief work in the aftermath of war », *Journal of Contemporary History*, 43, 3, 2008 ; Jessica Reinisch et Elizabeth White (dir.), *The disentanglement of populations: migration, expulsion and displacement in post-war Europe, 1944-9*, New York, Palgrave Macmillan, 2011 ; Jessica Reinisch, « Internationalism in Relief: The Birth (and Death) of UNRRA », *Past & Present. A journal of historical studies*, 2011, p. 258-289; Jessica Reinisch, « 'We Shall Rebuild Anew a Powerful Nation': UNRRA, Internationalism and National Reconstruction in Poland », *Journal of Contemporary History*, 43, 3, 2008, p. 451-476 ; Jayne Persian, « Displaced Persons and the Politics of International Categorization(s) », *Australian Journal of Politics and History*, 58, 4, 2012, p.481-496 ; Tara Zahra, « 'The Psychological Marshall Plan': Displacement, Gender, and Human Rights after World War II », *Central European History*, 44, 2011, p. 37-62 ; Peter Gatrell et Nick Baron, *Warlands. Population Resettlement and State Reconstruction in the Soviet-East European Borderlands, 1945-1950*, Londres, Palgrave Macmillan, 2009.

[58] Anna Holian, *Between National Socialism and Soviet Communism: Displaced Persons in Postwar Germany*, Ann Harbor, University of Michigan Press, 2011. Voir également Corine Defrance, Juliette Denis et Julia Maspero (dir.), *Personnes déplacées et guerre froide en Allemagne occupée*, Bruxelles, Peter Lang, 2015.

d'essai[59] » et « laboratoire social[60] » de l'humanitarisme moderne, tout en proposant une « périodisation plus nuancée » qui ne fait pas de l'après-guerre « le moment fondateur d'une nouvelle ère[61]. » Cette histoire institutionnelle s'est parfois vue reprocher d'ignorer les administrateurs et le personnel présents sur le terrain ainsi que les réfugiés eux-mêmes[62]. Plusieurs autres enquêtes ont donc cherché à rétablir ce déséquilibre en écrivant une histoire au ras de la pratique du secours (*relief*), centrée sur les interactions entre les travailleurs humanitaires et les populations déplacées et dépassant l'image stéréotypée du réfugié comme « récipiendaire » passif[63]. D'autres encore, constatant « l'exclusion systématique de certaines expériences de 'l'histoire des réfugiés' », ont mis au jour les expériences des « réfugiés nationaux » en Italie et en Allemagne[64].

Les réfugiés et DPs juives : itinéraires individuels et collectifs

L'une des principales particularités des DPs est leur « hétérogénéité » et l'absence d'« identité commune » que dissimule cette « unité institutionnelle[65]. » Les populations juives, baltes, ukrainiennes ou encore polonaises ont en effet chacune leurs spécificités. Les réfugiés et DPs juifs ont ainsi été l'objet d'un intérêt croissant[66]. Le travail d'Atina Grossmann sur le « triangle » Juifs, Allemands et Alliés (autorités

---

[59] Salvatici, « 'Help the People to Help Themselves' », art. cit., p. 429.
[60] Cohen, *In War's Wake...*, *op. cit.*, p. 155.
[61] Salvatici, « 'Help the People to Help Themselves' », art. cit., p. 446.
[62] Laure Humbert et Sharif Gemie, « Comment: Writing History in the Aftermath of 'Relief': Some Comments on "Relief on the Aftermath of War », *Journal of Contemporary History*, 44, 2, 2009, p. 309-318.
[63] Sharif Gemie, Laure Humbert et Fiona Reid, *Outcast Europe: Refugees and Relief Workers in an Era of Total War 1936-48*, Londres, Bloomsbury, 2011 ; Laure Humbert, « 'When most relief workers had never heard of Freud'. UNRRA in the French occupation zone, 1945-1947» dans Sandra Barkhof et Angela K. Smith (dir.), *War and Displacement in the Twentieth Century: Global conflicts*, Londres, Routledge, 2014, p. 199-223 ; Laure Humbert, « Not by bread alone? UNRRA relief workers and the 'rehabilitation' of European Displaced Persons in Gutach, 1945-1947 » dans Ludivine Broch et Alison Carrol, *France in an Era of Global War, 1914-45: Occupation, Politics and Empire*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2014, p. 210-230 ; Silvia Salvatici, « 'Help the People to Help Themselves': UNRRA Relief Workers and European Displaced Persons », *Journal of Refugee Studies*, 25, 3, 2012, p. 428-451.
[64] Pamela Ballinger, « Entangled or 'Extruded' Histories? Displacement, National Refugees, and Repatriation after the Second World War », *Journal of Refugee Studies*, 25, 3, 2012, p. 367.
[65] Daniel G. Cohen, « Conclusion » dans Defrance, Denis et Maspero (dir.), *Personnes déplacées et guerre froide en Allemagne occupée*, *op. cit.*, p. 384.
[66] Pour un survol historiographique, Gabriel N. Finder, « Toward a Broader View of Jewish Rebuilding after the Holocaust », dans Uzi Rebhun (dir.), *The Social Scientific Study of Jewry: Sources, Approaches, Debates*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2014, p. 251-266.

militaires et personnel humanitaire) a eu une influence considérable sur l'élaboration de ma thèse. L'historienne américaine propose une histoire sociale des DPs jusqu'ici absente mais s'attache aussi à insérer l'histoire des rescapés juifs « non seulement dans celle de l'Allemagne vaincue et occupée mais aussi dans l'univers plus large des déplacements et des migrations de l'après-guerre[67]. » Au début des années 2000, Ruth Gay, Zeev Mankowitz, Angelika Königseder et Juliane Wetzel avaient déjà mis en lumière les spécificités des luttes individuelles et collectives des DPs juives et leur importance dans l'agenda sioniste[68]. Certains, comme Michael Brenner, Eva Kolinski ou Margarete Myers Feinstein, ont inscrit les DPs dans le temps plus long de l'histoire de la présence juive en Allemagne après 1945[69]. D'autres enfin ont, à l'instar de Grossmann, cherché à replacer les DPs et les réfugiés dans les circulations migratoires globales des rescapés juifs. Les ouvrages collectifs de Michael Berkowitz, Avinoam Patt, David Bankier, Manfred Gerstenfeld, Françoise Ouzan, Dalia Ofer, et Judy Tydor Baumel-Schwartz font ressortir la diversité des expériences des survivants après la Shoah, entre retours, attentes et migrations[70]. Les récents travaux d'Ori Yehudai sur les allers-retours entre l'Europe et la Palestine, de Julia Maspero sur l'attitude des

---

[67] Atina Grossmann, *Jews, Germans, and Allies: Close Encounters in Occupied* Germany, Princeton/Oxford, Princeton University Press, 2007, p. 10.

[68] Ruth Gay, *Safe Among the Germans: Liberated Jews After World War Two*, New Haven, Yale University Press, 2002; Angelika Königseder et Juliane Wetzel, *Waiting for Hope: Jewish Displaced Persons in Post-World War II Germany*, Evanston, Northwestern University Press, 2001 ; Zeev Mankowitz, *Life Between Memory and Hope: The Survivors of the Holocaust in Occupied Germany*, New York, Cambridge, Cambridge University Press, 2002 ; voir également Hagit Lavsky, *New Beginnings: Holocaust Survivors in Bergen-Belsen and the British Zone in Germany, 1945-1950*, Détroit, Wayne State University Press, 2002 ; Idith Zertal, *From Catastrophe to Power: Holocaust Survivors and the Emergence of Israel*, Berkeley, University of California Press, 1998. Israel Gutman et Avital Saf (dir.), *She'erit hapletah, 1944-1948: rehabilitation and political struggle. Proceedings of the sixth Yad Vashem International Historical Conference*, Jérusalem, Yad Vashem, 1990.

[69] Michael Brenner, *In the Shadow of the Holocaust: The Changing Image of German Jewry After 1945*, Washington, U.S. Holocaust Memorial Museum, Center for Advanced Holocaust Studies, 2010 ; Eva Kolinski, *After the Holocaust: Jewish survivors in Germany after 1945*, Londres, Pimlico, 2004 ; Margarete Myers Feinstein, *Holocaust Survivors in Postwar Germany, 1945–1957*, New York, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.

[70] David Bankier (dir.), *The Jews are coming back. The return of the Jews to their countries of origin after WWII*, New York – Oxford, Jérusalem, Berghahn, Yad Vashem, 2005; Michael Berkowitz et Avinoam Patt (dir.), *We are Here: New Approaches to the Study of Jewish Displaced Persons in Postwar Germany*, Détroit, Wayne State University Press, 2010; Manfred Gerstenfeld Françoise Ouzan (dir.), *Postwar Jewish Displacement and Rebirth: 1945-1967*, Leiden, Boston, Brill, 2014 ; Dalia Ofer, Françoise S. Ouzan, Judy Tydor Baumel-Schwartz (dir.), *Holocaust Survivors: Resettlement, Memories, Identities*, New York, Oxford, Berghahn Books, 2011; voir également Maud Mandel, *In the Aftermath of Genocide. Armenians and Jews in Twentieth-Century France*, Durnham, Londres, Duke University Press, 2003.

autorités françaises à l'égard des transmigrants est-européens en partance pour la Palestine, d'Audrey Kichelewski sur la question du départ chez les Juifs Polonais ou encore de Chiara Renzo sur les trajectoires des DPs en Italie témoignent également de la complexité des circulations migratoires des rescapés juifs[71]. L'action des organisations juives auprès des rescapés a également suscité un fort intérêt ces dernières années. Ma thèse a ainsi bénéficié des recherches de Catherine Massange sur la Belgique[72], de Laure Fourtage sur la France[73] et des efforts récents d'écrire une histoire internationale et transnationale de certaines de ces organisations[74]. Mais c'est surtout l'historiographie sur la présence de l'*American Jewish Joint Distribution Committee* (AJDC) et des autres organisations juives américaines en Europe qui a été mobilisée ici. L'AJDC, créé en 1914, est un acteur incontournable de la sortie de guerre

---

[71] Ori Yehudai, « Displaced in the National Home: Jewish Repatriation from Palestine to Europe, 1945-1948 », *Jewish Social Studies*, 20, 2, 2014, p. 69-110 ; Yehudai Ori, « Forth from Zion: Jewish Emigration from Palestine and Israel, 1945-1960 », thèse de doctorat en histoire, Chicago, University of Chicago, 2013 ; Julia Maspero « French Policy on Postwar Migration of Eastern European Jews through France and French Occupation Zones in Germany and Austria », Jewish History Quarterly, 2, 2013, p. 319- 339 (dans le même volume, voir entre autres les contributions de Daniel Gerson sur la Suisse, de Natalia Aleksiun et de Katarzyna Person sur la Pologne); Chiara Renzo, « 'Where Shall I Go?' The Jewish Displaced Persons in Italy (1943-1951) », Florence, Università degli Studi di Firenze et Sienne, Università degli Studi di Siena, 2017 ; voir également Chiara Renzo, « The Organization of the Jewish Refugees in Italy: Cultural Activities and Zionist Propaganda inside the Displaced Persons Camps (1943–48) », *Remembrance and Solidarity. Studies in 20th Century European History*, 5, 2017 (http://www.enrs.eu/articles/1741-the-organization-of-the-jewish-refugees-in-italy-cultural-activities-and-zionist-propaganda-inside-the-displaced-persons-camps-1943-48 consulté le 26 août 2017) ; Audrey Kichelewski, « To Stay or to Go ? Rebuilding a New Jewish Life in Postwar Poland, 1944-1947 » dans Stefan-Ludwig Hoffmann, Sandrine Kott, Peter Romijn et Olivier Wieviorka (dir.), *Seeking Peace in the Wake of War. The Reconfiguration of Europe, 1943-1947*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2015, p. 185-204.

[72] Catherine Massange, *Bâtir le lendemain. L'Aide Aux Israélites Victimes de la Guerre et le Service Social Juif de 1944 à nos jours*, Bruxelles, Didier Devillez, 2002 ; Catherine Massange, « Hirondelles et Aiglons, les adolescents de l'AIVG », *Les Cahiers de la Mémoire Contemporaine, Fondation de la Mémoire Contemporaine*, 3, 2001, p.175-212 ; Catherine Massange, « Le home juif de Linkebeek (1943-1951), *Les Cahiers de la Mémoire Contemporaine Fondation de la Mémoire Contemporaine*, 6, 2005, p.135-160 ; voir également Adolphe Nysenholc (dir.), Le livre des Homes. Enfants de la Shoah AIVG 1945-1959, Bruxelles, Didier Devillez, 2004.

[73] Laure Fourtage, « Les organisations juives d'aide sociale et l'insertion professionnelle dans l'immédiat après-guerre », *Archives Juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, 45, 1, 2012, p. 10-26 ; Laure Fourtage, « Accueillir les déportés juifs en France (novembre 1943-novembre 1945) » dans Colette Zytnicki (dir.), *Terres d'exil, terre d'asile. Migrations juives en France aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2010.

[74] Voir notamment Laura Hobson-Faure, Mathias Gardet, Katy Hazan et Catherine Nicault (dir.), *L'Œuvre de Secours aux Enfants et les populations juives au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2014 ; Sarah Kavanaugh, *ORT, the Second World War and the Rehabilitation of Holocaust Survivors*, Londres, Valentine Mitchell, 2008. ; Katarzyna Person, « 'A Constructive Form of Help':Vocational Training As A Form Of Rehabilitation of Jewish Refugees In Great Britain, 1939-1948 », *Melilah: Manchester Journal of Jewish Studies*, 8, 2011, p. 84-95 ; Katarzyna Person, *ORT and the rehabilitation of Holocaust survivors : ORT Activities 1945-1956*, Londres, World ORT, 2012.

et le principal instigateur de ce que Laura Hobson-Faure appelle un véritable « plan Marshall juif[75]. » En 1946, l'organisation prend ainsi en charge plus de 70% du budget des organisations juives françaises et vient en aide à plus de 40 000 personnes[76]. Son rôle dans le *War Orphans Project* est capital. Avant 1947, l'AJDC conseille le CJC lors des négociations avec les autorités canadiennes. Pendant le projet, son personnel est très impliqué dans la constitution des dossiers de demande de visa des orphelins. Depuis le travail précurseur de l'historien israélien Yehuda Bauer[77], Maud Mandel, Isabelle Goldsztejn et surtout Laura Hobson-Faure se sont intéressées à la diffusion des méthodes de travail social nord-américaines par l'AJDC et ont démontré comment ces pratiques ont été assimilées, redéfinies ou rejetées par les communautés juives locales[78]. Ma thèse a l'ambition de mettre en dialogue les pratiques et les objectifs de l'AJDC avec ceux du CJC et de montrer que les responsables des deux organisations promeuvent des conceptions différentes de l'engagement humanitaire et de la prise en charge des survivants de la Shoah.

---

[75] Laura Hobson-Faure, *Un « Plan Marshall juif ». La présence juive américaine en France après la Shoah, 1944-1954*, Paris, Armand Colin, 2013 ; Laura Hobson-Faure, « Un 'Plan Marshall juif' : la présence juive américaine en France après la Shoah, 1944-1954 », thèse en histoire, Paris, EHESS, 2009.

[76] Isabelle Goldsztejn, « L'*American Jewish Joint Distribution Committee* (AJDC) en France de 1933 à 1950 » dans François Cochet, Marie-Claude Genet-Delacroix et Hélène Trocmé (dir.), *Les Américains et la France (1917-1947). Engagements et Représentations*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1999. p. 62.

[77] Yehuda Bauer, *My Brother's Keeper: A History of the American Jewish Joint Distribution Committee 1929-1939*, Philadelphie, The Jewish Publishing Society ; Yehuda Bauer, *American Jewry and the Holocaust. The American Jewish Joint Distribution Committee*, 1939-1948, Jerusalem, Détroit, Wayne State University Press, 1981; Yehuda Bauer, *Out of the ashes: the impact of American Jews on post-holocaust European Jewry*, Oxford, New York, Pergamon Press, 1989.

[78] Laura Hobson-Faure, « Penser l'accueil des immigrés juifs : l'*American Jewish Joint Committee* et les œuvres sociales juives françaises après la Shoah » dans Colette Zytnicki (dir.), *Terre d'exil, terre d'asile. Migrations juives en France aux XIXe et XXe siècles*, Paris, L'Eclat, 2010, p. 97-114 ; Laura Hobson-Faure, « Le travail social dans les organisations juives françaises après la Shoah : création made in France ou importation américaine ? », *Archives Juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, 45, 1, 2012, p. 43-60 ; Laura Hobson-Faure et Veerle Vanden Daelen, « Imported from the United States? The American Jewish Welfare System in Post-WWII Europe. The Cases of Belgium and France, 1944 – 1960 » dans Atina Grossmann, Linda Levi, Maud Mandel et Avinoam Patt (dir.), *The Joint Distribution Committee: 100 Years of Jewish History*, Détroit, Wayne State University Press, 2017 ; voir également Maud Mandel, « Philanthropy or Cultural Imperialism? The Impact of American Jewish Aid in post-Holocaust France », *Jewish Social Studies*, 9, 56, 2002, p. 56-61 ; Isabelle Goldsztejn, « Le rôle du Joint dans la reconstruction de la communauté », *Archives Juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, 28, 1, 1995, p. 23-37 ; pour un survol de ces question voir le chapitre « Les relations de l'OSE et de l'AIVG avec le Joint : apports, influences et résistances » de Burgard, « Une histoire croisée de projets d'accueil d'orphelins de la Shoah… », *op. cit.*, p. 98-118.

C. Les orphelins et le regard des adultes

Enfants abandonnés, enfants perdus

Les orphelins du *War Orphans Project* sont à la fois des « enfants perdus », des « enfants en guerre », des « enfants migrants » et des « enfants Shoah. » Ma thèse est donc à la croisée de plusieurs historiographies de l'enfance et de l'adolescence[79]. Elle participe notamment de l'histoire de la protection de l'enfance et de l'adolescence canadiennes. Les années 1930 et 1940 ont été une période de renforcement de la protection de l'enfance au Canada et aux États-Unis. Les dirigeants du *Canadian Welfare Council* (CWC), principale organisation du travail social et de la protection de l'enfance canadienne, développent une véritable stratégie de légitimation de leur profession et de leur expertise et avancent sur plusieurs fronts : généraliser le placement en famille d'accueil aux dépens du placement en institution jugé obsolète, réguler l'adoption ou encore réduire et encadrer l'immigration juvénile. Les choix des responsables du CJC dans l'orientation du projet et les pratiques des travailleuses sociales et humanitaires en Europe, nord-américaines pour la plupart, ne peuvent être correctement appréhendés sans être replacés dans ce contexte singulier. Cette recherche a donc bénéficié des travaux de Veronica Strong-Boag sur le *foster care* (placement en famille d'accueil)[80], de Tamara Myers sur la justice pour mineurs et de Karen Balcom sur l'adoption, mais aussi de ceux de Cynthia Comacchio et de Mélissa Klapper sur l'adolescence qui s'affirme alors comme une catégorie sociale distincte[81].

---

[79] Pour une synthèse historiographique récente, voir Didier Lett, Isabelle Robin, Catherine Rollet, « Faire l'histoire des enfants au début du XXIe siècle : de l'enfance aux enfants », *Annales de démographie historique*, 129, 1, 2015, p. 231-276.

[80] Veronica Strong-Boag, *Fostering Nation? Canada Confronts Its History of Childhood Disadvantage*, Waterloo, Ontario, Wilfrid Laurier University Press, 2011 ; Balcom Karen, *The Traffic in Babies. Cross-Border Adoption and Baby-Selling between the United States and Canada 1930-1972*, Toronto, University of Toronto Press, 2011; Tamara Myers, *Caught: Montreal's Modern Girls and the Law, 1869–1945*, Toronto, University of Toronto Press, 2006. Mona Gleason, Tamara Myers, Leslie Paris et Veronica Strong-Boag (dir.), *Lost Kids: Vulnerable Children and Youth in Twentieth-Century Canada and the United States*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2010; Tamara Myers, « On Probation: The Rise and Fall of Jewish Women's Antidelinquency Work in Interwar Montreal » dans Bettina Bradbury et Tamara Myers (dir.), *Negotiating Identities in 19th and 20th Century Montreal*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2005, p. 184-185; Lori Askeland (dir.), *Children and Youth in Adoption, Orphanages, and Foster Care: A Historical Handbook and Guide*, Westport, Londres, Greenwood Press, 2006.

[81] Comacchio Cynthia, *The Dominion of Youth: Adolescence and the Making of a Modern Canada, 1920 to 1950*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2006 ; Melissa R. Klapper, *Jewish Girls Coming of Age in America, 1860-1920*, New York, NYU Press, 2005.

Elle s'appuie également sur des études qui appréhendent l'évolution du travail social et de la protection de l'enfance, notamment ceux de Yolande Cohen sur la philanthropie et le *care*[82] ou ceux de Renée Joyal, Denyse Baillargeon et Patricia Rooke sur les différences entre Canada anglais et Canada français[83]. Elle a enfin bénéficié des travaux sur les migrations juvéniles au Canada, un pays où plus de 100 000 enfants ont immigré seuls entre les années 1860 et les années 1940[84].

L'histoire de la protection de l'enfance et de l'adolescence européenne avant la Seconde Guerre mondiale a aussi été mobilisée afin d'éclairer les trajectoires des orphelins et les interactions des responsables du projet avec les organisations juives qui les prennent en charge. Les travaux d'Ivan Jablonka et de Ludivine Bantigny sur la France[85], ceux de Harry Hendrick sur l'Angleterre[86], l'ouvrage collectif dirigé par

---

[82] Cohen Yolande, *Femmes philanthropes. Catholiques, Protestantes et Juives dans les organisations caritatives au Québec, 1880 – 1945*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2010 ; Cohen Yolande, « Une histoire du care » dans André Gueslin et Henri-Jacques Stiker (dir.), *Les Maux et les Mots de la précarité et de l'exclusion en France au XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 191-201.

[83] Joyal Renée (dir.), *Entre surveillance et compassion : l'évolution de la protection de l'enfance au Québec, des origines à nos jours*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000 ; Joyal Renée et Chatillon Carole, « La loi québécoise de protection de l'enfance de 1944 : genèse et avortement d'une réforme », *Histoire sociale/Social History*, 27, 1994, p. 33-63 ; Rooke Patricia et Schnell Rodolph L., *Discarding the asylum. From child rescue to the Welfare state in English-Canada (1800-1950)*, Lanham, University Press of America, 1983; voir également Groulx Lionel-Henri, *Le travail social : analyse et évolution, débats et enjeux*, Québec, Les Editions Agences d'Arc, 1993 ; Christie Nancy et Gauvreau Michael (dir.), *Cultures of citizenship in post-war Canada, 1940-1955*, Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2003.Christie Nancy et Gauvreau Michael (dir.), *Mapping the Margins. The Family and social discipline in Canada, 1700 – 1975*, Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2004. Christie Nancy, *Engendering the State. Family, Work, and Welfare in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2000.

[84] Kenneth Bagnell, *The Little Immigrants: The Orphans Who Came to Canada*, Toronto, Dundurn Press, 2001 ; Philip Bean et Joy Melville, *Lost children of the empire*, London, UnwinHyman, 1989 ; Ellen Boucher, *Empire's Children. Child Emigration, Welfare, and the Decline of the British World, 1869-1967*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014 ; Stephen Constantine, « Child Migration, Philanthropy, the State and the Empire », *History in Focus*, 14, 2008 ; Chris Jeffery et Geoffrey Sherington, *Fairbridge : empire and child migration*, Londres, Portland, Woburn Press, 1998 ; Kathleen Paul, « Changing childhoods: Child emigration since 1945 » dans John Lawrence et Pat Starkey (dir.), *Child Welfare and Social Action in the Nineteenth and Twentieth Centuries: International Perspectives*, Liverpool, Liverpool University Press, 2001 p.121-143.

[85] Ludivine Bantigny et Ivan Jablonka (dir.), *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France XIXe-XXIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009 (voir p. 6-9 pour un survol historiographique de l'« histoire des jeunes ») ; Ivan Jablonka, *Ni père ni mère. Histoire des enfants de l'Assistance publique (1874-1939)*, Paris, Le Seuil, 2006 ; Ivan Jablonka « L'ascension sociale des jeunes filles de l'assistance publique (1880-1940) », *Annales de démographie historique*, 2, 114, 2007, p. 127-141.

[86] Harry Hendrick, *Child Welfare. England, 1872-1989*, Londres, Routledge, 1994.

Nick Baron sur la Russie et l'Europe de l'Est[87] ou celui dirigé par Slobodan Naumovic et Miroslav Jovanovic sur l'Europe du Sud-Est[88] se sont avérés des supports précieux pour brosser un portrait global de la prise en charge d'une jeunesse à la fois « symbole et instrument du renouveau social » et « potentiel de déstabilisation et de dégénération[89] », pour faire ressortir l'hétérogénéité des définitions des termes d'enfance et de jeunesse et pour saisir les trajectoires individuelles des jeunes au-delà de leurs rapports à l'institution. Ils ont aussi permis d'inscrire dans le temps long deux historiographies qui se sont beaucoup développées ces vingt dernières années et qui occupent une place prédominante dans ma thèse : les enfants en guerre et les enfants survivants de la Shoah.

Enfances en guerre, enfants Shoah

Le XXe siècle est celui d'un « déplacement de la violence » vers les populations désarmées qui a contribué à « l'intégration des enfants à la guerre[90]. » Longtemps écartée, l'analyse des enfances en guerre – notamment le phénomène des « enfants-soldats » et des « ado-combattants »[91] – s'est progressivement affirmée comme un champ d'études à part entière. Historiens et historiennes ont cherché à saisir les formes diverses de mobilisation et d'entrée en guerre, culturelle ou militaire, et ont traqué la « parole directe » des enfants à travers les rares « traces » qu'ils ont laissées (journaux intimes, correspondances, travaux scolaires, dessins, etc.)[92]. La violence à leur égard pendant la Seconde Guerre mondiale et la Shoah ont fait l'objet de plusieurs études. Nicholas Stargardt a ainsi mis en lumière l'hétérogénéité des expériences vécues par

---

[87] Nick Baron (dir.), *Displaced Children in Russia and Eastern Europe, 1915-1953. Ideologies, Identities, Experiences*, Leiden, Brill, 2017.

[88] Slobodan Naumovic et Miroslav Jovanovic (dir.), *Childhood in South East Europe: Historical Perspectives on Growing Up in the 19th and 20th Century*, Munster, Lit Verlag, 2004.

[89] Baron (dir.), *Displaced Children in Russia and Eastern Europe...*, *op. cit.*, p. 6.

[90] Stéphane Audoin-Rouzeau, « Enfances en guerre au 20e siècle : un sujet ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 89, 1, 2006, p. 3-7.

[91] Manon Pignot (dir.), *Enfants soldat. XIXe-XXIe siècle*, Paris, Armand Colin, 2012.

[92] Voir sur la Grande Guerre, Stéphane Audoin-Rouzeau, *La guerre des enfants, 1914–1918 : Essai d'histoire culturelle*, Paris, Armand Colin, 1993 ; Manon Pignot, *Allons enfants de la patrie. Génération Grande Guerre*, Paris, Seuil, 2012 ; Miranda Sachs, « War through the Eyes of the Child: Children Remember the German Occupation of Northern France, 1914–18 » dans Broch et Carrol (dir.), *France in an Era of Global War...*, *op. cit.*, p 13-30.

les enfants dans l'Europe occupée[93]. Deborah Dwork ou encore Patricia Heberer ont étudié dans leur globalité ceux qui constituent les victimes archétypales du nazisme : les enfants juifs[94]. D'autres travaux ont porté une attention toute particulière au déracinement et au déplacement, on pense notamment à ceux de Joanna Sliwa qui portent sur le passage d'enfants polonais dans le ghetto, à ceux d'Andrea Hammel et de Judith Tydor Baumel-Schwartz sur les évacuations d'enfants allemands et autrichiens en Grande-Bretagne (*Kindertransports*) ou encore à ceux de Laura Lee-Downs sur les évacuations d'enfants britanniques des villes vers les campagnes[95]. Si le regard de l'adulte est omniprésent, tous ces travaux cherchent à sortir l'enfant du silence et à écrire une histoire de la guerre où l'enfant apparaît à la fois « comme victime et comme acteur[96] », notamment dans sa capacité à s'adapter (parfois mieux que les adultes) et à se réapproprier la violence.

La sortie de guerre des enfants suscite également un intérêt grandissant. À la sortie de la guerre, l'enfant est l'objet d'une concurrence féroce entre aspirations nationalistes et internationalistes. L'historiographie récente s'est surtout attachée à mettre en lumière les luttes des adultes menées au nom de l'intérêt supérieur de l'enfant. Tara Zahra a ainsi magistralement démontré comment la définition même de l'enfance et le développement de théories pédagogiques ne peuvent être appréhendés sans la chronologie de la (re)construction des État-nations, de la Guerre froide et de

---

[93] Nicholas Stargardt, « Jeux de guerre. Les enfants sous le régime nazi », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 89, 1, 2006, p. 61-76 ; Nicholas Stargardt, *Witnesses of War: Children's Lives Under the Nazis*, New York, Alfred A. Knopf, 2006.

[94] Deborah Dwork, *Children with a Star: Jewish Youth in Nazi Europe*, New York, Vail-Ballou Press, 1999 ; Patricia Heberer, *Children during the Holocaust*, Lanham, AltaMira Press, 2011.

[95] Joanna Sliwa, « Coping with Distorted Reality: Children in the Kraków Ghetto », *Holocaust Studies: A Journal of Culture and History*, 16, 1-2, 2010, p. 177-202 ; Andrea Hammel et Bea Lewkowicz (dir.), *The Kindertransport to Britain 1938/39: New Perspectives*, Amsterdam, New York, Brill Rodopi, 2012 ; Judith Tydor Baumel-Schwartz, *Never Look Back: The Jewish Refugee Children in Great Britain, 1938-1945*, West Lafayette, Purdue University Press, 2012 ; Laura Lee-Downs, « 'A very British Revolution?' L'évacuation des enfants citadins vers les campagnes anglaises, 1939 – 1945 », *Vingtième siècle*, 89, 1, 2006, p. 47-60 ; Laura Lee-Downs, « Les évacuations d'enfants en France et en Grande-Bretagne (1939-1940) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 66, 2, p. 413-448 ; voir également la partie « The Holocaust Ghetto and Camp Battlegrounds: Imprisonment, Activism and Forced Labour » dans Simone Gigliotti et Monica Tempian (dir.), *The Young Victims of the Nazi Regime. Migration, the Holocaust and Postwar Displacement*, Londres, Bloomsbury Publishing, 2016.

[96] Audoin-Rouzeau, « Enfances en guerre au 20e siècle… », art. cit., p. 4.

l'affirmation des droits humains[97]. Selon l'historienne américaine, les ambitions d'homogénéisation ethnique et le « plan Marshall psychologique » des adultes qui prennent en charge les enfants – qu'ils soient politiciens, travailleurs sociaux et humanitaires ou agents d'immigration – ont durablement renforcé « les hiérarchies entre donneurs et bénéficiaires de l'aide humanitaire, entre sociétés 'modernes' et 'sous-développées' » et « les inégalités dans les relations entre hommes et femmes, enfants et adultes[98]. » Zahra s'intéresse donc essentiellement à l'enfant en tant qu'objet de convoitise et de luttes idéologiques. Il en est de même pour les enfants survivants de la Shoah, d'ailleurs omniprésents dans son travail. Plusieurs travaux récents ont certes cherché à leur redonner une voix à travers les rares sources enfantines[99]. Sans ignorer l'influence de l'adulte, Boaz Cohen, Joanna B. Michlic ou encore Sharon Kangisser Cohen ont ainsi mobilisé des témoignages recueillis pendant ou immédiatement après la guerre qui donnent « un accès unique aux modes de pensée et aux émotions d'enfants qui sortaient à peine de la guerre et de l'Holocauste[100]. » Mais

---

[97] Tara Zahra, *The Lost Children. Reconstructing Europe's Families after World War II*, Cambridge, Londres, Harvard University Press, 2011 ; Tara Zahra, « 'A Human Treasure': Europe's Displaced Children Between Nationalism and Internationalism », *Past & present*, 210, 6, 2011, p. 332 -350 ; Tara Zahra, « Enfants et purification ethnique dans la Tchécoslovaquie d'après-guerre », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 66, 2, p. 449-477.

[98] Zahra, *The Lost Children...*, *op. cit.*, p. 241.

[99] Les témoignages ultérieurs de survivants qui étaient enfants ou adolescents pendant la Shoah sont par contre nombreux et ont un rôle essentiel dans la transmission de la mémoire; voir entre autres Elaine Saphier (dir.), *Out of Chaos: Hidden Children Remember the Holocaust*, Evanston, Northwestern University Press, 2013 ; Wiktoria Sliwowska (dir.), *The Last Eyewitnesses: Children of the Holocaust Speak vol. 2*, Evanston, Northwestern University Press, 2005.

[100] Joanna B. Michlic, « What Does a Child Remember? Recollections of the War and the Early Postwar Period among Child Survivors from Poland », dans Joanna B. Michlic (dir.), *Jewish Families in Europe, 1939–Present: History, Representation, and Memory*, Waltham, Brandeis University Press, 2017, p. 153 (voir l'ensemble des contributions de la partie « After the War: Rebuilding Shattered Lives, Recollecting Wartime Experiences ») ; Joanna Michlic, « Rebuilding Shattered Lives: Some Vignettes of Jewish Children's Lives in Early Postwar Poland » dans Ofer, Ouzan et Tydor Baumel-Schwartz (dir.), *Holocaust Survivors...*, p. 46-87 ; Joanna B. Michlic, « Who Am I? Jewish Children Search for Identity in Postwar Poland », *Polin: Studies in Polish Jewry*, 20, 2007 ; Joanna Michlic, « 'The War Began for Me after the War': Jewish Children in Poland, 1945-1949 » dans Jonathan Friedman (dir.), *The Routledge History of the Holocaust*, Londres, Routledge, 2011, p. 482-497; Joanna B. Michlic, « The Aftermath and After: Memories of Child Survivors of the Holocaust » dans Sarah Horowitz (dir.), *Lessons and Legacies X: Back to the Sources*, Evanston, Northwestern University Press, 2012, p. 141-189; Boaz Cohen et Rita Horvath, « Young Witnesses in the DP Camps: Childrens Holocaust Testimony in Context., *Journal of Modern Jewish Studies*, 11, 1, 2012, p. 103-125 ; Boaz Cohen, « The Children's Voice: Postwar Collection of Testimonies from Child Survivors of the Holocaust », *Holocaust and Genocide Studies*, 21, 1, 2007 ; Sharon Kangisser Cohen, « A Child's View: Children's Depositions of the Central Jewish Historical Commission (Poland) » dans Sharon Kangisser Cohen, Eva Fogelman, Dalia Ofer (dir.), *Children in the Holocaust and its Aftermath: Historical and Psychological Studies of the Kestenberg Archive*, New York, Oxford, Berghahn Books, 2017, p. 43-61

l'historiographie porte essentiellement sur leur place dans l'agenda, notamment sioniste, de la sortie de guerre et sur les tentatives des adultes de penser le « retour à la normale » des jeunes rescapés. Les travaux de Lynne Taylor sur les camps DP de la zone d'occupation américaine en Allemagne[101], de Katy Hazan sur les maisons d'enfants en France[102], de Mary Fraser Kirsch sur Israël et la Grande-Bretagne[103] ou encore ceux de Daniella Doron sur la redéfinition de l'institution familiale après la Shoah[104], brossent un portrait global de la prise en charge de la jeunesse juive européenne[105]. À l'instar de ces auteures, ma thèse souhaite contribuer à la compréhension des destins des enfants juifs après 1945 comme un « évènement mondial » et un « phénomène complexe, transnational, élément d'une histoire connectée[106]. »

2. Construction de la recherche

A. Délimitation du sujet

La période, les espaces et les acteurs

Avant de justifier le choix de la période, des espaces et des axes problématiques, plusieurs précisions terminologiques s'imposent. La première concerne le mot « juif » et l'emploi ou non de la majuscule, le premier cas « [semblant] exprimer plutôt

---

; voir également Audrey Kichelewski et Judith Lindenberg, « 'Les enfants accusent'. Témoignages d'enfants survivants dans le monde polonais et Yiddish » dans Ivan Jablonka (dir.), *L'Enfant-Shoah*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014, p. 33-50.

[101] Lynne Taylor, *In the Children's Best Interests: Unaccompanied Children in American-Occupied Germany, 1945-1952*, Toronto, University of Toronto Press, 2017.

[102] Katy Hazan, *Les Orphelins de la Shoah. Les maisons de l'espoir (1944-1960)*, Paris, Les Belles Lettres, 2000 ; Katy Hazan, « Récupérer les enfants cachés : un impératif pour les œuvres juives dans l'après-guerre », *Archives Juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, 37, 2, 2004, p. 16-31.

[103] Mary Fraser Kirsh, *The Lost Children of Europe: Narrating the Rehabilitation of Child Holocaust Survivors in Great Britain and Israel*, thèse de doctorat en histoire, Madison, University of Wisconsin, 2012.

[104] Daniella Doron, « In the best interest of the child: family, youth, and identity in postwar France, 1944-1954 », thèse de doctorate en histoire, New York, New York University, 2009 ; Daniella Doron, Jewish Youth and Identity in Postwar France. Rebuilding Family and Nation, Bloomington, Indiana University Press, 2015 ; Daniella Doron, « 'A Drama of Faith and Family': Familialism, Nationalism and Ethnicity among Jews in Postwar France », *Journal of Jewish Identities*, 4, 2, 2011, p. 1-27.

[105] Voir également la partie « Enfances d'après-guerre » de Jablonka (dir.), *L'enfant-Shoah*, *op. cit.* et la partie 3 « Postwar Displacement 'War Childhoods' in an Unforgiving World: Memory, Rehabilitation and Silence » de Gigliotti et Tempian (dir.), *The Young Victims of the Nazi Regime...*, *op. cit.*

[106] Jablonka (dir.), *L'enfant-Shoah*, *op. cit.* p. 12.

l'appartenance à un groupe ethnique », le second « l'appartenance à une communauté religieuse[107]. » En France, cette question est sujet à débat[108]. Elle ne se pose cependant pas en anglais, le mot « Jewish » comportant toujours une majuscule. Tout en reconnaissant la diversité des appartenances nationales des orphelins et de leur rapport à leur judéité[109], l'emploi de la majuscule semble s'imposer non seulement parce que ces jeunes ont été persécutés par les nazis pour leur appartenance à la « race juive » mais aussi parce que beaucoup d'organisations qui les prennent en charge tendent, on va le voir, à reconnaître l'existence d'une « nationalité juive » à part entière[110]. Dans une moindre mesure, l'emploi du terme « communauté » est également sujet à débat, à la fois dans les sciences sociales et dans le langage commun[111]. Il est souvent utilisé pour parler d'une ville[112], plus rarement d'un pays[113]. À l'inverse, le terme est courant dans les milieux anglophones (« community » parfois « Jewry ») mais aussi québécois (« communauté juive canadienne », « communauté sépharade », etc.[114]). Dans le cadre de ma thèse, il a principalement été utilisé pour désigner les Juifs canadiens et américains, bien que ces deux « communautés » soient très hétérogènes, et celui de « communautés locales » a été utilisé pour caractériser les milieux juifs européens.

---

[107] Le texte précise d'ailleurs que « l'usage de la majuscule tend, cependant, à se généraliser » ; voir la définition de « juif, juive » sur le Trésor de la langue française (http://stella.atilf.fr consulté le 29 août 2017).

[108] Martin Messika, « Politiques de l'accueil. Etats et associations face à la migration des juifs d'Afrique du Nord en France et au Canada des années 1950 à la fin des années 1970 », thèse de doctorat en histoire, Montréal, l'Université du Québec à Montréal, Paris, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2016, p. 36-39 ; Muriel Pinchon, *Les Français juifs, 1914-1950: récit d'un désenchantement*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2009, p. 14 ; J. Lévi, « La majuscule du substantif Juif », *L'Express*, 6 avril 2006 (http://www.lexpress.fr/informations/la-majuscule-du-substantif-juif_670473.html consulté le 29 août 2017).

[109] Le terme judéité peut être défini comme « la manière subjective dont les Juifs la vivent », Messika, « Politiques d'accueil… », *op. cit.*, p. 36. Voir aussi Albert Memmi, *Portrait d'un Juif*, Paris, Gallimard, 1962, p. 16-17.

[110] Voir le chapitre 8 de ma thèse.

[111] Voir notamment Lucienne Germain et Didier Lassalle (dir.), *Communauté(s), communautarisme(s): aspects comparatifs*, Paris, L'Harmattan, 2008.

[112] Voir par exemple Klaus Weber, « La philanthropie des Rothschild et la communauté juive de Paris au XIXe siècle », *Archives Juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, 44, 1, 2011, p. 17-36.
Romain Dupré, « La Communauté juive de Reims des années 1930 à la fin des années 1940 », mémoire de maîtrise en histoire, Reims, Université de Reims, 2008.

[113] Le terme « communauté juive » est ainsi employé par Michel Wieviorka pour la France mais l'auteur insiste sur la nécessité de conduire l'analyse au niveau national « mais aussi et surtout, localement, là où la réalité du fait communautaire est massive »; Michel Wieviorka, *La tentation antisémite. Haine des Juifs dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, 2005.

[114] Yolande Cohen, « Juifs au Maroc, Séfarades au Canada. Migrations et processus de construction identitaire », *Archives Juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, 43, 2, 2010, p. 132-144.

Enfin, le terme « organisation » a été préféré afin d'englober des réalités juridiques diverses (« association », « organisme » ou encore « organisation non-gouvernementale »[115]) et ceux de « survivant » et « rescapé » ont été utilisés sans distinction, bien que le premier soit privilégié dans l'historiographie francophone[116]. La question de terminologie la plus délicate réside cependant ailleurs.

En effet, comment nommer celles et ceux qui accompagnent l'orphelin tout au long de sa migration ? Dans les sources du CJC et de l'AJDC, on trouve les termes de « worker », « case worker » ou encore « social worker ». L'historiographie anglophone sur l'humanitarisme et les réfugiés utilise également « relief worker », « aid worker » ou « humanitarian worker ». Dans ma thèse, « travailleuses humanitaires » est employé pour désigner le personnel présent dans les camps DP. « Travailleuses sociales » est utilisé pour désigner celui œuvrant auprès des communautés juives locales, en France, en Angleterre ou en Tchécoslovaquie par exemple. Dans le contexte européen, ces termes sont toujours employés au féminin. Dans le contexte canadien, le terme « travailleurs sociaux » est employé au masculin, bien que les travailleuses sociales soient majoritaires, à seul fin d'alléger le texte. Le terme « responsables » est utilisé pour désigner les cadres, administrateurs et dirigeants des organisations, l'autonomie professionnelle des « travailleuses sociales et humanitaires » vis-à-vis de leurs « responsables » étant, on va le voir, une des zones d'ombre du dossier individuel. Le terme « collaborateurs » est également utilisé, surtout dans le contexte canadien, pour désigner les organisations et les individus directement impliqués dans le projet auprès du CJC. Enfin, le terme « adultes » a été employé pour désigner l'ensemble des personnes (les travailleuses sociales et humanitaires, les bénévoles, les responsables associatifs, les agents d'immigration et

---

[115] Messika, « Politiques d'accueil… », *op. cit.*, p. 18-19.

[116] Sur la « différence subtile » entre les deux termes en français et la difficulté de la traduire, voir Anneleen Spiessens, « Voicing the Perpetrator's Perspective. Translation and Mediation in Jean Hatzfeld's Une Saison de machettes », Moira Inghilleri, Sue-Ann Harding (dir.), *Translation and Violent Conflict*, Londres, New York, Routledge, 2010, p. 331 ; le terme de survivant est compris dans une acceptation large ; voir Sergio DellaPergola, « Jewish Shoah Survivors: Neediness Assessment and Resource Allocation » dans Ofer, Ouzan et Tydor Baumel-Schwartz (dir.), *Holocaust Survivors…*, p. 299.

le personnel médical mais aussi les proches majeurs) avec qui les jeunes rescapés interagissent.

Le choix du titre demande également à être clarifié : « 'Une nouvelle vie dans un nouveau pays.' Trajectoires d'orphelins de la Shoah vers le Canada (1947-1952). » La citation est une formule que l'on retrouve dans de nombreux dossiers individuels. Elle a justement été choisie pour sa redondance qui illustre le formatage des dossiers mais aussi parce qu'elle exprime les espoirs de renouveau, de rupture avec le passé et de « retour à la normale » que suscite l'idée d'un départ au Canada chez les orphelins et chez les adultes qui les accompagnent. Le choix de mettre en avant les « orphelins » et leurs « trajectoires[117] » a été fait parce qu'ils constituent le fil rouge de ma thèse autour duquel se développent plusieurs histoires : une histoire des circulations migratoires des orphelins (dont rend compte le terme « vers » qui souligne le caractère dynamique et transnational de leur migration) et de leurs interactions avec les adultes. Enfin, les dates de début et de fin du *War Orphans Project* (1947-1952) ont été retenues afin de faire ressortir le moment où les trajectoires ont été mises en récit, principalement à travers les dossiers. Il n'en reste pas moins que les années de guerre sont omniprésentes et que le propos s'ouvre aussi sur une réflexion sur l'archive et sur la mémoire du projet qui étend considérablement les bornes chronologiques de ma recherche.

Les archives d'une « organisation d'organisations »

Les sources mobilisées dans le cadre de ma thèse sont principalement celles du CJC et de l'AJDC. L'AJDC a joué un rôle déterminant dans le projet et la plupart des dossiers individuels des orphelins ont été constitués par des travailleuses sociales et humanitaires qui en relèvent. Ses archives se trouvent à New York et à Jérusalem et abritent une des plus importantes collections en histoire juive contemporaine. L'ensemble des fonds concernant la période 1945-1954 ont été numérisés et sont

[117] Le terme de trajectoire a été préféré à ceux de biographie, d'histoire ou de parcours de vie, de cursus biographique ou à celui plus neutre de « devenir biographique », utilisé par le sociologue Jean-Claude Passeron. Les termes « parcours » ou « itinéraires » sont cependant parfois utilisés afin d'alléger le texte ; Jean-Claude Passeron, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, 33, 1989, p. 3-22.

consultables depuis janvier 2015 via une base de données en ligne[118]. Un dossier est consacré au *War Orphans Project* et aux négociations qui l'ont précédé (« Canada, Immigration of Children, 1946-1950 »). D'autres contiennent de la correspondance entre les responsables du CJC et les bureaux de l'AJDC à New York, Paris et Varsovie notamment, qui s'est avérée essentielle pour saisir les divergences des deux organisations dans leur vision de l'engagement humanitaire en Europe (« Canada, Immigration of Children, 1946-1950 » ; « Canada, Immigration, 1946-1950 » ; « Canada, United Jewish Relief Agencies, 1945-1950, 1957 » ; « Canada, Canadian Jewish Congress, 1945-1953 » ; « Correspondence (outgoing and incoming) with the Canadian Jewish Congress in Montreal, the United Jewish Refugee Relief & War Agencies of Canada, and the Jewish Immigrant Aid Society of Canada in Toronto »).

La majorité des sources mobilisées dans le cadre de cette recherche proviennent du CJC et se trouvent aux Archives juives canadiennes Alex Dworkin à Montréal[119]. Mais le CJC est une structure singulière. Si la position de l'équipe dirigeante prédomine, les voix sont plurielles au sein de cette « organisation d'organisations[120]. » Deux principaux fonds ont été consultés : celui du CJC et celui de l'United Jewish Relief Agency (UJRA). Dans les fonds du CJC, on trouve une série uniquement consacrée au *War Orphans Project* (CJC – Series Za [1947-6-49] – Children's movement 1947) qui réunit la correspondance de différents cadres de l'organisation avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la prise en charge des orphelins en Europe. Les dossiers généraux pour la période allant de 1945 à 1948 et l'ensemble des sous-dossiers traitant de la question de l'immigration d'enfants (CJC-CENT Série Ca boîte 29 General Files) ont également été dépouillés. Ce fond contient aussi plusieurs séries qui renferment des notes manuscrites et une partie de la correspondance des principaux représentants du CJC qui ont coordonné la recherche et la sélection des orphelins en Europe. Dans les fonds de l'UJRA, organisation à travers laquelle le CJC finance et organise le projet, on trouve une longue série sur le *War Orphans Project* classée par

[118] http://search.archives.jdc.org/

[119] https://www.cjarchives.ca/ ; une partie de ces archives ont été numérisées et sont disponibles via le site du *Canadian Jewish Heritage Network* (www.cjhn.ca).

[120] Harold Troper, *The Defining Decade: Identity, Politics, and the Canadian Jewish Community in the 1960s*, Toronto, University of Toronto Press, 2010, p. 178.

sujet (UJRA Collection, War Orphans Project, série Ca Subject Files). Les *Inter-Office Information Bulletins* (I.O.I), notices résumant presque quotidiennement l'activité de l'UJRA et du CJC, ont aussi été consultées dans leur intégralité à partir de leur création en octobre 1946 jusqu'à la fin août 1948. Surtout, le fond de l'UJRA contient la série Cb qui constitue la principale source de ma thèse : les dossiers individuels de demande de visa des orphelins.

Le dossier individuel, objet pluriel

L'ensemble des dossiers des orphelins ayant obtenu un visa dans le cadre du projet ont été dépouillés. Une liste du CJC recense 1121 individus. Plusieurs doublons et dossiers d'enfants qui semblent être partis au Canada en dehors du projet ont été supprimés pour un total final de 1115 dossiers acceptés[121] et 217 dossiers refusés ou abandonnés qui ont également été conservés sans qu'il soit possible d'expliquer leur présence dans les archives, le nombre de candidatures rejetées étant bien plus élevé[122]. Plusieurs formulaires existent mais deux modèles dominent, celui de l'IRO et celui de l'AJDC. Ils comportent une présentation de l'orphelin, de sa famille et ses potentiels proches survivants, de son expérience en temps de guerre, une description physique, un dossier médical et une photo, enfin des renseignements sur son niveau d'éducation et son projet professionnel. On y trouve également différentes sections sur l'attitude de l'orphelin par rapport à son possible départ au Canada et finalement des recommandations du travailleur social qui a mené l'entretien, notamment concernant le placement en famille. Ils ont été constitués par des travailleuses sociales et humanitaires de l'AJDC, de l'IRO ainsi que de plusieurs organisations juives européennes comme l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE) ou le Service Social des Jeunes (SSJ) en France, l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre (AIVG) en Belgique, le *Jewish Refugees Committee* (JRC) en Angleterre ou encore le *Mosaika Forsamlingen* (MF) en Suède. Ils sont ensuite validés par une représentante du CJC ou de l'AJDC avant d'être remis à un agent d'immigration canadien. L'immense

[121] Plusieurs doublons et dossiers d'enfants qui ont finalement immigré au Canada en dehors du projet ont été supprimés. Lappin parle de 1116 orphelins. Martz avance le chiffre de 1123 que Goldberg semble avoir repris à son compte.

[122] Seuls le prénom et la première lettre du nom de famille sont indiqués. Les références d'archive comportent la date de signature du dossier et le numéro de la boîte dans laquelle il se trouve.

majorité des formulaires sont rédigés en anglais. Certains sont en français et, plus rare encore, en hongrois ou en tchèque et accompagnés d'une traduction.

Sources mais aussi, par moments, « objets d'étude à part entière[123] », ils invitent à analyser les pratiques des nombreux protagonistes impliqués dans leur constitution et qui laissent leur trace à travers les documents annexes accumulés à différents moments du parcours de l'orphelin[124]. Ce dernier y est mis en récit par des adultes qui cherchent non seulement à établir son « identité de papier » mais aussi à cerner sa personnalité. Les dossiers donnent à voir la manière dont les travailleuses sociales et humanitaires perçoivent l'orphelin et retranscrivent sa trajectoire mais aussi et surtout « la force des institutions » et, en filigrane, « les formes de résistance ou d'évitement développées par les individus[125]. » Mais l'usage des dossiers ne peut se limiter à mettre en lumière et à déconstruire les discours et les pratiques des adultes. Tout en gardant à l'esprit la fragilité de son contenu, le dossier peut aussi renseigner sur la trajectoire du jeune rescapé et faire ressortir la chronologie de *sa* guerre et de *sa* sortie de guerre. Les données suivantes ont été relevées pour l'ensemble de la cohorte et saisis dans Excel :

- la date et le pays de naissance
- la nationalité
- la date de la séparation avec la mère et les raisons de la séparation
- la date de la séparation avec le père et les raisons de la séparation
- le lieu de résidence au début de la guerre
- le lieu de résidence au moment de sa libération
- la situation de l'orphelin après un possible déplacement (retour dans son pays d'origine, attente, départ ailleurs)
- le lieu de résidence au moment de la rédaction du dossier

---

[123] Ludivine Bantigny et Jean-Claude Vimont, « Observer les observateurs. Les dossiers personnels et leurs usages en histoire » dans Ludivine Bantigny et Jean-Claude Vimont (dir.), *Sous l'oeil de l'expert. Les dossiers judiciaires de personnalité*, Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2010 p. 8.

[124] Sur les usages du dossier en histoire, voir notamment Franca Iacovetta et Wendy Mitchinson (dir.), *On the Case: Explorations in Social History*, Toronto, University of Toronto Press, 1998 ; Claire Zalc, *Dénaturalisés. Les retraits de nationalité sous Vichy*, Paris, Seuil, 2016 ; Laure Fourtage, « Regards croisés sur le travail social juif. Historiens et praticiens face aux dossiers personnels », *Hommes & Migrations*, 1312, 4, 2015, p. 130-132.

[125] Aude Béliard et Émilie Biland, « Enquêter à partir de dossiers personnels. Une ethnographie des relations entre institutions et individus » *Genèses*, 70, 1, 2008, p. 106.

À cela s'ajoutent des renseignements portés à partir de documents ultérieurs joints au dossier :

- le moyen de transport lors du trajet au Canada
- la date d'arrivée au Canada
- la première ville dans laquelle l'orphelin a été envoyé et placé en famille d'accueil

Le traitement sériel des dossiers a permis de reconstruire la chronologie du projet et de dessiner une première topographie des circulations migratoires des orphelins. Tout en procédant à la saisie, j'ai aussi relevé des passages de dossiers qui ont alimenté l'analyse qualitative. Un échantillon « Trajectoires » a ensuite été constitué à partir d'un tiers des dossiers (un dossier sur trois en suivant l'ordre alphabétique dans lequel les dossiers ont été conservés) afin d'affiner cette connaissance minimale de l'ensemble du groupe. Les lieux de résidence de l'orphelin depuis 1939 jusqu'à la rédaction du dossier ont été saisis, principalement à partir des sections « Persons or institutions assuming care of the child[126] » et « Child's story since separation » des formulaires de l'IRO et de la section « History of the Child » des formulaires de l'AJDC. Cet échantillon fait ressortir les parcours les plus redondants mais aussi ceux plus exceptionnels. Il permet aussi de dépasser la linéarité qui prévaut souvent dans les monographies familiales et les récits de migration et de faire apparaître les stratégies migratoires de certains individus.

[126] On remarquera l'usage du terme « care » bien que cette section comprenne les camps de concentration, les ghettos, etc.

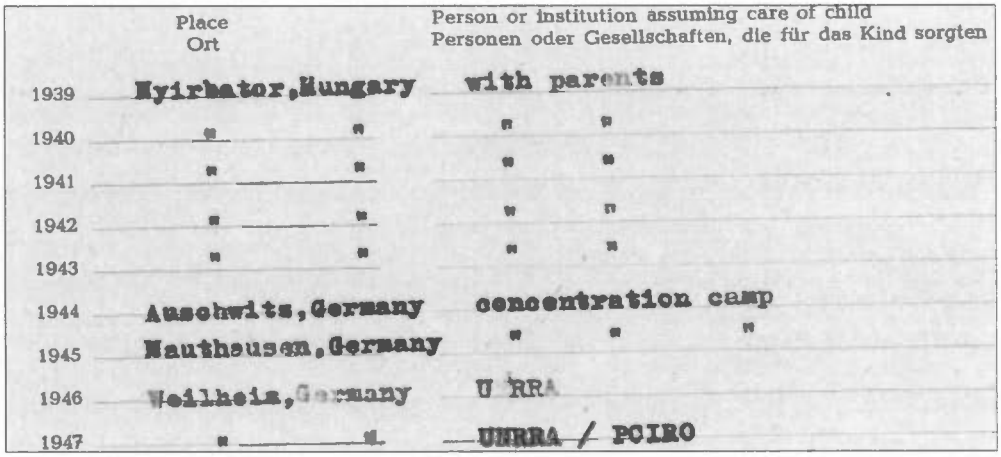

	Place Ort	Person or institution assuming care of child Personen oder Gesellschaften, die für das Kind sorgten
1939	Nyirbator,Hungary	with parents
1940	" "	" "
1941	" "	" "
1942	" "	" "
1943	" "	" "
1944	Auschwits,Germany	concentration camp
1945	Mauthausen,Germany	" " "
1946	Weilheim,Germany	U RRA
1947	" "	UNRRA / PCIRO

Figure 1 : « Person or institution assuming care of child » (formulaire IRO)

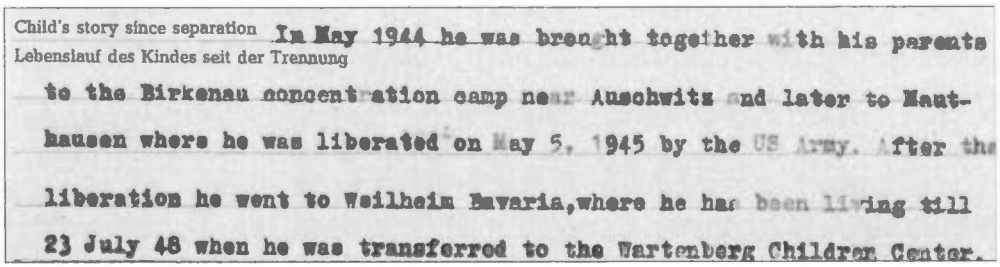

Child's story since separation
Lebenslauf des Kindes seit der Trennung

In May 1944 he was brought together with his parents to the Birkenau concentration camp near Auschwits and later to Mauthausen where he was liberated on May 5, 1945 by the US Army. After the liberation he went to Weilheim Bavaria,where he has been living till 23 July 48 when he was transferred to the Wartenberg Children Center.

Figure 2 : « Child's story since separation » (formulaire IRO)

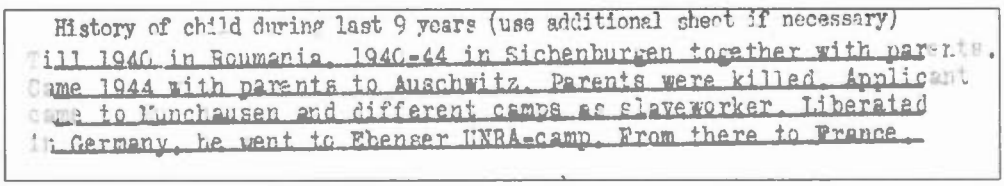

History of child during last 9 years (use additional sheet if necessary)
Till 1940 in Roumania. 1940-44 in Sichenburgen together with parents. Came 1944 with parents to Auschwitz. Parents were killed. Applicant came to Munchausen and different camps as slaveworker. Liberated in Germany, he went to Ebenser UNRA-camp. From there to France.

Figure 3 : « History of the child » (formulaire AJDC)

Au-delà de la reconstitution des trajectoires, les dossiers permettent aussi et surtout d'analyser les pratiques des adultes et les contraintes qui régissent leur travail. Afin d'appréhender l'orphelin en tant que construction des adultes, il s'est d'abord agi d'abord d'identifier le profil type de l'individu parti au Canada dans le cadre du projet. Pour ce faire, d'autres données ont été relevées pour l'ensemble du groupe :

- le rapport à la religion (en particulier si l'individu est pratiquant ou non)
- les langues parlées
- l'éducation
- le projet professionnel

Un deuxième échantillon « Personnalité » a été constitué à partir d'un dossier sur quatre. Le vocabulaire pour décrire l'orphelin a été relevé, surtout dans les sections « Personality of the Child » des formulaires de l'AJDC et dans les sections « Welfare's worker recommendations regarding placement plans for child », « Child's attitude about going to Canada » et « What placement plans does child want made in Canada ? » des formulaires de l'IRO.

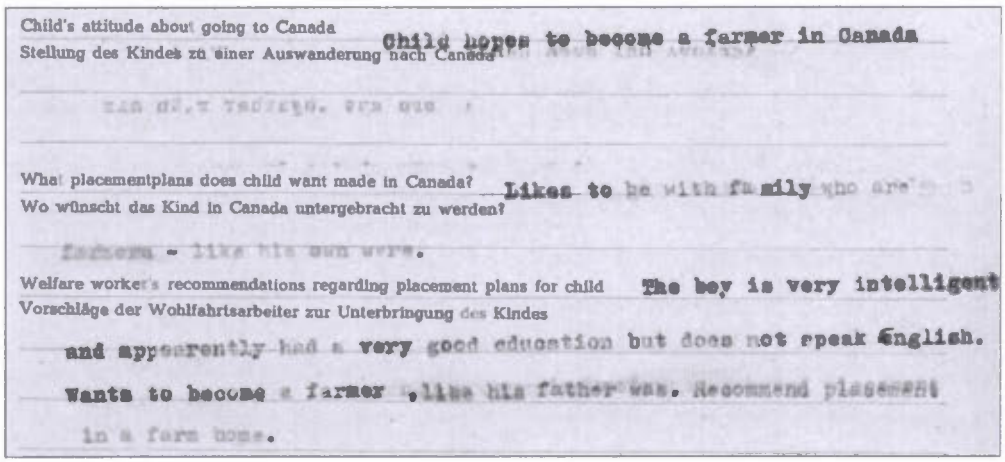
Child's attitude about going to Canada
Stellung des Kindes zu einer Auswanderung nach Canada? Child hopes to become a farmer in Canada

What placementplans does child want made in Canada? Likes to be with family who are
Wo wünscht das Kind in Canada untergebracht zu werden?
farmers - like his own were.

Welfare worker's recommendations regarding placement plans for child The boy is very intelligent
Vorschläge der Wohlfahrtsarbeiter zur Unterbringung des Kindes
and apparently had a very good education but does not speak English.
Wants to become a farmer ,like his father was. Recommend placement
in a farm home.

Figure 4 : « Child's attitude about going to Canada », « What placement does child want made in Canada » et « Welfare worker's recommandations regarding placement plans for the child » (formulaire IRO)

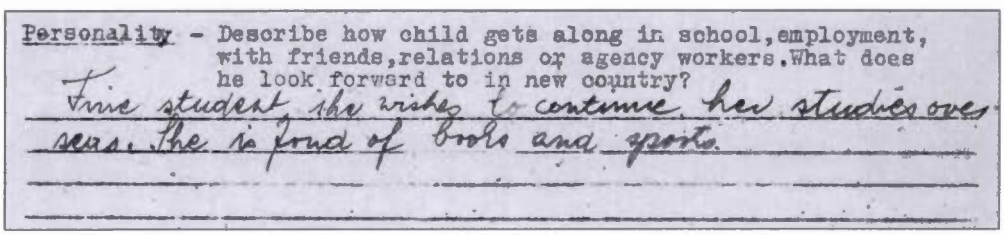
Personality - Describe how child gets along in school, employment, with friends, relations or agency workers. What does he look forward to in new country?
Fine student she wishes to continue her studies overseas. She is fond of books and sports.

Figure 5 : « Personality » (formulaire AJDC)

L'analyse qualitative du vocabulaire utilisé reflète à la fois la perception des adultes (quelle image ils se font de l'expérience de la persécution de l'orphelin, comment ils envisagent son « retour à la normale »), les contraintes qui entourent le projet (quels profils sont le plus fréquemment mis en avant et pourquoi) et les stratégies de présentation de soi des orphelins (comment ils parviennent à adapter leur discours en fonction de leur perception des attentes des adultes). L'analyse des dossiers est donc multiple. Elle a permis de reconstituer la trame biographique de l'individu, de mettre au jour la manière dont les adultes la perçoivent et la retranscrivent mais aussi de saisir

la capacité d'agir de l'orphelin dans ce processus de construction identitaire. Les dossiers doivent certes avant tout être appréhendés comme des mises en récit par un tiers. Ils laissent néanmoins apparaître en filigrane, si ce n'est le « regard direct[127] » de l'orphelin, des « éclats de réel capables de renseigner sur [sa] souffrance, mais aussi sur [sa] résistance[128]. »

B. Axes problématiques

Une histoire des circulations migratoires des jeunes survivants de la Shoah

En 2008, Atina Grossmann remarquait que, pour les chercheurs comme pour les survivants, les « années de transition » de la sortie de guerre ont souvent été « mises entre parenthèse » et « éclipsées » par la Shoah et par la création d'Israël[129]. La même année, Jessica Reinisch notait, à propos de l'épisode DP, qu'il « était assis entre deux chaises[130] », coincé entre l'historiographie de la Seconde Guerre mondiale et celle de la Guerre froide. Dix ans plus tard, le constat des deux historiennes se vérifie toujours en partie. En dépit des nombreux travaux menés, ces « années de transition » restent toujours « entre parenthèses ». C'est particulièrement frappant dans les ouvrages qui traitent du projet ou dans les entretiens des orphelins eux-mêmes. La période allant de la fin de la guerre au départ pour le Canada, ce trait d'union entre l'expérience traumatique de la guerre et la « nouvelle vie dans un nouveau pays», en est souvent absente. Les témoignages ultérieurs des orphelins ne s'y attardent que très peu et ne mentionnent que brièvement les conditions du départ et l'arrivée au Canada. Principalement à partir des dossiers individuels, ma thèse souhaite faire ressortir les allers-retours, les détours, les irrégularités, ces « sentiers invisibles[131] » de la migration dont la complexité et l'hétérogénéité sont incompatibles avec le besoin de « cohérence » et « d'une linéarité téléologique des parcours, orientés vers la direction

---

[127] Emmanuel Le Roy Ladurie, *Montaillou : village occitan de 1294 à 1324*, Paris, Gallimard, 1975, p. 9.
[128] Bantigny et Vimont, « Observer les observateurs… », art. cit. p. 8.
[129] Grossmann, *Jews, Germans, and Allies…*, *op. cit.*, p. 4.
[130] Reinisch, « Introduction: Relief work in the aftermath of war », art. cit., p. 372.
[131] Paul-André Rosental, *Les sentiers invisibles. Espaces, familles et migrations dans la France du XIXe siècle*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1999.

finale[132]. » Ce faisant, elle contribue à une histoire totale des circulations migratoires[133] des survivants de la Shoah et répond ainsi à l'appel d'Ivan Jablonka de sortir du cadre national pour appréhender le « destin des enfants juifs après 1945 » comme un phénomène qui « outrepasse à la fois les frontières de leur pays et celles des communautés juives[134]. »

L'ambition de ma thèse ne se limite cependant pas à dessiner une topographie de ces circulations. Par une variation des échelles, elle prétend aussi reconstruire le « calendrier des options offertes[135] » aux orphelins et, conformément à l'ambition affichée par la micro-histoire de « restituer l'espace des possibles et des contraintes[136]. » En mettant en dialogue la chronologie du projet avec la conjoncture économique et politique des pays de résidence des jeunes rescapés mais aussi des pays qui sont alors les destinations privilégiées des survivants (la Palestine et les États-Unis principalement), ma thèse pose les jalons d'une analyse des stratégies migratoires des orphelins et des « causes » du départ qui récuse une lecture téléologique faisant de l'arrivée au Canada une évidence et un « choix rationnel[137]. » À quel moment et pourquoi ces orphelins ont-ils « choisi » de partir et pourquoi au Canada plutôt qu'ailleurs ? Par la reconstitution des parcours ayant eu lieu et de ceux qui auraient pu être possibles, ma thèse contribue dès lors à mieux comprendre comment les trajectoires migratoires des jeunes rescapés se sont construites au gré d'une chronologie particulière et d'influences diverses au niveau supra-étatique (les politiques de l'UNRRA et de l'IRO), au niveau étatique (les politiques migratoires et

---

[132] Claire Zalc, « Écrire l'histoire de trajectoires migratoires en changeant d'échelle. L'exemple des Juifs polonais à Lens (Pas-de-Calais) dans l'entre-deux-guerres », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, 22, 2011. p. 5 ; sur cette volonté de casser la linéarité des trajectoires migratoires, voir Nancy Green, *Repenser les migrations*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002.

[133] Sur la notion de « circulations migratoires » qui permet de dépasser celles trop statiques d'intégration ou d'établissement, utilisée lors de mon travail au sein du groupe de recherche Histoire, Femmes, Genre et Migrations de Yolande Cohen. Voir notamment Alain Tarrius, *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades des économies souterraines*, Paris, Balland, 2002 ; Simon Gildas, *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 2008.

[134] Jablonka (dir.), *L'enfant-Shoah*, *op. cit.*, p. 12.

[135] Novick, *L'Holocauste dans la vie américaine...*, *op. cit.*, p. 109-110.

[136] Tal Bruttmann, Ivan Ermakoff, Nicolas Mariot et Claire Zalc, « Changer d'échelle pour renouveler l'histoire de la Shoah » dans Tal Bruttmann, Ivan Ermakoff, Nicolas Mariot et Claire Zalc (dir.), *Pour une micro-histoire de la Shoah*, Paris, Seuil, 2012, p. 12.

[137] Zalc, « Écrire l'histoire de trajectoires migratoires en changeant d'échelle… », art. cit., p. 8.

d'accueil des réfugiés des pays que l'orphelin traverse), au niveau associatif (les politiques des organisations juives présentes en Europe) et au niveau de l'individu et de ses choix.

Une histoire des discours et des pratiques des adultes face à l'orphelin

Au-delà de renseigner les trajectoires des orphelins, les dossiers permettent aussi de saisir les pratiques et les discours des adultes qui les prennent en charge. Dans chaque formulaire, les travailleuses sociales et humanitaires s'efforcent de retranscrire le passé de l'orphelin, d'établir son expérience de la persécution, et de planifier sa « nouvelle vie dans un nouveau pays. » Deux appréhensions du jeune rescapé émergent de l'ensemble des dossiers : l'orphelin comme victime archétypique de la guerre et l'orphelin comme futur migrant. Ces deux figures stéréotypées révèlent comment les adultes, en constituant le dossier du jeune rescapé, envisagent son « retour à la normale » et insistent sur les vertus salvatrices du travail et de l'environnement familial ou encore sur la nécessité de restaurer les identités de genre traditionnelles. Ils produisent ainsi un discours singulier sur la norme qui emprunte à la fois à la philosophie du *relief* et de la *rehabiliation* de l'UNRRA et l'IRO à celle de l'action sociale promue par les responsables du CJC et de l'AJDC.

La mise en récit de l'orphelin par les adultes ne peut cependant être appréhendée en termes purement idéologiques. Elle est aussi révélatrice des contraintes qui entourent le projet. Le dossier devient alors « lieu d'observation des pratiques[138] » des adultes qui accompagnent l'orphelin tout au long de sa trajectoire, celles de l'administration qui catégorise et assigne des identités, celles des autorités canadiennes et des responsables du CJC qui excluent les candidats à l'immigration qui ne correspondent pas à leurs exigences et enfin celles des travailleuses sociales et humanitaires qui s'efforcent de présenter les orphelins de façon à faciliter leur acceptation. Le dossier est appréhendé comme le produit des contacts – directs ou médiés – entre des candidats à l'immigration (les orphelins) et ceux que Franca

[138] Anne-Sophie Bruno, Philippe Rygiel, Alexis Spire, Claire Zalc, « Jugés sur pièces. Le traitement des dossiers de séjour et de travail des étrangers en France (1917-1984) », *Population*, 61, 5, 2006, p. 740.

Iacovetta appelle les *gatekeepers* (les responsables du CJC, les agents d'immigration et les médecins canadiens)[139]. Ma thèse participe donc d'une histoire de la politique migratoire canadienne au ras de la pratique administrative. Elle contribue aussi à une histoire de l'humanitarisme de la sortie de guerre, renforçant l'idée que cette période a servi de « laboratoire à des pratiques d'identification, de sélection et d'assistance qui ont depuis basculé dans le traitement contemporain des problèmes de réfugiés[140]. »

Enfin, si le dossier est avant tout une « affaire d'adultes[141] », il renseigne aussi sur l'orphelin, et ce au-delà de sa trajectoire. L'« obligation de se raconter[142] » qu'il sous-tend permet aussi de saisir des « éclats de réel[143] » sur sa souffrance et ses aspirations. Les récits de la séparation avec les parents, la narration de *leur* guerre, la justification du départ et les choix professionnels, laissent entrevoir le deuil et le traumatisme des jeunes rescapés ainsi que les espoirs que suscitent leur projet de départ. La lecture en creux des dossiers amène aussi à mettre au jour des stratégies de présentation de soi qui montrent comment les orphelins s'adaptent et résistent aux catégories construites par les adultes, influencent et sont influencés par cette « définition de soi administrative[144]. » Cette démarche est essentielle et contribue aux efforts récents d'« examiner les pratiques des migrants eux-mêmes[145] », d'écrire une histoire des réfugiés par le bas et surtout de sortir les enfants en guerre du « rôle singulièrement passif[146] » dans lequel ils ont été longtemps enfermés.

Une histoire de l'action du CJC en matière migratoire

De par les archives qui ont été mobilisées, c'est la voix des responsables du CJC qui domine dans ma recherche, l'histoire des orphelins s'écrivant principalement au

---

[139] Iacovetta, *Gatekeepers*, *op. cit.*, p. 14.
[140] Cohen, « Naissance d'une nation… », art. cit., p. 58.
[141] Rebecca Rogers, « Thiercé (Agnès). – Histoire de l'adolescence (1850-1914) », *Histoire de l'éducation*, 89, 2001 (http://histoireeducation.revues.org/864 mis en ligne le 14 janvier 2009, consulté le 10 août 2017).
[142] Didier Fassin, « La supplique. Stratégies rhétoriques et constructions identitaires dans les demandes d'aide d'urgence », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55, 5, 2000 p. 957.
[143] Bantigny et Vimont, « Observer les observateurs… », art. cit. p. 8.
[144] Xavier Crettiez et Pierre Piazza (dir.), *Du papier à la biométrie. Identifier les individus*, Paris, Presses Science Po, 2006, p. 20.
[145] Paul-André Rosental, « Migrations, souveraineté, droits sociaux. Protéger et expulser les étrangers en Europe du XIXe siècle à nos jours », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 66, 2, 2011, p. 352.
[146] Stargardt, « Jeux de guerre… », art. cit., p. 69.

prisme de l'action de l'organisation juive canadienne. À travers cette histoire institutionnelle, ma thèse a néanmoins l'ambition de contribuer à une histoire plus globale. A l'échelle du projet, il est en effet possible de mieux comprendre les relations des responsables du CJC avec les autorités canadiennes et de mettre au jour comment la venue des orphelins a représenté une occasion d'avancer l'agenda de réformes de l'organisation : accélérer la professionnalisation du travail social et de l'accueil des migrants afin de renforcer sa légitimité de porte-parole sur la question migratoire et sa position au sein de la communauté. Ma thèse participe aussi d'une histoire de l'engagement humanitaire, à l'échelle des parcours individuels des représentants juifs canadiens en Europe et à l'échelle de l'organisation. Dans son analyse de la politique migratoire canadienne, Gerald E. Dirks considère qu'il y a une « dichotomie philosophique fondamentale » visible à tous les échelons de la bureaucratie entre « *gatekeepers* » (gardiens) et « *facilitators* » (facilitateurs)[147]. Cette lecture a été transposée au projet afin d'analyser les pratiques des agents d'immigration canadiens et celles des responsables du CJC. La phase de sélection des orphelins en Europe témoigne qu'au ras de la pratique administrative, cette dichotomie est bien plus floue que ne l'affirme Dirks. Les responsables du CJC, et surtout leurs représentants sur le terrain, sont en effet à la fois *gatekeepers* et *facilitators*. Ils se font les relais des exigences des autorités canadiennes et excluent certains candidats mais cherchent parfois à négocier et à contourner des règles qu'ils jugent injustes et inadéquates. Cette ambiguïté reflète la vision pragmatique de l'engagement humanitaire du CJC : les objectifs nationaux de l'organisation (assurer la réussite du projet et contribuer ainsi à la normalisation de ses relations avec les autorités et au renforcement de sa position au sein de la communauté) l'emportent sur la responsabilité morale vis-à-vis des Juifs européens.

[147] « Les *gatekeepers* considèrent que leur travail consiste à appliquer rigoureusement des régulations qui mettent l'accent sur l'exclusion ou, tout au moins, sur une sélection sévère des personnes souhaitant venir au Canada. Les *facilitators* considèrent, quant à eux, qu'il est d'utilité publique de limiter les obstacles à l'immigration, et promeuvent des considérations humanitaires et une vision plutôt progressiste du processus d'immigration dans son intégralité », Gerald E. Dirks, *Controversy and Complexity: Canadian Immigration Policy During the 1980s*, Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1995, p. 144.

C. Annonce du plan

Ma thèse est organisée en quatre grandes parties. Il est d'abord apparu nécessaire de situer le projet dans l'histoire européenne des déplacements de population à la sortie de la guerre et des réponses politiques et humanitaires qui ont été apportées, notamment celles spécifiques concernant la prise en charge des enfants (**chapitre 1**), puis dans celle de la politique migratoire du Canada et de l'action du CJC (**chapitre 2**). Cet effort de contextualisation s'avère indispensable pour comprendre les négociations des responsables du CJC avec les autorités canadiennes et l'élaboration du projet (**chapitre 3**) ainsi que le déroulement et la chronologie de la phase de recherche et de sélection des orphelins en Europe (**chapitre 4**). La deuxième partie vise à reconstituer et à questionner les trajectoires de guerre (**chapitre 5**) et de sortie de guerre (**chapitre 6**) des orphelins à travers leurs dossiers individuels. Elle a l'ambition de dessiner une topographie globale de leurs circulations migratoires depuis la fin de la guerre jusqu'à la date de la rédaction de leur dossier. La troisième partie appréhende l'orphelin en tant que construction des adultes. Dans les dossiers, les travailleuses sociales et humanitaires s'efforcent de retranscrire le passé de l'orphelin, de planifier son intégration socio-économique future et de cerner sa personnalité. Leur mise en récit du jeune rescapé reflète à la fois la croyance en un retour rapide à la normale (**chapitre 7**) mais aussi l'influence des contraintes qui entourent le projet. La relative homogénéité des descriptions ne peut en effet être comprise sans revenir sur les processus de *catégorisation*, d'*exclusion* et de *présentation* et suppose de mettre en lumière comment l'orphelin s'y adapte et y résiste (**chapitre 8**). La dernière partie de ma thèse poursuit l'analyse au-delà du départ de l'orphelin. Elle s'attache à démontrer comment le CJC se sert du projet pour faire avancer son agenda de réformes et à identifier les difficultés que l'organisation a rencontrées lors de la prise en charge des jeunes rescapés (**chapitre 9**). Elle prolonge l'analyse des circulations migratoires des orphelins afin de dépasser l'idée que le Canada est le point final de leurs parcours et vise enfin à mettre en dialogue la rupture du contact entre l'individu et l'institution et la mémorialisation du projet (**chapitre 10**).

Première partie

Cette première partie articule différentes dimensions. Elle vise d'abord à inscrire le projet dans les déplacements de populations de la sortie de guerre et des réponses politiques et humanitaires qui y ont été apportées. L'initiative du CJC doit en effet être appréhendée au prisme de la crise des réfugiés sans précédent dans laquelle est plongée l'Europe et de l'action de l'IRO et de l'AJDC auprès de ces populations. Les circulations migratoires des orphelins et les pratiques des adultes qui les accompagnent reflètent à la fois la banalisation du déracinement et de l'exil, le développement de nouvelles formes de gestion et d'assistance aux réfugiés mais aussi l'émergence de discours singuliers sur l'enfance et son « retour aux normes » à la sortie de la guerre. Au Canada, le projet doit être situé dans l'histoire de l'immigration du pays et dans celle de sa communauté juive. Il est significatif de l'évolution des rapports des responsables du CJC avec les autorités canadiennes et tout particulièrement avec les fonctionnaires en charge des questions d'immigration.

À l'échelle du projet et de l'engagement individuel de ses protagonistes, il s'agit de revenir sur les négociations du CJC avec le gouvernement qui ont abouti à son autorisation et d'insister sur leur double objectif : répondre aux attentes des autorités fédérales, provinciales et de la protection de l'enfance et faire avancer un agenda de réformes spécifique afin de renforcer la position de l'organisation au sein de la communauté juive. Enfin, le déroulement de la phase de recherche et de sélection des orphelins en Europe révèle les rapports ambigus des représentants du CJC avec les autres protagonistes de la prise en charge de l'enfance juive, entre collaboration étroite et concurrence. Sa chronologie singulière doit être articulée avec différentes dimensions, un niveau associatif, celui de l'orientation des politiques du CJC et de ses collaborateurs et un niveau inter-étatique, celui de l'évolution politique en Palestine, aux États-Unis ou encore en Europe centrale et orientale. Cette articulation des dimensions permet de poser les jalons de l'analyse des trajectoires individuelles des orphelins et des pratiques des adultes qui les prennent en charge.

Chapitre 1 – L'Europe à la sortie de guerre

« The civilized world owes it to this handful of survivors to provide them with a home where they can again settle down and begin to live as human beings »
Earl G. Harrison, The Plight of the Displaced Jews in Europe (août 1945)

« For all the participants in the worldwide conflict, schemes of rehabilitation are under way; even for the Germans there are the benefits of the Marshall Plan; for the earliest and the most ravaged of the Nazi victims there are only the iron curtains of the displaced persons camps. »
Samuel L. Bronfman lors de son allocution pour Rosh Hachana (12 septembre 1947)[1]

Ayant l'ambition d'écrire l'histoire des trajectoires d'orphelins de la Shoah vers le Canada, cette recherche se pense des deux côtés de l'Atlantique. Par l'attention particulière portée sur les parcours de ces jeunes rescapés lors des toutes premières années de la sortie de guerre, elle est cependant résolument tournée vers l'Europe. Afin de bien appréhender le *War Orphans Project*, ses protagonistes (orphelins et adultes), son déroulement et sa place dans l'histoire canadienne et européenne, il est indispensable de situer le projet dans le contexte global de l'Europe à la sortie de guerre. L'autorisation gouvernementale intervient plus de deux ans après la fin du conflit mais le Vieux continent est toujours plongé dans une « paix violente[2] » et est confrontée à une crise humanitaire et morale sans précédent, la Seconde Guerre mondiale ayant entrainé des mouvements de population d'une ampleur inédite. Il s'agit d'abord de replacer le *War Orphans Project* dans ce véritable chamboulement démographique dont il faut mesurer l'ampleur statistique mais aussi l'impact psychologique. Les pratiques et les discours des adultes et les stratégies individuelles des orphelins ne peuvent en effet être comprises sans mettre en avant la multiplicité des expériences de déplacement et la banalisation du déracinement. Il est ensuite nécessaire de revenir sur l'action des principaux collaborateurs du CJC en Europe : l'IRO et l'AJDC. L'IRO (et avant elle l'UNRRA) mène un important travail de définition du réfugié et de la Personne Déplacée qui détermine largement comment le

[1] Samuel Bronfman (1891–1971) est l'une des personnalités juives canadiennes les plus influentes du XXe siècle. Il est président du CJC de 1939 à 1962.
[2] Gatrell, « Trajectories of Population Displacement in the Aftermaths of Two World Wars », art. cit., p. 5-7.

CJC envisage la prise en charge de l'orphelin. L'AJDC joue un rôle capital dans le projet canadien. Il faut interroger les pratiques de l'organisation juive américaine et son influence au sein des différents milieux juifs européens et canadiens afin de mieux appréhender le travail de son personnel auprès des orphelins et ses relations avec le CJC.

La troisième partie de ce chapitre est consacrée aux protagonistes de ma thèse : les orphelins juifs. À la sortie de guerre, ces derniers « connaissent divers destins[3]. » Certains retournent vivre avec les membres survivants de leur famille ou dans des familles d'accueil, d'autres sont placés dans des institutions, d'autres, enfin, émigrent. Il ne s'agit pas ici de souligner cette multiplicité d'expériences, mais de mettre en avant les principaux enjeux autour de la question de l'enfance. Les enfants et adolescents juifs étant devenus l'un des symboles de la destruction de la guerre et du renouveau de la sortie de guerre, les débats sont nombreux. Certains portent sur l'enfance en général, d'autres sont spécifiques à l'enfance juive : comment prendre en charge les enfants victimes de la guerre ? Comment remplacer les parents disparus ? Quel espace privilégier pour la reconstruction de l'individu ? Les réponses différant largement selon les milieux et les organisations, il est nécessaire de revenir sur les multiples approches mobilisées – familialistes et collectivistes. Ces débats ne se limitent pas aux milieux du travail social, de l'éducation. À la sortie de guerre, l'enfant est un enjeu politique majeur.

[3] Jablonka (dir.), *L'Enfant-Shoah*, *op. cit.*, p. 24.

1. Un continent plongé dans une « paix violente »

A. La banalisation du déracinement et de l'exil

Une « humanité déracinée »

Dans son étude démographique pionnière, le géographe et lieutenant de l'armée américaine Malcom J. Proudfoot, responsable de la question des réfugiés en Allemagne pour la *Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force* (SHAEF)[4], avance le chiffre de 60 millions de déplacés par la guerre[5]. Eugene Kulischer, sociologue russo-américain et auteur d'une magistrale analyse de l'impact des guerres sur les migrations européennes, parle de 55 millions entre 1939 et 1947, 30 millions lors de l'expansion du Reich et 25 lors de son effondrement[6]. Plus récemment, le bilan proposé par Tony Judt est relativement proche, l'historien estimant que Staline et Hitler « déracinèrent, transplantèrent, expulsèrent, déportèrent et dispersèrent quelques 30 millions de personnes dans les années 1939 à 1943[7] », ce processus s'inversant avec la déroute des armées de l'Axe. Quant à Mark Mazower, il considère que 46 millions d'individus ont été déracinés en Europe de l'Est et centrale pour la période allant de 1939 à 1948[8]. Si dresser un bilan plus précis est impossible, ces chiffres témoignent de l'ampleur inédite de ce phénomène. Les années de conflit ont profondément redessiné la carte de l'Europe dont la population « n'[est] plus une constante fixe » mais « désormais instable, volatile – transitoire[9]. » Cette dynamique ne s'arrête pas avec la paix, bien au contraire. Le déracinement et l'exil deviennent une norme et c'est cette banalisation qui rend possible l'immense programme de

---

[4] La SHAEF est le quartier général des forces alliées en Europe nord-occidentale, de la fin de l'année 1943 à juillet 1945. Elle est remplacée par l'US Forces, European Theater (USFET) qui devient l'EUCOM (European Command) en mars 1947.

[5] Malcom J. Proudfoot, *European Refugees 1939-1952*, Londres, Faber and Faber, 1957, p. 34 ; les chiffres avancés dans cette section se limitent au continent européen. Il faut néanmoins souligner la dimension mondiale de ces déplacements, trop souvent oubliée par l'historiographie sur les réfugiés. On pense notamment aux 6,5 millions de Japonais rapatriés après août 1945, de la Manchourie notamment (*Hikiagesha*), aux 12 millions de personnes déplacées par la partition de l'Inde et du Pakistan en 1947 ainsi qu'aux conséquences de la fin du mandat britannique en Palestine et de la création de l'Etat d'Israël en 1948 ou de l'avènement de la République Populaire de Chine en 1949 qui entraine une migration massive vers Hong-Kong.

[6] Eugene M. Kulisher, *Europe on the move: war and population changes, 1917-1947*, New York, Columbia University Press, 1948.

[7] Judt, *Après-Guerre...*, *op. cit.*, p. 38.

[8] Mark Mazower, *Dark Continent: Europe's Twentieth Century*, Londres, Penguin Books, 1998, p. 217.

[9] Lowe, *L'Europe barbare...*, *op. cit.*, p. 49.

déplacement de populations dans les premières années de la sortie de guerre. Ce programme constitue un « exemple de redistribution de population planifiée sans précédent[10]. » Ses fondations idéologiques, la croyance dans la nécessité d'aller vers une Europe ethniquement plus homogène, sont largement partagées par les décideurs politiques. Les déplacements planifiés sont nombreux, certaines populations devenant de véritables « marchandises ». En témoignent les nombreuses entreprises menées en Europe centrale et orientale, par exemple l'« échange » de 120 000 Slovaques vivant en Hongrie contre 120 000 Hongrois vivant en Tchécoslovaquie ou encore l'envoi de 400 000 Yougoslaves du nord vers le sud pour prendre la place des quelques 600 000 Italiens et Allemands ayant fui la région dans les derniers mois de la guerre[11]. De telles initiatives s'inscrivent dans la continuité des politiques nazies d'homogénéisation ethnique, les Allemands ayant négocié avec la Croatie le transfert d'entre 220 000 et 260 000 « Croates non germanisables » se trouvant en Slovénie[12].

L'homogénéisation ethnique de l'Europe

Le cas de l'Allemagne est révélateur à la fois de la banalisation et de la multiplicité d'expériences de déracinement et de l'omniprésence des discours sur l'homogénéisation ethnique. La défaite de la Wehrmacht et l'avancée rapide des troupes russes ont déclenché un exode massif de populations allemandes ou d'origine allemande. Au début 1945, près de cinq millions d'entre eux quittent précipitamment leurs villes et villages en plein milieu de l'hiver. De nombreuses familles germanophones installées depuis longtemps ne sont plus les bienvenues[13]. En Tchécoslovaquie, le gouvernement mène un véritable « projet de nettoyage ethnique » avec pour ambition « la création d'un État-nation homogène à travers l'expulsion des Allemands présents sur son territoire[14]. » Edvard Beneš, le président tchécoslovaque rentré d'exil, affirme ainsi vouloir – on remarquera le cynisme de la formulation – une

[10] Cohen, *In War's Wake...*, *op. cit.*, p. 11.
[11] Judt, *Après-Guerre...*, *op. cit.*, p. 41.
[12] Davide Rodogno, *Fascism's European Empire: Italian Occupation During the Second World War*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2006, p. 365.
[13] Marrus, *The Unwanted...*, *op. cit.*, p. 325-331.
[14] Zahra, *The Lost Children...*, *op. cit.*, p. 195.

« solution finale de la question allemande[15]. » Ce sentiment ne se retrouve pourtant pas seulement dans la rhétorique nationaliste de certains dirigeants. Pour les autorités alliées, après l'échec de la Société des Nations (SDN), le meilleur moyen d'assurer une protection efficace des minorités survivantes d'Europe centrale et orientale était de « les envoyer vers des lieux plus accommandants[16]. » Le maintien de la paix justifiant les expulsions ethniques, le communiqué final de la Conférence de Postdam – qui réunit à Berlin entre le 17 juillet et le 2 août 1945 les représentants du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'Union Soviétique – va d'ailleurs globalement dans le sens de Beneš. Pour Joseph Staline, l'exode des populations allemandes de l'Est étant déjà à l'œuvre, il est inutile de chercher à l'entraver. Quant à Harry Truman et Winston Churchill, même s'ils insistent pour que ces déplacements se déroulent le plus respectueusement possible, ils n'accordent pas suffisamment d'importance au problème pour risquer une confrontation avec le dirigeant soviétique. L'article XIII de la déclaration finale stipule ainsi que :

> Les trois Gouvernements, ayant pris en considération tous les aspects de la question, reconnaissent qu'il faut procéder au transfert vers l'Allemagne des populations allemandes se trouvant en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Hongrie. Ils s'accordent à ce que tout transfert soit effectué d'une façon ordonnée et humaine[17].

Au final, en novembre 1945, entre 2,5 et 3 millions d'expulsés (*expellees*) ont rejoint les zones d'occupation américaine, britannique et française et 2 millions la zone d'occupation soviétique. Bien que beaucoup d'entre eux n'aient jamais vécu dans leur pays d'origine, ils ne sont pas légalement considérés comme des réfugiés et ne peuvent bénéficier de l'aide de l'UNRRA[18]. Ces expulsés rejoignent les millions de personnes déplacées sur le territoire de l'ancien Reich.

---

[15] Karel Novotny (dir.), *Edvard Beneš: Odsun němců z Československa: výbor z Pamětí, projevů a dokumentů, 1940-1947*, Prague, Dita, 1996, p. 158 cité dans Benjamin Frommer, *National Cleansing: Retribution against Nazi Collaborators in Postwar Czechoslovakia*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2005, p. 231.

[16] Judt, *Après-guerre...*, *op. cit.*, p. 43-44.

[17] Le texte au complet est disponible via le projet Avalon de la Faculté de Droit de l'Université Yale (http://avalon.law.yale.edu/).

[18] Marrus, *The Unwanted...*, *op. cit.*, p. 328 ; avec l'exemple des *profughi nazionali* italiens (réfugiés nationaux), Ballinger a démontré la difficulté de nommer ces « individus [n'ayant] jamais mis un pied dans leur pays d'origine ethnique ou nationale présumé avant leur 'retour' » ; Pamela Ballinger, « Entangled or 'Extruded' Histories... », art. cit., p. 370 ; voir également Peter Gatrell, *The Making of the Modern Refugee*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 94.

L'Allemagne devient donc le point de convergence géographique et politique de ce déracinement d'une ampleur sans précédent. Elle constitue d'ailleurs un lieu de passage indispensable avant le Canada pour la grande majorité des orphelins. Là encore, avancer des chiffres précis est difficile, notamment au vu de la diversité des expériences de déplacement. Adam Tooze estime, par exemple, à 20 millions le nombre de personnes déplacées sur le sol allemand[19]. Reprenant en partie les statistiques d'Ulrich Herbert[20] – qui comptabilise un minimum de 7,6 millions de travailleurs forcés en Allemagne – auxquels il ajoute les prisonniers de guerre n'étant pas en camps de travail et les prisonniers politiques, William Hitchcock parle d'au moins 11 millions d'individus libérés avec la fin des conflits[21]. Travailleurs forcés, prisonniers de guerre, soldats démobilisés, civils évacués et survivants des camps de concentration, « tous essayent désormais de retourner chez eux, de s'installer ailleurs ou errent sans but[22] » dans un pays qui se trouve dans une situation catastrophique. Ses principaux centres urbains et industriels sont en ruines et ses réseaux de transport et de communication sont quasiment inexistants[23]. La priorité des Alliés est tout d'abord de rétablir un minimum de services vitaux et, par la suite, de prendre en charge les millions de personnes déplacées.

Rapatriement et apatridie

Confrontées à cette masse de populations déracinées, les autorités militaires et l'administration humanitaire mettent en place une véritable gestion bureaucratique – et pragmatique – de populations dont la dimension humaine est bien souvent absente. Le rapatriement est considéré, et ce dès la conférence des Bermudes d'avril 1943[24], comme la solution à prioriser. L'UNRRA est d'ailleurs avant tout pensée comme une

[19]Adam Tooze, *The Wages of Destruction*, Londres, Penguin, 2007, p. 672.
[20] Ulrich Herbert, *Hitler's Foreign Workers: Enforced Foreign Labor in Germany under the Third Reich*, Londres, Cambridge University Press, 1997, p. 298.
[21] Hitchcock, *The Bitter Road to Freedom..., op. cit.*, p. 250 ; voir aussi Marrus, *The Unwanted, op. cit.*, p. 299.
[22] Jessica Reinisch, *The Perils of Peace: The Public Health Crisis in Occupied Germany*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 160.
[23] Voir la série d'articles du journaliste et écrivain suédois Stig Dagerman rédigée en 1946 lors d'un reportage en Allemagne ; Stig Dagerman, *Automne allemand*, Arles, Actes Sud, 2004.
[24] Cette conférence réunit des représentants britanniques et américains à Hamilton aux Bermudes du 19 au 30 avril 1943, autour de la question des réfugiés juifs. Elle est devenue, avec la Conférence d'Évian, l'un des symboles de l'indifférence et de la passivité des Alliés face au sort des Juifs d'Europe.

organisation devant accompagner l'individu dans le processus de retour. En mai et juin 1945, plus de 80 000 personnes sont rapatriées chaque jour. À la fin septembre, grâce au travail de près de 8000 agents de liaison, ce sont au total six millions d'individus qui ont été renvoyés des zones d'Allemagne, d'Autriche et de Tchécoslovaquie contrôlées par l'administration militaire, ce qui en fait « une des migrations les plus importantes et rapides de l'histoire européenne[25]. » Au milieu de l'année 1946, presque toutes les personnes déplacées originaires d'Europe occidentale ont rejoint leur pays d'origine, tout comme la majorité de celles venant de l'URSS et ses satellites[26]. Ainsi, dans la zone d'occupation américaine, ne restent, à ce moment-là, qu'un demi-million de DPs, la moitié d'entre elles étant originaires de Pologne et d'Ukraine. Viennent ensuite les États Baltes (quelques 90 000 individus), les Juifs (environ 70 000) et les Yougoslaves (20 000)[27].

La réussite immédiate des autorités militaires alliées et de l'administration humanitaire dissimule cependant une erreur stratégique majeure. En insistant sur une politique de rapatriement, ces dernières ignorent le principal défi qui les attendent à la libération qu'Hannah Arendt – elle-même apatride pour de longues années – avait anticipé dès avril 1945 : « une très large proportion [allait] considérer le rapatriement comme une déportation et insister pour conserver leur statut d'apatride[28]. » Pour la philosophe allemande, « le terme de 'personne déplacée' a été inventé pendant la guerre dans le but explicite de se débarrasser de l'apatridie une fois pour toute, en ignorant purement et simplement son existence[29]. » Ce constat est partagé par Joseph Schwartz, directeur des bureaux européens de l'AJDC. Dans un mémorandum datant de juin 1945, Schwartz souligne le « remarquable travail en matière de rapatriement » mais ajoute que « l'armée a du mal à appréhender le concept d'apatridie[30]. » Cette notion et le refus du retour qu'elle sous-tend sont, en effet, totalement absents des

[25] Hitchcock, *The Bitter Road to Freedom..., op. cit.*, p. 256.
[26] Mark Wyman, *DPs. Europe's Displaced Persons, 1945–51*, Ithaca, Cornell University Press, 1998, p. 61-85.
[27] Mankowitz, *Life Between Memory and Hope..., op. cit.*, p. 13.
[28] Hannah Arendt, « The Stateless People », *Contemporary Jewish Record*, 8, 2, 1945.
[29] Hannah Arendt, *The Origins of Totalitarism*, New York, Harcourt, Brace, 1973, p. 279.
[30] Rapport de Joseph Schwartz, 19 août 1945, cité dans Hitchcock, *The Bitter Road to Freedom..., op. cit.*, p. 320.

premières définitions de *réfugiés* et de *Personnes Déplacées* de la SHAEF. Pour les autorités militaires, un individu apatride est considéré comme un fardeau, voire un danger. Les barbelés entourant les camps et les soldats qui les surveillent en témoignent. Ce refus de prendre en compte l'apatridie, ou du moins de la considérer comme autre chose qu'une situation temporaire avant le rapatriement et la restauration de la nationalité, illustre également les difficultés à catégoriser et appréhender un groupe singulier dont la plupart des orphelins sont issus : les Personnes Déplacées juives.

B. Les Personnes Déplacées juives en Allemagne et en Autriche

Les défis de la « Libération »

Plus de six millions de Juifs ont péri lors du « génocide le plus prolongé et le plus systématique[31] » de l'histoire. L'entreprise d'extermination des Nazis prend des dimensions difficilement imaginables, tout particulièrement à l'Est. En Pologne par exemple, plus de 90% de la population juive ont été assassinés. Des 3,3 millions de Juifs polonais de l'entre-deux-guerres, seuls 80 000 ont survécu[32]. Pour les rescapés, la Shoah ne s'arrête pas avec la fin des combats. La faim, les maladies, le traumatisme, la solitude, la prise de conscience progressive de l'ampleur de la destruction et la difficulté voire l'impossibilité du retour, font de la « libération » une idée abstraite. Nombre d'entre eux se retrouvent sur l'ancien territoire du Reich. « Ironie de l'histoire », l'Allemagne, « dont certains venaient juste d'échapper à la machine de mort, devient un centre de la vie juive de l'Europe de l'après-guerre[33]. »

---

[31] Friedländer, *Les années d'extermination...*, *op. cit.*, p. 15 ; les estimations varient et l'exactitude demeure impossible. Raul Hilberg avance le chiffre de 5 100 000, Wolfgang Benz parle lui d'un minimum de 5 290 000 et d'un maximum supérieur à 6 000 000 ; pour ces références, voir *ibid.* p. 942 (note de bas de page 205).

[32] Marrus, *The Unwanted...*, *op. cit.*, p. 331.

[33] Michael Brenner, *In the Shadow of the Holocaust: The Changing Image of German Jewry After 1945*, Washington, U.S. Holocaust Memorial Museum, Center for Advanced Holocaust Studies, 2010, p. 2.

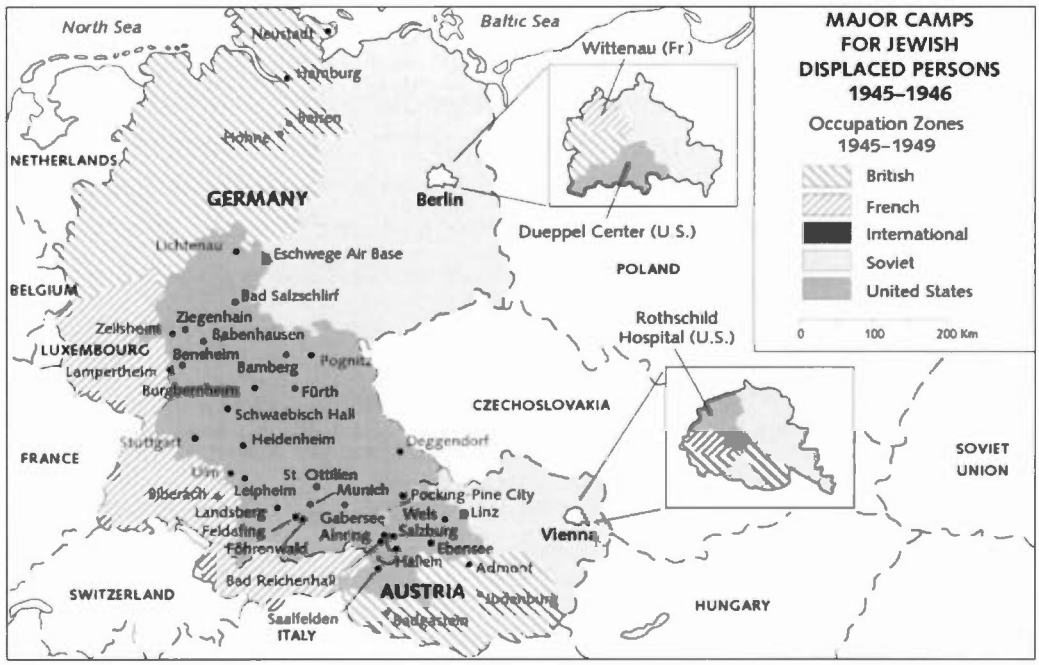

Carte 1 : Principaux camps accueillant des DPs juives, 1945-1946 (Michael Brenner, « Displaced Persons » dans Walter Laqueur (dir.), The Holocaust Encyclopedia, New Haven, Londres, Yale University Press, 2001, p. 155.

Les survivants juifs rejoignent pour beaucoup la zone d'occupation américaine et vivent surtout dans la région de Munich, où se trouvaient Dachau et Buchenwald et les trois principaux camps DP recevant des populations juives. Le premier, Föhrenwald est constitué de logements ouvriers qui ont été convertis en camp de travail pendant la guerre. Le second, Feldafing, est le premier camp uniquement réservé aux populations juives et était auparavant un camp d'été des Jeunesses Hitlériennes. Enfin, Landsberg occupe des baraquements militaires près du camp de concentration du même nom libéré en avril 1945[34]. Chacun accueille entre 4000 et 5000 individus. Le centre pour enfants de Prien am Chiemsee qui est sous la responsabilité de l'IRO et est un lieu de passage obligatoire pour une majorité d'orphelins dans leur migration vers le Canada, se trouve également à proximité de la ville bavaroise. Avec Lepheim, Saint Ottilien mais aussi Salzburg et Linz en Autriche, ces camps font de la région l'épicentre du

[34] Mankowitz, *Life Between Memory and Hope...*, *op. cit.*, p. 20 ; voir aussi Koppel S. Pinson, « Jewish Life in Liberated Germany: A Study of the Jewish DP's », *Jewish Social Studies*, 9, 2, 1947, p. 101-126.

« dernier chapitre de l'Holocauste ou, alternativement, du premier chapitre de l'histoire d'Israël[35] » : *She'erith Hapletah*.

Ce terme hébreu (que l'on traduit littéralement en anglais par *surviving remnant*) fait référence à différents passages bibliques portant notamment sur l'histoire des Juifs ayant survécu à la conquête assyrienne du Royaume d'Israël au VIIIe siècle av. J-C. L'expression, qui renvoie à la fois à des notions de destruction et de rédemption, apparaît dès 1943 et se généralise après la fin 1944. Elle désigne l'ensemble des survivants juifs et plus particulièrement ceux qui se trouvent dans les camps DP d'Allemagne et d'Autriche[36]. Ce groupe se singularise par son expérience unique de la persécution mais aussi par son organisation politique et sociale. Comme le souligne Daniel G. Cohen, les DPs juives sont « bien loin de l'invisibilité collective et du silence des survivants de la Shoah ailleurs en Europe » puisqu'elles « revendiquent avec virulence leur identité face aux autorités militaires, aux civils allemands, aux travailleurs humanitaires et à une foule de journalistes et de dignitaires étrangers[37]. » L'histoire de *She'erith Hapletah* ne peut se comprendre sans revenir sur le combat de ses représentants pour faire entendre la voix des rescapés juifs et faire reconnaitre la spécificité de leur expérience. Aux yeux des autorités militaires mais aussi de l'administration humanitaire, le problème des DPs est avant tout un problème de sécurité et de santé publique. Ces individus affaiblis, affamés et traumatisés par la guerre, doivent « être nettoyés, réparés, décontaminés autant moralement que physiquement, avant de pouvoir être réinsérés dans la société[38]. » Les autorités militaires insistent fortement sur la nécessité, pour reprendre les termes du général américain Dwight Eisenhower commandant suprême de la SHAEF, de ne faire « aucune différenciation dans le traitement des personnes déplacées[39]. » Selon elles, il n'existe pas de problèmes spécifiques aux DPs juives.

---

[35] Cohen, *In War's Wake...*, *op. cit.*, p. 127.
[36] Voir notamment Mankowitz, *Life Between Memory and Hope...*, *op. cit.*, p. 1-10; Holian, *Between National Socialism and Soviet Communism...*, *op. cit.*, p. 164 ; Dalia Ofer, « From Survivors to New Immigrants: She'erit Hapletah and Aliyah » dans Israel Gutman et Avital Saf (dir.), *She'erit hapletah, 1944-1948: rehabilitation and political struggle. Proceedings of the sixth Yad Vashem International Historical Conference*, Jérusalem, Yad Vashem, 1990, p. 304-308.
[37] Cohen, *In War's Wake...*, *op. cit.*, p. 127.
[38] Hitchcock, *The Bitter Road to Freedom...*, *op. cit.*, p. 250.
[39] Marrus, *The Unwanted...*, *op. cit.*, p. 332.

Le rapport Harrison et ses conséquences

Pourtant, dès avril 1945, des rapports font état des très mauvaises conditions de vie de ces derniers et appellent à intervenir d'urgence. Début juin, Henry Morgenthau Jr., fils du fondateur de l'AJDC, alors secrétaire au Trésor américain, convainc le Département d'État d'envoyer un représentant en Europe. C'est Earl G. Harrison, proche de Franklin Delano Roosevelt, alors doyen de l'École de droit de l'Université de Pennsylvanie, qui est nommé. Ancien commissaire à l'immigration et avocat représentant les États-Unis auprès de l'*Intergovernmental Committee on Refugees* (ICR), il a une solide expérience de la question des réfugiés[40]. Il doit, pour reprendre les termes avancés par le Département d'État, « identifier les besoins des DPs apatrides et non rapatriables, en particulier les Juifs », d'établir « dans quelle mesure les autorités militaires ainsi que les organisations internationales, nationales et privées répondent à ces besoins » et de « déterminer ce que pensent les réfugiés eux-mêmes quant à leur future destination[41]. » Harrison a la confiance des leaders juifs américains mais ces derniers demandent néanmoins à ce qu'il soit accompagné par Joseph Schwartz, directeur des bureaux européens de l'AJDC et collaborateur récurent du CJC. Les deux hommes, assistés d'un représentant de l'ICR et d'un autre cadre de l'AJDC, arrivent à Francfort au début du mois de juillet. Pendant son voyage, Harrison rencontre de nombreux militaires, des membres du personnel de l'UNRRA ainsi que des représentants de *She'erith Hapletah*. De son côté, Schwartz visite la Pologne, la Hongrie, la Roumanie et la Tchécoslovaquie.

À partir des rapports qu'ils rédigent indépendamment, un document est envoyé au président Truman à la fin août. Même si Harrison loue le travail de l'Armée américaine et reconnaît les difficultés auxquelles elle a fait et fait encore face, la critique est cinglante :

> Dans l'état actuel des choses, il semblerait que nous traitons les Juifs de la même façon que les Nazis les traitaient sauf que nous ne les exterminons pas. Ils se trouvent, en grand nombre, dans des camps de concentration qui ne sont plus

[40] Je remercie Greg Robinson pour ces précisions.
[41] Mémorandum de Joseph Grew, Secrétaire d'État, à l'intention du Président, 21 juin 1945 cité par Mankowitz, *Life Between Memory and Hope...*, *op. cit.*, p. 53.

> gardés par des S.S. mais par nos militaires. On peut se demander si, en voyant ça, le peuple allemand n'est pas en train de se dire que nous poursuivons ou du moins excusons les politiques nazis[42].

Par la violence de son propos, le rapport Harrison a un impact à plusieurs niveaux. Il met fortement la pression sur la Grande-Bretagne en rappelant que l'évacuation vers la Palestine des Juifs se trouvant en Allemagne et en Autriche et souhaitant s'y rendre est « la principale solution et même, par bien des manières, la seule véritable solution[43]. » Le quota instauré par le Troisième Livre blanc de 1939 ayant déjà été atteint[44], Harrison suggère de délivrer 100 000 nouvelles autorisations d'immigration. Le 31 août, Truman en fait officiellement la demande au Premier Ministre britannique Clement Atlee. Le rapport Harrison a également un impact concret de l'autre côté de l'Atlantique. Il contribue largement à la sensibilisation de l'opinion publique et des décideurs politiques nord-américains et a une influence considérable sur la libéralisation des politiques migratoires à venir. Dans ses conclusions, l'avocat américain affirme d'ailleurs que « les États-Unis devraient, en vertu des lois migratoires existantes, autoriser un nombre raisonnable de ces personnes à venir ici[45] », ouvrant la voie aux mesures de la fin de 1945 et de l'été 1948. Le travail de Harrison et de Schwartz est régulièrement mobilisé par le CJC lors des négociations avec Ottawa à propos du *War Orphans Project* et, d'une manière générale, dans son activisme en faveur de la venue de réfugiés juifs au Canada[46].

Au-delà de ces conséquences géopolitiques globales, le document remis par Harrison a surtout un impact à court terme sur la situation en Allemagne et en Autriche. Il oblige les autorités militaires américaines à prendre rapidement des mesures pour

---

[42] Earl G. Harrison, « The Plight of the Displaced Jews in Europe: A Report to President Truman », *The New York Times*, 30 septembre 1945, p. 8; la pagination utilisée ici est celle de la version en ligne sur le site du German History in Documents and Images – German Historical Institute Washington (http://germanhistorydocs.ghi-dc.org/pdf/eng/Harrison_Report_ENG.pdf consulté le 8 août 2017) ; sur ce rapport, voir le chapitre « The Harrison Report and Its Repercussions » dans Königseder et Wetzel, *Waiting for Hope...*, *op. cit.*, p. 31-41.

[43] Harrison, « The Plight of the Displaced Jews in Europe... », art. cit., p. 12.

[44] Le Troisième Livre Blanc pour la Palestine Mandataire est publié par le gouvernement britannique en mai 1939 en réponse aux révoltes arabes de 1936-1939. Il limite l'immigration juive à 75 000 individus sur cinq ans (texte au complet disponible sur http://avalon.law.yale.edu/20th_century/brwh1939.asp).

[45] Harrison, « The Plight of the Displaced Jews in Europe... », art. cit., p. 8.

[46] Sur l'usage de ce rapport par le CJC, voir le chapitre 2 de ma thèse.

améliorer les conditions de vie des DPs et surtout des populations juives. Ses critiques à l'égard de l'armée américaine, accusée de mauvais traitement sinon d'indifférence, ne sont guère surprenantes. Les militaires privilégient d'autres objectifs et gèrent pragmatiquement les populations déplacées. Hormis ceux qui ont participé à la libération des camps, peu comprennent le comportement des DPs juives, individus sales et affamés à qui ils reprochent l'agressivité et l'indiscipline et qu'ils suspectent d'activités illicites – le marché noir et le vol étant souvent considérés comme des « vices juifs[47]. » Les conditions de vie sont mauvaises dans la plupart des camps : surpeuplement, logements insalubres, alimentation insuffisante et liberté de mouvement restreinte (les camps étant gardés par des soldats armés et les possibilités de communication avec l'extérieur restant limitées). Eisenhower, piqué au vif par les propos de Harrison, initie le transfert des DPs juives ne souhaitant pas être rapatriées dans des camps séparés, ces derniers passant sous la responsabilité de l'UNRRA avec l'assistance de travailleurs de l'AJDC. Quelques semaines après la visite du général américain, le camp de Feldafing est agrandi et un hôpital juif d'une capacité de mille lits est créé. Quant au camp de Landsberg, il devient uniquement réservé aux populations juives à partir du mois d'octobre. Pour Harrison, « la reconnaissance de leur statut particulier, et par cela [il] veut dire leur statut en tant que Juifs, est leur besoin le plus urgent[48]. » Il appelle à enfin prendre en compte le fait que les persécutions nazies ont créé une identité juive nouvelle et séparée. Être « Juif » est devenu une « nationalité » et doit être considéré comme telle par les autorités[49].

La zone d'occupation américaine, « salle d'attente » des survivants

Le rapport Harrison et les mesures qui en découlent ont une conséquence que l'administration Truman n'avait pas envisagée, ce qui change profondément la distribution des DPs juives. Alors que jusqu'au milieu de l'année 1945, la tendance générale était de trouver refuge en Italie, le pays étant considéré comme un tremplin

[47] Marrus, *The Unwanted..., op. cit.*, p. 333.
[48] Harrison, « The Plight of the Displaced Jews in Europe... », art. cit., p. 4.
[49] Lynne Taylor, « 'Please report only true nationalities': The Classification of Displaced Persons in Post-Second World War Germany and Its Implications » dans Susanne Bardgett, David Cesarani, Jessica Reinisch et Johannes-Dieter Steinert (dir.), *Survivors of Nazi Persecution in Europe after the Second World War, Vol. 1, Landscapes after Battle*, Londres, Valentine Mitchell, 2010, p. 38-39.

vers la Palestine[50], ces dernières rejoignent massivement la zone d'occupation américaine. Début 1946, elles ne constituent que 10% des DPs qui s'y trouvent mais elles sont largement majoritaires après 1947. La région est considérée comme une porte d'entrée vers le Nouveau Monde et constitue un lieu de passage pour beaucoup d'orphelins. Le rapport Harrison n'est cependant pas suffisant pour expliquer cette tendance. Au grand étonnement du personnel de l'UNRRA et des militaires, le nombre de Juifs récipiendaires de l'aide humanitaire en Allemagne augmente rapidement. Ils sont environ 18 000 en décembre 1945, presque 100 000 au début de l'été 1946 et plus de 167 000 en juin 1947[51]. En septembre 1946, dans la zone américaine, l'ensemble de la population juive, c'est-à-dire les individus admissibles et non-admissibles à l'aide de l'UNRRA, atteint 125 000 personnes. À la fin décembre, l'AJDC avance le chiffre de 145 000, soit trois fois plus que les 40 000 qui se trouvaient dans la région au début de l'année[52]. En mai 1947, on trouve 60 centres de réception, 14 centres pour enfants, 38 *Hachscharot*[53], 17 hôpitaux, 4 maisons de repos, 3 sanatorium, un camp de transit, une aire de rassemblement et 139 groupes de DPs vivant en dehors des camps, auxquels s'ajoutent 2 centre de réceptions dans le secteur américain de Berlin et 18 camps dans la zone américaine en Autriche[54].

Comment interpréter cet important flux migratoire de l'Est vers l'Ouest ? Pour les survivants juifs d'Europe centrale et orientale, le retour et la réintégration sont particulièrement compliqués. Dans leur ville et village d'origine, leurs familles et leurs proches ont disparu et leurs biens ont souvent été détruits ou volés. Beaucoup se heurtent à l'antisémitisme persistant et à l'hostilité de la population locale. Le pogrom de Kielce début juillet 1946 en est la manifestation la plus violente, 42 personnes étant

---

[50] Mankowitz, *Life Between Memory and Hope...*, *op. cit.*, p. 65.
[51] Marrus, *The Unwanted...*, *op. cit.*, p. 334. Comme le remarque Michael Brenner, ce chiffre doit être considéré avec prudence puisqu'il ne prend pas en compte le nombre considérable de personnes qui ne sont pas officiellement enregistrées comme DPs ; Brenner, *In the Shadow of the Holocaust...*, *op. cit.*, p. 19 (note de bas de page 2).
[52] Avinoam Patt, « 'The people must be forced to go to Palestine': Rabbi Abraham Klausner and the She'erit Hapletah in Germany », *Holocaust and Genocide Studies*, 28, 2, 2014, p. 255-257.
[53] Les *Hachscharot* sont des groupements de jeunes qui sont formés au travail agricole en vue de leur immigration en Palestine ; voir Vera Schiff et Jeff McLaughlin, *Bound for Theresienstadt: Love, Loss and Resistance in a Nazi Concentration Camp*, Londres, McFarland and Company, 2017, p. 123-124.
[54] Grossmann, *Jews, Germans, and Allies...*, *op. cit.*, p. 317.

assassinées et de nombreuses autres blessées[55]. Entre 1946 et 1948, ils sont environ 250 000 à quitter leur pays pour rejoindre illégalement l'Allemagne (25% d'entre eux se trouvant à Berlin et Munich à proximité des camps DP officiels[56]). Beaucoup d'orphelins enregistrés au sein du *War Orphans Project* en font partie. Parfois plusieurs années après leur retour – volontaire ou forcé – dans leur région d'origine, ces jeunes repartent vers l'Allemagne et la zone d'occupation américaine. L'IRO qualifie ces nouveaux arrivants d'« *infiltrees* ». L'ampleur du phénomène est telle que les politiques de retour et de rapatriement ne suffisent pas à réduire le nombre d'individus dans les camps DP. L'armée américaine accepte, dans un premier temps, de prendre en charge cette population puis se rétracte, ce qui constitue un « signal fort de [leur] impatience[57]. » À partir de la fin avril 1947, les « *inflitrees* » ne sont plus admissibles à l'aide humanitaire, leur prise en charge s'effectuant désormais seulement sous la responsabilité de l'AJDC et d'autres organisations juives.

Parmi ces « *infiltrees* », les expériences de guerre sont variées. Ce sont essentiellement des rescapés ayant été rapatriés, ayant survécu en Pologne ou encore ayant trouvé refuge en URSS. Ils viennent grossir les rangs de *She'erith Hapletah*, souvent avec l'aide de l'Agence Juive[58] et de Bricha[59] qui espèrent que cette migration massive mettra la pression sur la Grande-Bretagne et permettra d'inscrire la question des DPs juives sur l'agenda politique américain. Malgré la multiplicité des parcours et des expériences de persécution des rescapés juifs présents en Allemagne, ces représentants parviennent à faire entendre une voix forte et unifiée, ce qui leur donne « une influence disproportionnée dans le processus de décision ayant conduit à la création de l'État d'Israël[60]. » Pourtant, comme on le verra à travers l'analyse des

---

[55] David Engel, « Patterns of Anti-Jewish Violence in Poland, 1944-1946 », *Yad Vashem Studies*, 26, 1998, p. 43-85.
[56] Cohen, *In War's Wake...*, *op. cit.*, p. 6.
[57] Grossmann, *Jews, Germans, and Allies...*, *op. cit.*, p. 248.
[58] Créée en 1929, l'Agence Juive pour la Palestine se consacre principalement à l'immigration et l'accueil de populations juives en Palestine. Elle est également en charge du programme de l'Aliyah des Jeunes qui organise des opérations de sauvetage puis, après la guerre, de prise en charge et d'immigration d'enfants juifs européens.
[59] Entre 1944 et 1948, Bricha (fuite en hébreu), organisation sioniste fondée à Lublin, a aidé environ 200 000 Juifs à fuir l'Europe de l'Est. Voir Marrus, *The Unwanted...*, *op. cit.*, p. 336-337; Yehuda Bauer, *Flight and Rescue: Brichah*. New York, Random House, 1970.
[60] Patt, « 'The people must be forced to go to Palestine'... », art. cit., p. 266-267.

trajectoires des orphelins, l'identité collective de *She'erith Hapletah* ne doit pas effacer les choix individuels et faire oublier que l'*Aliyah* n'est pas une évidence. À partir de la deuxième moitié de 1947, l'enthousiasme face à la probable création d'un État juif n'est plus aussi fort que dans les premiers mois de la guerre. Cet essoufflement bénéficie à des projets comme celui du CJC puisque de nombreuses DPs juives se tournent, par choix ou par impatience, vers d'autres options d'émigration. Des quelques 165 000 se trouvant en Allemagne en avril 1948, elles ne sont plus que 30 000 un peu moins de 6 mois plus tard. La majorité est partie vers Israël mais beaucoup décident également de rejoindre l'Amérique du Nord. À cause du manque de données précises et des forts enjeux idéologiques derrière ce décompte, les chiffres de leur émigration sont approximatifs. Au total, pour la période allant de 1945 à 1952, entre 400 000 et 450 000 DPs émigrent aux États-Unis[61]. Parmi elles, entre 72 000 et 100 000 sont juives. Entre 100 000 et 120 000 partent en Israël[62]. Ils sont entre 16 000 et 20 000 à choisir le Canada[63]. Viennent ensuite la Belgique (8000), l'Australie (8000) et la France (2000). Si la grande majorité d'entre eux quittent l'Allemagne avant la fin des années 1940, certains y restent de longues années, la plupart du temps pour des questions de santé. L'AJDC reste actif jusqu'en 1954 et le camp de Föhrenwald, qui est passé sous responsabilité administrative allemande en décembre 1951, ne ferme qu'en février 1957[64].

2. L'action de l'IRO et de l'AJDC

A. L'IRO et la gestion des « Personnes Déplacées »

Des rapatriements à l'émigration

Tout au long du projet, le CJC est régulièrement amené à collaborer avec l'IRO dont la mission et le fonctionnement ne peuvent être comprises sans revenir sur le

---

[61] Grossmann, *Jews, Germans, and Allies...*, *op. cit.*, p. 251-252 ; pour les chiffres concernant les DPs juives et non-juives, voir Marrus, *The Unwanted...*, *op. cit.*, p. 345.

[62] Les chiffres concernant Israël sont particulièrement flous, les estimations se situant essentiellement entre 100 000 et 120 000 DPs mais montant parfois jusqu'à 142 000.

[63] Ce chiffre ne comprend que les DPs juives. On considère généralement que 35 000 survivants de la Shoah ont rejoint le Canada ; Goldberg, *Holocaust Survivors in Canada*, *op. cit.*,

[64] Voir Königseder et Wetzel, *Waiting for Hope...*, *op. cit.*, p. 97-101 ; voir aussi Françoise Ouzan, « Föhrenwald, dernier camp de personnes déplacées : îlot de vie juive sur le sol allemand ou 'salle d'attente de l'immigration' ? », *Revue d'Histoire de la Shoah*, 182, 2005, p. 211-232.

travail de l'agence qui l'a précédée. Le 9 novembre 1943, après plusieurs réunions aux États-Unis, en Angleterre et au Canada[65], l'UNRRA est officiellement créée par les 44 États membres de l'ONU[66]. « Curieux amalgame entre les leçons tirées des échecs de l'entre-deux-guerres, les expériences de la guerre et les priorités divergentes de la reconstruction[67], » elle a deux principaux buts : financer la reconstruction et la réhabilitation d'une vingtaine de pays et organiser le rapatriement et une partie de la prise en charge des personnes déplacées. En novembre 1944, Eisenhower et Herbert H. Lehman, gouverneur de New York devenu le premier directeur de l'UNRRA[68], s'accordent sur une répartition des tâches. L'armée s'occupe des besoins immédiats des DPs (enregistrement, logement, vêtements, médicaments et sécurité). L'UNNRA est responsable de la création des centres de rassemblement et de l'organisation de la formation professionnelle et des activités culturelles. C'est l'*Intergovernmental Committee on Refugees* (ICR) qui a la charge de trouver des solutions d'émigration pour certains réfugiés[69]. L'UNRRA est largement financée par les États-Unis (73%) et la Grande-Bretagne (17%). Avec 154 millions de dollars (environ 4% du budget total), le Canada en est le troisième plus gros contributeur[70]. Pour les autorités fédérales canadiennes, l'organisation constitue « un test de la détermination et de la capacité du Canada à jouer un rôle plus important sur la scène internationale[71] », la participation du pays devant lui permettre de maintenir le dynamisme de son économie de guerre.

A la fin de la guerre, l'UNRRA a la charge d'une centaine de camps DP, coordonne le travail de plus d'une vingtaine d'organisations – dont l'AJDC – et

---

[65] Des conférences ont eu lieu à Atlantic City (par deux fois), Montréal, Londres, Genève et Washington.
[66] Au moment de la signature de la Déclaration marquant sa fondation le 1e janvier 1942, l'ONU compte 26 membres.
[67] Jessica Reinisch, « Internationalism in Relief: The Birth (and Death) of UNRRA », *Past & Present. A journal of historical studies*, 2011, p. 260.
[68] Il est remplacé en 1946 par Fiorello La Guardia, ancien maire de New York puis par le Major General Lowell W. Rooks, ancien membre du Commandement des forces des États-Unis en Europe.
[69] L'*Intergovernmental Committee on Refugees* est créé en 1938 pour venir en aide aux réfugiés de l'Allemagne nazie. Financée par les contributions de ses membres, l'organisation étend son mandat à l'ensemble des réfugiés européens à partir de 1943. Ses activités prennent fin en 1947 et ses missions sont reprises par l'IRO.
[70] Charles W. Sharpe, « Review of Armies of Peace: Canada and the UNRRA Years », *International Journal*, 63, 4, 2008, p. 1071 ; Robert Broughton Bryce et Matthew J. Bellamy, *Canada and the Cost of World War II: The International Operations of Canada's Department of Finance, 1939-1947*, Montréal, McGill-Queen's Press, 2005, p. 261-262.
[71] Armstrong-Reid et Murray, *Armies of Peace..., op. cit.*, p. 7.

participe au rapatriement de plusieurs millions de réfugiés. Elle est à la fois « une immense agence de redistribution de biens, un réseau de transport maritime global et une opération médicale d'urgence particulièrement sophistiquée[72]. » Active dans plus d'une dizaine de pays européens, elle mobilise un staff de plus de 10 000 personnes. En avril 1945, les sept premières équipes sont envoyées en Allemagne occupée. En mai, elles sont une centaine et 350 à la fin de juillet. Elle n'est cependant réellement opérationnelle qu'au mois d'octobre[73]. Pour des raisons de restriction budgétaire mais aussi dans un effort de « couper les liens parfois trop forts entre son staff et un camp ou une nationalité en particulier[74] », ces équipes sont regroupées et leur nombre diminue rapidement. La majorité du personnel suit un bref entrainement, la plupart du temps dans le Maryland aux États-Unis ou à Granville en Normandie. La formation et le processus de sélection restent peu efficaces et, au début 1946, près d'un tiers de ce personnel a déjà été renvoyé parce que jugé incompétent[75]. Le staff est essentiellement composé de Britanniques (34%), d'Américains (31%) et de Français (10%). À la fin 1946, un peu moins de la moitié sont des femmes. Parmi elles, on trouve d'ailleurs plusieurs personnalités qui rejoignent ensuite l'équipe du CJC. Ethel Ostry, par exemple, travaille pour l'UNRRA et l'IRO avant de devenir responsable de la sélection des orphelins au sein du projet. Greta Fisher est en poste dans un centre pour enfants de l'UNRRA en Allemagne et émigre ensuite au Canada où elle s'investit dans la prise en charge des jeunes rescapés. Au total, 4000 personnes sont déployées sur des opérations concernant les DPs et se répartissent, bien souvent, dans des équipes d'une douzaine de personnes au sein desquelles les divergences de salaire, de formation ou de parcours rendent parfois la collaboration difficile. À ce personnel, s'ajoutent des employés locaux et des bénévoles venant d'organisations privées que l'UNRRA supervise mais ne rémunère pas. L'agence des Nations Unies reste néanmoins fortement dépendante des autorités militaires alliées. Le travail de catégorisation des populations déplacées qui est une de ses principales missions est largement impulsée par la SHAEF.

---

[72] Hitchcock, *The Bitter Road to Freedom...*, *op. cit.*, p. 217.
[73] Taylor, « 'Please report only true nationalities'... », art. cit., p. 39.
[74] Armstrong-Reid et Murray, *Armies of Peace...*, *op. cit.*, p. 162.
[75] Mankowitz, *Life Between Memory and Hope...*, *op. cit.*, p. 12.

Définir le « vrai » réfugié

Pour la SHAEF et l'UNRRA, la priorité est de différencier les gagnants des perdants et ceux qui sont admissibles à l'aide humanitaire de ceux qui ne le sont pas. Dès 1944, une première distinction entre civils et militaires est établie. Elle n'est pas toujours évidente car beaucoup de soldats, français et polonais notamment, ont été prisonniers de guerre pendant de longues années. Après cette distinction entre civils et militaires, la SHAEF et l'UNRRA déterminent deux principales catégories : les réfugiés et les personnes déplacées[76]. Cette terminologie constitue un « curieux renversement de standards[77] » puisque la catégorie de DP est définie par une des caractéristiques principales de la notion moderne de réfugié, c'est-à-dire être en dehors de son pays d'origine. En avril 1945, cette définition est révisée et intègre désormais le critère de citoyenneté (*state citizenship*). S'ajoutent trois sous-catégories : les DPs des Nations Unies ou UNDP (citoyens des pays alliés), les DPs de pays ennemis (citoyens allemands, autrichiens et japonais) et les DPs de pays anciennement ennemis (citoyens italiens, finlandais, roumains, bulgares et hongrois). Seule la première catégorie est admissible à l'aide humanitaire. Que cela soit *réfugié* ou *personne déplacée*, les deux définitions de la SHAEF et l'UNRRA comportent l'idée d'un « retour au domicile » qui, on l'a vu, est le « mode dominant de sortie de guerre[78] », et sont uniquement pensées dans une logique de rapatriement. Les redéfinitions successives et le flou qui les entourent confirment les difficultés des Alliés à appréhender une situation chaotique et à déterminer, « dans l'immensité de cette humanité déracinée[79] », qui sont les « vrais réfugiés ». La question de la centralisation est rapidement une source de tensions, opposant principalement l'Ouest à l'Est mais aussi les quatre grandes Nations aux pays bénéficiaires, ces derniers souhaitant plus de marge de manœuvre et être considérés comme de futurs contributeurs. En août

[76] Les réfugiés sont définis comme des « civilians *not* outside the national boundaries of their country, who desire to return to their homes, but require assistance to do so who are: (a) temporarily homeless because of military operations; (b) at some distance from their homes for reasons related to the war » et les personnes déplacées comme des « civilians outside the national boundaries of their country by reason of the war, who are desirous but are unable to return to their home or find homes without assistance »; voir Gatrell, *The Making of the Modern Refugee, op. cit.*, p. 94-95.
[77] Holian, *Between National Socialism and Soviet Communism..., op. cit.*, p. 42.
[78] Cohen, « Un espace domestique d'après-guerre... », art. cit., p. 118.
[79] Holborn, *The International Refugee Organization..., op. cit.*, p. 210.

1946, lors d'une réunion à Genève et suite à l'annonce du retrait des États-Unis[80], la décision est prise de mettre un terme aux activités de l'UNRRA. Son personnel et ses missions sont progressivement répartis entre plusieurs agences des Nations Unies, notamment l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et surtout l'IRO.

L'IRO, une « agence de placement » ?

La création de l'IRO, structure qui reprend progressivement la plupart des fonctions de l'UNRRA en matière de réfugiés et de personnes déplacées, confirme le divorce entre l'Ouest et l'Est et le passage d'une logique de rapatriement à une logique de réinstallation. Sa mise en place est poussive, la première proposition définissant les contours de l'organisation étant soumise au début de janvier 1946 et sa constitution et son budget n'étant validés par l'Assemblée Générale de l'ONU qu'à la mi-décembre. La lourdeur des démarches administratives et les nombreux désaccords autour de la définition du « vrai réfugié » ralentissent considérablement le processus. L'IRO ne débute d'ailleurs officiellement son mandat qu'en 1948 puisqu'elle doit attendre de voir sa constitution ratifiée par au moins quinze États membres. Entre temps, ses fonctions sont assurées par la *Preparatory Commission of the IRO* (PCIRO). L'organisation est considérée comme une agence spécialisée mais non-permanente de l'ONU. Elle n'est donc pas supervisée par cette dernière et possède son propre budget et ses propres membres. Tout comme son prédécesseur, l'IRO est largement financée par les Etats-Unis, d'autant plus que l'URSS et ses satellites, accusant l'organisation de protéger des traitres et des criminels de guerre, refusent d'y participer. Elle est un instrument aux mains des États-Unis pour qui leur investissement financier justifie ce contrôle. Sa création confirme la rupture avec l'URSS et renforce l'influence américaine sur l'aide humanitaire en Europe. Début juillet 1947, la PCIRO a la charge des 643 000 réfugiés européens qui se trouvaient auparavant sous la responsabilité de l'UNRRA et des 70 000 qui devaient être réinstallés par l'ICR. S'ajoutent 500 000 réfugiés qui sont désormais admissibles selon les termes du nouveau mandat de l'organisation. En 1948, elle gère 424 camps DP, principalement des camps de

[80] Les États-Unis se montrent en effet très critiques vis-à-vis de la gestion de l'UNRRA et exigent que leur pouvoir décisionnel soit à la hauteur de leur investissement financier ; Marrus, *The Unwanted...*, *op. cit.*, p. 341.

concentration, des garnisons, des casernes ou d'anciens camps de Service de travail volontaire. Au cours de sa première année d'existence, l'IRO rapatrie quelques 50 000 individus vers l'Europe centrale et orientale mais son objectif premier est d'envoyer les réfugiés en Europe de l'Ouest, en fonction des nécessités économiques et démographiques de chaque pays. Au vu de l'urgence de la situation et des difficultés à identifier les besoins de la reconstruction, l'organisation doit néanmoins rapidement chercher des solutions ailleurs et se tourne vers l'Amérique du Nord et du Sud ainsi que l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Au total, entre la mi-1947 et la fin 1951, elle contribue à la réinstallation de plus d'un million de personnes, jouant un rôle singulier d'« agence de placement internationale », pour reprendre l'expression de Malcom J. Proudfoot[81].

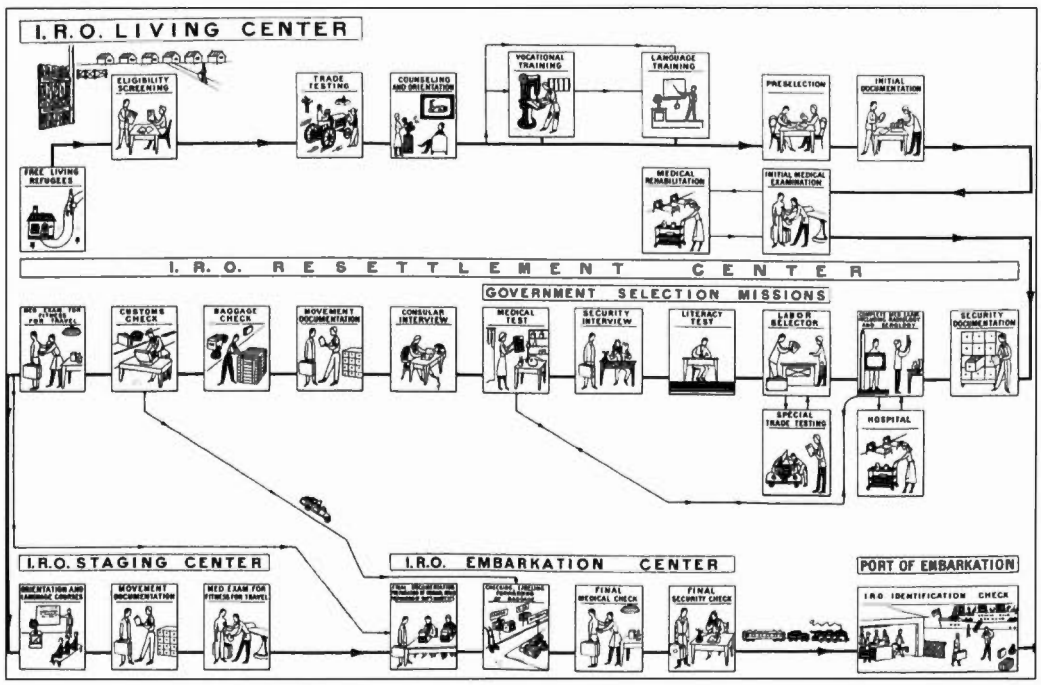

Figure 6 : « IRO Living Center : le processus de sélection » (Holborn, *The International Refugee Organization...*, *op. cit.*, cité dans Cohen, « Naissance d'une nation... », art. cit., p. 59)

Tout comme l'UNRRA, l'IRO a largement contribué à la construction des catégories de réfugiés et de personnes déplacées mais propose une définition bien plus précise que son prédécesseur, en spécifiant les catégories de personnes devant être

[81] Proudfoot, *European Refugees...*, *op. cit.*, cité dans Marrus, *The Unwanted...*, *op. cit.*, p. 344 ; pour les statistiques précédents, voir *ibid.*

prises en charge. Les déplacés et les exilés de l'avant-guerre, comme les Républicains espagnols, en font d'ailleurs partie. Selon sa constitution, la priorité de l'organisation reste « d'encourager et de seconder par tous les moyens possibles le prompt retour [des DPs], dans le pays dont elles ont la nationalité ou dans lequel elles avaient autrefois leur résidence habituelle[82] ». Pour ceux dont le rapatriement n'est pas possible, l'organisation souhaite « faciliter leur réétablissement dans des pays de résidence provisoire ; l'émigration, la réinstallation et le réétablissement de personnes seules ou de familles dans d'autres pays. » Le refus du retour au domicile est désormais déterminé par la notion de « raisons satisfaisantes » (*valid objections*), ces « raisons satisfaisantes » étant « la persécution ou la crainte fondée de persécution du fait de la race, de la religion, de la nationalité ou des opinions politiques » ainsi que « les objections de nature politique jugées 'satisfaisantes' par l'organisation. » Ce texte constitue un changement juridique majeur puisqu'il propose une double innovation, « l'*individualisation*[83] du terme 'réfugié' et l'*énumération des raisons déterminant la persécution*[84]. » Il préfigure les définitions adoptées dans le statut de l'Office du Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés de 1950 et dans la convention relative au statut des réfugiés de 1951[85].

L'IRO arrête ses opérations concernant les réfugiés et les DPs le 31 janvier 1952 et cesse définitivement ses activités le 1e mars[86]. Le bilan des deux organisations est mitigé. Pour Hitchcock, « les historiens, ainsi que beaucoup de contemporains, considèrent l'UNRRA comme étant plutôt un échec[87]. » Quant à l'IRO, Marrus considère que celle-ci a mené son action « tout en conservant une très bonne réputation

---

[82] « Constitution de l'organisation Internationale pour les Réfugiés, et Accord relatif aux dispositions provisoires devant être prises à l'égard des réfugiés et personnes déplacées », 15 décembre 1946 (www.unhcr.fr/4b30a4b9e.html consulté le 7 août 2017).

[83] Michael Marrus rappelle que, pour la première fois, « l'attente raisonnable de l'individu (*individual's reasonable expectations*) concernant sa persécution [joue] un rôle dans le processus de décision » ; Marrus, *The Unwanted...*, *op. cit.*, p. 342.

[84] José H. Fischel de Andrade, « On the Development of the Concept of 'Persecution' in International Refugee Law », *Brazilian Yearbook of International Law*, 2, 3, 2008, p. 120.

[85] Dans le texte de 1951, « persécution ou la crainte fondée de persécutions » est remplacé par la notion de « crainte justifiée » (*well-founded fear*) ; voir James C. Hathaway et Michelle Foster, *The Law of Refugee Status*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014, p. 162-163.

[86] Holborn, *The International Refugee Organization...*, *op. cit.*, p. 565.

[87] Hitchcock, *The Bitter Road to Freedom...*, *op. cit.*, p. 247.

d'efficacité et d'intégrité[88]. » Cependant, si plus d'un million et demi de personnes ont bénéficié de son aide, plus de 400 000 restent dans une situation critique. Au-delà de leur bilan respectif, l'UNRRA et l'IRO ont largement contribué à la définition de la figure moderne du réfugié et de la Personne Déplacée. Elles participent activement aux luttes autour des questions d'admissibilité qui modèlent durablement ces concepts à travers une série d'inclusions et d'exclusions[89]. L'IRO joue un rôle considérable dans le *War Orphans Project* mais son action ne peut être comprise sans les nombreuses organisations qu'elle supervise et coordonne. Une des principales missions de l'UNRRA et l'IRO est, en effet, de réguler la concurrence et la multiplication des initiatives, notamment en répartissant les places déjà limitées à bord des bateaux quittant l'Europe. Au milieu de l'année 1946, l'UNRRA emploie en Allemagne plus de 1 000 individus issus de ces différentes structures[90]. Beaucoup d'employés d'organisations juives américaines et palestiniennes travaillent ainsi avec des uniformes et sous la direction de l'UNRRA. C'est notamment le cas d'un des acteurs incontournables du *War Orphans Project* : l'AJDC.

B. L'AJDC et l'aide juive américaine

Une philosophie singulière de l'action sociale

Les organisations caritatives juives nord-américaines ont une place à part sur l'échiquier humanitaire de la sortie de guerre. Après de longues négociations avec les autorités militaires et l'UNRRA, elles obtiennent l'autorisation de travailler directement auprès des DPs juives. Ces organisations jouent un rôle central dans la reconstruction du judaïsme européen en finançant et supervisant un véritable « plan Marshall juif » pour reprendre l'expression de Laura Hobson-Faure. La culpabilité mais aussi l'efficacité accrue des opérations de levées de fonds de plus en plus centralisées poussent les Juifs américains à donner des sommes considérables[91]. Les acteurs mobilisés sont nombreux, on pense notamment à l'*American Jewish Committee* (AJC) ou au *National Council of Jewish Women* (NCJW) et surtout à

[88] Marrus, *The Unwanted...*, *op. cit.*, p. 343.
[89] Ballinger, « Entangled or 'Extruded' Histories... », art. cit., p.366.
[90] Hitchcock, *The Bitter Road to Freedom...*, *op. cit.*, p. 245.
[91] Mandel, *In the Aftermath of Genocide...*, *op. cit.*, p.167.

l'AJDC. L'AJDC est bénéficiaire de plus de la moitié des dons collectés par le principal organisme de levée de fonds de la communauté et son budget conséquent lui confère « un mandat pour agir au nom des Juifs américains[92]. » Il est d'ailleurs le principal collaborateur de l'UNRRA puis de l'IRO (qui supervisent en partie ses activités) et s'investit considérablement auprès du CJC, en Europe comme au Canada. L'AJDC est créé en 1914 à l'initiative d'Henry Morgenthau Sr., alors ambassadeur américain auprès de l'Empire Ottoman, pour remplir une mission précise et pensée comme provisoire : secourir les Juifs palestiniens alors frappés par la famine[93]. La montée de l'antisémitisme et des persécutions le conduit à prolonger ses activités. Aujourd'hui encore très actif, il devient progressivement un des modèles de l'assistance intercommunautaire et le principal organisme juif américain de philanthropie et d'action sociale actif à l'étranger. L'organisation se revendique apolitique et incarnant le judaïsme dans sa pluralité. Au moins jusqu'au début des années 1950, cette revendication se traduit par des actions concrètes. En finançant des structures idéologiquement très variées, l'AJDC « fait vivre les voix les plus minoritaires et encourage implicitement la diversité[94]. » Par exemple, en France, il finance des structures aussi diverses que l'OSE ou l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (UJRE). L'UJRE étant une organisation communiste et proche de la Main d'Œuvre Immigrée (MOI), son financement par l'AJDC n'est pas anodin au regard de la situation politique aux États-Unis à la fin des années 1940[95].

A travers ses activités et ses orientations financières, l'AJDC promeut une philosophie singulière de l'action sociale. Grâce à la participation active de certains de ses cadres dans des domaines liés au social en dehors de leur communauté, cette

---

[92] Laura Hobson-Faure, « Les enfants juifs et le Joint dans la France d'après-guerre » dans Jablonka (dir.), *L'Enfant-Shoah*, *op. cit.*, p. 84.

[93] Sur les activités de l'AJDC avant-guerre, voir Yehuda Bauer, *My Brother's Keeper: A History of the American Jewish Joint Distribution Committee 1929-1939*, Philadelphia, The Jewish Publ. Society, 1974.

[94] Hobson-Faure, « Les enfants juifs et le Joint dans la France d'après-guerre », art. cit., p. 96.

[95] Comme le souligne Isabelle Goldsztejn, « la direction du *Joint* en France sût passer outre les a priori américains sur l'Europe, position qui dans le contexte des Etats-Unis de l'après-guerre n'est pas dénuée de courage » ; Goldsztejn, « L'American Jewish Joint Distribution Committee (AJDC) en France de 1933 à 1950 » dans François Cochet, Marie-Claude Genet-Delacroix et Hélène Trocme (dir.), *Les Américains et la France (1917-1947). Engagements et Représentations*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1999, p. 59.

philosophie est fortement influencée par le contexte américain – et plus particulièrement par le *New Deal* à partir de la deuxième moitié des années 1930 – et « s'inscrit dans une nouvelle conception de la distribution des secours, où la notion de 'charité' laisse place à celle d''assistance humanitaire'[96]. » S'inspirant des philanthropies protestantes qui se disent laïques tout en faisant la promotion de leur vision morale, l'AJDC tente de se démarquer de toute référence confessionnelle. Il contribue largement à la diffusion d'une vision plus « scientifique » du travail social, à travers des méthodes novatrices comme le *casework*, le travail de groupe ou encore l'importance accordée à la recherche préalable à l'action de terrain. Il mène en parallèle une réflexion globale sur l'organisation de la communauté. Cette évolution vient en partie de l'influence des donateurs qui, en exigeant des résultats chiffrables et concrets, veulent optimiser et rationaliser l'action sociale. Elle s'accompagne d'ailleurs de bouleversements sémantiques significatifs. Les « charités » et « philanthropies » deviennent des « services sociaux », « conseils » et autres « organisations d'aide aux familles », et les assistés deviennent des « clients. » De nombreuses œuvres sociales juives américaines – et canadiennes – « professionnalisent » d'ailleurs leur nom dès le début des années 1920.

Par sa puissance financière et par l'investissement de certains de ses cadres dans des structures valorisant des approches novatrices, l'AJDC est un des principaux moteurs du passage, au sein du judaïsme mondial, de la bienfaisance et de la philanthropie traditionnelles à une action sociale plus professionnelle et rationnelle. Il gère la majeure partie des fonds recueillis à travers les collectes annuelles de l'*United Jewish Appeal for Refugees and Overseas Needs*, créé en janvier 1939 et qui devient l'*United Jewish Appeal* (UJA) en 1949. C'est cette structure qui met d'ailleurs, en place en 1946, une campagne de levée de fonds massive, la *Supplies for Overseas Survivors* (SOS). La volonté de l'AJDC de se limiter dans la mesure du possible à un rôle d'organisme financier renvoie à une définition précise de ses objectifs : rendre durablement autonome les populations à qui il vient en aide. L'organisation insiste

[96] Isabelle Goldsztejn, « Le rôle du Joint dans la reconstruction de la communauté », *Archives Juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, 28, 1, 1995, p. 30.

fortement sur la nature temporaire et transitoire de son soutien et se refuse la plupart du temps à agir directement sans intermédiaires locaux, « le maintien d'une distance avec la population assistée [allant] donc de pair avec un regard acéré sur le fonctionnement des œuvres [qu'il finance][97]. » La frontière entre ce « regard acéré » et de l'interventionnisme n'est cependant pas toujours aussi claire que le revendiquent ses dirigeants. L'AJDC intervient pour la première fois en France en 1933 pour suppléer les communautés locales dans l'accueil des réfugiés arrivés d'Allemagne puis d'Autriche. Pendant la débâcle de 1940, les bureaux européens, qui sont dirigés par Joseph Schwartz, déménagent de Paris à Lisbonne. Une présence officielle est néanmoins maintenue à Marseille où Herbert Katzki, l'adjoint de Schwartz, assure l'ouverture d'une permanence. En novembre 1942, avec la rupture des relations diplomatiques entre Vichy et Washington, l'organisation met fin à ses activités en France et c'est principalement par le biais de la Suisse qu'elle peut continuer son aide financière qui a contribué à sauver la vie de nombreux Juifs persécutés[98].

« Moderniser » le judaïsme européen

À la fin de la guerre, l'AJDC est le principal moteur de la reconstruction du judaïsme européen. Il travaille à la fois auprès des DPs – ses activités en Allemagne débutant en août 1945 – et des communautés locales et investie beaucoup dans le domaine de la protection de l'enfance. Pour la période allant de 1945 à 1948, il dépense 7 millions de dollars en Italie, 13 en Roumanie, 14 en France et 32 en Hongrie[99]. La France est une de ses priorités. En 1948, il finance douze centres de réception contre un seul en Autriche, en Belgique ou en Hollande et quarante-quatre maisons d'enfants contre huit en Belgique, dix en Allemagne et une en Autriche et en Hollande[100]. L'apport de l'AJDC ne se limite pour autant pas à ses activités de financement. Il

---

[97] Laura Hobson-Faure, « Le travail social dans les organisations juives françaises après la Shoah : création made in France ou importation américaine ? », *Archives Juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, 45, 1, 2012, p. 45.

[98] Pour les activités de l'AJDC pendant la guerre, voir Yehuda Bauer, *American Jewry and the Holocaust. The American Jewish Joint Distribution Committee, 1939-1948*, Détroit, Wayne State University Press, 1981.

[99] Yehuda Bauer, *Out of the Ashes: The Impact of American Jews on Postwar Holocaust European Jewry*, Oxford, Pergamon Press, 1989, p. xviii.

[100] Hobson-Faure, « Un 'plan Marshall juif'… », *op. cit.*, p. 16 (la pagination correspond à la thèse de doctorat).

fournit également une expertise en administration et en travail social qui a durablement marqué le judaïsme européen. Il contribue à la formation de nombreux travailleurs sociaux – surtout à partir de 1949 et la création de l'école Paul Baerwald près de Versailles[101] – et intervient directement auprès de certaines structures par l'intermédiaire d'experts détachés. À travers eux, l'organisation prend activement part aux débats autour de l'enfance et ses besoins. Il contribue à la diffusion du placement en famille (*fostercare*), une des pratiques majeures du travail social nord-américain qui est alors peu valorisée et souvent rejetée par les éducateurs juifs européens. L'organisation pousse également les communautés à repenser leur fonctionnement en profondeur. Convaincu que la centralisation reste « le meilleur moyen de lever des fonds mais aussi le meilleur modèle pour le développement futur de la communauté[102] », l'AJDC encourage les efforts d'homogénéisation et l'importation de certaines politiques institutionnelles juives américaines. En France, la création du Fond Social Juif Unifié (FSJU) en 1949, proche de l'UJA américain, marque « l'apogée de cette logique centralisatrice[103]. » Confrontés aux dissensions au sein des communautés auprès desquelles elle intervient, les représentants de l'organisation américaine regrettent souvent l'implication idéologique et politique et la proximité émotionnelle des milieux communautaires juifs européens qui sont, selon eux, contraires à la rigueur et à la distance nécessaires à la mise en place de politiques d'action sociale efficaces. Cela les amène à privilégier l'emploi de personnel américain qu'ils jugent plus fiables (c'est d'ailleurs le cas dans le *War Orphans Project*). Cette volonté d'homogénéiser et de rationaliser le fonctionnement des structures auprès desquelles elle travaille, tout en essayant de respecter leur indépendance et leurs spécificités est un des principaux paradoxes de l'organisation. En accordant ou non un financement, elle influence les politiques des organisations qu'elle soutient dans un sens en accord avec ses conceptions et celles de ses donateurs. Quant à sa stratégie d'optimisation et de centralisation, elle n'est pas anodine. Elle accompagne son désinvestissement financier progressif. À partir de l'automne 1947, l'AJDC doit revoir

[101] Hobson-Faure, « Le travail social dans les organisations juives françaises après la Shoah… », art. cit., p. 44.
[102] Mandel, *In the Aftermath of Genocide…*, *op. cit.*, p.166.
[103] Hobson-Faure, « Le travail social dans les organisations juives françaises après la Shoah… », art. cit., p. 46.

son budget à la baisse. Ce désinvestissement, on va le voir, a un impact considérable sur le déroulement du *War Orphans Project* puisqu'il pousse certaines organisations juives européennes à accélérer le départ des jeunes qu'elles prennent en charge.

Assistance ou interventionnisme ?

Il est également nécessaire de souligner le décalage entre les politiques officielles de l'organisation et leur application concrète sur le terrain. Les objectifs définis par les bureaux new-yorkais sont régulièrement réajustés. Les responsables et les travailleurs sociaux présents en Europe ont un rôle d'intermédiaire qui nécessite d'improviser et de concilier des attentes souvent contradictoires. L'éloignement géographique leur donne une marge de manœuvre non négligeable mais ce travail de médiation reste délicat (une situation que l'on retrouve d'ailleurs, certes à une toute autre échelle, au sein du CJC). Les dirigeants américains ne comprennent pas toujours les choix et la tolérance de leurs représentants qu'ils interprètent parfois comme un certain laxisme, tout particulièrement concernant la prise en charge des orphelins de la Shoah. Isabelle Goldsztejn considère que les activités liées à cette prise en charge permettent de saisir « certaines difficultés de communication entre l'AJDC-France et sa direction américaine[104] ». Ce constat se vérifie dans la plupart des pays européens où l'organisation est présente. Au-delà des incompréhensions avec leur direction, les représentants de l'AJDC font également face à la frustration des milieux communautaires européens. L'omniprésence et les choix de l'organisation ne sont pas toujours acceptés. En Allemagne et en Autriche, son arrivée tardive – pas avant la fin de l'été 1945 – suscite la colère des DPs juives et de leurs représentants et les tensions avec le *Central Committee of Liberated Jews* sont fréquentes[105]. Dans les communautés établies, l'agenda de réforme de l'AJDC est souvent perçu comme un interventionnisme déplacé. La position de Lazare Gurvic, secrétaire général et figure historique de l'Union-OSE, est significative du ressentiment de nombreux responsables d'organisations juives européennes. Dans un discours prononcé en 1949, Gurvic se montre ouvertement critique, tout en rappelant « [ne pas] vouloir diminuer

[104] Goldsztejn, « L'American Jewish Joint Distribution Committee en France de 1933 à 1950 », art. cit., p. 59.
[105] Patt, « 'The people must be forced to go to Palestine'… », art. cit., p. 246.

l'œuvre de sauvetage accomplie par le Joint pendant et après la guerre. » Il considère que l'investissement de l'AJDC a contribué à « une diminution de l'initiative et du sens de responsabilité des collectivités locales » et a « grandement entravé la consolidation du travail local et la liaison de ce travail avec le mouvement national de reconstruction[106]. » Pour Gurvic, l'omniprésence de l'organisation contribue à la marginalisation des Juifs dans la société française. Une telle critique, certes minoritaire, n'est pas isolée et illustre les tensions entre les représentants américains et les milieux juifs européens. Le fossé qui les sépare est évident dans le domaine de l'enfance. Le pragmatisme de l'AJDC est fréquemment dénoncé par les éducateurs qui travaillent auprès des jeunes rescapés et sa vision familialiste qu'elle promeut est parfois rejetée. Ces tensions ne sont cependant pas propres à l'AJDC. À la sortie de guerre, la question de l'enfance est au centre d'une concurrence violente qui opposent les responsables d'organisations comme l'AJDC et le CJC, les travailleurs humanitaires de l'UNRRA et de l'IRO, les leaders et le personnel éducatif des communautés juives locales et les élites politiques et économiques européennes.

3. L'orphelin

A. Les besoins de l'enfant, une « affaire d'adultes »

L'enfant, victime archétypique de la barbarie nazie

Les conflits ont toujours ciblé les enfants mais, lors de la Seconde Guerre mondiale, les violences à leur encontre prennent des proportions inédites. Un peu partout en Europe et surtout à l'Est, les plus jeunes sont fréquemment exposés aux combats, aux bombardements, aux persécutions, aux déplacements, à la faim et aux maladies. L'enfant est la victime archétypique du conflit et c'est d'autant plus vrai pour l'enfant juif. Entre un million et un million et demi de moins de quatorze ans ont été assassinés pendant la Solution Finale[107]. Dans les ghettos, le taux de mortalité est particulièrement élevé chez les plus jeunes. À Lodz par exemple, des 1390 bébés nés,

[106] Lazare Gurvic, « L'OSE dans la vie juive », 1949, Fonds OSE – Archives du Centre de documentation juive contemporaine, boite 10 ½, p. 25-26.
[107] Jablonka (dir.), *L'Enfant-Shoah, op. cit.*, p. 11 ; Friedländer, *Les années d'extermination...*, *op. cit.*, p. 809 ; voir Deborah Dwork, *Children with a Star: Jewish Youth in Nazi Europe*, New York, Vail-Ballou Press, 1999.

416 meurent entre mai 1940 et décembre 1941[108]. Dans les camps, leurs chances de survie sont quasiment inexistantes. Certains adolescents essayent d'ailleurs de prétendre être plus âgés qu'ils ne le sont afin d'être sélectionnés pour le travail forcé et éviter une mort immédiate[109]. Dans le processus d'extermination nazi, les enfants, comme les femmes, sont considérés comme peu rentables et sont souvent tués dès leur arrivée ou alors envoyés dans des camps où les chances de survie sont encore plus faibles[110]. Avec la fin des combats, les enfants – juifs et non-juifs – deviennent un des éléments centraux du processus de sortie de guerre. Leur prise en charge est tout d'abord une urgence humanitaire. Enfants errants, enfants perdus, enfants abandonnés, orphelins, les statistiques disponibles, bien qu'approximatives, permettent de saisir l'ampleur du problème. Durant l'été 1945, plus de 50 000 enfants errent dans Berlin en ruines. Un rapport de l'UNESCO publié la même année avance le chiffre de 8 millions d'enfants sans abri en Allemagne. Ils sont 6,5 millions en URSS et 1,3 million en France. En 1946, on estime à près de 180 000 le nombre d'enfants vagabondant dans les rues de Rome, Naples et Milan. Ce sont, au total, 300 000 demandes de recherche d'enfants perdus qui sont recensées par la Croix-Rouge allemande pour la période allant de 1945 à 1958. Les chiffres de l'ITS sont similaires : 343 000 enfants perdus entre 1945 et 1956[111].

De nombreux acteurs s'impliquent dans la prise en charge de cette jeunesse déracinée. Ils réalisent très vite que les enjeux ne se limitent pas seulement à répondre aux besoins matériels immédiats des enfants mais aussi à les accompagner dans leur réadaptation sur le long terme. La guerre et sa violence souvent quotidienne, la clandestinité et le marché noir, la propagande ennemie, etc. ont totalement brouillé les contours d'une définition de l'enfance déjà floue. La disparition, temporaire ou définitive, de la figure paternelle inquiète, l'Europe de 1945 est un « continent de

---

[108] Hilberg, *Perpetretors, Victims, Bystanders*, *op. cit.*, p. 144-148.
[109] Lisa Pine, « Gender and the Family » dans Dan Stone (dir.), *The Historiography of the Holocaust*, Londres, Palgrave Macmillan, 2004, p. 373.
[110] Voir Ronit Lentin, « 'A howl unheard': Women Shoah Survivors Dis-placed and Re-silenced » dans Claire Duchen et Irene Bandhauer-Schoffmann, *When the War Was Over: Women, War, and Peace in Europe, 1940-1956*, Londres, Leicester University Press, 2000, p. 183.
[111] Pour ces statistiques, Lowe, *L'Europe barbare...*, *op. cit.*, p. 36; Zahra, *The Lost Children...*, *op. cit.*, p. 3-4.

femmes et d'enfants[112] » après que la forte mortalité masculine de la guerre ait entrainé un important « déséquilibre des genres » (*gender imbalance*[113]) particulièrement marqué pour certains groupes et dans certaines régions. Les premières années de la sortie de guerre sont une véritable « course pour (ré)établir la 'normalité'[114] », idée qui reste particulièrement floue. Comme l'écrit plus tard le psychologue israélien Dan Bar-On, « qui était le plus 'normal' après avoir survécu Auschwitz : la personne qui ne pouvait pas dormir la nuit et entendait partout des voix de Nazis ou bien la personne qui reprenait ses bonnes vieilles habitudes.[115] ? » Malgré ce flou, la plupart des éducateurs et décideurs politiques veulent rétablir au plus vite les codes et les schémas de l'avant-guerre afin de restaurer la stabilité psychologique, non seulement des victimes directes du conflit, mais de la jeunesse européenne dans son ensemble. Face à la « destruction » et à la « déchéance » morale du continent, un des objectifs centraux des acteurs de la protection de l'enfance est de « faire en sorte que les enfants soient à nouveau enfants[116]. » Les frontières entre l'enfance et l'âge adulte ont été rendues confuses, le « retour à la normale » nécessite de remettre chacun à sa place. Si cette volonté de rétablir les rôles traditionnels d'avant-guerre est largement partagée, les solutions pour y parvenir sont loin de faire consensus. Derrière la production d'un discours sur le « besoin 'universel' et 'naturel' qu'avait l'enfant de la présence constante de sa mère[117] », discours qui emprunte à la psychanalyse freudienne et qui s'ancre dans les valeurs bourgeoises, se cachent une diversité d'approches contradictoires. À la sortie de guerre, les compréhensions de « l'enfant », de ses besoins et des meilleurs moyens de le « réhabiliter » sont très hétérogènes.

---

[112] Lowe, *L'Europe barbare..., op. cit.*, p. 36.
[113] Sur l'impact de ce déséquilibre des genres post-génocidaire sur les communautés locales, voir May Ebihara et Judy Ledgerwood, « Aftermaths of Genocide: Cambodian Villagers» dans Alexander Hinton (dir.), *Annihilating Difference: The Anthropology of Genocide*, Berkeley, University of California Press, 2002, p. 272-291.
[114] Bessel et Schumann (dir.), *Life after death..., op. cit.*, p. 2.
[115] Dan Bar-On, « Attempting to Overcome the Intergenerational Transmission of Trauma: Dialogue Between Descendants of Victims and of Perpetrators » dans Roberta J. Apfel et Bennett Simon (dir.), *Minefields in Their Hearts: The Mental Health of Children in War and Communal Violence*, New Haven, Yale University Press, 1996, p. 168.
[116] Zahra, *The Lost Children..., op. cit.*, p. 9.
[117] Lee-Downs, « "A very British Revolution..." », art. cit., p. 57.

Familialisme et collectivisme

Face à la violence de la guerre, la protection de l'enfance et le travail social doivent être repensés. Des travaux mettent rapidement en lumière différentes formes de souffrance infantile et y apportent de nouvelles réponses, notamment le travail de Wolf-Machoel sur la « réadaptation de la jeunesse et des déracinés de guerre » ou encore celui du psychanalyste austro-américain René Spitz sur l'hospitalisme, état dépressif se manifestant parfois chez l'enfant séparé de sa mère[118]. C'est une des questions majeures de la sortie de guerre : comment remplacer les parents disparus ? Les débats sur l'espace de (re)construction le plus adéquat pour l'enfant opposent des visions collectivistes et familialistes et témoignent de cette diversité d'approches de l'enfance. La plupart des organisations humanitaires comme l'IRO et l'AJDC insistent sur la nécessité de cultiver l'individualisme de l'enfant, trop longtemps nié par la guerre. Cet individualisme s'ancre dans la famille nucléaire qui est considérée, comme le stipule l'article 16 (alinéa 3) de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, « l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'Etat[119]. » Pour ces organisations, le placement en famille d'accueil est considéré comme la seule solution de reconstruction viable. L'institution, jugée dépassée, est catégoriquement rejetée. Dans les termes du psychiatre et psychologue anglais John Bowlby, « l'enfant se développera mieux dans une mauvaise maison que dans une bonne institution[120]. » Le placement est aussi préconisé pour les jeunes qui émigrent dans le cadre de projets similaires au *War Orphans Project*, la dispersion des individus dans leur nouvelle société d'accueil étant considérée comme indispensable à leur intégration. Cette position est d'ailleurs partagée par le CJC dont les orientations pédagogiques sont résolument familialistes et fortement influencées par le contexte nord-américain. Tout au long du projet, le placement en famille est le seul modèle de prise de charge valorisé par l'organisation juive canadienne.

---

[118] J. Wolf-Machoel, *La réadaptation de la jeunesse et des déracinés de guerre*, Boudry, La Baconnière, 1945 ; Renée Spitz et K. M. Wolf, « Anaclitic depression: an inquiry into the genesis of psychiatric conditions in early childhood, II », *The Psychoanalytic Study of the Child*, 2, 313–342, 1946 cité dans Jablonka (dir.), *L'Enfant-Shoah*, *op. cit.*, p. 20.

[119] Voir le texte complet sur www.un.org/fr/documents/udhr/index2.shtml.

[120] John Bowlby « Maternal Care and Mental Health », Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, 1950 cité dans Zahra, *The Lost Children...*, *op. cit.*, p. 62.

Pourtant, les années 1940 sont aussi marquées par des expériences éducatives collectives ambitieuses qui confirment la multiplicité de définitions et de compréhensions de l'enfance. À travers les nombreuses entreprises d'évacuations d'enfants des villes vers les campagnes, l'opération *Pied Piper* en Grande-Bretagne étant l'exemple le plus célèbre[121], la guerre a initié une vaste réflexion sur le groupe comme espace de prise en charge de l'enfant. De telles pratiques collectivistes sont fréquentes dans les milieux éducatifs juifs européens, notamment dans des organisations comme l'OSE ou le SSJ en France. Plusieurs orphelins passent d'ailleurs plusieurs années dans des maisons d'enfance en France mais aussi en Belgique ou en Angleterre avant de rejoindre le Canada. Certains pédagogues prennent rapidement conscience de l'importance du collectif. Anna Freud, fille de Sigmund et pionnière de la psychanalyse de l'enfance, travaille à partir d'octobre 1945 avec des rescapés de Theresienstadt dans le Sussex en Angleterre et remarque les sentiments particulièrement positifs des individus vis-à-vis du groupe[122]. Ernst Papanek, psychologue né en Autriche, va plus loin puisqu'il rejette le placement en famille d'accueil. Il considère que le placement, même « dans une famille décente et sympathique », n'est pas suffisant parce que, « bien plus que n'importe quel enfant, [l'enfant réfugié] a besoin de retrouver le sentiment qu'il est accepté, qu'il fait partie d'un groupe[123]. » Cet avis est partagé par beaucoup de travailleurs sociaux et éducateurs juifs européens, « la famille nucléaire serait le constant rappel de ce que [les enfants] avaient perdu[124]. » Contrairement au milieu anglo-saxon où il est largement accepté, le placement est régulièrement jugé inadéquat en Europe continentale.

Au vu de l'originalité de ces projets éducatifs, on ne peut pas opposer approches familialistes et collectivistes dans une dichotomie entre tradition et modernité, entre une institution passéiste et un placement en famille professionnel et « scientifique ».

---

[121] Lee-Downs, « "A very British Revolution..." », art. cit., p.47.
[122] Jablonka (dir.), *L'Enfant-Shoah*, *op. cit.*, p. 20.
[123] Zahra, *The Lost Children...*, *op. cit.*, p. 100.
[124] Mary Frase Kirsch, « La politique de placement des enfants en Grande-Bretagne et en Palestine » dans Ivan Jablonka (dir.), *L'Enfant-Shoah*, *op. cit.*, p. 59.

La volonté de rupture est tout aussi marquée chez les partisans d'options collectivistes. Ainsi, aux orphelinats et foyers traditionnels se substituent des homes et maisons d'enfants aux politiques novatrices et même des projets de « communauté », « village » ou « république » d'enfants que Samuel Boussion et Mathias Gardet appellent « châteaux du social[125]. » Une note du Service de l'Enfance de l'OSE datant du début des années 1950 confirme cette volonté de rupture : « les orphelinats juifs, comme les orphelinats français, étaient, avant-guerre, dirigés suivant des méthodes périmées. Le judaïsme français veut maintenant donner aux enfants, même orphelins, un standard de vie autre que n'avait (*sic*) connu leurs aînés avant-guerre[126]. » Dans les milieux éducatifs juifs européens, la violence inédite à laquelle ont été confrontés ces enfants et l'espoir de construire un « homme juif nouveau » justifie une table rase, quitte à devoir improviser. La volonté d'avancer par « essais et erreurs (*trials and error*) », de rejeter tout modèle et d'être « les pionniers de [leur] propre éducation[127] » est partagée par beaucoup de jeunes éducateurs et travailleurs sociaux comme Siegi Hirsch, rescapé des camps devenu directeur d'un home de l'AIVG après la guerre et future figure de la psychanalyse belge[128].

Des projets dans la continuité de mouvements éducatifs d'avant-guerre

Sans nier les singularités et les innovations pédagogiques de ces projets éducatifs, il est cependant nécessaire de nuancer l'idée de rupture qui les anime. Tout abord, avec Ivan Jablonka, il faut rappeler que « les enfants de la Shoah perdent une partie de leur spécificité dans la mesure où leur prise en charge est traversée par les questionnements des pédagogues et philanthropes du XIXe siècle[129]. » Grâce à la proximité de certains de leurs cadres avec des mouvements d'avant-garde, de

[125] Samuel Boussion et Mathias Gardet, *Les Châteaux du social*, Paris, Beauchesne, Presses Universitaires de Vincennes, 2010 ; l'évolution sémantique est d'ailleurs à souligner. En témoigne le refus d'utiliser le terme orphelinat, principalement au profit de celui de homes en Belgique et de maisons d'enfants en France.
[126] [anon.], « Service de l'enfance début 1950 : besoins et perspectives d'avenir », 1950, Fond OSE – Archive du Centre de documentation juive contemporaine, p. 5.
[127] Adolphe Nysenholc (dir.), *Le livre des Homes. Enfants de la Shoah AIVG 1945-1959*, Didier Devillez Editeur, Bruxelles, 2004, p. 34.
[128] Jacques Miermont, « Hommage à Siegi Hirsch (Colloque du CFTF de Liège en l'honneur de Siegi Hirsch) », *www.systemique.org*, 19-20 mars 1999 ; voir également Pierre Fossion et Mari-Carmen Rejas, *Siegi Hirsch: au coeur des thérapies*, Cahors, Erès, 2001.
[129] Jablonka (dir.), *L'Enfant-Shoah*, *op. cit.*, p. 15.

nombreuses organisations juives européennes s'inscrivent dans les principaux courants éducatifs qui existaient avant la guerre, notamment celui de l'Éducation nouvelle. En Belgique, on cite Jean-Ovide Decroly (1871-1932), médecin et pédagogue belge à l'origine de la méthode globale et membre actif de la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle. Ce dernier propose une pédagogie individualisée, basée sur l'environnement de l'enfant et sur ses centres d'intérêts et met en avant la nécessité d'« adapter toute démarche pédagogique à la mentalité de chaque enfant et de chaque âge[130]. » Les références à Anton Makarenko (1888-1939), pédagogue russe qui a créé des maisons coopératives pour orphelins, notamment la colonie Gorki (1920-1928), sont également récurrentes. Makarenko valorise une « expérience totale » dans la construction de l'éducation et l'importance d'un collectif fort n'écrasant pas le développement de l'enfant[131]. Pour Makarenko, « l'homme ne saurait se concevoir en dehors de la collectivité au sein de laquelle il se meut. Elle est tout à la fois ce qui le constitue et ce qui le justifie[132]. » Les expériences pédagogiques collectives des milieux juifs européens s'inscrivent donc dans la continuité de ces différents projets éducatifs du XIXe et de la première moitié du XXe siècle.

Cette idée de rupture doit également être nuancée par un constat trop souvent délaissé par l'historiographie : les orientations pédagogiques ne peuvent être appréhendées en termes purement idéologiques. Elles sont aussi largement définies par la réalité matérielle du terrain, l'urgence de la prise en charge obligeant souvent au pragmatisme. Mary Frase Kirsch l'a démontré avec les exemples de l'Alyah des Jeunes et du Central British Fund, les solutions collectives – et notamment les *kibboutzim* – sont non seulement mises en avant parce que le groupe est considéré comme un moyen de casser la culpabilité du survivant mais aussi pour leur faible coût d'entretien et à cause de la difficulté de trouver des familles d'accueil. En Palestine, « les conditions matérielles ont renforcé la préférence pour la vie collective » et, même en Grande-Bretagne, des alternatives collectivistes ont dû être mises en place, « la préférence pour

[130] Francine Dubreucq, « Jean-Ovide Decroly », *Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée*, Paris, UNESCO, Bureau international d'éducation, 23, 1-2, 1993, p. 258.
[131] Georgii N. Filonov, « Anton Sémionovitch Makarenko », *Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée*, Paris, UNESCO, Bureau international d'éducation, 24, 1-2, 1994, p. 83-96.
[132] Yves Jeanne, « Anton Makarenko : un art de savoir s'y prendre », *Reliance*, 3, 17, 2005, p. 146.

les familles d'accueil s'[étant] révélée intenable en raison du manque de ressources[133]. » Le CJC est d'ailleurs confronté à une situation similaire et les difficultés financières et la pénurie d'hébergement le poussent à redéfinir ses politiques pédagogiques. Malgré l'enthousiasme de beaucoup d'enfants, d'adolescents et de travailleurs sociaux, ces options collectivistes disparaissent presque complètement des politiques éducatives des années 1950. En Angleterre par exemple, après les évacuations d'enfants britanniques, « toute expérience réussie d'éducation hors de la famille biologique fut rigoureusement mise à l'écart au moment où le gouvernement cherchait à imposer un retour aux normes de l'avant-guerre[134]. » Bien qu'ils aient été rapidement marginalisés, ces projets pédagogiques sont indispensables à la compréhension du déroulement du *War Orphans Project*. Le CJC et l'AJDC collaborent régulièrement avec des organisations juives européennes qui valorisent le collectivisme. Les dossiers individuels des orphelins l'illustrent d'ailleurs parfaitement : la compréhension de l'enfant, de son traumatisme et de sa reconstruction n'est pas la même chez une travailleuse humanitaire américaine ou chez une assistante sociale française. Ces questionnements sur la prise en charge de l'enfance ne se limitent cependant pas aux seuls milieux de l'éducation et du travail social. États-Nations, administrations, organisations humanitaires et de protection de l'enfance, débattent, négocient et s'opposent « au nom de l'intérêt supérieur de l'enfant » et revendiquent la légitimité de sa prise en charge.

B. Un « trésor humain » ?

L'enfant abandonné, enjeu humanitaire et politique

L'enfance, « à la fois une priorité et un enjeu[135] », est omniprésente dans les discours des décideurs politiques et les médias européens. Cette omniprésence peut être interprétée de différentes façons. Tout d'abord, sa prise en charge – véritable « plan Marshall psychologique » – a une portée symbolique considérable. Pour les Nazis, les enfants avaient une place centrale et ambivalente puisqu'ils devaient « être,

[133] Kirsch, « La politique de placement des enfants en Grande-Bretagne et en Palestine », art. cit., p. 59.
[134] Lee-Downs, « "A very British Revolution?" », art. cit., p. 58.
[135] Jablonka (dir.), *L'Enfant-Shoah*, *op. cit.*, p. 25.

en fonction de leur race, soit sauvés, soit condamnés[136]. » À la sortie de guerre, réhabiliter l'enfance apparaît comme le meilleur moyen de réparer les dommages et de rompre définitivement avec les logiques du IIIe Reich. La plupart des pays d'Europe occidentale développent un appareil juridique visant à protéger l'enfant. Au niveau international, il faut attendre 1959 pour que la Déclaration des Droits de l'Enfant ou Déclaration de Genève de 1924 soit révisée[137]. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 se contente de stipuler, dans son article 25, que « la maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales » et que « tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale. » L'importance politique et médiatique de l'enfance a néanmoins une explication plus concrète : son impact économique et démographique supposé. Dans l'explosion nationaliste que constitue l'après-guerre, l'enfant est considéré comme un véritable « trésor humain », une « propriété nationale devant être protégée des invasions et des appropriations étrangères[138]. » Les orphelins et enfants abandonnés sont régulièrement ciblés par les politiques démographiques agressives. Les autorités françaises cherchent ainsi à faire venir des enfants nés en Allemagne de mères allemandes et de pères français et mettent en place un système unilatéral d'« abandon/adoption » pour des familles françaises[139]. De telles initiatives ne sont pas nouvelles. L'enfant abandonné, « enfant trouvé » est, depuis le XVIIe siècle, souvent présenté comme « une sorte de ressource naturelle propre au pays, de gisement semi-précieux qui pouvait être utile à l'État donc à chacun[140] », que cela soit en France ou encore en Grande-Bretagne. À la sortie de guerre, pour reprendre les termes de Pierre Pfimlin alors sous-secrétaire d'État au ministère de la Santé publique et de la population, l'enfant est perçu comme « l'immigrant idéal » puisqu'il « constitue un capital humain dont la valeur est d'autant plus certaine que son assimilation est

[136] Stargardt, *Witnesses of War...*, *op. cit.*, p. 18.
[137] Sur les définitions juridiques de l'enfance, voir le chapitre 8 de ma thèse ; voir aussi Sharon Detrick, *A Commentary on the United Nations Convention on the Rights of the Child*, La Hague, Martinus Nijhoff Publishers, 1999, p. 13-21.
[138] Zahra, « 'A Human Treasure'... », art cité, p. 334.
[139] Yves Denechère, « Des adoptions d'État : les enfants de l'occupation française en Allemagne, 1945-1952 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2010, 2, p. 159-179.
[140] Muriel Jeorger, « Enfant trouvé, enfant objet », *Histoire, économie et société*, 1987, 6, 3, p. 373.

garantie[141]. » L'avis de Pfimlin est alors largement partagé en Europe et se retrouve aussi en filigrane chez les dirigeants du CJC. Il renvoie autant à l'idée de population comme une « marchandise » à la disposition des décideurs politiques qu'à celle de l'enfant « page blanche », individu facilement malléable et assimilable. « Propriété nationale » ou « immigrant idéal », l'enfant abandonné est donc au centre d'une concurrence féroce.

Les débats autour du devenir des enfants juifs

Cette concurrence prend une intensité toute particulière en ce qui concerne les enfants abandonnés et les orphelins juifs, les autorités et les organisations juives revendiquant chacun « un droit de regard sinon l'autorité morale sur ces jeunes[142]. » C'est le cas de groupes comme les « enfants de Buchenwald » en France[143] mais c'est surtout le devenir des enfants cachés qui est le sujet des plus fortes tensions. En France et en Belgique tout particulièrement, le sort de ces jeunes placés en milieu non-juif pendant la guerre, surtout ceux qui ont été remis à des familles ou à des couvents catholiques, pose une question délicate : doivent-ils ou non revenir vers le judaïsme ? Les partisans d'un cas par cas s'opposent à ceux défendant l'obligation non négociable de ramener ces jeunes vers le judaïsme. Au sein même des communautés juives, les désaccords sont fréquents. En Belgique, l'AIVG est ainsi sévèrement critiquée par les représentants ultra-orthodoxes anversois pour sa gestion de la situation. Les cas vraiment problématiques sont peu nombreux mais sont fortement médiatisés. En France, l'Affaire Finaly déchaîne les passions. Ces deux frères de parents juifs autrichiens réfugiés en France, déportés et assassinés à Auschwitz, ont été confiés à une crèche municipale grenobloise dirigée par Antoinette Brun, une fervente catholique. À la fin de la guerre, celle-ci refuse à plusieurs reprises de remettre les enfants à leurs tantes. En 1948, elle ignore les décisions de la justice française et les

---

[141] Cconférence de presse de Pierre Pfimlin, 5 avril 1946 cité dans Tara Zahra, « Enfants et purification ethnique dans la Tchécoslovaquie d'après-guerre », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 66, 2, 2011, p. 453.

[142] Hazan, *Les orphelins de la Shoah..., op. cit.*, p. 243.

[143] Sur ce groupe de jeunes rescapés, voir Judith Hemmendinger et Robert Krell, *The Children of Buchenwald: Child Survivors of the Holocaust and Their Post- War Lives*, Jérusalem, Gefen Publishing House, 2000.

deux frères disparaissent. On ne retrouve leur trace qu'en 1953 et, après un passage de quelques jours en Espagne, ils sont finalement remis à leur famille d'origine[144]. Le retentissement de cette affaire « est emblématique des difficultés que rencontrent alors les relations judéo-chrétiennes et de l'incompréhension qui perdure[145] » mais témoigne aussi de l'importance symbolique du sort des enfants cachés juifs, cette question « [continuant] à alimenter les fantasmes jusqu'à aujourd'hui[146]. » Dans la plupart des cas, le retour des enfants est relativement rapide. En Belgique, des 1816 enfants placés par le Comité de défense des Juifs (CDJ) en milieu catholique et en famille d'accueil en novembre 1944, seuls 87 n'ont pas été récupérés en décembre 1946. Et parmi les 416 jeunes placés dans des couvents à la fin de la guerre, seulement quatre y séjournent toujours deux ans plus tard[147]. Parmi les orphelins qui se trouvaient en Belgique en 1940 et qui sont partis au Canada dans le cadre du *War Orphans Project*, un cas semble avoir posé d'importants problèmes. Bernard K. est né à Paris de parents autrichiens et a passé la guerre caché à Bruxelles. Sa mère est morte en janvier 1945 d'un cancer du sein « sans avoir exprimé le désir de retirer son fils du couvent. » La cheffe de service de l'AIVG qui remplit le dossier individuel du garçon raconte qu'« après son décès, [ils] eurent de grandes difficultés pour retirer Bernard de l'institution » et que « ce ne fut que grâce à l'aide de Mr le Procureur du Roi à la Protection de l'Enfance que Bernard [leur] fût enfin confié[148]. » Pour le CJC, le retour des jeunes placés en milieu non-juif est une priorité absolue mais ses représentants en Europe n'ont pas à gérer directement des cas comme celui de Bernard. Au moment où les démarches administratives débutent, l'orphelin est déjà sous la responsabilité d'organisations ou de familles juives.

---

[144] Voir notamment Catherine Poujol, « 1945-1953 : Petite chronique de l'affaire des enfants Finaly », *Archives Juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, 37, 2, 2004, p. 7-15.
[145] Anne Grynberg, « Des signes de résurgence de l'antisémitisme dans la France de l'après-guerre (1945-1953) ? », *Les Cahiers de la Shoah*, 2001, 5, 1, p. 205-206.
[146] Catherine Poujol, « La restitution des enfants juifs cachés par l'Église de France » dans Jablonka (dir.), *L'Enfant-Shoah*, *op. cit.*, p. 112.
[147] Franck Caestecker, « The reintegration of Jewish Survivors into Belgian Society, 1943 - 1947 » dans David Bankier (dir.), *The Jews are coming back. The return of the Jews to their countries of origin after WWII*, New York – Oxford, Jérusalem, Berghahn, Yad Vashem, 2005, p.72-107.
[148] CJA, dossier individuel de Bernard K., 27 novembre 1947, boîte 36.

Une autre question se pose concernant le devenir des enfants abandonnés et des orphelins juifs : « quelle communauté – américaine, européenne ou sioniste – [offre] un meilleur futur à la jeunesse juive[149] » ? En d'autres termes, ces enfants doivent-ils rester dans leur communauté, rejoindre la Palestine ou partir ailleurs ? Là encore, les réponses diffèrent. À la sortie de guerre, les tensions sont fréquentes entre communautés locales et délégués d'organisations sionistes ou de projets d'immigration comme le *War Orphans Project*. Les représentants du CJC semblent parfois regretter que l'Agence juive considère que tous les jeunes rescapés appartiennent au futur État juif. La question des départs vers la Palestine mandataire est, aujourd'hui encore, au centre de débats historiographiques virulents opposant ceux qui dénoncent l'« aveuglement sioniste envers la diaspora[150] » et le « rôle forcé[151] » des DPs juives dans la création d'Israël à ceux qui rejettent l'idée d'une instrumentalisation de la migration. D'une manière générale, la question du départ des jeunes est épineuse pour les dirigeants des organisations qui les prennent en charge. L'AIVG estime ainsi que « le choix de l'itinéraire d'émigration ne peut se faire de façon responsable qu'à l'âge adulte[152]. » Quant à l'OSE, elle dispose d'un service d'immigration particulièrement actif mais se montre parfois réticente à laisser partir les jeunes qu'elle prend en charge, en Palestine ou ailleurs. Pour les orphelins, la question du choix est centrale. La décision même de partir est loin d'être une évidence et le choix de la destination répond à des logiques diverses basées sur les motivations de l'individu et de la conjoncture au moment du projet de départ. Certains orphelins semblent par exemple avoir envisagé de faire leur Aliyah avant de renoncer. D'autres ont, à l'inverse, postulé pour un visa canadien et ont finalement rejoint Israël ou les États-Unis.

---

[149] Zahra, *The Lost Children...*, *op. cit.*, p. 87.
[150] Zertal, *From Catastrophe to Power...*, *op. cit*, p. 13.
[151] Yosef Grodzinsky, *In the Shadow of the Holocaust: the struggle between Jews and Zionists in the Aftermath of World War 2*, Common Courage Press, 2004 ; pour une critique de l'ouvrage de Grodzinsky, voir Elhanan Yakira, *Post-Zionism, Post-Holocaust: Three Essays on Denial, Forgetting, and the Delegitimation of Israel*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, p. 130-132.
[152] Catherine Massange, « L'éducation dans les Homes de l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre », *Actes du 8e Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique et du LVe Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique*, Namur, tome 2, 2008, p. 248.

Conclusion

Comprendre la lente déprise de la guerre, cette « paix violente[153] » dans laquelle est plongée l'Europe, est essentielle à l'analyse des trajectoires individuelles des orphelins et des pratiques des adultes qui les prennent en charge. Le chamboulement démographique du continent prend des proportions inédites, la volonté d'instaurer une paix durable entrainant une « rationalisation brutale des rapports entre peuples et territoires avec la réorganisation des frontières et la réduction ou l'élimination de minorités ethniques[154]. » Pour beaucoup d'orphelins, le déracinement et le déplacement ont été normalisés par la guerre. Le projet canadien lui-même n'est possible que parce que les idées de départ et d'exil se sont banalisées. La gestion de ces déplacements de population d'une ampleur inédite est un enjeu majeur et la crise des réfugiés devient un véritable « laboratoire » de l'humanitarisme moderne mais aussi de la protection de l'enfance. Le travail d'identification et de catégorisation de l'IRO et l'action de l'AJDC, entre reconstruction et aide à l'émigration, ont d'ailleurs une influence considérable sur le déroulement du projet canadien.

L'orientation des politiques de recrutement et d'accueil du CJC ne peut être comprise sans insister sur la multiplicité des approches de l'enfance à la sortie de la guerre. La violence inédite de la guerre envers les enfants et tout particulièrement envers les enfants juifs oblige les pédagogues et les travailleurs sociaux à innover et réorienter leurs pratiques. Si tous espèrent un « retour à la normale » rapide, les solutions envisagées varient. En Europe continentale, les options collectivistes semblent privilégiées. Au Canada, seul le placement en famille est envisagé. Ces débats ne se limitent pas cependant aux milieux éducatifs et à la protection de l'enfance. L'enfant juif est l'objet d'une concurrence féroce entre des États-nations, des communautés juives locales, des organisations sionistes et des projets d'immigration comme le *War Orphans Project* qui revendiquent sa prise en charge. En revenant sur le contexte singulier de la sortie de guerre, ce chapitre a fourni les

[153] Gatrell, « Trajectories of Population Displacement in the Aftermaths of Two World Wars », art. cit., p. 5-7.
[154] Horne, « Guerres et réconciliations européennes au 20e siècle », art. cit., p. 7.

premiers éléments nécessaires à la compréhension du déroulement du projet. Avant de s'attarder plus longuement sur la phase de recherche et de sélection des orphelins en Europe, il est désormais nécessaire de situer le projet dans l'histoire canadienne afin de mieux en appréhender sa genèse et son importance pour la communauté juive du pays.

Chapitre 2 – L'État canadien, les organisations juives et la question migratoire

« Should we select immigrants on a national and racial basis? Can and should we continue racial bars and discriminations? [...] Have we a moral responsibility to give them [refugees and DPs] a haven[1]? »
Canadian Institute of International Affairs (février 1947)

« The fight on educating the public to equal treatment for all will have to come later[2]. »
Saul Hayes (octobre 1946)

La promulgation du décret P.C. 1647 par le gouvernement canadien, le 29 avril 1947, autorise la venue de 1000 orphelins juifs au Canada. C'est le début du *War Orphans Project*. Ce projet, d'une ampleur certes limitée, est significatif de la libéralisation progressive de la politique migratoire canadienne, de l'évolution de l'opinion publique sur la question de l'immigration et de l'accueil des réfugiés et de la normalisation des relations entre le gouvernement et les organisations juives. Pour les Juifs canadiens et leurs représentants, le projet a une portée symbolique considérable. Premier véritable succès en matière migratoire après une quinzaine d'années de portes résolument closes, il est rapidement perçu comme « une des plus grandes initiatives de [son] histoire[3] » et doit permettre d'oublier les échecs de la guerre. Son importance ne peut se comprendre sans revenir sur la position d'Ottawa en matière migratoire pendant les années 1930 et 1940 et sans souligner que, bien plus qu'un antisémitisme socio-économique, de plume ou de discours, « la plus grande menace à l'endroit des intérêts juifs émergea plutôt du côté des bureaucrates anglophones fédéraux qui s'opposaient farouchement à l'immigration juive, quelle que soit sa provenance[4]. » Entre 1931 et 1947, la politique migratoire est, en effet, la plus restrictive et

[1] CJA, Canadian Institute Of International Affairs, « Kit for Study Group », février 1947 ; le *Canadian Institute Of International Affairs* était une organisation non-officielle fondée en 1928, se revendiquant apolitique. Ces « kits » avaient pour objectif de fournir les informations nécessaires pour l'organisation de groupes de discussion sur différents sujets de société.
[2] CJA, télégramme de Saul Hayes aux bureaux du CJC à Vancouver, 4 octobre 1946, CJC-CENT CA, boîte 29, « dossier 300 Immigration (1946) ».
[3] CJA, « A tribute to a partner in mercy », 1948, UJRA-CJC, boîte 3 1948 3/47.
[4] Anctil, *Trajectoires juives au Québec*, *op. cit.*, p. 60.

discriminatoire de l'histoire canadienne. Cet isolationnisme a eu des répercussions lourdes pour ceux qui ont été refusés, expulsés ou internés pendant les années de conflit, tout particulièrement les réfugiés juifs et les Canadiens d'origine japonaise, et a durablement marqué l'histoire et la mémoire du pays.

L'autorisation du projet témoigne donc d'un changement majeur, tout au moins sur un plan rhétorique, et du passage d'une hostilité mal dissimulée au sein de l'administration canadienne à un discours singulier sur l'immigration et l'humanitarisme. Le décret indique que le gouvernement libéral du Premier ministre William Mackenzie King[5] est conscient qu'une telle décision contribuera « dans une certaine mesure à la résolution du problème des Personnes Déplacées et [prendra] en considération l'aspect humanitaire de la question[6]. » L'évolution de la position du gouvernement et l'ouverture progressives des frontières aux DPs sont généralement expliquées en termes humanitaires – l'émergence des droits de l'homme comme norme – ou en termes économiques – les besoins accrus de main d'œuvre. Cependant, de telles lectures ignorent ou minorent bien souvent l'influence de la société civile. Tout en replaçant le projet dans l'histoire de l'immigration du pays et dans celle de sa communauté juive, ce chapitre a l'ambition de déplacer le regard vers le niveau associatif. A l'échelle des négociations ayant précédé l'autorisation gouvernementale, il est essentiel de réévaluer l'influence du CJC et de ses collaborateurs dans l'assouplissement progressif de la politique migratoire canadienne. Malgré une autorité fragile et contestée, l'organisation juive a eu un rôle non négligeable dans la formulation et la mise sur agenda d'un nouveau discours sur la relance de l'immigration et l'accueil des réfugiés. Il est nécessaire de revenir sur ses activités en matière migratoire à un moment où la population canadienne reste globalement opposée à l'ouverture des frontières et où le gouvernement souhaite maintenir une politique migratoire restrictive.

---

[5] William Lyon Mackenzie King (1874 – 1950), membre du Parti libéral, est Premier ministre du Canada de 1921 à 1926, de 1926 à 1930 puis de 1935 à 1948. Il est celui qui a le plus longtemps occupé ce poste dans l'histoire du Commonwealth.

[6] CJA, Décret-du-conseil P.C.1647, 29 avril 1947, UJRA, série Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boite 26, dossier « Immigration Dept. Canadian government 1947-1952 ».

1. Les autorités canadiennes

A. Une politique migratoire sélective et discriminatoire (1931-1945)

Sélectionner et exclure

Le Canada est considéré aujourd'hui comme « un modèle d'humanitarisme international[7]. » Le pays a pourtant été longtemps renfermé sur lui-même, « indifférent au monde[8]. » Entre les années 1910 et le début des années 1960, il maintient une immigration rigoureusement choisie, racialement et ethniquement beaucoup plus sélective qu'aux États-Unis, et, entre 1931 et 1947, ses frontières restent résolument fermées aux réfugiés et aux migrants[9]. Après la guerre, l'opinion publique canadienne est toujours opposée à toute ouverture et considère certaines catégories (les Juifs, les Japonais ou encore les Allemands) comme particulièrement indésirables[10]. Afin de mieux comprendre l'importance du *War Orphans Project*, il est essentiel de le situer dans l'histoire de l'immigration canadienne. L'Acte de l'Immigration de 1906 est généralement considéré comme le début du déclin de l'« âge d'or » de l'immigration qui a caractérisé la deuxième moitié du XIXe siècle. Cette loi témoigne d'un changement de paradigme majeur puisque « les origines ethniques et culturelles des potentiels migrants ont désormais plus d'importance que leur profession[11]. » En définissant qui est un « migrant idéal », elle définit aussi qui ne l'est pas et élargit les catégories dites « indésirables. » C'est surtout au cours des années 1920 et 1930 que les objectifs de la politique migratoire canadienne évoluent : la volonté d'*attirer* les migrants potentiels laisse place à celle de *sélectionner* les meilleurs d'entre eux et d'*exclure* les plus indésirables. Plusieurs décrets sont promulgués, en 1923 (décret-du-conseil PC 183), en 1930 (décret-du-conseil PC 1957) et surtout en 1931 (décret-du-conseil PC 695). Avec le décret du 31 mars 1931, le gouvernement du Premier ministre conservateur Richard Bedford Bennett instaure la politique migratoire la plus stricte

---

[7] Fitzgerald et Cook-Martin, *Culling the Masses...*, *op. cit.*, p. 21.
[8] Dirks, *Canada's Refugee Policy...*, *op. cit.*, p. 50.
[9] L'histoire de l'immigration canadienne est généralement découpée en trois périodes : « 1867-1931 : l'âge d'or et son déclin », « 1931-1947 : la fermeture des frontières » et « 1947-1967 : la reprise de l'immigration » ; Dominique Daniel, « Une autre nation d'immigrants. La politique d'immigration du Canada au XXe siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 77, 2003, p. 33-46.
[10] Iacovetta, *Gatekeepers*, *op. cit.*, p. 10.
[11] Knowles, *Strangers at Our Gates...*, *op. cit.*, p. 80-81.

de l'histoire du pays. L'immigration est limitée à des catégories spécifiques : les citoyens américains et sujets britanniques ayant de quoi subvenir à leurs moyens le temps de trouver un emploi ; les agriculteurs en mesure d'exploiter une ferme ; les épouses et enfants mineurs de résidents canadiens.

Pour les autres, l'entrée est presque impossible. Sur fond de crise économique et sociale, le gouvernement considère qu'une politique limitant les admissions et facilitant les expulsions est essentielle pour relancer et stabiliser le pays. Les catégories du décret témoignent de la prégnance, parmi les élites politiques et les fonctionnaires fédéraux, de discours agrariens qui opposent un monde rural sain à une ville lieu de tous les vices et considèrent l'agriculteur comme étant le migrant idéal. Elles illustrent aussi l'ambition d'Ottawa de préserver un « Canada blanc » en attirant presque exclusivement des populations blanches anglo-saxonnes. Cette discrimination raciale et ethnique se singularise par son caractère implicite. Elle dépend presque entièrement d'un « infra-droit[12] » aux mains des fonctionnaires en charge de l'immigration, la Loi de l'Immigration chinoise de 1923[13] étant le seul texte ouvertement raciste[14]. La nature même de la politique migratoire, principalement orientée par des décrets et des directives internes, laisse une grande marge de manœuvre aux fonctionnaires, au Cabinet et au Premier ministre. Ces derniers peuvent orienter rapidement et relativement facilement cette politique en fonction des attentes supposées de l'opinion publique et de leurs convictions personnelles, en échappant à tout contrôle parlementaire[15]. La section 38(c) de l'Acte de l'Immigration, introduite en 1919 et renforcée en 1927, autorise le Cabinet à changer les critères d'admission sans amender le texte, ce qui lui permet de « créer des mécanismes de régulation de l'immigration basés sur la nationalité, la race ou 'dépendant des coutumes, des habitudes ou des

---

[12] Lochak, *Étrangers, de quel droit ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, p. 214.
[13] La Loi de l'Immigration chinoise (aujourd'hui connue sous le nom de « Chinese Exclusion Act ») est promulguée en 1923 par le gouvernement King. Elle réduit drastiquement les catégories admissibles de migrants chinois. De 1923 à 1946, presque aucun n'a pu entrer au Canada. Voir Patricia E. Roy, *The Triumph of Citizenship: The Japanese and Chinese in Canada, 1941-1967*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2007.
[14] L'échange entre le député Stewart et le ministre Glen cité par Kelley et Trebilcock illustre l'importance de cette opacité qui rend le gouvernement presque inattaquable ; Kelley et Trebilcock, *The Making of the Mosaic...*, *op. cit.*, p. 569, note 47.
[15] *Ibid.* p. 312.

modes de vie'[16]. » Le nativisme est solidement ancré dans l'administration fédérale et prend parfois la forme d'un véritable racisme institutionnel. Il est particulièrement marqué parmi les fonctionnaires de l'Immigration. Cette structure dépend, à partir de 1936, du ministère des Mines et des Ressources, un rattachement qui confirme que l'immigration ne fait pas partie des priorités du gouvernement. La même année, Frederick Charles Blair en est nommé directeur et reste en poste jusqu'en 1943. Il est considéré comme l'un des plus farouches adversaires du CJC et comme « l'homme responsable de la mise en œuvre de la politique migratoire restrictive du Canada[17] », incarnant presque à lui seul l'intransigeance et l'antisémitisme de l'administration fédérale. Plusieurs recherches récentes ont néanmoins contribué à nuancer le portrait d'un homme animé par la haine des Juifs et des étrangers[18]. Sa nomination est très mal accueillie par les dirigeants juifs canadiens qui espéraient que le retour au pouvoir des libéraux allait entrainer un assouplissement des restrictions migratoires.

La frilosité du gouvernement libéral sur la question migratoire

En 1935, King revient au pouvoir après un premier mandat entre 1926 et 1930. Bien qu'il limite rapidement les dispositifs d'expulsion des migrants jugés indésirables, sa politique migratoire reste dans la continuité de celle de son prédécesseur conservateur. King est fortement marqué par sa défaite aux élections de 1930 qu'il attribue à son incapacité à lire correctement les attentes de l'opinion publique canadienne, « une erreur qu'il ne répètera pas[19]. » Jusqu'à son départ à la retraite en 1948, le Premier ministre libéral se montre extrêmement frileux en matière d'immigration et d'accueil des réfugiés. En privé, il exprime ainsi de la sympathie envers le sort des réfugiés mais considère, comme il l'écrit dans son journal intime,

---

[16] Robert Vineberg, « Continuity in Canadian Immigration Policy 1947 to Present: Taking a Fresh Look at Mackenzie King's 1947 Immigration Policy Statement », *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 12, 2, 201, p. 200.
[17] Frieda Miller, « Open Hearts – Closed Doors / Teacher's Guide », *Vancouver Holocaust Education Centre*, 1997 p. 14 (http://www.vhec.org/images/pdfs/openhearts_guide.pdf consulté le 7 août 2017).
[18] Jack Lipinsky, « Immigration Opportunity or Organizational Oxymoron? The Canadian Jewish Farm School and the Department of Immigration, 1925-46 », *Canadian Jewish Studies / Études Juives Canadiennes*, 21, 2014, p. 51-65 ; Lillooet Nördlinger McDonnell, « Friends with Benefits: Leon Koerner and Frederick Charles Blair, 1939-1959 », *Canadian Jewish Studies / Études Juives Canadiennes*, 24, 2016, p. 60-78.
[19] Kelley et Trebilcock, *The Making of the Mosaic..., op. cit.*, p. 253.

que le Canada « n'a rien à gagner à créer un problème interne en voulant régler un problème international[20]. » C'est d'ailleurs sa position lors de la conférence d'Evian en juillet 1938 puis lors de celle des Bermudes en 1943 à laquelle il refuse de participer[21]. Au-delà de la question de l'accueil des réfugiés, King reste convaincu que toute ouverture des frontières compromettrait le soutien de la population, au Québec plus qu'ailleurs. Les succès électoraux de son parti dépendant plus que jamais de la province francophone, le Premier ministre y porte une attention toute particulière. Beaucoup de Canadiens français considéraient que, sans une politique migratoire restrictive, « ils risquaient d'être submergés par les immigrants non francophones[22]. » Au Québec, ce nativisme prend parfois la forme de l'antisémitisme, surtout pendant les années de guerre. Lors d'un discours électoral prononcé à Sainte-Claire-de-Dorchester le 7 novembre 1943, Maurice Duplessis[23], alors chef de l'opposition, dénonce la connivence entre les libéraux du Premier ministre du Québec Adélard Godbout et les milieux juifs canadiens. Selon lui, une mystérieuse *Zionist International Fraternity* financerait la campagne de Godbout en échange de la promesse de faire venir plus de 100 000 réfugiés juifs[24]. Le 12 juillet 1944, moins d'un mois avant l'élection générale[25], le fondateur et chef de l'Union nationale s'engage à « [combattre] tout projet d'immigration tant et aussi longtemps que les Canadiens d'origine n'auront pas été réhabilités à la vie civile et à des occupations rémunératrices[26]. » Reste que si cette hostilité a été plus documentée au Québec, elle

---

[20] Le journal intime de Mackenzie King qui couvre la période allant de 1893 à 1950, soit la majeure partie de sa vie, est disponible (environ 50 000 pages) sur le site des Bibliothèque et Archives Canada (www.bac-lac.gc.ca/).

[21] En 1938, les représentants de 32 pays se retrouvent à Evian afin de trouver une solution au problème des réfugiés juifs fuyant l'Allemagne nazie. Au-delà de la création de l'*Intergovernmental Committee on Refugees* (ICR), aucune décision majeure ne fut prise et presqu'aucun pays n'accepta d'accueillir plus de réfugiés. Sur la position de King pendant la conférence d'Evian, voir notamment Karine Tremblay, « Analyse comparative du processus décisionnel des gouvernements Roosevelt et King entourant leur participation à la conférence d'Évian de 1938 », mémoire de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, 2007.

[22] Kelley et Trebilcock, *The Making of the Mosaic..., op. cit.*, p. 262.

[23] Maurice Duplessis (1890-1959) fut premier ministre du Québec de 1936 à 1939 puis de 1944 à 1959.

[24] Voir David Rajotte, « Les Québécois, les juifs et l'immigration durant la Seconde Guerre mondiale », *Bulletin d'histoire politique*, 16, 1, 2007 (http://www.bulletinhistoirepolitique.org consulté le 7 août 2017).

[25] L'élection générale concerne les députés de l'Assemblée législative du Québec.

[26] Jean-Louis Roy, *Les programmes électoraux du Québec : un siècle de programmes politiques québécois*. Tome 2 : *1931-1966*, Montréal, Leméac, 1970, p. 316 cité dans Alexandre Turgeon, « 'Duplessis ne donne pas aux étrangers.' Le regard du caricaturiste Robert La Palme sur les politiques

se vérifie pour l'ensemble du pays[27]. Dans le reste du Canada, la situation des réfugiés ne suscite guère plus qu'une « vague sympathie[28]. » La guerre parait bien loin, contrairement à l'insécurité économique qui est une réalité concrète pour beaucoup de Canadiens. La presse anglophone est certes partagée sur la question mais les soutiens ouverts en faveur des réfugiés sont rares, hormis dans quelques rédactions comme celles du *Saturday Night* et du *Winnipeg Free Press*.

Sécurité nationale et effort de guerre

Avec la guerre, les restrictions sont renforcées. Le gouvernement fait preuve d'une intransigeance dont l'épisode du Saint-Louis est devenu le symbole[29]. En 1938, il avait déjà augmenté le capital exigé pour les migrants de 5000 à 20000 dollars. À partir de 1940, les candidatures d'individus venant de pays en guerre avec le Canada sont systématiquement rejetées. La peur d'une « cinquième colonne » pousse le gouvernement à prendre des mesures de sécurité drastiques[30]. De nombreux citoyens canadiens d'origine allemande, italienne et japonaise, parfois installés depuis plusieurs générations, sont internés « de manière excessive et arbitraire[31]. » Le Canada accepte également sur son territoire environ 4 500 « *enemy aliens* » et prisonniers de guerre allemands qui étaient jusque-là internés en Grande-Bretagne[32]. Parmi eux, on trouve 2 284 réfugiés juifs allemands ayant fui le Reich, dont Manfred Saalheimer, futur cadre du CJC et responsable de la phase européenne du *War Orphans Project*. Ces réfugiés sont internés au Nouveau Brunswick, au Québec et en Ontario, dans les mêmes camps

---

du gouvernement Duplessis en matière d'immigration, 1944-1959 », *Conserveries mémorielles*, 13, 2013, p. 13 (https://cm.revues.org/1366 consulté le 7 août 2017).

[27] Voir Pierre Anctil, « Deux poids, deux mesures : les responsabilités respectives du Canada de langue anglaise et de langue française dans la crise des réfugiés allemands », *Canadian Jewish Studies / Études Juives Canadiennes*, 24, 2016, p. 16-37 ; Alan Davies (dir.), *Antisemitism in Canada*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1992.

[28] Dirks, *Canada's Refugee Policy...*, *op. cit.*, p. 52.

[29] En 1939, plus de 900 réfugiés juifs venus d'Allemagne, qui se trouvent à bord du paquebot Saint-Louis, se voient refuser l'entrée à Cuba, aux États-Unis puis au Canada, et doivent rebrousser chemin vers l'Europe. Voir Sarah A. Ogilvie et Scott Miller, *Refuge Denied: The St. Louis Passengers and the Holocaust*, Madison, University of Wisconsin Press, 2006.

[30] Voir Avery, « Canada's Response to European Refugees, 1939-1945 », art. cit.

[31] Kelley et Trebilcock, *The Making of the Mosaic...*, *op. cit.*, p. 259.

[32] Voir Martin Auger, *Prisonniers de guerre et internés allemands dans le Sud du Québec, 1940-1946*, Montréal, Athéna, 2010 ; voir également l'exposition virtuelle du Vancouver Holocaust Education Centre « Enemy Aliens. The Internment of Jewish Refugees in Canada, 1940-1943 » (www.enemyaliens.ca)

que des soldats allemands et des sympathisants allemands. Bien que les autorités réalisent rapidement la présence de ces civils et malgré les protestations, cette situation s'éternise. En décembre 1942, plus de 300 civils se trouvent toujours dans les camps d'internement. Quant aux exceptions en matière d'accueil des réfugiés, elles sont peu nombreuses. Le gouvernement autorise ainsi quelques 300 familles venues des Sudètes au tout début de la guerre. Un peu plus tard, il accepte, sous la pression, d'accueillir temporairement près de 50 000 enfants britanniques dans le cadre d'opérations d'évacuation. Il s'oppose à tout autre projet de prise en charge d'enfants prétextant les risques de santé publique et la crainte de devoir faire venir les parents des jeunes réfugiés. Pour le CJC et les autres organisations juives, les concessions sont encore plus rares. L'arrivée en 1944 de 200 familles juives réfugiées en Espagne et au Portugal constitue leur principal succès[33].

Cette initiative, tout comme le projet avorté de faire venir des orphelins juifs depuis le sud de la France en 1942, est prise suite aux recommandations du ministère des Affaires extérieures et malgré les objections de l'Immigration. Cette dernière s'oppose systématiquement à toute tentative d'ouverture. En mars 1943, Norman Robertson, sous-secrétaire d'État aux Affaires Extérieures depuis 1941, confie ainsi en privé au Haut-commissaire britannique que les deux départements se livrent une « véritable guérilla » sur la question des réfugiés[34]. Robertson, tout comme Hume Wrong alors chef de la délégation canadienne à Washington, fait régulièrement part de ses réserves « sur la façon dont [Blair] traitait les demandes concernant les enfants réfugiés[35]. » Ce dernier accepte mal les initiatives et les recommandations des autres départements qu'il considère comme une menace pour sa juridiction[36]. L'isolement progressif de l'Immigration et la montée en puissance des Affaires extérieures sont d'ailleurs déterminants pour comprendre l'évolution de la position du gouvernement

---

[33] Entre le printemps et l'automne 1944, environ 400 réfugiés juifs se trouvant en Espagne et au Portugal sont autorisés à rejoindre le Canada. Comme le souligne Patrick Reed, ce programme a surtout permis de gagner du temps et d'atténuer les critiques ; Reed, « A Foothold in the Whirlpool », *op. cit.*, p. iii.
[34] Cité dans Abella et Troper, *None is too many...*, *op. cit.*, p. 131.
[35] John Hilliker, *Le Ministère des affaires extérieures du Canada, Volume1 Les Années de formation, 1909-1946*, Québec, Presses de l'Université Laval, Institut d'administration publique de Canada, 1990, p. 342.
[36] Dirks, *Canada's Refugee Policy...*, *op. cit.*, p. 149.

en matière d'immigration et d'accueil des réfugiés. Il est difficile de savoir ce que le CJC savait de ces tensions internes. Son directeur exécutif rapporte ainsi une discussion privée avec Robertson lors de laquelle ce dernier lui a signifié que la communauté juive n'obtiendrait des résultats significatifs que si elle parvenait à exercer une pression considérable sur les autorités. Pour le sous-secrétaire d'État, « l'aspect humanitaire de la question ne ferait pas autant bouger le gouvernement que des statistiques précises sur le nombre de réfugiés acceptés par les Etats-Unis et le Royaume-Uni ou par d'autres pays[37]. » En 1943, Blair part à la retraite et est remplacé par Arthur Leigh Jolliffe. La situation n'évolue presque pas, ce qui nuance d'ailleurs l'importance de Blair sur l'orientation de l'Immigration. La même année, King justifie la position de son gouvernement sur la question des réfugiés en affirmant que la majorité des immigrants qui ont rejoint le Canada entre 1932 et 1943 sont des réfugiés. Une telle assertion est difficilement vérifiable puisque la catégorie « réfugiés » n'existe pas dans les statistiques de l'Immigration. Les chiffres disponibles pour la période allant de 1938 à 1945 contredisent le Premier Ministre. La grande majorité des nouveaux arrivants sont des ressortissants britanniques ou américains (57 % entre 1938 et 1940 et 98 % entre 1940 et 1945[38]). La fin de la guerre n'inverse pas cette tendance et l'assouplissement de la position du gouvernement se fait attendre.

B. Une ouverture des frontières sous conditions (1947-1949)

Un climat anti-immigration persistant

Après 1945, King reste inflexible à ce sujet, se montrant toujours méfiant quant aux possibles répercussions politiques. Au Québec, l'hostilité à l'immigration est plus marquée qu'ailleurs. Comme lors de celle de 1944, les campagnes électorales de 1945 et 1948 accordent une place considérable à l'immigration « et plus largement aux questions de ''l'autre'' et des étrangers.[39] » En juillet 1948, un encart en faveur de l'Union nationale publié dans les colonnes du *Le Devoir*[40] titre : « Duplessis donne à

[37] CJA, mémorandum de Saul Hayes à Samuel Bronfman, 5 Mars 1943, CJCA, UJR dossier 231.
[38] Kelley et Trebilcock, *The Making of the Mosaic..., op. cit.*, p. 264.
[39] Turgeon, « 'Duplessis ne donne pas aux étrangers…' », art. cit., p. 32.
[40] *Le Devoir* est un journal francophone publié à Montréal et distribué au Québec et au Canada. Il a été fondé en 1910 par l'homme politique et journaliste québécois Henri Bourassa en 1910.

sa province. Les libéraux donnent aux étrangers. » L'omniprésence lors des élections remportées par ce dernier d'une rhétorique politique anti-immigration – une xénophobie tactique pour paraphraser Martin Pâquet[41] – confirme le succès d'un tel positionnement parmi l'électorat québécois. L'hostilité à l'immigration ne se limite cependant pas au Québec et semble partagée par l'ensemble de la population canadienne. En avril 1946, un sondage d'opinion (*Gallup Poll*[42]) du *Canadian Institute Of Public Opinion* témoigne d'une opposition marquée à l'immigration en provenance du continent européen – en particulier d'Europe de l'Est et de Russie – et de la nécessité de maintenir une immigration soit « précautionneusement choisie[43] ». Cette hostilité est particulièrement forte à l'égard des populations juives. En octobre de la même année, un sondage demande aux répondants de classer les catégories de migrants en fonction de leur désirabilité. Avec 49 % d'opinions défavorables, les Juifs ne sont devancés que par les Japonais (60%) et sont largement devant les Allemands (34%), les Russes (31%), les « nègres » (31%), les Italiens (25%) et les Chinois (25%)[44]. Au même moment, à la question « Comme vous le savez, la Grande-Bretagne interne des réfugiés juifs qui ont essayé d'entrer illégalement en Palestine. Pensez-vous que le Canada devrait autoriser certains d'entre eux à s'installer ici ? », 61 % des personnes interrogées répondent non, 23 % oui. L'Institut souligne une opposition beaucoup plus marquée dans les zones rurales et au Québec (avec 76 % de non). À la fin 1946, le CJC demande au *Canadian Institute of Public Opinion* de lui faire parvenir des données plus détaillées à propos de ces deux sondages. Les personnes ayant participé n'avaient pas à justifier leur réponse mais le codirecteur de l'Institut remet au directeur du CJC une liste de plus de 80 commentaires spontanés : « il y a trop de Juifs au Canada, les Juifs gardent leur argent et l'envoie à l'étranger, ils monopolisent certaines industries, prennent les meilleures places, ils ne sont pas une nationalité

---

[41] Martin Pâquet, « Duplessis, le Canada et le monde. Un repli calculé. Maurice Duplessis et l'immigration », dans Lucia Ferretti et Xavier Gélinas (dir.), *Duplessis, son milieu, son époque*, Montréal, Septentrion, 2010, p. 246.

[42] La société *Gallup* – à l'origine l'*American Institute of Public Opinion* – a été créée en 1935 par George H. Gallup. Elle propose des sondages d'opinion aux États-Unis et au Canada.

[43] Canadian Institute Of Public Opinion, « Opinions on Immigration », *The Montreal Daily Star*, 24 avril 1946.

[44] Les réponses multiples expliquent que le total dépasse les 100% ; Canadian Institute Of Public Opinion, « Selected Immigrants Favored. Public Opposed to Japanese », *The Montreal Daily Star*, 30 octobre 1946.

d'agriculteurs, ils ne vont pas s'assimiler[45]. » Ces sondages confirment que l'hostilité aux populations juives est prononcée, que ces dernières soient présentées comme « migrantes » ou comme « réfugiées ».

GALLUP POLL OF CANADA

Selected Immigrants Favored Public Opposed to Japanese

By Canadian Institute of Public Opinion

TORONTO: Recent Gallup polls have found a majority of the Canadian people in favor of measures to increase Canada's population by immigration, if properly selective. The latest poll shows that, foremost in the public mind as to the basis of selection of immigrants, is race or nationality, and many voters are opposed to the admission of colored races and Jewish, German and Russian people.

These are the major findings of the latest Gallup poll of a properly balanced cross-section of the electorate.

It is well established, on the basis of previous polls, that the Canadian public regards British and Scandinavian people as the most desirable immigrant stock. Adopting this assumption, the Institute asked the following question and obtained the evidence shown below of attitudes towards other leading racial classes:

Figure 7 : Immigration sélective et antisémitisme (« Selected Immigrants Favored. Public Opposed to Japanese », *The Montreal Daily Star*, 30 octobre 1946)

Les préjugés antisémites restent donc solidement ancrés au Canada. En février 1948, un article du *Toronto Globe and Mail*[46] revient sur les tensions qui ont suivi l'installation de 11 DPs juives dans un camp de bucherons au Québec. Son auteur reprend les grands poncifs de l'antisémitisme et décrit le Juif comme un individu inadapté au dur labeur de la campagne. Les DPs « ont mystérieusement plus d'argent que leurs collègues », « sont de mauvais fermiers » et « sont mécontentes de la dureté

[45] CJA, « Canadian Institute of Public Opinion », I.O.I., volume 1, dossier 64, p.1.

[46] Le *Globe and Mail* est un des quotidiens canadiens à plus grand tirage. Basé à Toronto, il est très influent dans les années 1930 et 1940.

du travail manuel[47]. » Selon le journaliste, tous souhaitent briser le contrat qui les lient à la compagnie forestière québécoise et « aller s'installer ailleurs afin de gagner leur vie avec leur ingéniosité. » Il conclut : « Même ici, dans ce petit campement autonome au milieu de nulle part, on retrouve les mêmes problèmes raciaux que dans n'importe quelle grande ville. Mais cette fois-ci, les Juifs veulent qu'il en soit ainsi. » Malgré cette hostilité persistante et l'intransigeance du gouvernement, le CJC et l'ensemble des organisations qui militent en faveur de l'ouverture des frontières du pays ont quelques motifs de satisfaction. Fin octobre 1945, le gouvernement autorise la régulation des détenteurs de visas temporaires, parmi lesquels les réfugiés juifs arrivés de la péninsule ibérique en 1944. Durant l'été 1946, un petit groupe de rabbins est également autorisé à immigrer depuis le Japon après que leur permis, accordé en 1941, ait été réactualisé. La promulgation du décret PC-2071, le 28 mai 1946, constitue la principale annonce du gouvernement : tout résident canadien, à condition de pouvoir répondre à la vague exigence d'être « en mesure de recevoir et de s'occuper des personnes à leur charge », est autorisé à parrainer l'immigration de ses proches de premier degré. En plus des épouses et des enfants mineurs, cette catégorie comprend les parents, les enfants majeurs non mariés, les frères et sœurs non mariés et les neveux ou nièces s'ils ont perdu leurs deux parents et sont âgés de moins de 16 ans[48]. La portée de ce nouveau décret est limitée mais sa promulgation illustre la lente prise de conscience d'Ottawa qu'une part croissante de la société canadienne est favorable à la libéralisation de la politique migratoire, principalement pour des raisons économiques.

Les pressions des milieux économiques

Les craintes autour de la réinsertion des troupes démobilisées et du passage d'une économie de guerre à une économie de paix se révèlent infondées et les milieux économiques canadiens appellent à libéraliser la politique migratoire afin de stimuler la croissance démographique du pays. C'est notamment le cas de la compagnie de chemin de fer *Canadian Pacific* qui milite en faveur de « l'augmentation de

[47] Jim Hornick, « Minority among DP's wants to quit bush », *The Toronto Globe and Mail*, 21 février 1948.
[48] Knowles, *Strangers at Our Gates...*, *op. cit.*, p. 161.

l'immigration à une échelle d'au moins un pourcent de la population existante par an[49] » et qui se démarque du discours agrarien ambiant en insistant sur la nécessité de développer l'industrie : « Nous avons besoin d'artisans, d'ingénieurs, de scientifiques, de main d'œuvre qualifiée et non-qualifiée et ce n'est qu'avec l'expansion démographique et industrielle que les territoires et les ressources actuellement peu rentables deviendront viables[50]. » Une telle position est popularisée par le travail du *Senate Standing Committee on Immigration and Labour* (comité du Sénat sur l'immigration et le travail) qui, à partir de sa création en 1946, donne une visibilité nouvelle aux partisans d'une politique migratoire dynamique[51]. Au sein du gouvernement, le ministère du Travail se fait également l'écho des revendications des élites économiques du pays : relancer l'immigration est indispensable pour maintenir le dynamisme économique et démographique canadien. Les Affaires extérieures considèrent que la prise en charge des réfugiés et la relance de l'immigration constituent une opportunité pour le Canada de s'affirmer sur la scène internationale. Quant à l'Immigration, elle reste intransigeante malgré son isolement croissant. En 1946, son directeur parle de l'immigration comme d'un « problème », un terme qui illustre bien sa position à ce sujet[52].

Même chez ses partisans, la libéralisation de l'immigration n'est pas envisagée sans condition. L'idée que les nouveaux arrivants doivent se conformer à un « mode de vie canadien » est largement partagée. À la sortie de guerre, l'identité canadienne, qui reflète presque toujours les idéaux de la classe moyenne anglophone, est clairement définie, « des habitudes alimentaires jusqu'à l'éducation des enfants, des dynamiques matrimoniales et familiales jusqu'à la démocratie participative et l'activisme anticommuniste[53]. » La croyance dans une immigration rigoureusement contrôlée est également récurrente, même chez ceux qui en appellent à la responsabilité morale du Canada d'ouvrir ses frontières. L'appel adressé à King en décembre 1946 par le

---

[49] [anon.], « Agricultural and Industrial Progress in Canada », *Canadian Pacific. Immigration and Colonization*, 28, 1, 1946 p. 6.
[50] *Ibid.*
[51] Sur le travail de ce comité, voir Kelley et Trebilcock, *The Making of the Mosaic...*, *op. cit.*, p. 320.
[52] Dirks, *Canada's Refugee Policy...*, *op. cit.*, p. 150.
[53] Iacovetta, *Gatekeepers*, *op. cit.*, p. 11.

Conseil national de la *Young Women's Christian Association* (Y.W.C.A.) est significatif de cette tendance. Après avoir souligné « la prise de conscience croissante de l'opinion publique en faveur d'une refonte globale de la politique migratoire canadienne », la présidente de l'association conseille au gouvernement d'agir rapidement sans attendre la révision de la loi : « si l'on repousse toute initiative d'accueil à plus tard, les individus les plus désirables vont être sélectionnés par d'autres pays et ceux qui resteront auront passé tellement de temps dans les camps qu'il leur sera difficile de revenir à une vie normale[54]. » Derrière cet impératif de sélection, la hiérarchisation ethnique est toujours présente, même dans les milieux les plus progressistes. Dans ce classement, les populations migrantes juives occupent encore une position très défavorable. Début 1947, plusieurs mesures initient la réorientation de la politique migratoire canadienne. En plus du *War Orphans Project*, le gouvernement autorise des programmes ciblant des professions spécifiques (les *contract labour schemes*), étend les catégories de « proches » admissibles pour le parrainage et révoque la Loi sur l'Immigration.

La lente reprise de l'immigration juive

L'immigration reste néanmoins pensée en des termes de race et de sélection. Le 1e mai, King se présente devant la Chambre des Communes et prononce un discours qui détermine l'orientation générale de la politique migratoire canadienne jusqu'en 1962[55]. Il y énonce les objectifs de croissance démographique et économique et insiste sur la nécessité de maintenir une immigration sélective fondée sur la « capacité d'absorption » du pays :

> Beaucoup a été dit à propos de la discrimination. Je tiens à le dire clairement, le Canada est tout à fait dans son droit de sélectionner les personnes que nous considérons comme nos futurs citoyens. Ce n'est pas un 'droit de l'homme fondamental' d'entrer au Canada. C'est un privilège [...] Il y aura, j'en suis sûr, un large consensus sur le fait que le peuple canadien ne veut pas qu'il y ait, à cause de l'immigration massive, une altération profonde des caractéristiques de notre population[56].

---

[54] CJA, lettre de Mrs. Walter C. Rean à William Mackenzie King, 10 décembre 1946, CJC-CENT CA, boîte 29, dossier « 300 Immigration (1946) ».
[55] Freda Hawkins, *Canada and Immigration: Public Policy and Public Concern*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1988, p. 91.
[56] Canada, Débats de la Chambre des Communes, séance du 1e mai 1947, p. 2644-6.

King revendique un véritable « droit à la discrimination[57] » en matière migratoire et justifie le choix de son gouvernement de conserver les restrictions existantes. Même si le Premier ministre réfute toute obligation morale du Canada d'ouvrir ses frontières, ce discours témoigne d'une rhétorique nouvelle sur la question de l'accueil des réfugiés et des DPs. King se dit en effet prêt à participer à la résolution de cette « crise » dans le cadre d'une immigration choisie. Toutes les mesures doivent être prises afin de s'assurer que les réfugiés qui seront admis au Canada soient « de ceux qui font de bons citoyens. » À partir de 1947 et surtout de 1948, malgré le maintien des principaux mécanismes discriminatoires, l'immigration juive reprend (voir graphique ci-dessous). Elle bénéficie en partie de la promulgation d'une série de décrets entre avril 1947 et octobre 1948 qui autorisent, au total, la venue de 40 000 DPs[58]. Le premier de ces décrets autorise le *War Orphans Project*. Le suivant, en juin, entérine l'admission immédiate de cinq mille d'entre eux et, regrettant « les retards prolongés » pris par l'IRO, réaffirme la volonté du gouvernement d'« assumer sa part de responsabilité en aidant à trouver une solution permanente au problème des Personnes Déplacées[59]. » La nomination en 1948 de Hugh Keenleyside au ministère des Mines et des Ressources, dont dépend toujours l'Immigration, est saluée par les organisations pro-réfugiés et pro-immigration[60]. Pour le CJC, c'est une étape déterminante dans la normalisation de ses relations avec Ottawa. Keenleyside est un fonctionnaire reconnu pour son progressisme en matière d'immigration. Il milite ainsi en faveur de la défense des Canadiens d'origine japonaise en Colombie-Britannique « à une époque où la situation politique dans cette province rendait une telle position impopulaire[61]. » À son arrivée au ministère, Keenleyside s'engage à lutter contre les cas de discrimination de la part d'agents d'immigration en Europe. Bien que la politique migratoire du pays reste déterminée par « des intérêts particuliers et du

---

[57] Knowles, *Strangers at Our Gates...*, *op. cit.*, p. 131.
[58] Jean M. Gerber, « Immigration and Integration in Post-War Canada: A Case Study of Holocaust Survivors in Vancouver, 1947-1970 », thèse de doctorat en histoire, University of British Columbia, 1989, p. 28.
[59] CJA, décret-du-conseil P.C.2180, 6 juin 1947, UJRA, Ca War Orphans Immigration Project, « Subject files », boite 26, dossier « Immigration Dept. Canadian government 1947-1952. »
[60] Hugh Llewellyn Keenleyside (1898 – 1992) est un fonctionnaire et diplomate canadien. Il a notamment été en poste au Japon à la fin des années 1920 et au Mexique au milieu des années 1940.
[61] Hilliker, *Le Ministère des affaires extérieures du Canada...*, *op. cit.*, p. 278.

pragmatisme[62] », sa nomination puis celle de Lester Pearson sont considérées comme le début de « l'âge d'or de la diplomatie » canadienne et de son ouverture sur le monde[63]. Dans cette évolution, l'influence des groupes d'intérêts communautaires comme le CJC est souvent sous-évaluée[64]. La principale organisation juive canadienne joue pourtant un rôle considérable.

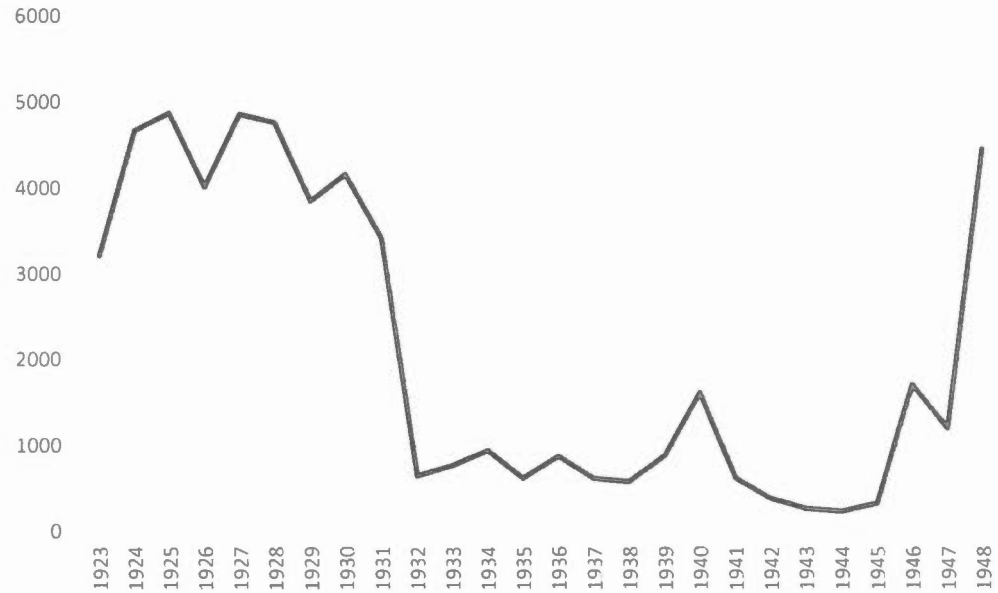

Tableau 1 : nombre total d'arrivées de migrants juifs au Canada, 1923-1948 (Justin Comartin, « Opening Closed Doors: Revisiting the Canadian Immigration Record (1933-1945) », *Canadian Jewish Studies / Études Juives Canadiennes*, 24, 2016, p. 82-83)[65]

[62] Armstrong-Reid et Murray, *Armies of Peace...*, *op. cit.*, p. 12.
[63] L'« âge d'or » de la diplomatie Canadienne fait généralement référence à la période où Lester B. Pearson était sous-secrétaire aux Affaires Extérieures entre 1948 et 1957. Voir Hector Mackenzie, « Golden Decade(s)? Reappraising Canada's International Relations in the 1940s and 1950s », *British Journal of Canadian Studies*, 23, 2, 2010, p. 179-206 ; Adam Chapnick, « The Golden Age : A Canadian Foreign Policy Paradox », *International Journal*, 64, 1, 2008/2009, p. 205-221.
[64] Kelley et Trebilcock, *The Making of the Mosaic...*, *op. cit.*, p. 351.
[65] Pour l'année 1940, Comartin avance le chiffre de 3 963 arrivées, ce qui comprend les 2 340 « enemy alliens » internés. Comptabiliser ces individus n'est, selon moi, pas pertinent et ils ont été retirés du tableau ci-dessus.

2. Le CJC face à l'hostilité à l'immigration juive

A. Une action administrative singulière

Renforcer une position fragile

Le travail du CJC en matière migratoire, notamment lors des négociations du *War Orphans Project*, est révélateur de la place de l'organisation dans la communauté juive canadienne et de ses relations avec une administration fédérale pour le moins hostiles. Après les échecs de la guerre, les responsables du CJC développent de nouvelles formes de lobbying et de lutte contre l'hostilité à l'immigration juive. Ces choix stratégiques singuliers – en particulier celui de la discrétion – témoignent de leur pragmatisme dans leur volonté de former une « alliance verticale »[66] avec les autorités canadiennes et de leur crainte de voir remise en cause la prééminence déjà fragile de l'organisation au sein dans la communauté. Le CJC est créé en 1919, soit un an après son homologue américain, et incarne la volonté d'unification et de modernisation de certains leaders communautaires. Selon sa constitution, il a pour objectifs de « protéger les droits civiques, politiques, économiques et religieux des Juifs », d'« analyser et essayer de résoudre les problèmes liés à [leur] vie culturelle, économique, et sociale » et de « coopérer avec le judaïsme mondial[67]. » Lyon Cohen, président du *Baron de Hirsch Institute* et de la *Clothing Manufacturers Association of Montreal*, en devient le premier président. En 1920, la création de la *Jewish Immigrant Aid Society* (JIAS), organisation d'assistance à l'immigration et d'accueil, témoigne déjà de l'échec de la volonté centralisatrice du CJC. La même année, minée par les conflits internes, ce dernier stoppe presque toute activité puis cesse d'exister peu de temps après, une fin précoce qui contraste avec « l'enthousiasme et l'énergie ayant accompagné sa création[68]. »

[66] Yosef Hayim Yerushalmi, « 'Serviteurs des rois et non serviteurs des serviteurs.' Sur quelques aspects de l'histoire politique des Juifs », *Raisons politiques*, 3, 7, 2002, p. 19-52.
[67] Fischer et Switzer, « The Refugee Youth Program... », *op.cit.* p. 8.
[68] Tulchinksy, *Canada's Jews...*, *op.cit.* p. 33.

L'organisation n'est reconstituée qu'en 1934, en réponse notamment à la création du parti National social-chrétien (PNSC) d'Adrien Arcand[69]. Les dirigeants communautaires sont déterminés à lutter plus efficacement contre l'antisémitisme croissant, au niveau national et international, et à faire entendre une voix unie face au gouvernement. Le nouveau secrétaire général du CJC Hannaniah-Meir Caiserman[70] organise des campagnes de sensibilisation de la population canadienne sur le sort des Juifs allemands et autrichiens et de boycott des produits allemands. Ces initiatives témoignent de l'affirmation progressive du CJC en tant que groupe de pression sur les questions migratoires qui se substitue en partie aux traditionnels *shtadlonim* juifs canadiens[71], comme les deux députés libéraux juifs montréalais Samuel Jacobs et Samuel Factor ou encore celui de Winnipeg, Abraham A. Heaps[72]. Cette action publique garde cependant un impact limité et même après sa renaissance, le CJC reste à la marge de la vie juive montréalaise et canadienne[73]. Sa position est fragile et contestée. Certains leaders de la communauté, plus habitués à agir individuellement en matière d'immigration, acceptent mal cette centralisation. Deux arrivées donnent une nouvelle dimension au CJC. Samuel Bronfman, puissant industriel à la tête de l'entreprise de distillerie *Seagram*, devient président en 1939. Un an plus tard, Saul Hayes est nommé directeur exécutif de l'*United Jewish Relief Agencies of Canada* (UJRA)[74] puis du CJC en 1942. Né en 1906 à Montréal et diplômé de droit et de travail social à l'Université McGill, ce dernier fait partie d'une nouvelle génération d'administrateur[75].

---

[69] Adrien Arcand (1899-1967) est un journaliste et homme politique, principale figure de l'antisémitisme de plume et de discours canadien ; voir Hugues Théorêt, *Les Chemises bleues. Adrien Arcand, journaliste antisémite canadien-français*, Montréal, Septentrion, 2012.

[70] Hannaniah-Meir Caiserman est un syndicaliste et activiste juif montréalais et une figure du CJC.

[71] Un shtadlan (pluriel shtadlonim) est un représentant de la communauté juive auprès d'une autorité quelconque.

[72] Voir Doris L. Bergen, « Social Death and International Isolation » dans Ruth Klein (dir.), *Nazi Germany, Canadian Responses* ; Dirks, *Canada's Refugee Policy...*, *op. cit.*, p. 61.

[73] Abella et Troper, *None is too many...*, *op. cit.*, p. 11.

[74] L'UJR-WRA (United Jewish Refugee and War Relief Agencies), qui devient l'UJRA après la guerre, est l'organisme de levée de fonds de la communauté juive canadienne dont le fonctionnement est similaire à son homologue américain, l'United Jewish Appeal for Refugees and Overseas. Cet organisme est né d'une réunion à Montréal en 1938 entre différentes organisations telles que l'ORT canadien, le CJC Committee on Refugees ou encore les représentants montréalais de l'AJDC. À travers le CJC, il organise dès 1939 la prise en charge de fermiers juifs venus de Tchécoslovaquie et de Pologne puis s'occupe des Juifs allemands internés en tant qu'« enemy aliens ».

[75] Pour Franklin Bialystok, « Saul Hayes était le principal porte-parole de la communauté juive canadienne autant au niveau national qu'au niveau international. Au cours de ce siècle, personne n'a

Pendant la guerre, les réussites de Hayes et Bronfman restent limitées en matière migratoire et ils n'obtiennent que de maigres concessions significatives de la « *politics of limited gestures* » de King[76]. Après la fin du conflit, la pression augmente et les appels à l'action de la part de membres de la communauté juive canadienne se font plus nombreux. Début août 1945, la remise du rapport Harrison sur les conditions de vie des DPs juives – « véritable bombe[77] » – justifie l'intensification du lobbying du CJC auprès du gouvernement[78]. Au vu de la situation politique du pays, la perspective d'une ouverture rapide des frontières aux réfugiés semble néanmoins peu probable. Pour Hayes, le gouvernement King dépend plus que jamais du soutien électoral du Québec. « Il n'est pas indiscret d'affirmer, même dans un mémorandum, que nous pouvons nous attendre à ce que les membres français [de la Chambre des Communes] ne fassent pas vraiment preuve d'un enthousiasme immodéré à propos de l'immigration[79] », remarque-t-il, non sans ironie. L'orientation générale de la politique migratoire du gouvernement King est en grande partie motivée par la peur des répercussions politiques, au Québec surtout, d'une trop grande ouverture des frontières à l'immigration, en particulier à l'immigration juive. L'annonce, fin mai 1946, du décret sur le parrainage de proches, une des principales mesures en matière migratoire de la sortie de guerre, est accueillie froidement par Hayes : « nous ne devons pas surestimer la portée de l'action actuelle du gouvernement canadien. Peu de Juifs vont réussir à venir au Canada grâce à l'assouplissement des régulations existantes et ils ne pourront pas le faire avant un bon bout de temps[80] ». Pour lui, ce décret ne représente qu'une solution *a minima* et une mesure symbolique (« *public display of concern*[81] »).

---

joué un rôle aussi important que lui dans l'articulation des besoins de la communauté et dans la définition de son identité [...] Même s'il a eu ses détracteurs, autant au niveau religieux qu'idéologique, il a gagné le respect de la vaste majorité des Juifs canadiens » ; Bialystok, *Delayed Impact...*, *op. cit.*, p. 70.

[76] Reed, « A Foothold in the Whirlpool... », *op. cit.*, p. i.

[77] Marrus, *The Unwanted...*, *op. cit.*, p. 333.

[78] À la fin juillet 1945, conscient de son impact, le JDC conseille d'ailleurs au CJC d'attendre que le rapport soit rendu public avant de réitérer toute demande formelle auprès du gouvernement canadien ; CJA, lettre de Saul Hayes à Henry Weinfield, 31 juillet 1945, CJC-CENT CA, boîte 29, dossier 298 « Immigration - children (1945-1946) ».

[79] CJA, mémorandum de Saul Hayes à l'intention de l'U.J.R. Executive and Dominion Council, 20 juillet 1945, CJC-CENT CA, boîte 29, dossier 298 « Immigration - children (1945-1946) ».

[80] CJA, mémorandum de Saul Hayes « For your personal information », 7 juin 1946, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 « Post-war immigration (1945-1946) ».

[81] Reed, « A Foothold in the Whirlpool... », *op. cit.*, p. iii.

En rétablissant la possibilité de parrainer un migrant, le gouvernement cherche avant tout à gagner du temps. Quelques jours après la promulgation du décret, le directeur du CJC envoie un télégramme à King à son ministre des Mines et des Ressources, James Allison Glen[82], dans lequel il pointe l'inefficacité d'une telle mesure au vu de l'urgence de la situation des populations juives en Europe. La réponse de Glen illustre la position du gouvernement. Si le ministre « [reconnait] que ces mesures ne résolvent pas le problème des réfugiés », il se dit « déçu que ceux que [Hayes] représente accordent si peu de valeur à ce qui a été fait[83]. » De fait, rien ne laisse alors présager une libéralisation prochaine de la politique migratoire canadienne.

Formuler un nouveau discours sur l'immigration

Face à l'intransigeance du gouvernement, le CJC s'attache à mener une action administrative discrète mais constante auprès du gouvernement qui se démarque des campagnes de mobilisation de l'opinion des années 1930. Ainsi, après chaque décision favorable à l'immigration ou aux réfugiés prise par des pays dans une situation économique et politique proche de celle du Canada, Hayes en informe l'Immigration. En août 1945, il signale à Jolliffe que l'Australie, « qui fait face aux mêmes problèmes que le Canada, a jugé bon de délivrer des permis d'immigration à certaines catégories de Juifs se trouvant en Europe[84]. » Il réitère quelques jours après la publication de la directive Truman aux États-Unis qui garantit des quotas spécifiques aux DPs[85]. Hayes et ses collaborateurs développent une rhétorique spécifique en s'appropriant les exigences et le vocabulaire du gouvernement et des milieux économiques, une appropriation qui est significative du glissement vers une action plus politique et administrative. La prise en charge des réfugiés et l'ouverture des frontières n'est plus seulement présenté comme une nécessité morale pour le Canada mais comme une opportunité de relancer la démographie du pays et de pérenniser sa croissance

[82] James Allison Glen (1877-1950) a occupé ce poste de 1945 à sa retraite en 1948.
[83] CJA, télégramme de Saul Hayes à James A. Glen, 17 juillet 1946 ; lettre de James A. Glen à Saul Hayes, 22 juillet 1946, dossier 300 « Post-war immigration (1945-1946) ».
[84] CJA, lettre de Saul Hayes à Arthur L. Jolliffe, 28 août 1945, CJC-CENT CA, boîte 29, dossier 298 « Immigration - children (1945-1946) ».
[85] CJA, lettre de Saul Hayes à Arthur L. Jolliffe, 26 décembre 1945, CJC-CENT CA, boîte 29, dossier 298 « Immigration - children (1945-1946) ».

économique. Les représentants du CJC insistent régulièrement sur la qualité individuelle des réfugiés juifs. Travailleurs hautement qualifiés et opposants farouches au nazisme et au communisme, ce sont des migrants idéaux. Dans une présentation au comité du Sénat sur l'immigration et le travail[86] fin mai 1947, Michael Garber, directeur des bureaux du CJC à Toronto, les décrit comme d'« excellents et solides gaillards qui ont survécu aux brutalités du nazisme », et met en avant « leur dévouement pour la liberté et la démocratie » et le niveau élevé de « leur éducation, de leur sens de l'initiative et de leur formation professionnelle[87]. » La prise en charge des DPs est aussi présentée comme une opportunité majeure pour le Canada de s'imposer sur la scène internationale. Dans un télégramme adressé à King et à Glen, Hayes fait ainsi écho à la position des Affaires extérieures et affirme qu'une libéralisation rapide de la politique migratoire et une ouverture des frontières aux DPs renforceraient la légitimité internationale du pays[88].

Quelques mois plus tard, dans un courrier adressé à King et son cabinet ministériel, Bronfman va même plus loin encore :

> Le bilan du Canada au niveau international est en effet enviable, son implication dans les opérations d'aide a été immense et [...] ce qui a été fait l'a été rapidement et avec bonne volonté. Le Canada voudra sûrement continuer dans cette direction progressiste et charitable en accueillant dans notre beau pays un bon nombre de personnes déplacées et assumer son leadership moral mondial en offrant un refuge à ces individus[89].

Que Bronfman qualifie d'« immense » la contribution canadienne et revienne sur la « bonne volonté » du pays après des années de portes résolument closes confirme son pragmatisme. Le président du CJC comme son directeur exécutif sont déterminés à maintenir des relations de travail saines et efficaces avec les autorités. En insistant sur les avantages économiques et diplomatiques que pourrait trouver le Canada dans la gestion de cette crise, Hayes et Bronfman savent que le gouvernement King est sous

---

[86] Sur les rapports du CJC avec ce comité, voir Abella et Troper, *None is too many...*, *op. cit.*, p. 229-230.

[87] CJA, présentation de Michael Graber devant le comité du Sénat sur l'immigration et le travail, 7 mai 1946, CJC-CENT CA, boîte 29, dossier 300 « Immigration (1947) ».

[88] CJA, télégramme de Saul Hayes à William Mackenzie King et James A. Glen, 17 juillet 1946, CJC-CENT CA, boîte 29, dossier 300 « Post-war immigration (1945-1946) ».

[89] CJA, lettre de Samuel Bronfman à William Mackenzie King, 14 février 1947, CJC-CENT CA, boîte 29, dossier 300 « Immigration (1947) ».

pression et va devoir prendre position sur la question. Hayes exprime cependant « de sérieux de doutes quant à la capacité de ce dernier à prendre l'initiative et à montrer la voie aux autres pays[90]. » Il rapporte que, lors de ses discussions privées avec des représentants du Cabinet ou des fonctionnaires de l'Immigration, il reçoit invariablement la même réponse : le gouvernement canadien ne s'engagera dans l'accueil de réfugiés qu'une fois que l'ONU aura statué sur la question[91]. Pour Glen, le Canada ne peut pas faire cavalier seul : « au vu de son ampleur, le problème des réfugiés ne peut être résolu que par l'ensemble des Nations Unies[92] », écrit-il à Hayes. Au côté de plusieurs organisations juives américaines, les représentants du CJC sont d'ailleurs très actifs à l'ONU. Hayes se rend régulièrement à New York dans les premières années de la sortie de guerre. A l'automne 1946, il organise une rencontre de représentants communautaires notamment issus du *World Jewish Congress* (WJC) et de l'*American Jewish Conference* (AJC) avec John P. Humphrey, ancien professeur de droit international à l'Université McGill et ami de longue date qui vient d'être nommé directeur de la Division des Droits de l'Homme de l'ONU. Un peu plus tôt dans l'année, le CJC cosigne également avec le WJC un texte remis au Conseil économique et social de l'ONU dans lequel ses représentants demandent à ce que certains pays d'immigration potentiels soient fortement encouragés à prendre en charge des DPs et des réfugiés juifs et à reconsidérer leur capacité d'absorption[93].

Dénoncer la discrimination

Insister sur le pragmatisme du CJC et sur sa capacité à développer un discours adapté aux attentes du gouvernement ne doit pas faire oublier que l'organisation a parfois su se montrer ouvertement critique. Lors de sa première présentation devant le comité du Sénat sur l'immigration et le travail début juin 1946, Hayes ne cache pas

---

[90] CJA, mémorandum de Saul Hayes à l'intention de l'U.J.R. Executive and Dominion Council, 20 juillet 1945, CJC-CENT CA, boîte 29, dossier 298 « Immigration - children (1945-1946) ».
[91] CJA, lettre de Saul Hayes à Alec L. Easterman, 10 septembre 1946, CJC-CENT CA, boîte 29, dossier 300 « Immigration (1946) ».
[92] CJA, lettre de James A. Glen à Saul Hayes, 22 juillet 1946, CJC-CENT CA, boîte 29, dossier 300 « Post-war immigration (1945-1946) ».
[93] CJA, [anon.] « Aide mémoire concerning the Jewish DP's and Refugees », 14 juin 1946, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 290B.

son insatisfaction et ses propos et confirme sa connaissance précise des mécanismes de discrimination de la politique migratoire canadienne :

> Lorsque nous observons comment ces procédures ont été mises en pratique concernant l'immigration de nos coreligionnaires, nous n'avons pas beaucoup de motifs de satisfaction [...] nous trouvons que le nombre effectif d'immigrants juifs est vraiment faible [...] Les citoyens juifs de certains pays n'ont pas été considérés comme les autres citoyens, mais comme un groupe à part, très bas dans la hiérarchie mise en place arbitrairement et secrètement [par l'Immigration Branch][94].

La critique adressée par le directeur du CJC se base sur le solide travail de documentation de l'archiviste de l'organisation, Louis Rosenberg[95]. Le mémorandum qui accompagne le texte remis au comité permet de saisir comment le CJC perçoit les dispositions de la loi et les pratiques des fonctionnaires de l'Immigration. Le texte insiste sur l'écart entre cette loi et la manière dont elle est appliquée. Selon Rosenberg, la politique migratoire canadienne n'est pas régie par l'Acte de l'Immigration ou par les clauses qui l'accompagnent mais par des « régulations administratives et des directives confidentielles. » Ce système discrétionnaire est basé sur une sélection et une hiérarchisation ethnique avec « un groupe racial 'privilégié', un autre 'non-privilégié' et enfin un groupe encore moins privilégié où l'on retrouve les Juifs, les Italiens, les Grecs, etc.[96]. » Les traces écrites de ce système sont rares et l'archiviste du CJC appuie son propos sur un rapport fiscal de l'Immigration datant de 1941 qui souligne explicitement que « le Canada, en accord avec une pratique généralement admise, insiste plus sur la race que sur la citoyenneté[97]. »

Peu de temps après sa présentation au comité du Sénat, Hayes est informé de la réaction du directeur de l'Immigration aux critiques qui visent son service : « loin de

---

[94] CJA, présentation de Saul Hayes devant le comité du Sénat sur l'immigration et le travail, 3 juin 1946, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Post-war immigration (1945-1946).

[95] Louis Rosenberg (1893-1987) a été le principal archiviste et directeur de la recherche du CJC de 1945 à 1972. Il est l'auteur de plusieurs études démographiques sur le judaïsme canadien, notamment *Canada's Jews: A Social and Economic Study of Jews in Canada* en 1939, ouvrage réédité en 1993 par Morton Weinfeld. Voir Antoine Burgard, « Les Sépharades dans les études démographiques » dans Yolande Cohen (dir »), *Juives et Juifs au Maroc, Sépharades à Montréal*, Montréal, Delbusso Éditeurs, 2017, p. 32-55.

[96] CJA, mémorandum « Immigration to Canada » de Louis Rosenberg à Saul Hayes, 17 mai 1946, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Post-war immigration (1945-1946).

[97] CJA, [anon.], « Annual Report of the Department of Immigration for the fiscal year ending March 31, 1941 », sans date, p. 194, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Post-war immigration (1945-1946).

s'être senti insulté par la mise en avant du caractère discriminatoire des régulations, [Jolliffe] a affirmé qu'il ne les avait pas créées mais qu'il avait dû les mettre en application et que le Congrès avait rendu un grand service en portant ce problème à la connaissance du public[98]. » Cet aveu, qu'il soit sincère ou non, témoigne d'une certaine désolidarisation de Jolliffe avec la politique de ses prédécesseurs et confirme surtout l'ambiguïté des relations de travail entre son département et le CJC. Hayes a donc parfois ouvertement dénoncé le caractère discriminatoire et arbitraire de la politique migratoire canadienne mais cette dénonciation explicite reste rare et se limite à des espaces d'expression spécifiques comme le comité du Sénat. L'organisation privilégie une action administrative et politique discrète mais constante. En instaurant un dialogue permanent avec le Cabinet ministériel et le directeur de l'Immigration, elle contribue à la mise sur l'agenda du problème des réfugiés juifs et à la formulation de solutions audibles pour le gouvernement. Pourtant, ce choix du pragmatisme et de la discrétion est loin d'être une évidence. Depuis la fin des années 1930, le CJC est en permanence tiraillé entre la nécessité d'obtenir des résultats le plus rapidement possible en matière d'immigration – et donc de travailler avec pragmatisme auprès du gouvernement – et la volonté de lutter en profondeur contre l'hostilité à l'immigration juive au sein de la société canadienne.

B. Une position pragmatique délicate

Rester discret sur la question migratoire

Avec la fin du conflit, se pose un nouveau problème qui suscite l'inquiétude du gouvernement quant à la transition d'une économie de guerre vers une économie de paix : le rapatriement des soldats canadiens démobilisés. Pour Hayes, il est évident que « l'opinion publique [...] soutiendra le gouvernement si ce dernier se concentre sur la réhabilitation et la réintégration des vétérans avant de faire quoi que se soit en matière d'immigration[99]. » La majorité des transports disponibles sont consacrés à la gestion de ce flux et, pour le CJC, la possibilité d'obtenir des places sur les navires venant

[98] CJA, mémorandum à l'intention de Saul Hayes, 10 juillet 1946, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Post-war immigration (1945-1946).
[99] CJA, mémorandum de Saul Hayes à l'intention de l'U.J.R. Executive and Dominion Council, 20 juillet 1945, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 298 Immigration - children (1945-1946).

d'Europe est presque inexistante. Dès lors, même après le décret de mai 1946, il paraît peu probable qu'un nombre considérable de migrants juifs puissent bénéficier rapidement des nouvelles mesures. Hayes est d'ailleurs persuadé qu'une fois le rapatriement des soldats terminé, le gouvernement canadien donnera la priorité à des projets agricoles[100]. L'arrivée au printemps 1946 des soldats polonais de l'armée du Général Anders qui sont destinés à devenir fermiers lui donne d'ailleurs raison[101]. En octobre de la même année, un rendez-vous avec le directeur de l'Immigration confirme ses inquiétudes : « Pas de transport. Pas d'espoir de changement immédiat. Mouvement des soldats et rapatriement probablement finis en décembre, mais aucune certitude quant à l'utilisation des bateaux[102]. » Les milieux économiques, principalement par l'intermédiaire du ministère du Travail canadien, font pression sur le gouvernement et sur l'IRO pour que la flotte disponible soit utilisée en priorité pour des projets en lien direct avec le développement de l'agriculture et l'industrie du Canada.

Jusqu'au printemps 1948, et la promesse des dirigeants de l'IRO d'accorder un plus grand nombre de places sur ses bateaux à des projets concernant directement les populations juives européennes[103], Hayes et le CJC se voient irrémédiablement opposer le même argument : la pénurie de transports empêchera tout projet d'immigration d'ampleur qui ne soit d'une utilité immédiate pour le pays. Selon King, le gouvernement ne peut d'ailleurs pas faire mieux : « Au vu des limites imposées par les conditions de transport actuelles, nous progressons de manière satisfaisante[104]», affirme-t-il dans un courrier adressé à Bronfman en mai 1947. À la sortie de guerre, la

---

[100] CJA, mémorandum de Saul Hayes « For your personal information », 7 juin 1946, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Post-war immigration (1945-1946).

[101] Le Deuxième corps polonais était dirigé par le Général Władysław Anders (1892 – 1970) et a notamment combattu lors de la bataille du Monte Cassino. La majorité des soldats ont refusé de revenir en Pologne. 4000 d'entre eux ont immigré au Canada. Ils devaient « faire la preuve de leur expérience agricole et s'engager à travailler comme ouvriers agricoles pendant deux ans »; voir « Projet d'immigration du Gouvernement canadien », [anon.], *Population*, 1, 3, 1946 p. 601.

[102] CJA, mémorandum de Saul Hayes, 9 octobre 1946, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Immigration (1946)

[103] CJA, lettre de Saul Hayes à Charles Jordan, 5 mai 1948, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Immigration (1947)

[104] CJA, lettre de William Mackenzie King à Samuel Bronfman, 5 mai 1947, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Immigration (1947).

pénurie de transports est un problème réel mais dont la gravité n'est pas la même pour tout le monde. La correspondance du directeur exécutif du CJC et les mémorandums qu'il transmet en interne permettent de saisir sa position délicate de dirigeant qui devait à la fois maintenir de bonnes relations de travail avec le gouvernement et se justifier auprès d'une communauté de plus en plus impatiente. Il est néanmoins difficile de déterminer ce qu'il pensait vraiment de la situation et à quel point il considérait qu'elle n'était qu'un prétexte à l'inaction pour le gouvernement – un « écran de fumée » pour reprendre le vocabulaire d'Abella et Troper. Selon les deux historiens, Hayes « connaissait la vérité » mais était aussi un représentant qui a été, par moment, « obligé de reprendre à son compte et de légitimer ces excuses[105] » pour justifier l'action de son organisation. La question des transports aurait aussi été un moyen de gagner du temps face aux appels pressants de la communauté. Un courrier envoyé à Rosen fin mai 1947 montre pourtant que Hayes ne voyait pas qu'un faux prétexte dans cette pénurie et était bien obligé de reconnaitre l'ampleur du problème. « Nous nous sommes renseignés et sommes forcés d'admettre qu'il y a une réelle pénurie de bateaux qui entrave tout projet[106] », affirme-t-il au directeur de l'AJDC.

Pour les représentants du CJC, les questions de pénurie de transports et du rapatriement des troupes canadiennes sont non seulement problématiques par leurs conséquences matérielles directes mais aussi parce qu'elles contribuent au climat hostile à l'immigration. Dans les premières années de la sortie de guerre, Hayes a bien conscience que cette hostilité n'est plus aussi marquée que quelques années auparavant. Auprès du gouvernement, il fait même preuve d'un optimisme prudent, martelant que l'opinion publique n'est pas contre la cause défendue par le CJC. Selon lui, la situation évolue progressivement et peut constituer les prémices d'une vague de sympathie plus importante. Mais, il reste très réservé quant à l'ampleur réelle de ce changement :

> Avec la fin de la guerre, la position de l'opinion publique en matière d'immigration a connu une évolution majeure et il y a une proportion très large de la population canadienne qui a pris conscience de la nécessité d'accueillir un

[105] Abella et Troper, *None is too many...*, *op. cit.*, p. 210.
[106] CJA, lettre de Saul Hayes à Irwin Rosen, 27 mai 1947, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Immigration (1947).

> bon nombre de nouveaux migrants. Cependant, ce serait une erreur de ne pas s'apercevoir que la majorité veut une immigration précautionneusement choisie et dans la plupart des cas, la base de cette sélection – qu'elle soit le pays d'origine, la race, l'occupation ou l'orientation politique – ne donne pas la priorité aux réfugiés juifs[107].

Cette assertion reprend les principales tendances des sondages de 1946 : immigration choisie et hostilité aux populations migrantes juives. Les stratégies développées par le CJC face à cette hostilité varient, notamment dans ses rapports avec la presse canadienne. David Rome, devenu en 1942 le premier attaché de presse du CJC, travaille ainsi sans relâche pour éviter la diffusion de préjugés antisémites dans les principaux journaux canadiens et québécois. Il s'inquiète surtout de voir une immigration juive presque inexistante prendre une ampleur considérable sous la plume de certains journalistes. Ainsi, à la suite d'un article dans le *Canadian Press Halifax* sur l'arrivée d'une quinzaine de réfugiés juifs, il conseille au rédacteur en chef du quotidien de la côte est canadienne d'être plus prudent dans ses formulations : « cela ne servirait à rien de donner l'impression que ces seize réfugiés sont en train d'envahir le pays[108]. » Pour lui, il ne fait pas de doute que si la population canadienne était mieux informée, par exemple sur l'implication des populations migrantes juives dans l'agriculture canadienne, cette hostilité serait beaucoup moins forte[109]. Quand Emile Benoist, journaliste et essayiste québécois, publie dans *Le Devoir* du 1e août 1946 un article affirmant que les Juifs arrivés au Canada en tant que fermiers ne le sont pas restés bien longtemps, Rome lui transmet une documentation démontrant le contraire. Et de conclure en anglais : « Je suis sûr que vous trouverez l'occasion, au moment opportun, de faire une mise au point à ce sujet[110]. » Le fait que Rome communique en anglais avec la rédaction du *Devoir* est d'ailleurs significatif des relations du CJC avec la presse montréalaise de langue française et d'une des principales faiblesses de sa stratégie. L'organisation n'ayant pas encore appris à travailler en français, elle ne peut

---

[107] CJA, discours de Saul Hayes, 25 novembre 1946, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Immigration (1946); ce discours a vraisemblablement été prononcé devant le Conseil économique et social des Nations unies à New York durant l'automne ou l'hiver 1946.

[108] CJA, lettre de David Rome à M. Brayler, 9 avril 1947, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 « Immigration (1947) ».

[109] CJA, lettre de David Rome à J. Edmison, 11 septembre 1946, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 « Immigration (1946) ».

[110] CJA, lettre de David Rome à Emile Benoist, 6 août 1946, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 « Immigration (1946) ».

prétendre combattre efficacement les préjugés et l'antisémitisme au sein de la province francophone.

L'attitude de Rome est également représentative d'un des principaux choix stratégiques du CJC en matière d'immigration pendant les années 1940 : celui de la discrétion et du pragmatisme. Après l'autorisation du gouvernement de faire venir au Canada les familles réfugiées dans la péninsule ibérique en 1943, le nombre exact de familles juives n'est pas rendu public. Ce chiffre finit par sortir dans la presse et déclenche, comme redouté, une très vive polémique symbolisée par le discours de Duplessis sur la *Zionist International Fraternity*[111]. Après cet incident, le CJC cherche à éviter une trop grande médiatisation de la question de l'immigration juive. En octobre 1946, un échange entre Hayes et les bureaux de l'organisation à Vancouver illustre clairement ce positionnement. Le responsable du CJC en Colombie-Britannique informe son directeur de la tenue prochaine d'un vote dans un conseil de femmes de la ville sur une résolution devant être adressée au gouvernement King. Il souhaite savoir si son directeur a une consigne de vote pour la représentante du CJC qui va y prendre part. Cette résolution prône une plus grande ouverture des frontières canadiennes mais dans le cadre d'une immigration sélective essentiellement tournée vers les Iles britanniques. La réponse de Hayes est significative. Après avoir rappelé que la position officielle du CJC est de lutter pour la suppression de toute théorie raciale de l'*Immigration Act* et de s'opposer à l'immigration choisie, il conseille à la représentante du CJC de rester discrète pendant les débats et de soutenir la résolution : « Nous pensons que la meilleure attitude serait d'être reconnaissant, une telle démarche demandant au gouvernement d'autoriser l'immigration est très importante [...] le combat pour sensibiliser le public sur la question de l'égalité devra être mené plus tard[112]. » Cette consigne est révélatrice du pragmatisme de Hayes. Il est soucieux de maintenir la pression sur le gouvernement, même à travers des initiatives peu favorables aux populations juives, et reste convaincu que l'antisémitisme et l'hostilité à l'immigration juive ne peuvent être vaincus à court terme.

---

[111] Kelley et Trebilcock, *The Making of the Mosaic..., op. cit.*, p. 275.
[112] CJA, télégramme de Saul Hayes aux bureaux du CJC à Vancouver, 04 octobre 1946, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Immigration (1946).

Mobiliser ou temporiser ?

Hayes se montre particulièrement sceptique quant à la pertinence de susciter un vaste mouvement de sympathie au sein de la population canadienne. Depuis la reprise des activités du CJC en 1934, cette question de la mobilisation et de la médiatisation est récurrente. En mai 1945, lors d'un entretien téléphonique, le directeur de l'Immigration conseille à Hayes de rester discret : « la médiatisation de ces problèmes pourrait être préjudiciable et reviendrait à jeter de l'huile sur le feu[113]. » Au milieu d'une campagne électorale où la question de l'immigration est omniprésente, ce conseil ne laisse pas Hayes indifférent. Il n'est d'ailleurs pas le seul à douter que l'agenda politique du pays n'est pas favorable à une mobilisation à grande échelle. La branche montréalaise du *Canadian National Committee on Refugees* (CNCR)[114] adopte une position similaire. Dans ses résolutions d'octobre 1946, l'organisation pro-réfugiés considère qu'au vu de la surenchère récente à ce sujet, « ce n'est pas le moment de mener une campagne totale et trop agressive en faveur de l'immigration[115]. » On l'a dit, Hayes est conscient de l'évolution de l'opinion publique. Fin janvier 1947, il affirme qu'« autoriser un certain nombre de Personnes Déplacées à venir au Canada irait dans le sens d'une part considérable de l'opinion publique[116]. Mais, même quand ils se déclarent plus confiants, les responsables du CJC restent prudents quant à la médiatisation de ses actions en matière d'immigration en dehors du milieu communautaire. En octobre 1947, près d'un mois après l'arrivée des premiers orphelins dans le cadre du *War Orphans Project*, David Rome conseille d'éviter d'ébruiter le projet en dehors de la presse juive sans pour autant donner l'impression de retenir la moindre information[117].

---

[113] CJA, mémorandum de Saul Hayes, 21 mai 1945, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Post-war immigration (1945-1946).

[114] Le CNCR est créé en 1938 et est la principale organisation de lobbying pro-réfugiés. Sa présidente est Cairine Wilson, la première femme sénatrice au Canada ; Valerie Knowles, *First Person: A Biography of Cairine Wilson Canada's First Woman Senator*, Toronto, Dundurn Press, 1988, p. 205 ; Dirks, *Canada's Refugee Policy...*, *op. cit.*, p. 62.

[115] CJA, résolutions de la branche montréalaise du CNCR, 15 octobre 1946, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Immigration (1946); on remarquera que le CNCR est également un organisme qui ne travaille qu'en anglais, même à Montréal.

[116] CJA, lettre de Saul Hayes à William Mackenzie King, 27 janvier 1947, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Immigration (1947).

[117] CJA, lettre de David Rome à Solomon Grand, 16 octobre 1947, CJC-CENT CA boîte 25, dossier 224K Children's project (1947).

Cette méfiance est une des constantes stratégiques de l'organisation. Sur la question de l'immigration, l'hostilité de la population n'est pas seulement vue comme une menace directe pesant sur la communauté juive, mais comme un outil permettant aux autorités de justifier leur refus d'une plus grande ouverture. Plus que de la peur d'attiser cette hostilité, les choix stratégiques du CJC reflètent surtout sa volonté de maintenir de bonnes relations de travail avec le gouvernement. Hayes est bien conscient que King considère la question des réfugiés, et encore plus des réfugiés juifs, comme particulièrement sensible sur le plan électoral et est toujours prêt à se faire discret sur la question, si cela peut permettre de faire avancer ces dossiers. Dans un courrier à l'intention du secrétaire du cabinet du Premier Ministre, il l'informe de sa volonté de ne pas divulguer la moindre information à propos de leur rencontre informelle prochaine[118]. Une note interne, après un rendez-vous avec Jolliffe, indique également que celui-ci « a été très franc dans ses réponses mais, [Hayes] ayant promis de les traiter de manière confidentielle, leur contenu ne sera pas inclus dans le présent mémorandum[119]. » Cette attitude est significative d'une évolution stratégique déterminante du CJC, l'action publique laissant place à une action administrative et politique constante mais peu visible. Ce changement témoigne de l'influence de certains universitaires et activistes américains qui conseillent notamment aux responsables de l'organisation d'abandonner les campagnes de masse, jugées impersonnelles et inefficaces, pour se concentrer sur des groupes plus spécifiques – organisations de travailleurs, d'entrepreneurs, de femmes etc[120]. Cette réorientation illustre aussi « le tournant conservateur et la dépolitisation[121] » de ses pratiques de lobbying, en particulier dans sa lutte contre la discrimination.

[118] CJA, lettre de Saul Hayes à Gordon H. Robertson, 15 novembre 1946, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Immigration (1946).
[119] CJA, « Conference with Mr. A. L. Jolliffe », 20 février 1947, I.O.I., volume 1, dossier 94, p. 2.
[120] Ruth A. Frager et Carmela Patrias, « Transnational Links and Citizens' Rights: Canadian Jewish Human Rights Activists and Their American Allies in the 1940s and 1950s » dans David Goutor et Stephen Heathorn (dir.), *Taking Liberties: A History of Human Rights in Canada*, Toronto: Oxford University Press, 2013, 139-165.
[121] Carmela Patrias, *Jobs and Justice: Fighting Discrimination in Wartime Canada, 1939-1945*, Toronto, University of Toronto Press, 2012, p. 66.

Une stratégie incomprise

À la sortie de guerre, ce choix stratégique est loin de faire l'unanimité dans la communauté et au sein même du CJC. Fin mai 1947, réagissant à la présentation de Garber devant le comité du Sénat, un membre de la communauté s'indigne : « Vous croyez vraiment que vous allez émouvoir le gouvernement avec des excuses comme on en trouve dans votre document ? [...] Je peux vous assurer qu'une mobilisation massive et forte des Juifs et des non-Juifs progressistes aurait été plus efficace[122]. » Hayes oppose en outre une fin de non-recevoir à des courriers similaires lui demandant de mobiliser l'opinion publique à grande échelle. Face à un gouvernement dont les orientations futures sont difficiles à saisir, il semble parfois hésiter quant à la marche à suivre. En septembre 1946, il rappelle ainsi que « si le Canada accepte un nombre raisonnable [de réfugiés], nous ne nous lancerons pas dans des programmes d'éducation et de relations publiques. » Mais il se déclare prêt à reconsidérer cette stratégie : « Si nous découvrons que le rôle [du Canada] reste minimal et globalement inefficace, nous ferons tout pour susciter le soutien du public et forcer le gouvernement de revenir sur sa position[123]. » Au vu de l'impatience croissante dans la communauté après les échecs de la guerre, de telles tergiversations ne sont pas sans conséquences. La communauté reste divisée et, même sur une question aussi fédératrice que celle des réfugiés, l'autorité du CJC est précaire. Hayes est néanmoins déterminé à imposer un discours commun.

[122] CJA, lettre de I. Gershman à Michael Garber, 08 mai 1947, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Immigration (1947).
[123] CJA, lettre de Saul Hayes à Alec L. Easterman, 10 septembre 1946, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Immigration (1946).

Quand le sénateur et allié de longue date Arthur W. Roebuck lui demande s'il serait possible de faire remonter, lors de la présentation devant le comité du Sénat de mai 1947, « un peu plus de protestation de la part de la communauté juive canadienne que celle pouvant être portée par un seul homme[124] », sa réponse est claire :

> Nous considérons que le Congrès représente la communauté juive canadienne, plus particulièrement dans les cas où une voix unie doit se faire entendre [...] Je sais que vous avez déjà beaucoup à faire pour ne pas perdre votre temps avec les problèmes internes de la communauté, donc je ne vais pas vous déranger avec un exposé sur la question mais je vous donnerai plus d'explications la prochaine fois[125].

La question de l'immigration est depuis longtemps une source de conflits communautaires. À la sortie de guerre, celle des réfugiés exacerbe d'autant plus les tensions internes auxquelles Hayes fait référence. Si, pour son directeur, le CJC est le représentant légitime des Juifs canadiens sur ce sujet, les ambitions centralisatrices de l'organisation, tout comme ses choix stratégiques, sont régulièrement contestés. Cette précarité est déterminante pour comprendre l'attitude des représentants du CJC auprès de la presse, juive et non-juive. Début septembre 1946, Rome contacte ainsi différentes rédactions canadiennes dont celles du *Telegram* et du *Standard* et leur fait part de son indignation quant à l'orientation de leur ligne éditoriale qui, selon lui, donne l'impression que « pas une seule voix juive officielle ne s'est faite entendre en faveur de l'admission de Juifs sur le continent[126]. » Il joint à ses courriers une copie du rapport remis au comité du Sénat sur l'immigration et le travail. Quant à Hayes, il contacte le journal français *Droit et Liberté*, édité par l'Union des Juifs pour la résistance et l'entraide (UJRE), en réaction à leur article « Immigration nouveau style au Canada »[127]. Cet article dénonce avec virulence l'antisémitisme du gouvernement canadien et affirme qu'« officiellement, [le CJC] fait semblant de se réjouir ». Hayes réfute catégoriquement ce point et termine son courrier, en anglais là encore, en se disant certain que la rédaction trouvera rapidement un moyen de corriger son erreur

---

[124] CJA, lettre d'Arthur W. Roebuck à Saul Hayes, 19 mars 1947, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Immigration (1947).
[125] CJA, lettre de Saul Hayes à Arthur W. Roebuck, 1e avril 1947, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Immigration (1947).
[126] CJA, lettre de David Rome à différents journaux canadiens, 9 septembre 1946, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Immigration (1946).
[127] La date exacte de publication de l'article n'est pas connue mais il est fort probable que cela soit lors de la deuxième moitié de 1946.

d'appréciation[128]. Le fait que le directeur exécutif du CJC prenne le temps de rectifier les propos d'un quotidien juif français en dit long sur ses inquiétudes.

A la fin de l'année 1945, la polémique qui suit la publication d'une série d'articles sur le travail des organisations juives canadiennes en faveur de l'accueil de Juifs européens confirme la pression pesant sur le CJC et l'impatience de la communauté. Le 12 décembre, Charles Walfish, directeur de la section Colombie-Britannique de l'organisation transmet à Hayes un article intitulé « No 'Mercy Gesture' for Destitute Jews » paru la veille dans le *Vancouver Daily Press*. On y apprend que « les représentants de l'Immigration Branch ont affirmé qu'à leur connaissance le Canada n'avait reçu aucune demande concernant l'immigration de Juifs européens[129]. » Et Walfish de commenter que pour certains membres de la communauté, le CJC a définitivement failli à sa mission[130]. La réaction de Hayes est immédiate. Déterminé à éteindre toute polémique, il transmet à différents journaux, représentants et conseils communautaires juifs un mémorandum sur le travail du CJC auprès du gouvernement. Il rappelle notamment que depuis septembre 1945, deux demandes formelles ont été adressées au gouvernement et que Bronfman et lui-même ont eu l'occasion de rencontrer King à ce sujet[131]. Le fait qu'un très bref article paru en septième page d'un journal de Vancouver puisse susciter la colère de membres de la communauté et l'inquiétude de représentants du CJC, est significatif de leur à ce sujet. Les efforts déployés par Hayes pour désamorcer ce début de polémique laissent entrevoir ses craintes de voir contester la légitimité de l'organisation en tant que porte-parole de la communauté.

Son attitude est aussi représentative de sa détermination à maintenir de bons rapports avec Jolliffe et l'Immigration. Le directeur exécutif du CJC ne semble pas

---

[128] CJA, lettre de Saul Hayes à la rédaction de *Droit et Liberté*, 4 février 1947, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Immigration (1947).
[129] [anon.] « No 'Mercy Gesture' for Destitute Jews », *Vancouver Daily Tribune*, 11 décembre 1945.
[130] CJA, lettre de Charles Walfish à Saul Hayes, 12 décembre 1945, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Post-war immigration (1945-1946).
[131] CJA, lettre de Saul Hayes à Joseph Ages, secrétaire du *Vaad Ha'Ir* d'Ottawa, 23 janvier 1946, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Post-war immigration (1945-1946) ; mémorandum de Saul Hayes à Samuel Granatstein, 14 décembre 1945, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Post-war immigration (1945-1946).

vouloir s'attarder sur le point de départ de la polémique : un représentant du département fédéral a-t-il affirmé à un journaliste qu'aucune demande n'avait été faite ? Dans un mémorandum, Hayes raconte que, lors d'un appel téléphonique fin janvier, Jolliffe s'en est expliqué d'une manière pour le moins surprenante : « Il ne considérait pas les demandes précédentes du CJC comme étant toujours d'actualité puisqu'elles avaient été faites en août et refusées en octobre[132]. » Bien qu'il reconnaisse que cette polémique ait embarrassé le CJC et l'ait amené à voir Jolliffe d'un mauvais œil, Hayes se dit convaincu que l'attitude du directeur de l'Immigration n'était aucunement motivée par une quelconque volonté de nuire aux intérêts de l'organisation. Dans le courrier associé au mémorandum, il ajoute même qu'il souhaite mettre rapidement un terme à cette affaire et qu'il n'est absolument pas nécessaire d'entrer dans la controverse[133]. Les régulations migratoires dépendant de l'arbitraire des fonctionnaires de l'Immigration, il est indispensable de maintenir des relations de travail aussi saines que possible, sans pour autant affaiblir le CJC auprès de la communauté. Au vu de l'attitude pour le moins ambiguë de certains représentants fédéraux notamment vis-à-vis de la presse, cette position est délicate.

Au début du printemps 1947, une nouvelle polémique illustre d'autant plus cette ambiguïté. Un article dans le *Montreal Daily Star* du 1e avril revient sur les nombreux courriers antisémites qu'aurait reçus l'Immigration « venant même de ceux qui sont normalement considérés comme des libéraux et qui sont en faveur d'une augmentation de l'immigration. » Selon lui, « il n'est pas surprenant qu'il y ait une certaine opposition à la venue de Juifs déplacés au Canada mais personne ne s'attendait à ce qu'elle prenne une telle ampleur. » Parce qu'il entretient l'idée d'un antisémitisme ancré dans l'ensemble de la population canadienne, cet article est problématique pour le CJC qui réagit rapidement. Cette fois-ci, Jolliffe dément formellement l'information, la considérant comme étant « complètement absurde », et assure Hayes qu'à l'Immigration, personne n'est autorisé à sortir ce genre d'histoire dans la presse

[132] CJA, mémorandum de Saul Hayes (brouillon), 23 janvier 1946, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Post-war immigration (1945-1946).
[133] CJA, lettre de Saul Hayes à Joseph Ages, 23 janvier 1946, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Post-war immigration (1945-1946).

et qu'à sa connaissance, personne ne l'a fait[134]. Pourtant quelques jours plus tard, le directeur du CJC a rendez-vous dans les locaux du *Montreal Daily Star*. Après presque une heure de discussion, un des responsables de la rédaction reconnait qu'un ministre du Cabinet a donné cette information à son journaliste. « Il semblerait que quelqu'un essaie de se défaire de ses promesses et de renégocier ses engagements[135] », conclut Hayes dans le compte-rendu de la rencontre qu'il transmet à son président. Cette polémique témoigne de l'ambiguïté des rapports entre la presse non-juive et certains membres du gouvernement qui n'hésitent pas à entretenir l'idée d'une hostilité latente à l'immigration juive pour justifier leur positionnement. Elle est également révélatrice des relations tumultueuses du CJC avec la presse et des efforts déployés pour lutter contre la diffusion d'articles fragilisant son travail en matière d'immigration, véritable raison d'être de l'organisation.

Conclusion

A partir de la fin des années 1940, les relations du CJC avec le gouvernement et la presse non-juive se stabilisent. Comme l'a remarqué Pierre Anctil à partir de l'exemple du *Devoir*, après 1948, ce n'est pas tant l'hostilité à l'immigration qui disparaît que l'hostilité à l'immigration juive[136]. Pour le CJC, cette évolution est en partie le fruit de la prise de conscience de l'organisation de l'importance de sensibiliser la population canadienne-française et de travailler en français. La création du Cercle juif de langue française à la fin des années 1940 en est la parfaite illustration[137]. Ce changement contribue à rapprocher le Canada français et les lobbys pro-immigration et pro-réfugiés qui ne travaillent alors qu'en anglais. En 1949, Rome note ainsi que « dans la province du Québec, le remarquable rapprochement entre la communauté juive

---

[134] CJA, notes manuscrites de Saul Hayes, 2 avril 1947, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Immigration (1947).

[135] CJA, mémorandum de Saul Hayes à Samuel Bronfman, 11 avril 1947, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Immigration (1947).

[136] Pierre Anctil, *« Le Devoir », les Juifs et l'immigration : de Bourassa à Laurendeau*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988 ; Pierre Anctil, *À chacun ses Juifs. 60 éditoriaux pour comprendre la position du Devoir à l'égard des Juifs (1910-1947)*, Montréal, Septentrion, 2014.

[137] La datation précise de la création du Cercle juif est difficile tant il reste, à ses débuts, une structure informelle. Sa première publication, le *Bulletin du Cercle juif de langue française*, date de novembre 1954 (je remercie Hélène Vallée, Janice Rosen et Pierre Anctil pour ces précisions).

et la majorité canadienne-française catholique continue[138]. » En l'espace de quelques années, le fossé entre minorités juive et francophone a été en partie comblé, cette tendance s'accentuant avec l'arrivée de populations sépharades venues du Maghreb à partir de la deuxième moitié des années 1950. Au-delà du Québec, les relations avec le gouvernement et les fonctionnaires fédéraux se normalisent également, surtout après la nomination de Keenleyside en 1948. L'Histoire a pourtant retenu l'échec du *shtadlanout*[139] juif canadien des années 1940. L'attitude pragmatique de Hayes et son choix de favoriser une action administrative plutôt qu'une action publique n'ont pas toujours été compris. Aujourd'hui encore, la question « aurait-il pu en être autrement ? » hante les communautés juives nord-américaines et a durablement marqué l'historiographie sur le sujet[140]. En 1996, Robbie Waisman, orphelin de la Shoah polonais ayant immigré au Canada après la guerre, se rappelle ainsi de sa colère face à son beau-père qui lui reprochait de laisser ses enfants aller manifester pour le sauvetage des Juifs de Russie : « Que faisiez-vous alors que nous étions tous en train de mourir en Europe [...] ? Vous auriez dû aller manifester et crier devant l'Hôtel de ville[141]. » Pour l'historien, il est indispensable de se départir du registre du jugement au profit de l'explication historique et de garder à l'esprit la mise en garde de Michael Marrus sur les dangers d'appliquer à son sujet les standards et les systèmes de valeurs de son temps : « croire que les gens auraient dû agir autrement et démontrer comment ils ne l'ont pas fait[142]. »

Le pragmatisme dont Hayes a fait preuve face à l'hostilité à l'immigration juive – et notamment son choix de temporiser dans la lutte à grande échelle contre l'antisémitisme – a pu être considéré comme de la timidité, de la passivité ou même de l'indifférence. Sa capacité à tisser des relations fines avec une administration pour le moins hostile n'en reste pas moins déterminante dans l'évolution des pratiques de

---

[138] David Rome, *American Jewish Year Book 1948-1949*, Philadelphie, The Jewish Publication Society of America, 50, 1949 p. 292-293.
[139] *Shtadlanout* est le substantif ou l'action d'exercer une négociation en tant que *shtadlan*.
[140] Sur l'historiographie de la réponse des Etats-Unis et du Canada à l'Holocauste, voir les deux premiers chapitres de Reed, « A Foothold in the Whirlpool... », *op. cit.*, p. 1-44.
[141] Robbie Waisman, « A Child Survivor in Western Canada », *Canadian Jewish Studies/Etudes Juives Canadiennes*, 4-5, 1996-1997, p. 132.
[142] Michael Marrus, *The Holocaust in History*, Toronto, Lester and Orpen Dennys, 1987, p. 157.

lobbying des Juifs canadiens ainsi que dans la mise sur agenda de la question des réfugiés. Tout en temporisant et en refusant de lancer une campagne de sensibilisation de grande ampleur, l'organisation a œuvré pour faire entrer et pour maintenir la question des réfugiés dans « l'arène publique[143] », que cela soit en proposant des solutions audibles au gouvernement et aux fonctionnaires fédéraux ou en se mobilisant auprès de l'ONU et de la presse. Pour cela, le travail du CJC est significatif de l'influence de la société civile dans la formulation d'un discours sur l'humanitarisme et sur l'apport de l'immigration[144]. L'État canadien s'est en grande partie réapproprié ce discours pour justifier son action et l'orientation progressive vers l'internationalisme des années 1950. L'aboutissement au printemps 1947 des négociations concernant le *War Orphans Project* conforte d'ailleurs les responsables du CJC dans leurs choix. Le projet est la première mesure conséquente en faveur de l'admission de populations juives européennes et reflète la vision pragmatique de l'organisation en matière de relance de l'immigration et d'engagement humanitaire. Il représente un test pour le CJC qui espèrent, en démontrant leur capacité à mener à bien un tel programme, renforcer la relation de confiance avec les fonctionnaires de l'Immigration et accélérer ainsi la reprise de l'immigration juive et l'ouverture des frontières aux DPs. Mais la venue des orphelins constitue aussi une opportunité de faire avancer un tout autre agenda : le projet doit justifier la centralisation et la professionnalisation de l'accueil des migrants et installer durablement le CJC dans son rôle de représentation de la communauté.

---

[143] Dans leur modèle des « arènes publiques », Stephane Hilgartner et Charles L. Bosk considèrent que « l'attention publique est une ressource rare » et que « la compétition est permanente ; les problèmes doivent à la fois lutter pour entrer et se maintenir sur l'agenda public » ; Stephane Hilgartner et Charles L. Bosk, « The Rise and Fall of Social Problems: A Public Arena Model », *American Journal of Sociology*, 94, 1, 1988, p. 55 et 70.

[144] Sur cette question, voir notamment la théorie des « trois courants » (*three stream theory*); John W. Kingdon, *Agendas, Alternatives, and Public Policies*, Boston, Little Brown, 1984 (je remercie Geoffrey Cameron, doctorant au département de science-politique de l'Université de Toronto dont le projet de thèse « The Political Origins Of Refugee Resettlement Policy: Insights From The Policy Process In Canada (1938-1951) » a beaucoup enrichi ma réflexion).

Chapitre 3 – L'avant-projet (1942-1947)

« It is impossible for me to describe in a letter the many fears and feelings of great insecurity to which the Displaced Persons are subject in the occupied countries and the conflicts which need to be resolved in order to evaluate a situation correctly. »
Lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer (20 juin 1948)

« [The legislative representatives in Canada] may pick up the question of admission of children because of its special appeal, and thereby feel that they have done a 'noble deed' ».
Lettre de Joseph E. Beck à Saul Hayes (8 juillet 1946)

Le 29 avril 1947, le décret-du-conseil PC 1647 autorise la venue au Canada de 1000 orphelins juifs et insiste sur la volonté du gouvernement de « contribuer dans une certaine mesure à la résolution du problème des DPs » et de « prendre en considération l'aspect humanitaire de la question[1]. » Pour King, cette décision est avant tout une mesure symbolique. Elle constitue néanmoins un changement de rhétorique considérable et témoigne de l'émergence d'un discours sur le rôle à l'international du Canada et sur l'humanitarisme à laquelle le CJC a contribué. L'autorisation d'avril 1947 est une réactualisation d'un premier décret promulgué en octobre 1942 validant la venue d'orphelins se trouvant en zone sud française, projet abandonné après l'invasion allemande et italienne de novembre. Cet échec est essentiel pour comprendre les termes des négociations de 1947 et les relations entre le CJC et le gouvernement. Quelques jours avant l'officialisation du décret, l'organisation juive tient sa réunion nationale à Montréal. Cette rencontre aboutit à la rédaction d'un document de deux pages intitulé *General features of planning project for immigration, Reception and placement of 1000 orphaned children* qui décrit les modalités de mise en place du programme et les exigences devant être respectées. L'un des points de ce texte stipule que le CJC accepte de « prendre les dispositions nécessaires avec les

[1] CJA, décret-du-conseil P.C.1647, 29 avril 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boite 26, dossier « Immigration Dept. Canadian government 1947-1952 ».

départements gouvernementaux et les autorités provinciales et municipales[2] » et de s'entendre également avec la protection de l'enfance canadienne. Avant de pouvoir commencer à chercher des orphelins en Europe, les représentants du CJC doivent négocier les conditions de sélection avec l'Immigration et les conditions d'accueil avec différents protagonistes de la protection de l'enfance au Canada.

Ces négociations portent sur l'ensemble du projet, depuis les relations avec les agents d'Immigration en Europe jusqu'à la supervision des placements en famille d'accueil au Canada, et témoignent des exigences et des calendriers de chaque partie. Le projet qui en ressort permet de saisir comment les responsables du CJC perçoivent la situation en Europe et essaient de conjuguer les demandes des autorités canadiennes avec leur volonté de s'imposer comme porte-parole de la communauté sur les questions migratoires. La manière dont la sélection des orphelins est envisagée renvoie aux attentes de l'Immigration et du CWC. Il en est de même pour la composition de l'équipe que le CJC dépêche en Europe. Manfred Saalheimer est un avocat juif allemand interné au Canada pendant la guerre qui connaît bien le contexte européen. Ethel Ostry et Lottie Levinson sont des travailleuses sociales qui ont évolué dans les milieux communautaires juifs canadiens et au sein de l'UNRRA. Ces individus aux personnalités et aux parcours singuliers sont des exemples saisissants de l'engagement individuel des Juifs canadiens dans l'humanitarisme à la sortie de guerre. Les trajectoires d'Ostry et de Levinson illustrent également comment cet engagement a permis à de nombreuses femmes d'occuper des postes en Europe avec des responsabilités bien plus importantes que ceux qui étaient traditionnellement disponibles au Canada.

[2] CJA, « General features of planning project for immigration, Reception and placement of 1000 orphaned children (PC 1647) », avril 1947, CJC, boîte 3 1948/38.

1. Obtenir l'accord des autorités canadiennes

A. Des négociations basées sur un échec

Le projet avorté de 1942

Le décret d'avril 1947 témoigne de l'évolution de la position des autorités sur la question de l'accueil des DPs et de leur volonté de s'engager sur la scène internationale. Ce texte n'est cependant pas entièrement nouveau puisqu'il stipule :

> Que, le 2 octobre 1942, l'entrée au Canada de 500 orphelins juifs se trouvant en France a été autorisée, ainsi qu'un deuxième groupe de 500 si les conditions de placement et de prise en charge étaient réunies [...] que la prise de contrôle subséquente de la France par les agents de l'ennemi a empêché le départ des enfants ; et que le Congrès Juif Canadien a demandé, pour des raisons humanitaires, le renouvellement de l'autorisation de 1942[3].

Le gouvernement réactualise donc un autre décret promulgué presque cinq ans plus tôt. À l'automne 1942, Hayes qui venait d'être nommé directeur du CJC avait obtenu l'accord du gouvernement King pour une opération de sauvetage en partenariat avec l'AJDC. Dans un mémorandum rédigé le 19 novembre, Hayes se disait relativement confiant quant à la réussite du projet et se réjouissait du « vif intérêt » que celui-ci avait suscité auprès de plusieurs ministres provinciaux. Selon lui, « l'aspect humanitaire du problème ainsi que l'attitude favorable de l'Immigration et d'Ottawa envers le projet [avait] incité presque tous [ses] interlocuteurs à vouloir prendre activement part à sa mise en œuvre. » Hayes concluait néanmoins plus prudemment, remarquant que « les évènements en Afrique du Nord [pouvaient] nuire au projet dans son intégralité[4]. » Le directeur du CJC ne le savait pas encore mais, quelques jours auparavant, les armées allemandes et italiennes avaient envahi la zone sud française compromettant le départ des enfants. Le devenir de ces derniers est flou mais il est plus que probable que la plupart aient été déportés[5].

La question de la responsabilité de l'échec de cette opération de sauvetage est délicate. L'intensification des combats et notamment de la Bataille de l'Atlantique,

---

[3] CJA, « General features of planning project for immigration, Reception and placement of 1000 orphaned children (PC 1647) », avril 1947, CJC, boîte 3 1948/38.
[4] CJA, mémorandum de Saul Hayes « Trip to Western Canada », 19 novembre 1942.
[5] Voir le chapitre 4 « The Children Who Never Came », Abella et Troper, *None is too many...*, *op. cit.* p. 101-125.

l'interdiction totale de l'émigration juive à partir de 1941 – en mai pour la France et la Belgique, durant l'été pour l'ensemble des territoires nouvellement conquis et fin octobre pour l'Allemagne – puis l'accélération des politiques de déportation et d'extermination rendent difficile tout projet[6]. Le CJC est alors mal organisé et peu représenté à Ottawa. L'exemple de l'*US committee for care of European children* (USCOM) confirme que les difficultés sont cependant plus grandes. L'organisation américaine possède des moyens financiers et humains (plus de vingt délégués au Portugal) et une représentation dans les sphères de pouvoir (Eleanor Roosevelt y est très active) bien plus importants que le CJC. Elle ne parvient à faire venir aux États-Unis que 545 enfants entre 1941 et 1944[7]. Il n'en reste pas moins que les fonctionnaires de l'Immigration canadienne se montrent peu collaboratifs lors des négociations avec le CJC. Le décret est venu d'une proposition des Affaires extérieures et, on l'a dit, Blair et ses collaborateurs n'apprécient guère une telle initiative. Après l'abandon du projet, le directeur de l'Immigration continue à faire preuve d'intransigeance sur la question. En janvier 1943, il refuse ainsi l'entrée de vingt enfants ayant trouvé refuge avec leur famille au Portugal sous prétexte que l'autorisation de 1942 ne concernait que « les enfants qui se trouvaient en France non occupée, dont les parents avaient été déportés et étaient peut-être morts, et qui risquaient de mourir de faim dans des orphelinats bondés[8]. » Selon lui, il n'y a aucun intérêt à accéder à cette demande en l'absence d'une menace immédiate pesant sur les enfants vivant au Portugal. Jusqu'à la fin de sa carrière, Blair reste inflexible malgré les demandes pressantes de certains de ses collègues. En février 1943, Robertson l'enjoint ainsi d'accepter des enfants juifs, considérant que le Canada « peut se permettre d'adopter la même politique que les Etats-Unis[9]. » Son départ à la retraite n'entraîne cependant pas le changement espéré. Jolliffe, son successeur, est certes plus ouvert à ce sujet mais y accorde peu

---

[6] William Rubinstein, *The Myth of Rescue: Why the democracies could not have saved more Jews from the Nazis*, New York: Routledge, 2005, p.82-83.; voir également Comartin, « Opening Closed Doors… », art. cit.

[7] Michal Ostrovsky, « We Are Standing By": Rescue Operations of the United States Committee for the Care of
European Children », *Holocaust and Genocide Studies*, 29, 2, 2015, p. 244.

[8] CJA, lettre de Frederick Charles Blair à Saul Hayes, 12 janvier 1943, CJC, UJRA, dossier 224A.

[9] CJA, lettre de Norman Alexander Robertson, Département des Affaires Extérieures, à Frederick Charles Blair, Ottawa, 9 Février 1943, NAC, RG25, Département des Affaires Extérieures, dossier 4300-40C.

d'importance. Hormis la venue des quelques 400 réfugiés ibériques, l'Immigration n'accède à aucune des requêtes du CJC et des autres organisations juives canadiennes.

Les incertitudes de la sortie de guerre

Après la fin de la guerre, le CJC est sous pression et les appels à l'action se font de plus en plus nombreux. La question du sauvetage et de la prise en charge des enfants juifs européens est récurrente : « Je pense que la communauté juive canadienne peut et veut adopter certains de ces orphelins [...] Tous les enfants ne peuvent pas être envoyés en Palestine ou au Birobidjan[10] et aucun ne doit être abandonné et oublié en Europe[11] », s'inquiète un membre de la communauté dans une lettre adressée à l'organisation. Hayes se montre particulièrement pessimiste même pour un projet concernant des enfants et avoue son impuissance. Selon lui, l'intransigeance du gouvernement canadien et la situation chaotique en Europe rendent complexes tout progrès. « Trouver des enfants dont le profil correspondrait aux exigences gouvernementales actuelles ne me paraît pas possible[12]», écrit-il fin novembre 1945. Il n'a d'ailleurs aucune certitude concernant les suites pouvant être données à l'autorisation de 1942. À la question posée par un autre membre de la communauté sur la validité du projet avorté et sur les possibilités de le réactualiser, il émet des doutes quant à la fiabilité du gouvernement fédéral : « Je ne suis absolument pas sûr que l'autorisation du gouvernement canadien vaille toujours. Les autorités pourraient très bien, si elles le veulent, trouver une issue juridique et considérer que tout ceci est terminé[13]. » Bien qu'il soit en contact régulier avec le Cabinet ministériel et des fonctionnaires de l'Immigration, le directeur du CJC ne semble pas croire en un déblocage rapide de la situation. Dans sa correspondance à ce sujet, Hayes paraît néanmoins plus s'inquiéter de la situation en Europe que de l'hostilité du

---

[10] Le Birobidjan (aussi appelé Oblast autonome juif) est situé en Russie extrême-orientale à proximité de la frontière chinoise. Dans l'après-guerre, le *Foreign Office* américain, notamment, a demandé la collaboration des Soviétiques et l'autorisation de faire venir des réfugiés juifs sur ce territoire. Leur refus est catégorique ; Marrus, *The Unwanted..., op. cit.*, p. 338.

[11] CJA, lettre de Robert Fuch à Saul Hayes, 8 novembre 1945, [298] Immigration - children (1945-1946).

[12] CJA, lettre de Samuel Levine à Robert Fuch, 21 novembre 1945, [298] Immigration - children (1945-1946).

[13] CJA, lettre de Saul Hayes à Max Bailey, 15 novembre 1945, [298] Immigration - children (1945-1946).

gouvernement canadien – peut-être est-ce pour lui une manière de gagner du temps. Il considère que la plupart des gouvernements européens sont opposés au départ de leurs nationaux et estime qu'il faut « attendre que les gouvernements belge et français assouplissent leur position actuelle[14] » avant d'envisager de faire une demande auprès des autorités canadiennes. On l'a dit, la concurrence autour des enfants juifs est féroce et le CJC peine à trouver sa place sur l'échiquier de l'aide humanitaire. « Les maisons de retraite sont les seules organisations qui ne participent pas au sauvetage des enfants ou qui ne font pas campagne à ce sujet mais ils envisagent de modifier leur charte[15] », ironise Hayes auprès d'une responsable de l'AJDC.

Une autre question gêne les responsables du CJC, celle de la Palestine. Les ambitions de l'organisation de faire venir des orphelins au Canada n'entrent-elles pas en contradiction avec le projet sioniste ? En tant que symbole de renouveau et moyen de pression sur les autorités alliées, les enfants, comme les jeunes familles, sont un élément clé de la stratégie sioniste puisqu'ils « renforcent l'image des DPs juives comme une communauté saine injustement confinée sur les terres de leurs persécuteurs[16]. » Pour le CJC, comment initier un tel projet et s'affirmer sur les questions migratoires sans risquer de donner l'impression de vouloir diminuer la pression pesant sur les Britanniques ? En novembre 1946, un représentant d'une organisation sioniste recommande ainsi au CJC d'attendre la tenue mi-décembre du 22e Congrès juif mondial à Bâle qui doit statuer sur la question avant de faire une demande de renouvellement du permis de 1942. Moses A. Leavitt, alors secrétaire général de l'AJDC, va également dans ce sens[17]. Quelques semaines plus tard, c'est un cadre d'une organisation juive de Johannesburg en visite à Montréal qui confirme la difficulté de faire venir des enfants se trouvant dans les camps de DP d'Allemagne

[14] CJA, lettre de Saul Hayes à Henry Weinfield, 31 juillet 1945, CJC-CENT CA boîte 29 [298] Immigration - children (1945-1946).
[15] CJA, lettre de Saul Hayes à Henrietta K. Buchman, 5 décembre 1945, [298] Immigration - children (1945-1946).
[16] Margarete Myers Feinstein, « Jewish Observance in Amalek's Shadow. Mourning, Marriage, and Birth Rituals among Displaced Persons in Germany » dans Patt et Berkowitz (dir.), *'We are Here'...*, *op. cit.*, p. 276.
[17] CJA, « Discussion on Children movement from France to Canada », 13 novembre 1946, I.O.I., volume 1, dossier 26, p. 1.

et d'Autriche ailleurs qu'en Palestine[18]. Le 14 janvier 1947, lors d'une conférence d'un représentant du Comité central des juifs libérés (ZK) organisée par le CJC, le ton est encore plus catégorique. L'organisation sioniste basée en Allemagne s'opposera fermement à toute tentative de faire venir des enfants rescapés juifs au Canada ou aux États-Unis[19]. Des demandes similaires venues d'Angleterre, de France ou de Suisse essuient également des refus, même pour des projets d'immigration temporaires. Cette position est d'ailleurs délicate pour le ZK au vu de son impopularité, notamment auprès des enfants eux-mêmes, mais elle est jugée indispensable pour maintenir la pression sur la Grande-Bretagne[20]. Malgré la réticence marquée des principales organisations sionistes et la prudence de l'AJDC, le CJC ne semble néanmoins pas vouloir mettre un terme à ses discussions avec le gouvernement. Lors de sa réunion nationale fin mars 1947, l'UJRA, organisme de levée de fonds dont dépend le CJC, statue sur la question. Tout en reconnaissant l'importance des enfants pour le futur du judaïsme européen et de la Palestine, sa déclaration insiste sur le fait que la communauté juive canadienne doit s'investir dans la prise en charge de ces jeunes rescapés et doit continuer à faire pression sur le gouvernement[21]. Cette position confirme que les questions migratoires sont devenues une raison d'être pour le CJC. Afin de ne pas affaiblir sa légitimité en tant que porte-parole de la communauté, l'organisation est prête à outrepasser les consignes des organisations sionistes et de l'AJDC et à intensifier son action en faveur de la venue d'enfants au Canada.

Une mesure utile pour le gouvernement ?

À partir de la fin 1946, les négociations autour du renouvellement du décret de 1942 s'accélèrent. En novembre, Hayes prend connaissance, à travers un article du *New York Times*, de l'arrivée récente d'environ 2000 enfants juifs polonais sur le territoire français. Pour lui, l'autorisation de 1942 « tient toujours » et « pourrait non seulement bénéficier à ceux qui viendraient [au Canada] mais permettrait aussi de

[18] CJA, « Children Immigration », 11 décembre 1946, I.O.I., volume 1, dossier 46, p. 2.
[19] CJA, « Children's Emigration from Europe Directed to Palestine Only », 16 janvier 1947, I.O.I., volume 1, dossier 69, p. 1.
[20] Mankowitz, *Life Between Memory and Hope..., op. cit.*, p. 103-105.
[21] CJA, « National Conference of the UJRA (March 29-30) », 31 mars 1947, I.O.I., volume 2, dossier 121 p. 2.

libérer des places pour que d'autres enfants en Pologne rejoignent la France[22]. » Début février 1947, il rencontre le Premier ministre puis le directeur de l'Immigration afin d'évoquer l'extension des catégories de proches admissibles au parrainage et surtout le renouvellement du décret de 1942. Hayes sort relativement optimiste de ces deux réunions et, fin mars, un entretien téléphonique avec Jolliffe confirme que la situation est en train de se débloquer. Ce dernier lui assure que l'Immigration étudie la demande du CJC et va donner sa réponse au plus vite[23]. Dans un mémorandum qu'il remet le jour d'après à son ministre, Jolliffe reconnait que « [leur] décision est attendue [et qu']il va falloir rapidement s'occuper de ce problème d'une manière ou d'une autre[24]. » Fin avril, le décret-du-conseil P.C.1647 est promulgué et le projet est officiellement accepté. Trois mois se sont écoulés entre la demande officielle du CJC et l'autorisation gouvernementale. La relative rapidité des négociations, surtout en comparaison avec les autres catégories de migrants, n'est guère surprenante. Le gouvernement a besoin d'une mesure symbolique, un « *public display of concern*[25] » qui permettrait de rassurer les partisans d'une intervention humanitaire accrue sans pour autant risquer de se mettre à dos ceux qui s'opposent à l'ouverture des frontières. La venue d'orphelins, à la fois victimes archétypiques de la barbarie nazie et « migrants idéaux », répond à ce besoin. Dans un courrier envoyé à Hayes en juillet 1946, le directeur du *National Refugee Service* (NRS)[26] américain conseillait déjà aux représentants du CJC d'insister sur cet aspect. Selon lui, il était fortement possible que « [les parlementaires canadiens] s'intéressent à l'admission d'enfants à cause de sa résonnance particulière qui leur donnerait l'impression d'agir pour la 'bonne cause'[27]. »

---

[22] CJA, « Movement of Children », 8 novembre 1946, I.O.I., volume 1, dossier 23, p. 1.
[23] CJA, « Phone interview with Mr. Jolliffe re Children's Movement and Order in Council », 25 mars 1947, I.O.I., volume 2, dossier 117, p. 1.
[24] CJA, mémorandum d'Arthur L. Jolliffe, 26 mars 1947, NAC. RG26, Department of Citizenship and Immigration Records, volume 1, cité dans Paula Draper et Harold Troper, *Archives of the Holocaust Vol.15 Ottawa*, New York, Londres, Garland Publishing, Inc., 1991, p. 143.
[25] Reed, « A Foothold in the Whirlpool », *op. cit.*, p. iii.
[26] Le NRS est créé en mai 1939 pour venir en aide aux réfugiés fuyant les persécutions nazies. En août 1946, il fusionne avec un service du *National Council of Jewish Women* pour former l'*United Service for New Americans*.
[27] CJA, lettre de Joseph E. Beck à Saul Hayes, 8 juillet 1946, CJC-CENT CA boîte 29 [300] Post-war immigration, 1945-1946 (voir annexe 2).

Quelques jours après l'autorisation gouvernementale, Hayes et un autre représentant du CJC ont un nouveau rendez-vous avec Jolliffe pour s'entendre sur le déroulement du projet en Europe et au Canada. Le CJC s'engage à ce que son équipe détermine avec les organisations présentes sur place le nombre d'enfants pouvant potentiellement correspondre aux exigences canadiennes et en informe l'Immigration. L'organisation accepte, en accord avec la nouvelle réglementation sanitaire, de faire passer à chaque enfant un examen médical comprenant une radiographie afin de détecter les possibles cas de tuberculose. Enfin, le CJC s'engage à créer un comité de coordination pour « éviter la confusion et les contacts inutiles avec l'Immigration[28] » et à obtenir l'accord préalable des provinces canadiennes et de la protection de l'enfance sur les modalités d'accueil des jeunes rescapés. L'Immigration s'engage, de son côté, à simplifier la procédure de vérification de l'identité des orphelins. Les certificats de naissance de ces derniers et les certificats de décès de leurs parents étant bien souvent introuvables, une attestation des proches, de l'orphelinat ou de la famille d'accueil où il est placé sera considérée comme une preuve suffisante. À la fin du mois, Jolliffe se déclare définitivement satisfait des garanties fournies par le CJC[29]. Les négociations ont amené les responsables de l'organisation juive canadienne à être en contact régulier avec le Cabinet ministériel et surtout avec le directeur de l'Immigration et participent à la normalisation des relations de travail avec les autorités. L'évolution relativement rapide de l'attitude de Jolliffe et des autres fonctionnaires de l'Immigration reste à expliquer, notamment en mesurant l'influence de la compétition avec les autres départements (celui des Affaires extérieures en particulier) et des pressions du Cabinet ministériel. Pour le CJC, l'autorisation fédérale renforce sa position et facilite ses rapports avec d'autres échelons de pouvoir comme les ministères provinciaux et les structures de la protection de l'enfance.

[28] CJA, « Children's Movement », 8 mai 1945, I.O.I., volume 2, dossier 148, p. 1.
[29] CJA, « Guarantees for 1,000 children adopted by the department », 29 mai 1947, I.O.I., volume 2, dossier 162, p. 1.

B. Les obstacles à la réalisation du projet

La disparité des définitions juridiques de l'enfance

Dans le Canada de la fin des années 1940, la responsabilité juridictionnelle en matière de protection de l'enfance est partagée entre l'État, les provinces et différents organismes sociaux publics et privés. Or, comme l'a remarqué Karen Balcom à partir de l'exemple des adoptions transfrontalières entre les États-Unis et le Canada, la « collaboration entre juridictions[30] », tout particulièrement entre les autorités provinciales et fédérales, est loin d'être évidente. Le gouvernement fédéral peut autoriser des programmes d'immigration juvénile mais aucun enfant ne peut être placé dans une province si ses lois ne sont pas respectées. Pour le CJC, il est indispensable d'obtenir l'accord préalable de chacune d'entre elles et de prendre en compte leurs spécificités juridiques. C'est une des conditions principales du projet : « les départements provinciaux concernés par les soins et la prise en charge des enfants doivent en approuver les plans[31]. » En s'appuyant sur des publications officielles de la protection de l'enfance canadienne[32] et sur les textes de lois en vigueur, les responsables du CJC construisent un programme d'accueil correspondant aux dispositifs juridiques de chacune des provinces et à leurs exigences en matière d'immigration juvénile, de placement et d'adoption. L'une des principales difficultés repose sur la disparité des définitions provinciales de « l'enfant ». Bien qu'au niveau fédéral, l'âge de la majorité soit de vingt ans, l'Ontario, le Québec, le Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse considèrent tout individu de moins de seize ans comme un « enfant ». Cette limite d'âge est fixée à dix-huit ans en Colombie Britannique, en Alberta, au Manitoba et sur l'Île du Prince Edouard. À cause de cette hétérogénéité juridique, le CJC doit prendre contact avec l'ensemble des ministères en charge de la protection de l'enfance dans les provinces qui pourront potentiellement accueillir des orphelins afin d'obtenir le renouvellement de leur accord de 1942 et de s'entendre sur les « questions de responsabilité légale, de garanties financières, de

---

[30] Balcom, *The Traffic in Babies...*, *op. cit.*, p. 6.
[31] CJA, « General features of planning project for immigration, Reception and placement of 1000 orphaned children (PC 1647) », avril 1947, CJC, 3 1948/38.
[32] Voir notamment Canadian Welfare Council, *Summary of The Laws of Canada and Her Provinces as Affecting Children*, Ottawa, Council House, 1944.

tutelles, etc.[33] » À la mi-juin 1947, le projet est officiellement présenté, le CJC engageant « [sa] responsabilité inconditionnelle[34] » quant au devenir des orphelins. Le 15 juillet, l'Ontario, l'Alberta, la Colombie Britannique et la Nouvelle-Écosse donnent leur accord. Le lendemain, c'est au tour du Québec, du Manitoba et du Saskatchewan.

Une autre condition posée par le gouvernement porte sur les relations avec le principal organisme de la protection de l'enfance canadienne, le *Canadian Welfare Council* (CWC). Ce dernier doit donner son accord préalable et contrôler que les standards de soins et de placement soient respectés. Le CJC s'engage à « faire vérifier et certifier chaque famille d'accueil par les organismes d'aide sociale ou, quand celui-ci existe, par l'organisme de protection de l'enfance », d'« utiliser les services d'organismes de la protection de l'enfance pour un contrôle périodique des enfants et des familles d'accueil », de « coopérer avec le CWC et de solliciter son aide pour la mise en place du projet[35]. » La protection de l'enfance canadienne est alors en pleine transformation, la crise des années 1930 ayant montré les limites des œuvres de charité et de philanthropie traditionnelles[36]. Le CWC joue un rôle essentiel dans ce chantier de réformes, principalement sous l'égide de sa première directrice Charlotte Whitton, une des figures les plus controversées du travail social et du féminisme canadien du XXe siècle. Celle qui devient mairesse d'Ottawa en 1951, ce qui fait d'elle la première femme à occuper cette fonction dans une grande ville canadienne, a une influence considérable sur l'orientation du projet du CJC bien qu'elle ait quitté le CWC depuis plus de cinq ans. Whitton est à l'origine de la création en 1920 du *Canadian Council on Child Welfare* (CCCW) qui est un organisme semi-privé en charge de définir les normes de la protection de l'enfance. Ses domaines d'intervention s'élargissant, le CCCW devient le *Canadian Council on Child and Family Welfare* (CCCFW) puis le CWC en 1935 et a un rôle de « sentinelle morale sur tous les aspects de la vie de famille

[33] CJA, « Phone interview with Mr. Jolliffe re Children's Movement and Order in Council », 25 mars 1947, I.O.I., volume 2, dossier 117, p. 1.
[34] CJA, « Arrangements with Provincial Governments Children's settlement », juin 1947, I.O.I., volume 2, dossier 171, p. 1.
[35] CJA, « General features of planning project for immigration, Reception and placement of 1000 orphaned children (PC 1647) », avril 1947, CJC, boîte 3 1948/38.
[36] Voir notamment Joyal (dir.), *Entre surveillance et compassion...*, *op. cit.*

et de l'enfance[37]. » Son statut d'« entre-deux » est singulier puisque l'organisation est privée mais reçoit de l'argent de l'État. Elle est d'ailleurs souvent considérée par le public et par certaines agences fédérales « comme une extension du gouvernement[38] », ce que confirme son omniprésence lors des négociations du *War Orphans Project*. Jusqu'à son départ en 1941, Whitton mène une véritable « croisade en faveur de la professionnalisation » avec pour leitmotiv « le triomphe de l'efficacité sur la spontanéité, de la rigueur sur le sentimentalisme et de la méthode sur le désordre[39]. » Elle contribue à l'importation de pratiques qui se développent alors aux États-Unis. Les orphelinats sont délaissés au profit du placement en famille d'accueil (*fostercare*), une transition qui ne se fait pas sans résistance, surtout au Québec où cette lutte est aussi celle « du Canada français pour protéger son héritage catholique[40]. » Les placements en famille sont désormais déterminés sur la base d'entretiens individuels et d'informations compilées l'enfant et les parents (*casefile*). Cette insistance sur le placement en famille d'accueil est à la fois « une réponse à la transformation structurelle et culturelle en cours » mais aussi « un moyen de légitimer la position » des travailleurs sociaux et d'« imposer une solution qui amenait une dépendance de plus en plus forte à leur expertise[41]. »

Les réticences face à l'immigration juvénile

Dans ce processus[42], l'immigration juvénile occupe une place singulière. Les réformes menées par Whitton témoignent des efforts du CWC pour éviter les dérives passées en la matière. Depuis la seconde moitié du XIXe siècle, plusieurs programmes se disant philanthropiques font venir au Canada et en Australie des orphelins et des enfants abandonnés principalement issus des quartiers pauvres des villes anglaises. Ce

---

[37] Patricia T. Rooke et Rodolphe L. Schnell, *Discarding the asylum. From child rescue to the Welfare state in English-Canada (1800-1950)*, Lanham, University Press of America, 1983, p. 349-350.
[38] Balcom, *Traffic in Babies...*, *op. cit.*, p. 23.
[39] Rooke et Schnell, *Discarding the asylum...*, *op. cit.*, p. 351 et 338.
[40] Lionel-Henri Groulx, *Le travail social : analyse et évolution, débats et enjeux*, Québec, Les Editions Agences d'Arc, 1993, p. 10.
[41] Baillargeon, « Orphans in Quebec. On the margins of which family? », art. cit., p. 307-308.
[42] Comme le souligne Lionel-Henri Groulx, le processus de professionnalisation ne doit en aucun cas être considéré comme linéaire. Il faut prendre en compte les discontinuités et les bifurcations ainsi que la « diversité de discours stratégiques revendiquant statut, autonomie et autorité à l'intérieur du travail social », Groulx, *Le travail social...*, *op. cit.*, p. 7.

sont au total plus de 100 000 jeunes qui immigrent seuls au Canada entre 1869 et la fin des années 1930[43]. Des projets comme ceux du Docteur Barnardo ou de la Fairbridge Society se présentent comme une seconde chance pour ces jeunes mais s'avèrent être surtout une source de main d'œuvre bon marché pour l'agriculture canadienne[44]. Le CWC est déterminé à réglementer strictement tout programme concernant des mineurs isolés et profitent de ces dérives pour « faire avancer [son] agenda de réformes sur l'adoption[45] » et de professionnalisation du travail social. Sous son impulsion et suite aux polémiques ayant suivi la mort de plusieurs enfants, le gouvernement se résout à limiter l'immigration juvénile. Au début des années 1940, presque toutes les provinces canadiennes en ont fait de même.

Dans ce contexte de méfiance et de réformes, le CJC doit apporter de nombreuses garanties pour obtenir la validation de son projet. Dès le début du mois de mai 1947, le directeur du CWC donne son accord de principe[46] et confirme, quelques semaines plus tard, être « heureux de coopérer de quelque façon que ce soit afin de contribuer à la réussite du programme[47]. » L'organisation veut néanmoins s'assurer de la rigueur du CJC en matière d'accueil et de soins de l'enfance. Son directeur transmet à Hayes un mémorandum qui questionne point par point le déroulement du projet. Il lui demande notamment de clarifier sa position sur l'adoption qui est l'objectif avoué du CJC. L'organisation considérera-t-elle un placement « comme 'réussi' seulement au moment de la finalisation de l'adoption[48] ? » Est-elle surtout prête à gérer les

---

[43] Voir la section « Home Children, 1869-1932 » du site des Bibliothèques et Archives canadiennes (http://www.bac-lac.gc.ca/eng/discover/immigration/immigration-records/home-children-1869-1930/Pages/home-children.aspx consulté le 25 août 2017).

[44] Sur la question des migrations d'enfants depuis la Grande-Bretagne, voir notamment Kenneth Bagnell, *The Little Immigrants: The Orphans Who Came to Canada*, Toronto, Dundurn Press, 2001 ; Philipp Bean et Joy Melville, *Lost children of the Empire*, Londres, Unwin Hyman, 1989 ; Stephen Constantine, « Child Migration, Philanthropy, the State and the Empire », *History in Focus*, 2008 ; Ellen Boucher, *Empire's Children. Child Emigration, Welfare, and the Decline of the British World, 1869-1967*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014 ; voir également Chris Jeffery et Geoffrey Sherington, *Fairbridge : empire and child migration*, Londres, Portland, Woburn Press, 1998.

[45] Balcom, *Traffic in Babies...*, *op. cit.*, p. 4.

[46] CJA, « Canadian Welfare Council Approves of Plan Handling Children's Movement », 13 mai 1947, I.O.I., volume 2, dossier 151, p. 1.

[47] CJA, lettre de R.E.G. Davis à Saul Hayes, 23 mai 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boite 25, dossier « Canadian Welfare Council ».

[48] CJA, mémorandum de Kathleen Jackson, 22 mai 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boite 25, dossier « Canadian Welfare Council ».

individus dont l'adoption est « questionnable » ou bien envisage-t-elle d'« éliminer les cas douteux avant leur admission au Canada afin de faire en sorte que chaque enfant puisse être adopté ? » Les interrogations du directeur du CWC confirment la position familialiste de l'organisation de la protection de l'enfance canadienne et son intention de maintenir un contrôle durable sur les placements et les adoptions au sein du projet. Son insistance sur la nécessité de limiter la venue de « cas douteux » rappelle sa croyance en une immigration précautionneusement choisie. La réaction de Hayes à ce mémorandum n'est pas connue mais le fait que le directeur du CWC réitère son accord fin juillet et déclare même vouloir se servir de cette expérience pour des projets similaires impliquant des enfants non-juifs permet d'affirmer que la réponse de l'organisation juive a dû le satisfaire[49]. Un mois plus tard, il va même jusqu'à rassurer une représentante du ministère en charge de la protection de l'enfance au Saskatchewan et affirme que la province « ne doit pas hésiter à collaborer pleinement avec le CJC. » Il se dit convaincu de la détermination de l'organisation juive canadienne à « maintenir des standards très élevés » et rappelle que les Juifs canadiens « ont, au sein de leur communauté, certains des travailleurs sociaux les plus compétents du pays[50]. » En l'espace de quelques années, le CJC a pleinement gagné la confiance des responsables du CWC et a construit un projet qui valorise la professionnalisation des travailleurs sociaux et généralise l'utilisation des dossiers individuels et du placement en famille d'accueil. Cette réappropriation des réformes de Whitton est d'autant plus singulière que l'ancienne directrice du CWC s'est presque toujours opposée à l'immigration d'enfants non-britanniques.

L'héritage nativiste du travail social canadien

Le fait que le *War Orphans Project*, « un groupe qu'elle aurait peut-être empêché de venir au Canada », soit une des premières initiatives d'ampleur intégrant les normes imposées par Whitton peut être considéré comme « particulièrement ironique[51]. » Les relations entre cette dernière et le CJC et ses collaborateurs ont

[49] CJA, « Plans re Children's Movement Satisfactory to the Canadian Welfare Council », 25 juillet 1947, I.O.I., volume 3, dossier 197, p. 2.
[50] CJA, lettre de R.E.G. Davis à V. M. Parr, 26 août 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boite 25, dossier « Canadian Welfare Council ».
[51] Martz, *Open Your Heart...*, *op. cit.*, p. 41.

longtemps été délétères. Oscar Cohen, alors directeur du bureau de l'organisation à Toronto, considère ainsi que Whitton a fait preuve d'un « antisémitisme particulièrement visible » et a mené une véritable « guérilla » contre l'organisation et son projet de faire venir des enfants réfugiés au Canada[52]. Les conceptions de la directrice du CWC en matière d'immigration représentent « une version canadienne du racisme scientifique[53] » et reflètent sa croyance dans l'existence de stéréotypes raciaux résistants à toute modification. On l'a dit, de tels préjugés sont alors répandus dans la population canadienne et parmi les fonctionnaires de l'Immigration. La lutte de Whitton pour réguler l'immigration juvénile reflète tout particulièrement ses convictions eugénistes. Elle est convaincue que le gouvernement et les organismes sociaux britanniques se servent du Canada « comme d'une décharge pour les enfants inférieurs génétiquement[54]. » Après son départ du CWC et jusqu'à son retrait de la vie politique, elle maintient des positions anti-immigration qui témoignent, si ce n'est de son antisémitisme, d'une volonté de défendre un Canada blanc et britannique. Les bons rapports du CJC avec le successeur de Whitton lors des négociations du projet permettent de penser qu'à partir de la deuxième moitié des années 1940, le nativisme et l'eugénisme ne sont plus aussi marqués chez les responsables du CWC. Whitton n'est cependant pas la seule, dans le milieu du travail social canadien, à s'opposer à de tels programmes d'immigration juvénile. Une partie de la profession se montre réticente face au projet du CJC, considérant qu'il y avait déjà suffisamment d'enfants adoptables au Canada et que la venue de nouveaux éléments risquait d'aggraver une situation déjà peu satisfaisante[55]. L'initiative du CJC pose également question à cause du supposé manque de familles d'accueil potentielles. En novembre 1946, se tient une réunion du *Winnipeg Council for Social Agencies* à laquelle participe un représentant

---

[52] Cité dans Abella et Troper, *None is too many...*, *op. cit.*, p. 101 ; la question de l'antisémitisme de cette dernière fait toujours débat, comme en témoigne la polémique suscitée en 2011 par la proposition – finalement abandonnée – de donner son nom à un bâtiment des archives d'Ottawa. Voir « City drops Whitton name from archives plan », *CBC News*, 9 Mai 2011.

[53] Patricia Rooke et Rodolph L. Schnell, *No Bleeding heart: Charlotte Whitton, a feminist on the right*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1987, p. 71.

[54] Patrick A. Dunae, « Gender, Generations and Social Class: The Fairbridge Society and British Child Migration to Canada, 1930-1960 » dans Jon Lawrence et Pat Starkey (dir.), *Child Welfare and Social Action in the Nineteenth and Twentieth Centuries: International Perspectives*, Liverpool, Liverpool University Press, 2001, p.87.

[55] Dirks, *Canada's Refugee Policy...*, *op. cit.* p. 87

du CJC. Cette réunion doit déterminer une position commune des principales organisations de bien-être social du Manitoba sur la question de l'admission d'enfants réfugiés. La plupart des participants s'inquiètent de « la situation critique en matière d'hébergement » qui risque de retarder tout projet et beaucoup considèrent même qu'il « faudra au moins deux ans avant que le transfert des enfants puisse commencer[56]. » À cause du climat anti-immigration global et de la méfiance que suscite désormais l'immigration juvénile, l'initiative du CJC ne bénéficie pas d'un contexte favorable. Cela l'oblige à engager son entière responsabilité financière et juridique et à proposer un programme reprenant l'ensemble du cahier des charges du CWC. Le soutien rapide de ce dernier, principale autorité du pays sur la question de l'enfance, garantit néanmoins la réussite des négociations, donnant l'opportunité à l'organisation juive d'avancer son propre agenda de réformes et d'accélérer la professionnalisation de l'accueil des migrants et du travail social au sein de la communauté.

2. Planifier la sélection des orphelins en Europe

A. Les relations avec les organisations européennes et l'Immigration canadienne

L'Europe vue depuis Montréal

Au-delà de la phase d'accueil des orphelins au Canada dont les conditions ont été validées par le CWC, le CJC doit aussi s'entendre avec l'Immigration sur le déroulement de la phase de recherche et de sélection en Europe. Fin avril 1947, au moment de l'autorisation gouvernementale, le déroulement de la phase européenne du projet semble relativement flou pour les représentants du CJC et leurs collaborateurs. Une section intitulée « Overseas phase » y est consacrée dans le document *General Features* rédigé quelques jours plus tôt. Elle se contente de déterminer brièvement le personnel mobilisé, de reconnaitre l'investissement des organisations déjà présentes sur place et de reprendre les exigences du CWC et du gouvernement[57]. Les représentants du CJC ont pourtant une connaissance précise de la situation en Europe. Dès la fin de la guerre, ils ont régulièrement accès à des informations de première

[56] CJA, « Winnipeg Council of Social Agencies », 6 novembre 1946, I.O.I., volume 1, dossier 21, p. 2.
[57] CJA, « General features of planning project for immigration, Reception and placement of 1000 orphaned children (PC 1647) », avril 1947, CJC, boîte 3 1948/38.

main. En plus du rapport Harrison qui est utilisé lors des négociations avec les autorités fédérales, ils obtiennent de la documentation variée de la part des principales organisations juives américaines présentes sur place. L'AJDC fournit ainsi à Hayes des estimations sur le nombre d'enfants juifs européens. Fin février 1947, il remet un rapport qui avance le chiffre de 170 000 jeunes rescapés en Europe continentale[58]. À partir de l'automne 1946, le CJC emploie cinq personnes en Europe, trois hommes et deux femmes (auxquelles s'ajoute Ethel Ostry qui est payée par l'UNRRA[59]) et entretient une correspondance soutenue avec chacun d'entre eux. L'organisation bénéficie aussi des déplacements de plusieurs de ses représentants. En décembre 1946, un de ses membres participe au 22e Congrès juif mondial qui se tient à Bâle et revient au Canada avec un compte-rendu détaillé des besoins humanitaires immédiats et des possibilités d'émigration à plus long terme[60]. La même année, Caiserman, alors secrétaire général du CJC, est envoyé en Pologne pour faire un rapport sur les conditions de vie des populations juives du pays et pour essayer de localiser les potentiels membres survivants de familles canadiennes. Il visite Bialystok et Varsovie et ramène plus de 1500 lettres de Juifs polonais destinées à des proches vivants au Canada. Caiserman est extrêmement affecté par ce qu'il voit pendant son voyage et est forcé de se reposer plusieurs jours à Halifax avant de pouvoir reprendre sa route vers Montréal[61]. Grâce à son travail et à celui des nombreux collaborateurs du CJC, l'organisation a une image relativement précise de la situation et des défis à venir.

Hayes a rapidement conscience des difficultés qui attendent l'organisation dans la mise en place du projet. Selon lui, rien ne garantit que suffisamment d'orphelins de moins de 18 ans puissent être trouvés en Europe et faire venir ces jeunes au Canada risque d'être problématique au vu des conditions de transport actuelles[62]. Dès l'été 1945, Hayes s'inquiète également de la rigidité des gouvernements d'Europe

[58] CJA, « Jewish children in Europe », 26 février 1947, I.O.I., volume 1, dossier 98, p. 2.
[59] CJA, « Addition to Overseas staff », 4 octobre 1946, I.O.I., volume 1, p. 3.
[60] CJA, « First-hand report on situation of European Jews », 4 janvier 1947, I.O.I., volume 1, dossier 46, p. 2.
[61] Tulchinsky, *Canada's Jews...*, *op. cit.*, p. 401-402.
[62] CJA, « Cooperation of IB in CM Guaranteed », 28 juillet 1947, I.O.I., volume 3, dossier 198, p. 1.

occidentale vis-à-vis de leurs jeunes ressortissants[63]. L'organisation semble d'ailleurs orienter ses efforts sur la Pologne et le reste de l'Europe orientale puisque « la France, la Belgique et la Hollande s'opposent fortement à toute émigration d'enfants » et que « [ceux] qui se trouvent dans les camps allemands ont déjà été amenés ailleurs[64]. » Elle espère non seulement trouver des candidats à l'émigration parmi les « enfants non-accompagnés[65] » juifs mais aussi ceux qui sont encore placés dans des familles ou des institutions non-juives[66]. Sur cette question, la position des responsables du CJC est sans ambiguïté, rejetant catégoriquement le cas par cas : « c'est évidemment une cause sacrée que de trouver ces enfants et de les ramener vers la vie juive[67]. » Dans leurs campagnes de mobilisation de la communauté, ils insistent d'ailleurs régulièrement sur l'urgence d'agir afin d'empêcher la conversion au catholicisme des jeunes orphelins. En mai 1947, Hayes envoie un courrier à différents leaders communautaires canadiens, listant « les obstacles se dressant devant la venue rapide d'enfants au Canada[68]. » Le projet risque d'être retardé par le fait que « les responsables canadiens de l'Immigration ne sont pas encore actifs dans certains pays. » Hayes reconnait qu'« il va être difficile d'obtenir des autorisations de quitter le territoire parce que beaucoup de pays veulent absolument retenir les enfants et les jeunes gens » et parce qu'« il y a des difficultés internes dans les communautés juives d'outremer qui ont compliqué la mise en place de projets similaires et [le CJC] risque de rencontrer les mêmes problèmes. » La frilosité de la plupart des gouvernements et des communautés juives locales a parfois servi d'excuse au directeur du CJC dans ses réponses aux courriers de membres de la communauté qui critiquaient son manque d'initiative. Elle va néanmoins avoir une influence considérable sur le déroulement du projet et sur l'orientation de la recherche des orphelins.

---

[63] CJA, lettre de Saul Hayes à Henry Weinfield, 31 juillet 1945, CJC-CENT CA boîte 29 [298] Immigration - children (1945-1946).
[64] CJA, lettre de Samuel Levine à Robert Fuch, 21 novembre 1945, CJC-CENT CA boîte 29 [298] Immigration - children (1945-1946).
[65] La notion d'*unaccompanied children* (que l'on traduirait aujourd'hui par « mineur isolé ») est la terminologie utilisée entre autres par l'IRO et l'ITS.
[66] Le CJC a alors à sa disposition des estimations allant de 40 000 à 50 000 enfants.
[67] CJA, « Jewish war orphans in Europe », 30 juillet 1947, I.O.I., volume 3, dossier 200, p. 1.
[68] CJA, « Community leaders asked for names of Orphaned children », 20 mai 1947, I.O.I., volume 2, dossier 156, p. 2.

Un processus de sélection strict

Le directeur du CJC semble plus préoccupé par la situation en Europe qu'au Canada. Dans les semaines suivant la promulgation du décret, il redoute que l'autorisation gouvernementale ne garantisse pas la pleine collaboration des fonctionnaires de l'Immigration. Début juillet, les autorités canadiennes envoient néanmoins un « signal encourageant[69]. » Jolliffe, accompagné d'un représentant des services de santé canadiens, se rend en Europe en personne début juillet afin d'évaluer la situation des DPs et déterminer l'orientation des programmes les concernant. A la fin du mois, une rencontre à Ottawa entre un représentant du CJC et un commissaire à l'Immigration confirme que leurs relations de travail se normalisent. Le commissaire rapporte ainsi avoir informé l'ensemble du personnel des consulats et des ambassades concernés et assure de leur pleine collaboration. L'Immigration s'empresse aussi de transmettre ses instructions au Haut-Commissariat de Londres, une rapidité qui symbolise l'évolution de sa position. Hayes se dit satisfait de l'attitude des représentants fédéraux qui coopèrent d'une manière « particulièrement enthousiaste[70] » avec le CJC. Cette coopération facilite l'établissement de la procédure de sélection des orphelins. Bien que Hayes admette qu'il est « fort peu probable que ce total soit atteint un jour[71] », l'Immigration et le CJC s'entendent sur un système de quotas spécifiques déterminé en accord avec les équipes d'agents d'immigration canadiens présentes en Europe. Un nombre précis de visas est attribué au personnel consulaire ou aux équipes de l'Immigration de chaque pays. Les quotas doivent être scrupuleusement respectés mais le CJC peut tout de même faire des demandes de transfert pour pallier aux possibles excédents ou manques de certaines régions. Ce système est fréquemment réactualisé tout au long du projet en fonction de l'évolution de la distribution géographique des orphelins candidats à l'émigration. Ethel Ostry et les autres représentants du CJC demandent à plusieurs reprises l'envoi en urgence de visas supplémentaires[72]. S'il est rapidement modifié, ce système d'origine permet de

[69] CJA, « Director of Immigration for Survey », 4 juillet 1947, I.O.I., volume 3, dossier 182, p. 2.
[70] CJA, « Cooperation of IB in CM Guaranteed », 28 juillet 1947, I.O.I., volume 3, dossier 198, p. 1.
[71] CJA, « Children's movement », 24 juillet 1947, I.O.I., volume 3, dossier 196, p. 2.
[72] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Salheimer, 27 juillet 1948, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 25 Administrative structures, establishment of 1947-1948.

tirer certains enseignements sur la manière dont les représentants du CJC perçoivent la situation en Europe. La décision de n'accorder que 150 visas aux camps DP confirme que le CJC n'a que peu d'espoir de trouver des enfants en Allemagne et en Autriche à cause de la forte concurrence des organisations sionistes. Ce système de quotas est centré sur l'Europe occidentale et plus particulièrement sur la France. 400 visas sont envoyés à l'ambassade canadienne à Paris et le CJC obtient également que les visas réservés aux camps DP soient facilement transférables vers la capitale hexagonale. Le CJC envisage de traiter en France la majorité des demandes d'orphelins se trouvant en Europe orientale à cause de l'absence de personnel consulaire canadien dans ces régions.

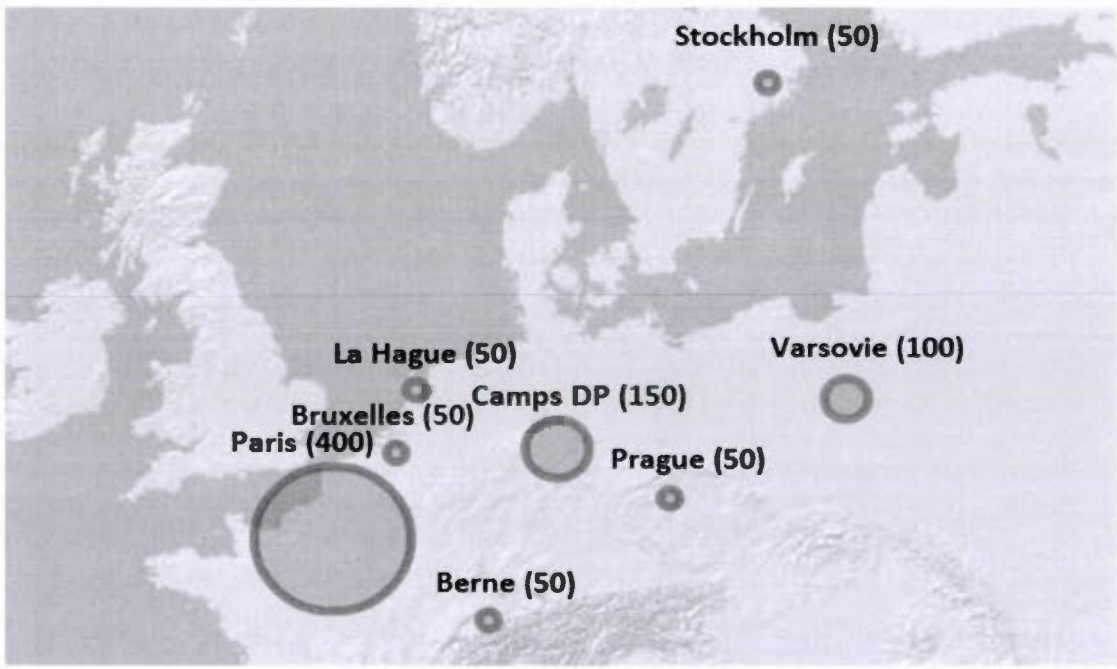

Carte 2 : Système de quotas établi par le CJC et l'Immigration canadienne (juillet 1947)[73]

Afin de faciliter ce processus, l'Immigration s'engage à fournir les documents nécessaires pour que l'AJDC et ses collaborateurs puissent obtenir des visas temporaires et faire venir en France les candidats vivant en Roumanie et en Hongrie. Le CJC s'engage en retour à prendre en charge financièrement le rapatriement dans leur pays d'origine des individus dont la candidature se verrait refusée.

[73] Sauf indication contraire, les cartes sont les miennes.

Lors de ses négociations avec le gouvernement, l'organisation juive obtient également une concession majeure qui témoigne de la bonne volonté de l'Immigration : les orphelins sont exempts des procédures normales de contrôle de sécurité. Ce *security screening* vise alors surtout à empêcher les Nazis et leurs collaborateurs de se faire passer pour des réfugiés. C'est une démarche lourde dont l'absence constitue un gain de temps essentiel pour le CJC lors de la recherche des orphelins. Les jeunes rescapés n'échappent cependant pas à toutes les mesures de sécurité habituellement réservées aux candidats à l'émigration. Chacun d'entre eux doit être impérativement présenté à un médecin canadien et être soumis à des examens aux rayons X et à des tests sanguins. Le CJC doit également produire un formulaire descriptif de l'enfant et l'accompagner d'un certificat de naissance, de la preuve de la perte des deux parents, d'un communiqué de tutelle et des documents de voyages nécessaires. Même si l'Immigration ne se départit pas de certaines exigences, elle garantit la pleine collaboration de son personnel sur le terrain. On va le voir, cette collaboration s'avère en réalité plus compliquée. L'éloignement avec leur direction confère aux agents d'immigration et aux médecins canadiens déployés en Europe une marge de manœuvre considérable dont certains abusent. Les échanges avec l'Immigration lors de la planification de la phase européenne du projet confirment néanmoins la consolidation d'un rapport de confiance qui se révèle essentiel pour le CJC dans son lobbying en faveur de la libéralisation de la politique migratoire canadienne.

B. L'équipe du CJC et l'engagement individuel des Juifs canadiens en Europe

Une équipe réduite répondant aux exigences des autorités

Le CJC doit également s'entendre avec les autorités canadiennes sur la composition du personnel en charge de la sélection des orphelins. Il s'engage à « envoyer une équipe de deux ou trois personnes pour mettre en place la procédure et assurer la liaison avec les agents d'immigration canadiens » et « un ou deux professionnels de la protection de l'enfance en règle avec le *Canadian Welfare*

Council[74]. » Ce personnel devra faire en sorte que l'ensemble des directives soient respectées lors de la sélection des orphelins et que la documentation nécessaire (visas, dossiers médicaux, etc.) soit réunie. L'organisme de la protection de l'enfance canadienne et l'Immigration veulent maintenir un certain contrôle sur le projet. Le CWC insiste également pour que le personnel du CJC soit canadien ou du moins familier avec le Canada et recommande de recruter des employés de l'UNRRA. Une de ses représentantes souligne le fossé qui sépare l'Europe et le Canada dans leurs pratiques du placement en famille d'accueil et de l'adoption. Selon elle, les méthodes européennes « mettent clairement l'accent sur les qualités physiques [des enfants] plutôt que sur leur passé familial, l'hérédité, etc.[75] » Pour le CWC, le travail social professionnel canadien se démarque d'une Europe encore embourbée dans des théories de l'enfance et des logiques collectivistes dépassées. Il est fort probable qu'Ethel Ostry, de par sa formation et son parcours professionnel, et les responsables du CJC partagent ce point de vue. Au final, l'équipe envoyée en Europe est moins nombreuse que prévue mais leurs profils correspondent aux exigences d'Ottawa et du CWC. Elle s'articule autour de trois principaux membres. Fin mai 1947, Ethel Ostry accepte l'offre d'emploi du CJC. À la mi-juillet, c'est Manfred Saalheimer qui, sur les recommandations de Hayes, rejoint le projet. Lors du retour de ce dernier à Montréal en septembre, il est suppléé par Lottie Levinson.

Manfred Saalheimer, le premier représentant du CJC à travailler en Europe dans le cadre du projet, est né en 1906 à Würzburg en Allemagne. Il obtient un doctorat en droit et exerce la profession d'avocat jusqu'en 1933[76]. Il travaille ensuite auprès de la communauté juive de Dresde. Au début de la guerre, il s'enfuit en Angleterre où il est arrêté. En 1940, il fait partie des quelques 2000 réfugiés juifs allemands qui sont envoyés au Canada en tant qu'« ennemi étranger[77]. » Il est interné dans un camp près

---

[74] CJA, « General features of planning project for immigration, Reception and placement of 1000 orphaned children (PC 1647) », avril 1947, CJC, boîte 3 1948/38.
[75] CJA, mémorandum de Kathleen Jackson, 22 mai 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boite 25, dossier « Canadian Welfare Council ».
[76] Eli Gottesman, *Who's Who in Canadian* Jewry, Montréal, Jewish Institute of Higher Research / Central Rabbinical Seminary of Canada, 1965 (1967), p. 423.
[77] Sur les « ennemis étrangers » ou « immigrants accidentels » canadiens, voir Auger, *Prisoners of The Home Front...*, *op. cit.*

de Farnham au Québec avant d'être libéré en 1943 et d'intégrer le CJC. Saalheimer débute alors une longue carrière de représentation de l'organisation. Il siège dans de nombreux comités et s'investit au sein du *Joint Public Relations Committee of the Canadian Jewish Congress and B'nai B'rith* (JPRC), fondé en 1938 en réponse à la montée de l'antisémitisme au Canada et à l'étranger. En 1944, il effectue d'ailleurs un séjour à New York durant lequel il rencontre des universitaires et activistes américains qui le conseille dans l'orientation de la stratégie de lutte contre la discrimination du CJC[78]. Il contribue grandement à l'importation au Canada de nouvelles pratiques d'activisme et de lobbying. À l'été 1947, Saalheimer est nommé superviseur de la partie européenne du *War Orphans Project*. Selon Hayes, ses qualités de juriste et sa connaissance du contexte européen font de lui le candidat idéal pour « faire la liaison entre l'IRO, les organismes bénévoles et les représentants canadiens[79]. » Durant son séjour d'un mois en Europe, il visite Londres, Paris et Genève et travaille avec l'ensemble des acteurs investis dans la prise en charge des jeunes rescapés juifs. Après son retour à Montréal, il poursuit son travail auprès des orphelins et correspond régulièrement avec Ostry et les autres représentants du CJC restés en Europe. À la fin du programme, il offre ses services de juriste à l'*United Restitution Office* (URO)[80] et continue sa mission de représentation notamment auprès du CWC et de la section montréalaise de l'*International Law Association*, et cela jusqu'à sa mort en 1967[81].

Engagement humanitaire et émancipation féminine

La deuxième représentante du CJC en Europe a une trajectoire tout aussi singulière. Née en 1904 près d'Odessa, Ethel Ostry émigre dans sa jeunesse à Winnipeg avec sa famille. Elle complète une licence de lettres à l'Université du Manitoba et devient travailleuse sociale. Ses expériences sont variées. Elle voyage en Europe, en Union Soviétique et en Palestine, suit une formation de travail social

[78] Patrias, *Jobs and Justice...*, *op. cit.*, p. 66.
[79] CJA, « Children's movement », 16 juillet 1947, I.O.I., volume 3, dossier 190, p. 1.
[80] L'*United Restitution Office* est fondé en 1948 afin de fournir une assistance légale aux survivants dans leurs demandes de restitution et de compensation.
[81] Jewish Telegraphic Agency, « Manfred Saalheimer, Canadian Jewish Congress Executive, Dies in Montreal », 28 juin 1967 (http://www.jta.org/1967/06/28/archive/manfred-saalheimer-canadian-jewish-congress-executive-dies-in-montreal consulté le 25 août 2017) ; sur le travail de l'URO, voir Bialystok, *Delayed Impact...*, *op. cit.*, p. 77.

psychiatrique à l'Université de Chicago puis occupe différents postes à Montréal (celui de secrétaire exécutive d'une des principales organisations juives en charge de la famille et de l'enfance) et à Toronto dans le milieu hospitalier. A la fin de la guerre, elle postule auprès de l'UNRRA et intègre l'agence des Nations Unies qui emploie, à l'époque, 45% de femmes[82] (on la voit, ci-dessous, à Stuttgart lors de Rosh Hashana en 1945 portant l'uniforme de l'agence de l'ONU). À l'automne 1945, elle devient principale « welfare officer » du camp DP de Glasenbach près de Salzburg et est par la suite réassignée à une autre équipe à Schloss Langenzell qui a eu, durant sa courte existence, « la réputation d'un camp DP exemplaire[83]. » Ostry y travaille au côté de plusieurs travailleuses sociales et infirmières canadiennes et est chargée d'organiser l'un des premiers centres de réception spécialement conçus pour l'accueil de DPs juives. Quelques mois plus tard, elle est envoyée à Furth, près de Nuremberg, à nouveau pour créer un camp DP réservé aux populations juives. Ces mutations successives témoignent de ses conflits récurrents avec nombreux de ses interlocuteurs, en particulier parmi l'administration militaire américaine[84]. Les officiers américains, déjà peu enclins à travailler avec le personnel humanitaire, ne sont pas habitués à côtoyer des femmes occupant des postes à responsabilité, d'autant plus qu'Ostry « allait radicalement à l'encontre des stéréotypes féminins de passivité et de respect.[85] » De telles tensions entre l'armée et des employés de l'UNRRA sont fréquentes, les travailleurs humanitaires reprochant aux militaires leur insensibilité à l'égard des DPs. Mais Ostry n'est pas seulement en conflit avec les représentants militaires. Tout au long du projet, ses rapports avec l'IRO et l'AJDC sont également complexes. Elle se montre ouvertement critique de la gestion de l'agence de l'ONU et regrette le laxisme de l'organisation juive américaine. En octobre 1946, elle dénonce ainsi vivement les conditions de vie du camp DP de Fohrenwald près de Munich et profite d'un passage en Belgique pour ramener des fournitures scolaires qu'elle redistribue dans les écoles du camp[86].

---

[82] Hitchcock, *The Bitter Road to Freedom...*, *op. cit.*, p. 222.
[83] Kolinsky, *After the Holocaust...*, *op. cit.*, p. 84.
[84] En tant que cadre de l'UNRRA et de l'IRO, Ostry est amenée à travailler avec l'USFET puis, à partir de mars 1947, avec l'EUCOM.
[85] Armstrong-Reid et Murray, *Armies of Peace...*, *op. cit.*, p. 179.
[86] CJA, « D.P. Camp in Fohrenwald », 21 octobre 1946, I.O.I., volume 1, p.2 ; voir sur les rapports entre personnel humanitaire et autorités militaires, Lowe, *L'Europe Barbare...*, *op. cit.*, p. 129-134.

Figure 8 : Ethel Ostry à Munich en septembre 1945 (CJA, CJC collection Boîte 1 PC 11)

Le CJC souhaite l'engager pour superviser la recherche et la sélection des orphelins. Il en fait la demande auprès de l'IRO qui lui remet un rapport élogieux soulignant « l'énergie, le sens de l'initiative, la capacité de leadership et de coopération » d'Ostry[87]. Au début de l'été 1947, celle qui est devenue Ostry-Genkind après son mariage avec un DP lituanien accepte l'offre de l'organisation juive canadienne et est nommée coordinatrice du projet avec Saalheimer. Elle est chargée d'interroger individuellement chaque candidat potentiel et de s'assurer que sa demande corresponde aux exigences d'admissibilité du gouvernement et de la protection de l'enfance canadienne. En septembre, Ostry est officiellement détachée de l'IRO, le CJC s'engageant à rembourser l'intégralité de son salaire et de ses frais[88]. Après le retour de Saalheimer à Montréal à la fin de l'été 1947, elle devient la principale

[87] Sheena Trimble, « Sortir de l'ombre : Canadiennes juives engagées dans le mouvement d'orphelins (1947-1949) », *Canadian Jewish Studies/Études Juives Canadiennes*, 24, 2016, p. 131.
[88] CJA, « IRO relieves Miss Ostry for Children's assignment », 5 septembre 1947, I.O.I., volume 3, dossier 225, p. 1.

responsable de la phase européenne du projet et gère les relations avec l'ensemble des organisations juives impliquées, l'IRO, les autorités militaires et l'Immigration canadienne. Tout au long de son séjour en Europe, elle fait preuve d'une détermination remarquable face à une hiérarchie et des interlocuteurs essentiellement masculins. Comme en témoigne la correspondance considérable qu'elle entretient avec ces différents responsables, elle n'hésite pas à prendre des initiatives, à indiquer clairement ses exigences et à se montrer critique. Début janvier 1948, elle envoie ainsi aux bureaux européens de l'AJDC une liste récapitulant les besoins en vêtements d'un groupe d'orphelins et regrette leur « négligence inexcusable de laisser les enfants voyager de cette manière, alors que tout le monde sait très bien que les entrepôts allemands de l'AJDC sont pleins de vêtements[89]. » Lors d'une visite des camps DP en Italie un mois plus tard, elle écrit à son directeur pour lui faire part de son mécontentement quant aux conditions de vie des enfants dans les camps et s'inquiète de voir ces derniers « vivants éparpillés au milieu d'une population adulte sans qu'une attention particulière ne soit portée à leurs besoins spécifiques d'enfants » et dit attendre « des améliorations considérables une fois qu'ils auront été correctement habillés et nourris[90]. » Elle demande également à Hayes de mettre à sa disposition une voiture, requête que celui-ci accepte, conscient que cela permettrait d'« accélérer et de faciliter la sélection[91]. » En juin, elle parcourt d'ailleurs plus de 3000 kilomètres en moins de deux semaines[92].

Lors de son travail en Europe, Ostry semble avoir eu de nombreux détracteurs. Hormis les militaires américains, les représentants de l'AJDC n'apprécient guère ses critiques de leur gestion des camps DP. Dès le début de son mandat, elle s'inquiète d'ailleurs de la réticente d'un cadre de l'organisation juive américaine à accepter son

---

[89] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Manfred Saalheimer, 9 janvier 1948, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 25, dossier « Administrative structures, establishment of 1947-1948 », p. 3.

[90] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer 14 février 1948, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 25, dossier « Administrative structures, establishment of 1947-1948 », p. 3.

[91] CJA, « Car Purchased to Facilitate Selection of Orphans », 20 février 1948, I.O.I., volume 4, dossier 336, p. 2.

[92] CJA, « Report on Recent Selections of DP orphans for Canadian Immigration », 6 juillet 1948, I.O.I., volume 4, dossier 425, p. 2.

autorité au sein du projet. Hayes doit, à plusieurs reprises, réaffirmer la confiance qu'il accorde à sa représentante auprès des dirigeants de l'AJDC[93]. Tout au long du projet, Hayes et Saalheimer reconnaissent et s'appuient sur son expertise sur la question des DPs et de l'humanitarisme en Europe. À l'été 1948, Saalheimer lui demande ainsi son avis sur l'impact de la nouvelle réglementation américaine en matière migratoire et souhaite connaître ses estimations concernant « le nombre d'orphelins encore admissibles et désireux de venir au Canada[94] » avant de potentiellement réorienter la stratégie de sélection du CJC. Ostry bénéficie aussi de la confiance du CWC puisqu'elle représente l'organisation canadienne lors d'une conférence internationale de travail social qui se tient à Bruxelles en octobre 1946. Son travail tout au long de la phase de recherche et de sélection des orphelins reflète une vision singulière de l'engagement humanitaire et un ensemble de valeurs parfois contradictoires. Elle ne dissimule pas son attachement au judaïsme et son investissement émotionnel mais n'en défend pas moins une approche pragmatique du travail social construite lors de son cursus universitaire et professionnel nord-américain et des ambitions internationalistes qui rappellent son passage à l'UNRRA.

Enfin, Lottie Levinson joue un rôle essentiel dans la recherche des orphelins, notamment sur les questions de constitution des dossiers et de transport.[95] Son parcours est proche de celui d'Ostry. Elle est née à Ottawa en 1911 et suit une formation en travail social puis occupe différents postes auprès du *Jewish Community Council* de Vancouver et du *National Council of Jewish Women* (NCJW)[96]. En 1945, elle rejoint l'Europe où, après avoir suivi la courte formation de l'UNRRA aux États-Unis puis en France, elle commence à travailler pour l'AJDC, notamment à Bergen-Belsen qui a été reconverti en camp DP[97]. En septembre 1947, Levinson prend le relais de Saalheimer après son retour à Montréal en tant que liaison auprès des bureaux parisiens

---

[93] JDC, télégramme de Saul Hayes à Irwin Rosen, 2 juillet 1947, collection 1945-1954 New York, dossier Canada, Immigration of Children, 1946-1950.
[94] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à Ethel Ostry, 22 juillet 1947, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 25, dossier « Administrative structures, establishment of 1947-1948 ».
[95] CJA, « Children's movement », 15 août 1947, I.O.I., volume 3, dossier 212, p.1
[96] Sur le NCJW et les autres organisations de femmes juives, voir Barb Schober, « "Put Up or Shut Up": Women's Volunteer Groups in Canadian Jewish History », *The Scribe. The Journal Of The Jewish Historical Society Of British Columbia*, volume XXXI, 2011 p. 21-42
[97] Celinscak, *Distance from the Belsen Heap...*, *op. cit.*, p. 245.

de l'organisation juive américaine. Elle fournit un travail considérable de documentation auprès des orphelins et contribue à faciliter la collaboration entre le CJC et l'AJDC. Ostry continue à travailleur avec l'AJDC jusqu'en 1954, date à laquelle elle intègre les bureaux parisiens de l'United HIAS Service (UHS). Durant son engagement, elle assiste ainsi István Anhalt, compositeur hongrois et futur officier de l'Ordre du Canada, dans sa demande de visa et lui permet d'obtenir une bourse prestigieuse d'aide aux intellectuels apatrides[98]. Si ses rapports avec sa hiérarchie et ses collègues masculins semblent moins conflictuelles que ceux d'Ostry, ses critiques répétées entre 1945 et 1947 sur l'aveuglement supposé de certains dirigeants sionistes témoignent de la force de ses convictions. Selon elle, « si seulement on arrêtait d'insister sur la Palestine pour trouver un accord permettant aux [Juifs européens] de pouvoir s'installer dans d'autres pays, la situation ne serait pas aussi désastreuse aujourd'hui. » Elle ajoute que « [son] travail en Europe [l'a] sensibilisé aux dangers de l'excès de nationalisme[99]. » Alors que la majeure partie des organisations juives canadiennes soutiennent inconditionnellement le départ des populations juives européennes vers la Palestine mandataire, une telle prise de position publique est courageuse, d'autant plus pour une femme. Tout comme Ostry, Levinson incarne une génération de travailleuses sociales juives canadiennes qui ont pu s'émanciper et occuper des postes en Europe avec bien plus de responsabilités et de marge de manœuvre que ceux alors disponibles au Canada. Leur investissement mérite d'être mis en avant afin de nuancer une historiographie – autant en études juives qu'en histoire de la Shoah – qui s'est longtemps limitée aux « activités publiques et communautaires des hommes et à leurs contributions philosophiques, religieuses ou politiques[100]. » À l'échelle du projet, leur travail quotidien dans la recherche, la sélection et la prise en charge des orphelins illustre bien comment elles ont négocié et obtenu une plus grande liberté de mouvement vis-à-vis de leurs supérieurs hiérarchiques masculins.

---

[98] Robin Elliott et Gordon Smith, *Istvan Anhalt: Pathways and Memory*, Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2001, p. 24-25.
[99] Trimble « Sortir de l'ombre… », art. cit., p. 130.
[100] Marion A. Kaplan, « 'Did you bring any girls?' Gender Imbalance in a Jewish Refugee Settlement: Sosua, the Dominican Republic, 1940-1945 », dans Marion A. Kaplan et Deborah Dash Moore (dir.), *Gender and Jewish History*, Bloomington, Indiana University Press, 2010, p. 116.

Levinson et Ostry sont assistés par un personnel fluctuant, la plupart du temps pour des missions courtes ou des tâches spécifiques d'assistance administrative ou d'escorte d'un groupe d'orphelins vers le Canada. Ainsi, début septembre 1947, Abraham Ram est nommé « responsable permanent des transports » pour la durée du projet. Il est chargé d'accompagner les jeunes lors de leur traversée mais aussi « d'Halifax jusqu'à leur famille[101] » et de mettre en place différents programmes éducatifs pendant la durée du trajet. Dans cette mission, il est assisté par plusieurs personnes, notamment Jenny Masour, travailleuse sociale de l'OSE, qui participe au premier transport de septembre 1947[102]. Greta Fischer, une jeune Tchécoslovaque réfugiée en Angleterre pendant la guerre, participe également au projet. Avant 1947, elle travaille au centre pour enfants de l'UNRRA à Kloster Indersdorf[103] puis émigre à Montréal où elle suit un cursus à la *School of Social Work* de l'Université McGill. Elle réalise d'ailleurs un mémoire sur l'accueil des orphelins au Canada.

Conclusion

En juin 1948, Keenleyside, récemment nommé au ministère des Mines et des ressources auquel est rattachée l'Immigration, participe à la *Canadian Conference on Social Work* qui se tient à Hamilton en Ontario. Lorsqu'un journaliste présent lui demande si le gouvernement envisage d'autoriser prochainement l'entrée d'autres enfants DPs après celle des mille orphelins juifs venus au Canada sous l'égide du CJC, le ministre répond que « l'immigration juvénile n'était traditionnellement pas bien considérée mais que le gouvernement était actuellement en train de discuter de la possibilité de mettre en place deux nouveaux projets concernant des enfants[104]. » Au vu des relations tendues entre le CJC et l'Immigration quelques années auparavant, le fait que le projet soit désormais cité en exemple est significatif de la rapidité de la normalisation des rapports entre l'organisation juive et les autorités canadiennes. La réussite des négociations du *War Orphans Project* crée un précédent à plusieurs

[101] CJA, « Permanent transport leader Appointed for Children's movement », 3 septembre 1947, I.O.I., volume 3, dossier 223, p. 2.
[102] Masour-Ratner et Hazan, *Mes vingt ans à l'OSE*, *op. cit.*
[103] Andlauer, *The Rage to Live...*, *op. cit.*
[104] CJA, « Reference to War Orphans Project at Canadian Conference on Social Work », 10 juin 1948, I.O.I., volume 5, dossier 470, p. 1.

niveaux – en matière d'immigration juive, d'immigration juvénile et d'accueil de réfugiés – et permet de renforcer la relation de confiance entre le CJC et le gouvernement. Pour ses responsables, cette réussite – certes tardive – légitime enfin leur stratégie et leur action. En suivant à la lettre le cahier des charges des autorités fédérales, provinciales et du CWC, le CJC est parvenu à gagner en crédibilité auprès d'Ottawa et à consolider sa position de porte-parole de la communauté sur les questions migratoires.

La réussite des négociations a cependant un coût élevé. En échange de l'autorisation gouvernementale, le CJC engage sa responsabilité financière et légale totale quant au devenir des orphelins au Canada et s'inscrit dans une « intervention de nature assurantielle[105] » au sein de laquelle le support de l'État est limité. Cela a un impact considérable sur le déroulement du projet et notamment sur la sélection des jeunes rescapés en Europe. L'organisation essaie constamment de favoriser des profils correspondant aux exigences des autorités et n'hésite pas à écarter ceux que le directeur du CWC appelait des « cas douteux ». D'autant plus que pour Hayes et ses collaborateurs, la recherche constitue un défi matériel et humain majeur. Les objectifs établis au printemps 1947 se révèlent très vite difficilement réalisables. Avec une équipe réduite, le CJC doit coopérer avec des organisations dont les agendas et les priorités diffèrent et, malgré le soutien du directeur de l'Immigration, les relations avec les agents d'immigration et les médecins canadiens en Europe restent délicates. D'une manière générale, le CJC fait face à des difficultés dont ses représentants n'avaient pas anticipé l'ampleur. Le profil des orphelins disponibles et la concurrence avec d'autres acteurs l'obligent à réorienter prématurément son programme et à naviguer entre les exigences des autorités, les attentes de la communauté et ses propres ambitions.

[105] Sur cette question, voir Messika, « Politique de l'accueil… », *op. cit.*, p. 284.

Chapitre 4 – La recherche et la sélection des orphelins en Europe (1947-1949)

« Every organization in Europe is tired of hearing the words: Children's project. »
Lettre de Manfred Saalheimer à Edna Keller (9 août 1947)

« The prospects for the Canadian children's project are so much better than originally anticipated. »
Lettre de Manfred Saalheimer à Ruth Fellner (19 août 1947)

Après avoir négocié les termes de ses politiques de recrutement et d'accueil avec les autorités canadiennes, le CJC doit désormais trouver et faire venir au Canada 1000 orphelins. Le déroulement de cette phase de recherche est singulier. La sélection des orphelins se passe en effet beaucoup mieux que l'avaient envisagé les principaux collaborateurs de l'organisation juive canadienne et contredit les analyses les plus pessimistes. Un cadre dirigeant du CJC va même jusqu'à qualifier la réussite du projet d'« inespérée. » En articulant la chronologie du programme canadien avec celle plus globale des circulations migratoires des survivants de la Shoah, il est néanmoins possible de mieux comprendre cette réussite initiale. Il semble en effet que le projet a bénéficié d'un timing favorable, d'une fenêtre d'opportunité, certes relativement courte, qui permet d'expliquer les fluctuations dans le rythme des arrivées mais aussi les profils des orphelins sélectionnés. La vaste majorité des jeunes rescapés partent au Canada entre l'automne 1947 et le début de l'année 1949. Pendant cette période, les options d'immigration sont limitées et la conjoncture économique et politique en Europe suscite ou précipite les projets de départ. Cette articulation des dimensions permet de mieux appréhender les motivations des orphelins pour partir au Canada et les pratiques des adultes qui les accompagnent.

Il est ensuite nécessaire de situer le projet canadien sur l'échiquier complexe de l'aide humanitaire à la sortie de la guerre au prisme des interactions des représentants du CJC (Saalheimer et Ostry tout particulièrement) avec les autorités militaires,

l'administration humanitaire et les autres organisations mobilisées. Ces interactions illustrent des dynamiques ambivalentes de collaboration et de concurrence. Le CJC dépend en effet des réseaux et de l'aide matérielle et financière de cette multitude d'acteurs mais les désaccords et les incompréhensions sont fréquents. Ces tensions confirment la diversité de pratiques d'assistance et de conceptions de l'enfance mais aussi la divergence des approches et des ambitions humanitaires des organisations impliquées dans la prise en charge des orphelins juifs.

1. Une réussite « inespérée » ?

A. Une redéfinition pragmatique de la politique de recrutement

Le pessimisme des collaborateurs du CJC

Pendant les deux premières années de la sortie de guerre, le discours des collaborateurs du CJC quant à la pertinence de son projet est constant. Il n'y a pas assez d'enfants juifs en Europe qui sont disponibles pour l'immigration au Canada. En juillet 1946, le directeur du NRS américain avoue ainsi à Hayes « douter que mille orphelins juifs de moins de 18 ans puissent être trouvés[1]. » Lors de la visite d'un représentant d'une organisation juive de Johannesburg au mois de novembre de la même année, le directeur du CJC est aussi mis au courant des difficultés de la délégation juive sud-africaine dans la réalisation d'un projet d'immigration similaire. Une équipe de quatre hommes déployée en Europe pendant plusieurs mois n'a pas suffi pour mener à bien l'objectif fixé, trouver et faire venir 400 orphelins juifs, et le programme doit être reporté[2]. En décembre 1946, le CJC affirme que, « pour l'instant, il n'y a aucune chance de réussir à utiliser les 1000 visas obtenus il y a trois ans auprès du gouvernement canadien[3]. » C'est aussi une façon pour l'organisation de gagner du temps face à une communauté de plus en plus impatiente. Six mois plus tard, le discours reste le même. À la mi-juin 1947, Rosen, directeur des services d'émigration de l'AJDC, estime que seulement 150 enfants sont disponibles mais seulement à l'Est,

[1] CJA, lettre de Joseph E. Beck à Saul Hayes, 8 juillet 1946, CJC-CENT CA boîte 29 [300] Post-war immigration (1945-1946).
[2] CJA, « Conflicting reports on Children's resettlement », 12 novembre 1946, I.O.I., volume 1, dossier 25, p. 2.
[3] CJA, « Children Immigration », 11 décembre 1946, I.O.I., volume 1, dossier 46, p. 2.

en Hongrie et en Roumanie notamment. Quelques individus supplémentaires pourraient être localisés en Pologne ou encore en Suède mais Rosen considère que les chances de voir le projet canadien aboutir sont extrêmement minces[4]. L'autorisation gouvernementale oblige cependant le CJC à agir rapidement.

En juillet, Saalheimer est envoyé en Europe. Suite à des retards dans l'obtention de son visa français, il fait d'abord étape à Londres et en profite pour rencontrer Norman Robertson, alors haut-commissaire du Canada au Royaume-Uni et d'autres hauts fonctionnaires canadiens. Robertson, ancien sous-secrétaire aux Affaires extérieures, a été nommé à Londres en 1946 et fait partie avec Keenleyside d'une nouvelle génération de hauts-fonctionnaires qui souhaite rompre avec l'isolationnisme de leurs prédécesseurs et voir le Canada s'affirmer sur la scène internationale. Saalheimer rencontre également un dirigeant de l'IRO qui le met en relation avec un agent d'une compagnie de transport maritime[5]. À son arrivée à Paris à la fin du mois de juillet, la plupart de ses interlocuteurs tiennent un discours similaire à celui de Rosen. On lui indique catégoriquement qu'il ne trouvera que peu de candidats potentiels, « 100 à 150 au grand maximum[6] » et qu'un projet d'une telle ampleur est complètement irréalisable. Saalheimer reconnait d'ailleurs que les statistiques auxquelles il a eu accès sont « décourageantes[7]. » Ce pessimisme reflète d'abord une triste réalité démographique : les survivants sont peu nombreux parmi les tranches d'âge les plus jeunes[8]. Lors d'un recensement à la fin 1945 dans différents camps DP, on ne trouve ainsi aucun enfant de moins de 5 ans dans un échantillon de population de 900 personnes et seulement 3% de 6-17 ans[9]. Mais ce pessimisme illustre surtout

---

[4] CJA, « 150 children ready for orphan children project; boat to be chartered for skilled tailors' movement; relatives scheme working very slowly », 12 juin 1947, I.O.I., volume 2, dossier 170, p. 3.
[5] CJA, « Children's movement », 1e août 1947, I.O.I volume 3, dossier 202, p. 2 ; lettre de Manfred Saalheimer à Saul Hayes, 3 août 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 28, dossier « Saalheimer, M. - visit to AJDC, Paris 1947 ».
[6] CJA, mémorandum de Manfred Sallheimer à Saul Hayes, 9 Septembre 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 28, dossier « Saalheimer M. - Overseas Report », p. 1.
[7] CJA, « Children's movement », 5 août 1947, I.O.I volume 3, dossier 204, p. 1.
[8] Voir le chapitre 1 de ma thèse.
[9] Mankowitz, *Life Between Memory and Hope..., op. cit.*, p. 19.

une caractéristique essentielle de l'Europe à la sortie de guerre : la concurrence féroce qui entoure le futur de chaque enfant juif.

Saalheimer avoue « avoir le sentiment de n'être qu'un représentant d'un projet d'immigration d'enfants parmi tant d'autres[10] » et fait régulièrement part de sa lassitude à Hayes. La plupart des orphelins semblent être déjà partis ou devoir partir vers la Palestine. Beaucoup d'autres ont été enregistrés dans le cadre des projets d'immigration mis en place par d'autres communautés juives, sud-africaine et australienne notamment. Dès la mi-juillet, Levinson constatait déjà que « très peu de jeunes enfants [étaient] encore là[11] », une collaboratrice travaillant dans une maison d'enfants de l'OSE près d'Aix-en-Provence confirmant d'ailleurs que, « en ce qui concerne l'immigration, les enfants ont vraiment envie de partir en Palestine. » Un mois plus tard, la situation est bien différente. Le 21 août, soit quelques jours avant le retour de Saalheimer à Montréal, le Consulat canadien à Paris émet les trois premiers visas dans le cadre du projet. Le 15 septembre, un premier groupe de vingt orphelins quitte le port de Southampton pour Halifax, à bord du *SS Aquitania*. Dans son rapport sur son séjour en Europe qu'il remet à son directeur début septembre, le représentant du CJC se montre optimiste. Selon lui, l'organisation « peut, sans trop prendre de risques, tabler sur la venue de 500 jeunes au Canada dans les dix prochains mois[12]. » Certes, « certains aspects du projet dépendent entièrement de l'évolution de la situation politique mais, si les choses se maintiennent comme elles le sont maintenant, le quota de 1000 individus devrait être atteint dans les temps. » Fin octobre, le représentant du CJC envoie d'ailleurs un courrier de félicitations à Ostry de la part de Hayes, la remerciant d'« avoir mené à bien la première phase de [son] travail malgré des circonstances très défavorables[13]. » En l'espace de deux mois, l'organisation a réussi à faire partir près de soixante-dix orphelins vers le Canada. En mars 1948, le projet

[10] CJA, compte-rendu de la reunion de l'équipe du CJC, 29 août 1947, CJC, UJRA, boîte 3 Ab War Orphan Project.
[11] CJA, « Report on Children's Home in France », 13 août 1947, I.O.I., volume 3, dossier 210, p. 2.
[12] CJA, Mémorandum de Manfred Sallheimer à Saul Hayes, 9 Septembre 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 28, dossier « Saalheimer M. - Overseas Report », p. 5.
[13] CJA, lettre de Manfred Saalhemer à Ethel Ostry, 28 octobre 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 25, dossier « Administrative structures, establishment of 1947-1948 ».

dépasse même ses objectifs initiaux. Cinq cents enfants ont déjà obtenu des visas et le CJC envisage de demander une extension du décret d'avril[14]. Hayes admet « toujours se demander comment les choses ont pu se développer si rapidement » et espère que l'équipe présente en Europe « n'a pas trop de difficultés avec un aussi grand nombre de jeunes[15]. » A la fin janvier 1949, plus de mille orphelins ont pu immigrer dans le cadre du *War Orphans Project*. Une centaine seulement arrive entre février 1949 et avril 1950. Plusieurs hypothèses permettent d'expliquer la réussite du projet et sa chronologie singulière.

S'orienter vers l'Est

Si le CJC a déjoué les pronostics les plus pessimistes, c'est en partie grâce à une réorientation rapide et pragmatique de sa stratégie de recherche. Les responsables de l'organisation décident de changer de population cible et de se tourner vers des individus plus âgés et originaires d'Europe centrale et orientale. Seulement deux mois plus tard, le système de quotas de juillet 1947 est repensé et illustre le glissement vers l'Est du projet. Le nombre de visas attribués aux camps DP double. 300 visas du consulat du Canada à Paris sont redistribués en Hongrie et en Roumanie, deux pays qui n'apparaissaient même pas dans le premier système[16]. Le CJC espère pouvoir traiter plus facilement les demandes d'orphelins sur place, ce qui explique que Paris est beaucoup moins central dans la distribution de septembre. Cette évolution témoigne aussi de la volonté de l'organisation de se concentrer sur les jeunes vivant dans les camps DP d'Allemagne et d'Autriche, Hayes considérant désormais que « ces orphelins doivent être sortis des camps aussi vite que possible[17]. »

---

[14] CJA, « Policy on War Orphans re request for Additional Permits », 14 juillet 1948, I.O.I., volume 3, dossier 431, p. 2.
[15] CJA, lettre de Saul Hayes à Ethel Ostry, 10 mars 1948, CJC, boîte 3 1948/40, dossier « correspondence of Ethel Ostry ».
[16] CJA, « Immigration matters a) settlement of orphaned children », 22 septembre 1947, I.O.I., volume 3, dossier 234, p. 3.
[17] CJA, « Phone interview with Mr. Irwin Rosen in Paris », 18 décembre 1947, I.O.I., volume 3, dossier 292, p. 1.

Tableau 2 : Évolution des systèmes de quotas de nationalités

Ce glissement vers l'Est n'est pas anodin. Dès mai 1947, Rosen conseillait à Hayes de regarder vers l'Est pour mener à bien le projet. Le directeur des services d'émigration de l'AJDC estimait que le peu d'enfants qui pourraient partir au Canada se trouvaient en Roumanie et que le gouvernement roumain accorderait plus facilement des bons de sortie[18]. Cet avis est partagé par son collègue Joseph Schwartz en août de la même année et par la majorité des participants d'une réunion de la HIAS à Paris à laquelle Saalheimer est convié. Après s'être assuré auprès de l'Immigration que les Juifs roumains étaient admissibles selon les dispositions du décret, le représentant du CJC contacte plusieurs organisations communautaires juives roumaines mais aussi tchécoslovaques, hongroises, polonaises, belges, suédoises et italiennes. Ces dernières fournissent des listes de candidats potentiels d'où se dégage déjà l'une des caractéristiques principales du futur groupe : la plupart des enfants ont entre quinze et dix-huit ans. Contactés par Saalheimer, les bureaux de l'AJDC de ces différents pays font des constats similaires. Quelques jeunes de moins de dix-huit ans se trouvent en Belgique mais ils sont difficilement localisables car « la plupart sont en vacances[19]. » En Hongrie, il n'y a que très peu d'orphelins disponibles. Le représentant de l'AJDC à Budapest conseille d'ailleurs au CJC de demander au gouvernement canadien

[18] CJA, « Phone interview with Irwin Rosen in Paris », 15 mai 1947, I.O.I., volume 2, dossier 153, p. 2.
[19] CJA, « Children's movement », 15 août 1947, I.O.I, volume 3, dossier 212, p. 2.

d'étendre l'autorisation aux jeunes ayant perdu seulement un parent (régulièrement appelés « half orphans ») et ceux âgés de dix-huit à vingt-et-un ans. En Tchécoslovaquie, l'organisation juive américaine fournit une liste d'individus potentiellement intéressés et prend contact avec la délégation canadienne présente à Prague afin d'initier l'émission des visas. Enfin, en Italie, ses représentants informent Saalheimer de la présence d'une soixantaine d'enfants qui devaient aller aux États-Unis mais qui sont toujours en attente d'obtenir l'autorisation de partir.

Privilégier des individus plus âgés

Dans l'ensemble, ces orphelins sont des adolescents et des jeunes adultes. Les survivants ayant entre quinze et vingt-et-un ans sont plus nombreux et surtout moins recherchés. L'idée que le jeune âge est une garantie d'assimilation est largement partagée et les individus plus âgés sont considérés comme des migrants à risques. Ils sont d'ailleurs systématiquement écartés des programmes d'immigration similaires, la limite d'âge des projets juifs sud-africain et australien étant respectivement de douze et seize ans[20]. Même pour une prise en charge temporaire, la plupart des projets n'acceptent pas des rescapés de plus de seize ans. C'est par exemple le cas de la Croix Rouge suisse qui intervient à Buchenwald et se montre particulièrement stricte sur la question de l'âge[21]. Pour le CJC, la décision pragmatique de se concentrer sur cette population spécifique a assuré la réussite immédiate du projet et a contribué à en redéfinir les contours. Parmi le premier groupe parti de Southampton à la mi-septembre 1947, la majorité des orphelins ont d'ailleurs entre quinze et dix-huit ans. Si le CJC se dit confiant quant aux « perspectives d'avoir des enfants plus jeunes dans les prochains transports[22] », cette tendance va largement se confirmer. Plus de 80% du groupe total sont âgés de quinze ans et plus et seulement vingt-trois orphelins ont moins de dix ans. À l'inverse, lorsque l'on regarde le lieu de résidence et les organisations qui prennent en charge les orphelins, la composition de ce groupe ne

[20] CJA, « Children's movement », 15 août 1947, I.O.I., volume 3, dossier 212, p. 2.
[21] Judith Tydor Baumel-Schwartz, *The Incredible Adventures of Buffalo Bill from Bochnia (68715): The Story of a Galician Jew: Persecution, Liberation, Transformation*, Eastbourne, Sussex Academic Press, 2009, p. 108.
[22] CJA, « Permanent transport leader Appointed for Children's movement », 3 septembre 1947, I.O.I., volume 3, dossier 223, p. 2.

reflète pas l'ensemble du projet. Onze ont été pris en charge par l'OSE français, 6 par le VSJF suisse et un par le JFST suédois[23]. Au moment de la constitution de leur dossier, ils se trouvent surtout à Paris, à Bâle, Genève et Zurich. Les transports suivants sont également essentiellement constitués d'orphelins résidant dans des pays d'Europe occidentale. Près des trois-quarts de la soixantaine de jeunes se trouvant en Belgique et un peu moins de la moitié des 130 vivant en France partent au Canada entre septembre 1947 et le tout début du mois de janvier 1948. Ce n'est qu'après que la distribution géographique des orphelins glisse vers l'Est et les camps DP d'Allemagne et d'Autriche. Au final, ce sont près de 90% des orphelins venus au Canada dans le cadre du projet qui sont originaires et ont passé la majeure partie de la guerre et de la sortie de guerre en Pologne, en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Roumanie. Bien que cette homogénéité cache une grande diversité d'expériences et de trajectoires, il existe donc un profil type du *War Orphan* canadien. Le choix pragmatique du CJC de se concentrer sur la sélection d'orphelins ayant entre quinze et dix-huit ans et venant de pays d'Europe centrale et orientale explique en partie la réussite « inespérée » du projet. Il complique aussi considérablement la suite du programme et oblige l'organisation à réorienter sa stratégie de mobilisation des ressources communautaires et ses politiques de prise en charge des jeunes rescapés au Canada. Cette décision ne permet cependant pas à elle seule de comprendre le succès rapide de la phase de recherche des orphelins. Le projet canadien semble avoir bénéficié d'une conjoncture favorable en Europe mais aussi en Palestine et aux États-Unis.

[23] Cette donnée n'est pas connue pour un orphelin.

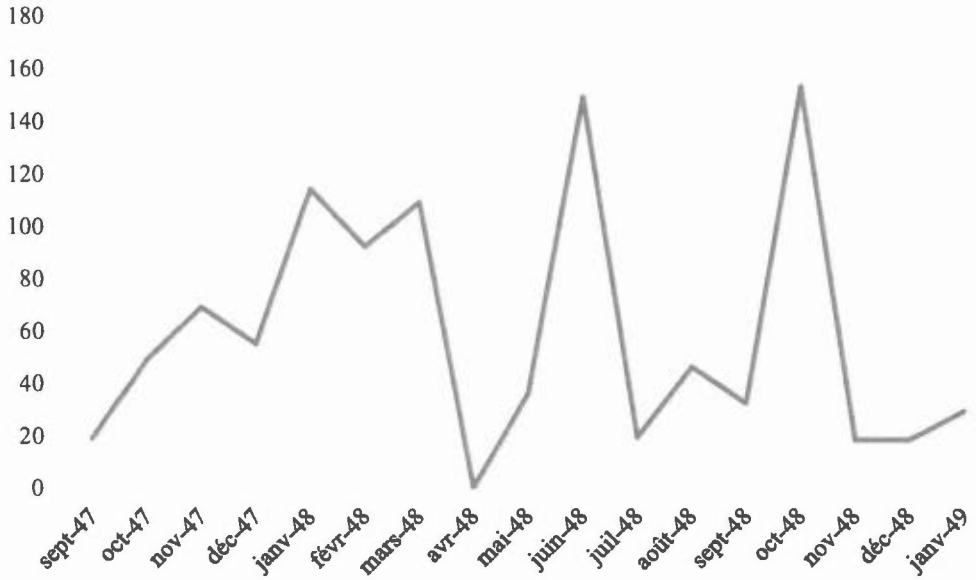

Tableau 3 : Arrivées au Canada des mille premiers orphelins (septembre 1947-janvier 1949)

B. Un contexte favorable à un départ au Canada

Les incertitudes d'un départ en Palestine

Les mille premiers orphelins, soit la quasi-totalité du groupe, ont obtenu leur visa et sont partis au Canada dans la période allant de septembre 1947 à janvier 1949. Cette chronologie singulière doit être questionnée et mise en dialogue avec le « calendrier des options offertes[24] » aux orphelins, surtout en Palestine et aux États-Unis. Selon Michael Marrus, « beaucoup de survivants auraient sans aucun doute choisi une vie paisible en Amérique » mais « les portes des États-Unis étant toujours fermées, la Palestine était largement considérée comme leur seul espoir[25]. » Alors qu'au début du *War Orphan Project*, les frontières américaines sont non seulement closes mais les possibilités d'*Alyiah* restent limitées, il s'agit de reformuler l'affirmation de Marrus et de se demander à quel point la situation aux États-Unis et en Palestine a influencé les stratégies migratoires des orphelins et amené certains d'entre eux à considérer le Canada comme une des « options offertes » les plus sûres. En premier lieu, la question de l'immigration en Palestine mandataire puis en Israël est cruciale pour comprendre

[24] Novick, *L'Holocauste dans la vie américaine...*, *op. cit.*, p. 109-110.
[25] Marrus, *The Unwanted...*, *op. cit.*, p. 334.

le déroulement du projet. On considère généralement que deux tiers des survivants qui ont quitté l'Europe ont rejoint le nouvel État juif, le tiers restant étant principalement parti vers les États-Unis. Jusqu'à quel point ces chiffres représentent un choix spontané fait encore aujourd'hui débat. Pour Ben Gurion, l'immigration clandestine a toujours été « une véritable arme politique dans [leur] bataille pour la souveraineté juive en Palestine[26]. » En effet, le ZK et d'autres organisations sionistes ne souhaitaient pas que le CJC fasse venir des enfants au Canada. Cela sera abordé dans la dernière partie de ce chapitre, les rapports entre le CJC et l'Agence Juive ont été particulièrement ambigus puisque les représentants de l'organisation sioniste considéraient que les orphelins et les enfants non-accompagnés juifs devaient faire leur *Aliyah* le plus rapidement possible. Les dirigeants de ces organisations ont souvent été accusés d'avoir instrumentalisé l'immigration et d'avoir fait pression sur les survivants afin qu'ils ne choisissent pas d'autres destinations. Si l'existence de ces pressions semble avérée, il est néanmoins difficile d'en mesurer l'ampleur et surtout l'impact[27]. Il s'agit ici de déterminer quelle a pu être l'influence de la situation en Palestine sur la relation des jeunes survivants au sionisme et donc sur leur choix migratoire. Un tel questionnement s'avère essentiel afin de bien distinguer stratégie individuelle et convictions politiques, « les choix des survivants en tant qu'individus et le sionisme collectif de She'erit Hapletah[28]. »

Début 1947, de nombreux observateurs juifs – américains et européens – remarquent et s'inquiètent du découragement des rescapés juifs européens quant à la possibilité de rejoindre rapidement la Palestine et de leur volonté croissante d'explorer d'autres options d'immigration. Deux ans après la fin de la guerre, l'enthousiasme pour le projet sioniste ne semble plus aussi fort, surtout chez ceux qui attendent encore dans les camps DP d'Allemagne et d'Autriche. Les chances de rejoindre la Palestine mandataire sont alors quasiment inexistantes. Entre le début 1946 et la mi-mai 1948, moins de 50 000 Juifs européens parviennent à y immigrer, 30 000 le font illégalement,

[26] Zertal, *From Catastrophe to Power...*, *op. cit.*, p. 13.
[27] Novick, *L'Holocauste dans la vie américaine...*, *op. cit.*, p. 109.
[28] Patt, « 'The people must be forced to go to Palestine'... », art. cit., p. 267.

ce qui confirme l'intensité des opérations de contrôle des autorités britanniques[29]. Beaucoup se voient refuser l'entrée et se retrouvent internés à Chypre – ils sont 26 000 en 1948[30] – ou sont simplement renvoyés en Europe. L'*Exodus 1947* est l'exemple le plus célèbre de cette intransigeance. En juillet 1947, le navire quitte le port de Sète en France pour la Palestine avec à son bord 4 500 hommes, femmes et enfants juifs, tous passés par des camps DP. Le 18, des affrontements entre les forces navales britanniques et les passagers font trois morts et plusieurs blessés. L'ensemble des voyageurs est ensuite débarqué à Haïfa et rapatriés en Europe, d'abord en France puis à Hambourg, après le refus des autorités françaises de faire sortir les passagers de force et une grève de la faim entamée par ces derniers. Des manifestations de soutien ont lieu aux États-Unis et en Europe et des grèves de la faim sont également organisées dans des camps DP. L'évènement est fortement médiatisé et contribue à faire connaitre la situation des DPs et leur lutte pour un État[31]. A plus long terme, l'*Exodus* représente, par la vague de sympathie qu'il suscite, « la plus grande victoire » des dirigeants sionistes dans leur « bataille de relations publiques[32] » face aux Britanniques. À plus court terme, il est aussi un message fort envoyé aux survivants juifs d'Europe : rejoindre la Palestine est presque impossible.

La création, deux mois plus tôt, de l'*United Nations Special Committee on Palestine* (UNSCOP) laisse pourtant espérer une issue plus favorable. Le 29 novembre, le Plan de partage pour la Palestine est accepté lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies après le vote d'une résolution. Ce texte prévoit la fin du mandat britannique au plus tard au 1er août 1948 et la création d'États juif et arabe indépendants, Jérusalem étant placée sous un régime international spécial. Cette résolution ne suffit pas à accélérer la migration des Juifs européens vers la Palestine car elle marque aussi le début de l'intensification des affrontements entre groupes armés juifs et arabes. Une véritable guerre civile commence dès la signature du Plan de partage et la première guerre israélo-arabe débute le 15 mai 1948, le lendemain de

[29] Marrus, *The Unwanted...*, *op. cit.*, p. 339.
[30] *Ibid.*, p. 338.
[31] Ervin Birnbaum, *In The Shadow of The Struggle*, Jérusalem, Gefen Publishing House, 1990, p. 216.
[32] Novick, *L'Holocauste dans la vie américaine...*, *op. cit.*, p. 108.

la déclaration d'indépendance d'Israël et de la fin officielle du mandat britannique. Les forces expéditionnaires transjordaniennes, égyptiennes, syriennes et irakiennes attaquent plusieurs colonies juives. Le conflit dure jusqu'en mars 1949 et s'achève par la victoire de l'État juif qui récupère les territoires du Plan de partage ainsi qu'une part considérable de l'État arabe. De la fin novembre 1947 jusqu'à mars 1949, la région est donc en guerre. C'est justement lors de cette période – plus exactement de septembre 1947 à janvier 1949 – que la quasi-totalité des orphelins sont partis au Canada. Il est fort probable que l'instabilité de la situation ait découragé certains jeunes de rejoindre la région et les ait poussés à renoncer ou à reporter leur *Alyah*. C'est un constat que font dès 1947 les partisans d'une immigration massive des Juifs européens en Israël. Nombreux sont ceux qui se demandent à quel point l'attachement des survivants à la cause sioniste était fort et si « au moment du départ, les choix individuels prendraient le pas sur les obligations collectives[33]. » Le début d'une nouvelle guerre ne risquait-il pas de décourager ceux qui venaient d'échapper à de longues années de persécutions ? De plus, avec les combats, les dirigeants sionistes ne voient pas toujours d'un bon œil les familles, les jeunes enfants, les adolescents et les vieillards qui attendent dans les camps DP d'Allemagne et d'Autriche. Pour reprendre les termes d'un représentant de l'Agence Juive, les DPs n'étaient pas forcément « le matériel humain dont l'État juif [avait] cruellement besoin[34]. » Au final, les difficultés de rejoindre la région, l'instabilité de la situation sur place et la préférence, tout au moins à court terme, des organisations sionistes pour des individus aptes à travailler et à combattre ont vraisemblablement poussé certains individus à explorer d'autres options d'émigration. Or, à l'automne 1947, celles-ci sont particulièrement rares.

[33] Cité dans Patt, « 'The people must be forced to go to Palestine'… », art. cit., p. 264.
[34] *Ibid.*, p. 263.

L'impossibilité de rejoindre les États-Unis

Les frontières états-uniennes restent encore résolument closes. Certes, fin 1945, la directive Truman envoie un premier signal en faveur de la libéralisation de la politique migratoire. Suivant les recommandations du rapport Harrison et confronté à l'inaction du Congrès, le président américain insiste sur « l'ampleur [dépassant] l'entendement du problème des DPs et des réfugiés » et fait de ce texte « une opportunité pour l'Amérique de montrer l'exemple au reste du monde en soulageant un peu la misère humaine[35]. » En deux ans, près de 23 000 DPs, dont les deux tiers sont juives, rejoignent les États-Unis[36]. La directive est « le point de départ de la réinstallation des DPs juives en Amérique[37] », notamment parce qu'elle permet aux organisations de se porter garantes pour des demandes individuelles (*corporate affidavit*). Elle reste néanmoins inscrite dans le système préexistant de quotas et ne constitue pas une modification de la politique migratoire américaine en tant que telle. À l'été 1947, les possibilités de départ sont limitées puisque les quotas ont presque tous été atteints. Les représentants du CJC sont d'ailleurs régulièrement informés de la situation d'orphelins qui devaient initialement partir aux États-Unis mais n'ont pu obtenir leur visa pour diverses raisons administratives, principalement pour des questions d'âge ou de nationalité. À la mi-août, l'AJDC transmet une liste d'enfants qui vivent dans des camps DP et sont enregistrés auprès de l'USCOM mais ne répondent pas aux exigences de la directive Truman[38]. Au même moment, les bureaux romains de l'organisation juive américaine estiment qu'une soixantaine d'enfants ne peuvent plus partir vers les États-Unis parce qu'ils sont âgés de plus de seize ans [39]. Quelques semaines plus tard, le CJC apprend que d'autres jeunes rescapés se trouvant dans des camps DP ne peuvent plus rejoindre les États-Unis à cause de difficultés

---

[35] Voir Harry Truman, « Statement and Directive on Displaced Persons », 22 décembre 1945 (http://www.jewishvirtuallibrary.org/jsource/Holocaust/truman_on_dps.html consulté le 25 août 2017).
[36] En juin 1948, 28 000 DPs juives ont pu rejoindre le pays ; Leonard Dinnerstein, « Truman, Holocaust Survivors and Palestine » dans Roger Daniels (dir.), *Immigration and the Legacy of Harry S. Truman*, Truman State University Press, 2010, p. 28 ; voir également Françoise Ouzan, *Ces Juifs dont l'Amérique ne voulait pas, 1945-1950*, Paris, Complexe, 1996, p. 89-104.
[37] Cohen, *Case Closed...*, *op. cit.*, p. 12.
[38] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à Saul Hayes, 3 août 1947 UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 28, dossier « Saalheimer, M. - visit to AJDC, Paris 1947 », p. 4.
[39] CJA, « Children's movement », 15 août 1947, I.O.I volume 3, dossier 212, p. 2.

légales et pourraient être redirigés vers le programme canadien[40]. Saalheimer se montre d'ailleurs confiant, « les dossiers de certains de ces enfants [ayant] déjà été constitués, il ne devrait pas être trop difficile d'en 'transférer' quelques-uns vers le Canada[41]. » Un an plus tard, une note reçue par le CJC souligne les difficultés rencontrées par de nombreux orphelins se trouvant dans les centres de Prien et d'Aglasterhausen qui avaient moins de 16 ans à la fin de la guerre mais qui sont désormais trop vieux pour pouvoir partir aux États-Unis dans le cadre de la directive Truman. Le document rapporte ainsi le cas d'un orphelin juif polonais qui vivait en camp DP depuis 1945 et qui, quelques jours après son seizième anniversaire, a fait part de sa décision d'immigrer au Canada maintenant que la règlementation américaine écartait sa candidature[42]. De nombreux orphelins postulent auprès du CJC après avoir vu leur demande refusée. Par exemple, comme cela est mentionné dans son dossier individuel, Carol B. a décidé de partir au Canada parce qu'il « devait aller aux États-Unis mais a appris qu'il était trop âgé un jour avant le départ de son transport[43]. » Certaines familles américaines, conscientes de cette situation, demandent à ce que leurs proches soient inclus au sein du projet canadien. C'est le cas de Peter L. dont les grands-parents sont partis aux États-Unis. Le garçon, de nationalité hongroise, aurait à attendre longtemps avant de pouvoir immigrer dans le cadre du système américain de quotas. La travailleuse sociale qui le rencontre conseille au CJC d'enregistrer le jeune rescapé. Elle ajoute que ce dernier « aura besoin d'être pris en charge avant qu'il ne soit en mesure de rejoindre ses proches » et conclut pragmatiquement qu'« au Canada, sa famille pourra au moins lui rendre visite[44]. » Un telle requête est problématique pour le CJC. L'organisation s'est engagée auprès d'Ottawa à ce que les candidats retenus ne fassent pas du Canada une simple étape dans leur migration mais, malgré les précautions prises au moment de la constitution de la demande de visa,

---

[40] CJA, « Children's movement », 26 août 1947, I.O.I volume 3, dossier 218, p. 2 ; mémorandum de Manfred Saalheimer et Amelia Igel « Notes on telephone contacts with the following countries », 4 et 5 août 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 28, dossier « Saalheimer, M. - visit to AJDC, Paris 1947 », p. 2.

[41] CJA, mémorandum de Manfred Saalheimer à Saul Hayes, 9 septembre 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 28, dossier « Saalheimer, M. - visit to AJDC, Paris 1947 », p. 2.

[42] CJA, « Immigration of DP orphans to US », 30 août 1948, I.O.I volume 5, dossier 464, p .1.

[43] CJA, dossier individuel de Carol B., 11 juillet 1949, boîte 31.

[44] CJA, dossier individuel de Peter L., 25 août 1947, boîte 37.

plusieurs orphelins cherchent à rejoindre les États-Unis presque immédiatement après leur arrivée[45].

Une dégradation des conditions d'accueil en Europe occidentale

L'accélération du rythme des départs du *War Orphans Project* coïncide également avec une autre évolution essentielle de la sortie de guerre : le désinvestissement progressif des principales organisations de prise en charge des réfugiés et des DPs. Tout d'abord, fin avril 1947, les autorités militaires ne reconnaissent plus les « *infiltrees* », ces survivants d'Europe centrale et orientale entrés illégalement en Allemagne, comme des DPs devant être prises en charge par l'ONU. Cette décision est un « symbole de leur impatience[46]. » L'IRO reste en charge de la gestion des camps DP mais le financement de l'aide aux réfugiés est désormais principalement à la charge des organisations juives. Cette pression financière supplémentaire pousse l'AJDC à repenser plusieurs aspects de sa politique afin de rééquilibrer son budget. À partir de septembre 1947, l'organisation juive américaine développe une nouvelle stratégie de financement de ses activités et décide de hâter son désinvestissement global en Europe. Ce plan intitulé « Projet de retrait » (*Planning to withdraw*) est initié par Laura Margolis, cheville ouvrière de l'AJDC en France et en Belgique notamment[47]. Il comprend une réduction progressive des budgets et l'accentuation des efforts de centralisation afin de faire naître un organisme juif européen capable d'organiser des levées de fonds efficaces à l'échelle nationale et de garantir l'indépendance financière des communautés. Ce choix témoigne de la volonté de l'organisation de transposer le modèle juif américain en Europe et révèle aussi ses difficultés à mobiliser un budget aussi considérable que lors des premières années de la sortie de guerre Au vu de la contribution énorme de l'AJDC à leur budget, ce désinvestissement a des conséquences considérables pour de nombreuses structures

[45] CJA, « Orphans coming to Canada not given priority for US visas », 3 février 1948, I.O.I, volume 4, dossier 323, p. 2.
[46] Grossman, *Jews, Germans, and Allies...*, *op. cit.*, p. 249.
[47] Sur le travail de Laura Margolis (1904-1997), voir notamment Dienke Hondius, « Bitter Homecoming: The Return and Reception of Dutch and Stateless Jews in the Netherlands » in Bankier (dir.), *The Jews are Coming Back...*, *op. cit.* p. 113; pour ses activités pendant la guerre et notamment à Shanghai, voir également Sara Kadosh, « Joint Distribution Committee » dans Laqueur (dir.), *Encyclopedy of the Holocaust*, *op. cit.*, p. 368.

investies dans la prise en charge des rescapés de la Shoah et dans la reconstruction du judaïsme européen.

Ses conséquences sont particulièrement lourdes pour les organisations qui travaillent auprès des rescapés plus jeunes. Leurs effectifs sont revus à la baisse et certaines maisons d'enfants et centres de réception doivent fermer leurs portes. L'AJDC décide également de mettre fin à ses subventions pour les adolescents de plus de 18 ans. Ce choix est sévèrement critiqué par beaucoup d'observateurs, français notamment, qui « sont choqués par la froideur du Joint et défendent le droit de 'leurs' enfants à vivre dans les maisons et à faire des études longues[48]. » Les difficultés budgétaires les poussent néanmoins à revoir leurs ambitions à la baisse et à redéfinir leurs politiques éducatives. Face à l'incapacité de financer un suivi à plus long terme des jeunes et aux faibles perspectives d'emploi et de réintégration sur place, l'émigration devient une option de plus en plus souhaitable. Des organisations au départ réticentes ont dû se résoudre à laisser partir les jeunes qu'elles prenaient en charge. Le CJC est régulièrement informé de cette situation. Après avoir assisté à une réunion du comité de direction de l'AIVG, Saalheimer affirme ainsi que les responsables de l'organisation belge, conscients du désinvestissement prochain de l'AJDC, « envisagent sérieusement d'abandonner certains enfants » et « semblent particulièrement anxieux de trouver une solution au Canada pour [ces derniers][49]. » Cette évolution est visible dès 1948 où, contrairement aux années précédentes, la majorité des orphelins quittant les homes de l'AIVG ne restent pas en Belgique[50]. La situation est identique en France. Le CJC sait bien que le SSJ qui prend en charge plusieurs centaines d'enfants dans la région parisienne, « ne va en aucun cas leur permettre de continuer l'école et n'a pas non plus les infrastructures nécessaires pour une bonne supervision[51]. » Cette précarité oblige les dirigeants juifs français à revoir

[48] Hobson-Faure, « Les enfants juifs et le Joint dans la France d'après-guerre », art. cit., p. 94.
[49] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à Ethel Ostry, 25 août 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 28, dossier « Saalheimer, M. - visit to AJDC, Paris 1947 ».
[50] Cette année, 108 jeunes ont quitté les Homes de l'AIVG et, parmi eux, soixante ont choisi d'émigrer (25 vers les États-Unis, 12 au Canada, 9 en Israël, 5 en France, 4 en Pologne, 3 en Australie, un en Angleterre et un en l'Allemagne) ; « Rapport d'activité pour l'année 1948 », 1948, Fond AIVG - Service Social Juif, p. 11.
[51] CJA, « Permanent transport leader Appointed for Children's movement », 3 septembre 1947, I.O.I., volume 3, dossier 223, p. 2.

leur stratégie et à pousser les jeunes vers la sortie afin de réduire au plus vite leurs effectifs.

La fin de la « fenêtre d'opportunité »

L'ouverture des frontières américaines, la relative stabilisation du conflit en Israël et les difficultés croissantes à quitter les pays proches de l'URSS contribuent à faire chuter le nombre d'arrivées au Canada. Le CJC arrête même le projet avant d'avoir atteint le quota supplémentaire de 250 visas. A partir de la deuxième moitié de 1948 et surtout du début de 1949, l'organisation juive canadienne échoue sur plusieurs dossiers parce que l'orphelin finit par privilégier un départ vers les États-Unis ou Israël, souvent après que ses proches aient insisté pour qu'il rejoigne l'une de ces deux destinations. Par exemple, en septembre 1948, Gisela F. « ne veut pas rejoindre le Canada et préfèrerait aller en Israël quand elle sera grande[52]. » Quant à Ludwick I., en juillet 1949, la travailleuse humanitaire qui conduit l'entretien reconnait qu'« il faudrait mieux trouver une solution alternative comme immigrer en France avant de pouvoir immigrer aux États-Unis[53]. » Les possibilités d'immigrer vers les deux pays augmentent à partir de la fin du printemps 1948. La signature du *DP Act* par Truman autorise la venue aux États-Unis de 100 000 DPs par an pendant deux ans[54]. Bien qu'au départ défavorable aux populations juives (le Président américain lui-même le qualifie d'« antisémite », d'« anticatholique » et de « discriminatoire de façon flagrante »[55]), ce décret redonne espoir aux rescapés juifs européens qui souhaitent rejoindre les États-Unis dans un futur proche. Il en est de même en Israël. À la mi-juillet 1948, Ostry fait ainsi part de son inquiétude à Hayes et Saalheimer. Elle se trouve alors à Salzbourg où elle doit examiner les candidatures de sept orphelins. Alors que les candidats sont habituellement très enthousiastes, un seul jeune est présent à son arrivée. Les autres sont en retard ou font part de leur décision de partir en Israël plutôt qu'au Canada. Ostry indique que « c'est la première fois qu'un groupe a fait preuve d'autant

[52] CJA, dossier individuel de Gisela F., 22 septembre 1948, boîte 33.
[53] CJA, dossier individuel de Ludwick I., 26 juillet 1949, boîte 35.
[54] Le décret de 1948 est amendé en 1950 et se défait en partie de ses mécanismes discriminatoires. Au total, 400 000 réfugiés européens peuvent rejoindre les États-Unis, parmi lesquels 100 000 rescapés juifs.
[55] Zahra, *The Lost Children, op. cit.* p. 171

d'hésitation après qu'[elle] est acceptée leur candidature » et craint que « cela soit indicatif d'une nouvelle tendance[56]. » L'indépendance d'Israël relance les projets *d'Aliyah* de certains jeunes rescapés. Quelques semaines après son passage en Autriche, Ostry raconte d'ailleurs avoir demander à un garçon de bientôt 18 ans qui se trouvait à Aglasterhausen pourquoi il ne s'était pas enregistré pour un départ en Israël. Ce dernier lui a répondu qu'« il voulait d'abord aller au Canada, et quand les choses se calmeraient, il irait en Israël[57]. » Cette « nouvelle tendance » dont parle Ostry se confirme d'autant plus après les premiers succès militaires et l'affirmation territoriale du nouvel état juif.

Enfin, le durcissement de la situation en Europe centrale et orientale permet aussi d'expliquer l'essoufflement du projet. Le 25 février 1948, Levinson remet un rapport à ses dirigeants sur la situation en Tchécoslovaquie, en Roumanie et en Hongrie, alors même que se terminent les évènements de Prague. Elle écrit qu'il est « désormais virtuellement impossible d'assurer la sortie de ressortissants tchécoslovaques[58]. » Pour elle, il est indispensable, au vu de l'instabilité actuelle de « procéder le plus rapidement possible [...] afin que [les bureaux de l'AJDC à] Prague puisse agir rapidement si les sorties sont encore possibles. » La prise de pouvoir progressive des communistes complique la procédure mais pousse également l'AJDC à accélérer le traitement et l'acceptation des dossiers. Les conditions ne sont guère plus favorables en Roumanie où « pour le moment, rien ne peut être entrepris » et, si les gouvernements hongrois et polonais se montrent au départ moins réticents, la situation se dégrade rapidement. Début mai 1949, la demande de visa d'Alexander K. est abandonnée car Saalheimer considère que « les chances qu'il obtienne les documents pour émigrer de Pologne sont vraiment faibles[59]. » Le projet semble donc avoir bénéficié d'une courte fenêtre d'opportunité. L'autorisation du gouvernement fédéral canadien intervient à un

[56] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Manfred Salheimer et Saul Hayes, 11 juillet 1948, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 25, dossier « Administrative structures, establishment of 1947-1948 ».
[57] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Manfred Saalheimer et Saul Hayes, 6 septembre 1948, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 25, dossier « Administrative structures, establishment of 1947-1948 »
[58] JDC, lettre de Lottie Levinson, 25 février 1948, collection 1945-1954 New York, dossier Canada, Immigration of Children, 1946-1950.
[59] CJA, lettre de Saalheimer à Herman Rintel, 3 mai 1949 ; dossier individuel d'Alexander K., boîte 36.

moment où la situation économique et politique instable en Europe accélère les projets de départ et où les options d'immigration sont peu nombreuses. La suite du programme confirme cette hypothèse. Plusieurs orphelins – leur nombre est difficile à déterminer précisément – cherchent à rejoindre les États-Unis ou à partir en Israël une fois que la situation leur paraît plus favorable, dans certains cas seulement quelques semaines après leur arrivée au Canada. Il est fortement envisageable que le projet aurait pris une toute autre tournure si l'autorisation fédérale était intervenue en 1945 ou alors en 1948. Les fluctuations du rythme des arrivées témoignent de l'impact de la conjoncture politique sur le déroulement du programme. Elles permettent également de commencer à saisir les stratégies individuelles des orphelins, certains d'entre eux choisissant de repousser leur départ aux États-Unis ou en Israël, soit en attendant en Europe soit en partant temporairement au Canada. De telles stratégies migratoires évoluent aussi sous l'influence des adultes. Tout particulièrement dans les camps DP, l'orphelin interagit avec de nombreux adultes et le projet canadien n'est qu'une « option offerte » parmi d'autres.

2. Le projet sur l'échiquier de l'aide humanitaire

A. Une collaboration indispensable : identification et transport des orphelins

L'aide de l'IRO et des agents canadiens

La réalisation du projet comporte de nombreux défis matériels. Au-delà de la localisation et de la sélection des candidats potentiels, le CJC doit documenter la demande de visa de l'individu, si besoin l'acheminer vers un lieu où il pourra passer les examens nécessaires et, en cas d'acceptation, organiser son transport vers le Canada. Pour les orphelins qui se trouvent en Europe occidentale, la procédure est un peu plus simple puisque leur candidature est présentée aux agents d'immigration canadiens ou au personnel de l'IRO. La majorité du groupe vient cependant d'Europe centrale et orientale, des pays où ni l'agence des Nations Unies ni le gouvernement fédéral canadien ne sont présents. Au début du projet, ces individus doivent être accompagnés vers Paris afin d'avoir un entretien avec un représentant canadien (à l'automne 1947, c'est un certain Desjardins qui est en poste dans la capitale française) avant de passer la visite médicale obligatoire. Ceux qui sont rejetés pour des raisons

de santé sont renvoyés aux frais du CJC. Un peu plus tard, l'organisation juive canadienne obtient l'autorisation de faire examiner les orphelins se trouvant en Hongrie et en Roumanie par un médecin de l'AJDC présent sur place[60]. Revenant sur le séjour d'Ostry dans les camps DP italiens en février 1948, une note interne souligne que « les officiers de la délégation canadienne et de l'IRO ont été très serviables et coopératifs » et que « l'AJDC et la HIAS ont également assisté Madame Ostry dans son travail en l'aidant lors de ses déplacements etc.[61] » Avant même l'officialisation de l'autorisation en avril 1947, les responsables du CJC ont bien conscience que la réussite du projet dépend en grande partie de leur capacité à collaborer avec les acteurs déjà présents en Europe.

Les rapports avec le personnel de l'Immigration canadienne sont ainsi déterminants. On l'a dit, les relations avec le département fédéral se sont rapidement normalisées et Hayes et Saalheimer se déclarent certains que les agents d'immigration canadiens présents sur place « vont accorder une attention toute particulière au projet, maintenant que son importance a été pleinement démontrée à Ottawa[62]. » Les rapports avec l'IRO (et la PCIRO) semblent aussi relativement bons. Lors de son passage à Londres en juillet 1947, Saalheimer rencontre deux responsables de l'agence de l'ONU. L'un d'entre eux va d'ailleurs faciliter le travail du CJC en Europe en mettant son représentant en contact avec un membre dirigeant de la *Cunard Line*, une compagnie de transport transatlantique qui travaille avec l'IRO. Le CJC obtient un quota de places sur chaque voyage du *SS Aquitania*, notamment pour les trajets de septembre, octobre et novembre[63]. L'IRO s'engage également à proposer des candidats potentiels à l'immigration dans le cadre d'un partenariat avec l'USCOM et à communiquer avec ses équipes en Allemagne, en Autriche et en Italie à propos du projet canadien. À la mi-octobre, un des représentants de l'IRO leur transmet d'ailleurs

[60] CJA, « Orphan's movement », 25 septembre 1947, I.O.I, volume 3, dossier 236, p. 2.
[61] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer, 14 février 1948, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 25, dossier « Administrative structures, establishment of 1947-1948 ».
[62] CJA, lettre de Manfred Saalhemer à Ethel Ostry, 3 octobre 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 25, dossier « Administrative structures, establishment of 1947-1948 ».
[63] CJA, « Children's movement », 5 août 1947, I.O.I, volume 3, dossier 204 p.1 ; « Children's movement », 15 août 1947, I.O.I volume 3, dossier 212, p. 3.

un courrier détaillant les conditions d'admissibilité du *War Orphan Project*. L'agence de l'ONU ouvre même début septembre 1947 un bureau à Munich qui est spécialement consacré au programme canadien[64]. Quelques mois plus tard, elle autorise les docteurs canadiens à utiliser ses centres d'examens médicaux pour faire passer les tests requis aux orphelins candidats à l'immigration, ce qui accélère considérablement la procédure[65]. Le CJC bénéficie donc des réseaux et des ressources matérielles de l'IRO.

L'implication humaine et financière des organisations juives

Il s'appuie aussi sur les nombreuses organisations juives d'aide humanitaire présentes en Europe. L'un des points de la section « *Overseas Phase* » du document qui reprend les modalités du projet stipule que « l'AJDC, l'OSE, la HIAS et les autres organisations sur le terrain agiront comme intermédiaires du CJC[66]. » Fin août 1947, Saalheimer réaffirme d'ailleurs qu'il est évident qu'Ostry « devra travailler avec des partenaires locaux[67]. » Saalheimer et Hayes sont en contact régulier avec l'AJDC et la HIAS. Après l'autorisation fédérale, la majorité des organisations juives européennes et américaines participent à la collecte de données, à la localisation de candidats potentiels et à la constitution des dossiers d'immigration des individus retenus. Le CJC obtient ainsi, dès juin, le soutien du WJC qui informe ses représentants en Europe de l'existence du projet canadien et leur demande de transmettre les noms d'orphelins pouvant être inclus. À son arrivée à Paris, Saalheimer peut également récupérer des listes concernant les camps UNRRA d'Allemagne constituées par la HIAS. Cette dernière convie d'ailleurs le coordinateur du projet à une importante réunion à Paris lors de laquelle il présente les objectifs du CJC et obtient la mise en place prochaine d'un comité de coordination de l'AJDC et de la HIAS consacré à la venue des orphelins au Canada. Saalheimer est aussi en contact avec le JRC anglais. Actif depuis l'arrivée

---

[64] CJA, « IRO opens office in Munich for Children's Immigration Project », 11 septembre 1947, I.O.I., volume 3, dossier 229 p.2 ; « Children's movement », 15 août 1947, I.O.I., volume 3, dossier 212, p. 3.
[65] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes, 14 février 1948, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 25, dossier « Administrative structures, establishment of 1947-1948 ».
[66] CJA, « General features of planning project for immigration, Reception and placement of 1000 orphaned children (PC 1647) », avril 1947, CJC, boîte 3 1948/38.
[67] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à Ethel Ostry, 25 août 1947 UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 28, dossier « Saalheimer, M. - visit to AJDC, Paris 1947 ».

d'Hitler au pouvoir, le JRC est la principale organisation d'aide aux réfugiés juifs en Angleterre et s'occupe de familles et d'individus juifs mais aussi de populations dites « non-aryennes[68]. » En plus de ses bureaux de la Bloomsbury House à Londres, il dispose d'antennes locales dans plusieurs régions britanniques dont certaines ont la gestion de maisons d'enfants. Son comité de direction transmet les candidatures de jeunes rescapés qui vivent sous sa responsabilité et reprend, à la demande de Saalheimer, l'ensemble de ses dossiers individuels actifs afin de sélectionner parmi eux les profils d'orphelins vivant dans différents pays d'Europe qui souhaitaient partir mais n'ont pu rejoindre le Royaume-Uni à cause de problèmes financiers ou administratifs[69]. D'autres organisations juives anglaises qui occupent aussi les locaux de la Bloomsbury House sont en contact régulier avec le CJC. C'est notamment le cas du Central Office for Refugees (COR) et de son « Overseas Settlement Department. »

Si elle n'est pas une organisation juive, l'USCOM est également un partenaire récurrent. Il est créé à l'été 1940, initialement pour venir en aide aux enfants britanniques vivant dans les villes bombardées par la *Luftwaffe*. À partir de 1941 et jusqu'en 1944, l'organisation met en place, avec le soutien d'Eleanor Roosevelt, des opérations de sauvetage d'enfants juifs se trouvant essentiellement au sud de la France[70]. Au total, environ 1300 enfants, juifs et non juifs, rejoignent les États-Unis (870 lors de ses opérations de 1940 et 545 lors de la deuxième vague). Après la guerre, l'USCOM continue ses activités pendant sept ans et fait venir plus de 3000 enfants dont près de la moitié sont juifs[71]. Face aux faibles possibilités de rejoindre le pays, l'organisation transmet au CJC des dossiers d'orphelins qui n'ont pas pu rejoindre les États-Unis. Le CJC reçoit aussi l'appui de *Rescue Children Inc.*, une organisation juive américaine « semi-autonome » qui vient en aide à plus de 2000 enfants entre 1946 et

---

[68] Tydor Baumel-Schwartz, *Never Look Back...*, *op. cit.*, p. 35.

[69] CJA, « Children's movement », 20 juin 1947, I.O.I, volume 2, dossier 176, p. 1 ; « Children's movement », 1e août 1947, I.O.I, volume 3, dossier 202, p. 2 ; « Children's movement », 15 août 1947, I.O.I, volume 3, dossier 212, p. 1.

[70] Sur les activités de l'USCOM, voir Kristen Lindenmeyer, *A Right to Childhood: The US Children's Bureau and Child Welfare, 1912-1946*, Champaign, University of Illinois Press, 1997, p. 210 et suivantes; Bauer, *American Jewry and the Holocaust...*, *op. cit.*, p. 171 ; Cohen, *Case Closed...*, *op. cit.*, p. 95-96.

[71] Ostrovsky, « 'We Are Standing By'... », art. cit., p. 230.

1948[72]. Ses dirigeants s'engagent dès septembre 1947 à « collaborer pleinement, dans la mesure où les orphelins ne souhaitent pas partir en Palestine, et à respecter les régulations et les conditions du projet[73]. » L'organisation fournit un travail considérable en Europe orientale et notamment en Roumanie. Enfin, acteur incontournable de la sortie de guerre, l'AJDC joue un rôle crucial auprès du CJC. Début août 1947, ses bureaux parisiens transmettent aux différentes agences européennes un mémorandum intitulé « *Orphaned children immigration to Canada* » dans lequel ils déclarent qu'« au vu des conditions très favorables [que le projet canadien] met à disposition des orphelins », les équipes de l'AJDC doivent « faire tous les efforts nécessaires à la localisation et à la préparation des candidats potentiels[74]. » L'ensemble des agences répondent positivement et garantissent leur pleine collaboration[75]. Tout au long du projet, l'AJDC s'efforce de constituer des statistiques, même approximatives, sur le nombre d'individus dont le dossier est en cours de traitement ou qui ont manifesté un intérêt pour un départ au Canada. En décembre 1947, l'organisation remet un tableau récapitulant les pays d'origine des 200 premiers orphelins partis dans le cadre du projet et de ceux encore en attente ainsi que les places disponibles dans les prochains transports[76]. Ses représentants fournissent des efforts considérables afin d'aider le CJC à actualiser le système de quotas de nationalités tout en respectant les consignes venant des bureaux new-yorkais de l'organisation[77].

L'AJDC prend surtout en charge la majeure partie du travail de constitution des dossiers individuels et ses bureaux de Bratislava, Budapest, Bucarest, Belsen, Rome, Milan ou encore Salzburg sont actifs pendant la totalité de la phase de recherche et de

---

[72] Voir Amos Bunim, *A Fire in His Soul: Irving M. Bunim, 1901-1980, the Man and His Impact on American Orthodox Jewry*, Spring Valley, Feldheim Publishers, 1989, p. 171-172; Alex Grobman, *Battling for Souls: The Vaad Hatzala Rescue Committee in Post-Holocaust Europe*, New York, KTAV Publishing House Inc, 2004, p. 238-239.

[73] CJA, « Permanent transport leader Appointed for Children's movement », 3 septembre 1947, I.O.I volume 3, dossier 223, p. 2.

[74] CJA, mémorandum de M. W. Beckelman aux agents d'immigrations et directeurs d'agences de l'AJDC, 7 août 1947 UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 28, dossier « AJDC Emigration Service ».

[75] CJA, « Children's movement », 15 août 1947, I.O.I, volume 3, dossier 212, p. 2.

[76] JDC, lettre de Robert Proenick à Manfred Saalheimer, 22 décembre 1947, collection 1945-1954 New York, dossier Canada, Immigration of Children, 1946-1950.

[77] JDC, lettre de Lottie Levinson, 25 février 1948, collection 1945-1954 New York, dossier Canada, Immigration of Children, 1946-1950.

sélection du projet canadien. Il ne mène cependant pas seul cette tâche déterminante puisque de nombreuses organisations juives européennes sont mobilisées. Le travail de ces organisations, surtout celui réalisé en amont pour localiser l'orphelin et réunir les documents nécessaires à sa candidature, n'est pas toujours visible dans les dossiers individuels puisqu'elles utilisent souvent les formulaires de l'AJDC qu'elles ne signent pas systématiquement. Parmi elles, on trouve l'AIVG en Belgique, le SSJ, l'OPEJ et l'OSE en France, le MF suédois et l'Union Suisse des Comités d'Entraide Juive (Verband Schweizerischer Judische Fluchtlingshilfren). De la même manière, le Council of Jewish Religious Community (CJRC) tchèque travaille régulièrement avec l'AJDC et s'efforce de présenter des candidats au départ vers le Canada malgré la situation instable du pays[78]. Les services émigration de l'ensemble de ces organisations transmettent de nombreux dossiers à l'AJDC et au CJC. De la même manière, la gestion des transports confirme l'investissement financier et humain de beaucoup d'acteurs. L'IRO prend en charge les transports des groupes les plus importants depuis Bremenhaven et se partage ceux des groupes moins nombreux avec l'AJDC et l'IRO. La HIAS paye pour sa part les trajets des orphelins qu'elle a à sa charge et le JRC finance les transports depuis l'Angleterre. Le CJC ne doit prendre en charge que les coûts du voyage entre le port d'arrivée et la destination finale au Canada[79]. Tout au long du projet, l'organisation juive canadienne bénéficie donc d'une aide logistique, administrative et financière précieuse. L'investissement de ces nombreux collaborateurs ne doit néanmoins pas faire oublier que la concurrence autour des orphelins juifs est féroce et les désaccords et les incompréhensions fréquents.

[78] Sur les activités de l'organisation tchèque qui œuvre principalement en Moravie et en Bohème mais dont les bureaux se trouvaient à Prague, voir Katerina Capkova, « Dilemnas of Minority Politics: Jewish Migrants in Postwar Czechoslovakia and Poland » dans Gerstenfeld et Ouzan, *Postwar Jewish Displacement and Rebirth...*, *op. cit.*, p. 68-69.

[79] CJA, « Transportation Costs for Orphans coming to Canada », 22 décembre 1947, I.O.I, volume 3, dossier 294, p. 3.

B. Une concurrence féroce : le *War Orphans Project*, une option parmi d'autres

« Nationalisme » et « gauchisme » à l'Est

Dans le rapport final qu'il remet à ses dirigeants quelques jours après son retour à Montréal en septembre 1947, Saalheimer revient en détail sur les difficultés rencontrées en Europe et les défis qui attendent le CJC lors de la phase de recherche et de sélection des orphelins. Selon lui, il y a quatre principaux obstacles à la réussite du projet : la concurrence des organisations sionistes principalement dans les camps DP d'Allemagne et d'Autriche, la résistance des communautés juives locales, l'opposition des gouvernements communistes d'Europe centrale et orientale et la réticence de certaines organisations juives d'Europe occidentale, en France notamment, à voir partir les orphelins. Saalheimer est particulièrement inquiet quant à la situation à l'Est. Il souligne que « dans certains pays, en Hongrie plus qu'ailleurs, l'assimilation est forte et les Juifs ne comprennent pas pourquoi les orphelins devraient partir et grandir ailleurs[80] » que dans leur pays d'origine. Il ajoute que, « dans d'autres endroits, l'influence des philosophies gauchistes est forte et on considère que l'Europe ne doit pas laisser ces enfants aux mains des pays capitalistes d'outre-Atlantique. » Ses inquiétudes ne sont pas sans fondement. Le « 'durcissement' apparent[81] » de la situation à l'Est complique grandement le déroulement du projet, surtout pour les orphelins se trouvant en Tchécoslovaquie et en Roumanie. Par exemple, à la fin décembre 1947, Amelia Igel, cadre de l'AJDC craint que le dossier de Samuel K. ne puisse aboutir. Selon elle, « les conditions actuelles en Roumanie sont tellement incertaines qu'[elle] ne peut donner aucune garantie aux proches qu'il sera possible de faire venir l'enfant en France afin de commencer la procédure d'enregistrement dans le projet canadien[82]. » Son avis est partagé par ses supérieurs. Schwartz considère que « le gouvernement roumain est farouchement opposé à laisser partir ses ressortissants » et Rosen souligne les « difficultés considérables » rencontrées dans le

---

[80] CJA, mémorandum de Manfred Saalheimer à Saul Hayes, 9 septembre 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 28, dossier « Saalheimer, M. - visit to AJDC, Paris 1947 », p. 2.

[81] JDC, lettre de Lottie Levinson, 25 février 1948, collection 1945-1954 New York, dossier Canada, Immigration of Children, 1946-1950.

[82] CJA, lettre d'Amelia Igel à Manfred Saalheimer, 25 septembre 1947, dossier individuel de Samuel K., boîte 36.

pays mais aussi en Hongrie et en Tchécoslovaquie et les « perspectives particulièrement décourageantes[83]. » Tout au long du projet, les collaborateurs du CJC en Europe se montrent pessimistes quant à l'évolution de la situation à l'Est et inscrivent d'ailleurs progressivement le projet dans une rhétorique anticommuniste. L'organisation est également confrontée à la réticence des proches qu'ils soient des membres de la famille, des amis ou des parents d'accueil. Par exemple, la tante de Sabina S. qui l'a élevée depuis toute jeune s'oppose à son départ au Canada. Elle « considère que, bien qu'elle puisse difficilement se le permettre, il est de son devoir de garder Sabina ave elle, pas seulement parce que son père le lui a demandé mais aussi parce qu'elles sont très attachées l'une à l'autre[84]. » Dans d'autres cas, c'est le tuteur légal de l'orphelin qui refuse de donner leur autorisation. Celui de Gustav T. est prêt à laisser partir l'enfant « seulement s'il est possible d'envoyer ses deux filles avec lui[85]. » Ces dernières n'étant pas admissibles, il refuse et le dossier est abandonné. La plupart du temps, les proches donnent cependant relativement facilement leur accord. Certains encouragent même les jeunes à partir. C'est le cas de Veronika H. dont la travailleuse sociale en charge de son dossier écrit « avoir eu l'impression qu'[elle] n'était pas vraiment la bienvenue dans la famille de sa sœur[86]. »

Les rapports ambigus avec l'Agence Juive

C'est surtout la concurrence sioniste qui préoccupe les responsables du CJC. Selon Saalheimer, il ne fait aucun doute que « l'Agence Juive et les organisations qui suivent ses directives considèrent que les enfants juifs sans attache, du moment qu'ils sont en bonne santé mentale et physique, appartiennent à la Palestine, tout particulièrement les plus jeunes d'entre eux[87]. » Pour lui, même lorsque ces

[83] CJA, « Difficulties in Obtaining Exit Permits for Orphans in Romania », 16 décembre 1947, I.O.I volume 3, dossier 290, p. 1 ; « Phone Interview with Mr. Irwin Rosen in Paris », 18 décembre 1947, I.O.I volume 3, dossier 292, p. 1.
[84] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer, 24 mai 1948, boîte 25 « Administrative structures, establishment of 1947-1948 », p. 4.
[85] CJA, lettre de Florence S. Jacobson à Leni Cahn, 4 mars 1949, boîte 25 « Administrative structures, establishment of 1947-1948 ».
[86] CJA, dossier individuel de Veronika H., 6 juin 1949, boîte 34.
[87] CJA, mémorandum de Manfred Saalheimer à Saul Hayes, 9 septembre 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 28, dossier « Saalheimer, M. - visit to AJDC, Paris 1947 », p. 2.

organisations se disent prêtes à négocier certains cas individuels, « il est difficile d'obtenir une autorisation. » Des représentants sionistes font plusieurs fois part aux dirigeants du CJC de leur réticence de voir partir des enfants au Canada. Avant le début de la phase de recherche et de sélection du projet, Hayes est informé de la procédure qui est généralement mise en place en France lors de la venue d'orphelins depuis l'Europe centrale et orientale. Dès leur arrivée, les jeunes sont pris en charge par la Commission Centrale pour l'Accueil des Enfants, structure affiliée à l'Agence Juive et financée par l'AJDC, dont le but « est d'envoyer les enfants en Palestine le plus rapidement possible[88]. » Une telle procédure laisse peu de place à l'intervention d'autres organisations, ce qui inquiète le directeur du CJC. Tout au long du projet, la correspondance et les minutes disponibles ne font pas mention de conflits ouverts mais les relations entre les représentants du CJC et de l'Agence Juive semblent régulièrement ambigus et témoignent d'une méfiance mutuelle. En février 1948, Ostry raconte ainsi que lors d'une visite au camp DP de Grugliasco en Italie, un représentant de l'organisation sioniste a interrompu sa présentation auprès d'un groupe d'orphelins potentiellement intéressé par un départ au Canada. Les échanges avec ce dernier sont vifs bien qu'il « [finisse] par reconnaitre que les orphelins étaient assez grands pour décider seuls et qu'il ne s'opposerait pas[89] » à leur choix, concluant que « de toute façon, si ces garçons et ces filles ne s'installaient pas en Palestine, leurs enfants le feraient. » Ostry raconte que « la conversation s'est terminée de manière amicale » et se déclare certaine que « ces candidats ne seront pas sujet à des pressions au sein du camp. »

La représentante du CJC rapporte régulièrement des incidents similaires à Hayes et Saalheimer et leur fait part de ses inquiétudes quant à la situation d'orphelins qui ne se trouvent pas dans des camps réservés aux enfants et qui sont exposés à l'influence et aux pressions des adultes qu'ils côtoient[90]. La position officielle de l'organisation

[88] CJA, « Children in France », 3 mars 1947, I.O.I., volume 2, dossier 196, p. 2.
[89] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Manfred Saalheimer, 14 février 1948, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 25, dossier « Administrative structures, establishment of 1947-1948 », p. 2-3.
[90] CJA, lettre d'Ethel Ostry 11 juillet 1948, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 25, dossier « Administrative structures, establishment of 1947-1948 ».

juive canadienne – un soutien total à la cause sioniste – rend délicate toute contestation. Cette concurrence est particulièrement visible dans les dossiers individuels de demandes de visa abandonnées. La plupart du temps, comme c'est le cas de Veronica A. en août 1948, la procédure est abandonnée avant la décision finale du CJC alors que l'orphelin est sur le point de partir, si ce n'est déjà parti. Dans d'autres cas, l'organisation perd la trace d'enfants qui ont déjà obtenu un visa canadien. En mars 1948, le dossier de Velvel F. se termine par un laconique : « fort probable que l'enfant ait été envoyé vers Eretz Israel. » Son visa est alors remis à disposition d'autres orphelins. Le devenir de certains individus est plus confus. En août 1949, à la demande de renseignement du CJC pour deux sœurs qui se trouvent dans le camp DP de Bad Aibling au sud de Munich, le responsable de l'IRO répond : « nous n'arrivons pas à mettre la main sur une preuve écrite de leur émigration vers Israel [...] mais il y a peu de doutes[91]. » S'ils restent discrets avec l'Agence Juive, les responsables du CJC se montrent plus ouvertement critiques de l'attitude de représentants d'autres organisations qui ne laissent partir les orphelins qu'avec réticence ailleurs qu'en Palestine.

Une incompatibilité d'agendas avec l'AJDC ?

La politique de l'AJDC vis-à-vis de cette question est par exemple difficile à cerner. S'inscrit-elle entièrement dans une perspective sioniste ou privilégie-t-elle de donner à l'individu plusieurs options de migration ? Pour reprendre les mots de son secrétaire général Moses Leavitt, l'organisation juive américaine insiste traditionnellement sur le droit des Juifs de « vivre dans leur pays de naissance ou leur pays d'adoption » et d'y « vivre de plein droit[92]. » Se revendiquant apolitique, elle évite aussi dans la mesure du possible toute activité allant à l'encontre des vues du Département d'État américain. Mais, après la Shoah, l'organisation repense profondément sa position vis-à-vis du sionisme et semble promouvoir un sionisme pratique plus qu'idéologique. Dans les premières années de la sortie de guerre, l'AJDC

[91] CJA, lettre de John Roniak à Renne Weinberg, Chief Emigration Officer JDC Frankfurt, 2 août 1949, dossier individuel de Sarah et Tiska Sud, boîte 40.
[92] Nathan Reich, *JDC Primer Principles*, 1945, p. i cité dans Zertal, *From Catastrophe to Power...*, p. 183.

collabore étroitement avec l'Agence Juive bien que ses principaux dirigeants se disent non-sionistes. Le début de l'année 1946 est même parfois considéré comme « une sorte de lune de miel » entre les dirigeants américains et les partisans de l'« immigration militante » prônée par Ben Gurion[93]. Un courrier d'Ostry à ses supérieurs illustre bien les difficultés que pose cette collaboration étroite. La représentante canadienne rapporte avoir recontacté tous les enfants se trouvant au camp de Bergen-Belsen qui avaient déjà obtenu un visa dans le cadre du projet. Elle s'inquiète du fait que « vivant parmi les adultes et non dans un centre pour enfants, ce groupe subit régulièrement des pressions des autres DPs et du Comité du camp. » Elle raconte même que des consignes ont été données dans les camps pour que « tous les hommes ayant entre 17 et 35 ans qui ne s'enregistrent pas pour un départ [en Israël] ne sont pas payés s'ils ont un emploi et voient leurs rations retirées. » Ostry indique « [avoir] appris qu'il n'y avait aucune exception faite pour toute personne ayant déjà un visa pour un autre pays » et « [avoir] parlé de ce problème avec un représentant de l'AJDC qui [lui] a indiqué que son organisation avait accepté ce principe et ne pouvait pas fournir de provisions dans de tels cas[94]. » De telles pratiques sont fréquentes, bien que pas aussi généralisées que semble le penser Ostry, et les plus jeunes y sont particulièrement exposés. Au sein des Kibboutz, les « pressions idéologiques et sociales » pour que l'individu ne quitte pas le groupe sont intenses[95]. Les propos d'Ostry témoignent à la fois de son inquiétude face aux pressions sionistes qui risquent de décourager les orphelins ayant choisi une autre destination que le nouvel État juif mais aussi son désaccord face à la politique de tolérance si ce n'est de soutien de l'AJDC.

---

[93] *Ibid.*, p. 197 ; l'Agence Juive a aussi changé sa politique vis-à-vis de l'AJDC, ayant bien conscience que le soutien financier et matériel de l'organisation américaine était indispensable. Sur ce sujet, voir l'ensemble du chapitre 6 « Vision and Provisions » de l'ouvrage de Zertal. Voir aussi Zvi Ganin, *An Uneasy Relationship: American Jewish Leadership and Israel, 1948-1957*, Syracuse, Syracuse University Press, 2005.

[94] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes, 20 juin 1948, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 25, dossier « Administrative structures, establishment of 1947-1948 », p. 4.

[95] Patt, *Finding Home and Homeland...*, *op. cit.*, p. 120.

Tout au long de son séjour en Europe, la représentante du CJC est critique du travail de l'organisation juive américaine qu'elle accuse de « négligences[96] » dans la prise en charge des besoins matériels des orphelins, des reproches qui rappellent ceux de certains leaders de *She'erit Hapletah* dans les premiers mois de la sortie de guerre[97]. Mais c'est surtout lors de la constitution des dossiers individuels qu'Ostry semble le plus en désaccord avec les pratiques de l'AJDC. Elle fait part à ses dirigeants « des difficultés qu'elle rencontre, en ce qui concerne l'aide du Joint[98] » et regrette ce qu'elle considère être du laxisme. En déplacement en Autriche, elle s'agace de la piètre qualité de la documentation fournie par l'organisation juive américaine, notamment les tests à rayons X qui sont souvent trop anciens pour être encore valides. Elle ajoute que la travailleuse sociale responsable de cette tâche a finalement été licenciée mais que l'AJDC a insisté pour qu'elle termine sa mission, ce qui a, selon elle, failli faire échouer la venue d'un groupe d'orphelins[99]. Plusieurs échanges de courrier entre des responsables de l'AJDC témoignent de leur agacement face aux critiques de la représentante canadienne. Rapportant la situation à son vice-président, un représentant de l'organisation rejette la faute sur Ostry et se dit convaincu qu'« au vu de son évidente incapacité à [les] prévenir à temps, [elle] ne viendra plus se plaindre[100]. » Il nuance néanmoins un peu sa critique en admettant « qu'elle ne pouvait peut-être pas faire autrement puisqu'elle dépendait de l'IRO et de la mission canadienne » et que ces incidents confirment surtout les « difficultés auxquelles [ils] sont tous confrontés et rappellent le besoin de compréhension mutuelle et de patience. » Dans l'ensemble,

[96] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes, 9 janvier 1948, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 25, dossier « Administrative structures, establishment of 1947-1948 », p. 3.
[97] Patt, « 'The people must be forced to go to Palestine'... », art. cit., p. 256.
[98] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer, 20 janvier 1948, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 25, dossier « Administrative structures, establishment of 1947-1948 », p. 3.
[99] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer, 15 janvier 1948, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 25, dossier « Administrative structures, establishment of 1947-1948 » p. 1.
[100] JDC, lettre d'Abraham Cohen à Moses Leavitt, 5 mars 1948, collection 1945-1954 New York, dossier Canada, Immigration of Children, 1946-1950.

Hayes et Saalheimer soutiennent Ostry, le directeur du CJC regrettant par exemple « la grosse pression[101] » mise par Rosen sur les questions de l'enfance.

L'AJDC n'est pas la seule organisation impliquée dans le projet à recevoir les critiques des représentants du CJC. Ostry reproche aux agents d'immigration canadiens leur inefficacité et si ces derniers rejettent la faute sur certains employés de l'IRO, Ostry est convaincue que les retards du projet « sont essentiellement dus à la désorganisation de l'équipe canadienne[102]. » Quant à Saalheimer, il se montre critique de la position de plusieurs organisations juives européennes et notamment de l'OSE. Il est difficile de déterminer ce qu'il entend par cette idée de « self-perpetuation[103] » (voir ci-dessous) mais son attitude vis-à-vis de l'OSE illustre l'ambivalence qui caractérise les relations du CJC avec la plupart de ses collaborateurs. Lors de son passage en Suisse, Saalheimer rencontre le couple Gurvic, cadres dirigeants de l'Union OSE, qui lui font visiter une des maisons d'enfants de l'organisation à Genève. Il reconnaît avoir eu « beaucoup de retours et de conseils très intéressants » à propos de l'accueil des orphelins. Dans le même temps, il se montre très critique de l'attitude de certains responsables de la branche française de l'OSE. Selon lui, l'organisation, « comme beaucoup d'autres, n'est seulement prête à 'abandonner' les enfants qui ont été réclamés [par leurs proches] et ceux qui s'approchent de leur dix-huitième anniversaire ainsi que quelques individus plus jeunes[104]. »

---

[101] CJA, lettre de Saul Hayes à Ethel Ostry, 13 janvier 1948, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 25, dossier « Administrative structures, establishment of 1947-1948 », p. 3.

[102] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer, 1 décembre 1948, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 25, dossier « Administrative structures, establishment of 1947-1948 », p. 2.

[103] CJA, mémorandum de Manfred Saalheimer à Saul Hayes, 9 septembre 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 28, dossier « Saalheimer, M. - visit to AJDC, Paris 1947 », p. 2.

[104] CJA, mémorandum de Manfred Saalheimer à Saul Hayes, 9 septembre 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 28, dossier « Saalheimer, M. - visit to AJDC, Paris 1947 », p. 2.

(4) Also there are certain tendencies of self-perpetuation among children's aid organizations. (To what extent OSE, the largest organization, has to be held guilty of such tendency is very hard to appraise. At any rate I understand that there will be held this month an important meeting of OSE when policies are likely to be reviewed as to the advisability further to "hold on" to children. At the moment, this organization, not unlike others, is prepared reluctantly to "give up" claimed children, children nearing their 18th birthday and a few younger ones. It is significant to note in this connection that both the Australian and South African children's schemes have met with very little success so far although both Jewries have not saved effort and expense in trying to locate children).

Figure 9 : extrait du mémorandum de Manfred Saalheimer (CJA, mémorandum de Manfred Saalheimer à Saul Hayes, 9 septembre 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 28, dossier « Saalheimer, M. - visit to AJDC, Paris 1947 »)

La réussite du projet dépendant de leurs réseaux et de leurs ressources matérielles, les représentants du CJC doivent s'efforcer de maintenir de bonnes relations avec la plupart des organisations impliquées dans la prise en charge de jeunes rescapés en Europe, malgré les divergences d'agendas et d'idéologies.

La concurrence des autres diasporas juives

Le CJC est également en concurrence avec d'autres diasporas juives. C'est notamment le cas des communautés d'Afrique du Sud et d'Australie qui recherchent des orphelins âgés de moins de 12 et 16 ans respectivement. Les deux programmes ont débuté quelques mois avant le *War Orphans Project* et les Sud-Africains ont les faveurs de l'AJDC. Dans un rapport détaillant les différentes options possibles pour les orphelins, un des dirigeants de l'organisation américaine insiste sur le fait que « [la communauté juive sud-africaine] est très bien intégrée et comporte de nombreux avantages pour les enfants[105]. » Dès juillet 1947, Ostry alerte Hayes que de nombreux orphelins ont déjà été enregistrés au sein de ces deux projets. Jenny Masour, travailleuse sociale de l'OSE ayant escorté un des premiers groupes d'orphelins vers le Canada, se souvient d'ailleurs avoir eu « à plusieurs reprises des problèmes avec les représentants sud-africains[106]. » Ces derniers, au vu de la limite d'âge particulièrement basse, sont très insistants auprès des enfants les plus jeunes. Saalheimer semble partagé

[105] JDC, rapport préparé par Herbert Katzki, Records of the Geneva Office of the American Jewish Joint Distribution Committee, 1945-1954, dossier « Australia Immigration of Children, 1946-1949 ».
[106] Masour-Ratner et Hazan, *Mes vingt ans à l'OSE, op. cit.*, p. 192.

quant aux risques que représentent ces projets concurrents. Selon lui, les représentants australiens et sud-africains « ont une longueur d'avance » sur le projet canadien. Ils sont plus nombreux et ont débuté leurs recherches plus tôt mais « ils n'ont pas, contrairement [au CJC], d'arrangements clairement définis avec leur gouvernement (c'est particulièrement vrai pour le projet sud-Africain) et leurs difficultés de procédure semblent sans fin[107]. » Dans un télégramme adressé à son directeur peu avant son retour à Montréal, Saalheimer laisse néanmoins entrevoir son inquiétude. Il insiste sur la nécessité qu'Ostry continue de maintenir un contact régulier avec l'OSE et les autres organisations juives. Pour lui, c'est « doublement important parce que la délégation sud-africaine revient en Europe[108]. » Entretenir de bonnes relations avec les organisations présentes sur place est d'autant plus nécessaire à cause de la concurrence de ces projets similaires. L'équipe du CJC n'a parfois pas hésité à disputer certains cas aux représentants australiens et sud-africains. En octobre 1949, Ostry insiste pour que le jeune Alexander K., qu'elle décrit comme « un garçon honnête qui a suivi une formation de mécanicien pendant 2 ans », soit enregistré au sein du projet. Alexander a un oncle à Los Angeles « à qui il semble très attaché[109] » et Ostry considère qu'« une installation en Australie l'éloignerait beaucoup trop de son oncle. » Au final, bien qu'elle suscite les inquiétudes des dirigeants du CJC, la concurrence des programmes sud-africain et australien reste limitée. Leur ampleur est bien moindre que celui organisé par le CJC. Comme l'avait remarqué Saalheimer, la fragilité des rapports avec leurs gouvernements respectifs empêchent ces deux projets d'aboutir. En Australie, seuls 317 enfants rejoignent le pays dans le cadre de deux projets, le *Rescue the Child Fund* et le *Welfare Guardian Scheme*[110].

---

[107] CJA, télégramme de Manfred Saalheimer à Saul Hayes, août 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 28, dossier « Saalheimer, M. - visit to AJDC, Paris 1947 ».

[108] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à Saul Hayes, 3 août 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 28, dossier « Saalheimer, M. - visit to AJDC, Paris 1947 ».

[109] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes, 14 octobre 1949, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 25, dossier « Administrative structures, establishment of 1947-1948 ».

[110] Suzanne D. Rutland, « A Distant Sanctuary: Australia and Child Holocaust Survivors » dans Gigliotti et Tempian (dir.), *The Young Victims of the Nazi Regime...*, *op. cit.*, p. 71-90.

L'impact de la concurrence sur les choix individuels des orphelins

Le programme du CJC intervient à un moment favorable où les possibilités d'immigration sont plus limitées. Les « options offertes » restent néanmoins nombreuses et il est difficile de mesurer l'impact de cette concurrence sur les choix migratoires individuels des orphelins et sur le déroulement du projet. Bien que les représentants du CJC aient reçu la consigne de n'accepter que les candidatures d'individus qui faisaient du Canada leur premier choix, on peut se demander s'ils ont pu, consciemment ou non, mettre en place des stratégies discursives spécifiques afin de convaincre les orphelins de choisir le projet canadien plutôt que de partir en Palestine, aux États-Unis, en Australie ou en Afrique du Sud. Ostry s'inquiète régulièrement de l'influence et des pressions que subissent les jeunes vivants dans des camps DP. Sa correspondance ne permet pas d'affirmer qu'elle ou d'autres collaborateurs du CJC aient pu également chercher à influencer la décision des orphelins. Certains témoignages ultérieurs, notamment ceux réunis dans le documentaire *Children of the Storm*[111], semblent confirmer que de telles stratégies ont bien existé. Plusieurs orphelins racontent comment le Canada leur a été décrit comme une terre promise aux opportunités presque illimitées. L'un d'entre eux se souvient que le Canada lui a été présenté comme un « pays de lait et de miel », un vocabulaire qui emprunte à la fois à la rhétorique sioniste et au rêve du « Nouveau-Monde. » Les dossiers individuels apportent un autre élément de réponse. Les possibilités d'éducation y sont fréquemment surévaluées et les promesses d'adoption sont omniprésentes, ce qui laisse penser que les travailleuses sociales et humanitaires qui ont assisté les jeunes dans la constitution de leur candidature n'ont pas hésité à dépeindre des perspectives bien plus grandioses que la réalité afin de convaincre les individus récalcitrants.

Les minutes d'une réunion de l'AJDC à New York en octobre 1947 à laquelle Hayes participe confirment que cette tendance existe mais démontrent aussi que le CJC a cherché à la limiter. Lors de cette réunion, l'équipe dirigeante de l'organisation juive américaine insiste sur la nécessité de donner des directives claires au personnel en

[111] Jack Kuper, *Children of the Storm*, Toronto, Kuper Productions Ltd, 2000.

contact direct avec les orphelins : « ces instructions doivent déterminer clairement quelles promesses peuvent être faites aux jeunes, en ce qui concerne l'éducation et la réalité d'un départ au Canada[112]. » Quelques jours plus tard, lors d'une conversation avec Rosen, Hayes rappelle à nouveau qu'il est indispensable de « diffuser les exigences [du CJC] dans les orphelinats, les familles d'accueil et ailleurs afin que les enfants qui postulent à un départ au Canada aient des attentes réalistes quant à ce qui les attend sur place[113]. » Surtout dans la deuxième moitié du projet, le CJC fait même signer des attestations à certains candidats signifiant qu'ils devront accepter n'importe quel emploi une fois au Canada. Le décalage entre les aspirations des orphelins et la réalité qui les attend au Canada est propre à toute expérience migrante. Il semble aussi résulter des incompréhensions entre la direction du CJC et ses collaborateurs travaillant directement avec les jeunes rescapés. Les attentes et les perspectives irréalistes entrainent de fortes désillusions au Canada. Les orphelins sont triplement marginalisés, à la fois adolescents et jeunes adultes, migrants et survivants de la Shoah, et leurs ambitions scolaires et professionnelles se heurtent au pragmatisme financier du CJC et à la réalité du marché du travail canadien. Les promesses d'adoption se révèlent souvent intenables et les placements en famille d'accueil infructueux. Malgré les efforts réalisés en amont pour sensibiliser les jeunes rescapés à la réalité d'un départ au Canada, le rôle des travailleuses sociales au Canada va souvent consister à accompagner le jeune dans un certain désenchantement.

Conclusion

Lors de la phase de recherche et de sélection des orphelins, le CJC collabore et entretient des rapports ambivalents avec une multitude d'acteurs humanitaires, gouvernementaux et non-gouvernementaux, juifs et non-juifs, issus d'horizons géographiques et politiques variés. Il dépend de l'aide de l'AJDC, de l'OSE ou encore de l'IRO qui l'assistent dans la localisation des orphelins et dans la constitution des dossiers de candidature mais ces organisations ont des pratiques, des objectifs et des

[112] CJA, « Conferences with the JDC in New York », 23 octobre 1947, I.O.I., volume 3, dossier 252, p. 1.
[113] CJA, « Interview with Mr. Irwin Rosen on Immigration Matters », 30 octobre 1947, I.O.I., volume 3, dossier 257, p. 2.

calendriers souvent divergents. Les rapports entre le CJC et l'AJDC illustrent parfaitement cette ambivalence. La réussite du projet canadien repose en grande partie sur les réseaux et sur le personnel de l'organisation juive américaine mais les ambitions humanitaires globales de cette dernière sont parfois incompatibles avec celles nationales du CJC. Ce fossé dans la manière dont elles perçoivent leur rôle auprès des rescapés juifs européens est particulièrement important sur la question de la sélection des orphelins. L'AJDC veut assister, presqu'à n'importe quel prix, tout individu désireux de quitter l'Europe alors que le CJC souhaite maintenir une sélection aussi rigoureuse que possible afin de respecter les exigences du gouvernement fédéral canadien et de ne pas compromettre la crédibilité et la stabilité financière du projet. Cette tension entre les ambitions humanitaires du CJC et sa volonté de mener à bien ses objectifs en respectant les exigences des autorités est essentielle à la compréhension du projet.

Il est tout aussi indispensable d'inscrire le projet dans l'histoire de la sortie de guerre et de prendre en compte l'évolution de la politique migratoire américaine entre 1945 et 1948, l'indépendance d'Israël en 1948, la dégradation des conditions d'accueil en Europe occidentale et l'instabilité croissante en Europe centrale et orientale à partir de 1947. Leur influence sur les fluctuations dans le rythme des arrivées et sur le profil des arrivants souligne l'importance de jouer avec les échelles et de sortir du cadre national. Rappeler quel était l'« espace des possibles » des orphelins constitue un préalable indispensable à l'analyse de leurs trajectoires individuelles. Cela permet de mieux comprendre les stratégies et les choix individuels des jeunes rescapés ainsi que les pratiques et les motivations des travailleuses sociales et humanitaires qui les prennent en charge. La réussite rapide de la phase de recherche du projet s'explique en partie parce que cet « espace des possibles » était alors limité et que les « options offertes » étaient moins nombreuses, créant une fenêtre d'opportunité relativement brève durant laquelle la majorité du groupe est partie au Canada. Cette réussite résulte aussi du pragmatisme du CJC qui doit agir rapidement après l'autorisation gouvernementale. En réorientant sa politique de sélection des orphelins et en acceptant d'enregistrer des individus plus âgés venant d'Europe centrale et orientale,

l'organisation garantit le succès immédiat du projet mais modifie radicalement le déroulement de la phase d'accueil des orphelins au Canada.

Deuxième partie

Ruth, Eva et Rosel K. ont respectivement sept, cinq et deux ans quand lorsqu'elles quittent Berlin avec leurs parents pour la Belgique peu avant le début de la guerre[1]. La famille fuit en France devant l'avancée rapide des troupes allemandes et retourne en Belgique après la défaite de juin 1940. La mère meurt en couche la même année. Le sort du père, cordonnier, n'est pas connu. En 1942, les trois jeunes filles sont arrêtées et envoyées au camp de transit de Malines. Elles semblent y rester plusieurs mois avant d'être libérées en 1943 dans des circonstances inconnues. Elles passent ensuite le reste de la guerre dans une maison d'enfants à Wezembeek dans la banlieue de Bruxelles puis cachées à Sugny près de Namur, avant de retourner à Wezembeek après que la région ait été libérée à la fin 1944. Oskar a grandi à Turka en Pologne qui passe sous contrôle soviétique en septembre 1939. En juin 1941, après le début de l'opération Barbarossa[2], la ville est occupée par la Wehrmacht. À l'été 1942, toute la famille d'Oskar est envoyée vers Belzec lors d'une *Aktion* qui vide presque entièrement Turka de sa population juive[3]. Le jeune garçon alors âgé de douze ans s'enfuit en Hongrie. En 1943, il est arrêté à Riczy[4] et se retrouve en camp d'internement. En octobre 1944, il est déporté à Auschwitz puis en décembre au camp de travail de Bunzlau II qui fait partie du complexe de Gross-Rosen et est consacré à la fabrication d'avions militaires. Au milieu de l'hiver 1945, il est libéré et retourne en Pologne à la recherche de proches survivants. En 1946, il vit seul à Wroclaw et rejoint en janvier 1947 la zone d'occupation américaine en Allemagne et le camp DP de Föhrenwald. En juin 1948, il est envoyé au Centre pour enfants de Wartenberg avant de partir pour le Canada et Calgary en octobre. Carol B. est âgé de onze ans lorsqu'il

[1] CJA, dossiers individuels d'Eva, Rosel et Ruth K., 19 décembre 1947, boîte 36.
[2] L'Opération Barbarossa est le nom de code de l'offensive allemande contre l'URSS. Elle débute le 22 juin 1941. Voir David Stahel, *Operation Barbarossa and Germany's Defeat in the East*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.
[3] Yitsḥaḳ Zigelman et Jerrold Landau, *Memorial book of the community of Turka on the Stryj and vicinity (Turka, Ukraine): translation of Sefer zikaron le-kehilat Turka al nehar Stryj ve-ha-seviva: original yizkor book*, New York, JewishGen, 2014 p. 271-273.
[4] Il semblerait que le nom de ce lieu ait été mal orthographié par le travailleur humanitaire. Il est possible que cela soit un faubourg de Budapest.

est déporté en 1942 avec sa famille vers la Transnistrie au nord de la Roumanie (actuelle Moldavie)[5]. Carol passe près de deux ans dans la région sans que l'on sache s'il se trouve dans un ghetto ou un des camps de concentration établis par les autorités roumaines. Il fait partie des rares survivants évacués vers l'intérieur du Reich devant l'avancée des troupes soviétiques qui libèrent la région au printemps 1944. Son trajet lors de son évacuation vers l'ouest n'est pas renseigné mais on sait qu'il se trouve dans le camp de Mauthausen en Autriche où il est libéré au début du mois de mai 1945. L'année d'après, Carol vit dans un camp DP près de Vienne puis rejoint l'Allemagne. Il s'installe à Munich où il reste jusqu'en octobre 1948 avant de partir pour Paris, Lyon puis l'Italie. Il passe quelques mois à Cinecittà, studios de cinéma romains reconvertis en camp de transit par l'IRO, avant de rejoindre Toronto en avril 1949. La chronologie du dossier de demande de visa du jeune garçon répertorie donc trois lieux de résidence pendant la guerre et sept pendant la sortie de guerre, situés dans cinq pays différents.

Reconstituer les trajectoires des orphelins constitue l'un des principaux objectifs de ma thèse. Cette seconde partie vise donc à proposer des pistes de réflexion sur la manière dont ces parcours spécifiques se sont bâtis. Le traitement sériel et la lecture en creux des dossiers permettent de faire ressortir l'hétérogénéité des expériences de guerre et de sortie de guerre. Les ambitions sont multiples : donner une dimension individuelle à ce phénomène collectif et souvent anonyme que furent la persécution et la déportation, casser l'apparente linéarité des parcours, renforcer l'idée de continuité entre temps de guerre et temps de paix et inscrire leurs trajectoires dans les circulations migratoires globales des survivants de la Shoah. Le premier chapitre vise à esquisser un portrait général de la cohorte puis à établir la chronologie de guerre des jeunes survivants. À quel moment *leur* guerre a-t-elle commencé ? Quand sont-ils devenus orphelins ? Dans quelles circonstances ont-ils survécu ? Le deuxième chapitre est consacré à la sortie de guerre et revient sur les trajectoires des orphelins depuis leur libération jusqu'à leur départ au Canada. En mettant en lumière les allers-retours et les « étapes », il pose les jalons d'une analyse des choix individuels des jeunes

[5] CJA, dossier individuel de Carol B., 19 janvier 1949, boîte 32.

rescapés qui se détache autant que possible de « la fin de l'histoire[6] » et cherche à saisir quand et pourquoi ils ont pris la décision de quitter l'Europe et de partir au Canada plutôt qu'ailleurs.

[6] André Loez, « Vers une histoire au plus proche des interactions sociales ? Entretien avec Claire Zalc sur l'histoire récente de la Shoah », Agone, 53, 1, 2014, p. 98.

Chapitre 5 – Les trajectoires de guerre

"What does war mean? No work, that's war. Just hunger. Plans after the war? None. I think that as long as I live, nothing will change."
Chil Brajtman[7]

"1943: in Budapest with mother; 1944: in Hungarian camp with father; 1945: returned home alone; worked in a cinema."
Dossier individuel de Gabor S.

Les 1115 orphelins enregistrés au sein du projet viennent d'une quinzaine de pays différents. Ils ont vécu dans des ghettos et dans la clandestinité, ont été déportés, ont connu des déplacements multiples pendant et après la guerre. Ce chapitre se pense en deux temps. Il propose d'abord une vue d'ensemble de la cohorte à travers la quantification de caractéristiques élémentaires (sexe, âge, nationalité, lieu de résidence, langues parlées etc.), ce qui permet de dégager un profil type de l'orphelin et de mieux comprendre l'évolution de la politique de recrutement du CJC. La majorité des orphelins sont des garçons, adolescents originaires d'Europe centrale et orientale. Ils ont principalement passé la guerre en clandestinité ou ont connu la déportation. Certains parcours singuliers doivent cependant être mis en avant afin de faire ressortir l'hétérogénéité des expériences de survie.

La deuxième partie de ce chapitre prolonge l'analyse des trajectoires de guerre des jeunes survivants. Stargardt écrit que les enfants établissent leur propre chronologie de la guerre. En reconstituant les trajectoires des orphelins, on peut dessiner les contours de cette chronologie intime et essayer de saisir « le moment où *leur* guerre est devenue réelle[8]. » Les moments d'entrée et de sortie de guerre, de séparation avec les parents, de passage dans la clandestinité et de déportation, sont multiples. L'effondrement du monde sécurisé de beaucoup d'orphelins intervient bien

[7] En avril 1942, Emanuel Ringelblum recueille les témoignages d'adolescents vivant dans les centres d'accueil du ghetto de Varsovie. Chil Brajtman, qui a alors quatorze ans, est l'un d'entre eux ; Samuel D. Kassow, *Who Will Write Our History?: Emanuel Ringelblum, the Warsaw Ghetto, and the Oyneg Shabes Archive*, Bloomington, Indiana University Press, 2007, p. 264.
[8] Stargardt, *Witnesses of War...*, *op. cit.*, p. 12.

avant septembre 1939. Les jeunes vivant en Autriche, en Allemagne et en Europe centrale et orientale sont très tôt exposés à des violences antisémites et à la mise en place d'un appareil législatif antijuif. Avec l'invasion rapide de la Pologne à l'automne 1939 puis celle de la Belgique et de la France au printemps 1940, la majorité du groupe se trouve dans des régions sous occupation allemande. On trouve néanmoins des orphelins de la Belgique jusqu'aux régions les plus orientales de l'URSS. Les expériences de la persécution varient donc grandement.

1. D'Abraham à Zyskind : une vue d'ensemble de la cohorte

A. Le profil type de l'orphelin

La composition du groupe au regard de la démographie des survivants de la Shoah

D'Abraham à Zyskind, le traitement sériel de l'ensemble des dossiers individuels permet de nous éclairer sur le profil type de l'orphelin parti au Canada dans le cadre du *War Orphan Project* : garçon, adolescent, originaire d'Europe centrale et orientale, il a été déporté pendant la guerre et a connu plusieurs pays de résidence après la guerre. Tout d'abord, la répartition des sexes et de l'âge de la cohorte est singulière. 772 orphelins sont des garçons (69%) et 343 des filles (31%). Plus de 85% du groupe sont nés entre 1929 et 1933, les années de naissance revenant le plus souvent étant 1930 (512 individus), 1931 (222 individus) et 1932 (108 individus). Le plus âgé, Samuel L., est né fin septembre 1928. Le plus jeune, Itzchak S., est né au milieu du mois de mai 1942. L'âge moyen du groupe au début de la guerre est d'un peu moins de neuf ans. Lorsque le projet débute à l'été 1947, la moyenne d'âge est donc de presque seize ans. Au moment de la rédaction de leur dossier, la majorité des orphelins approchent donc de leur dix-huitième anniversaire, âge qui détermine l'admissibilité au sein du programme canadien. Cette surreprésentation des adolescents et des jeunes adultes a plusieurs explications. Elle reflète tout d'abord la démographie des survivants de la Shoah. Le taux de mortalité dans les tranches d'âge les plus jeunes est bien plus élevé, que cela soit dans les ghettos[9] ou dans les camps où les enfants n'ont quasiment aucune chance de survie, la majorité étant envoyés en chambre à gaz à leur arrivée. À

[9] Hilberg, *Perpetretors, Victims, Bystanders...*, *op. cit.*, p. 144-148.

l'inverse, les adolescents et les jeunes adultes sont plus fréquemment sélectionnés pour le travail forcé et ont survécu en plus grand nombre. La surreprésentation de la tranche d'âge 15-18 ans au sein de la cohorte reflète sans doute le fait que ces individus sont plus nombreux et moins recherchés.

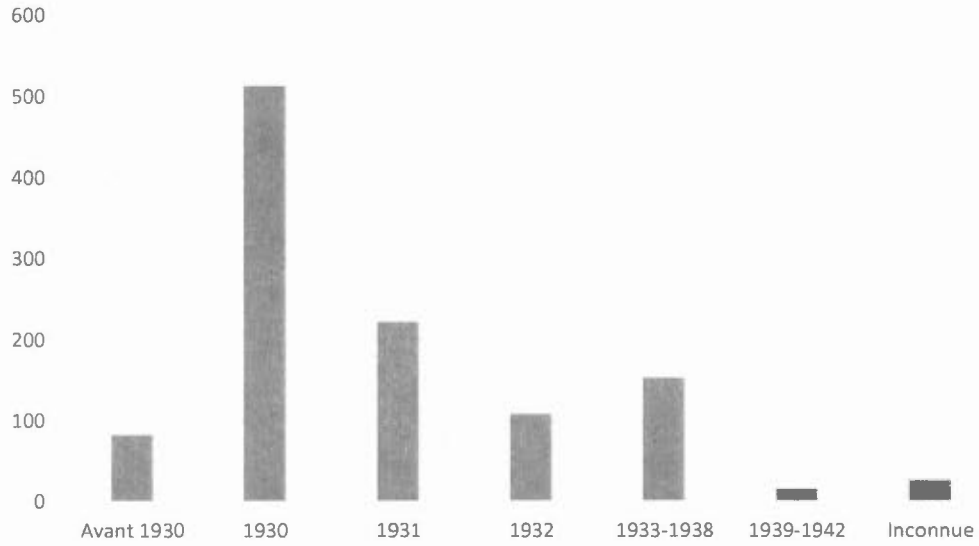

Tableau 4 : Années de naissance des orphelins

Le déséquilibre des genres est plus difficile à expliquer, d'autant plus que les familles d'accueil juives canadiennes semblent plus disposées à accueillir des jeunes filles. Reflète-t-il un taux de survie plus élevé chez les jeunes garçons que chez les jeunes filles ? Pour apporter des éléments de réponse à cette question, il est nécessaire de mobiliser des travaux abordant la Shoah au prisme du genre. Longtemps confrontée aux résistances d'un champ d'études très masculin, l'histoire des femmes, du genre et

de la sexualité a largement contribué à renouveler la compréhension de la Shoah[10]. L'influence du genre sur l'expérience de la persécution est désormais acceptée. Hilberg lui-même affirmait que « le chemin vers l'annihilation était jalonné d'évènements qui ont spécifiquement affecté les hommes en tant qu'hommes et les femmes en tant que femmes[11]. » Il y a également un consensus global[12] sur le fait que les femmes, tout comme les enfants, étaient des cibles privilégiées du système d'extermination nazi, « la méthode de contraception la plus sûre étant la mort[13]. » Les femmes enceintes ou celles avec des enfants étaient presque systématiquement tuées dès leur arrivée en camp[14]. Par contre, la réalité statistique d'une mortalité plus élevée chez les femmes fait toujours débat[15]. Différents arguments ont été avancés et portent notamment sur le déséquilibre des genres parmi la population de DPs juives. L'historienne israélienne Hannah Yablonka considère par exemple que le nombre bien plus élevé d'hommes parmi les premières vagues de migrants rescapés juifs en Israël

---

[10] Voir surtout Doris Bergen, « What Do Studies of Women, Gender, and Sexuality Contribute to Understanding the Holocaust » dans Myrna Goldberg et Amy H. Shapiro (dir.), *Different Horrors. Same Hell: Gender and the Holocaust*, Washington, University of Washington Press, 2013, p. 16-37 ; Joan Ringelheim, « Women and the Holocaust: A Reconsideration of Research », *Signs*, 10, 4, 1985, p. 741-61 ; Judith Kaplan-Weinger et Yonit Hoffman, « Gender and Resilience » dans Victoria Khiterer, Ryan Barrick et David Misal (dir.), *The Holocaust: Memories and History*, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing, 2014, p. 111-132 ; Sara Horowitz, « Mengele, the Gynecologist, and Other Stories of Women's Survival » dans Miriam Peskowitz et Laura Levitt (dir.), *Judaism Since Gender*, Londres, Routledge, 2014, p. 200-212 ; Judith Tydor Baumel-Schwartz, « The Identity of the Women in She Erit Hapletah. Personal and Gendered Identity as Determinants in Rehabilitation, Immigration, and Resettlement » dans Dalia Ofer, Françoise S. Ouzan, Judy Tydor Baumel-Schwartz (dir.), *Holocaust Survivors: Resettlement, Memories, Identities*, New York, Oxford, Berghahn Books, 2011, p. 16-45 ; Dalia Ofer, Lenore J. Weitzman (dir.), *Women in the Holocaust*, New Haven, Yale University Press, 1998 ; David Cesarani (dir.), *Holocaust: Critical Concepts in Historical Studies*, Londres, Routledge, volume 5 «Holocaust: Jewish confrontations with persecution and mass murder », 2004, p. 6.

[11] Hilberg, *Perpetretors, Victims, Bystanders*, *op. cit.* p. 126.

[12] Il est intéressant de souligner la position de l'*United States Holocaust Memorial and Museum* qui considère que les millions de femmes persécutées et assassinées pendant la Shoah l'ont été « à cause de leur place dans la hiérarchie raciale des Nazis ou de leur affiliations religieuses ou politiques, pas de leur sexe » ; USHMM, « Women during the Holocaust » (https://www.ushmm.org/wlc/en/article.php?ModuleId=10005176 consulté le 25 août 2017).

[13] Ronit Lentin, « 'A howl unheard': Women Shoah Survivors Dis-placed and Re-silenced » dans Claire Duchen et Irene Bandhauer-Schoffmann (dir.), *When the War Was Over: Women, War, and Peace in Europe, 1940-1956*, Londres, Bloomsbury Publishing, 2010, p. 183.

[14] Marla Morris, *Curriculum and the Holocaust: Competing Sites of Memory and Representation*, Londres, Routledge, 2001, p. 134.

[15] Les débats autour de la répartition homme/femme des victimes juives du Nazisme ne s'explique pas seulement par la difficulté inhérente à tout travail statistique sur la Shoah mais aussi par la nature même de ce champ d'études longtemps « male-dominated » et « gender-neutral. » En effet, pendant longtemps, certains chercheurs se sont montrés réticents face à l'intégration d'une analyse féministe ou genrée, parfois vue comme problématique au niveau mémoriel, allant à l'encontre d'une unité de la figure du survivant.

s'explique en partie par la démographie des survivants[16]. Les travaux pionniers de Joan Ringelheim vont dans le même sens. Pour l'historienne et philosophe américaine, la présence plus importante d'hommes dans les camps DP est dû au fait que, pendant la guerre, ils « étaient envoyés dans des camps qui offraient plus de possibilité de survie[17]. » La validité de cette hypothèse a été contestée, notamment par l'historienne néerlandaise Pascale Rachel Bos qui regrette que Ringelheim n'ait jamais fourni de chiffres précis et qui considère qu'« il est difficile d'affirmer que les chances de survie des femmes étaient meilleures ou pires que celles des hommes[18]. » Les statistiques disponibles sont rares. Un rapport de l'AJDC sur la population du camp DP de Föhrenwald datant du milieu du mois de novembre 1945 confirme le déséquilibre des genres dont parlent Yablonka et Ringelheim. Les hommes adultes sont presque deux fois plus nombreux que les femmes et il en est de même pour les enfants âgés de six à dix-huit ans. Ce n'est que parmi les individus de moins de six ans que ce déséquilibre diminue[19]. Il est possible que la situation soit identique dans les autres camps DP, ce qui expliquerait le déséquilibre des genres au sein du groupe d'orphelins.

Les nationalités représentées dans la cohorte sont aussi significatives. Le traitement de cette donnée est complexe. Les déplacements successifs des individus, les mouvements des frontières et la disparition des papiers d'identité rendent confuse la nationalité des orphelins. D'autant plus que les persécutions et les politiques de dénaturalisation ont distendu le lien entre nationalité et citoyenneté et ont fait émerger une nationalité « juive » à part qui est progressivement reconnue par les autorités militaires et humanitaires[20]. La « nationalité » qui apparaît dans les formulaires des orphelins ne doit donc pas être comprise dans le sens allemand ou italien (*nationalität*

---

[16] Hannah Yablonka, *Survivors of the Holocaust: Israel after the War*, Berlin, Springer, 2016, p.10-11.
[17] Ringelheim, « Women and the Holocaust… », art. cit., p. 399 et p. 393-395.
[18] Pascale Rachel Bos, « Women and the Holocaust: Analyzing Gender Difference » dans Elizabeth Roberts Baer et Myrna Goldbenberg (dir.), *Experience and Expression: Women, the Nazis, and the Holocaust*, Détroit, Wayne State University Press, 2003, p. 27; voir également Anna Reading, *The Social Inheritance of the Holocaust: Gender, Culture and Memory*, Londres, Palgrave Macmillan, 2002, p. 46.
[19] « Report of the American Joint Distribution Committee, Eastern Military District », 15 novembre 1945 cité dans Alexander McPherson, « In the Wilderness at Föhrenwald: Jewish Refugees in Occupied Upper Bavaria, 1945–47 », mémoire de maîtrise en histoire, Peterborough, Trent University, 2016, p. 59.
[20] La situation est différente pour la quinzaine d'orphelins se trouvant dans la zone d'occupation britannique au moment de la constitution de leur dossier (voir le chapitre 8 de ma thèse).

et *nazionalità* ayant une forte connotation ethnique[21]) mais dans le sens de « citoyenneté d'avant-guerre[22] », ce qui correspond d'ailleurs dans la plupart des cas au pays de naissance des jeunes rescapés.

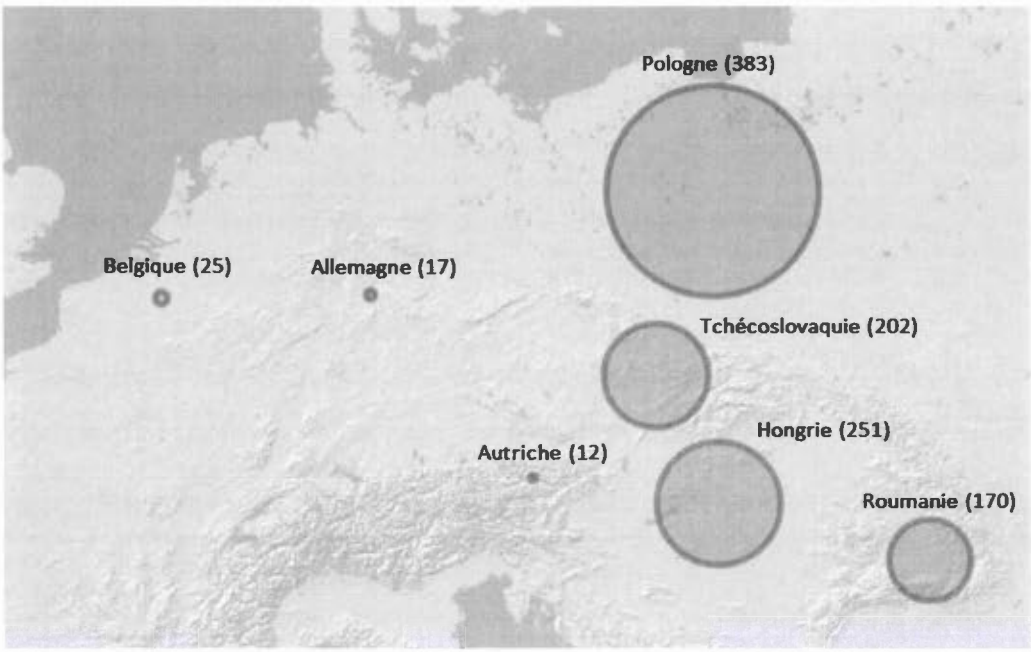

Carte 3 : « nationalités » des orphelins

On l'a dit, le CJC a rapidement orienté sa politique de recherche vers l'est et, si l'on retrouve un total de quinze pays différents, la quasi-totalité des orphelins vient d'Europe centrale et orientale, plus particulièrement de Pologne (383), de Hongrie (251), de Tchécoslovaquie (202) et de Roumanie (170). Viennent ensuite, loin derrière, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, la France, la Lituanie, l'URSS et la Yougoslavie[23]. L'omniprésence des jeunes Polonais rappelle qu'en 1947, plus de 75% des DPs juives d'Allemagne sont polonaises, les 25% restants comprenant des individus originaires de Roumanie, de Hongrie, de Tchécoslovaquie mais aussi

[21] Cohen, « Naissance d'une nation… », art. cit., p. 60 ; voir également Olivier Vonk, *Dual Nationality in the European Union: A Study on Changing Norms in Public and Private International Law and in the Municipal Laws of Four EU Member States*, Leiden/Boston: Martinus Nijhoff Publishers, 2012, p. 20.

[22] Taylor, *In the Children's Best Interest…*, *op. cit.*

[23] On compte également trois Grecs, deux Italiens, deux Lettons et deux Luxembourgeois. Cette information n'est pas connue pour 20 individus.

d'Allemagne[24]. Cette « étiquette juridique[25] » ne reflète cependant pas exactement la distribution géographique de la cohorte et ne permet que rarement de saisir la complexité des trajectoires des orphelins, que cela soit leur appartenance à une minorité (être Hongrois mais vivre en Roumanie par exemple) ou leur parcours de réfugié et d'apatride (comme Bernard K. qui est né à Paris, a grandi à Bruxelles mais est de nationalité autrichienne).

La déportation et le déplacement comme norme

Dégager un profil type de l'orphelin nécessite de faire ressortir certaines caractéristiques récurrentes des expériences en temps de guerre des orphelins. Dans son ouvrage de 1963, Lappin avance les chiffres suivants : 783 orphelins (70%) ont été en « camp de concentration » (*concentration camps*) et 229 (20,5%) ont été « cachés » (*hidden*), la situation de 104 d'entre eux (9,5%) n'étant pas connue. Ces chiffres reprennent une liste constituée par le CJC quelques années plus tôt. Il est difficile de savoir sur quel critère l'auteur de cette liste a construit ses catégories. Par exemple, Chaim K., qui habite à Lwow[26] en Pologne au début de la guerre, a connu l'occupation soviétique jusqu'en 1941 puis l'occupation allemande, le ghetto et le travail forcé avant de s'échapper et de finir la guerre caché dans une famille catholique. Dans la liste du CJC, il apparait dans la catégorie « camp de concentration ». Ces statistiques faisant disparaître certaines expériences, une nouvelle typologie a été construite dans le cadre de la présente recherche : la catégorie « déportés » comprend les individus qui ont connu la déportation et ont été libérés dans un camp et la catégorie « cachés » comprend ceux qui ont passé la guerre dans la clandestinité et n'ont, pour une immense majorité, pas connu la déportation (on trouve parmi eux six orphelins qui

[24] Peter Hayes, *How Was It Possible? A Holocaust Reader*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2015, p. 768.
[25] Mariot et Zalc, *Face à la persécution...*, *op. cit.*, p. 3.
[26] En ce qui concerne l'orthographe des noms de ville, Samuel Kassow écrit : « Il n'est pas simple de décider comment écrire les noms des villes de Warsaw, Lodz, Lwow, Vilna ou Krakow. Dans les espaces multinationaux d'Europe de l'Est qui subissent de nombreux changements de souveraineté politique jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, ces villes sont connues sous des noms différents [...] Revendiquée par les Polonais (Wilno), les Lituaniens (Vilnius) et les Biélorusses (Vil'na), [la ville] a changé sept fois de mains entre 1915 et 1922 » ; Kassow, *Who Will Write Our History...*, *op. cit.* p. xiii. Kassow, « pour simplifier les choses », utilise les noms anglais pour les grandes villes et les noms polonais pour les localités plus petites. Ma thèse reprend le même positionnement. Des notes explicatives accompagnent les cas qui ont été les plus problématiques.

ont combattu avec les partisans en Pologne) ; des catégories « ghetto » et « autre » ont été ajoutées afin de faire ressortir plusieurs cas de figures. Au total, plus des deux tiers des orphelins sont déportés et un peu moins d'un quart sont cachés. À cause de l'absence ou du silence de certains dossiers, il n'est pas possible de connaître la situation de 43 jeunes rescapés. Les différences avec les statistiques du CJC sont assez peu significatives, si ce n'est que les expériences d'une centaine de jeunes ne correspondent ni à la clandestinité ni au camp.

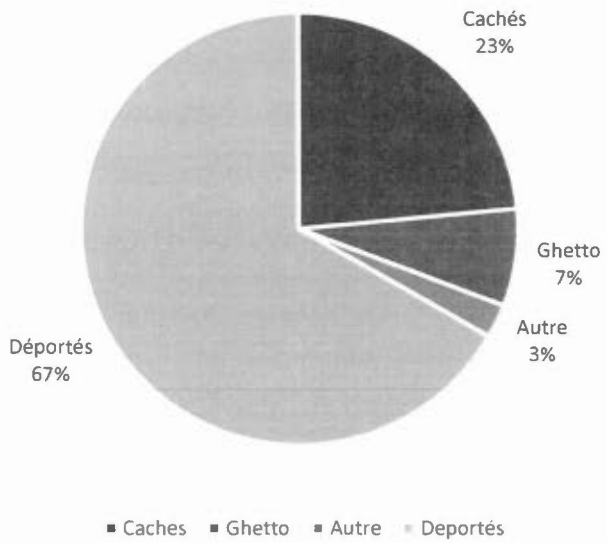

Tableau 5 : expériences en temps de guerre des orphelins

Une catégorie « ghetto » a été ajouté pour faire ressortir deux cas de figures. On y trouve d'abord une soixantaine d'individus qui ont passé l'intégralité de la guerre en Hongrie puis ont été envoyés dans le ghetto de Budapest où ils sont restés jusqu'à la fin de la guerre. S'ajoutent une trentaine d'orphelins qui ont passé l'essentiel de la guerre dans les ghettos de Czestochowa, Cracovie, Varsovie et Wilno[27] en Pologne, Bucarest et Jassy en Roumanie ou encore Kaunas en Lituanie. Leur séjour dans le ghetto est bien plus long que les jeunes Hongrois et tous sont parvenus à fuir au

[27] Aujourd'hui capitale de la Lituanie, Wilno (Vilnius) est alors en territoire polonais et connaît les occupations soviétique, allemande et à nouveau soviétique à la fin de la guerre.

moment de sa liquidation et sont restés dans la même ville jusqu'à la fin de la guerre[28]. Enfin, une catégorie « Autre » a été ajoutée afin de faire ressortir la trentaine d'individus qui ont eu des trajectoires de survie qui n'apparaissaient pas dans les statistiques du CJC. Ces jeunes ont passé l'essentiel de la guerre ailleurs qu'en Europe occupée, en URSS, en Angleterre, en Suisse et même en Egypte.

Une autre tendance forte ressort également de ce premier survol : la banalité du déplacement. Lorsque l'on compare le pays de résidence des orphelins au début de la guerre à celui au moment de sa libération et au moment de la constitution de leur dossier, les fluctuations confirment que la quasi-totalité a connu le déplacement, pendant et après la guerre (voir tableau ci-dessous). Ainsi, seuls douze orphelins sont en France au début de la guerre mais 130 se trouvent sur le territoire français au moment de la constitution de leur dossier. A l'inverse, sur les quelques 350 orphelins se trouvant en Pologne en 1939, ils ne sont plus que trois au moment de la constitution du dossier. Sur les 169 Roumains, deux étaient en Roumanie. Les fluctuations entre les lieux de résidence des orphelins au moment de leur libération et au moment de la constitution de leur dossier confirment la banalité du déplacement dans la sortie de guerre – qu'il soit contraint (déportation et rapatriement) ou volontaire (stratégie individuelle, la plupart du temps retour dans la ville ou le village d'origine).

[28] Les individus envoyés dans des ghettos de transit, comme la trentaine d'orphelins qui sont libérés à Theresienstadt, ont été comptabilisés dans la catégorie « camp de concentration. » Terezin, ville tchécoslovaque sous occupation allemande, est souvent considéré comme un « camp-ghetto » hybride. Sans s'attarder sur les débats de typologie, nous avons choisi de reprendre la position de Dan Michman qui rappelle que « ce qui donne au ghetto de Theresienstadt les paramètres classiques d'un camp, c'est le fait qu'il n'a pas été établi dans une ville où les Juifs vivaient déjà et qu'il était avant tout une infrastructure où ces derniers étaient transférés ; Dan Michman, *The Emergence of Jewish Ghettos during the Holocaust*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 136-137; sur les débats entourant la typologie ghetto/camp, voir *ibidem*.

	Début guerre	Libération	Constitution
Allemagne	1	301	443
Autriche	5	122	65
Belgique	39	37	58
France	12	13	130
Hongrie	257	92	75
Italie	1	2	109
Pologne	349	260	3
Roumanie	169	29	2
Tchécoslovaquie	166	69	85

Tableau 6 : évolution des pays de résidence des orphelins

Au moment de leur libération (qui intervient à différents moments selon les zones géographiques), les orphelins se trouvent principalement en Allemagne (301 individus), en Pologne (260), en Autriche (122) et en Hongrie (92). Lors de la constitution de leur dossier, 443 individus (soit 40% du groupe) se trouvent en Allemagne (principalement dans les camps IRO de Prien et d'Aglasterhausen). L'ancien territoire du Reich, et plus particulièrement la zone d'occupation américaine, est une véritable « salle d'attente[29] », un lieu de passage presque obligé pour tout rescapé de la Shoah souhaitant quitter l'Europe. Le reste de la cohorte se répartit entre la France (130), l'Italie (109), la Tchécoslovaquie (85), la Hongrie (75), l'Autriche (65), la Belgique (58), l'Angleterre (59) et la Suède (26)[30].

Multilinguisme et diversité linguistique

Afin de compléter le portrait général de la cohorte, une dernière caractéristique est particulièrement éclairante. Les formulaires de l'IRO et de l'AJDC comportent une section répertoriant les langues parlées par l'orphelin. On retrouve pas moins de vingt langues au sein du groupe[31]. Elles reflètent tout d'abord sa distribution géographique et son ancrage à l'est, le polonais, le hongrois et le roumain faisant partie des langues les plus citées. Le yiddish est la deuxième langue la plus parlée au sein du groupe (par plus de la moitié des orphelins). Contrairement aux Juifs d'Europe occidentale, les

[29] Gay, *Safe Among the Germans...*, *op. cit.*, p. xii.
[30] Cette information n'est pas connue pour 47 individus.
[31] En plus des langues apparaissant sur le tableau, sont également listés l'arabe (1), l'espagnol (4), le flamand (2), le grec (3), le lituanien (9), le luxembourgeois (1) et le suédois (10).

milieux ashkénazes d'Europe centrale et orientale en font leur langue principale et vivent, en grande partie, séparés des non-Juifs par la langue et la culture. Cette « autonomie » ou « indépendance culturelle » est entretenue par un important réseau d'écoles, d'associations culturelles et sportives, de journaux et de maisons d'édition yiddishophones[32]. Mais c'est l'allemand qui est la langue la plus régulièrement parlée, elle est mentionnée dans les dossiers individuels de près des deux tiers des orphelins. Cette omniprésence a plusieurs explications possibles. L'allemand est la langue principale de nombreux Juifs tchécoslovaques avec le yiddish et est fréquemment parlé dans les communautés de Pologne, de Hongrie ou de Roumanie[33]. Son omniprésence peut aussi être la conséquence des longues années vécues sous le joug nazi, ce qui représente parfois la majeure partie de l'existence des individus les plus jeunes. La maîtrise de la langue de l'occupant, devenue langue officielle, est souvent une nécessité absolue pour survivre.

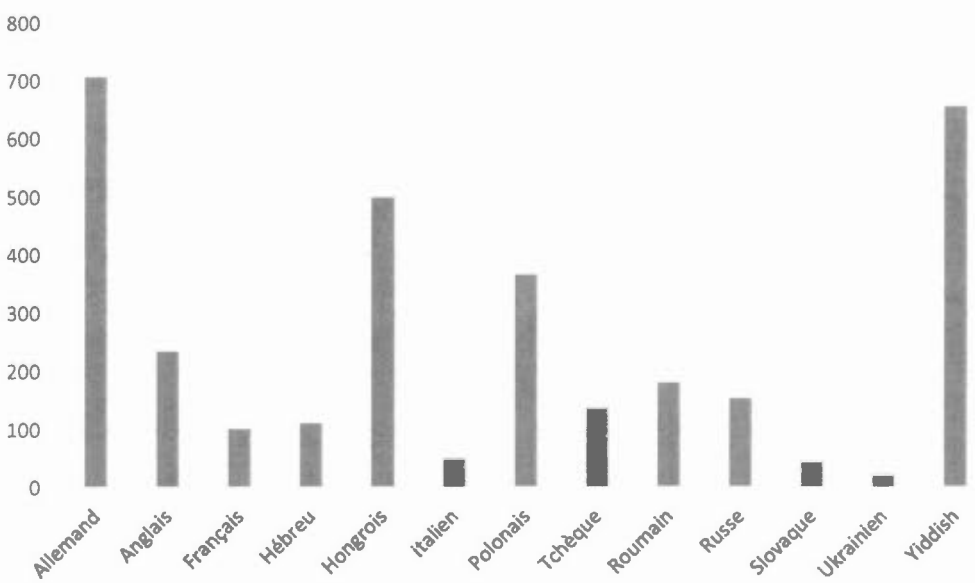

Tableau 7 : principales langues parlées par les orphelins

La présence d'autres langues témoigne des déplacements successifs pendant et après la guerre. Le français a pu être appris pendant les quelques mois passés dans ce pays

[32] Brenner, *After the Holocaust...*, *op. cit.*, p. 18.
[33] Tatjana Lichtenstein, *Zionists in Interwar Czechoslovakia: Minority Nationalism and the Politics of Belongings*, Bloomington, Indiana University Press, 2016 p. 44.

d'accueil temporaire. Le fait que plus de 200 orphelins disent maîtriser l'anglais confirme d'ailleurs leur capacité à apprendre rapidement, notamment au contact de l'administration humanitaire et des autorités militaires alliées. Il est difficile de savoir à quel point les langues listées étaient réellement maîtrisées, seuls les dossiers du JDC faisant la différence entre langue parlée, lue et écrite. Cette diversité linguistique reste toutefois significative, tout comme le nombre important de langues parlées par chaque jeune.

Le multilinguisme est omniprésent au sein du groupe. Les orphelins parlent en moyenne plus de trois langues. 393 individus en parlent trois, 286 quatre, 85 cinq. Abraham F. affirme même parler l'allemand, l'anglais, le français, l'hébreu, le hongrois, le tchèque, le russe et le yiddish. Ce multilinguisme illustre les déplacements successifs et les stratégies de survie. Maîtriser un nombre important de langues est essentiel pour évoluer dans la clandestinité ou lors des premiers mois passés dans les camps DP. Il reflète aussi les changements de frontière et les occupations des années 1930 et 1940. Par exemple, la partie tchécoslovaque des Carpates, dont sont originaires plusieurs orphelins, est hongroise de 1938 à 1945 puis est rattachée à l'URSS après la guerre. Ce multilinguisme n'est cependant pas que lié à la guerre. Avant la guerre, l'Europe centrale et orientale connaît une diversité ethnique et linguistique considérable, d'autant plus parmi les populations juives de ces régions[34]. Seulement six orphelins sont nés en URSS mais plus de 150 parlent le russe, pour la plupart des Polonais qui vivaient dans la partie Est du pays. La langue est aussi parlée dans les régions frontalières tchécoslovaques, hongroises et roumaines. Le fait que près de 500 individus listent le hongrois comme langue parlée mais que seulement 250 sont originaires de Hongrie est un exemple parmi d'autres. Beaucoup de Juifs hongrois vivent alors dans des régions frontalières, notamment dans les territoires annexés par la Roumanie à la fin de la Première Guerre mondiale. Cette identité linguistique et culturelle multiple fragilise d'ailleurs la place des Juifs dans leur pays. En Tchécoslovaquie, les deux langues principales de la communauté juive, le yiddish et

[34] Voir à ce sujet Bernard Spolsky, *Languages of the Jews; a Sociolinguistic History*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2014.

l'allemand, sont politiquement et culturellement suspectes, la première parce qu'elle est un « souvenir douloureux du ghetto » et la seconde car elle est considérée par les nationalistes comme la preuve de la « sympathie des Juifs pour l'ancien régime autrichien[35]. » La diversité linguistique de l'Europe centrale et orientale disparaît en l'espace de quelques années avec la destruction et les massacres de masse de la guerre puis avec les politiques agressives d'homogénéisation ethnique de la sortie de guerre. Comme le rappelle Tony Judt, « ce qui avait été autrefois une région où s'entremêlaient des confessions, des langues et des communautés différentes se scinda en territoires mono-ethniques bien distincts[36]. » La cohorte du *War Orphans Project* reflète la diversité linguistique inhérente à cette expérience diasporique en train de disparaître. Ces différentes caractéristiques permettent d'esquisser un premier portrait de l'ensemble de la cohorte et de confirmer qu'il existe bien un profil type de l'orphelin parti dans le cadre du projet. Les garçons et la tranche d'âge 15-18 ans sont surreprésentés, tout comme les jeunes Polonais, Hongrois, Roumains et Tchécoslovaques. Au sein de ce groupe, la déportation et les camps constituent la norme. Enfin, la diversité linguistique et le multilinguisme témoignent à la fois du statut de minorité d'avant-guerre mais aussi des déplacements et des stratégies de survie pendant et après la guerre. Ce premier portrait dissimule néanmoins une réalité bien plus complexe.

B. Trajectoires majoritaires, silencieuses et exceptionnelles

Les silences de la source

L'échantillon « Trajectoires » permet de connaître les parcours individuels d'un tiers de la cohorte, depuis le début de la guerre jusqu'au moment de la rédaction du dossier. Certaines chronologies de déportation, de passage dans la clandestinité ou de séparation avec les parents reviennent régulièrement. Par exemple, Maria et Susanna K. ont grandi à Pátroha, village hongrois au nord de Debrecen. Elles ont respectivement dix et huit ans au début de la guerre. Elles vivent avec leurs parents jusqu'à l'invasion de l'armée allemande en avril 1944. La ghettoïsation des

[35] Lichtenstein, *Zionists in Interwar Czechoslovakia...*, *op. cit.*, p. 44.
[36] Judt, *Après-guerre...*, *op. cit.*, p. 41.

populations juives de la région est particulièrement rapide et se déroule principalement sur trois semaines entre le 15 avril et le 5 mai[37]. Toute la famille K. est envoyée dans le ghetto de Kisvárda à une dizaine de kilomètres au nord-est. En mai, elle est déportée à Auschwitz. Maria est transférée seule dans un « petit camp » dont elle ne précise pas le nom. En octobre, elle retrouve sa sœur à plus de 500 kilomètres à l'ouest, dans le camp de travail d'Altenburg (au sud de Liepzig) qui est un des sous-camps de Buchenwald. En avril 1945, elles se trouvent dans le camp de Waldenburg au sud-ouest de Wroclaw où elles sont libérées. Leur mère a été tuée à Auschwitz en octobre 1944 et leur père à Buchenwald en avril 1945.

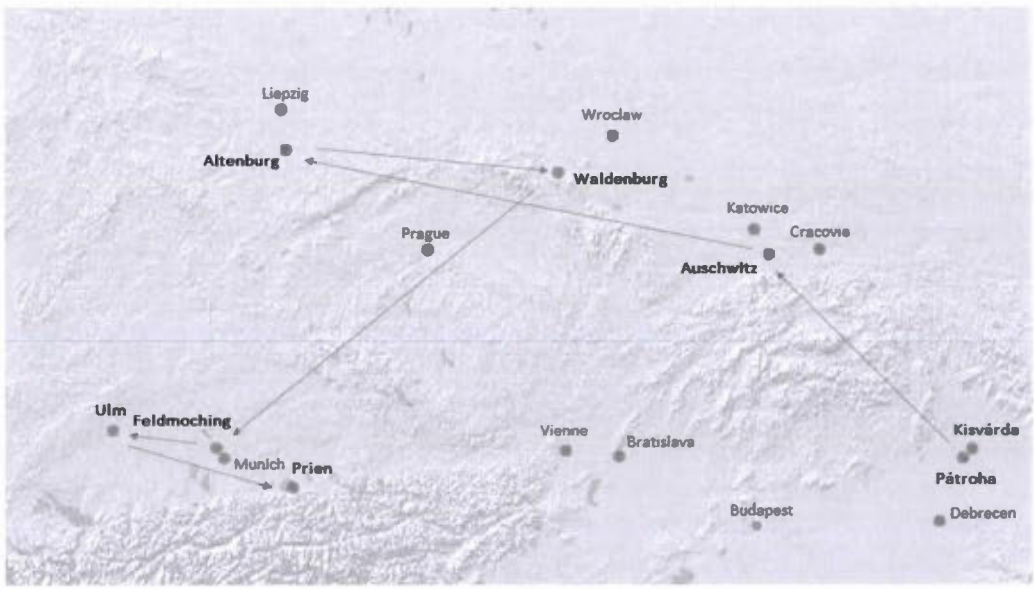

Carte 4 : Trajectoires de Maria et Susanna K.

Après leur libération, elles vivent dans un camp DP jusqu'au mois de septembre. Elles habitent ensuite dans un logement privé à Feldmoching pendant un an avant de retourner dans un autre camp DP, celui d'Ulm, et de rejoindre ensuite le centre pour enfants de l'IRO de Prien en Bavière[38]. Autre exemple, Jankel est né en Pologne en 1932 et vit avec sa famille. En 1939, son père, cordonnier, est envoyé en Russie dont il ne reviendra jamais. Le garçon reste alors avec sa mère et son frère. En 1942, il est

[37] Voir Tim Cole, *Traces of the Holocaust: Journeying in and out of the Ghettos*, Londres, Continuum, 2011.
[38] CJA, dossiers individuels de Maria et Susanna K., 4 octobre 1947, boîte 35.

le seul à pouvoir échapper à une arrestation massive. Il se cache alors chez un fermier polonais pour qui il travaille jusqu'à la libération. A l'arrivée des Soviétiques, il fuit la Pologne et rejoint deux de ses oncles à Bruxelles. Il commence une formation de tailleur mais comme il le dit au travailleur social qui rédige son dossier, « gagne tout juste de quoi survivre[39]. » La chronologie des parcours de Susanna et Maria se retrouve chez la plupart des jeunes qui ont connu les camps : déportation en 1944, envoi rapide dans un camp de travail, transfert vers l'ouest, libération, séjour dans un ou plusieurs camps DP allemands ou autrichiens puis départ pour la zone d'occupation américaine en 1947. Quant à Jankel, sa trajectoire est aussi similaire à celles de la majorité des enfants cachés : arrestation des parents et entrée dans la clandestinité en 1942, libération à la fin 1944, départ vers l'ouest en 1946 et 1947.

Mais ces trajectoires majoritaires ne doivent pas faire oublier celles plus silencieuses et celles plus exceptionnelles. En effet, au sein de l'échantillon « Trajectoires », la qualité et le niveau de détail sont loin d'être homogènes. Cette disparité dans les détails consignés propose un défi de taille. En l'absence de toute indication, comment traiter les trajectoires les plus silencieuses ? Ce silence naît souvent de l'absence même de l'archive, plusieurs dossiers n'ayant pas été conservés. Certains ont été perdus lors de démarches administratives ultérieures. Ceux d'Isaac et Léon W. ont ainsi été égarés lors d'une correspondance avec le SSJ français dans les années 1960. Certains dossiers belges semblent aussi avoir disparu lors des procédures de réparation entamées auprès du Service des Victimes de la Guerre (SVG) basé à Bruxelles. Dans la plupart des cas, le motif de cette absence n'est pas connu. Le dossier a potentiellement été perdu, remis à l'individu ou détruit à sa demande. On ne sait, par exemple, rien sur les frères Eugen et Miklas D. hormis que leur belle-mère a essayé de les faire venir aux États-Unis quelques mois après leur arrivée au Canada. Le seul document conservé dans le dossier des sœurs Dora et Sara F. est une lettre d'un hôpital canadien datant de janvier 1952 indiquant que la première y est toujours soignée pour une tuberculose. D'autres ne contiennent pas de formulaires mais il est possible de renseigner certains aspects de la trajectoire, comme cette lettre manuscrite écrite par

[39] CJA, dossier individuel de Jankel K., 20 décembre 1947, boîte 36.

Franz K. où l'orphelin se présente et décrit brièvement son expérience pendant la guerre et sa volonté de rejoindre le Canada.

Certains dossiers conservés sont presque vides. Ils ne contiennent que de vagues informations comme « plusieurs camps de concentration » ou « caché dans différents lieux » ou alors ne renseignent que la situation au moment de la rédaction du dossier. On sait seulement que Gabriela était à Budapest avec son tuteur quand elle a eu un entretien avec une travailleuse de l'AJDC. D'autres encore contiennent des détails surprenants, comme celui de Thomas : alors qu'on ne connaît absolument rien de son expérience pendant et après la guerre, il est mentionné dans la section « History of the child » de son dossier qu'il est « très doué en travail manuel et en dessin, aime le sport et est un bon joueur de ping-pong[40]. » S'ils sont problématiques pour la reconstitution de la trajectoire, ces dossiers sont révélateurs des pratiques des travailleuses sociales et humanitaires qui les remplissent et notamment de l'insistance de ces dernières sur les projets futurs plutôt que sur l'expérience de guerre de l'orphelin. Comment cependant comprendre la brièveté voire l'absence d'informations, surtout au vu des exigences particulièrement élevées des autorités canadiennes ? Plusieurs hypothèses sont possibles. L'absence d'informations dans les sections concernant le parcours, la personnalité et l'histoire médicale s'explique bien souvent parce que celles-ci ont été retranscrites sur un feuillet supplémentaire qui n'a pas été conservé par le CJC. C'est fréquent pour l'histoire médicale qui est rarement présente dans les dossiers. Cette disparité dans les détails consignés fait également ressortir la méthode de travail et la personnalité de la travailleuse sociale ou humanitaire qui rédige le dossier. Hormis pour les informations les plus élémentaires, la plupart des sections sont relativement vagues et laissent une marge de manœuvre importante à celles qui les remplissent. Le niveau de détails consignés (concis ou développé), le vocabulaire (plus ou moins centré sur les émotions), le focus placé sur certaines caractéristiques de l'orphelin (son physique, son projet professionnel, etc.) témoignent des différences de parcours, de conceptions et de pratiques des adultes mais aussi des conditions de la rédaction du dossier. Certains dossiers de l'AJDC sont ainsi peu détaillés. Cette brièveté peut à la

[40] CJA, dossier individuel de Thomas P., 16 juin 1948, boîte 38.

fois renvoyer aux méthodes du personnel de l'organisation ou à l'urgence dans laquelle le dossier a été constitué. L'explication peut également résider dans la personnalité de l'orphelin. Le niveau de détails consignés reflète sa capacité et sa volonté à se remémorer, à mettre en récit et à transmettre son histoire personnelle. Le silence du dossier est aussi une conséquence des oublis de l'orphelin, de ses réticences à parler, de ses stratégies face aux adultes ou même d'un mauvais contact avec la travailleuse sociale ou humanitaire qui a mené l'entretien. Dans l'ensemble, les sections concernant le parcours sont cependant bien renseignées. Au-delà des trajectoires majoritaires précédemment cités, certaines sont plus exceptionnelles et méritent d'être mises en avant.

Le « refuge » soviétique

Une trentaine de jeunes n'ont ainsi connu ni la déportation, ni la clandestinité. Parmi eux, une vingtaine d'orphelins ont passé la guerre en URSS. Hormis un jeune de nationalité soviétique, les autres se déclarent tous polonais. Comme la majorité des 350 000 Juifs polonais ayant survécu[41], ils ont passé une partie, si ce n'est la totalité de la guerre en territoire soviétique avant de revenir en Pologne puis de rejoindre les camps DP d'Allemagne et d'Autriche.

[41] Les estimations du nombre total de survivants varient entre 300 000 et 400 000. Arrêter un chiffre précis de la proportion de Juifs polonais ayant survécu en URSS est impossible mais les estimations des travaux les plus récents sur la question varient entre deux tiers et plus de 80% ; voir Laura Jockusch et Tamar Lewinsky, « Paradise Lost? Postwar Memory of Polish Jewish Survival in the Soviet Union », *Holocaust and Genocide Studies*, 24, 3, 2010, p. 374; Mark Edele, Sheila Fitzpatrick et Atina Grossmann (dir.), *Shelter from the Holocaust: Rethinking Jewish Survival in the Soviet Union*, Détroit, Wayne State University Press, 2017.

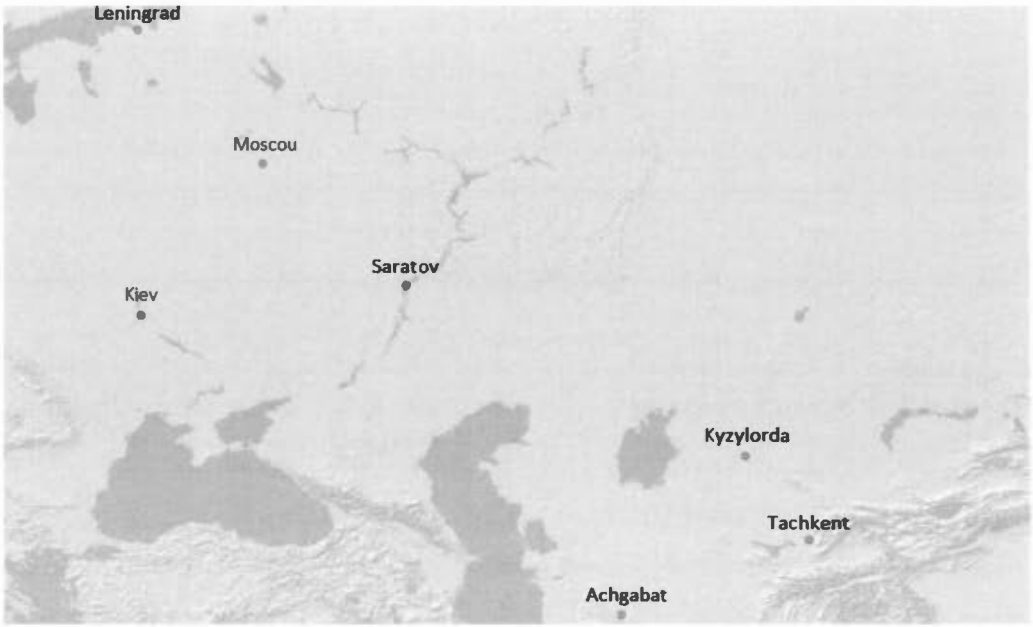

Carte 5 : principaux lieux de résidence (en gras) des orphelins ayant passé la guerre en URSS

En septembre 1939, ils habitaient – ou ont rapidement fui vers – la partie Est de la Pologne et sont devenus citoyens soviétiques au moment de la partition du pays. Ils sont évacués ou fuient à l'intérieur des terres lors du début de l'opération Barbarossa en 1941. La plupart passent les deux premières années de la guerre dans les alentours des grandes villes de l'ouest du pays (surtout Leningrad) avant d'être évacués ou de fuir vers les régions d'Asie Centrale, notamment à Tachkent (actuel Ouzbékistan) et Achgabat (actuel Turkménistan)[42]. La capitale ouzbèque est souvent privilégiée par les populations juives car elle est l'une des villes les plus « européennes » d'Asie centrale[43]. Plusieurs de ces jeunes sont placés dans des orphelinats ou des maisons d'enfants et continuent à fréquenter l'école pendant la majeure partie de la guerre. Parmi les orphelins qui indiquent avoir passé la guerre en URSS, le parcours de Hersch est singulier[44]. Le garçon grandit avec sa famille à Bialystok, ville du nord-est de la Pologne qui connaît les occupations successives de l'Armée rouge (de 1939 à 1941

[42] Sur Tachkent, voir le chapitre 4 « War and Evacuation » de Paul Stronski, *Tashkent: Forging a Soviet City, 1930–1966*, Pittsburg, University of Pittsburg Press, 2010, p. 72-118; voir également Jeremy Varon, *The New Life: Jewish Students of Postwar Germany*, Détroit, Wayne State University Press, 2014, p. 60.
[43] Stronski, *Tashkent: Forging a Soviet City...*, *op. cit.*, p. 94.
[44] CJA, dossier individuel de Hersch C., 26 octobre 1947, boîte 32.

puis à nouveau en 1944) et de la Wehrmacht (de 1941 à 1944). Contrairement aux autres, le jeune garçon ne semble avoir fui en URSS qu'en 1942 et ne continue pas vers l'intérieur du pays. Alors qu'il n'a que treize ans, il rejoint les partisans polonais avec son père (celui-ci est tué en 1944) et combat au côté des troupes soviétiques. À la fin de la guerre, il est à Grodno, à moins de 100 kilomètres au nord de Bialystok, où il cherche à connaître le sort de ses proches. Hersch est le seul orphelin à avoir combattu avec l'Armée rouge mais cinq autres orphelins, tous polonais, ont également rejoint les partisans. Zygmunt G. a onze ans au moment de l'offensive allemande vers Moscou, Mayer R. et Josef G. ont dix ans et Chaskel B. et Isak M. ont neuf ans. Isak M. est d'ailleurs blessé pendant les combats. Il est difficile de déterminer quels groupes ont accueilli ces jeunes puisque les Juifs étaient rarement les bienvenus dans les rangs des partisans polonais, notamment dans ceux de l'*Armia Krajowa* (« Armée de l'intérieur »), principal mouvement de résistance nationale en Pologne[45]. De tels cas sont peu nombreux mais ont une importance pour le projet canadien. Ces récits « héroïques » sont toujours mis en avant par le CJC afin de promouvoir son action en Europe et de mobiliser les ressources de la communauté. L'arrivée de Chaskel B. au Canada bénéficie ainsi de plusieurs articles dans la presse juive montréalaise. L'auteur de l'un de ces articles rapporte que le garçon « a été acclamé comme un des grands héros de la Seconde Guerre mondiale et, à l'âge de douze ans, a déjà été décoré par deux gouvernements [tchèque et polonais][46]. »

Les trajectoirs de fuite depuis l'Allemagne nazie

Parmi la trentaine d'orphelins ayant passé une partie ou l'intégralité de la guerre en dehors des territoires occupés par le Reich, plusieurs ont vécu loin des combats. C'est notamment le cas de plusieurs Juifs allemands qui ont quitté l'Allemagne entre 1933 et 1940. Leur parcours rappelle d'ailleurs que près des deux-tiers des 500 000 Juifs allemands constituant la population d'avant-guerre ont quitté le pays avant 1940[47]. Paula et Zigmund K., jumeaux nés en 1930, ont ainsi passé l'essentiel de la

[45] Sur ce sujet particulièrement controversé, voir Joshua D. Zimmerman, *The Polish Underground and the Jews, 1939–1945*, New York, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.
[46] CJA, [anon.] « Youngest War Hero of World War II Coming to Live to Canada », *JIAS News*, 27 juillet 1947; dossier individuel de Chaskel B., boîte 31.
[47] Gay, *Safe Among the Germans...*, *op. cit.*, p. xii.

guerre en Angleterre. En 1939, ils habitent encore à Francfort avec leurs parents[48]. La famille tente de s'enfuir en passant par Danzig mais se retrouve bloquée en Allemagne. En 1940, Paula et Zigmund parviennent néanmoins à fuir en Angleterre accompagnés de leurs deux autres sœurs. Une fois arrivés, ils sont rapidement évacués de Londres avec leur école vers le nord du pays. Les jumeaux connaissent donc deux des plus célèbres opérations d'évacuation d'enfants de la Seconde Guerre mondiale. Ils font partie des milliers de jeunes réfugiés allemands et autrichiens qui ont rejoint l'Angleterre entre 1938 et 1940 dans le cadre des *Kindertransports*, sans que l'on puisse savoir si les deux enfants ont bénéficié d'un parrainage individuel ou de l'aide d'une organisation juive[49]. Peu après leur arrivée, ils quittent Londres avec leur école dans le cadre de la deuxième vague de l'opération *Pied Piper* qui envoie près de la moitié des jeunes écoliers londoniens dans les campagnes anglaises[50]. En 1943, Zigmund, alors âgé de treize ans, quitte le lycée et commence à travailler en tant que cordonnier à Ely, village situé au nord de Cambridge. En 1946, il rejoint sa sœur qui a déménagé à Londres un an plus tôt pour suivre une formation d'anglais et de dactylographe. Ils vivent dans différentes auberges et bénéficient du soutien du JRC. Ils arrivent au Canada début mars 1948 et s'installent à Toronto où vit déjà un de leurs cousins. Ayant rapidement eu accès aux ressources communautaires en Angleterre, ils ont vécu loin de la violence de la guerre, ont suivi une scolarité presque normale, ont appris une nouvelle langue et ont pu rapidement être formés à un métier.

Le parcours de Max E. est plus singulier encore. Le jeune garçon fuit l'Allemagne en 1933 avec ses parents et rejoint Alexandrie en Egypte[51]. La ville, qui accueille la principale communauté juive du pays avec le Caire, reste relativement éloignée des combats, hormis lors de l'offensive de Rommel en 1942. Max y passe la guerre et fréquente une école américaine avant de suivre une formation de mécanicien. Cependant, avec le retrait progressif des troupes anglaises et l'accentuation des

[48] CJA, dossiers individuels de Paula et Sigmund K., 2 février 1948, boîte 36.
[49] Voir Andrea Hammel, « The Kinder's Children: Second Generation and the Kindertransport » dans Gigliotti et Tempian (dir.), *The Young Victims of the Nazi Regime..., op. cit.* p. 239-245 ; voir aussi Tydor Baumel-Schwartz, *Never Look Back..., op. cit.*
[50] Lee-Downs, « 'A very British Revolution'... », art. cit., p. 47.
[51] CJA, dossier individuel de Max E., 30 novembre 1948, boîte 32.

tensions autour de la Palestine mandataire, la situation des Juifs d'Égypte se détériore rapidement. Début novembre 1945, des pogroms éclatent au Caire et à Alexandrie et font cinq morts et plus de 200 blessés parmi la population juive. En juillet 1947, une loi oblige toute entreprise à avoir au moins 75% d'employés égyptiens, ce qui complique grandement l'intégration économique des Juifs d'Egypte dont la majorité avait des passeports étrangers. Il est probable que Max et sa famille, arrivée récemment, aient été concernés par cette mesure qui touche plus de 85% de la population juive se trouvant sur le territoire égyptien[52]. Après le début de la première guerre israélo-arabe à la mi-mai 1948, plusieurs attentats à la bombe et pogroms font des dizaines de morts[53]. Les parents de Max sont tués lors d'un pogrom à Alexandrie en 1949. Max quitte le pays pour la France où il est pris en charge par le SSJ. Il vit à Paris jusqu'en février 1950. Son départ vers le Canada et Toronto a lieu quelques jours après son dix-huitième anniversaire. Le jeune garçon est donc le seul individu parti au sein du projet qui ne soit pas à proprement parler un orphelin de la Shoah mais une victime des persécutions et des violences antisémites qui entraînent le départ massif des Juifs du Maghreb et du Machrek[54]. Les trajectoires de Max E. en Égypte ou de Paula et Zygmund K. en Angleterre permettent de saisir les expériences de survie des jeunes Juifs européens dans leur diversité. Elles restent néanmoins minoritaires. La plupart des orphelins ont été très tôt exposés aux violences antisémites, ce qui complexifie les chronologies d'entrée de guerre.

---

[52] Martin Gilbert, *In Ishmael's House. A History of Jews in Muslim Lands*, New Haven, Yale University Press, 2010.

[53] Voir le chapitre « World War II and Its Aftermath » de Gudrun Krämer, *The Jews in Modern Egypt, 1914-1952*, Seattle, Washington University Press, 1989, p. 154.

[54] Sur cette question, voir notamment Yolande Cohen, « The Migrations of Moroccan Jews to Montreal: Memory, (Oral) History and Historical Narrative », *Journal of Modern Jewish Studies*, 10, 2, 2011, p. 245–262; voir aussi le chapitre « Decolonization and Migration: Constructing the North African Jew » de Maud Mandel, *Muslims and Jews in France: history of a conflict*, Princeton, Princeton University Press, 2014, p. 35–58.

2. Entrer en guerre

A. Grandir dans un climat hostile

Les écoliers allemands et autrichiens face à la montée des violences antisémites

Reconstituer les parcours de guerre des orphelins amène une première question : quand est-ce que *leur* guerre a-t-elle commencé ? Beaucoup de jeunes sont confrontés à des violences quotidiennes et à des politiques anti-juives bien avant 1939. Les jeunes Juifs allemands sont ainsi rapidement exposés aux violences verbales et physiques et sont progressivement marginalisés par différentes mesures discriminatoires. En 1933, ils sont environ 60 000 à être en âge d'aller à l'école[55]. En avril, soit à peine deux mois après l'accession d'Hitler au pouvoir, une loi devant soi-disant permettre de lutter contre les sureffectifs dans les écoles et les universités introduit un *numerus clausus* d'un maximum de 1,5% d'étudiants juifs. Les familles d'anciens combattants en sont en principe exempts, protégeant au début près de 75% d'enfants mais beaucoup d'autres se voient écartés ou refusés par les établissements publics. Ceux qui continuent à les fréquenter – ils sont encore plus de la moitié en 1935 – subissent insultes, menaces et exclusions[56]. Ils sont également confrontés à la place croissante de l'idéologie nazie dans les programmes et doivent suivre des cours sur l'hygiène raciale et la supériorité aryenne. Les jeunes qui fréquentent des écoles juives n'échappent pas totalement à cette violence. En septembre 1935, les lois de Nuremberg renforcent l'antisémitisme d'État et accentuent la marginalisation des populations juives. C'est surtout l'année 1938 qui marque un tournant dans la chronologie des persécutions, tout particulièrement avec les pogroms de novembre qui constituent la « phase finale[57] » de ce processus de marginalisation. Dans les semaines suivant l'annexion de l'Autriche en mars et la crise des Sudètes en septembre et octobre, les agressions et les intimidations se font de plus en plus fréquentes. Bien que précédée par une montée des violences antisémites, la Nuit de Cristal (*Kristallnacht*) est d'une

[55] Marion Kaplan, *Between Dignity and Despair: Jewish Life in Nazi Germany*, New York, Oxford, Oxford University Press, 1998, p. 103.
[56] Jürgen Matthäus et Mark Roseman, *Jewish Responses to Persecution. Volume 1: 1933–1938*, Lanham, AltaMira Press, 2010, p. 439.
[57] Alan Steinweis, *Kristallnacht 1938*, Cambridge, Londres, Harvard University Press, 2009, p. 4.

ampleur et d'une brutalité « sans précédent en Allemagne nazie[58]. » Le même mois, un décret interdit définitivement aux élèves juifs de fréquenter des établissements publics. Cette explosion des violences précipite les projets de départ. Ce sont près des deux-tiers du demi-million de Juifs allemands qui se retrouvent à l'étranger au début de la guerre[59]. Parmi eux, environ 12 000 enfants et adolescents sont partis sans leurs parents dans le cadre des *Kindertransports* vers la Grande-Bretagne[60]. En Allemagne, les enfants font donc très tôt face aux persécutions et aux exclusions. Dans les premières années ayant suivi l'accession d'Hitler au pouvoir, leurs parents et leurs proches ont pu les tenir à l'écart des violences et des conséquences économiques et sociales des mesures antijuives mais personne n'a pu les protéger contre les discriminations, les insultes et les intimidations récurrentes qu'ils subissaient dans les salles de classe. Ils doivent développer seuls leurs mécanismes de défense[61].

En Autriche, bien que le régime austro-fasciste instauré en 1933 ait eu un impact certain sur la vie de la communauté juive du pays[62], les persécutions débutent plus tard, dans les jours ayant suivi l'*Anschluss* le 12 mars 1938[63]. Les enfants sont particulièrement vulnérables. En 1938, on compte 30 000 écoliers juifs de moins de douze ans qui subissent les mêmes violences quotidiennes qu'en Allemagne[64]. Après mars, les arrestations massives, les confiscations de biens et les humiliations publiques se multiplient. Ce déchainement de violence s'avère bien plus important que ce qu'avait connu jusque-là l'Allemagne[65]. Dès la fin mai, la législation antijuive entre en application et, en août, le camp de Mauthausen ouvre à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Linz. Les pogroms de l'automne 1938 sont particulièrement brutaux, les

---

[58] *Ibid* p. 9.
[59] Gay, *Safe Among the Germans...*, *op. cit.*, p. xii
[60] Matthäus et Mark Roseman, *Jewish Responses to Persecution...*, *op. cit.*, p. 71.
[61] Voir le premier chapitre « Children in the Early Years of Antisemitic Persecution » de Heberer, *Children during the Holocaust...*, *op. cit.*, p. 1-31.
[62] Lisa Silverman, *Becoming Austrians: Jews and Culture between the World Wars*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2012, p. 172.
[63] L'Anschluss (littéralement « raccordement » ou « connexion ») est le nom utilisé par les Nazis pour parler de l'annexion de l'Autriche en mars 1938, annexion qui est largement soutenue par la population allemande et autrichienne. L'Autriche devient alors l'*Ostmark* et ne retrouve son indépendance qu'à la fin de la guerre.
[64] Tydor Baumel-Schwartz, *Never Look Back...*, *op. cit.*, p. 41.
[65] Andrea Hammel et Bea Lewkowicz, *The Kindertransport to Britain 1938/39: New Perspectives*, Amsterdam, New York, Brill Rodopi, 2012, p. 5.

attaques étant quotidiennes pendant le mois d'octobre et la première semaine de novembre[66]. Le pays se vide alors de sa population juive. Vienne, qui accueillait la majeure partie de la communauté, devient même un véritable « laboratoire » pour les responsables politiques nazis dans leur mise en place d'un « modèle d'émigration forcée et violente » devant être par la suite appliqué sur l'ensemble du territoire du Reich[67]. Des quelques 190 000 Juifs autrichiens (près de 4% de la population totale), environ 130 000 ont quitté le pays avant la guerre, à destination de l'Angleterre, de la Suisse, de la France et de la Tchécoslovaquie mais aussi des États-Unis, de la Palestine et de la Chine[68]. Les enfants sont nombreux à être envoyés en Europe de l'Ouest, en Angleterre surtout, seuls ou accompagnés de leurs parents.

Le quotidien de l'antisémitisme en Europe centrale et orientale

En Allemagne et en Autriche, les plus jeunes sont donc exposés très tôt à une violence quotidienne. Pour ceux qui se trouvent en Europe centrale et orientale, la chronologie des persécutions est plus complexe car, hormis dans la Russie de l'avant-Révolution, l'antisémitisme d'État y est moins explicite mais les violences et la discrimination bien plus précoces que sur le territoire du Reich. La Russie, la Pologne et l'Ukraine ont en effet une longue histoire de violences antijuives. À partir des années 1880, les pogroms, tolérés voire organisés par les autorités, sont nombreux[69] et contribuent au départ massif des populations juives ashkénazes vers l'ouest et à leur arrivée en Amérique du Nord[70]. Celui de Kishinev (Russie impériale) en 1903, qui fait

---

[66] Steinweis, *Kristallnacht 1938*, *op. cit.*, p. 14.
[67] Matthäus et Mark Roseman, *Jewish Responses to Persecution...*, *op. cit.*, p. 276.
[68] Shmuel Spector et Geoffrey Wigoder, *The Encyclopedia of Jewish Life Before and During the Holocaust*, New York, New York University Press, vol. III (Seredina-Buda – Z), 2001 p. 1395.
[69] Sur le terme *pogrom*, voir Steinweis, *Kristallnacht 1938*, *op. cit.*, p. 2 ; voir également la différence entre « pogrom », violence sans suite, et « processus de destruction » dans Hilberg, *The Destruction of the European Jews...*, *op. cit.*, p. 50.
[70] Pour une perspective juive canadienne sur le sujet, voir David Rome, « Remarques préliminaires au sujet de l'immigration juive » dans Pierre Anctil et Gary Caldwell (dir.), *Juifs et réalités juives au Québec*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984, p. 83-92; selon Rome, les facteurs explicatifs de ce mouvement ne peuvent être réduits aux pogroms et lois antisémites russes car leur situation avait été, quelques décennies auparavant, pire encore sans déclencher pour autant de départs importants. Il considère donc cette vague d'immigration comme, « toutes proportions gardées », soudaine et sans instigation particulière.

près de 50 morts, est un des exemples les plus célèbres[71]. Après la chute de l'empire en 1917, et tout particulièrement pendant les luttes nationalistes ukrainienne et polonaise de l'entre-deux-guerres, les violences antisémites se généralisent[72]. Les origines de ces violences sont multiples. Elles reflètent l'antisémitisme profondément ancré dans la société russe impériale depuis des décennies et l'omniprésence d'une rhétorique du judéo-bolchévisme après l'avènement du régime soviétique en 1917[73]. La convergence d'un antisémitisme traditionnel avec « cette nouvelle variante plus virulente » est d'ailleurs essentielle pour comprendre le « potentiel génocidaire[74] » de ces régions et l'explosion des violences pendant la guerre[75]. Les persécutions antijuives perdurent tout au long des années 1920 et 1930. En Pologne, surtout à partir de la deuxième moitié des années 1930, les actes antisémites, la marginalisation dans les écoles et universités et les opérations de boycott sont fréquents et sont souvent encouragés par les autorités[76]. Pour les quelques trois millions de Juifs du pays (qui représentent 10% de la population polonaise du recensement de 1931[77]), l'antisémitisme est une réalité quotidienne, bien avant le début de la guerre et de l'occupation allemande.

En Roumanie, l'antisémitisme est peut-être encore plus marqué qu'en Pologne. Après la Première Guerre mondiale et la fin des empires austro-hongrois et russe, le pays annexe la Bucovine, la Bessarabie et la Transnistrie. Avec ces nouveaux territoires, le nombre de Juifs triple. Aux 250 000 de l'ancien Royaume, s'ajoutent environ 500 000 Juifs « étrangers », ce qui en fait la troisième plus importante

---

[71] Voir Monty Noam Penkower, « The Kishinev Pogrom of 1903: A Turning Point in Jewish History », *Modern Judaism*, 24, 3, 2004, p. 187-225.
[72] Voir « 1914-1919: A Chronology » dans Jeffrey Shandler (dir.), *Awakening Lives: Autobiographies of Jewish Youth in Poland Before the Holocaust*, New Haven, Yale University Press, 2002, p. xlv-li.
[73] *Ibid*, p. 161.
[74] Mark Levene, « Frontiers of Genocide: Jews in the Eastern War Zones » dans Panikos Panayi (dir.), *Minorities in Wartime: National and Racial Groupings in Europe, North America and Australia during the Two World Wars*, Londres, Bloomsbury Academic, 2016 (1993), p. 101.
[75] L'anti-soviétisme et l'équation « juif = bolchévique » ne suffisent cependant pas à comprendre l'explosion de violence de la guerre. Pour Jan Grabowski, elle est même décrite comme une « excuse pratique » avancée par les historiens ; Jan Grabowksi, *Hunt for the Jews: Betrayal and Murder in German-Occupied Poland*, Bloomington, Indiana University Press, 2013, p. 10.
[76] Mariot et Zalc, *Face à la persecution...*, *op. cit.*, p. 17.
[77] Shandler (dir.), *Awakening Lives, op. cit.*, p. xlix.

communauté juive d'Europe[78]. Pour reprendre les termes de Peter Kenez, la Roumanie se retrouve avec « la population juive la plus hétérogène au monde[79]. » Les communautés sont fragmentées, économiquement et culturellement. Les Juifs de Transylvanie se définissent souvent comme Hongrois alors que ceux de Bessarabie et de Bucovine restent profondément marqués par les cultures russe et allemande. Cette identification multiple apparaît d'ailleurs en filigrane dans le groupe d'orphelins puisque près de 90% des jeunes Roumains indiquent parler l'allemand, le hongrois ou les deux. À partir des années 1920, le gouvernement roumain, craignant le développement d'une « cinquième colonne », lance une campagne agressive de « roumanisation » qui stigmatise systématiquement les populations juives[80]. Dans la rhétorique eugéniste des principaux penseurs nationalistes, ces dernières sont régulièrement décrites comme une race extra-européenne et inférieure dont l'identité roumaine, tout comme celle des Roms, est inauthentique[81]. En Roumanie, contrairement à la Hongrie et même à la Pologne dont certains intellectuels certes minoritaires étaient philosémites, « les Juifs n'avaient pas d'amis ou d'alliés[82] », surtout après le début de la guerre. Près de 90% de la cohorte sont originaires d'Europe centrale et orientale. La plupart grandissent donc dans un climat d'hostilité envers les populations juives.

Fuites, migrations et mouvements de frontières avant la guerre

L'escalade des discriminations et des violences des années 1930 entraîne une émigration massive des Juifs d'Autriche et d'Allemagne mais aussi, bien que cela ne soit pas le seul facteur explicatif, de Pologne et de Tchécoslovaquie. Ces déplacements d'avant-guerre apparaissent au sein de la cohorte du *War Orphans Project*. Lorsqu'on

---

[78] Jean Ancel, *The History of the Holocaust in Romania*, Lincoln, University of Nebraska Press, Jérusalem, Yad Vashem, 2011, p. 6; Radu Ioanid, « Romania » in *The Holocaust Encyclopedia* p. 575.
[79] Peter Kenez, *The Coming of the Holocaust: From Antisemitism to Genocide*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p. 178.
[80] Marsha L. Rozenblit, *Reconstructing a National Identity: The Jews of Habsburg Austria During World War I*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2001, p. 165; voir également William Brustein, *Roots of Hate: Anti-Semitism in Europe Before the Holocaust*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 160-162.
[81] Maria Bucur, *Eugenics and Modernization in Interwar Romania*, Pittsburg, University of Pittsburg Press, 2002, p. 56 (voir aussi p. 146-147).
[82] Kenez, *The Coming of the Holocaust...*, *op. cit.*, p. 178.

compare le lieu de naissance avec le lieu de résidence au début de la guerre, on remarque que 101 orphelins ont changé de pays avant septembre 1939, sans qu'il ne soit toujours possible de déterminer la raison et la date exactes du départ. La plupart de ces jeunes semblent avoir conservé la nationalité de leur pays d'origine, ce qui peut avoir plusieurs explications : ils n'ont peut-être pas demandé la nationalité de leur nouveau pays d'accueil, n'ont pas pu l'obtenir ou l'ont obtenue mais ont été dénaturalisés pendant la guerre. Parmi cette centaine d'individus, on trouve d'abord ceux qui ont fui l'expansion du Reich et sont partis vers l'ouest depuis l'Allemagne et l'Autriche. Georges S., autrichien, se trouve à Nice quand la guerre éclate. Eva, Rosel et Ruth K., trois sœurs berlinoises, sont aussi en France. La plupart de ces jeunes vivent avec leurs parents ou sont pris en charge par l'OSE. Viennent ensuite ceux qui ont fui la montée de l'antisémitisme et l'insécurité économique et politique en Europe centrale et orientale. C'est le cas de Samuel L. qui se trouve à Bruxelles au début de la guerre et fait partie des 23 Polonais dont les familles ont quitté le pays pendant les années 1930. Ces trajectoires rappellent l'immigration massive de Juifs polonais vers la France et la Belgique pendant l'entre-deux-guerres, une immigration qui ne s'explique pas seulement par la montée de l'antisémitisme mais qui est aussi étroitement liée à la conjoncture économique du pays[83].

Lieu de naissance[84]		**Principaux lieux de résidence au début de la guerre**
Allemagne	17	Belgique, France, Hongrie, Roumanie
Autriche	8	Belgique, France, Hongrie, Pologne
Tchécoslovaquie	25	Hongrie, Italie, Pologne, Roumanie
Pologne	23	Belgique, France, Hollande, Hongrie, Roumanie
Roumanie	14	Belgique, Hongrie

Tableau 8 : déplacements des orphelins avant 1939

La situation des jeunes Roumains est singulière puisque, sur les quatorze individus concernés, onze rejoignent la Hongrie et sa capitale. Ils viennent bien souvent de Transnistrie dont les populations juives restent fortement attachées à la culture

[83] Mariot et Zalc, *Face à la persécution...*, *op. cit.*, p. 6.
[84] On trouve également deux Belges partis en France, huit Hongrois partis vers la Tchécoslovaquie (sans que l'on puisse déterminer quelle région), deux Italiens partis en Yougoslavie et trois Yougoslaves partis en Hongrie et en Roumanie.

hongroise et rejettent un pays qui les considère comme des citoyens de seconde zone. D'autres déplacements d'avant-guerre ne sont pas vers l'Europe occidentale. David S. est né à Hambourg et part à Miskolc au nord-est de la Hongrie avec sa famille, tout comme de nombreux Juifs allemands qui trouvent refuge à Budapest, à Prague mais aussi en Pologne et qui seront les premières victimes d'arrestation et de déportation après l'arrivée de la Wehrmacht.

Certaines trajectoires d'avant-guerre sont plus difficilement lisibles. Par exemple, Henryk D. est né à Varsovie en 1932[85]. Il immigre en France dans des circonstances et à une date inconnues. Son dossier indique qu'en 1938, il quitte Marseille où il laisse sa mère qui sera plus tard déportée et gagne Rotterdam avec son père. Il est en Hollande quand la guerre éclate. En 1940, son père est tué et l'année d'après le jeune garçon est envoyé dans le camp de prisonniers de Hohenstein en Allemagne, probablement comme Juif étranger, les déportations de Juifs néerlandais ne débutant qu'à l'été 1942[86]. Son dossier individuel ne permet pas, malheureusement, de connaître les déterminants de ce départ de Marseille vers les Pays-Bas, d'autant plus que la mère reste en France. Enfin, les déplacements des Tchécoslovaques (un quart de la centaine d'individus qui quittent leur pays d'origine avant la guerre) semblent être la conséquence de la fin progressive de l'État tchécoslovaque. À partir de 1938, la Hongrie récupère progressivement près de 40% de ses territoires perdus après la Première Guerre mondiale. Le premier arbitrage de Vienne en novembre 1938 l'autorise ainsi à réannexer certaines régions tchécoslovaques, dont une partie des Carpates[87]. Le passage de ces régions sous contrôle hongrois entraîne le départ de nombreuses familles tchécoslovaques qui rejoignent Prague ou des régions voisines (on remarque d'ailleurs que plusieurs familles hongroises font le trajet inverse quittant la Tchécoslovaquie pour Budapest). Les expansions allemandes puis l'indépendance slovaque en 1939 précipitent également certains départs.

---

[85] CJA, dossier individuel d'Henryk D., 18 août 1948, boîte 32.
[86] Werner Warmbrunn, « Netherlands », dans Laqueur (dir.), *The Holocaust Encyclopedia...*, *op. cit.*, p. 439.
[87] Vagi, Csosz et Kadar, *The Holocaust in Hungary...*, *op. cit.*, p. xli et p. 418.

Ces départs sont néanmoins minoritaires. La plupart des 185 orphelins tchécoslovaques ne changent pas de lieu de résidence au moment de la partition du pays mais en subissent les conséquences[88]. Leurs chronologies d'entrée en guerre sont variées. 75 habitent les régions frontalières du sud-est, en particulier les Carpates, et se retrouvent sous occupation hongroise à partir de novembre 1938. 41 sont sous occupation allemande, dans les Sudètes, zone frontalière que les Nazis revendiquent sous prétexte de défendre la minorité allemande qui s'y trouve[89], puis en Bohème et en Moravie. Ceux qui vivent dans les Sudètes sont très tôt exposés aux violences antijuives qui se généralisent après l'Anschluss en mars 1938[90]. Au début du mois d'octobre, la région est annexée par le Reich, ce qui marque l'accélération de la politique impérialiste d'Hitler[91]. Quelques mois plus tard, la Tchécoslovaquie disparaît.

[88] Cette donnée n'est pas connue pour dix-huit individus.

[89] Sur les tensions ethniques en Tchécoslovaquie pendant les années 1930 et 1940, voir Beth Wilner, « Czechoslovakia, 1848-1998 » dans Roger D. Petersen, *Understanding Ethnic Violence: Fear, Hatred, and Resentment in Twentieth-Century Eastern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 175-207.

[90] Voir Jörg Osterloh, « Sudetenland » dans Wolf Gruner et Jörg Osterloh (dir.), *The Greater German Reich and the Jews. Nazi Persecution Policies in the Annexed Territories, 1935-1945*, New York, Oxford, Berghahn Books, 2015, p. 68-98.

[91] Sur la crise des Sudètes, voir notamment Milan Hauner, « The Sudeten Crisis of 1938: Benes and Munich » dans Franck McDonough (dir.), *The Origins of the Second World War: An International Perspective*, Londres, Continuum International Publishing Group, 2011, p. 360-373; Hans Lemberg, « The Germans and Czech Statehood in the Twentieth Century » dans Karen Schonwalder et Roger Bartlett (dir.), *The German Lands and Eastern Europe: Essays on the History of their Social, Cultural and Political Relations*, Londres, McMillian Press, 1999, p. 182-197; Daniel M. Kliman, *Fateful Transitions: How Democracies Manage Rising Powers, from the Eve of World War I to China's Ascendance*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2015, p. 59-79.

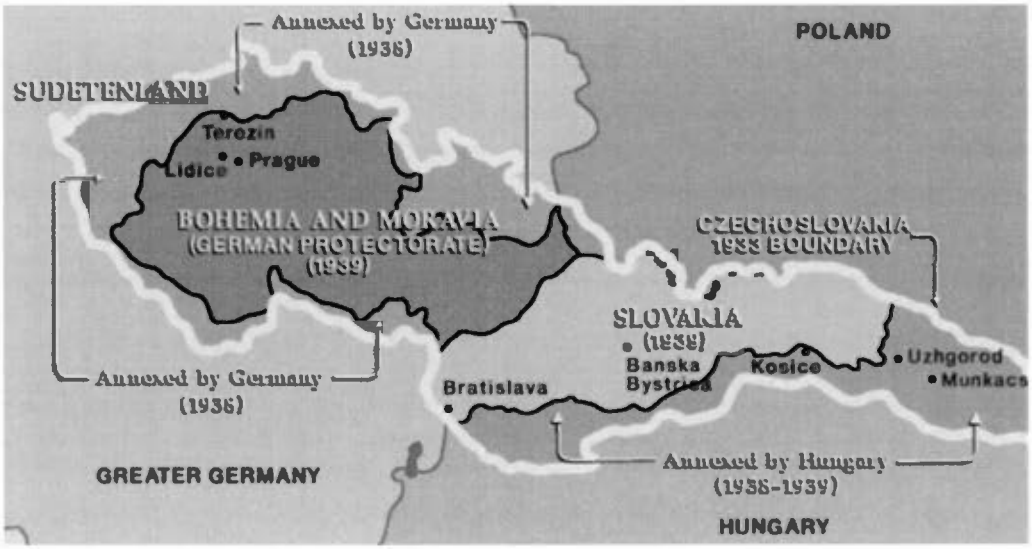

Carte 6 : partition de la Tchécoslovaquie, 1938-1939 (©USHMM)[92]

Le 14 mars 1939, la Slovaquie devient indépendante. 30 orphelins vivent dans ce nouveau pays allié du Reich. Le jour suivant, la Wehrmacht envahit les provinces de l'ouest du pays et crée le Protectorat de Bohème et de Moravie qui est rattaché au Grand Reich[93]. 120 000 Juifs habitent la région, à Prague pour la plupart. Les arrestations, les agressions et les expropriations débutent immédiatement après la création du Protectorat. Les premières mesures de marginalisation (interdiction d'exercer les métiers d'avocat et de pharmacien) et d'aryanisation de l'économie sont prises par le gouvernement quelques jours plus tard[94]. En mai et en juin, les exactions commises par les fascistes tchèques se multiplient et plusieurs synagogues sont incendiées.

[92] La région se trouvant entre la Moravie et la frontière polonaise (appelée Zaolzie) est annexée par la Pologne en octobre 1938.

[93] Le Protectorat n'a pas le même statut que l'Autriche et les Sudètes et conserve un statut légal indépendant, certes limité, surtout sur les questions militaires et de politique étrangère. Voir Yad Vashem Shoah Resource Center, « Bohemia and Moravia, Protectorate of » (http://www.yadvashem.org/odot_pdf/Microsoft%20Word%20-%206071.pdf consulté le 25 août 2017).

[94] Wolf Gruner, « Protectorate of Bohemia and Moravia » dans Gruner et Osterloh (dir.), *The Greater German Reich and the Jews...*, *op. cit.*, p. 107.

Nombre des orphelins de la cohorte sont exposés aux persécutions et aux discriminations bien avant le début de la guerre, certains quittant d'ailleurs leur pays pour trouver refuge ailleurs. Les jeunes Allemands font face à des violences antisémites quotidiennes dès 1933. Les Autrichiens y sont confrontés à partir de mars 1938. La plupart des Tchécoslovaques se retrouvent sous occupation allemande entre novembre 1938 et mars 1939. Mais l'antisémitisme est une réalité tangible pour l'immense majorité de la cohorte, même pour ceux qui ne subissent pas encore la législation antijuive du Reich. Les jeunes Polonais, Roumains et Tchécoslovaques grandissent dans des sociétés où l'antisémitisme est profondément ancré et souvent toléré ou encouragé par les autorités. Beaucoup d'entre eux ont probablement connu des agressions physiques et verbales quotidiennes et ont vu leur niveau de vie baissé à cause des mesures de marginalisation économique qui ont touché leurs parents.

B. Les premières années de guerre

L'occupation allemande

Le 1e septembre 1939, la Wehrmacht envahit la Pologne, ce qui marque un tournant radical dans la politique d'expansion territoriale du Reich. Deux jours plus tard, la France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne : c'est le début de la Seconde Guerre mondiale. Avec l'expansion territoriale progressive du Reich et malgré l'émigration massive des Juifs allemands et autrichiens, le nombre de Juifs vivant sous contrôle nazi augmente considérablement entre novembre 1938 et mars 1939, notamment avec les annexions de l'Autriche et des Sudètes puis avec la création du Protectorat de Bohème et de Moravie. Mais c'est surtout l'occupation de l'ouest de la Pologne qui donne une ampleur nouvelle à ce phénomène. Après la défaite de l'armée polonaise, ce ne sont pas moins de deux millions de Juifs polonais qui vivent désormais sous domination allemande, dont 600 000 habitent dans des régions directement intégrées au Reich[95]. Au sein de la cohorte, les orphelins ne vivent pas les premiers mois de guerre de la même façon. Le pays de résidence au moment de la partition de la Pologne étant connu pour la majorité du groupe[96], il est possible de

[95] Gruner et Osterloh (dir.), *The Greater German Reich and the Jews...*, *op. cit.*, p. 2.
[96] Cette information n'est pas connue pour 92 orphelins.

déterminer à quel moment ils se retrouvent sous occupation allemande : le printemps 1939 pour la plupart des Tchécoslovaques ; les mois de mai et juin 1940 pour la cinquante d'individus se trouvant en Europe occidentale, principalement en Belgique et en France ; l'automne 1939 pour les Polonais vivant à l'ouest du pays ; et l'été 1941 pour ceux qui se trouvent dans les territoires polonais et roumains occupés par les troupes soviétiques. Le reste du groupe se trouve sous domination de la Hongrie, la Roumanie et la Slovaquie entre 1938 et 1940[97]. Leurs expériences de la persécution varient grandement.

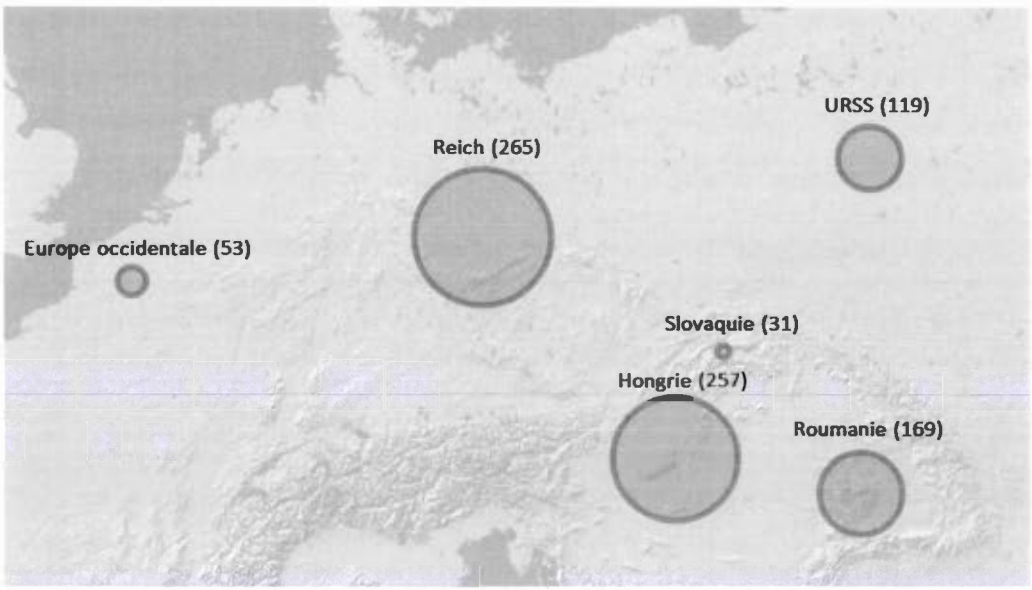

Carte 7 : lieux de résidence des orphelins au moment de la partition de la Pologne (septembre 1939)

Hormis les individus qui habitent sur le territoire du Grand Reich avant le début de la guerre (Allemands, Autrichiens et Tchécoslovaques habitant dans les régions annexées ou dans le Protectorat), les Polonais vivant dans la partie ouest du pays font partie de ceux qui sont le plus tôt sous occupation allemande. Après l'invasion de septembre 1939, la défaite de l'armée polonaise est rapide. L'est du pays est envahi par les Soviétiques le 17 et Varsovie capitule devant les Allemands à la fin du mois. Selon les termes d'un protocole secret du pacte Ribbentrop-Molotov signé en août de

[97] S'ajoutent vingt-cinq Polonais et dix-neuf Tchécoslovaques dont il n'est pas possible de déterminer dans quelle région ils se trouvaient ainsi que dix orphelins habitant dans d'autres pays (Egypte, Angleterre, Grèce, Italie et Yougoslavie).

la même année, les Allemands et les Soviétiques se partagent le territoire polonais. En octobre, l'Allemagne annexe la majeure partie des régions de l'ouest. Danzig, Ciechanow, Olsztyn, Poznan, Lodz et enfin la partie polonaise de la Silésie (où se trouve Oswiecim) sont rattachées au Reich. Le reste du pays récupéré par l'Allemagne devient le Gouvernement Général, une zone d'occupation administrée par Hans Frank, un proche d'Hitler, dont le siège est à Cracovie. Dans les plans allemands, les régions annexées à l'ouest doivent être rapidement germanisées et devenir le *Lebensraum* nécessaire au Reich. Quant au Gouvernement Général, il doit avant tout servir de « zone tampon » entre l'Allemagne et l'est du pays où les Juifs d'Allemagne et de Pologne seraient envoyés[98]. Les populations juives qui se trouvent à l'est du pays passent sous contrôle soviétique à partir du 17 septembre, et ce jusqu'au début de l'opération Barbarossa en 1941. Environ 380 orphelins se trouvent dans le pays au début de la guerre. 323 sont encore en Pologne après le début de la guerre et la partition de leur pays. 80 habitent dans les territoires directement rattachés au Reich, 138 dans le Gouvernement Général et 105 en zone d'occupation soviétique.

Pour ceux se retrouvant sous contrôle nazi, les persécutions débutent rapidement, les Allemands menant une véritable « chasse aux Juifs » (*Judenjagt*)[99] dès les premiers jours de l'occupation. Assassinats aléatoires en pleine rue, humiliations – surtout des individus les plus religieux – et premières déportations, tout est fait pour marginaliser brutalement les populations juives. La ghettoïsation des Juifs polonais, étape essentielle de l'établissement d'un *Lebensraum* à l'est, est mise en place dès l'automne 1939[100]. Si l'on reprend la typologie implicitement dressée par Heydrich pendant Wannsee et reprise par Dan Michman, il existe trois principales catégories de ghetto : les ghettos « traditionnels » qui sont créés avant la mise en œuvre effective de la Solution finale et dans lesquels se trouvent la plupart des orphelins polonais ; les ghettos « de transit » où les Juifs sont envoyés avant d'être déportés ; et les *Altersghetto* où sont envoyés les personnes âgées mais aussi certains Juifs

[98] Ian Kershaw, *Hitler, the Germans, and the Final Solution*, New Haven, Yale University Press, 2008, p. 63.
[99] Grabowski, *Hunt for the Jews...*, *op. cit.*, p. 22-30.
[100] Sur la ghettoïsation des Juifs polonais, voir le chapitre 7 « The Invasion of Poland and the Emergence of the 'Classic' Ghettos » de Michman, *The Emergence of Jewish Ghettos...*, *op. cit.*, p. 61-89.

allemands[101]. Le premier ghetto est établi à Piotrkow-Trybunalski dans la province de Kielce en octobre 1939. Plus de mille ghettos sont implantés dans les territoires annexés, dans le Gouvernement Général et dans la partie de l'URSS occupée après 1941, notamment à Lodz, Vilna, Kovno, Bialystok, Cracovie, Riga, Lvov, Czetochowa, Minsk, Terezin et Varsovie. Ils sont administrés par les *Judenräte*, des Conseils juifs sous contrôle nazi, et ont également leurs forces de police[102].

Parmi les orphelins se trouvant dans les territoires directement rattachés à l'Allemagne, un peu plus du tiers habite à Lodz. La ville, située à environ 120 kilomètres au sud-ouest de Varsovie, est l'un des premiers exemples de ce processus de ghettoïsation. Lodz se situe dans la région du Reichsgau Wartheland ou « Warthegau » qui occupe « une place centrale dans la genèse de la Solution finale[103]. » Les mesures d'identification commencent dès l'automne 1939 mais le ghetto est créé en février 1940 et est complètement coupé du reste de la ville en avril[104]. Les conditions de vie y sont terribles principalement à cause du surpeuplement (accentué à partir de 1941 avec l'arrivée de près de 40 000 Juifs venant du « Warthegau » mais aussi d'Allemagne, d'Autriche, de Tchécoslovaquie ou du Luxembourg ainsi qu'environ 5000 Roms d'Autriche) et de l'isolement total du ghetto qui rend presque impossible toute circulation avec l'extérieur. Le taux de mortalité est extrêmement élevé. En 1940, 6000 Juifs meurent à Lodz et près du double en 1941. En 1942, alors que les déportations massives ont débuté, on compte environ 18 000 morts. Parmi les 138 orphelins se trouvant dans le Gouvernement Général, un peu moins d'une trentaine sont à Varsovie au moment de la partition du pays. Pour eux, le processus de ghettoïsation débute en octobre 1940. Tous les résidents juifs de la ville sont regroupés et le ghetto est rapidement séparé du reste de l'ancienne capitale polonaise. Comme à Lodz, le ghetto de Varsovie est surpeuplé. Près de 350 000 Juifs, soit 30 % de la

---

[101] Michman, *The Emergence of Jewish Ghettos...*, *op. cit.*, p. 136.
[102] Sur les débats historiographiques sur les *Judenrats*, voir notamment le chapitre « 'Like Sheep to the Slaughter': debates on Jewish responses to Nazism » de Tom Lawson, *Debates on the Holocaust*, Manchester, Manchester University Press, 2010, p. 235-269.
[103] Kershaw, *Hitler, the Germans, and the Final Solution*, *op. cit.*, p. 60 (sur cette region, voir le chapitre « Improvised Genocide? The Emergence of the 'Final Solution' in the 'Warthegau'», *ibid* p. 60-88).
[104] Voir le premier chapitre « Establishment of the Ghetto » d'Isaiah Trunk, *Lodz Ghetto: An History*, traduit par Robert Moses Shapiro, Bloomington, Indiana Press University, 2006.

population de la ville, vivent dans à peu près 2,5% de sa superficie totale. La situation empire après l'arrivée des Juifs des villages et villes alentours. On compte alors 128 000 habitants par kilomètre carré et les appartements, souvent dépourvus d'eau courante, sont bondés. Avec la construction des murs et l'isolement presque complet du ghetto, les denrées se font rares et extrêmement chères. Dans ces conditions, le marché noir et la contrebande sont souvent la seule issue. Les enfants, qui peuvent sortir du ghetto en se faufilant dans des fissures des murs qui l'entourent, jouent souvent un rôle déterminant dans la survie de leur famille mais ils sont aussi particulièrement vulnérables[105]. Plus de 80% des 140 000 enfants de moins de quatorze ans qui vivent dans le ghetto et qui sont pour beaucoup d'entre eux orphelins, dépendent de l'aide des institutions communautaires[106] et leur taux de mortalité est particulièrement élevé[107].

La dispersion géographique des 218 jeunes se trouvant à l'ouest de la Pologne au moment de la partition du pays est importante. Les lieux de résidence indiqués dans les dossiers individuels sont variés et, hormis Lodz et Varsovie qui comptent une trentaine d'individus et Cracovie une quinzaine, aucun lieu ne compte plus de cinq voire dix orphelins. À part quelques jeunes à Będzin, Sosnowiec, Czestochowa, Lublin, Radom et Tomaszow[108], la plupart des jeunes vivent dans une multitude de petits villages ruraux et en banlieue de grandes villes. Cette dispersion complexifie la spatialisation de ce sous-groupe, certains lieux aujourd'hui disparus étant difficilement identifiables. La mise en place progressive du processus de ghettoïsation entraîne une concentration des jeunes dans les grandes villes. L'envoi dans le ghetto est synonyme d'un premier déplacement forcé pour la plupart de leurs familles. C'est le cas de celle d'Icchak D. qui vit à Doblin avant d'être envoyé dans le ghetto de Strzegowo en 1940. Les Allemands considèrent que les ghettos ne sont qu'une mesure provisoire visant à

---

[105] Diane Plotkin, « Smuggling in the Ghettos. Survivor Accounts from the Warsaw, Lodz, and Krakow Ghettos » dans Eric Sterling (dir.), *Life in The Ghettos During the Holocaust*, Syracuse, Syracuse University Press, 2005, p. 88 (voir p. 85-86 pour les chiffres précédents); voir aussi Heberer, *Children of the Holocaust...*, *op. cit.*, p. 109.
[106] Kassow, *Who Will Write Our History...*, *op. cit.*, p. 260.
[107] Zahra, *Lost Children...*, *op. cit.*, p. 83.
[108] On trouve en effet six jeunes à Będzin, trois à Sosnowiec, quatre à Czestochowa, cinq à Lublin, cinq à Radom et six Tomaszow.

rassembler et ségréger les populations juives. Pour beaucoup d'orphelins polonais, la ghettoïsation n'est donc qu'une étape avant la déportation. À partir de la fin 1941, les ghettos sont systématiquement détruits, le dernier, celui de Lodz, étant anéanti à l'été 1944. Leurs occupants sont immédiatement assassinés ou déportés vers les camps d'extermination, notamment ceux de Belzec, Treblinka et Sobibor. Une minorité d'entre eux est également envoyée en camp de concentration ou de travail.

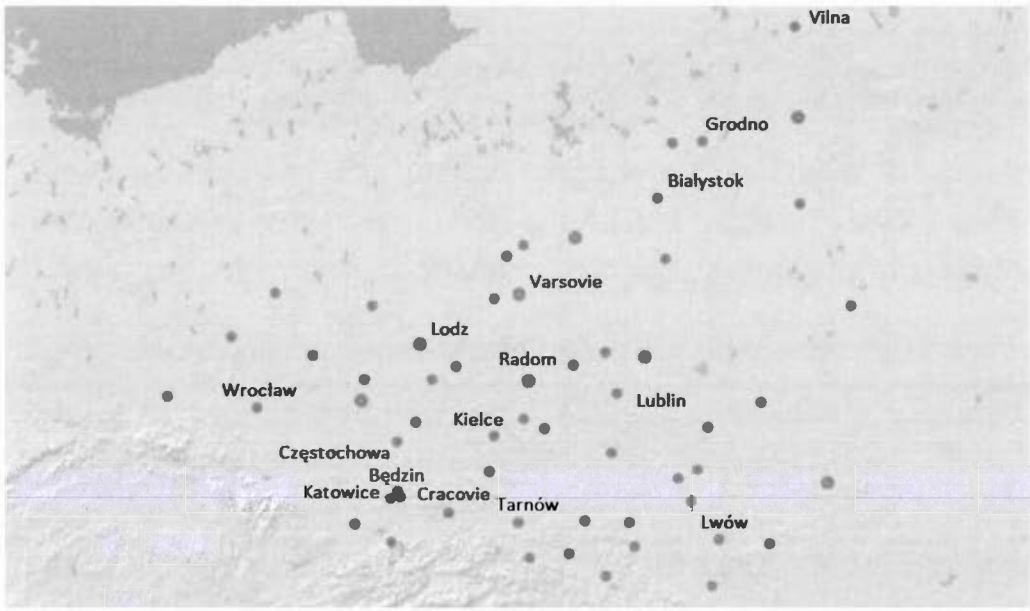

Carte 8 : principaux lieux de résidence des Polonais au début de la guerre

C'est le sort réservé à beaucoup d'orphelins de cette cohorte. Pour les jeunes qui se trouvent à l'ouest du pays et qui ne sont pas parvenus à fuir vers l'est face à l'avancée de la Wehrmacht, l'entrée en guerre est brutale. Dès la fin de 1939 et le début de 1940, ils sont exposés à des violences extrêmes et sont bien souvent séparés de leurs parents avant le début 1941. La ghettoïsation est particulièrement traumatique. Comme l'écrit plus tard Perec Zylberberg qui a seize ans en 1940 et vit alors à Lodz, « ce n'était pas facile d'être un jeune Juif dans la Pologne de l'avant-guerre [...] mais se retrouver prisonnier de sa propre ville était si inattendu et si humiliant que cela nous a véritablement coupé le souffle[109]. » Ces enfants et adolescents ont grandi dans un climat de méfiance et de violence et un antisémitisme presque quotidien mais c'est

[109] Katharine Knox et Tony Kushner, *Refugees in an Age of Genocide: Global, National and Local Perspectives During the Twentieth Century*, Londres, Franck Cass, 1999, p. 1991.

l'invasion et la partition du pays puis l'envoi précoce dans un ghetto ou le passage dans la clandestinité qui mettent une fin brutale à leur enfance.

L'occupation soviétique, un refuge temporaire ?

Pour ceux qui se trouvent à l'est du pays, soit un peu moins d'un tiers des jeunes Polonais de la cohorte, la situation est différente. Beaucoup de Juifs polonais ont survécu grâce à l'invasion soviétique. Grossman considère que l'URSS a été un « refuge crucial bien qu'extrêmement dur et souvent involontaire[110]. » Selon elle, notre perception de l'expérience de survie des Juifs est-européens et les notions de « survivant » et de « survie » doivent d'ailleurs être repensées à la lumière du fait que « la grande majorité » des Juifs d'Europe de l'est ont survécu parce qu'ils se sont retrouvés en URSS. Parmi les orphelins du *War Orphans Project*, un tel cas de figure reste néanmoins minoritaire. Seule une vingtaine de Polonais ont passé la guerre en URSS et parmi la centaine se trouvant en zone d'occupation soviétique en septembre 1939, ils ne sont que huit à s'y trouver encore à la fin de la guerre – à Tachkent, Saratov et Kyzylorda notamment[111]. Pour tous les autres, l'URSS n'a été qu'un refuge temporaire et n'a fait que retarder le moment où ils se sont retrouvés sous occupation allemande. 61 orphelins entrent dans la clandestinité au début de l'opération Barbarossa. C'est par exemple le cas de Brandla qui vit à Ostrog, ville devenue soviétique lors de la partition du pays. Son père et sa sœur sont tués en 1941 et sa mère en octobre 1942 dans des circonstances inconnues. La jeune fille s'enfuit dans une forêt proche avant de revenir à Ostrog où elle vit cachée chez une femme ukrainienne jusqu'à la libération de la région en février 1944. 36 orphelins sont déportés vers différents camps de concentration ou de travail, notamment Ida H. qui se trouve à Zloczow avec ses parents jusqu'à l'arrivée des Allemands. En 1942, la jeune fille est envoyée dans le ghetto de la ville avant d'être déportée vers Ludwigsdorf à l'est du Reich où elle travaille dans une usine à poudre jusqu'à la fin de la guerre.

[110] Atina Grossman, « Remapping Relief and Rescue: Flight, Displacement, and International Aid for Jewish Refugees during World War II », *New German Critique*, 39, 3 117, 2012, p. 62.
[111] Kyzylorda se trouve au sud du Kazakhstan actuel.

Au regard des expériences de ce sous-groupe, le fait de résider dans la partie soviétique de la Pologne n'a pas été une garantie d'échapper à l'occupation allemande. Il est néanmoins possible qu'il ait été plus facile d'échapper à la déportation. Contrairement à l'ensemble de la cohorte, la proportion d'« enfants cachés » est supérieure à celle de « déportés ». Les seuls dossiers ne permettent pas de faire ressortir pourquoi, parmi cette centaine d'individus, si peu ont pu fuir vers l'intérieur du territoire soviétique avant l'arrivée des Allemands. S'ils se sont retrouvés sous domination allemande plus tardivement que les autres Polonais ou que les Tchécoslovaques, ces jeunes en connaissent cependant une de ses manifestations les plus brutales. Au sein de la cohorte, on retrouve donc différents cas de figure. Un peu moins d'une centaine d'orphelins étaient en Pologne sous occupation soviétique mais n'ont pas pu fuir à l'arrivée des Allemands. Huit individus se trouvaient également en territoire soviétique mais ont fui ou ont été évacués vers l'est. Enfin, une vingtaine d'individus se trouvaient à l'ouest du pays et ont rejoint les territoires soviétiques après l'invasion allemande. Le départ vers l'est étant relativement simple dans les premiers mois suivant la partition du pays, ils ont probablement fait ce trajet entre la fin de l'été 1939 et le début de l'année 1940, tout comme 400 000 autres Juifs polonais[112]. Parmi les quelques 380 Polonais de notre cohorte, la fuite vers l'est est néanmoins minoritaire. Comme se le demande l'historien australien John Goldlust, « était-il vraiment possible pour les Juifs polonais de déterminer s'il était préférable pour eux de rester où ils se trouvaient, ou, pour ceux étant sous domination allemande, de chercher un moyen de rejoindre les zones sous contrôle soviétique[113] ? »

Les jeunes Roumains et le déchaînement de violences de l'été 1940

Au moment de la partition de la Pologne, environ 500 orphelins se trouvent en Hongrie (34% de la cohorte) et en Roumanie (17%). Au vu de sa chronologie singulière (la ghettoïsation et les déportations ne débutant qu'en 1944), le cas de la Hongrie sera abordé dans la dernière partie de ce chapitre. En Roumanie,

[112] John Goldlust, « A different silence: the survival of more than 200,000 polish Jews in the Soviet Union during World War II as a case study in cultural amnesia », *Australian Jewish Historical Society Journal*, 21, 1, 2012, p. 18.
[113] *Ibid.*, p. 17-18.

l'antisémitisme est marqué et les exactions fascistes sont fréquentes avant le début de la guerre. Les populations juives des territoires annexés après la Première Guerre mondiale sont mal intégrées dans la vie économique et sociale du pays, les tensions internes (principalement entre le Roi Carol II et les Légionnaires de la Garde de Fer) et les pressions exercées par les Allemands fragilisent leur place dans la société roumaine[114]. Durant l'été et l'automne 1940, la Roumanie perd près de 30% de son territoire et de sa population. L'URSS envahit la Bessarabie et la Bucovine à la fin du mois de juin. Fin août, la Hongrie annexe la Transylvanie du Nord dans le cadre du Second Arbitrage de Vienne. En septembre, la Bulgarie récupère la Dobroudja du Sud, région située au sud-est du pays. Au même moment, le Roi est forcé d'abdiquer. Son Premier Ministre le Général Ion Antonescu obtient les pleins pouvoirs et, quelques jours plus tard, instaure l'État National Légionnaire. Parmi les quelques 170 orphelins habitant en Roumanie à l'automne 1939, un peu moins de la moitié change de pays dans le contexte des annexions de l'été 1940. Il est probable que cette proportion soit plus élevée parce que de nombreux dossiers n'indiquent que « Romania » comme lieu de résidence et ne permettent pas de déterminer dans quelle région ces individus vivaient. On compte près de soixante-dix orphelins en territoire hongrois, principalement dans les villes de Cluj, Dej, Oradea, Satu-mare et Sziget et une dizaine en territoire soviétique, tous à Czernowitz[115]. Les premiers connaissent le même sort que les Juifs hongrois, les déportations ne débutant qu'au printemps 1944 alors que les seconds se retrouvent à nouveau sous domination roumaine avec le déclenchement de l'Opération Barbarossa.

Le reste du groupe, notamment la vingtaine d'orphelins habitant à Bucarest, fait face à un déchainement de violences antisémites dès l'été 1940. Plusieurs pogroms, souvent perpétrés par les troupes roumaines de retour des régions annexées par l'URSS, font des centaines de morts. C'est notamment le cas dans la ville de Dorohoi où se trouvent alors plusieurs jeunes de notre cohorte. Après sa prise de pouvoir en

---

[114] Ancel, *The History of the Holocaust in Romania*, *op. cit.*, p. 42-43.

[115] Nous avons retenu l'appelation hongroise « Sziget » car elle apparaît le plus régulièrement dans les dossiers. On retrouve également les versions roumaines Sighet et Siget. Il en est de même pour Czernowitz qui est le nom allemand, parfois orthographié en roumain (Cernauti).

septembre, Antonescu met en place un arsenal législatif antisémite visant à écarter les populations juives de la vie économique et sociale du pays. A la fin janvier 1941, il écrase une tentative de coup d'État de la Garde de Fer qui se venge contre les Juifs : un pogrom fait une centaine de morts à Bucarest. Un mois plus tard, une cinquantaine de Juifs qui cherchaient à rejoindre l'URSS sont massacrés par des douaniers roumains[116]. En juin, la Roumanie participe activement à l'offensive qui marque le début de l'Opération Barbarossa. Quelques jours après le début de l'offensive, les troupes roumaines assistées d'unités allemandes massacrent plus de 13 000 Juifs de la ville de Jassy (Iasi), capitale de la Moldavie près de la frontière avec l'URSS[117]. Une fois la Bessarabie et la Bucovine récupérées, les autorités ordonnent l'extermination des populations juives vivant dans les campagnes et la ghettoïsation de celles habitant les villes. La majorité de la cohorte se trouve sous domination allemande ou de l'un de ses alliés dès la fin 1939. Le début de la guerre n'a pas la même signification pour tous les orphelins. Pour ceux qui se trouvent dans la partie occidentale de la Pologne, elle est synonyme de ghettoïsation ou de passage dans la clandestinité. Ceux qui vivent en Roumanie sont dans une situation différente mais subissent d'importantes violences dès l'été 1940. A l'inverse, les expériences de la persécution de ceux qui sont en territoire hongrois, soit près d'un tiers de la cohorte après l'automne 1940, sont bien plus tardives. Avant d'approfondir l'analyse des parcours de survie des orphelins, il faut revenir sur un évènement crucial de la chronologie de *leur* guerre : la séparation avec leurs parents.

3. Survivre

A. Devenir orphelin

L'incertitude de la séparation

Le fait d'être orphelin est un des plus grands dénominateurs communs de la cohorte puisqu'il constitue la principale condition d'admissibilité du programme canadien. Identifier le moment et les conditions de séparation avec les parents est

[116] Ioanid, « Romania », art. cit., p. 575.
[117] Ce chiffre comprend les individus tués lors du pogrom et ceux morts lors des deux transports ayant suivi.

essentiel pour établir le parcours de guerre de ces jeunes. La séparation marque souvent l'entrée en guerre et la sortie de l'enfance[118]. La structure des dossiers laisse cependant une marge de manœuvre importante à la travailleuse sociale ou humanitaire qui les remplit.

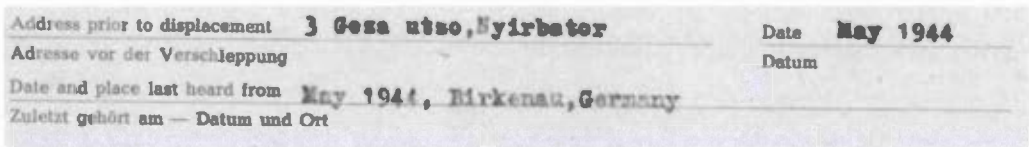

Figure 10 : « Date and place last heard from » (CJA, dossier individuel d'Alexander K., 8 octobre 1948, boîte 36)

Dans la section « Date and place last heard from » des formulaires de l'IRO, il est parfois difficile de différencier si la date indiquée correspond bien, comme l'intitulé de la section le laisse penser, au dernier signe de vie ou alors au moment de la séparation. En la recoupant avec la chronologie individuelle et la section « History since separation », on peut parfois connaître la date précise de la séparation effective avec les parents. Il est également possible de dresser une typologie des circonstances de la séparation à partir de ce que savent les orphelins de la situation de leur père et de leur mère. On peut identifier trois principaux cas de figure : les orphelins ayant perdu un ou leurs deux parents avant la guerre, ceux qui savent que leurs parents sont morts, ceux qui savent que leurs parents ont été déportés et ceux qui n'ont pas de connaissance précise de leur sort (voir tableau ci-dessous). Une minorité a perdu un parent avant la guerre, 55 orphelins leur père et 33 leur mère. La plupart du temps, le ou les parents sont morts mais plusieurs orphelins parlent seulement de séparation. Hormis Rosa et Anita W. qui indiquent que leur père « a abandonné la famille et est retourné en Pologne[119] », la séparation semble toujours être liée à la montée des violences et des persécutions. Par exemple, Walter F., jeune autrichien est séparé de sa mère pendant l'automne 1938 et apprend à la fin de la guerre qu'elle a été déportée en 1942[120]. 166 orphelins affirment avec certitude que leur père a été tué (soit 18% du groupe) et 197 leur mère est décédée (soit 20%). Les récits sur la mort du ou des parents sont souvent

[118] Manon Pignot, « Entrer en guerre, sortir de l'enfance ? Les 'ado-combattants' de la Grande Guerre » dans Pignot, *L'enfant-soldat...*, *op. cit.*, p. 69-89.
[119] CJA, dossiers individuels de Rosa et Anita W., 15 janvier 1948, boîte 41.
[120] CJA, dossier individuel de Walter F., 1e septembre 1947, boîte 33.

brefs même lorsque l'orphelin précise en avoir été témoin. Pour les autres, la manière dont l'information a été obtenue est rarement mentionnée. C'est un ami qui a appris à Ida H., jeune polonaise, ce qui est arrivé à sa famille : ses parents ont été tués, probablement lors des pogroms de l'été 1941 perpétrés dans le ghetto de Zloczow, à l'est de la Pologne. Le même jour, sa sœur a été enterrée vivante et son frère a été abattu[121].

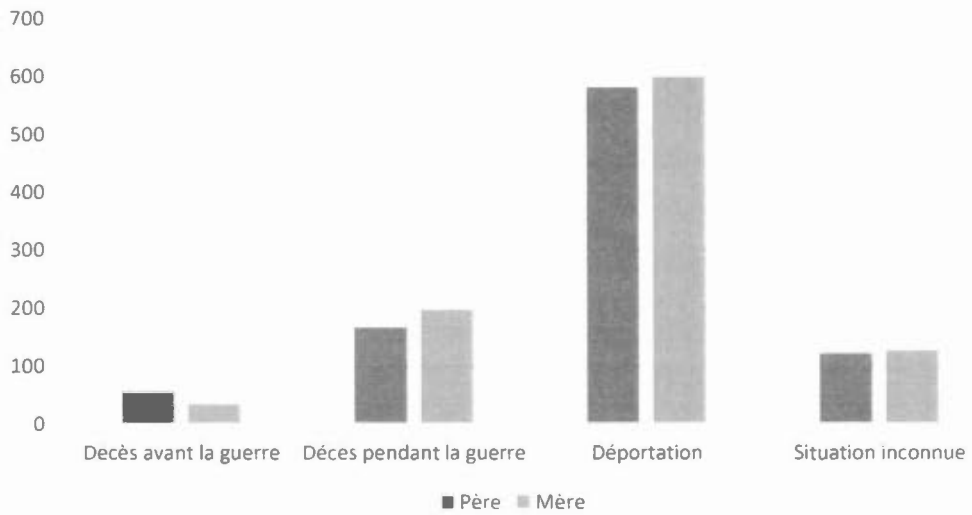

Tableau 9 : sort des deux parents connu par l'orphelin

La grande majorité des orphelins indiquent seulement que leurs parents ont été déportés : 580 orphelins pour le père, 598 pour la mère. On retrouve plusieurs cas de figure. Quand la personne qui remplit le dossier inscrit « Auschwitz, juin 1944 », cela peut indiquer que l'enfant a pris connaissance de la déportation ou qu'il a été déporté avec le parent. Dans le premier cas, la séparation est préalable et il est difficile d'en identifier la date exacte et de déterminer quand et comment l'orphelin a eu connaissance de la déportation. Dans le deuxième cas, elle intervient presque toujours immédiatement après l'arrivée au camp de concentration, lors de l'envoi de l'enfant en camp de travail. Hormis quelques cas de frères ou de fils et de pères transférés ensemble, l'individu perd alors contact avec tous les membres de sa famille.

[121] CJA, dossier individuel d'Ida H., 2 mars 1948, boîte 35.

Une centaine d'individus ne savent presque rien du sort de leurs parents. La séparation intervient au moment du placement dans une famille non-juive ou lors d'une évacuation préventive, seul ou avec l'école, comme Susanna partie de Leningrad vers Achgabat, ville industrielle d'Asie Centrale au début de la guerre[122]. De nombreux dossiers indiquent : « quand le garçon a été envoyé dans une famille polonaise », « quand l'enfant a été placé chez une femme chrétienne », etc. Pour d'autres, la séparation intervient lors d'une arrestation ou d'une disparition soudaine. Marko et Valeria R. « se sont enfuis de la maison quand les Allemands ont arrêté le reste de la famille[123]. » Chaskiel R. a vu ses parents pour la dernière fois « avant de s'enfuir dans les bois[124] », Max R. juste avant d'être arrêté par la police polonaise. La mère de Natalia K. « a quitté la maison et n'est jamais revenue [...] a sûrement été arrêtée[125]. » En 1941, celle de David et Fiszel S. « est partie au village chercher de la nourriture et n'est jamais revenue[126]. » Enfin, quelques individus perdent leur dernier parent – souvent la mère – plusieurs semaines, voire plusieurs mois après la fin de la guerre. La mère d'Yvette N., qui « était tellement faible », meurt trois mois après son retour à Bratislava[127]. Celle de Jankiel T. est assassinée par un inconnu à Waldenburg (Allemagne) en octobre 1945, celle de Bela B. se suicide en 1947[128]. Ce qui ressort essentiellement de cette analyse, c'est l'incertitude qui entoure la disparition des parents. Avoir connaissance de leur déportation ou de leur arrestation ne permet pas d'affirmer catégoriquement qu'ils sont décédés. Cette incertitude a un impact considérable sur les deuils et sur les choix individuels de la sortie de guerre. Elle complexifie aussi grandement la tâche des organisations qui prennent en charge les enfants. Après la guerre, l'Alyat Hanouar[129] en Italie estime qu'environ 6000 enfants ne savent pas si leurs parents ont survécu et les cadres de l'organisation préfèrent dès

[122] CJA, dossier individuel de Susanna O., 26 septembre 1947, boîte 38.
[123] CJA, dossiers individuels de Marko et Valeria R., 23 février 1948, boîte 38.
[124] CJA, dossier individuel de Chaskiel R., 20 juillet 1948, boîte 38.
[125] CJA, dossier individuel de Natalia K., 12 août 1948, boîte 35.
[126] CJA, dossiers individuels de David et Fiszel S., 16 décembre 1947, boîte 40.
[127] CJA, dossier individuel d'Yvette N., 29 janvier 1949, boîte 38.
[128] CJA, dossier individuel de Jankiel T., 30 août 1947, boîte 40 ; dossier individuel de Bela B., 9 juin 1948, boîte 32.
[129] L'Alyat Hanouar (Alya des Jeunes) est créée en 1933 et assiste des jeunes réfugiés juifs pendant et après la guerre. En 1948, elle devient un département de l'Agence Juive.

lors éviter d'employer le terme d'« orphelin »[130]. Cette incertitude est durable. Le CJC est en contact régulier avec l'ITS et son service de recherche enfance (*Child Search Branch*). En juillet 1950, Saalheimer transmet à un des représentants de l'ITS des informations détaillées sur dix-huit orphelins dont les parents pourraient encore être en vie[131]. De fait, plusieurs parents ont bel et bien survécu, sans qu'il soit toujours possible de savoir si leur enfant était au courant ou non. Cette incertitude reflète aussi le non-dit autour de la mort des parents, une évocation « par l'absence » qui témoigne du déni ou de la pudeur des orphelins[132].

La date mentionnée dans le dossier de l'IRO est celle du « dernier signe de vie » donnée par la mère ou le père. C'est le cas de Tiberiu M. qui dit avoir reçu une dernière lettre de sa mère en 1943 avant d'apprendre que cette dernière avait été déportée ou de Klara S. qui « a eu des nouvelles de son père en novembre 1944, un ami de la famille lui ayant dit qu'il était encore en vie[133]. » La séparation est donc antérieure. Dans d'autres cas, cette date correspond bien à celle de la séparation. On peut néanmoins déterminer l'année de la perte de contact définitive avec les deux parents. Pour une très grande majorité des orphelins, cette perte de contact intervient en 1942 (192 individus), en 1943 (131) et surtout en 1944 (513). En 1942 et 1943, ce sont essentiellement les jeunes Polonais et Tchécoslovaques. L'explosion du nombre d'individus perdant définitivement contact avec leurs parents en 1944 constitue sans doute une conséquence du début des déportations en Hongrie où se trouvent près de 350 orphelins.

---

[130] Kirsch, « La politique de placement des enfants en Grande-Bretagne et en Palestine », art. cit., p. 57.
[131] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à Herbert H. Meyer, 5 juillet 1950, UJRA, boîte 25.
[132] Dans certains contextes, ce non-dit porte aussi « les traces de l'absence de reconnaisance du génocide » ; Mariot et Zalc, *Face à la persécution*, *op. cit.*, p. 233.
[133] CJA, dossier individuel de Tiberiu M., 4 août 1948, boîte 37 ; dossier individuel de Klara S., 16 octobre 1947, boîte 40.

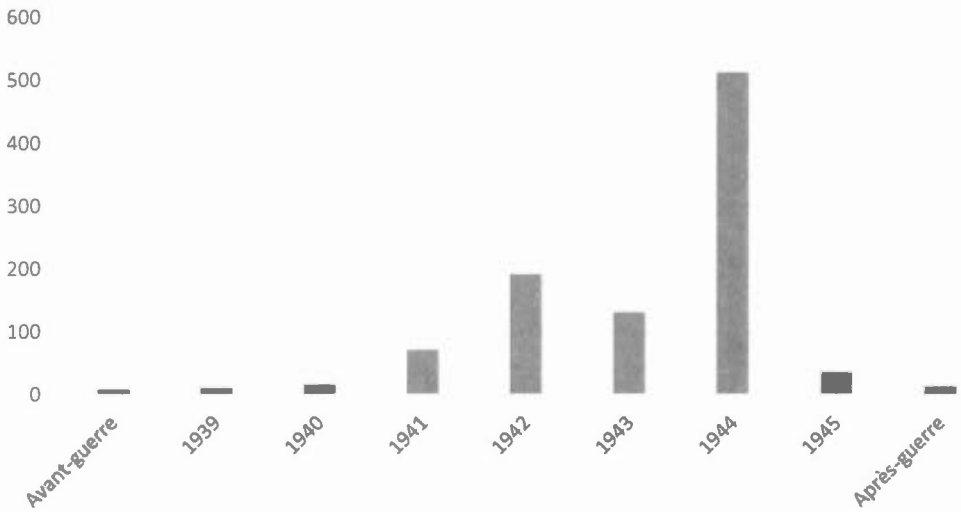

Tableau 10 : année de perte de contact définitive avec les parents

Au sein de la cohorte, l'âge moyen lors de ce dernier contact avec les deux parents est d'un peu plus de douze ans. La très grande majorité des orphelins ont perdu contact avec leurs deux parents entre dix et quinze ans. À part les quelques individus qui indiquent avoir perdu l'un ou les deux parents dans les derniers mois de la guerre ou les premiers mois de la sortie de guerre, l'ensemble du groupe a déjà vécu au minimum trois ans sans leurs parents au moment où le projet canadien commence et hormis pour les jeunes se trouvant en Hongrie, il est fort probable que la séparation effective soit intervenue bien avant ce « dernier signe de vie » mentionné dans les dossiers.

Entrer dans la clandestinité

C'est notamment le cas des enfants cachés dont la séparation avec les parents intervient souvent au moment du passage dans la clandestinité, avant la date indiquée dans leur dossier. Le début de la clandestinité est un autre moment marquant dans la chronologie de guerre des orphelins. Au sein de la cohorte, ils sont un peu moins de 250 à être dans cette situation au moment de leur libération. Parmi eux, la diversité des trajectoires est grande, le vocable « enfant caché » dissimulant une multitude d'expériences de la clandestinité. Les parcours comme celui d'Ann Frank et de sa famille que Zoe Waxman qualifie de « paradigme de la clandestinité » ne doivent pas faire oublier que beaucoup de Juifs « n'ont pas vécu cachés au sens propre du

terme[134]. » Ils ont vécu au contact de l'occupant et du reste de la population, ont cherché à passer pour des citoyens normaux et ont dû changer de lieux de résidence à de multiples reprises. Cette diversité se retrouve au sein du *War Orphans Project*. Les conditions de passage dans la clandestinité sont variées, intervenant lors du placement dans une famille ou dans une institution non-juive ou lors de la fuite précipitée après une arrestation. Ce passage ne signifie pas toujours la séparation avec la famille. Certains orphelins vivent dans la clandestinité avec leurs parents pendant plusieurs mois avant d'en être séparés. Ladislav U. vit à Bratislava avec son père et sa mère[135]. En 1944, ils se cachent ensemble dans un débarras. Le jeune garçon s'enfuit lorsque ses parents sont dénoncés et finit la guerre caché chez des amis non-juifs de la famille. Les caractéristiques des enfants cachés sont proches de celles de l'ensemble du groupe, que cela soit la moyenne d'âge ou la distribution géographique. Il est cependant intéressant de souligner que la proportion de filles est plus importante. Elles représentent plus d'un tiers des enfant cachés contre seulement un quart des « déportés ». Quand on s'intéresse au pays de résidence au début de la guerre, on s'aperçoit que plus de la moitié des enfants cachés se trouvent en Pologne alors qu'ils ne représentent que 6% des Roumains et à peine 2% des Tchécoslovaques vivant sous occupation allemande. Viennent ensuite une quarantaine de jeunes se trouvant en Belgique. La grande majorité des individus entrent dans la clandestinité au courant de l'année 1942 et y ont donc vécu entre deux et trois ans. Le passage le plus précoce est celui d'Arthur H. qui est séparé de ses parents en 1940 et se cache à Lwów (Lviv/Lemberg) en Pologne. Le plus tardif est celui de Miklos et de son frère Bela qui, durant l'été 1944, échappent à la déportation et parviennent à vivre à Budapest sous de fausses identités.

[134] Zoe Waxman, « Rape and Sexual Abuse in Hiding » dans Sonja M. Hedgepeth et Rochelle G. Saidel (dir.), *Sexual Violence Against Jewish Women During the Holocaust*, Waltham, Brandeis University Press, 2010, p. 124.
[135] CJA, dossier individuel de Ladislav U., 23 mars 1948, boîte 40.

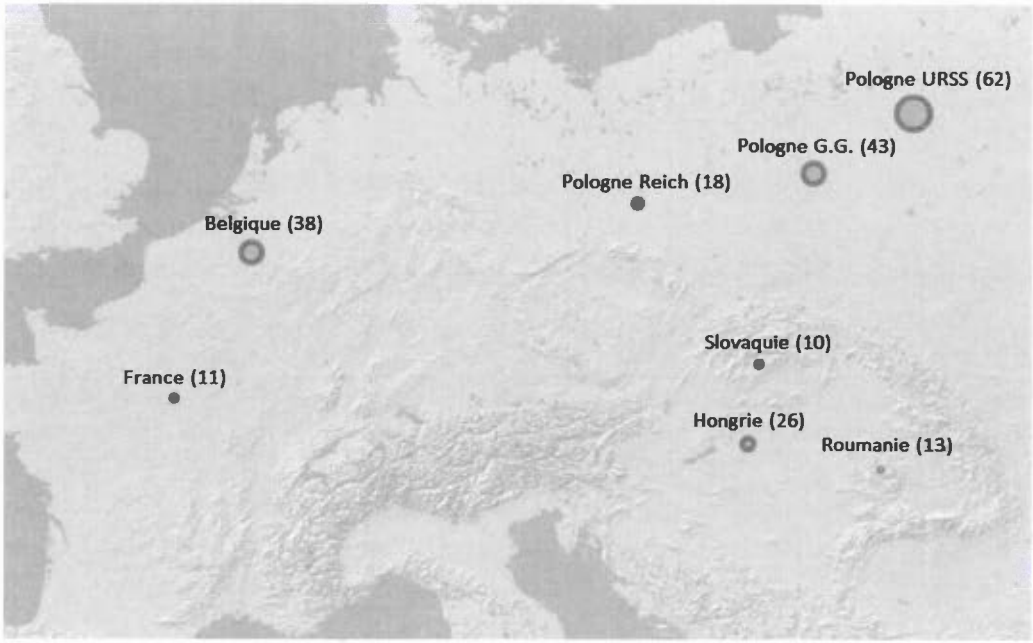

Carte 9 : pays de résidence des « enfants cachés » au moment de leur passage dans la clandestinité[136]

Près de quarante orphelins se trouvent en Belgique au début de la guerre. Ils ont tous échappé à la déportation. Parmi eux, un peu moins de la moitié sont de nationalité belge, les autres sont polonais, roumains et autrichiens et ont rejoint le pays avant le début de la guerre. D'autres sont nés en Belgique mais ont conservé la nationalité de leurs parents. La quasi-totalité a passé la guerre en Belgique, seulement trois jeunes ayant quitté le pays en 1940. Les frères Nicolas et Léon S. ont ainsi gagné la France. Leur dossier mentionne qu'ils ont vécu sous un faux nom dans une maison d'enfants de l'OSE au Château de Cramont[137]. Markus H. a également fui vers la France mais a ensuite rejoint la Suisse où il se trouve encore à la fin de la guerre. La plupart des jeunes de Belgique ont été placés dans des institutions, soit dans des « homes » pris en charge par des organisations juives comme le CDJ soit dans des couvents catholiques[138]. D'autres ont été placés chez des particuliers, comme Maria R. qui a passé la guerre dans différentes familles belges, son dossier précisant d'ailleurs que

[136] N'apparaissent pas sur la carte : lieu de résidence inconnu (13 orphelins), Autriche (2), Tchécoslovaquie Reich (1), Tchécoslovaquie Hongrie (3), Grèce (1), Lituanie (1), Luxembourg (1), Pologne région inconnue (8), Yougoslavie (1).

[137] Il existe un château de ce nom à Bidache près de Bayonne mais nous n'avons pas connaissance qu'il ait été utilisé par l'OSE pendant la guerre. L'appellation « château » était aussi souvent utilisée pour de simples maisons d'enfants.

[138] Sur les « enfants cachés » en Belgique avant et après la guerre, voir le chapitre 1 de ma thèse.

ces dernières « ont eu des comportements très variés avec elle[139]. » Quant à Heinz R., jeune autrichien arrivé en Belgique après l'*Anschluss*, il a d'abord été placé chez des fermiers belges en 1942 lorsque ses parents ont été déportés puis dans un orphelinat un peu avant la libération du pays[140]. Le moment du passage dans la clandestinité intervient majoritairement après que l'un ou les deux parents aient été déportés. Les jeunes dont les parents sont étrangers, majoritaires parmi la quarantaine d'orphelins se trouvant en Belgique, sont séparés de leurs parents en 1942, ceux dont les parents ont la nationalité belge l'année d'après. La plupart de ces parents sont envoyés vers Malines (Mechelen), principal camp de transit du pays avec Breendonk d'où plus de 25 000 Juifs ont été déportés vers Auschwitz[141]. La Belgique est sous occupation allemande de mai 1940 à septembre 1944. Les déportations débutent à l'été 1942 et à la fin octobre, près de 17 000 personnes – soit les deux tiers du nombre total de déportés depuis la Belgique – ont été arrêtés et envoyés vers l'est[142]. À l'été 1943, Himmler obtient l'autorisation de déporter les Juifs de nationalité belge. Hormis pour Raymond V. qui vit « dans un orphelinat où il a été placé par sa mère[143] », le placement semble intervenir après l'arrestation des parents. Certains jeunes, comme Jan S. qui a été caché « dans l'usine où son père travaillait » ou Gerard J. qui vit avec ses grands-parents, ont pu bénéficier des réseaux de sociabilité de ces derniers[144]. Pour les autres, seul le lieu ou l'organisation les ayant pris en charge est indiqué dans les dossiers. En Belgique, les politiques de persécution et de déportation systématiques des Allemands et de leurs collaborateurs ont eu un effet plus limité qu'ailleurs en Europe de l'Ouest. Contrairement à leurs voisins néerlandais, les Juifs belges sont plus nombreux à échapper à la déportation. Moins de la moitié des Juifs enregistrés en 1941 ont été déportés mais seulement 5% d'entre eux ont survécu. Le nombre limité de déportations – tout comme le faible taux de survie en camp – peut en partie expliquer le fait que la

---

[139] CJA, dossier individuel de Maria R., 17 novembre 1947, boîte 38.
[140] CJA, dossier individuel de Heinz R., 8 octobre 1947, boîte 38.
[141] Voir Laurence Schram, « The Transit Camp for Jews in Mechelen: The Antechamber of Death », 6 février 2008 (http://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/en/document/transit-camp-jews-mechelen-antechamber-death consulté le 25 août 2017).
[142] Werner Warmbrunn, « Belgium » dans Laqueur (dir.), *The Holocaust Encyclopedia*, *op. cit.*, p. 58-59.
[143] CJA, dossier individuel de Raymond V., 19 septembre 1947, boîte 40.
[144] CJA, dossier individuel de Jan S., 19 septembre 1947, boîte 40 ; dossier individuel de Gerard J., 17 septembre 1947, boîte 435.

totalité du groupe « belge » parti dans le cadre du projet canadien ait échappé à la déportation et ait passé la majorité de la guerre en clandestinité. Par leur relative linéarité, les parcours de cette quarantaine d'individus se rapprochent plus du « paradigme de la clandestinité » dont parle Waxman. Si tous ne sont pas cachés « au sens propre du terme », ces orphelins partagent des caractéristiques communes : passage dans la clandestinité autour de 1942, aide de la communauté, nombre limité de lieux de résidence et retour à Bruxelles au moment de la libération de la ville. Les parcours des jeunes Polonais sont plus difficilement lisibles.

S'enfuir du ghetto

Les Polonais sont majoritaires parmi les enfants cachés partis dans le cadre du *War Orphans Project*. Ils représentent d'ailleurs une bonne partie des 5000 enfants juifs enregistrés par le Comité Central des Juifs Polonais (Centralny Komitet Zydow w Polsce, CKZP) pendant l'été 1945[145]. Le déséquilibre des genres est beaucoup moins marqué au sein de ce groupe. La proportion de filles dépasse les 38% parmi les enfants cachés polonais alors qu'elle n'est que de 25% parmi les déportés polonais. La distribution géographique de ces 150 orphelins au moment de la partition de la Pologne est relativement équilibrée. 46,5% du groupe se trouve à l'est du pays dans les régions sous contrôle soviétique de 1939 à 1941. Le reste se trouvant à l'ouest est sous domination allemande dès septembre 1939 (12,5% en territoire du Reich et 35% dans le Gouvernement Général[146]). La faible proportion de jeunes se trouvant dans la zone directement rattachée au Reich constitue sans doute une conséquence de la « germanisation » rapide de ces régions. L'arrivée massive d'Allemands et de *Volksdeutsche* dont « la plupart étaient connus pour être des Nazis convaincus [qui] n'auraient certainement aidé un Juif à se cacher[147]» rend presque impossible pour les familles juives de mobiliser leurs réseaux de sociabilité d'avant-guerre afin de cacher leurs enfants. À Lodz, l'isolement du ghetto avec le reste de la ville est beaucoup plus

[145] Joanna B. Michlic, « What Does a Child Remember? Recollections of the War and the Early Postwar Period among Child Survivors from Poland » dans Joanna B. Michlic (dir.), *Jewish Families in Europe, 1939–Present: History, Representation, and Memory*, Waltham, Brandeis University Press, 2017, p. 155.
[146] La région de résidence n'est pas connue pour 6% des enfants cachés.
[147] Friedländer, *The Years of Extermination*, *op. cit.*, p. 104.

fort qu'à Varsovie par exemple. De par la durée, la brutalité et les conditions de vie ayant précédé la clandestinité, les trajectoires des enfants cachés polonais sont radicalement différentes de celles des orphelins en Belgique. Leur entrée en guerre est plus précoce et violente. Beaucoup entrent dans la clandestinité dès la fin 1940 et le début 1941, souvent à la suite d'une arrestation massive. C'est le cas de Tauba G. qui à l'automne 1941, parvient à échapper de justesse à une *Aktion* des SS pendant laquelle ses parents, ses sœurs et sa tante sont arrêtés puis déportés vers une destination inconnue. La jeune fille raconte qu'au moment de l'*Aktion*, elle rendait visite à une amie de la famille (dont le nom « Antosha Kopeto » est mentionné dans le dossier). C'est cette femme qui cache ensuite Tauba dans son grenier jusqu'à la fin de la guerre[148].

Ce qui différencie le plus les expériences des groupes belge et polonais, c'est que la plupart des enfants cachés polonais ont été envoyés dans un ghetto avant leur passage dans la clandestinité. Certains ont été déportés depuis le village ou la localité de banlieue où ils vivaient avec leur famille vers les ghettos des plus grandes villes du pays. Le fait que ces jeunes vivent dans la clandestinité à la fin de la guerre signifie qu'ils sont parvenus à éviter la déportation et à s'échapper du ghetto avant ou pendant sa destruction. C'est par exemple le cas de Dow Z. qui s'enfuit du ghetto de Sokal en 1943 après l'assassinat de sa mère ou de Njome C. qui, l'année précédente, parvient à sortir de celui de Slonim et finit la guerre caché en travaillant pour des fermiers polonais[149]. Après cette évasion, les conditions de vie varient. Certains orphelins fuient dans les forêts ou obtiennent l'aide de non-Juifs. Mayer R. vit à Podhajce avec ses parents, ville de Galicie occupée par les Soviétiques en 1939[150]. En 1943, au moment de la liquidation du ghetto au cours de laquelle sa famille est tuée[151], il s'enfuit dans les montagnes de Kołomyja à une centaine de kilomètres au sud. Il vit avec des partisans polonais « qui l'accueillent et lui donnent de la nourriture. » Abraham G.

[148] CJA, dossier individuel de Tauba G., 15 décembre 1947, boîte 34.
[149] CJA, dossier individuel de Dow Z., 8 février 1948, boîte 41 ; dossier individuel de Njome C., 12 août 1947, boîte 32.
[150] CJA, dossier individuel de Mayer R. 18 décembre 1947, boîte 39.
[151] Sur Podhajce, voir Boaz Cohen, « Representing the Experiences of Children in the Holocaust. Children's Survivor Testimonies Published in *Fun Letsten Hurbn*, Munich 1946-49 » dans Patt et Berkowitz (dir.), *'We are Here'...*, *op. cit.*, p. 82.

connaît une trajectoire similaire puisqu'après s'être échappé du ghetto où il vivait, le jeune garçon se réfugie avec un groupe de partisans dans la forêt avoisinante[152]. David G. vit chez un fermier polonais après s'être enfui du ghetto de Kielce[153]. D'autres parviennent à retrouver, sous un faux nom, une existence « normale ». Theodore I. arrive ainsi à s'enfuir du ghetto de Cracovie avec son frère après la déportation de leurs parents en juillet 1942. En 1943, son dossier indique que le jeune garçon, vivant avec de faux papiers, « fréquente à nouveau l'école[154] » à Rabka-Zdrój près de Cracovie. Il y obtient même son certificat d'études avant la fin de la guerre. Ces trajectoires confirment la non-linéarité des expériences de la persécution. Il est d'ailleurs intéressant de souligner que malgré la précocité de leur passage dans la clandestinité, la durée moyenne de la scolarisation des jeunes Polonais semble relativement proche de celle des jeunes Hongrois, ce qui laisse penser que d'autres ont pu continuer à fréquenter l'école au moins jusqu'en 1943 ou ont pu, comme Theodore et son frère, reprendre leurs études sous une fausse identité après s'être enfuis du ghetto[155].

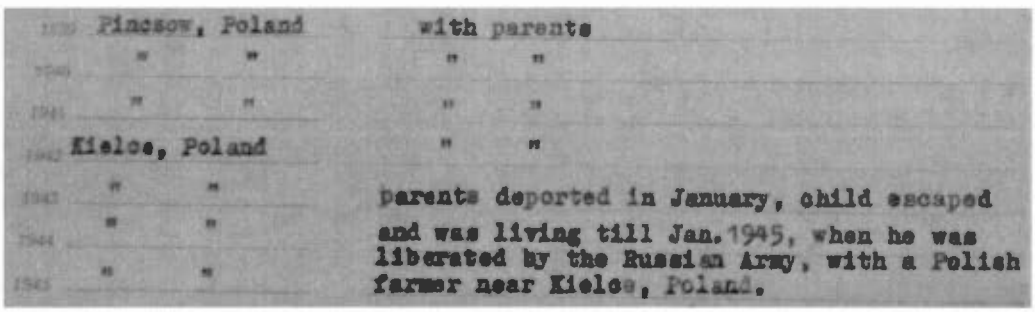
Pinczow, Poland — with parents
" " — " "
" " — " "
Kielce, Poland — " "
" " — parents deported in January, child escaped
" " — and was living till Jan. 1945, when he was
" " — liberated by the Russian Army, with a Polish
farmer near Kielce, Poland.

Figure 11 : chronologie du dossier de David G. (CJA, dossier individuel de David G., 8 décembre 1947, boîte 34)

D'une manière générale, les circonstances des évasions sont floues. Par exemple, en mai 1942, Hersz L. et sa petite sœur Szprinca parviennent à s'échapper du ghetto où ils se trouvent, à proximité de Belzec[156]. Ils obtiennent des faux papiers et commencent à travailler pour un fermier polonais. Alors âgés de douze et onze ans, il est peu probable qu'ils aient pu faire ces démarches seuls mais leurs dossiers ne

[152] CJA, dossier individuel d'Abraham G., 9 août 1948, boîte 34.
[153] CJA, dossier individuel de David G., 8 décembre 1947, boîte 34.
[154] CJA, dossier individuel de Theodore I., 24 décembre 1947, boîte 35.
[155] Sur les questions d'éducation, voir le chapitre 6 de ma thèse.
[156] CJA, dossiers individuels Herszet et Szprinca L., 3 octobre 1948, boîte 37.

mentionnent ni l'aide d'une organisation résistante telle que Żegota, ni celle de leurs proches. Les parents, déportés en 1943 à Belzec, sont originaires de la région et ont pu potentiellement obtenir l'aide de connaissances. Le passage dans la clandestinité des jeunes Polonais est bien plus précoce qu'en Hongrie ou en Tchécoslovaquie et dans des circonstances bien plus difficiles qu'en Belgique. Au sein de la cohorte, ce sont ceux qui ont été cachés le plus longtemps[157].

S'échapper des camps

Les exemples belges et polonais l'ont démontré, les parcours de clandestinité sont très variés. La majorité des enfants cachés de cette cohorte ont échappé aux camps et, hormis ceux qui ont été envoyés de leur village dans un ghetto d'une ville, à la déportation. Il existe cependant plusieurs cas exceptionnels dont il faut rendre compte. Quelques orphelins ont connu une arrestation et un internement mais sont parvenus à s'enfuir et à passer le reste de la guerre dans la clandestinité. La concision du langage administratif des dossiers ne permet que rarement de connaître les circonstances exactes de ces trajectoires hors-norme. Maurice B. est en Belgique en 1939 et en France en 1940[158]. Il est déporté vers l'Autriche en 1941 mais « s'échappe » (*escaped*) en 1942 et retourne en Belgique l'année d'après. Il est impossible de déterminer quand et par qui le jeune garçon a été arrêté (probablement dans le cadre des premières arrestations massives de Juifs étrangers en France qui ont eu lieu en mai et août 1941) et comment il a pu s'échapper (s'est-il échappé en chemin ou après son arrivée en Autriche ?) et revenir en Belgique. L'itinéraire de Markus H., jeune Juif allemand qui se trouve également en Belgique au début de la guerre est plus détaillé[159]. En 1941, il est en France et est interné à Gurs dans le sud-ouest avec sa famille. Il est par la suite placé dans une maison d'enfants mais est à nouveau interné dans un camp près de Marseille (probablement le camp des Milles) puis dans celui de Rivesaltes, principal camp de transit sous administration vichyste. En 1942, il est « libéré par la Croix-

[157] Pour la chronologie de la libération de la Pologne, voir les chapitres 21 (« The Ten Stalinist Blows of 1944 ») et 22 (« The End in Sight ») d'Alexander Hill, *The Red Army and the Second World War*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2017, p. 487-536.
[158] CJA, dossier individuel de Maurice B., 8 octobre 1947, boîte 32.
[159] CJA, dossier individuel de Markus H., sans date, boîte 34.

Rouge » avant le mois de novembre lorsque les Allemands, quelques jours après l'invasion de la zone Sud, vident le camp et le retransforment en caserne. Les circonstances exactes de cette « libération » ne sont pas précisées mais on a connaissance de plusieurs initiatives d'auxiliaires de la Croix-Rouge suisse qui soustrayaient des enfants du camps de Rivesaltes pour les envoyer vers le Chambon-sur-Lignon ou directement en Suisse[160]. Après son départ du camp, Markus se cache à Nice puis en Savoie. L'année d'après, il parvient à passer la frontière suisse où il termine la guerre avant de revenir en Belgique.

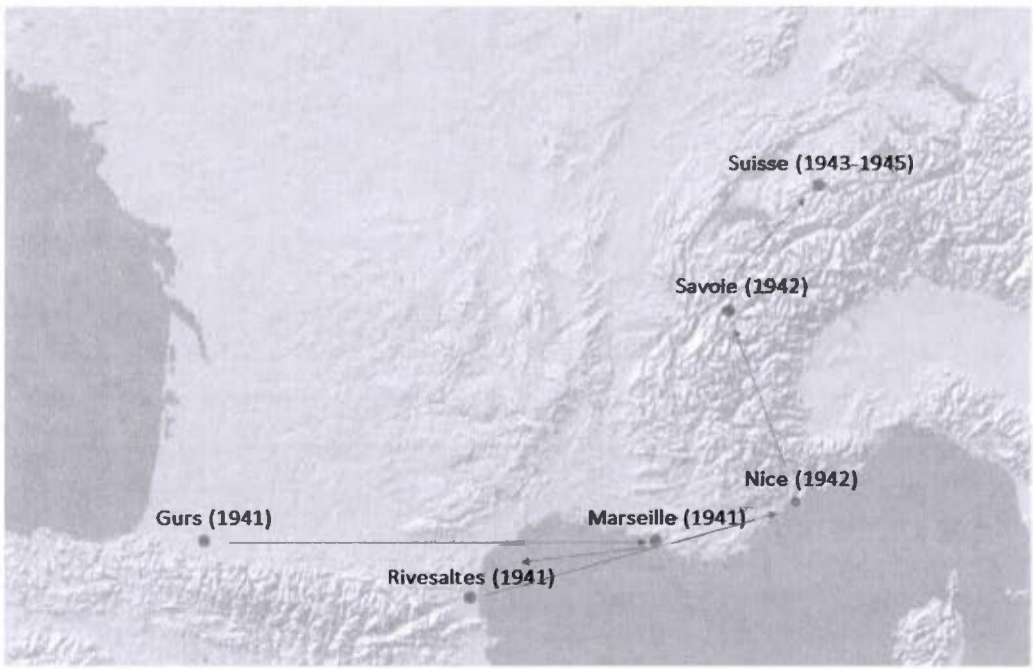

Carte 10 : Lieux de résidence de Markus H., 1941-1945 (CJA, dossier individuel de Markus H., boîte 34)

Le parcours de Tommy K. est aussi exceptionnel. Le garçon est né et a grandi à Zagreb (Yougoslavie) avec ses parents. En 1942, il est envoyé seul en Italie. La nature de son expérience est peu claire, son dossier indiquant juste qu'il a été « envoyé dans

[160] Michel Puéchavy, « L'action des auxiliaires de la Croix-Rouge suisse en France pendant la Seconde Guerre mondiale » dans Jean-François Akandji-Kombé (dir.), *L'Homme dans la Société Internationale : Mélanges en hommage au Professeur Paul Tavernier*, Bruxelles, Bruylant, 2013, p. 1397-1416 ; voir aussi le chapitre 4 « Rivesaltes. Behind the Barbed Wire » de l'autobiographie de Vivette Samuel qui travaille pour l'OSE pendant et après la guerre, Vivette Samuel, *Rescuing the Children: A Holocaust Memoir*, Madison, University of Wisconsin Press, 2002, p. 36-72.

un camp de concentration près de Brescia[161]. » On trouve deux camps à proximité de la ville lombarde – Vestone et Bagliano – actifs depuis juin 1941 mais ce sont des camps de prisonniers (*Prigione di Guerra*) réservés aux officiers[162]. Il est néanmoins possible que des Juifs y aient été internés. Son jeune âge – il a tout juste dix ans en 1942 – rend difficilement compréhensible sa séparation avec ses parents, sa déportation et son internement. Le jeune Yougoslave indique être resté dans ce camp pendant environ deux ans, ce qui signifie qu'il y était toujours lors de l'effondrement du régime fasciste de Mussolini en juillet 1943 et lors du passage du camp sous administration allemande. En 1944, il s'échappe à Florence où il vit caché dans une famille jusqu'à la libération de la ville. La chronologie de son dossier de l'IRO ne permet pas de déterminer dans quelles conditions le garçon s'est échappé de ce qu'il décrit comme un camp de concentration, a parcouru les quelques 200 kilomètres séparant Brescia de Florence, alors que le pays était le théâtre de violents combats, et a finalement été pris en charge par une famille jusqu'à la fin de la guerre. Les parcours de Wolf T. et Christine G., deux jeunes Polonais, sont tout aussi extraordinaires[163]. Le premier, qui n'a pas neuf ans au moment de l'invasion et de la partition de son pays, grandit à Kraśnik dans la région de Lublin (Gouvernement Général). En 1942, il est arrêté par la police polonaise et déporté au camp de Belzec à une centaine de kilomètres au sud-est de la ville. La date exacte n'est pas mentionnée mais il est vraisemblable que cette déportation ait eu lieu en novembre ou décembre après la fin des opérations d'extermination de masse[164]. En 1943, Wolf parvient à s'échapper du camp. Il indique s'être enfui en septembre, date probablement erronée puisque Belzec est démantelé au mois de juin, mais précise qu'il a réussi à traverser à la nage le Boug, fleuve qui longeait le complexe. Il vit ensuite à proximité de Belzec, « caché dans un 'trou de terre' » avec l'aide d'un Polonais. À sa libération, il est transféré dans un hôpital de Janów Lubelski, toujours dans la région de Lublin, où il reste plus de six mois. Quant

---

[161] CJA, dossier individuel de Tommy K., 29 décembre 1947, boîte 36.
[162] Rodogno, *Fascism's European Empire...*, *op. cit.*, p. 443.
[163] CJA, dossier individuel de Wolf T., 28 juin 1948, boîte 40 ; dossier individuel de Christine G., 30 octobre 1947, boîte 34.
[164] Belzec est le deuxième camp à servir uniquement de *killing center* et le premier à utiliser de manière permanente des chambres à gaz. Entre mars 1942 et le début 1943, environ 600 000 Juifs y sont assassinés. Sur la place de Belzec dans la Solution Finale, voir Friedländer, *The Years of Extermination...*, *op. cit.*, p. 283-284.

à Christine, elle approche de son huitième anniversaire en septembre 1939. Après un court séjour à Bialystok avec son père, membre de l'armée polonaise, elle retourne à Varsovie. En 1942, elle est envoyée dans le ghetto de la ville avec ses parents et une nourrice non-juive. En 1943, tous sont déportés à Poniatowa, sous-camp de Majdanek mais début janvier 1944, Christine parvient à quitter le camp et revient à Varsovie où elle finit la guerre dans une famille non-juive. Les conditions de départ ne sont pas connues, le dossier indiquant seulement que la jeune fille s'est « sauvée avec sa nourrice. »

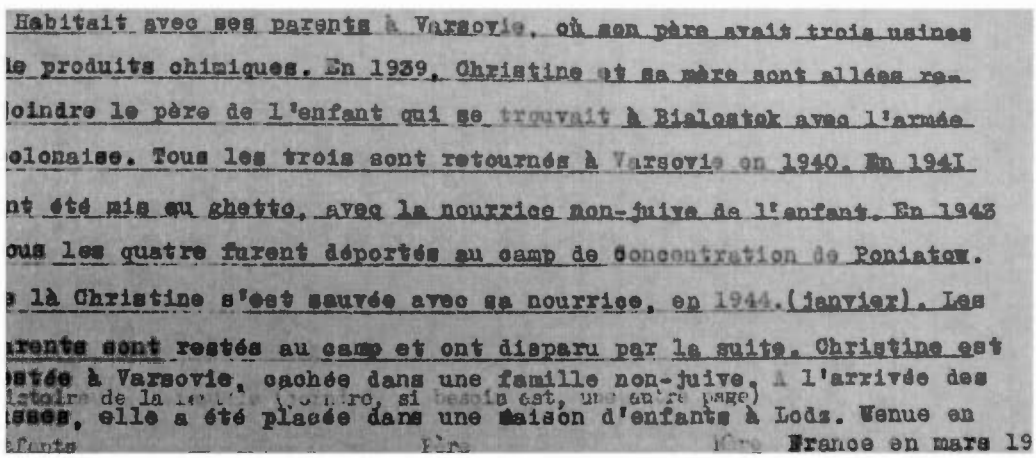
Habitait avec ses parents à Varsovie, où son père avait trois usines
le produits chimiques. En 1939, Christine et sa mère sont allées re-
joindre le père de l'enfant qui se trouvait à Bialostok avec l'armée
olonaise. Tous les trois sont retournés à Varsovie en 1940. En 1941
nt été mis au ghetto, avec la nourrice non-juive de l'enfant. En 1943
ous les quatre furent déportés au camp de Concentration de Poniatow.
à là Christine s'est sauvée avec sa nourrice, en 1944.(janvier). Les
rents sont restés au camp et ont disparu par la suite. Christine est
stée à Varsovie, cachée dans une famille non-juive. A l'arrivée des
istoire de la [illegible] (joindre, si besoin est, une autre page)
sses, elle a été placée dans une maison d'enfants à Lodz. Venue en
fants Père Mère France en mars 19

Figure 12 : « History of the Child » de Christine G. (CJA, dossier individuel de Christine G., 30 octobre 1947, boîte 34)

Maurice, Markus, Tommy, Wolf et Christine font partie des rares « enfants cachés » qui ont connu une arrestation, une déportation et un internement. Ces cinq trajectoires exceptionnelles confirment la non-linéarité des parcours de guerre. Elles illustrent aussi comment la rigidité et la concision du langage administratif ne permettent que rarement de saisir les circonstances exactes, les choix et les hasards qui expliquent de tels parcours.

B. Être déporté

Des déportations tardives

Au sein du groupe canadien, les enfants cachés sont cependant très minoritaires. Plus de sept cents orphelins ont connu, sous des formes variées, la déportation et les camps. Parmi eux, les Polonais sont les plus nombreux (28% du groupe). Viennent

ensuite les Tchécoslovaques (24%), les Hongrois (22%) et les Roumains (21%)[165]. Le déséquilibre des genres est particulièrement marqué, les garçons représentant presque les trois-quarts des déportés. Compte tenu de la distribution géographique de la cohorte, du nord-ouest de la Pologne à l'est de la Roumanie, la diversité de parcours de ces jeunes rescapés est importante. La chronologie et les étapes de l'expérience concentrationnaire ont été renseignées pour l'échantillon « Trajectoires ». Sont ainsi connus la date de la déportation et l'âge de l'orphelin.

Tableau 11 : année de déportation des orphelins (échantillon « Trajectoires »)

La déportation la plus précoce est celle de Motek déporté en 1940 depuis Lodz vers une destination inconnue. La plus tardive est celle de Giza B. envoyée à Steyr-Münichholz, sous-camp du complexe de Mauthausen-Gusen, au début de l'année 1945. Au moment de la déportation, 57 individus ont douze ans ou moins, 44 ont treize ans et 71 ont quatorze ans ou plus. Les plus jeunes sont Agnes P. déportée à Mogilev (Transnistrie) en 1941 et Josef R. qui, après un passage au camp de Sered en Slovaquie, est envoyé à Auschwitz avec sa mère et sa sœur. Ils ont tous deux huit ans. Le plus âgé, Mayer D., a presque quinze ans lorsqu'il est déporté, également à Auschwitz. Les déportations au sein de ce groupe sont tardives puisque la majorité des orphelins ont été déportés au courant de l'année 1944. Ils étaient relativement âgés au moment de

[165] Ces pourcentages sont basés sur les 683 orphelins dont le pays d'origine et la nationalité sont connus.

leur déportation et leur séjour au camp a duré environ entre six mois et un an. Ces deux facteurs sont absolument essentiels pour comprendre leur survie. Comment interpréter cette chronologie singulière ? Un premier élément de réponse réside dans la distribution géographique du groupe. À l'automne 1940, près de la moitié des jeunes déportés se trouvent en Hongrie (172 sur le territoire hongrois d'avant 1938, 72 dans les régions annexées en Tchécoslovaquie et 68 dans celles annexées en Roumanie) où les déportations n'ont débuté qu'au printemps 1944.

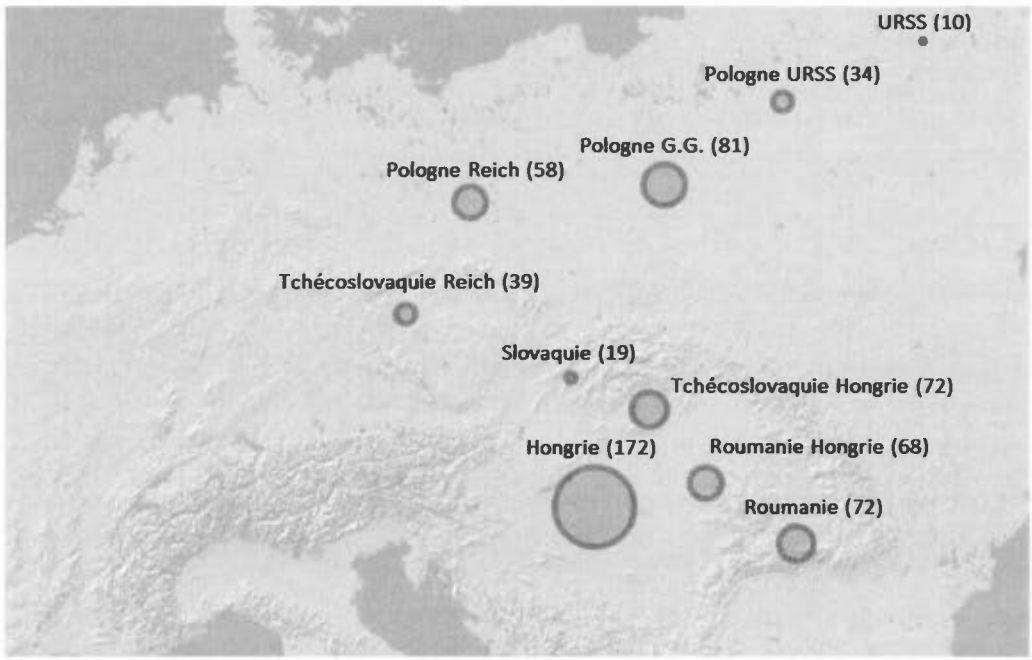

Carte 11 : pays de résidence des orphelins avant leur déportation

Les autres se trouvent sur le territoire du Reich : 39 en Tchécoslovaquie (Sudètes et Protectorat de Bohême et Moravie), 58 dans la partie de la Pologne rattachée au Reich et 81 dans le Gouvernement Général. Enfin, 72 orphelins vivent en Roumanie, 44 en URSS (34 en Pologne occupée et 10 en Roumanie occupée, ces derniers ne se retrouvant sous occupation allemande ou roumaine qu'après l'offensive de 1941) et 19 en Slovaquie. Après les expansions territoriales hongroises et soviétiques, seuls 39 des 150 Tchécoslovaques déportés habitent dans des régions sous occupation allemande et seuls 69 des 145 Roumains déportés se trouvent en Roumanie[166]. Les déportations

[166] Les jeunes Tchécoslovaques et Roumains dont le lieu de résidence exact n'est pas connu n'ont pas été comptabilisés.

tardives au sein de la cohorte s'expliquent par le fait que plus de la moitié des orphelins du groupe canadien se trouvaient en Hongrie. Le pays, où les arrestations, la ghettoïsation et les déportations massives n'ont débuté qu'au printemps 1944, a été un « refuge » temporaire pour les jeunes Tchécoslovaques et Roumains qui se sont retrouvés sous domination hongroise à partir de 1938 et 1940.

Au-delà de la chronologie de déportation de l'orphelin, renseigner les différents lieux de son expérience concentrationnaire est plus délicat. La finalité du dossier étant surtout d'attester le passage dans les camps de l'orphelin, certaines travailleuses sociales et humanitaires ne s'embarrassent pas de détails. Les destinations indiquées dans les chronologies individuelles sont souvent trompeuses. La plupart du temps, seul le nom du complexe est mentionné sans que le sous-camp soit précisé. La moitié des déportés de l'échantillon « Trajectoires » disent ainsi avoir été déportés à Auschwitz mais semblent presque tous avoir été immédiatement envoyés dans un camp de travail à proximité. Plusieurs indiquent « Auschwitz LC » ou ajoutent la mention « sent to labor camp[167] ». La majorité des orphelins sont déportés en 1944, à un moment où le travail forcé prend une place croissante dans l'effort de guerre allemand. Beaucoup se retrouvent donc dans des camps de travail rattachés au système de camps SS (*Zwangsarbeitslager*) ou dans la centaine de camps construits à proximité d'entreprises et d'usines privées[168]. Les déportations tardives sont aussi une conséquence sur le parcours des jeunes déportés : le nombre de camps. Certaines chronologies se limitent à des mentions telles que « Various Concentration Camps » mais beaucoup d'orphelins indiquent être passés dans trois, quatre voire cinq camps différents durant les six à douze mois de leur expérience concentrationnaire. Pendant l'été 1944, face à la rapide avancée des troupes soviétiques, les Allemands commencent à évacuer leurs prisonniers vers l'intérieur du Reich. Au départ, ces évacuations se font principalement par train (ou par bateaux pour les camps se trouvant dans les États baltes) puis à pieds à partir du début de l'hiver. Par exemple, en janvier 1945, Chaskel H. est envoyé dans un camp près de Cracovie puis à Oranienburg

[167] Sur les questions de dénomination, voir le chapitre 7 de ma thèse.
[168] Christopher Browning, *Remembering Survival. Inside a Nazi Slave-Labor Camp*, New York, Londres, W. W. Norton, 2010, p. 3-4.

(Sachsenhausen) près de Berlin et enfin à Flossenburg (sous-camp de Plattling) au nord de la Bavière à proximité de l'ancienne frontière tchécoslovaque[169]. Naftali W. est déporté à Auschwitz en juin 1944. Il dit avoir passé l'été dans le « camp Tsigane » (B IIe) puis dans le « camp de quarantaine » du complexe avant d'être envoyé à Melk, camp satellite de Mauthausen créé en avril 1944 pour fournir de la main d'œuvre au projet de réseaux souterrains[170]. Il est ensuite transféré à Ebensee où il est libéré[171]. Quant à Jakob W., il passe la guerre dans la ville hongroise de Berettyóújfalu à une trentaine de kilomètres au sud de Debrecen[172]. Au printemps 1944, il est arrêté, envoyé dans le ghetto de la ville puis déporté à Strathoff près de Vienne. Il fait partie des quelques 20 000 Juifs qui font l'objet d'un accord entre Eichmann et le *Relief and Rescue Committee of Budapest* et dont environ 75% survivent à la guerre[173]. Jakob connaît plusieurs camps de travail dans la région avant d'être transféré vers Theresienstadt à la toute fin de la guerre[174].

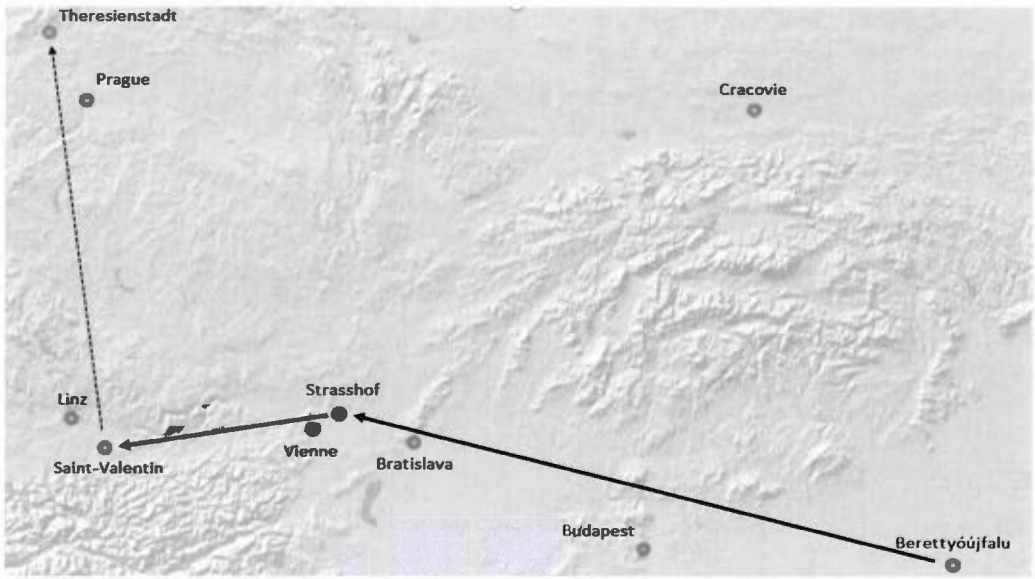

Carte 12 : trajectoire de Jakob W., 1944-1945

[169] CJA, dossier individuel de Chaskel H.,26 janvier 1948, boîte 34.
[170] Wachsmann, *KL...*, *op. cit.*, p. 449.
[171] CJA, dossier individuel de Naftali W., 3 mars 1948, boîte 41.
[172] CJA, dossier individuel de Jakob W., 10 octobre 1947, boîte 41.
[173] L'organisation du controversé Rezso Kasztner a négocié la survie de milliers de Juifs hongrois. Sur l'accord de Strasshof, voir Szabolcs Szita, *Trading in Lives?: Operations of the Jewish Relief and Rescue Committee in Budapest, 1944-1945*, Budapest, New York, Central European University Press, 2005, p. 103-104.
[174] Entre Saint-Valentin et Theresienstadt (flèche en pointillés sur la carte), Jakob passe par un autre camp de travail en Tchécoslovaquie dont le nom n'est pas précisé dans le dossier.

Le *War Orphans Project* est une histoire de survivants, les camps de travail dominent donc les chronologies individuelles. Certains orphelins mentionnent cependant des passages dans des camps de concentration qui étaient aussi des camps d'extermination. Par exemple, plusieurs indiquent avoir été à Birkenau (Auschwitz II). Chanika K. a été déportée « à Birkenau puis à Auschwitz où elle a travaillé dans les champs pendant dix-huit mois[175]. » Alexander K. a lui « été déporté à Birkenau avec ses parents puis envoyé à Mauthausen un peu plus tard[176]. » Quant à Karol L., il « est déporté à Auschwitz et envoyé à Birkenau avec son frère puis au camp de travail de Wolfsberg[177]. » Trois autres orphelins en sont libérés (deux sœurs tchécoslovaques Lipot et Miriam L. y passent quelques mois avant la libération, tout comme David R., originaire de Satu Mare)[178]. Deux orphelins, Maria B. et Emil R. indiquent avoir été libérés de Majdanek[179]. Ils font partie des rares détenus à ne pas avoir été tués ou évacués en juillet 1944 lorsque le camp a été abandonné à la hâte devant l'avancée des troupes soviétiques. Tous les deux sont arrivés en 1943, la première après la liquidation du ghetto de Varsovie, le second après celle du ghetto de Grzymalow, petite ville dans la région de Lodz[180]. Ils sont alors âgés de treize ans. Leurs dossiers ne précisent pas le mois d'arrivée dans le camp mais il est fort probable que cela soit à la fin de l'année. En effet, le 3 novembre, a eu lieu l'Opération Erntefest (Harvest Festival) durant laquelle plus de 18 000 hommes, femmes et enfants juifs sont sauvagement assassinés, ce qui en fait le « plus important massacre perpétré en une seule journée dans un camp de concentration SS[181] » mais aussi « la dernière exécution de masse à Majdanek[182]. » Le dossier d'Emil indique entre parenthèses « labor camp » mais ne mentionne pas dans quel sous-camp se trouvait le garçon. Il est presque certain que Maria a été dans

---

[175] CJA, dossier individuel de Chanika K., 1e décembre 1947, boîte 35.
[176] CJA, dossier individuel d'Alexander K., 12 août 1948, boîte 36.
[177] CJA, dossier individuel de Karol L., 28 janvier 1948, boîte 36.
[178] CJA, dossiers individuels de Lipot et Miriam L., 27 juin 1948, boîte 37 ; dossier individuel de David R., 20 octobre 1948, boîte 38.
[179] CJA, dossier individuel de Maria B., 3 février 1948, boîte 31 ; dossier individuel d'Emil R., 21 mars 1948, boîte 39.
[180] Eliyahu Yones, *Smoke in the Sand: The Jews of Lvov in the War Years 1939-1944*, Jérusalem, Gefen Publishing House, 2004, p. 271.
[181] Wachsmann, *KL...*, *op. cit.*, p. 331.
[182] Franciszek Piper « Auschwitz Concentration Camp: How It Was Used in the Nazi System of Terror and Genocide and in the Economy of the Third Reich » dans Michael Berenbaum et Abraham J. Peck (dir.), *The Holocaust and History. The Known, the Unknown, the Disputed, and the Reexamined*, Bloomington, Indiana University press, 2002, p. 374.

la même situation. L'hypothèse la plus plausible est que les deux adolescents se trouvaient dans le camp de Budzyn qui fournissait de la main d'œuvre pour l'usine d'avions Heinkel et dont les quelques mille prisonniers n'ont été transférés à Majdanek qu'en mai 1944[183].

Les déportations d'avant 1943

Si la majorité du groupe a été déporté en 1944, plusieurs jeunes connaissent des déportations plus précoces. Les premières déportations de populations juives débutent avant la mise en place effective de la Solution finale et parfois avant même le début de la guerre. Une poignée d'orphelins est déportée à la fin 1940 mais c'est surtout au courant des années 1941 et 1942 que le nombre de déportés augmente significativement. Parmi eux, deux types de profils peuvent être distingués. On retrouve tout d'abord plusieurs jeunes Roumains qui vivent dans les régions orientales du pays. Les troupes roumaines participent à l'offensive vers l'est du printemps et de l'été 1941 et aux persécutions antijuives. La Roumanie est d'ailleurs « le seul pays allié de l'Allemagne à être directement impliqué dans les massacres de masse[184]. »

[183] Voir Daniel Uziel, *Arming the Luftwaffe: The German Aviation Industry in World War II*, Jefferson, Londres, McFarland and Company, 2012, p. 171.

[184] Dalia Ofer, « The Holocaust in Transnistria. A special case of genocide » dans Lucjan Dobroszycki et Jeffrey S. Gurock (dir.), *The Holocaust in the Soviet Union: Studies and Sources on the Destruction of the Jews in the Nazi-occupied Territories of the USSR, 1941-45*, London, Routledge, 2016 ; Ofer précise que la milice croate était elle aussi impliquée dans les massacres de masse de populations juives et serbes mais la Croatie n'était pas un État indépendant contrairement à la Roumanie.

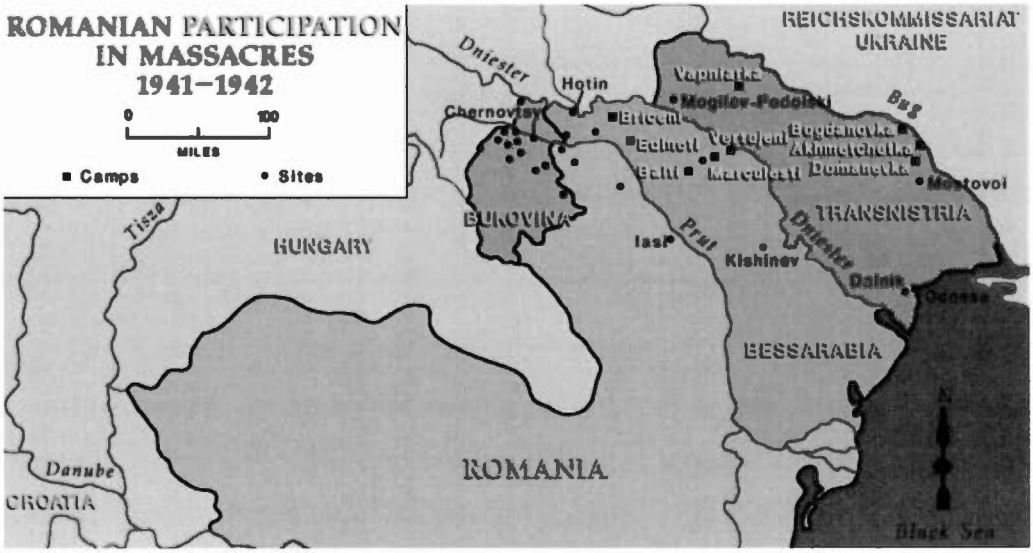

Carte 13 : participation de la Roumanie à des massacres de populations juives, 1941-1942 (©USHMM)

En juin, les soldats roumains massacrent plus de 4000 Juifs à Jassy (Iasi) à proximité de la frontière avec l'URSS et bien plus meurent lors de leur déportation. Au total, près d'un tiers de la population juive de la ville disparaît[185]. La Roumanie récupère rapidement les zones occupées par l'Armée rouge un an plus tôt (la Bessarabie et la Bucovine) puis, après l'offensive victorieuse en Ukraine, la Transnistrie qui se trouve entre les fleuves Dniestr (Nistru en roumain) et Boug. Pendant l'été, les populations juives de ces régions sont systématiquement massacrées, notamment à Kichinev, capitale de la Bessarabie[186]. Les survivants sont ensuite envoyés dans des ghettos ou déportés en Transnistrie. C'est par exemple le cas d'Agnes et d'Eva P. qui ont respectivement huit et neuf ans lorsqu'elles sont déportées depuis Cernauti vers Mogilev-Podolski[187]. Quant à Mandel B. et Martha D., ils ont tous les deux onze ans lorsqu'ils sont envoyés en Transnistrie[188]. Paul W. n'a que deux ans de plus lorsqu'il

[185] Jean Ancel, *Prelude to Mass Murder: The Pogrom in Iaşi, Romania, June 29, 1941 and Thereafter*, édité par Leon Volovici et Miriam Caloianu, Jérusalem, Yad Vashem, 2013, p. 19 ; le nombre total de victimes à Iasi – et d'une manière générale le rôle d'Antonescu dans la Shoah – est sujet à d'importants débats. Voir Dennis Deletant, « Review of Jean Ancel, *Prelude to Mass Murder: The Pogrom in Iaşi, Romania, June 29, 1941 and Thereafter*, edited by Leon Volovici and Miriam Caloianu, Jerusalem, Yad Vashem, 2013 », *Holocaust Genocide Studies*, 30, 2, 2016, p. 355-358.

[186] Sur le ghetto, voir Paul A. Shapiro, *The Kishinev Ghetto, 1941–1942: A Documentary History of the Holocaust in Romania's Contested Borderlands*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, United States Holocaust Memorial Museum, 2015.

[187] CJA, dossiers individuels d'Agnes et Eva P., 18 janvier 1949, boîte 38.

[188] CJA, dossier individuel de Mandel B., 26 avril 1948, boîte 32 ; dossier individuel de Martha D., 24 octobre 1947, boîte 32.

est déporté depuis Jassy avec ses parents[189]. Tous sont originaires de villes situées à proximité des territoires récupérés pendant l'été 1941. Pour ces jeunes et leur famille, la déportation et la ghettoïsation sont brutales. À cause des barrières linguistique, culturelle et sociale, les rapports avec la population ukrainienne sont difficiles et les conflits avec les Juifs ukrainiens internés avec eux sont fréquents[190].

Parmi les orphelins ayant été déportés avant 1943, on peut identifier un autre profil : les jeunes Polonais. En Pologne, la ghettoïsation débute rapidement après la partition du pays. Les déportations de masse commencent en janvier 1942 pour les populations juives se trouvant dans le ghetto de Lodz (qui sont principalement envoyées vers Chelmno) et en juillet pour celles de Varsovie (envoyées vers Treblinka). Plusieurs orphelins sont déportés avant ou au tout début de ces opérations d'ampleur. Henryk B. indique ainsi avoir été envoyé à Auschwitz dans les premiers jours de janvier 1942[191]. Il a alors tout juste dix ans. Il reste à Auschwitz jusqu'en 1943 et est ensuite transféré dans un camp de travail près de Stettin (Szczecin en Poméranie). Meyer W. vit à Grodek, près de Katowice, avec son père[192]. En décembre 1941, ce dernier est tué et le jeune garçon est envoyé à Stutthof, un peu avant que le camp ne soit transformé en camp de concentration. Il y reste près de trois ans avant d'être transféré à Buchenwald puis à Magdeburg où il est libéré. Meyer est l'un des individus les plus âgés de la cohorte. Il a douze ans au moment de sa déportation, un âge où la sélection pour le travail forcé est possible. Christopher Browning l'a démontré pour le camp de Starachowice. Bien qu'officiellement seuls les individus capables de travailler y étaient internés, beaucoup d'enfants de douze ans et moins vivent dans le camp, ce qui s'explique par « une combinaison de laxisme, de favoritisme et de corruption côté allemand et d'ingénuité et de solidarité côté juif[193]. »

---

[189] CJA, dossier individuel de Paul W., 3 février 1948, boîte 41.
[190] Rebecca Golbert, « 'Neighbors' and the Ukrainian Jewish Experience of the Holocaust » dans Dagmar Herzog (dir.), *Lessons and Legacies VII: The Holocaust in International Perspective*, Evanston, Northwestern University Press, 2006, p. 243 ; ces tensions entre Juifs ukrainiens et roumains sont d'ailleurs durables comme en témoignent les débats autour des compensations allemandes pour les survivants de Pechora.
[191] CJA, dossier individuel d'Henryk B., 11 août 1948, boîte 32.
[192] CJA, Meyer W., 20 novembre 1947, boîte 41.
[193] Browning, *Remembering Survival...*, *op. cit.*, p. 176.

Des conditions d'internement plus favorables ?

Ces déportations précoces, même si elles sont minoritaires, posent une question complexe : comment ces individus, particulièrement jeunes au moment de leur déportation, ont-ils pu survivre à trois voire quatre longues années de camps ? Les jeunes Polonais sont presque tous envoyés dans des camps de travail, au plus tard quelques mois après leur déportation. Szaja D. passe ainsi plusieurs mois à Majdanek mais est ensuite transférée au ghetto de Radom où les conditions de vie sont meilleures. Seul Henryk B. indique avoir été à Auschwitz pendant près de trois ans mais il a sans doute été dans un des sous-camps de travail du complexe. Les seuls dossiers ne permettent pas de connaître plus précisément les conditions de survie des orphelins. Pour les jeunes Roumains, la Transnistrie est, malgré les maladies, la famine et la brutalité des troupes roumaines, « la région soviétique sous occupation de l'Axe avec la plus large proportion de Juifs survivants[194]. » D'autant plus qu'hormis Paul W. qui est transféré vers Mauthausen pendant la retraite des troupes allemandes, tous ont passé l'essentiel de la guerre à Mogilev. Le ghetto est surpeuplé (à l'été 1942, on estime la population juive de Mogilev à environ 17 000 individus) et une épidémie de typhus tue plus de 3000 personnes entre janvier et avril 1942. La vie à Mogilev-Podolsky reste pourtant « meilleure qu'ailleurs en Transnistrie[195]. » Les Juifs roumains rencontrent des difficultés avec les populations locales mais ont aussi certains avantages qui peuvent expliquer leur taux de survie plus élevé. Ils ont pu recréer les structures de leurs communautés d'origine et avoir accès à un emploi. Contrairement aux Juifs ukrainiens, ils parlent la langue de leurs oppresseurs (c'est le cas de beaucoup d'orphelins roumains de la cohorte qui parlent tous le roumain et à 90% également l'allemand, le hongrois ou les deux) et ont pu plus facilement négocier avec ces derniers[196].

La trajectoire de Lea B. illustre bien la singularité des conditions d'internement des Juifs roumains en Transnistrie[197]. En 1941, la jeune fille est déportée vers une

[194] Deletant, « Review of Jean Ancel… », art. cit., p. 356.
[195] Arad, *The Holocaust in the Soviet Union…*, *op. cit.*, p. 302.
[196] Golbert, « 'Neighbors' and the Ukrainian Jewish Experience of the Holocaust », art. cit., p. 243.
[197] CJA, dossier individuel de Lea B., 14 novembre 1948, boîte 32

destination inconnue en Transnistrie. Elle est à Mogilev l'année d'après mais parvient à vivre « comme chrétienne ». La jeune fille indique parler le roumain, l'allemand, le yiddish et l'hébreu, il semble donc impossible qu'elle ait pu se faire passer pour une Ukrainienne mais elle a peut-être réussi à vivre en marge du ghetto en prétendant être une Roumaine non-juive. Au cours de l'année 1943, son identité juive est vraisemblablement découverte puisqu'elle est envoyée au camp de Pechora. Elle a alors onze ans. Les conditions de vie à Pechora sont terribles mais Lea n'y reste pas longtemps puisque la région est libérée au printemps 1944. La jeune fille finit la guerre dans un orphelinat de Bucarest, il est donc possible qu'elle ait bénéficié du programme de rapatriement de populations juives déportées en Transnistrie. Ce programme initié par Antonescu, soucieux d'améliorer son image en cas de défaite de l'Allemagne, permet à plusieurs milliers d'orphelins de moins de quinze ans de revenir en Roumanie après avoir été déportés en Transnistrie et d'être pris en charge par leur communauté[198]. La survie de ces jeunes pose une question qui est au centre de controverses historiographiques et mémorielles intenses : comment expliquer le taux de survie relativement élevé, un peu plus de la moitié de la population juive d'avant-guerre, dans un pays aussi antisémite que la Roumanie[199] ?

Les déportations précoces amènent à se demander comment les jeunes ont pu survivre si longtemps en camps. À l'inverse, comment interpréter le fait que la majorité des orphelins polonais et tchécoslovaques se trouvant sur le territoire du Reich n'ont été déportés qu'en 1943 et en 1944 ? Dans quelles conditions sont-ils parvenus à échapper à la déportation pendant plus de trois ans ? Une partie des Polonais vit cachée avant d'être déportée. Leurs conditions de vie dans la clandestinité et les circonstances de leurs arrestations sont rarement décrites dans les dossiers. Wolf T. indique avoir été arrêté par la police polonaise en 1942, tout comme Zella M. et sa sœur durant l'été 1943[200]. Certaines descriptions laissent perplexes. Ezra S. indique que, « comme la

[198] Stone, *The Liberation of the Camps...*, *op. cit.*, p. 34 ; Arad, *The Holocaust in the Soviet Union*, *op. cit.*, p. 343.
[199] William Oldson parle d'ailleurs d'« antisémitisme providentiel », William O. Oldson, *A Providential Anti-Semitism: Nationalism and Polity in Nineteenth Century Romania*, Philadelphie, American Philosophical Society, 1991.
[200] CJA, dossier individuel de Zella M., 18 octobre 1948, boîte 37.

famille [avec qui il vivait caché] ne pouvait plus le garder plus longtemps, il est allé dans un camp de travail pour Juifs à Ostrowiec[201]. » Quant à Janka S., elle est cachée par une amie de sa famille qui, en 1943, « l'inscrit (*registered*) pour partir travailler en Allemagne[202]. » La jeune fille finit ainsi la guerre dans une usine de gomme allemande. Elle a pu être déportée en tant que Polonaise non-juive. C'est par exemple le cas de Salomon S. qui, après être parvenu à s'échapper du ghetto de Stryj en Galicie, est à Varsovie où il vit avec des faux papiers. En août 1944, il est déporté en Allemagne « en tant que Polonais[203]. »

La majorité des Polonais et beaucoup de Tchécoslovaques ayant connu les camps ont été envoyés dans un ghetto avant leur déportation. Renseigner cette expérience à partir des dossiers est parfois délicat. Lorsque le passage dans le ghetto ne s'accompagne pas d'un déplacement, il n'apparaît pas toujours dans les dossiers. Ainsi, pour la période allant de 1939 à 1943, la chronologie des dossiers de Lippot et Miriam L. indique uniquement « Berehovo avec leur famille[204]. » En 1941, les quelques 6000 Juifs de cette petite ville de Tchécoslovaquie (alors rattachée à la Hongrie et aujourd'hui à l'Ukraine) sont regroupés dans un ghetto sous administration des SS et de la police hongroise[205]. Pour d'autres, le passage est plus visible, la travailleuse sociale ou humanitaire différenciant par exemple « Warsaw » de « Warsaw (ghetto) » ou indiquant simplement « sent to ghetto ». Plusieurs jeunes s'y trouvent d'ailleurs depuis le début de la guerre, comme David G. qui vit dans celui de Vilna (Vilnius) depuis près de trois ans quand il est déporté à Stutthof[206]. D'autres sections du dossier laissent apparaître en filigrane les conditions de vie de ces jeunes dans le ghetto. Dans la section « Education » de son dossier, Abraham G. indique avoir suivi des cours dans le ghetto de Vilna[207].

---

[201] CJA, dossier individuel d'Ezra S., 22 juin 1948, boîte 39.
[202] CJA, dossier individuel de Janka S., 26 septembre 1947, boîte 39.
[203] CJA, dossier individuel de Salomon S., 22 octobre 1947, boîte 40.
[204] CJA, dossier individuel de Lipot L., 27 juin 1948, boîte 37.
[205] Lillian Kremer (dir.), *Holocaust Literature. An Encyclopedia of Writers and their Work*, Londres, New York, Routledge, volume 2 ("Lerner to Zychlinsky"), 2003, p. 1415.
[206] CJA, dossier individuel de David G., 8 décembre 1947, boîte 34.
[207] CJA, dossier individuel d'Abraham G., 9 août 1948, boîte 34.

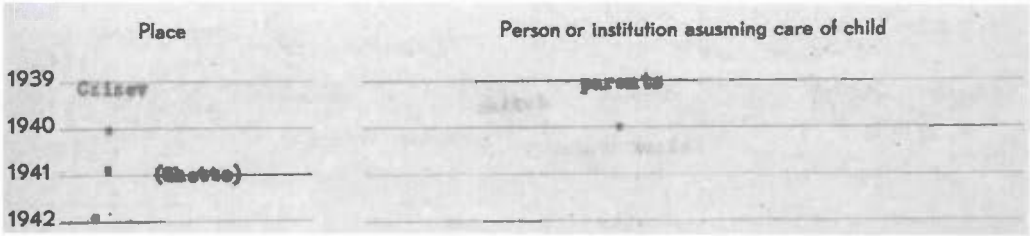

Figure 13 : passage en ghetto dans la chronologie du dossier de Nachum B. (CJA, dossier individuel de Nachum B., 6 février 1948, boîte 31)

La déportation tardive de ces jeunes peut s'expliquer par le fait que les liquidations massives des ghettos ne débutent qu'en 1943 et 1944. Il n'y a ainsi pas de déportation majeure depuis Lodz entre septembre 1942 et la destruction du ghetto au printemps 1944, ses habitants étant principalement utilisés pour le travail forcé. Par exemple, Samuel C. est né et a grandi à Lodz et a été déporté en décembre 1943[208]. Même pour ces jeunes qui ont passé l'essentiel de la guerre dans un ghetto et ont été très tôt exposés aux persécutions et aux violences quotidiennes, la déportation et le début de l'expérience concentrationnaire représentent un changement radical. Aussi mauvaises qu'aient été les conditions de vie du ghetto, les individus pouvaient encore garder une certaine liberté de mouvement et de gestion du temps et avaient plus de possibilités de faire des choix pour eux-mêmes et pour leurs proches. Les structures sociales (famille, voisinage, gouvernement local) y étaient maintenues avant d'être anéanties par celles complètement « artificielles » du camp, uniquement basées sur le genre, l'âge et l'emploi[209].

Les jeunes « Hongrois » dans la Shoah

La Hongrie est le plus important pays de résidence au début de la guerre des orphelins de la cohorte. Cette tendance se renforce après le second arbitrage de Vienne et l'annexion de la Transylvanie où se trouvent au moins une soixantaine de jeunes. Les orphelins « hongrois » constituent près d'un tiers du groupe total et près de la

[208] CJA, dossier individuel de Samuel C., 9 février 1948, boîte 32.

[209] Barbara Engelking liste des différences de « temps et d'espace », de « degré de terreur », de « structures sociales », de « possibilités de faire des choix » et de « possibilités de s'échapper » ; Barbara Engelking, *Holocaust and Memory: The Experience of the Holocaust and its Consequences : An Investigation Based on Personal Narratives*, Londres, Leicester University Press, 2001, p. 284-285.

moitié des « déportés ». Leurs parcours de guerre sont singuliers puisqu'ils ne se retrouvent sous domination allemande qu'au printemps 1944. Hormis les quelques individus qui vivent en Angleterre, en URSS ou en Suisse, leurs expériences de la persécution sont plus tardives que les autres orphelins. Ces jeunes sont néanmoins exposés à un antisémitisme institutionnel et populaire et aux violences bien avant l'invasion allemande. Souhaitant conserver leurs chances de rejoindre le camp allié en cas de défaite de l'Axe tout en gardant les territoires acquis grâce à leur alliance avec l'Allemagne, les autorités hongroises ont une position double : elles sont « antisémites de cœur mais ne souhaitent pas assister les Allemands dans le massacre des Juifs[210]. » Dès la fin des années 1930, le gouvernement met en place un appareil législatif explicitement ou implicitement anti-juif qui écarte progressivement les populations juives de la vie économique. Au début de la guerre, tous les hommes juifs sont contraints à un service de travail obligatoire, équivalent civil du service militaire. Pour les leaders hongrois, même les populations jugées indésirables doivent contribuer à l'effort de guerre. C'est d'ailleurs ainsi qu'ils justifient leurs multiples refus de mettre en œuvre la Solution finale, malgré les pressions allemandes croissantes. Pour les 760 000 à 780 000 Juifs vivant en Hongrie (dont entre 12 000 et 16 000 sont des réfugiés), les persécutions sont cependant bien réelles.

Lors des annexions de 1940, notamment celle de la Transylvanie, les violences envers les populations juives locales sont fréquentes. Entre 25 000 et 40 000 hommes meurent lors du service de travail obligatoire, 15 000 personnes sont tuées lors de déportations de l'été 1941 et lors de plusieurs massacres comme celui de Ujvidék qui fait entre 700 et 1000 victimes. Entre 4000 et 5000 enfants sont tués pour la période allant de 1940 à 1944[211]. Malgré ces violences quotidiennes, la situation des Juifs de Hongrie est néanmoins meilleure que dans les territoires du Reich, même pour ceux n'ayant pas la nationalité hongroise. L'invasion du pays par la Wehrmacht en mars 1944 change radicalement la donne. Le processus de ghettoïsation débute dès la fin du

---

[210] Vagi, Csosz et Kadar, *The Holocaust in Hungary...*, *op. cit.*, p.xlvi; voir Randolph L. Braham et Scott Miller (dir.), *The Nazis' Last Victims: The Holocaust in Hungary*, Détroit, Wayne State University Press, United States Holocaust Memorial Museum, 1998.

[211] Ibid. p. xlvii; sur le massacre d'Ujvidék, voir « Novi Sad » dans Spector et Wigoder (dir.), *The Encyclopedia of Jewish Life...*, *op. cit.*, p. 903-904.

mois et les déportations quelques semaines plus tard[212]. Entre la mi-mai et le début juillet, les autorités hongroises et les troupes allemandes arrêtent et déportent plus de 437 000 Juifs, la plupart vers Auschwitz. Au total, entre 1941 et 1945, 500 000 Juifs sont assassinés par les Allemands et leurs collaborateurs hongrois. Plus de quatre enfants sur cinq ont péri. Les références aux persécutions d'avant 1944 sont rares dans les dossiers des orphelins « hongrois », hormis parfois avec le départ du père pour le service de travail forcé ou la déportation d'un ou des parents lors de l'été 1941. C'est par exemple le cas d'Edith K. qui ne vit plus qu'avec sa mère à partir de 1942, de Robert B. dont le père meurt dans un camp de travail ukrainien en 1942 ou bien encore de Gabor S. qui retrouve son père dans un camp de travail hongrois en 1944, soit un an après que ce dernier ait été déporté[213]. La mère de Zew. P. fait quant à elle partie des 20 000 Juifs de « nationalité incertaine » qui ont été déportés en 1941[214].

Pour tous, 1944 marque un tournant radical. La plupart sont d'abord envoyés dans le ghetto de Budapest. Leur arrivée dans le ghetto s'accompagne d'un changement de statut brutal. Avec le service de travail obligatoire établi par les autorités hongroises, le père est déjà une figure souvent absente mais la ghettoïsation et le début des déportations accélèrent ce déséquilibre dans les familles. Les enfants et les adolescents doivent donc assumer une part croissante des tâches quotidiennes des adultes. Parmi les déportés hongrois, on trouve donc essentiellement des individus qui ont vécu dans la capitale. Cela peut s'expliquer par les fortes disparités régionales du taux de survie des Juifs du pays. La survie des enfants est ainsi bien plus importante à Budapest que dans les provinces et dans les territoires réannexés (environ 45% contre 13%)[215]. On compte néanmoins près de 70 orphelins qui vivent en Transylvanie du Nord, région annexée par la Hongrie à l'été 1940. Ces jeunes se trouvent tardivement sous domination allemande et ont pu poursuivre une scolarité presque normale. Salomon K. indique être encore à l'école en 1944 à Satu Mare. Josef J. est scolarisé au

---

[212] Sur la chronologie de la ghéttoisation, voir Tim Cole, *Holocaust City. The Making of a Jewish Ghetto*, Londres, New York, Routledge, 2003.
[213] CJA, dossier individuel d'Edith K., 26 novembre 1947, boîte 36 ; dossier individuel de Robert B., sans date, boîte 31 ; Gabor S., 30 août 1947, boîte 39.
[214] CJA, dossier individuel de Zew P., 19 novembre 1947, boîte 38.
[215] Vagi, Csosz et Kadar, *The Holocaust in Hungary...*, *op. cit.*, et 336.

moins jusqu'à la fin de l'année 1943 dans l'école juive d'une petite ville près de Sziget[216]. Les déportations sont plus tardives en Transylvanie qu'ailleurs en Europe mais l'ampleur du massacre dépasse l'entendement : environ 135 000 Juifs – soit 90% de la population juive de la région – meurent dans les chambres à gaz[217]. Tous les orphelins de Transylvanie du Nord de la cohorte, sauf deux, ont été déportés. Arthur L. fuit Satu-Mare au moment de l'invasion de la Hongrie par la Wehrmacht et rejoint Bucarest et Zew P. passe les derniers mois de la guerre à Budapest, d'abord dans le ghetto puis caché dans la ville[218].

Près de soixante orphelins (soit 16% du groupe) se trouvent encore dans le ghetto de Budapest à la fin de la guerre et sont donc parvenus à échapper à la déportation[219]. On distingue plusieurs cas de figure. Certains jeunes ont réussi à fuir du ghetto. Par exemple, Istvan B. y a passé une partie de l'année 1944 et parvient à s'échapper lors de la déportation de sa mère en décembre. Il finit la guerre caché dans des conditions inconnues mais précise qu'il « a été formé au métier de cordonnier pendant ses années d'enfant caché[220]. » Une dizaine d'individus ont également bénéficié de la protection de la Croix-Rouge. Entre octobre 1944 et la libération de la ville en janvier et février 1945, la Croix-Rouge Internationale crée 40 maisons d'enfants qui accueillent entre 5000 et 6000 enfants[221] et contribue à l'émergence d'un véritable « ghetto international[222]. » Pour ces jeunes, l'expérience du ghetto est donc très différente. Certains sont pris en charge par la Croix-Rouge suédoise, comme Viktor G. qui vit d'abord « avec des papiers aryens » avant de rejoindre une des maisons d'enfants de l'organisation[223].

---

[216] CJA, dossier individuel de Salomon K., 22 janvier 1948, boîte 35 ; dossier individuel de Josef J., 23 juin 1948, boîte 35.
[217] Ioanid, « Romania », art. cit., p. 575.
[218] CJA, dossier individuel d'Arthur L., 10 août 1948, boîte 37 ; dossier individuel de Zew P., 19 novembre 1947, boîte 38.
[219] Ce chiffre comprend aussi le ghetto d'Ujpest.
[220] CJA, dossier individuel d'Istvan B., sans date, boîte 31.
[221] Braham, *The Nazis' Last Victims...*, *op. cit.*, p. 130 ; au total, l'historienne Agnes Sagvari estime à 120 maisons mises en place par des puissances neutres ; Cole, *Holocaust City...*, *op. cit.*, p. 205-206.
[222] *Ibid.* p. 198 et 206-207.
[223] CJA, dossier individuel de Viktor G., 30 août 1947, boîte 34.

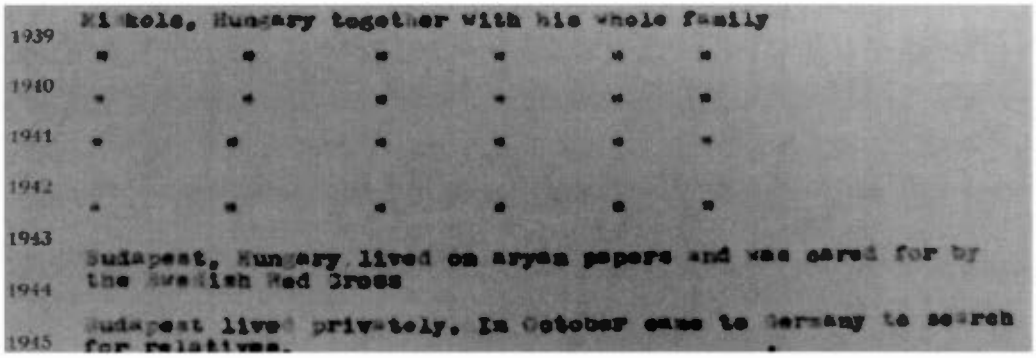

Figure 14 : chronologie de Viktor G., 1939-1945 (CJA, dossier individuel de Viktor G., 30 août 1947, boîte 34)

Quant à Ilona F. et Andras K., ils sont accueillis par la branche suisse de la Croix-Rouge[224]. Enfin, quelques individus ont réussi à échapper au ghetto et à la déportation. C'est par exemple le cas de Bela et Miklos M. dont le père est arrêté et déporté en 1944 mais « le reste de la famille est resté à Budapest sous de fausses identités[225] » ou de celui de Margit S. partie vivre avec ses grands-parents pendant l'été 1944. Ces derniers ayant été arrêtés et envoyés dans le ghetto, la jeune fille « devient amie avec une famille chrétienne et vit chez eux à une centaine de miles de Budapest avec des faux documents[226]. »

[224] CJA, dossier individuel d'Ilona F., 31 mars 1948, boîte 33 ; Andras K., 4 février 1949, boîte 36.
[225] CJA, dossiers individuels de Bela et Miklos M., 29 octobre 1947, boîte 37.
[226] CJA, dossier individuel de Margit S., sans date, boîte 40.

Conclusion

Les dossiers donnent une dimension individuelle aux trajectoires de persécution des orphelins, tout en faisant ressortir des caractéristiques communes au sein de la cohorte. La surreprésentation des garçons, adolescents originaires d'Europe centrale et orientale reflète à la fois la démographie des survivants, les profils des individus disponibles et susceptibles de vouloir partir au Canada ainsi que les contraintes que le CJC devait respecter lors de la sélection et l'évolution de sa politique de recrutement. Plus d'un tiers de la cohorte (près de la moitié des orphelins déportés) se retrouve ainsi en territoire hongrois pendant la majorité de la guerre. Leur omniprésence pose question : s'explique-t-elle d'abord parce qu'ils étaient plus nombreux et plus à même de vouloir émigrer ou bien parce que, scolarisés plus longtemps et ayant une expérience relativement courte des camps, ils constituaient des profils plus attractifs pour le CJC ? L'orientation du formulaire lui-même et sa finalité – établir la persécution et la perte des parents – expliquent aussi certaines récurrences. Les dossiers n'en permettent pas moins de reconstituer les chronologies de guerre des orphelins : le début de la guerre, le début de *leur* guerre, le passage dans la clandestinité, l'entrée dans le ghetto, la déportation, les changements de camps et surtout la séparation avec les parents qui constitue souvent le « moment déterminant qui oppose la guerre au précédent 'âge d'or'[227] » de l'enfance. Ces chronologies témoignent de l'hétérogénéité des trajectoires de guerre. La majorité des orphelins grandissent en effet dans un climat hostile et subissent des violences antisémites presque quotidiennes bien avant 1939. Ces violences et les nombreux mouvements de frontières entre 1938 et 1941 complexifient d'ailleurs la notion d'entrée en guerre et confirment la non-linéarité des expériences de la persécution[228]. Certains orphelins ont ainsi grandi en Transylvanie et ont été confrontés aux violences des populations locales qui reprochaient souvent aux Juifs leur culture hongroise. Après l'annexion de la région par la Hongrie et jusqu'à l'invasion allemande de 1944, ils ont ensuite vécu dans des conditions de vie bien supérieures à celles des Juifs vivant en Roumanie ou

[227] Stargardt, *Witnesses of War...*, *op. cit.*, p. 12.
[228] Sur la disparité d'âge des jeunes rescapés de la Shoah au moment de leur « première confrontation avec les Nazis », voir Susan Robin Suleiman, « The 1.5 Generation: Thinking About Child Survivors and the Holocaust », *American Imago*, 59, 3, 2002, p. 277-295.

en Tchécoslovaquie. La non-linéarité de la persécution est particulièrement visible parmi les « enfants cachés » de la cohorte dont les trajectoires s'éloignent du « paradigme de la clandestinité » qui domine l'histoire et la mémoire de la Shoah. Plusieurs jeunes Polonais ont ainsi été arrêtés et ont été envoyés dans des ghettos voire dans des camps de travail avant de parvenir à s'enfuir. Certains ont pu reprendre une existence « normale » sous une autre identité quand d'autres ont passé la guerre dans des conditions extrêmement difficiles. Les expériences de la persécution et de la violence de la guerre sont donc hétérogènes au sein de la cohorte. Il en est de même pour la sortie de guerre des orphelins dont les conditions de libération et les parcours avant leur départ au Canada varient grandement.

Chapitre 6 – Les trajectoires de sortie de guerre

« The war began for me after the war[1]. »
Un jeune survivant polonais

« Returned to Poland where his parents owned a house but found everything destroyed. »
Dossier individuel de Jakob W.

Libéré de Mauthausen en mai 1945 et de retour à Cernauti, ville roumaine désormais en territoire soviétique, Jakob W. ne trouve pas de proche survivant et la maison familiale a été entièrement détruite. Il quitte rapidement sa ville natale en direction de l'Allemagne et reste dans ce pays jusqu'au début de l'année 1948 avant de rejoindre Windsor au Canada[2]. La trajectoire de Jakob fait partie des plus « cohérentes » de la cohorte mais elle pose plusieurs questions quant aux circonstances de sa libération et de son retour (volontaire ou forcé ?) en Roumanie, à sa décision de repartir vers l'ouest, aux conditions de vie lors de son séjour de près de trois ans en Allemagne et de son départ vers le Canada. Dan Stone considère que la libération est « un pont entre les années de guerre et l'après-guerre[3] » mais il est difficile de déterminer quand ce processus s'achève et donc d'établir la chronologie de sortie de guerre des orphelins pour qui la fin de la guerre signifie rarement la fin de *leur* guerre. La plupart sont libérés[4] dans des camps ou lors de marches forcées par les troupes alliées qui avancent progressivement sur les fronts ouest et est mais, comme le rappelle Laura Jockusch, « la libération des camps ne marque la fin de la Shoah que pour une minorité de survivants juifs[5]. » Les chronologies et les conditions de celles des jeunes ayant passé la fin de la guerre dans la clandestinité ou dans un ghetto varient grandement.

---

[1] Michlic, « What Does a Child Remember… », art. cit., p. 484.
[2] CJA, dossier individuel de Jakob W., 17 octobre 1947, boîte 41.
[3] Dan Stone, *The Liberation of the Camps: The End of the Holocaust and Its Aftermath*, New Haven, Yale University Press, 2015, p. 3.
[4] Ici, le terme « libération » désigne uniquement la libération physique des territoires du joug nazi.
[5] Laura Jockusch, « Review of Dan Stone, *The Liberation of the Camps: The End of the Holocaust and Its Aftermath*, New Haven, Yale University Press, 2015 », *German History*, 34, 2, 2016, p. 353.

Il en est de même pour les parcours immédiatement après cette libération. Certains orphelins décident de revenir ou sont rapatriés dans leur ville ou village natale alors que d'autres restent dans les camps DP d'Allemagne et d'Autriche, presque tous à la recherche de proches potentiellement survivants. En moins d'un an, Achille B., déporté en Transnistrie et revenu à Bucarest à sa libération, traverse la Roumanie, la Hongrie, l'Autriche, l'Allemagne et la France où il s'arrête à Grenoble dans l'attente de pouvoir partir[6]. Tibor G. s'échappe d'un camp de travail polonais et se retrouve à Budapest à la fin de la guerre. Il est interné dans un camp russe et rejoint ensuite des proches à Wroclaw. Peu de temps après, il part en Belgique où il retrouve d'autres membres de sa famille[7]. Le programme du CJC ne débutant qu'à l'automne 1947, tous les orphelins du *War Orphans Project* ont passé au moins deux ans en Europe. Une des principales ambitions de ce chapitre est d'insérer ces trajectoires dans les circulations migratoires globales des survivants de la Shoah et de faire ressortir les errements et les allers-retours pour essayer ainsi de se défaire d'une lecture téléologique des parcours qui fait du Canada une destination évidente. Avant cette émigration, beaucoup d'orphelins ont en effet cherché à reprendre leur existence d'avant-guerre, sont retournés à l'école, ont trouvé du travail et ont exploré d'autres options de migration. Il s'agit donc également d'articuler les dimensions étatiques et associatives (l'évolution des politiques migratoires des États et de l'action des organisation juives) avec les trajectoires individuelles afin de comprendre comment ces trajectoires se sont construites et de saisir, en filigrane, les stratégies migratoires des jeunes rescapés (quand et comment ont-ils « choisi » de partir et pourquoi au Canada plutôt qu'ailleurs).

[6] CJA, dossier individuel d'Achille B., 6 février 1948, boîte 32.
[7] CJA, dossier individuel de Tibor G., 6 janvier 1948, boîte 34.

1. « Libéré mais pas libre »

A. La fin de l'occupation allemande

Les libérations précoces

Les pays où se trouvent les orphelins au moment de leur libération sont connu pour l'ensemble du groupe. La majorité sont en Allemagne (301 orphelins), en Pologne (260), en Autriche (122) et en Tchécoslovaquie (69). Le reste se trouve en Hongrie (92), en Belgique (37), en Roumanie (29) et en URSS (29). La Hongrie, qui était l'un des principaux pays de résidence des orphelins après l'automne 1940, ne représente plus que moins de 10% du groupe. Les déportations ont contribué à un glissement vers l'ouest et à une concentration de la cohorte mais sa répartition géographique reste néanmoins éclatée. Les chronologies de libération des orphelins sont donc variées, depuis l'avancée de l'Armée rouge sur le front de l'est à partir de la fin 1943 jusqu'à la libération des camps de Mauthausen et de Theresienstadt en mai 1945. En mars 1944, la trentaine de jeunes Roumains ayant été déportés en Transnistrie, à Pechora et Mogilev surtout, sont libérés par les troupes soviétiques. Lazar H. est ainsi libéré au nord du pays et suit ces dernières jusqu'en Hongrie et en Autriche. Son dossier indiquant uniquement que le jeune garçon était « avec les forces russes en progression » (*with the russian advancing force*), il n'est pas possible de déterminer s'il a travaillé ou même combattu dans les rangs de l'Armée rouge[8]. La libération de ceux qui ont échappé à la déportation et qui vivent principalement à Jassy ou Bucarest intervient un peu plus tard. Inquiet de l'avancée de l'Armée rouge, le gouvernement roumain rejoint le camp allié à la fin du mois d'août, après que le Roi ait écarté Antonescu du pouvoir[9]. Plusieurs individus sont alors dans les orphelinats de la capitale ou habitent avec des familles chrétiennes roumaines. Quelques semaines auparavant, ce sont les jeunes Polonais vivant dans les régions les plus à l'est du pays et qui ont donc réussi à échapper à la déportation qui sont libérés. Après une première occupation de 1939 jusqu'à l'invasion allemande en 1941, ils se retrouvent à nouveau

[8] CJA, dossier individuel de Lazar H., 11 septembre 1947, boîte 34.
[9] Florin Abraham, *Romania since the Second World War: A Political, Social and Economic History*, Londres, New York, Bloomsbury, 2017, p. 14 ; voir aussi Denis Deletant, *Hitler's Forgotten Ally: Ion Antonescu and his Regime, Romania 1940-1944*, New York, Plagrave MacMillan, 2006, p. 230-244.

en territoire soviétique à partir du printemps et surtout de l'été 1944, période durant laquelle l'Armée rouge franchit les anciennes frontières du pays. Minsk est occupée début juillet, Tallinn est réoccupée[10] en septembre et Belgrade est libérée en octobre avec l'aide des partisans de Tito. Chaim H. vit ainsi caché dans la campagne à l'est de Lwow. Il indique avoir été libéré en mai 1944, soit quelques semaines avant la libération de la ville début juillet. Après l'arrivée des troupes russes, il habite dans une famille chrétienne et reste dans la région jusqu'en 1945[11]. À plus de 500 kilomètres au nord, Aron S. vit aussi caché dans une famille à Kovno (Kaunas) jusqu'à la libération de la ville en août 1944, après avoir réussi à s'échapper du ghetto de la ville[12]. Parmi les jeunes se trouvant près de la frontière nord-ouest de la Pologne, un autre orphelin est dans une situation similaire. Zusia K. indique dans son dossier qu'elle a été libérée dans le ghetto de Vilna (Vilnius)[13]. Le ghetto a pourtant été liquidé en septembre 1943 mais la jeune fille a probablement pu s'échapper avant ou pendant sa destruction par les troupes allemandes et se trouve toujours dans la ville au moment de sa libération par l'Armée rouge en juillet 1944. Le reste des « enfants cachés » polonais sont progressivement libérés au courant de l'année 1944. Fiszel et David S. indiquent ainsi être « cachés avec un fermier polonais et libérés fin 1944[14]. » Quant à Froim S., il « a vécu dans la forêt jusqu'à l'occupation russe en juillet[15]. » D'autres, come Szaja W., indiquent seulement « Forêt polonaise 1944[16] ». Plusieurs orphelins qui ont passé la guerre cachés chez des fermiers polonais, continuent à travailler pour ces derniers après la libération du pays. Ainsi, Benjamin T., libéré à l'automne, reste avec la famille d'agriculteurs pour qui il travaille depuis son évasion du ghetto de Varsovie en 1942 et ne revient dans sa ville natale qu'en mars 1945[17].

[10] L'Estonie était indépendante pendant l'entre-deux-guerres jusqu'à la première occupation soviétique de 1940.
[11] CJA, dossier individuel de Chaim H., 18 août 1948, boîte 35.
[12] Au moment de la libération de la ville, le ghetto n'existe plus. Il a été transformé en camp pendant l'automne 1943 et vidé de la plupart de ses occupants en juillet 1944.
[13] CJA, dossier individuel de Zusia K., sans date, boîte 36.
[14] CJA, dossiers individuels de David et Fiszel S., 16 décembre 1947, boîte 40.
[15] CJA, dossier individuel de Froim S., 28 octobre 1947, boîte 40.
[16] CJA, dossier individuel de Szaja W., 2 août 1948, boîte 41.
[17] CJA, dossier individuel de Benjamin T., 28 juin 1948, boîte 41.

La situation des quelques individus se trouvant encore à Varsovie et surtout de la cinquantaine de jeunes vivant à Budapest est singulière. Le siège des deux villes commence dès l'automne 1944 et dure respectivement jusqu'en janvier et février 1945, les troupes allemandes étant déterminées à conserver ces positions stratégiques. Varsovie est libérée le 17 janvier et Budapest à la mi-février, ce qui signifie « l'effondrement presque total de l'occupation allemande en Europe de l'Est[18]. » À Varsovie, le ghetto a été liquidé en avril et mai 1943. Shaja C. est parvenue à s'enfuir mais se trouve encore dans l'ancienne capitale polonaise où elle vit cachée avec une famille non-juive[19]. Elle a donc aussi connu le soulèvement de la ville en août 1944 et sa répression en septembre et octobre puis son siège par l'armée soviétique. Quant aux jeunes Hongrois qui ont échappé à la déportation, ils se trouvent pour beaucoup dans la capitale du pays et vivent dans le ghetto ou sont cachés en dehors. La ville est encerclée en novembre et son siège par les troupes soviétiques dure jusqu'à la mi-février. Les combats sont particulièrement violents. 40 000 civils sont tués[20]. Les deux frères Gyorgy et Peter F. vivent ainsi dans un des orphelinats de la ville jusqu'à leur libération. D'autres sont pris en charge par la Croix-Rouge[21]. À l'ouest, la quarantaine d'orphelins vivant en clandestinité à Bruxelles et dans ses environs sont libérés au cours du mois de septembre 1944[22]. Une fois les combats terminés, la plupart rejoignent rapidement une des maisons d'enfants mises en place par le CDJ puis par l'AIVG. Même ceux, comme les sœurs Rosa et Anita W., qui ont été placés dans des couvents catholiques n'indiquent pas de difficultés à retourner en milieu juif[23]. La majorité des enfants cachés sont donc libérés pendant la deuxième moitié de l'année 1944. Quelques individus ont cependant connu des libérations plus précoces. C'est par exemple le cas de Daniel L. qui, au début de la guerre, vit à Sarajevo avec ses parents[24].

---

[18] David Schneer, *Through Soviet Jewish Eyes: Photography, War, and the Holocaust*, New Jersey, Rutgers University Press, 2011, p. 128.
[19] Shaja C.
[20] Pendant, la Seconde Guerre mondiale, hormis Berlin et Stalingrad, aucun siège n'a été aussi violent que celui de Budapest ; voir Krisztián Ungváry, *Battle for Budapest: 100 Days in World War II*, Londres, IB Tauris, 2011 (2003), p. xi-xii.
[21] CJA, dossiers individuels de Gyorgy et Peter F., 10 mars 1949, boîte 40.
[22] Voir le chapitre « Blood on the Snow: The Elusive Liberation of Belgium » dans Hitchcock, *The Bitter Road to Freedom...*, *op. cit.*, p. 60-97.
[23] CJA, dossiers individuels de Rosa et Anita W., 15 janvier 1948, boîte 41.
[24] CJA, dossier individuel de Daniel L., 9 février 1948, boîte 36.

En 1942, lorsque sa famille est arrêtée et déportée, le garçon parvient à s'enfuir. Il vit avec un ami dans la banlieue de Sarajevo avant d'être arrêté à son tour au cours de l'année 1943. Il est d'abord envoyé dans le camp de Mamula, île de la mer Adriatique à l'entrée des Bouches de Kotor puis, plus au nord, dans celui d'Arbe (Rab), île sur la côte croate. Il parvient à s'échapper et à rejoindre Bari qui est déjà occupée par les forces alliées. Les conditions de son évasion et de son trajet vers le sud de l'Italie ne sont pas renseignées mais il est probable qu'il se soit enfui en septembre 1943 lorsque les partisans yougoslaves ont libéré la majorité des Juifs internés sur l'île[25].

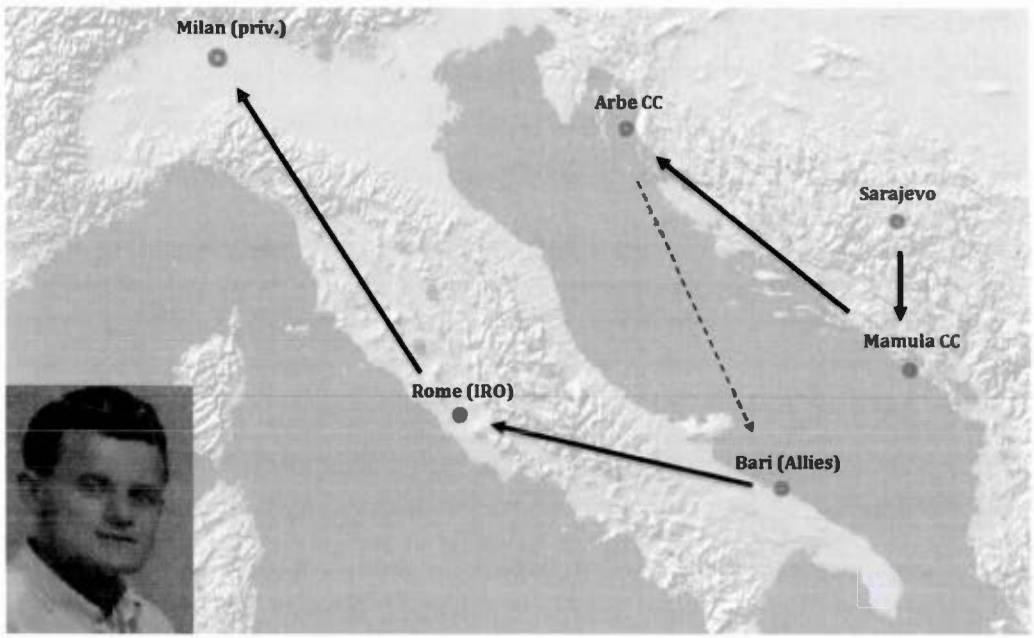

Carte 14 : trajectoire de Daniel L., 1939-1948

[25] L'institut d'histoire militaire de Belgrade a avancé les chiffres de 2 244 Juifs internés sur Arbe et parmi eux près de 300 enfants (des chiffres qui doivent probablement être revus à la hausse selon Rodogno). Lors de l'opération des partisans le 8 septembre 1943, environ 2000 Juifs quittent l'île et choisissent soit de s'enfuir, soit de rejoindre les partisans. Les quelques 300 personnes restantes ont toutes été déportées par les Allemands et aucune n'a survécu ; Rodogno, *Fascism's European Empire...*, *op. cit.*, p. 355.

Des conditions de libération incertaines

À la fin de la guerre, plus de 95% des quelques 700 orphelins ayant connu la déportation se trouvent en Allemagne et à l'ouest de la Pologne mais aussi en Autriche et en Tchécoslovaquie. Il n'est pas toujours possible de connaître les conditions exactes de leur libération, certaines chronologies ne comportant que de vagues mentions comme « Various camps », « Labor Camp », « Concentration camp » ou encore « Liberated in a German CC ». D'autres informations sont imprécises, comme par exemple ce jeune roumain qui indique avoir été « déporté dans le camp de concentration de Tulcin », ce qui ne permet pas de déterminer dans quel camp de Transnistrie il se trouvait. Pour ceux dont le camp est connu, les plus régulièrement cités sont Bergen-Belsen (63 orphelins), Buchenwald (51) et Dachau (43) en Allemagne, Mauthausen (54), Ebensee (26) et Gunskirchen (21) en Autriche, Auschwitz-Birkenau (73) – qui est parfois écrit en polonais « Oświęcim » dans certains dossiers – et Gross-Rosen (15) en Pologne ou encore Theresienstadt en Tchécoslovaquie (33).

Carte 15 : principaux camps (et la date de leur libération) des orphelins à la fin de la guerre

Plusieurs individus précisent d'ailleurs le sous-camp dans lequel ils se trouvaient. Allach, Kaufering (Dachau), Altenburg, Aschersleben (Buchenwald), Blechhammer (Auschwitz), ou encore Bromberg Ost (Stutthof) sont les noms qui reviennent le plus

souvent. Quelques orphelins indiquent même dans quelle unité ils ont travaillé, comme par exemple, l'usine de munition du complexe d'Auschwitz. Pour certains complexes concentrationnaires particulièrement étendus, il n'est pas toujours possible de déterminer où se trouvent précisément les jeunes. Par exemple, Gross-Rosen se trouve en Pologne (territoire occupé directement rattaché au Reich) mais certains de ses sous-camps sont en Allemagne et en Tchécoslovaquie. Quatre orphelins ont ainsi été à Kratzau (Chrastava) qui fait partie du dispositif de Gross-Rosen mais se trouve dans le Protectorat de Bohème et Moravie.

Pour les orphelins se trouvant en camps, le premier contact avec les libérateurs intervient entre le printemps 1944 et mai 1945. Beaucoup d'entre eux sont libérés par les troupes soviétiques. Le 24 juillet 1944, ces dernières sont en effet les premières à libérer un camp majeur, celui de Majdanek près de Lublin (Pologne). Dans leur fuite précipitée devant l'avancée rapide de l'Armée rouge, les troupes allemandes n'ont pu détruire complètement le camp et notamment ses chambres à gaz. Toujours pendant l'été 1944, les Soviétiques découvrent les sites de Belzec, Sobibor et Treblinka, centres de mise à mort de l'opération Reinhard qui ont été entièrement démantelés et détruits[26]. Le 27 janvier 1945, l'Armée rouge libère Auschwitz. La majorité des prisonniers ont déjà quitté le camp une dizaine de jours plus tôt et ont été forcés de marcher vers l'ouest. Si une grande partie des infrastructures a été détruite, les soldats russes découvrent les premiers entrepôts ayant servi de lieux de stockage des affaires et des résidus humains de milliers de Juifs assassinés[27]. Le même mois, les Soviétiques libèrent Chelmno au nord-ouest de Lodz en Pologne. Ils libèrent ensuite d'autres camps en Pologne et dans les États baltes et surtout Sachsenhausen et Ravensbrück (Allemagne) les 22 et 30 avril puis Stutthof (Allemagne), Gross-Rosen (Pologne) et Theresienstadt (Tchécoslovaquie) en mai. Quant aux troupes américaines, le premier camp majeur qu'elles libèrent est celui de Buchenwald, près de Weimar en Allemagne,

[26] Belzec est démantelé à la fin du printemps 1943 et ses derniers prisonniers abattus ou déportés ailleurs, Sobibor en octobre 1943 et Treblinka en juillet 1944.
[27] C'est d'ailleurs lors du premier jour de la libération que le cinéaste Alexander Vorontsov commence son important travail documentaire sur le camp ; John J. Michalcyk, *Filming the End of the Holocaust: Allied Documentaries, Nuremberg and the Liberation of the Concentration Camps*, Londres, New York, Bloomsbury Publishing, 2014, p. 60-61.

le 11 avril 1945. Plus de 20 000 prisonniers s'y trouvent encore. Peu de temps après, elles libèrent les camps de Dora-Mittelbau, Flossenbürg, Dachau et, en mai, celui de Mauthausen. Enfin, les Britanniques libèrent les camps se trouvant au nord de l'Allemagne. Le 15 avril 1945 à Bergen-Belsen, ils découvrent près de 60 000 survivants dont plus de 10 000 meurent dans les semaines qui suivent, principalement des suites de la malnutrition et de l'épidémie de typhus qui a frappé le camp[28].

Les conditions exactes de la libération n'apparaissent pas toujours dans les dossiers des orphelins. Plusieurs jeunes mentionnent brièvement leurs libérateurs, comme Ignaz M. qui indique avoir été « libéré par l'armée américaine alors qu'il était au camp de travail d'Essen[29]. » Le vocabulaire employé dans les dossiers varie : « liberated », « rescued », « saved » ou encore « released ». La plupart des orphelins déportés indiquent avoir été libérés dans les camps, notamment à Auschwitz ou dans les sous-camps du complexe. Pourtant, à l'arrivée des troupes soviétiques, le camp a déjà été vidé de la majorité de ses prisonniers et les individus libérés au sein même du camp sont minoritaires[30]. Environ 65 000 prisonniers, presque tous Juifs ont été évacués vers l'ouest. Seuls restent quelques 7000 malades et environ 500 personnes abandonnées dans des sous-camps plus petits. En février, 40 000 prisonniers quittent Gross-Rosen vers l'Allemagne. En avril, ce sont ceux de Buchenwald. Les troupes alliées, américaines surtout, libèrent ainsi de nombreux prisonniers mais pas avant que des milliers d'entre eux ne meurent d'épuisement, de froid ou ne soient abattus[31]. Plusieurs orphelins mentionnent avoir été libérés ou s'être enfuis pendant ces transports et marches de la mort de l'hiver 1945. Lazar M. indique avoir été « libéré

---

[28] Pour une chronologie précise de la libération des camps et une comparaison des expériences soviétiques et occidentales, voir les deux premiers chapitres de Stone, *The Liberation of the Camps...*, *op. cit.*, p. 39-104 ; voir également Mark Celinscak, *Distance from the Belsen Heap: Allied Forces and the Liberation of a Nazi Concentration Camp*, Toronto, University of Toronto Press, 2015.

[29] CJA, dossier individuel d'Ignaz M., 24 mars 1948, boîte 37.

[30] Stone, *The Liberation of the Camps...*, *op. cit.*, p. 41.

[31] Gabriel N. Finder, « Yizkor! Commemoration of the Dead by Jewish Displaced Persons in Postwar Germany » dans Alon Confino, Paul Betts et Dirk Schumann (dir.), *Between Mass Death and Individual Loss: The Place of the Dead in Twentieth-century Germany*, New York, Berghahn Books, 2008, p. 236-237; voir Simone Gigliotti, Marc J. Masurovsky et Erik B. Steiner, « From the Camp to the Road: Representing the Evacuations from Auschwitz, January 1945 » dans Tim Cole, Alberto Giordano, Anne Kelly Knowles (dir.), *Geographies of the Holocaust*, Bloomington, Indiana University Press, 2014, p. 193-225 ; Daniel Blatman, *The Death Marches: The Final Phase of Nazi Genocide*, Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press, 2011.

par les forces américaines lors d'un transport entre Buchenwald et Dachau[32]. » Quant à Bela L., il est « transféré vers le Tyrol et libéré en chemin à Mittenwald par l'armée US[33]. » Il fait partie des trois mille prisonniers en provenance de Dachau sauvés par les troupes américaines[34]. Pour les deux garçons, le vocabulaire employé – transport et transfert – ne permet pas de déterminer dans quelles conditions ces déplacements ont eu lieu mais il est fort probable, surtout pour Bela, qu'ils aient été faits à pied. Quant à Szlama G., il indique avoir été libéré à Dachau mais le fait qu'il ait vécu juste après la libération près de Mittenwald, à la frontière austro-allemande, laisse penser qu'il a sûrement connu le même sort que Bela[35]. Jenoe R. affirme avoir été « libéré par les troupes russes à Blechhammer[36]. » Le camp de travail qui a été rattaché à Auschwitz a pourtant été vidé de la plupart de ces détenus juifs qui marchent jusqu'à Gross-Rosen. Edith K., par contre, indique clairement avoir été libérée quelques jours après avoir quitté, à pied, Allendorf, un sous-camp de Buchenwald[37]. D'autres trajectoires sont plus floues. Dans la chronologie de Tibor G., on apprend ainsi que le jeune garçon a été déporté dans un camp polonais en 1944. Au début de l'année 1945, il « parvient à s'enfuir » sans préciser les conditions de cette évasion[38]. Il rejoint ensuite Budapest où il arrive un peu après la fin du siège de la ville par les troupes soviétiques. La libération des orphelins a principalement lieu entre mars 1944 et mai 1945 dans des conditions très diverses. Les parcours dans les premiers mois qui suivent la fin des combats varient également.

B. Que faire après les camps ?

Retourner dans son pays

Leib H. est libéré en mai 1945 à Mauthausen puis s'installe avec un ami à Munich. Pendant l'été 1946, il part à Salzburg avant de retourner en Allemagne en

---

[32] CJA, dossier individuel de Lazar M., 19 novembre 1947, boîte 37.
[33] CJA, dossier individuel de Bela L., 30 septembre 1947, boîte 37.
[34] C'est cette « marche » qui est commémorée et « rejouée » (*reenacted*), deux ans plus tard, par plus de 4000 DP du camp de Mittenwald ; Finder, « Yizkor… », art. cit., p. 249.
[35] CJA, dossier individuel de Szlama G., 11 août 1948, boîte 33.
[36] CJA, dossier individuel de Jenoe R., 28 janvier 1948, boîte 38.
[37] CJA, dossier individuel d'Edith K., 26 novembre 1947, boîte 36.
[38] CJA, dossier individuel de Tibor G., 6 janvier 1948, boîte 34.

décembre, à Schwäbisch-Hall au nord-est de Stuttgart[39]. L'année d'après, il effectue de courts passages dans plusieurs camps DP avant de venir au centre pour enfants d'Aglasterhausen. En moins de deux ans, et malgré le mauvais état des réseaux de transport, le jeune garçon a parcouru près de 1500 kilomètres. Au sein de la cohorte, un tel périple représente la norme. La comparaison entre les lieux de résidence au moment de la libération et au moment de la rédaction du dossier l'a montré, l'expérience du déplacement pendant la sortie de guerre est partagée par la quasi-totalité du groupe avant même le départ vers le Canada. Les chronologies des dossiers ne font pas toujours ressortir la complexité de ces déplacements. Le dossier de Léopold B. indique ainsi uniquement que le jeune garçon a été libéré à Mauthausen en 1945 et a rejoint la Belgique en 1946 mais ne détaille pas la trajectoire exacte du garçon, la durée ou encore les moyens de transport utilisés lors de ce voyage de près de 900 kilomètres[40]. Certaines chronologies ne comportent que des mentions laconiques comme « s'est déplacé de camps en camps » ou « a erré en Hongrie » mais la plupart des orphelins recensent quatre, cinq, voire six différents lieux de résidence entre la fin de la guerre et leur départ au Canada. Afin de reconstituer ces parcours de sortie de guerre, il faut d'abord déterminer quand intervient le premier départ. Pour plus de 900 individus, nous sommes en mesure de savoir s'ils ont connu un déplacement pendant la guerre et si, en cas de déplacement, ils sont revenus dans la ville ou le village où ils se trouvaient avant la guerre. 658 individus ont connu un déplacement. A l'inverse, le passage dans la clandestinité ou en ghetto n'a pas entraîné de déplacement majeur pour 244 individus. C'est le cas d'une cinquantaine d'orphelins vivant en Hongrie, de certains enfants cachés polonais et belges qui s'éloignent peu ou prou lors de leur passage dans la clandestinité. Pour une centaine d'individus, essentiellement « déportés », nous savons qu'ils ont connu un déplacement pendant la guerre mais ne sommes pas en mesure de déterminer ce qui a suivi. Parmi les 658 jeunes qui ont été déplacés par la guerre, 330 sont revenus dans la ville ou le village où ils vivaient au début de la guerre (et qui correspond bien souvent à leur lieu de naissance) et 328 sont

[39] CJA, dossier individuel de Leib H., 15 décembre 1947, boîte 34.
[40] CJA, dossier individuel de Léopold B., 28 novembre 1947, boîte 31.

restés où ils se trouvaient à la libération ou ont directement rejoint une autre destination. Quels facteurs peuvent expliquer ces cas de figures ?

Pour les orphelins qui sont revenus, le rapatriement – forcé ou consenti – est l'hypothèse la plus plausible. La question du vocabulaire utilisé par les travailleuses sociales et humanitaires est essentielle puisque que le rapatriement n'apparaît presque jamais explicitement dans les dossiers individuels. David A., jeune polonais ayant passé la guerre en territoire soviétique, est « rapatrié » en 1945[41]. En 1946, Rosa K. est « renvoyée » en Tchécoslovaquie après avoir vécu près d'un an dans le camp de Feldafing[42]. En mai 1945, Brandla K. est « rapatriée à Lublin en tant que citoyenne polonaise[43]. » Quant au dossier d'Editha W., il indique juste que la jeune fille a été « rapatriée par les troupes russes[44]. » Dans deux dossiers, ceux de Chaja D. et d'Esta T., les travailleuses humanitaires utilisent respectivement « sent back to » et « sent to » pour parler de leur retour en Pologne, termes que l'on peut traduire par « renvoyé » et « envoyé »[45]. Pour les autres dossiers, ce sont « went », « came », « returned » ou « move back », des verbes qui ne permettent pas de déterminer si le retour a été fait dans le cadre des opérations de rapatriement de l'UNRRA et de l'IRO et s'il a été volontaire ou forcé. Ainsi, Irene D. « est retournée » (*went back*) à Lodz mais a ensuite « été envoyée » (*sent to*) en Angleterre[46]. Cette absence du rapatriement dans les dossiers est-elle avant tout une absence sémantique ou signifie-t-elle que le retour a bel et bien été du fait de l'individu lui-même ? Au moment du projet, la question du rapatriement est délicate. Elle est d'ailleurs l'une des principales raisons de la non-participation de l'URSS à l'IRO[47]. Les travailleuses sociales et humanitaires ont pu choisir de ne pas insister sur le fait que ces jeunes aient été dans un premier temps rapatriés et de se concentrer sur leur volonté de partir d'Europe.

---

[41] CJA, dossier individuel de David A., 15 décembre 1947, boîte 31.
[42] CJA, dossier individuel de Rosa K., sans date, boîte 35.
[43] CJA, dossier individuel de Brandla K., 28 juillet 1948, boîte 35.
[44] CJA, dossier individuel d'Editha W., 5 août 1948, boîte 41.
[45] CJA, dossier individuel de Chaja D. ; dossier individuel d'Esta T., 27 février 1948, boîte 40.
[46] CJA, dossier individuel d'Irene D., sans date, boîte 32.
[47] L'URSS refuse le principe de réinstallation des DPs (*resettlement*) et accuse les pays capitalistes occidentaux de se servir des DPs comme d'une main d'œuvre bon marché; Cohen, *In War's Wake...*, *op. cit.*, p. 30.

Au-delà d'un potentiel rapatriement, un autre facteur apparaît régulièrement dans les dossiers pour justifier les retours : l'espoir de retrouver des proches survivants. Seulement 20% des orphelins affirment avec certitude avoir perdu leurs parents et les conditions de séparation permettent rarement de connaître le sort et la localisation des membres de la famille. Magda M. raconte ainsi « [être] revenue à Bilki après la libération dans l'espoir de trouver des membres de sa famille, mais en vain[48]. » Carol S. a lui connaissance de la mort de ses parents mais « rentre en Hongrie où il apprend que ses grands-parents sont morts[49]. » Le dossier de Paul B. indique juste « Hongrie. Recherche parents[50] ». Quant à Vera W., elle affirme « avoir fait d'énormes efforts » afin de retourner dans son village natal pour l'anniversaire de sa mère. La jeune fille « a réussi à arriver à temps mais n'a trouvé personne[51]. » Dans son cas, le retour est donc bien présenté comme une décision personnelle. Ces orphelins ont presque toujours connu une séparation brutale avec leurs parents lors d'une arrestation ou d'un passage précoce dans la clandestinité. D'autres ont connaissance de la déportation de leurs parents ou ont été séparés rapidement mais choisissent pourtant de revenir dans leur lieu de résidence d'avant-guerre dans l'espoir que leurs proches fassent de même. Ainsi, Karl A. est séparé de ses parents et de sa sœur jumelle immédiatement après son arrivée à Auschwitz en août 1944[52]. À sa libération, il se trouve près du camp de Hirschberg (sous-camp de Gross-Rosen) et retourne rapidement en Hongrie. Il y retrouve sa sœur jumelle avec qui il repart en Allemagne en 1947[53]. Quant à Serena G., elle a été déportée avec toute sa famille et est rapidement envoyée dans une usine à munitions près de Nuremberg[54]. Après sa libération, la jeune fille retourne à Satu Mare en Roumanie où elle retrouve sa sœur et son beau-frère. Ce cas de figure rappelle aussi que le « retour au domicile » est alors considéré comme « le mode dominant de sortie de guerre[55] » mais, dans leur majorité, ces retours sont brefs.

---

[48] CJA, dossier individuel de Dossier de Magda M., 29 octobre 1947, boîte 37.
[49] CJA, dossier individuel de Carol S., sans date, boîte 39.
[50] CJA, dossier individuel de Paul B., 10 février 1948, boîte 32.
[51] CJA, dossier individuel de Vera W., sans date, boîte 41.
[52] CJA, dossier individuel de Karl A., 29 septembre 1947, boîte 31.
[53] La correspondance ultérieure disponible dans son dossier indique que la mère des deux adolescents est encore en vie et se trouve dans un camp de DP en Allemagne.
[54] CJA, dossier individuel de Serena G., sans date, boîte 34.
[55] Daniel G. Cohen, « Un espace domestique d'après-guerre : les camps de personnes déplacées dans l'Allemagne occupée » dans Cabanes et Piketty, *Retour à l'intime...*, *op. cit.*, p. 118.

La plupart des orphelins restent en effet moins d'un an, voire moins de six mois. Ayant passé la guerre en Hongrie avant d'être déporté, Jenoe R. est libéré par les troupes soviétiques dans un camp de travail près d'Auschwitz[56]. Il revient rapidement dans son pays d'origine mais au mois d'octobre, le jeune garçon est déjà parti vers l'Allemagne. Si l'on prend en compte la durée du trajet dans des conditions difficiles de la Pologne vers la Hongrie puis de la Hongrie vers la zone d'occupation américaine en Allemagne, son séjour dans son pays d'origine n'a duré que quelques mois. Jenoe a donc dû prendre très vite la décision de repartir. À l'inverse, d'autres jeunes rescapés sont restés plusieurs années avant de partir vers l'ouest. C'est le cas d'Icchok A. qui revient en Hongrie en 1945, est scolarisé et ne part en France que près de quatre ans plus tard[57]. Quant à Avrom C., ce n'est qu'en mai 1950 qu'il quitte Bratislava, où il vit depuis la fin de l'occupation hongroise en 1944, pour Munich[58]. Même lorsque les séjours sont plus longs, ces parcours singuliers sont un véritable casse-tête pour les autorités militaires et l'administration humanitaire. L'IRO différencie les personnes libérées en Allemagne et en Autriche des « *infiltrees* » venus illégalement de l'est. Cette distinction a une importance capitale pour beaucoup d'orphelins puisque, à partir d'avril 1947, les « infiltrees » ne sont plus admissibles aux aides de l'ONU et ne peuvent pas non plus être inclus dans le *DP Act* de l'été 1948 et espérer émigrer aux États-Unis[59]. Parmi les jeunes qui ont effectué ces allers-retours ouest-est, on trouve deux cas de figures.

Certains ont pu, une fois en Allemagne, intégrer des camps DP. C'est le cas de Georg B. qui est libéré à Auschwitz puis part en Allemagne avant de rentrer en Hongrie[60]. Après son retour en Allemagne, moins d'un an plus tard, il rejoint le camp DP de Mietraching en zone d'occupation américaine avant d'intégrer Prien. D'autres orphelins semblent avoir vécu « hors camp », le plus souvent avec des proches, parfois jusqu'à quelques semaines avant leur départ vers le Canada. Ces « free-living DPs[61] »

---

[56] CJA, dossier individuel de Jenoe R., 28 janvier 1948, boîte 38.
[57] CJA, dossier individuel d'Icchok A., 17 février 1950, boîte 31.
[58] CJA, dossier individuel d'Avrom C., sans date, boîte 32.
[59] Grossmann, *Jews, Germans, and Allies...*, *op. cit.*, p. 248.
[60] CJA, dossier individuel de Georg B., 24 novembre 1947, boîte 32.
[61] Holian, *Between National Socialism and Soviet Communism...*, *op. cit.*, p. 47.

sont nombreux à vivre dans des logements privés à proximité de camps ou bien dans les grandes villes du pays. Leur dossier indique juste « lived privately ». Moses G., par exemple, est libéré à Mauthausen et rentre presque immédiatement en Pologne[62]. Il vit à Lodz dans une maison d'enfants jusqu'en mai 1946 puis rejoint Weilheim en Allemagne où il habite dans un logement privé à proximité du camp DP qu'accueille la petite ville de Bavière. Comment interpréter le fait que ces jeunes n'aient pas vécu au sein d'un camp DP ? Est-ce par choix ou bien parce qu'ils ont été considérés comme des « infiltrees » et que leur statut de DP leur a été refusé par l'administration humanitaire ? Bien que vivant « hors camp », ces orphelins ne sont pas pour autant laissés pour compte. Ils reçoivent dans la plupart des cas une aide financière d'organisations juives, bien souvent du JDC, qui prennent le relais de l'IRO. Ils ont aussi parfois accès aux infrastructures des camps et aux services qui y sont proposés (la distribution de rations de nourriture et les formations professionnelles notamment) sans y habiter.

Rester dans les camps DP

La plupart des orphelins qui restent sur place ou partent ailleurs ont été déportés avec leurs parents ou savent que ces derniers ont été déportés avant ou après eux. Nombreux sont ceux qui parcourent pendant de longs mois les camps DP d'Allemagne et d'Autriche. C'est le cas de Jenoe E. qui « visite beaucoup de camps dans l'espoir de retrouver sa mère[63] » ou de David L. qui, libéré à Ebensee, « est allé à Bergen-Belsen pour chercher ses parents[64]. » Il en est de même pour Leib H., déporté avec ses proches. Il est libéré en Allemagne et, pendant l'été 1946, « est allé à Salzburg pour chercher sa famille[65] » avant de revenir en Allemagne en décembre de la même année. Il en est de même pour Karol L. qui est né en 1931 à Nove-Mesto en Tchécoslovaquie[66]. Il y vit avec ses parents et son grand frère Zoltan. Depuis mars 1939, la ville fait partie du nouvel état slovaque indépendant créé avec l'aide des Allemands. En 1942, plus de la

[62] CJA, dossier individuel de Moses G., 23 avril 1948, boîte 34.
[63] CJA, dossier individuel de Jenoe E., 21 novembre 1947, boîte 32.
[64] CJA, dossier individuel de David L., 30 octobre 1947, boîte 36.
[65] CJA, dossier individuel de Leib H., 15 décembre 1947, boîte 34.
[66] CJA, dossier individuel de Karol et Zoltan L., 28 janvier 1948, boîte 36.

moitié des 2200 Juifs de la ville sont déportés vers Sobibor et Treblinka[67]. À l'été 1944, toute la famille est déportée à Auschwitz après son arrestation lors d'une des *Aktions* qui suivent la révolte slovaque d'août et l'invasion du pays par l'armée allemande[68]. Les deux frères sont immédiatement séparés de leurs parents, envoyés brièvement à Birkenau puis au camp de travail de Wolfsberg en Basse-Silésie (près de Wroclaw). Le camp fait partie du complexe de Gross-Rosen et fournit de la main d'œuvre pour le projet Riese[69]. Il compte plus de 3000 prisonniers (dont environ 500 ont entre quatorze et dix-huit ans) et les conditions de vie y sont particulièrement dures[70]. Début 1945, les deux garçons sont transférés à Ebensee, à plus de 600 kilomètres au sud, où ils sont libérés[71]. Ils rejoignent ensuite Bergen-Belsen où ils restent pendant deux ans, quittant régulièrement le camp à la recherche de leurs parents. En 1947, ils partent définitivement de Bergen-Belsen pour Föhrenwald et sont envoyés, en janvier 1948, au Centre International pour enfants de Prien en Bavière, dans l'attente d'un départ au Canada.

---

[67] Jewish Virtual Library, « Nove Mesto Nad Vahom » (http://www.jewishvirtuallibrary.org/nove-mesto-nad-vahom consulté le 25 août 2017).

[68] Le soulèvement national slovaque éclate à la fin du mois d'août 1944. Les insurgés sont défaits par les troupes allemandes à la fin du mois d'octobre.

[69] Riese (géant en allemande) est un projet d'infrastructures souteraines en Basse Silésie ; Suzanne Brown-Fleming, *Nazi Persecution and Postwar Repercussions: The International Tracing Service Archive and Holocaust Research*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2016, p. 10.

[70] Nikolaus Wachsmann, *KL: A History of the Nazi Concentration Camps*, New York, Farrar, Straus and Giroux, 2015, p. 474.

[71] Voir l'entretien avec David Halivni qui, âgé de quatre ans de plus que Karol, a suivi une trajectoire assez similaire, passant par Auschwitz, Wolfsberg et Ebensee ; USHMM, « Oral history interview with David Halivni », 13 juin 2014 (http://collections.ushmm.org/search/catalog/irn84371 consulté le 25 août 2017).

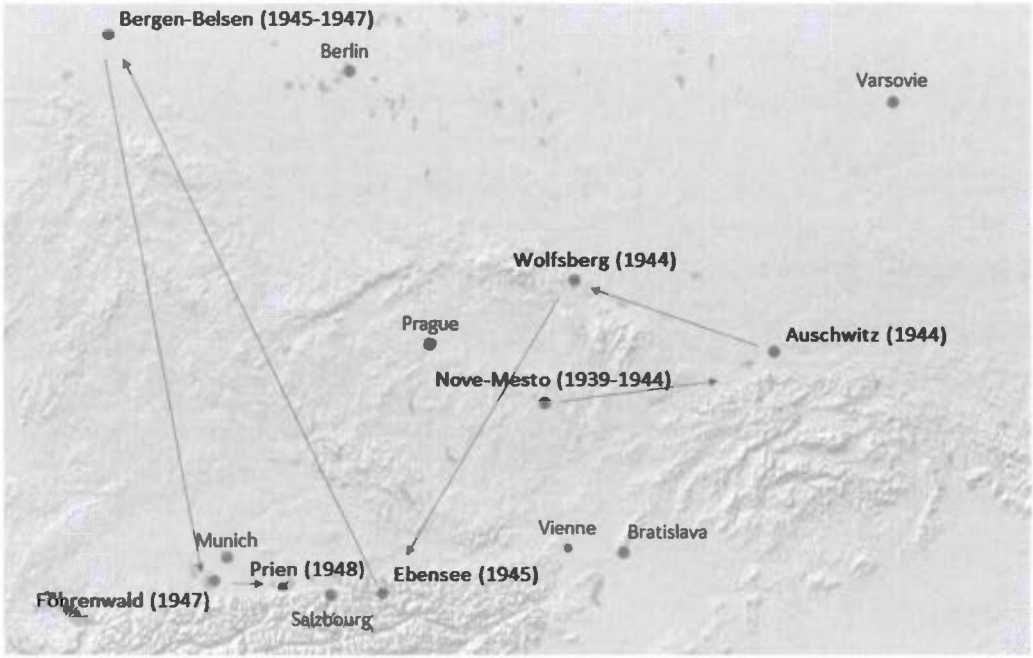

Carte 16 : trajectoires et lieux de résidence de Karol et Zoltan L. (1939-1948)

Leurs déplacements ne semblent cependant pas seulement refléter la recherche de leurs proches. Leur décision de rejoindre Bergen-Belsen qui se trouve à plus de 800 kilomètres au nord d'Ebensee où ils ont été libérés peut signifier qu'ils ont cherché à partir en Palestine, Belsen étant devenu l'épicentre de l'activisme sioniste de *She'erit Hapleta*. Celle de reparcourir le chemin inverse deux ans plus tard semble témoigner de leur volonté de rejoindre la zone d'occupation américaine qui est désormais un lieu de passage presque obligatoire pour les survivants qui souhaitent quitter l'Europe, d'autant plus le camp DP de Föhrenwald qui est, pour reprendre les termes de Zalman Grinberg alors président du ZK, une « salle d'attente de l'émigration[72]. »

Pour les orphelins déplacés par la guerre, le lieu et les conditions de la séparation avec la famille semblent avoir une influence considérable sur la décision, si décision il y a eu, de revenir dans leur pays d'origine. D'autres variables restent à prendre en compte comme l'âge (la moyenne d'âge des jeunes est d'un peu moins de 14 ans à la fin de la guerre contre un peu plus de 14 ans et demi pour ceux qui sont restés) ou

[72] Ouzan, « Föhrenwald, dernier camp de personnes déplacées… », art. cit., p. 232.

encore la distance à parcourir. Il est néanmoins difficile de déterminer pourquoi certains individus ont privilégié la recherche dans les camps DP alors que d'autres sont rentrés, ce choix se basant sur des informations, des rumeurs et des préférences personnelles qui échappent bien souvent à l'historien. L'absence de retour peut aussi signifier le choix presque immédiat de ne pas rentrer et de quitter l'Europe, indépendamment du sort des autres membres de la famille. Ainsi, le dossier de Jakob W. indique que trois de ses frères ont été rapatriés mais que le jeune garçon « est lui venu en Belgique pour pouvoir émigrer dans un pays outremer[73]. » Il en est de même pour Marta L. qui, bien que son jeune frère soit encore en vie, décide de partir d'Europe au plus vite. Elle écrit : « Mon petit frère va rester à l'orphelinat mais j'espère que je vais pouvoir construire ma vie au Canada et l'aider à venir à son tour[74]. »

Parmi les orphelins déplacés par la guerre, beaucoup restent en Allemagne ou en Autriche. Si la plupart sont mobiles, plusieurs chronologies ne recensent qu'un ou deux lieux de résidence entre la fin de la guerre et le départ au Canada. Certains orphelins restent sur place pour des raisons de santé et passent les premiers mois de la sortie de guerre dans des hôpitaux militaires ou civils. Jakob A. est ainsi hospitalisé à Ballingen avant de rejoindre le camp DP de Feldmoching[75]. D'autres s'installent durablement dans un seul camp après leur libération. C'est par exemple le cas de Josef F. qui est libéré à Bergen-Belsen et s'y trouve toujours quatre ans plus tard[76]. Son dossier ne fournit que très peu d'informations sur ses conditions de vie durant cette période, hormis qu'il a suivi une formation professionnelle avec l'ORT. Il en est de même pour Rosia C. qui est libérée près de Mauthausen et rejoint également Belsen[77]. On l'a vu avec le cas de Karol et de son frère Zoltan, une telle décision est fréquente en 1945. L'ancien camp de concentration désormais en zone d'occupation britannique accueille environ 12 000 personnes hébergées dans des baraquements auparavant utilisés par les troupes allemandes. Il devient l'un des plus importants centres culturels et politiques

[73] CJA, dossier individuel de Jakob W., 5 décembre 1947, boîte 41.
[74] CJA, dossier individuel de Marta L., 19 février 1948, boîte 37.
[75] CJA, dossier individuel de Jakob A., 9 février 1948, boîte 31.
[76] CJA, dossier individuel de Josef F.
[77] CJA, dossier individuel de Rosia C., 6 avril 1948, boîte 32.

des rescapés juifs et surtout l'un des principaux foyers d'activisme sioniste[78]. Le camp est renommé Hohne par les autorités britanniques, d'après le nom d'un village à proximité. Mais pour les DPs juives qui constituent environ deux tiers de la population du camp, « c'était toujours Belsen[79]. » C'est d'ailleurs ainsi qu'il apparaît dans la chronologie des dossiers de Josef et Rosa.

Vivre « hors camp »

D'autres orphelins vivent parfois « hors camp », le plus souvent avec des proches. Contrairement à ceux qui ont fait un aller-retour vers leur pays d'origine et qui ont pu être écartés de l'aide humanitaire après avril 1947, ces jeunes sont restés en Allemagne ou en Autriche, presque toujours à proximité du camp où ils ont été libérés. Par exemple, Szlama G., jeune polonais qui a passé les derniers moments de la guerre à Dachau, vit ainsi « privately » à Mittenwald où se trouve un important camp DP qui accueille des populations juive, ukrainienne et lituanienne[80]. Quant à Endre G., il est aussi libéré à Dachau où il reste deux mois. En juillet, il rejoint Francfort et habite dans un logement privé jusqu'en octobre 1946 et son départ à Prien[81]. La situation de Maria et Susanna K. est proche. Les deux sœurs sont libérées en avril et vivent en camp DP jusqu'en septembre[82]. Elles habitent ensuite à Feldmoching en logement privé pendant un an avant de retourner dans un autre camp DP, celui d'Ulm. Beaucoup d'orphelins vivent à proximité d'un camp et bénéficient parfois de ses ressources. Par exemple, Martha K. indique clairement dans son dossier qu'elle « a vécu en logement privé mais [qu'elle] reçoit une assistance financière et de la nourriture du camp DP[83]. » Ceux que l'IRO appellent « free-livers » constituent alors près de 25% de la population recevant l'assistance de l'agence de l'ONU et près de 50% en Autriche et en Italie[84]. Dans cette vie « hors camp », les orphelins ont pu bénéficier d'opportunités économiques et d'une

[78] Leah Wolfson, *Jewish Responses to Persecution. Volume V: 1944–1946*, Lanham, AltMira Press, 2015, p. 504; voir également Hagit Lavsky, *New Beginnings: Holocaust Survivors in Bergen-Belsen and the British Zone in Germany, 1945-1950*, Détroit, Wayne State University Press, 2002.
[79] Hitchcock, *The Bitter Road to Freedom...*, *op. cit.*, p. 340.
[80] CJA, dossier individuel de Szlama G., 11 août 1948, boîte 33.
[81] CJA, dossier individuel d'Endre G., 28 septembre 1947, boîte 34.
[82] CJA, dossiers individuels de Maria et Susanna K., 4 octobre 1947, boîte 35.
[83] CJA, dossier individuel de Martha K., 13 août 1948, boîte 36.
[84] Zahra, *Lost Children...*, *op. cit.*, p. 12.

liberté de manœuvre plus importante que dans l'espace plus réglementé et restreint du camp. Comme l'a très bien démontrée Atina Grossmann, les interactions entre les DPs et la population locale sont régulières mais, hormis quelques individus indiquant avoir suivi des cours avec des enseignants allemands, elles n'apparaissent pas dans les dossiers des orphelins. Beaucoup de dossiers ne permettent pas de déterminer précisément les conditions de vie des orphelins lors de leur séjour en Allemagne ou en Autriche. Idel-Rubin A. indique ainsi uniquement avoir été en « Allemagne (près de Munich) » pendant trois ans[85]. Si les principaux camps DP accueillant des populations juives se trouvent dans la région munichoise, rien ne permet d'affirmer avec certitude que le jeune ait vécu dans l'un d'entre eux. La situation est encore plus floue pour ceux qui n'y font qu'une brève étape. Pour l'année 1946, le dossier d'Abraham B. ne mentionne ainsi que « Hongrie – Allemagne – France[86]. ». Il en est de même pour Wolf E. dont la chronologie reste vague. En 1945, il est libéré à Theresienstadt et rentre en Hongrie[87]. En 1946, il est en Allemagne et en Belgique en juillet de l'année d'après. Il semble néanmoins que la plupart des orphelins ont vécu dans des camps DP traditionnels ou dans un logement privé à proximité. Seule une minorité est rapidement admise dans l'un des centres pour enfants de l'UNRRA puis de l'IRO. C'est par exemple le cas d'Usher F. qui vit quelques mois à Kloser Indersdorf près de Dachau pendant l'été 1945[88]. En juillet, ce monastère est devenu le premier centre international pour enfants de l'ONU. D'autres centres sont rapidement créés en Bavière et en Saxe. Dans leur ensemble, les orphelins ne rejoignent de tels établissements que quelques mois ou quelques semaines avant leur départ au Canada.

Les chronologies des dossiers donnent souvent l'impression que la plupart des jeunes rescapés ont été pris en charge dès leur libération. L'apparente fluidité des parcours ne doit pas faire oublier cependant le flou qui accompagne la fin de leur guerre. L'incertitude constitue même « la norme pour tous les survivants[89] », que cela soit pour ceux qui sont dans les camps ou ceux qui finissent la guerre en clandestinité.

---

[85] CJA, dossier individuel d'Idel-Rubin A., 20 février 1948, boîte 31.
[86] CJA, dossier individuel d'Abraham G., 9 août 1948, boîte 34.
[87] Wolf E., 7 janvier 1948, boîte 32.
[88] Usher F., 20 juillet 1948, boîte 33
[89] Stone, *The Liberation of the Camps*..., p. 61

Dans les dossiers, les récits d'errance sont nombreux. Dow Z. indique ainsi avoir « erré seul » (*wandered alone*) en Volhynia, région libérée en 1944 se trouvant entre la Pologne, l'URSS et l'Ukraine. Il indique avoir « continué à marcher jusqu'à atteindre la frontière roumano-polonaise[90]. » Deux mois plus tard, il est en Italie après avoir traversé la Hongrie et l'Autriche. À Udine, il est « ramassé » (*picked up*) par les troupes alliées et « envoyé » (*forwarded*) dans une maison d'enfants à Selvino, toujours en Italie. Les jeunes ayant passé la guerre cachés dans des régions rurales isolées ont pu longtemps échapper au contrôle des autorités militaires et de l'administration humanitaire. De nombreux orphelins déportés connaissent des situations similaires après la libération du camp où ils ont fini la guerre. En témoignent les dates tardives auxquelles ils sont enregistrés par l'administration, parfois plusieurs mois après la fin de la guerre. Zelik F. n'est ainsi enregistré par la police allemande qu'en septembre 1945 et par l'UNRRA au début de l'année 1947[91]. Le dossier d'Alexander S., jeune slovaque déporté à Auschwitz, indique qu'après sa libération, « le garçon a erré pendant un certain temps sans recevoir l'aide de personne[92]. » Quant à Schmul B., on ne connaît pas dans quel camp il se trouve en 1945 mais il a également « erré » pendant six mois d'abord en Allemagne puis en Pologne et en Tchécoslovaquie avant de rejoindre l'Angleterre[93].

2. Des années de transition ?

A. L'orphelin, un transmigrant

La France et la Belgique, simples pays « étapes » ?

Le lieu de résidence au moment de la rédaction du dossier est connu pour l'ensemble du groupe. Hormis les brèves étapes en chemin vers le port d'embarquement, c'est le dernier endroit où l'orphelin a vécu en Europe avant son départ pour le Canada. On remarque que le glissement vers l'ouest et la concentration en Allemagne de la cohorte s'accentuent. La France, l'Italie et le Royaume-Uni

[90] CJA, dossier individuel de Dow Z., 8 février 1948, boîte 41
[91] CJA, dossier individuel de Zelik F., 19 janvier 1948, boîte 33.
[92] CJA, dossier individuel d'Alexander S., 21 janvier 1948, boîte 39.
[93] CJA, dossier individuel de Schmul B., 19 août 1948, boîte 32.

accueillent désormais une population considérable d'orphelins, tout comme la Suède et, dans une moindre mesure, la Suisse. À l'inverse, la Roumanie et la Pologne dont sont originaires une majorité d'orphelins disparaissent complètement de la carte et si 160 jeunes vivent encore en Hongrie et en Tchécoslovaquie, ils sont beaucoup moins nombreux qu'au début de la guerre. Près de 450 orphelins vivent sur l'ancien territoire du Reich, plus particulièrement dans la zone d'occupation américaine qui est devenue une véritable « salle d'attente[94] » pour les rescapés juifs désirant quitter l'Europe. La grande majorité a rejoint l'International Children's Center de Prien am Chiemsee au sud-ouest de Munich ou celui d'Aglasterhausen au nord de Stuttgart. Le reste réside ailleurs en Allemagne, soit dans des camps DP comme ceux de Belsen ou d'Ebelsberg, soit dans d'autres centres pour enfants comme celui de Wartenberg. Enfin, une soixantaine de jeunes vivent en Autriche, principalement dans les camps à proximité de Linz et dans la zone d'occupation française à l'ouest du pays. La répartition géographique de la cohorte reflète à la fois les déplacements – forcés et volontaires – des orphelins et les contraintes administratives du projet canadien. Le glissement vers l'ouest s'explique en partie parce que l'Immigration canadienne n'a pas de personnel en Roumanie ou en Pologne, ce qui oblige le CJC à traiter les candidatures des orphelins originaires de ces deux pays ailleurs. Quant à la surreprésentation de Prien et Aglasterhausen, elle résulte du choix du CJC de rassembler les jeunes DPs dans ces centres afin de finaliser les démarches nécessaires à leur immigration. Le lieu de résidence au moment du dossier reflète donc surtout le processus de sélection du projet mais permet aussi de faire ressortir certains itinéraires singuliers.

[94] Gay, *Safe Among the Germans*, p. xii.

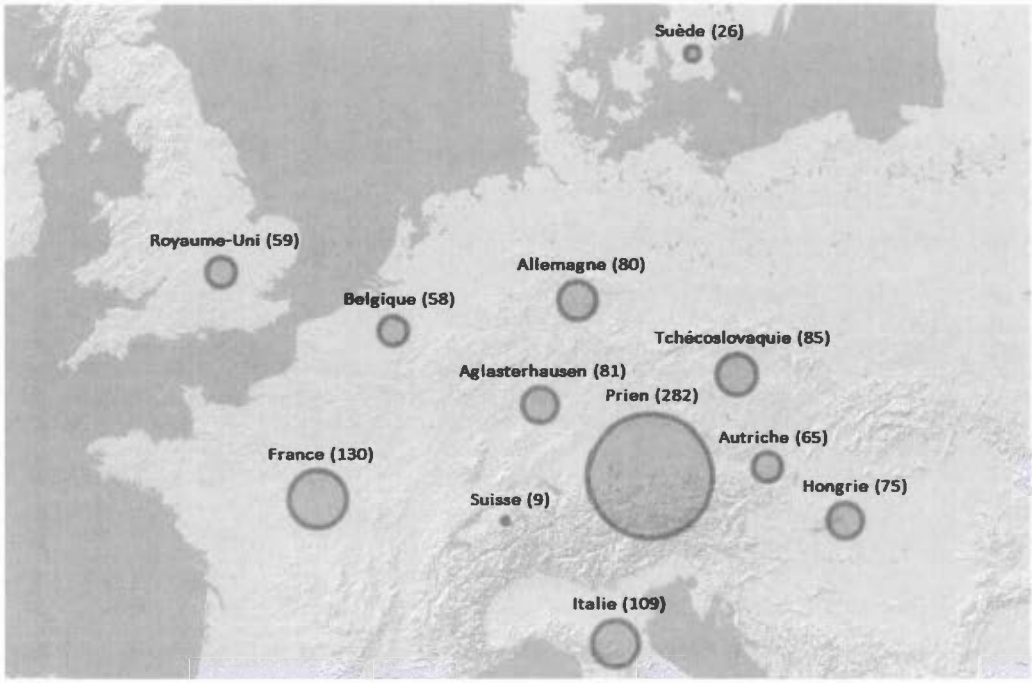

Carte 17 : lieux de résidence des orphelins au moment de la rédaction de leur dossier

Un nombre considérable d'orphelins se trouvent ainsi en Europe occidentale. On trouve tout d'abord 130 jeunes en France. La grande majorité d'entre eux vivent à Paris et dans ses environs. Une quinzaine d'individus habitent ailleurs sur le territoire français, à Marseille ou Grenoble notamment. Les conditions de leur prise en charge varient. Une quarantaine d'individus sont logés dans des maisons d'enfants en banlieue de la capitale, principalement à Chelles, établissement rattaché au SSJ, et à Montmorency, première maison d'enfants de l'OSE ouverte dès 1939[95]. Une vingtaine d'orphelins, plus âgés, habitent seuls mais sont pris en charge financièrement par l'une des deux principales organisations juives françaises de protection de l'enfance. Un peu moins d'une dizaine vivent avec un proche, que cela soit un membre de la famille ou un garant légal. Seulement neuf vivaient en France au début de la guerre, parmi lesquels sept y sont nés. Deux frères, Léon et Nicolas M., n'étaient pas en France en 1940 mais sont arrivés pendant la guerre depuis la Belgique. Tous les autres sont arrivés après la guerre. Le pays est en effet un lieu de passage important pour les

[95] Hazan, *Les orphelins de la Shoah...*, *op. cit.*, p. 29.

populations juives d'Europe centrale et orientale en partance pour d'autres destinations. Pendant l'été 1946, le gouvernement français a en effet mis en place une politique de transit et de séjour temporaire, notamment pour les Juifs polonais[96]. Au 1e mars 1947, près de 10 000 visas ont été accordés et près de 2800 personnes ont rejoint la France[97]. Hayes prend d'ailleurs connaissance de cette mesure en novembre, à travers un article du *New York Times*, ce qui lui laisse espérer qu'une autorisation rapide du projet permettrait aux enfants polonais déjà sur place de partir au Canada et ainsi de « libérer des places pour que d'autres enfants en Pologne rejoignent la France[98]. » Parmi les orphelins de nationalité française, deux, Jacques Z. et sa sœur Lucienne, partent dès septembre 1947. Les cinq autres partent plus tard, Léon, Bernard et Susanna N. en mai 1948, Jacqueline S. en août 1948 et Bernard R. en janvier 1949 mais sont tous relativement jeunes au moment du départ (ils ont respectivement quinze, treize, neuf, treize et douze ans). Quant aux deux orphelins nés à l'étranger mais qui ont passé la guerre en France, George S. part en janvier 1948, quelques semaines avant son dix-huitième anniversaire et Annette M. en décembre de la même année. Annette, âgée de seize ans au moment de son départ au Canada, a donc passé plus de la moitié de sa vie en France. Lors de son entretien, la jeune Autrichienne fait part de sa résignation à la travailleuse sociale de l'OSE qui remplit sa demande : « elle pense qu'ici en France, même si elle est naturalisée, elle ne sera jamais considérée autrement que comme une étrangère. Elle ne croit pas non plus que son futur soit garanti de quelconque manière ici[99]. »

Parmi les 119 orphelins qui rejoignent le pays après la guerre, tous arrivent d'Europe centrale et orientale. On trouve cependant différents cas de figure, selon le point de départ, les étapes et le statut juridique de la migration. Ainsi 24 arrivent de leur pays d'origine où ils ont passé la guerre (la moitié ont déjà quitté le pays au début du mois de décembre 1947), 44 ont été déportés et sont rentrés dans leur pays d'origine avant de partir en France. Enfin, 35 sont arrivés directement depuis le pays où ils ont

[96] Laure Fourtage et Laura Hobson-Faure, « Les survivants de la Shoah d'Europe centrale et orientale », *Hommes & Migrations*, 4, 2015, 1312, p. 134-135.
[97] Maspero, « French Policy on Postwar Migration of Eastern European Jews… », art. cit., p. 331.
[98] CJA, « Movement of Children », 8 novembre 1946, I.O.I., volume 1, dossier 23, p. 1.
[99] CJA, dossier individuel d'Annette M., 21 décembre 1947, boîte 37.

été déportés (principalement en Allemagne) sans retourner dans leur pays d'origine[100]. Le statut juridique des orphelins est flou. Certains arrivent avant les mesures de l'été 1946 et il est difficile d'affirmer s'ils possédaient un permis temporaire ou non. Carol S. arrive de Hongrie à la fin 1945 et part au Canada en octobre 1947[101]. Michel F. quitte Varsovie en 1945 et habite près de trois ans en France[102]. Pour ces jeunes, une installation à plus long terme a pu être envisagée (comme c'est le cas d'environ 2000 DPs juives qui restent en France[103]). D'autres sont arrivées en 1946 et 1947 et semblent avoir bénéficié d'un visa temporaire. Cela ne les empêche pas d'occuper un emploi comme Michel M. qui devient électricien ou de suivre une formation professionnelle comme Magda M. qui fréquente un cours de couturière de l'ORT[104]. D'autres encore sont arrivés après avoir débuté leur démarche d'émigration vers le Canada. C'est le cas de Michel S. qui vient en France avec sa grand-mère en septembre 1947 et vit dans une maison d'enfants de l'OSE jusqu'à son départ au Canada en février 1948[105]. Pour la plupart, le pays est donc une simple « étape » dans l'attente d'un départ ailleurs. Pour ceux qui y ont grandi, ce choix n'a pas la même signification. Le départ a pu être considéré comme une rupture nécessaire avec le pays d'où ont été déportés leurs parents.

Un questionnement similaire s'applique au groupe « belge ». Une soixantaine d'orphelins se trouvent en Belgique au moment de la rédaction de leur dossier et vivent principalement dans des Homes de l'AIVG à Bruxelles et sa banlieue proche. La situation des survivants juifs du pays est délicate. Ceux qui sont arrivés illégalement après la guerre sont autorisés à rester à condition que leur séjour soit temporaire et, à partir de 1946, ceux qui n'ont pas la nationalité belge ne sont plus admissibles aux aides de l'État. Au printemps 1947, le gouvernement accepte cependant de prendre en compte les orphelins qui pourraient prétendre *de facto* à la nationalité belge, ce qui

---

[100] Voir David Weinberg, « A Forgotten Post-war Jewish Migration: East European Jewish Refugees and Immigrants in France, 1946–1947 » dans Gerstenfeld et Ouzan (dir.), *Postwar Jewish Displacement and Rebirth...*, *op. cit.*, p. 137-149.
[101] CJA, dossier individuel de Carol S., sans date, boîte 39.
[102] CJA, dossier individuel de Michel F., 29 octobre 1948, boîte 33.
[103] Grossman, *Jews, Germans, and Allies...*, *op. cit.*, p. 252.
[104] CJA, dossier individuel de Magda M. ; dossier individuel de Michel M., 11 décembre 1947, boîte 37.
[105] CJA, dossier individuel de Michel S., 2 décembre 1947, boîte 39.

permet aux 2000 à 3000 jeunes d'être à nouveau admissibles[106]. Les 58 orphelins qui se trouvent alors en Belgique sont dans des situations différentes. Huit sont arrivés au début de la guerre mais sont nés à l'étranger et 23 qui sont arrivés après la guerre ne sont pas admissibles aux aides de l'État et ont des permis de séjour temporaires. Ils sont donc à la seule charge de l'AIVG dont les finances sont mises à mal par le désinvestissement financier de l'AJDC à l'automne 1947. 27 sont nés en Belgique (19 en ont la nationalité et 8 peuvent y prétendre) et ont donc la possibilité de recevoir ces aides. Parmi eux, 19 partent au Canada au tout début du projet, entre le mois d'octobre et la mi-décembre 1947. Ces jeunes ont passé toute leur vie en Belgique. Tous ont été scolarisés et indiquent parler le français ou le flamand. Certains obtiennent leur premier emploi après la guerre, comme Léopold B. qui travaille comme horloger bijoutier à Bruxelles[107]. Ces jeunes sont certes moins exposés aux violences antisémites et à l'instabilité financière que ceux qui vivent à l'est mais la plupart postulent pourtant auprès du projet canadien dès sa mise en place.

L'Angleterre, la Suède et la Suisse, se former avant de partir

On compte également une soixantaine de jeunes au Royaume-Uni. Trois seulement y ont passé la guerre, les jumeaux Paula et Zigmund ainsi qu'Arnost S. qui a quitté Bratislava en 1939. Les autres ont rejoint le pays après la guerre. Cette « étape » au Royaume-Uni est fréquente pour les populations juives en partance pour l'Amérique du Nord et les organisations juives britanniques sont habituées à travailler avec des populations transmigrantes[108]. À la sortie de la guerre, le gouvernement travailliste britannique maintient les politiques migratoires restrictives de l'avant-guerre mais autorise plusieurs programmes d'accueil de populations spécifiques, orphelins et travailleurs qualifiés notamment[109]. La plupart des jeunes vivent à Londres et dans ses environs. Ils sont pris en charge par le JRC, le CBF et d'autres organisations de la Bloomsbury House, un regroupement d'associations d'aide aux réfugiés juifs qui

[106] Franck Caestecker, « The reintegration of Jewish survivors into Belgian Society, 1943-1947 » dans Bankier, *The Jews are Coming Back...*, *op. cit.*, p. 99-101.
[107] CJA, dossier individuel de Léopold B., 28 novembre 1947, boîte 31.
[108] Louise London, *Whitehall and the Jews, 1933-1948: British Immigration Policy, Jewish Refugees and the Holocaust*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 23.
[109] London, *Whitehall and the Jews...*, *op. cit.*

a pris le nom de l'ancien hôtel où se trouvent ses locaux londoniens. Dans la majorité des cas, ils sont hébergés dans des maisons d'enfants, en foyer ou en hôtel[110]. Certains sont également pris en charge par des proches et des amis de la famille qui ont parrainé leur venue. C'est par exemple le cas d'Emilia G. qui arrive depuis la Pologne par l'intermédiaire d'un rabbin[111]. Une fois en Angleterre, elle est prise en charge par des amis de ses parents jusqu'à ce qu'ils partent en Australie. Quant à Simon Z., il vit dans une famille d'accueil juive à Londres[112]. D'autres encore vivent en dehors de la capitale, à Manchester et sa proche banlieue (Salford et Prestwich) ou encore à Bournemouth, ville portuaire du sud de l'Angleterre. Seuls deux orphelins semblent avoir vécu ailleurs au Royaume-Uni. Smzul G. habite seul à Glasgow jusqu'à son départ au Canada et reçoit le soutien financier du JRC[113]. Quant à Josef F., il vit à Londres au moment de la rédaction de son dossier mais a habité deux ans en Écosse où il a occupé plusieurs emplois[114]. Les conditions de l'émigration au Royaume-Uni de cette soixantaine de jeunes sont floues et il est difficile de déterminer quelle était leur situation administrative. Beaucoup sont restés plus de deux voire trois ans après la guerre. Les plus jeunes fréquentent des écoles anglaises, juives et non-juives. Les plus âgés occupent un emploi dès leur arrivée, tout en suivant des cours du soir en anglais. Ainsi, pendant plus de deux ans, Josef L. travaille comme cuisinier dans l'hôtel où il habite[115]. D'autres sont dactylographes ou encore fourreurs. Il est donc possible que certains aient bénéficiés de visas de longue durée et que leur départ au Canada ne soit pas la conséquence d'une impasse administrative mais bien de l'initiative de l'orphelin ou de ses proches.

Le caractère temporaire du séjour des 26 orphelins qui se trouvent en Suède est plus probable. Beaucoup de survivants de la Shoah rejoignent le pays après la guerre. Pour la plupart, cette immigration n'est qu'un choix temporaire à un moment où il était

---

[110] Voir le chapitre 4 de ma thèse ; plusieurs dossiers indiquent bien « hôtel » et non « hostel » (auberge ou foyer) mais il est difficile de connaître la nature exacte de ces établissements.
[111] CJA, dossier individuel d'Emilia G., 24 septembre 1948, boîte 34.
[112] CJA, dossier individuel de Simon Z., 23 janvier 1948, boîte 41.
[113] CJA, dossier individuel de Smzul G., 21 novembre 1947, boîte 34.
[114] CJA, dossier individuel de Josef F., 3 mars 1948, boîte 33 ; Sur les jeunes réfugiés juifs en Écosse, voir Frances Williams, *The Forgotten Kindertransportees. The Scottish Experience*, Londres, Bloomsbury, 2013.
[115] CJA, dossier individuel de Josef L., 20 octobre 1947, boîte 37.

de notoriété publique qu'il était bien plus facile d'obtenir un visa pour la Suède que pour les États-Unis[116]. Plus de la moitié des survivants arrivés après la guerre ont d'ailleurs quitté le pays à la fin des années 1950, le reste s'installant durablement en Suède[117]. Tous les orphelins sont arrivés après la guerre mais, comme pour ceux qui vivent au Royaume-Uni, leurs conditions d'arrivée et leur statut sont flous. Plusieurs sont pris en charge par la Croix-Rouge suédoise dès leur libération, comme Hermann J. qui a passé les derniers mois de la guerre à Bergen-Belsen ou encore Fanni G. qui quitte la Tchécoslovaquie en mai 1945 dans le cadre d'un transport organisé par la branche suédoise de l'organisation internationale[118]. Mania R. est arrivée plus tard, en septembre 1946[119]. Son dossier est très incomplet, beaucoup de sections ne contenant que la mention « Unkown to the worker ». On sait néanmoins qu'elle se trouvait dans une maison d'enfants en Pologne à la fin de la guerre. À son arrivée en Suède, elle est prise en charge par le MF, principale organisation juive du pays qui bénéficie de l'aide financière du JDC et du WJC[120]. Elle rejoint tout d'abord Lovsatra au nord de Stockholm puis Billesholm près de Helsingborg dans une maison d'enfants ouverte par l'État suédois[121]. D'autres orphelins vivent dans la capitale suédoise, comme les sœurs Renata et Sylvia S. qui habitent chez leur tante[122]. Plusieurs, enfin, vivent au sud du pays, à Malmö et Göteborg, principalement dans des familles d'accueil. Ces jeunes restent pendant deux ou trois ans en moyenne en Suède et près de la moitié indiquent en maîtriser la langue.

---

[116] Joanna Michlic, « Rebuilding Shattered Lives: Some Vignettes of Jewish Children's Lives in Early Postwar Poland » dans Ofer, Ouzan, Tydor Baumel-Schwartz, *Holocaust Survivors...*, *op. cit.*, p. 49 ; deux listes produites en 1945 et 1946 par le Relief and Rehabilitation Department du WJC et par le Rescue Committee de l'Agence Juive avancent le nombre d'environ 4700 rescapés juifs arrivés en 1945 ; World Jewish Congress. Relief and Rehabilitation Department, « About Jews liberated from German concentration camps arrived in Sweden in 1945 », 1945-1946 (https://www.ushmm.org/online/hsv/source_view.php?SourceId=32198 consulté le 25 août 2017).

[117] Yad Vashem, « Sweden » (http://www.yadvashem.org/odot_pdf/Microsoft%20Word%20-%206061.pdf consulté le 25 août 2017).

[118] CJA, dossier individuel de Hermann J., 26 février 1948, boîte 35 ; dossier individuel de Fanni G., 17 février 1948, boîte 34.

[119] CJA, dossier individuel de Mania R., sans date, boîte 38.

[120] Sur la situation en Suède, voir Pontus Rudberg « 'A Record of Infamy': the use and abuse of the image of the Swedish Jewish response to the Holocaust », *Scandinavian Journal of History*, 36, 5, 2011, p. 536-554.

[121] Sofie Lene Bak, *Nothing to Speak of: Wartime Experiences of the Danish Jews 1943-1945*, Copenhague, Museum Tusculanum Press, 2011, p. 126.

[122] CJA, dossiers individuels de Renata et Sylvia S., 11 juillet 1948, boîte 39.

Enfin, un peu moins d'une dizaine de jeunes se trouvent en Suisse au moment de la rédaction de leur dossier. Pour ces individus, la nature du passage dans le pays est plus claire : tous sont arrivés après la guerre dans le cadre de mesures temporaires. Les deux orphelins ayant rejoint le pays avant ou pendant la guerre l'ont quitté pour la France dès 1945. Les enfants de personnes déportées depuis la France s'étant enfuis en Suisse sont en effet rapidement rapatriés par l'État français. Tous les orphelins qui rejoignent la Suisse après la guerre ont été libérés dans les camps. Motek K. fait ainsi partie des quelques 300 enfants juifs ayant quitté Buchenwald avec l'aide de la Croix-Rouge suisse, de l'OSE et de l'AJDC[123]. Il rejoint rapidement Lugano en train où il vit près de deux ans avant d'émigrer au Canada. D'autres, comme Lajos L., viennent de Dachau[124]. Ces initiatives ont une place centrale dans la « propagande humanitaire » du gouvernement suisse qui cherche à sortir de son isolement sur la scène internationale[125]. La venue des jeunes rescapés n'en reste pas moins rigoureusement régulée. Seuls sont autorisés les individus âgés de moins de seize ans et considérés en bonne santé, des critères qui sont ouvertement critiquée par les représentants des organisations juives qui cherchent constamment à la contourner[126]. Les jeunes qui, comme Motek et Lajos, répondent aux exigences des autorités suisses peuvent venir mais uniquement sur la base de visas à durée déterminée. Pour le gouvernement, ces séjours temporaires doivent permettre aux jeunes rescapés de se former à une profession avant de partir ailleurs. Leur séjour n'a donc pour seul but que de les rendre plus à même de trouver un nouveau pays et en aucun cas de les intégrer durablement à la société suisse. Pendant les deux ans qu'il passe en Suisse, Ludwig A. a ainsi la possibilité de reprendre sa scolarité et de fréquenter un lycée, tout en suivant une formation de mécanicien avec l'ORT[127]. La Suisse, la France, la Belgique et (même si on peut l'affirmer avec moins de certitude) le Royaume-Uni et la Suède, sont donc surtout des sociétés d'accueil temporaires. Ces « étapes » ont pourtant une importance non-négligeable dans les parcours des orphelins. Beaucoup y reprennent non

[123] CJA, dossier individuel de Motek K., sans date, boîte 36.
[124] CJA, dossier individuel de Lajos L., sans date, boîte 36.
[125] Daniel Gerson, « Refuge Without The Right To Permanent Residence: Holocaust Survivors In Switzerland, 1945–1955 », Jewish History Quarterly, 2, 2013, p. 342.
[126] Kolinski, *After the Holocaust...*, *op. cit.*, p. 48.
[127] CJA, dossier individuel de Ludwig A., sans date, boîte 31.

seulement leurs études ou travaillent mais bénéficient des ressources de la communauté, s'enrichissent de la culture du pays (ils sont nombreux autant en France qu'en Suède à en apprendre la langue) et y lient des liens d'amitié très forts avec d'autres jeunes et parfois même avec les familles d'accueil chez qui ils ont vécus.

L'Italie et l'abandon des projets d'Aliyah

Pour la centaine d'orphelins se trouvant en Italie, la situation est différente. Parmi eux, 85 vivent dans des camps DP. Une dizaine de jeunes fréquentent une Yeshiva dans le village de Frascati à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Rome. Les autres vivent souvent seuls à Milan ou à Rome et sont presque toujours soutenus financièrement par l'AJDC. Les jeunes DPs vivent principalement dans les camps d'Adriatica et de Cremona près de Milan, de Grugliasco près de Turin, de Cinecitta en banlieue de Rome ou encore de Barletta (Bari)[128]. Dans un pays déjà touché par d'importants problèmes de santé publique, les conditions de vie des DPs sont particulièrement mauvaises. Les baraques sont rarement équipées de fenêtres et de poêles et les réfugiés n'ont pas de vêtements chauds et de couvertures. La faim est omniprésente et l'absence d'eau chaude et de possibilités de se laver font craindre une épidémie. Cette situation choque d'ailleurs Ethel Ostry. La représentante du CJC effectue plusieurs séjours en Italie et dénonce constamment ce qu'elle considère comme des négligences de la part de l'AJDC et de l'IRO. Parmi le groupe, un seul orphelin vit en Italie avant la guerre, Efraim M., né à Rome en 1940[129]. Tous les autres rejoignent le pays dans les premiers mois de la sortie de guerre. L'hypothèse la plus probable est qu'ils sont venus en Italie dans l'espoir de partir en Palestine et ont ensuite échoué ou renoncé à leur projet d'Aliyah. Un tel choix est partagé par de nombreux survivants juifs européens, surtout ceux qui ont été libérés dans les camps au sud de l'Allemagne et en Autriche. Jusqu'au milieu de l'année 1945, le pays est la destination privilégiée des rescapés juifs car il est considéré comme un tremplin nécessaire pour

[128] Pour une liste exhaustive des camps DP en Italie, voir YIVO Institute for Jewish Research, *Guide to the Records of the Displaced Person Camps and Centers in Italy*, 1945-1955 (http://findingaids.cjh.org/?pID=2142304 consulté le 25 août 2017). Voir également la carte « Displaced Persons in UNRRA Camps in Italy as of February 1946 », Hitchcock, *The Bitter Road to Freedom...*, *op. cit.* p. 237.
[129] CJA, dossier individuel d'Efraim M., 9 août 1948, boîte 37.

une immigration – légale ou clandestine – en Palestine. Entre la fin de la guerre et 1950, environ 40 000 DPs juives sont passées par la péninsule italienne et 34 des 56 bateaux ayant quitté l'Europe pour la Palestine entre 1945 et mai 1948 sont d'ailleurs partis de ports italiens[130].

Les trajectoires de plusieurs jeunes de la cohorte ressemblent fortement aux itinéraires classiques des rescapés ayant rejoint la Palestine via l'Autriche puis l'Italie[131]. Libéré à Mauthausen, Samuel C. descend vers le sud pour finalement rejoindre, en 1946, Santa Maria di Leuca, petit village sur la côte méditerranéenne à l'extrême-est de l'Italie où se trouve un camp UNRRA qui accueille près de 2000 personnes. Mais en 1947, il a fait le chemin inverse et s'arrête dans le camp Adriatica près de Milan. Le parcours d'Etta C. est similaire. La jeune fille est libérée dans un camp de travail du complexe de Mauthausen[132]. Quelques mois plus tard, elle se retrouve également dans un camp DP de l'UNRRA, à Bari, ville portuaire de la mer Adriatique. En 1948, elle est enregistrée dans le camp de Grugliasco près de Turin. Les autorités militaires, françaises (dans la zone d'occupation en Autriche) et italiennes notamment, sont incapables de réguler les passages à la frontière austro-italienne et tolèrent dans une certaine mesure ces trajets vers le sud de la péninsule[133]. Dans le cas de Samuel d'Etta, ou encore de Daniel qui avait rejoint Bari pendant la guerre avant de partir à Rome puis à Milan, l'hypothèse d'un rapatriement forcé dans le nord du pays est peu probable. Le fait qu'ils aient tous entrepris ce trajet au cours de l'année 1947 laisse néanmoins penser qu'ils ont renoncé à leur projet, à une période où les possibilités d'Aliyah étaient particulièrement faibles, où les tensions

[130] CJA, dossier individuel de Samuel C., 9 février 1948, boîte 32 ; voir le guide du YIVO précédemment cité.
[131] Voir notament Thomas Albrich et Ronald W. Zweig (dir.), *Escape Through Austria: Jewish Refugees and the Austrian Route to Palestine*, Londres, Franck Cass, 2002.
[132] CJA, dossier individuel d'Etta C., 5 février 1948, boîte 32.
[133] Maspero, « French Policy on Postwar Migration of Eastern European Jews… », art. cit., p. 325-327 ; Silvia Salvatici, « Between National and International Mandates. DPs and Refugees in Post-war Italy », *Journal of Contemporary History*, 3, 2014, p. 514-536; voir également le chapitre « Italy: Contrary Maneuvers » dans Arieh J. Kochavi, *Post-Holocaust Politics: Britain, the United States, and Jewish Refugees, 1945-1948*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2001, p. 235-256.

s'intensifiaient et avec elles « la propagande résolument militariste[134] » des dirigeants sionistes.

La Suisse, la France ou encore l'Italie sont des pays de transit que la majorité des orphelins rejoignent avant de commencer les procédures au sein du projet canadien. Ils ne sont donc pas les « étapes » d'une migration vers le Canada mais les « étapes » d'une migration vers une destination incertaine. Les exemples des orphelins passés par l'Italie confirment que beaucoup ont exploré d'autres options avant de décider de partir au Canada. Le parcours des sœurs roumaines Bella et Sulamit A. est encore plus significatif[135]. Les deux jeunes filles grandissent à Sziget, ville roumaine qui se retrouve sous occupation hongroise à l'automne 1940 puis sont déportées à une date et vers une destination inconnue. Après leur libération, elles reviennent en Roumanie et vivent avec des proches. Au cours de l'année 1945, alors âgées de quinze et quatorze ans, elles partent avec leur famille en Palestine et s'y installent. Cependant, à la fin 1947, elles reviennent en Europe et arrivent à Prague où elles sont prises en charge par une organisation juive. Un formulaire de décharge est joint à leur dossier, ce qui laisse penser qu'elles ont vécu avec un tuteur légal. Leur séjour à Prague est court puisqu'elles constituent un dossier en février 1948 et rejoignent le Canada et Toronto au début du mois de juin de la même année. La raison de leur retour en Europe n'est pas connue. Leur dossier ne permet que de spéculer quant aux circonstances de leur Aliyah et à leur choix de revenir (si choix il y a eu). Étant donné la durée de leur séjour (près de deux ans) et le fait qu'elles ne soient pas revenues en Roumanie, il semble peu probable que cela soit des suites d'un rapatriement forcé ayant suivi une immigration illégale. Il est plus possible qu'elles fassent partie des survivants de la Shoah qui, inquiets face à l'instabilité de la région ou mécontents de leur situation, aient décidé de repartir en Europe ou en Amérique du Nord peu de temps après leur arrivée[136]. Certains bénéficient d'ailleurs de l'aide de l'UNRRA, ce qui suscite de

---

[134] Grossmann, *Jews, Germans, and Allies...*, *op. cit.* p. 250.
[135] CJA, dossiers individuels de Bella et Sulamit A., 29 février 1948, boîte 31.
[136] Je remercie Ori Yehudai pour ses retours sur ce cas singulier. Voir notamment « Forth from Zion: Jewish Emigration from Palestine and Israel, 1945-1960 », thèse de doctorat (histoire), University of Chicago, 2013.

fortes tensions avec les organisations et les leaders sionistes[137]. Rien, dans le dossier des deux sœurs, n'indique la présence de proches à Prague qui aurait pu justifier un tel choix de destination. Le fait qu'elles soient prises en charge financièrement par le Conseil des Communautés Juives de Prague et qu'elles dépendent d'un tuteur écarte l'hypothèse qu'elles aient rejoint des membres de leur famille. Les deux sœurs semblent être les seules dans cette situation, bien que d'autres cas aient pu disparaître des chronologies des dossiers. Les trajectoires de sortie de guerre majoritaires ne doivent pas faire oublier celles plus singulières, ces « détours » et ces « incohérences » qui cassent la linéarité de la migration au Canada. Certains parcours fragilisent aussi l'idée que cette période n'a été qu'une simple transition et confirment que des orphelins ont exploré d'autres options et ont essayé de reprendre leur existence d'avant-guerre ou de recommencer une vie ailleurs. La décision de partir vers le Canada est souvent tardive et loin de s'imposer à eux d'emblée.

B. Entre attente et retour aux normes

Le retour à l'école comme norme

Dans les témoignages ultérieurs des orphelins, les années passées en Europe après la fin de la guerre sont avant tout décrites comme une transition, quand elles ne sont pas complètement passées sous silence. Pourtant, pour l'immense majorité d'entre eux, elles ne se résument pas à une période d'inactivité et d'attente. Bien qu'ils connaissent de nombreux déplacements, presque tous les orphelins reprennent leurs études ou pour les plus jeunes fréquentent pour la première fois l'école. Les individus les plus âgés suivent des formations professionnelles et obtiennent parfois un emploi. Même pour ceux qui semblent avoir décidé très tôt de quitter l'Europe, leur scolarisation et leur accès à l'emploi témoignent de leurs efforts pour s'investir dans des activités économiques, sociales et politiques afin de « retrouver le goût de vivre[138]. » Les dossiers individuels permettent en partie de renseigner les occupations

[137] Ori Yehudai, « Displaced in the National Home: Jewish Repatriation from Palestine to Europe, 1945-1948 », *Jewish Social Studies*, 20, 2, 2014, p. 69-110; sur les « transmigrants israéliens » qui rejoignent le Canada dans la première moitié des années 1950, voir le chapitre 8 « The Final Movement: Israeli Transmigrants and Other 'Late Arrivals' » de Goldberg, *Holocaust Survivors in Canada...*, *op. cit.*, p. 168-197.

[138] Grossmann, *Jews, Germans, and Allies...*, *op. cit.*, p. 204-205.

des jeunes rescapés pendant les années ayant précédé le départ au Canada. Presque tous les formulaires comportent une section sur la scolarité de l'individu mais le traitement sériel de ces données est délicat. Certaines travailleuses sociales et humanitaires indiquent juste le nombre d'années, d'autres simplement le niveau d'étude. Beaucoup de dossiers sont encore plus vagues comme celui de Judith F. qui ne mentionne que « School in Hungary[139] ». La disparité des modèles éducatifs des pays de résidence des orphelins pendant et après la guerre complique d'autant plus la comparaison : « primary school », « grammar school », « middle school », « gymnasium », « high school », « école commerciale », etc. Cette section permet néanmoins de saisir certaines disparités au sein de la cohorte. Les jeunes Polonais fréquentent surtout des écoles juives, à l'inverse de ceux se trouvant en Hongrie ou en Belgique qui se retrouvent dans des établissements publics. En Pologne, la loi de 1919 sur l'instruction obligatoire et la constitution de 1921 qui garantit aux minorités l'accès à l'éducation, bien qu'elles ne soient pas strictement appliquées, ont été « un terrain fertile » pour les établissements privés juifs[140].

La durée de la scolarisation varie également en fonction de l'âge légal d'entrée et de la chronologie de la guerre et des persécutions. Le cursus éducatif reflète aussi les déplacements et les déracinements successifs de la guerre et de la sortie de guerre. Malvin G. indique ainsi avoir fréquenté une école élémentaire en Tchécoslovaquie puis en Ukraine[141]. Idel B. a lui passé trois ans dans une école polonaise puis trois ans dans une école russe[142]. L'interruption de la scolarisation à cause de la guerre est néanmoins difficilement lisible dans les dossiers. Seuls les cas hors-norme ressortent, comme Moses K. qui fréquente une école publique à Lodz de 1939 à 1944 sous une fausse identité[143]. Quant à Edith F., elle a suivi des cours dans une des maisons d'enfants de la Croix-Rouge Internationale à Budapest[144]. Cette invisibilité oblige à lire entre les lignes. Par exemple, Miriam S. indique ainsi avoir suivi cinq années d'école

[139] CJA, dossier individuel de Judith F., 21 mars 1948, boîte 33.
[140] Joseph Marcus, *Social and Political History of the Jews in Poland, 1919-1939*, New York, Mouton Publishers, 1983, p. 148.
[141] CJA, dossier individuel de Malvin G., 5 février 1948, boîte 34.
[142] CJA, dossier individuel d'Idel B., 15 décembre 1947, boîte 31.
[143] CJA, dossier individuel de Moses K., 13 août 1948, boîte 35.
[144] CJA, dossier individuel d'Edith F., 10 février 1948, boîte 33.

élémentaire puis trois ans de cours particuliers et un an de lycée[145]. Ces trois années de « private schooling » semblent correspondre à la période où la jeune fille a vécu cachée avec une famille polonaise. Ces cours particuliers (« private tutoring », « private schooling » etc.) reflètent les efforts des parents, des enseignants et de ceux qui les cachent pour offrir une éducation à ces jeunes malgré la guerre et les persécutions. On pense notamment à Janusz Korczak au ghetto de Varsovie ou aux éducateurs de celui de Theresienstadt. Bien que la durée et la nature exactes de l'enseignement soient difficiles à mesurer, on peut affirmer que la quasi-totalité du groupe a été scolarisée. Seuls six orphelins indiquent ne pas avoir fréquenté l'école. Parmi ces six, trois étaient trop jeunes quand la guerre a éclaté (deux sont nés en 1939 et un en 1938). Tous sauf un mentionnent cependant avoir reçu une éducation à domicile, comme Fiszel H. dont le dossier indique qu'il « n'est jamais allé à l'école mais a suivi des cours particuliers[146]. »

Tous les orphelins ont été à nouveau scolarisés après la guerre. La durée et la nature de ce retour à l'école sont cependant variées, ce qui s'explique par les disparités en matière d'obligation légale de scolarisation selon les pays et de moyens financiers des organisations qui prennent en charge les orphelins. Bien que la Pologne ait un âge légal similaire à celui de la France ou de la Belgique, l'application de la loi y est beaucoup moins systématique, surtout pour les populations juives, et les communautés ont des ressources plus limitées[147]. Les orphelins partis en Angleterre, en Suisse, en France ou encore en Suède ont donc eu accès à des études plus longues. C'est particulièrement vrai pour la trentaine d'individus vivant en Suède dont la majorité ont pu aller dans des établissements supérieurs. Sara L. indique ainsi fréquenter une école d'art à Stockholm. Rosa H. est au « collège[148] ». Salomon K. suit une formation dans une « école pour réfugiés », tout en travaillant dans une usine[149]. Les programmes d'accueil des orphelins sont soutenus par le gouvernement suédois et offrent plus d'opportunités scolaires et professionnelles pour les jeunes rescapés. Il en est de même

[145] CJA, dossier individuel de Miriam S., 27 février 1948, boîte 40.
[146] CJA, dossier individuel de Fiszel H., sans date, boîte 34.
[147] Marcus, *Social and Political History of the Jews in Poland*, *op. cit.*, p. 148.
[148] CJA, dossier individuel de Rosa H., sans date, boîte 34.
[149] CJA, dossier individuel de Salomon K., 22 janvier 1948, boîte 35

en France où près d'une quarantaine de jeunes peuvent fréquenter le collège et le lycée. Deux orphelins passent d'ailleurs leur bac. Le premier, un jeune Belge qui a vécu caché en France, échoue. Le second, Autrichien également arrivé au début de la guerre, obtient son diplôme et intègre l'École Supérieure de Chimie. En Angleterre, Simon Z. retourne à l'école dès son arrivée en août 1945. En 1947, il travaille comme fourreur avant de reprendre son cursus secondaire (*grammar school*) en 1948 dans la banlieue de Londres[150]. Quant à la cinquantaine d'individus pris en charge par l'AIVG en Belgique, près de la moitié sont en train de terminer leur école secondaire ou ont commencé le lycée au moment de la rédaction de leur dossier. Plusieurs fréquentent des « écoles commerciales » et deux jeunes suivent une formation d'horticulture. Une dizaine indique vouloir poursuivre leurs études une fois au Canada, en école secondaire ou à l'université, et mentionne des projets comme la médecine et la bactériologie ou encore la chimie ou la traduction. Ces ambitions se heurtent brutalement aux contraintes financières du projet du CJC.

Les orphelins qui ont passé la guerre en clandestinité dans leur pays d'origine et ne l'ont quitté que tardivement retournent presque tous à l'école, certains dès l'automne 1944. Imre G., qui a échappé à la déportation parce qu'il étudiait à Budapest puis y a vécu caché, revient dans sa région natale de Tokaj au nord de la Hongrie. Il intègre une Yeshiva qu'il fréquente pendant plus de trois ans. La situation des déportés qui sont retournés dans leur pays d'origine est similaire. Rapidement après leur arrivée et même lorsque le séjour est court, la plupart sont scolarisés. Joseph G. revient à Zloczow en Pologne lorsque la région est libérée durant l'automne 1944[151]. Il y suit une formation de serrurier et fréquente l'école jusqu'à son départ à l'été 1945. Martin et Robert H. retournent à Brno où ils ont grandi et y vivent pendant deux ans[152]. Leur dossier ne permet pas de savoir s'ils ont été scolarisés dès leur retour mais indique que les deux frères sont au niveau « secondaire » bien qu'ils aient été déportés dès 1942 à Theresienstadt. Il est donc probable qu'ils soient rapidement retournés à l'école. En

[150] CJA, dossier individuel de Simon Z., 23 janvier 1948, boîte 41.
[151] CJA, dossier individuel de Joseph G., 15 décembre 1947, boîte 34.
[152] CJA, dossier individuel de Martin et Robert H., 19 février 1948, boîte 35.

février 1947, ils partent à Prague et fréquentent une école de commerce jusqu'à leur départ au Canada.

La formation professionnelle et ses enjeux

Au-delà d'une éducation générale, la plupart des orphelins, adolescents et jeunes adultes, suivent des formations spécialisées ou sont en apprentissage. Apprendre rapidement un métier est considéré comme un des meilleurs moyens d'augmenter ses chances d'émigration, surtout aux yeux des responsables de l'IRO pour qui le séjour en camp DP est une période de formation nécessaire. Cette valorisation de la formation ne se justifie pas seulement par le fait que l'organisation veut faciliter le départ des DPs dans des pays soucieux de faire venir de la main d'œuvre qualifiée. Elle répond aussi à une logique de sécurité et de gestion des réfugiés. Le préambule de la constitution de l'IRO l'indique d'ailleurs explicitement. Un de ses objectifs principaux est de fournir une formation et un emploi aux DPs « afin d'éviter les conséquences funestes et antisociales qu'entraîne l'oisiveté prolongée[153]. » Cette position sur l'importance de l'insertion professionnelle est partagée par la plupart des groupes de réfugiés et de DPs, notamment les Ukrainiens partis en grand nombre vers le Canada[154]. Elle est aussi un élément essentiel des discours des organisations philanthropiques juives[155]. L'ORT (acronyme en russe « Obchestvo Remeslenovo i zemledeltcheskovo Trouda », qui signifie « Société pour la propagation du travail industriel et agricole parmi les Juifs » et est souvent traduit en français par Organisation, Reconstruction, Travail) en est un des principaux promoteurs. L'organisation a une histoire relativement proche de celle de l'OSE. Créée en Russie à la fin du XIXe siècle, elle exporte progressivement ses activités ailleurs en Europe. En 1921, l'Union mondiale – ORT est créée pour améliorer les relations entre le

[153] Organisation Internationale pour les Réfugiés, « Préambule de la constitution de l'Organisation Internationale pour les Réfugiés » (https://treaties.un.org/doc/Publication/UNTS/Volume%2018/v18.pdf consulté le 25 août 2017), p. 25.

[154] Nicholas G. Bohatiuk, « The Economic Aspect of Camp Life » dans Wsevolod W. Isajiw, Yuri Boshyk et Roman Senkus (dir.), *The Refugee Experience: Ukrainian Displaced Persons After World War II*, Calgary, University of Alberta Canadian Institute of Ukrainian Studies Press, 1992, p. 82-83.

[155] Sur cette question, voir Derek J. Penslar, *Shylock's Children, Economics and Jewish Identity in Modern Europe*, Los Angeles, Londres, University of California Press, 2001.

judaïsme russe et l'extérieur et surtout pour développer les programmes de l'organisation à travers des comités nationaux[156]. Après la guerre, elle est présente un peu partout en Europe et travaille à la fois dans les camps DP et avec les communautés juives locales. Par exemple, l'organisation met en place à Bruxelles des formations (d'une durée moyenne de trois ans), des ateliers d'apprentissage pour adulte et une coopérative de production. En 1948, elle offre des cours en mécanique, en charpenterie, en électricité, en radio, en confection de vêtements et couture, en agriculture et en reliure[157]. L'ORT est présente en France dès 1921 et travaille en partenariat avec l'OSE et les autres organisations juives du pays. Elle joue un rôle actif dans la reconstruction et, à la fin de l'année 1947, prend en charge près de 3000 étudiants dans ses écoles professionnelles[158].

Beaucoup d'orphelins indiquent avoir assisté à des formations de l'ORT. C'est par exemple le cas de Mikulas S. qui, après sa formation, est apprenti auprès d'un prothésiste dentaire à Prague ou encore de Herman G. qui suit simultanément des cours d'électricité et de pâtisserie à Chelles[159]. La plupart de ceux qui vivent dans les camps DP d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie ont accès à de telles formations. La formation et l'accès à un métier y occupent une place prépondérante. Surtout dans les premiers mois de la sortie de guerre, les écoles professionnelles sont d'ailleurs « presque le seul cadre organisationnel de la jeunesse juive[160] » avec les Kibboutz. Avec l'aide de l'UNRRA et de l'AJDC, l'ORT crée de nombreux centres qui forment les DPs aux métiers nécessaires au fonctionnement quotidien des camps et contribue ainsi

---

[156] Sophie Enos-Attali et Emmanuelle Polack, « La contribution de l'ORT à la reconstruction de l'artisanat juif parisien dans l'immédiat après-guerre : l'exemple des métiers du textile », *Archives Juives*, 39, 2, 2006, p. 71n3-4 ; voir également Sarah Kavanaugh, *ORT, the Second World War and the Rehabilitation of Holocaust Survivors*, Londres, Valentine Mitchell, 2008 ; Katarzyna Person, « 'A Constructive Form of Help':Vocational Training As A Form Of Rehabilitation of Jewish Refugees In Great Britain, 1939-1948 », *Melilah: Manchester Journal of Jewish Studies*, 8, 2011, p. 84-95.

[157] Régine Orfinger-Karlin, « Belgium », *American Jewish Year Book*, 50, 1948, p. 329.

[158] Marvin Goldfine, « France », *American Jewish Year Book*, 50, 1948, p. 336 ; voir également Laure Fourtage, « Les organisations juives d'aide sociale et l'insertion professionnelle dans l'immédiat après-guerre », *Archives Juives* 2012/1 (Vol. 45), p. 10-26.

[159] CJA, dossier individuel de Mikulas S., 13 février 1948, boîte 39 ; dossier individuel de Herman G., 23 janvier 1949, boîte 34.

[160] Patt, *Finding Home and Homeland...*, *op. cit.*, p. 48.

grandement au « transfert d'autorité vers les DPs elles-mêmes[161]. » Landsberg est le premier camp DP à accueillir une école de l'ORT, dès août 1945. Au plus fort de son activité en Allemagne, en janvier 1948, l'organisation a mis en place près de 500 cours sur une cinquantaine de métiers enseignés par plus de 700 professeurs et auxquels assistent quelques 8400 étudiants[162]. L'ORT est aussi présente en Autriche et en Italie à partir du début 1946. En Autriche, un important centre ouvre à Vienne en décembre et dans les principaux camps DP du pays (Ebelsberg, Steyr, Salzburg, Linz, Bindermilch, etc.). En Italie, malgré les difficultés initiales dues aux mauvaises conditions dans les camps et au manque d'instructeurs parlant le polonais et le yiddish, l'ORT développe son offre de formations à partir de 1947. Les formations disponibles incluent entre autres la mécanique automobile, l'électromécanique, la conduite, la couture et la charpenterie. Les Kibboutz, avec l'aide de l'Agence Juive et le soutien de l'UNRRA, mettent également en place des programmes agricoles[163]. Au sein du groupe canadien, ils sont nombreux à suivre de tels cours. Majer S. est apprenti tailleur pendant six mois, tout comme Rosa M. qui suit cette formation dans le camp DP de Föhrenwald[164]. L'ORT y offre d'autres cours, notamment pour le métier d'infirmière très recherché au vu du fort taux de natalité du camp[165]. C'est d'ailleurs cette formation que Regina S. a suivie à l'hôpital du camp de Trani près de Bari en Italie où la jeune fille travaille au moment de la rédaction de son dossier. Esther B. suit un cours de couture tout en travaillant comme nourrice dans le camp de Hallein en Autriche[166]. Ces formations ne se cantonnent cependant pas à l'enceinte des camps DP. Certains programmes sont également dispensés dans des établissements des villes et des villages à proximité, comme par exemple à Hanovre qui accueille des DPs de Belsen. Quelques orphelins fréquentent ainsi des écoles allemandes. Zelik F. suit un cours d'électrotechnique dans un établissement public du village de Traunstein, à une

---

[161] Christine Oertel, « Vienna: Gateway to Freedom » dans Albrich et Zweig (dir.), *Escape Through Austria...*, *op. cit.*, p. 7.
[162] Königseder et Wetzel, *Waiting for Hope...*, *op. cit.*, p. 113-114.
[163] Lavsky, *New Beginnings...*, *op. cit.*, p. 146.
[164] CJA, dossier individuel de Majer S., 27 février 1948, boîte 39 ; dossier individuel de Rosa M., 16 novembre 1947, boîte 37.
[165] McPherson, « In the Wilderness at Föhrenwald... », *op. cit.*, p. 87.
[166] CJA, dossier individuel de Regina S., 17 janvier 1948, boîte 39 ; dossier individuel d'Esther B., 14 juillet 1948, boîte 31.

trentaine de kilomètres à l'est de l'ICC Prien[167]. Quant à Moniek, il fréquente une école agricole pendant six mois à Siegsdorf au sud de Traunstein avant de devenir apprenti électricien à Prien. Szlama G., qui vit à proximité du camp DP de Mittenwald, suit des cours particuliers avec un professeur allemand. Maier K. obtient même un diplôme d'une corporation de métiers du cuir d'Essen en Allemagne[168].

Les premiers emplois

La moyenne d'âge au sein de la cohorte est d'un peu moins de quatorze ans à la fin de la guerre. Dans la plupart des pays d'Europe, l'instruction est obligatoire jusqu'à treize ou quatorze ans. En France, l'école est obligatoire jusqu'à quatorze ans depuis 1936, tout comme en Belgique. En Angleterre, l'âge minimum passe à quinze ans en 1947. En Suède, le cursus primaire de sept ans est obligatoire depuis les années 1930. En Pologne, l'instruction est obligatoire jusqu'à quatorze ans depuis 1919 mais cette loi n'est globalement mise en application qu'à partir des années 1930[169]. La majorité des orphelins sont donc en âge de travailler. Dans les dossiers, les emplois occupés avant ou au moment de l'entretien n'apparaissent pas toujours. La catégorie « Vocational interest » des formulaires de l'IRO est plus tournée vers les projets futurs de l'individu que vers ses occupations passées. Certaines travailleuses sociales et humanitaires indiquent cependant les apprentissages et les métiers exercés par l'orphelin. On apprend ainsi qu'en plus d'avoir repris leur scolarité ou de suivre des formations, beaucoup de jeunes travaillent ou ont déjà travaillé au moment de la rédaction de leur dossier. C'est fréquent pour les jeunes vivant dans des camps DP qui participent au fonctionnement interne du camp et bénéficient de ses ressources. David M. est ainsi employé au garage de l'AJDC du camp de Belsen où il se trouve depuis la fin de la guerre. Ernest W. occupe le même poste mais au camp de Badgastein. Norbert K. est employé aux bureaux de l'UNRRA du camp d'Ulm. Berl T. est cuisinier dans un camp de l'UNRRA près de Munich. Quant à David S., il est barbier pour l'AJDC. Michael B. est également mécanicien automobile. Vivant dans un logement

[167] CJA, dossier individuel de Zelik F., 19 janvier 1948, boîte 33.
[168] CJA, dossier individuel de Moniek, 30 août 1947, boîte 38 ; dossier individuel de Szlama G., 11 août 1948, boîte 33 ; dossier individuel de Maier K., 29 juin 1948, boîte 35.
[169] Marcus, *Social and Political History of the Jews in Poland*, *op. cit.*, p. 148.

privé, il est néanmoins employé dans le garage du camp DP à proximité[170]. Après avoir suivi son cursus d'école élémentaire et une formation professionnelle pendant la guerre, le jeune Samuel est cordonnier au centre de Prien. Plusieurs orphelins travaillent pour les armées alliées, surtout dans les premiers mois de la sortie de guerre. Chaïm K., jeune luxembourgeois, a ainsi travaillé au Mess d'une unité américaine de mars à novembre 1945. Après son arrivée à Bari, Daniel L. est employé par l'armée britannique pendant plus d'un an et demi. Les orphelins qui vivent en France et en Belgique bénéficient également d'opportunités d'emploi à travers les organisations qui les prennent en charge. Albert V. est par exemple moniteur dans une maison d'enfant à Verneuil en France pendant l'été 1948. Sa situation n'est pas rare, beaucoup de jeunes pris en charge par l'OSE et le SSJ français ou encore par l'AIVG belge travaillent dans les maisons d'enfants qui les ont accueillis pendant ou après la guerre[171].

De nombreux jeunes occupent d'autres types d'emplois en dehors des structures qui les prennent en charge. Arthur S. qui a vécu avec des fermiers polonais après s'être enfui du ghetto de Varsovie est de retour dans la capitale polonaise en 1945. Il parvient à « [obtenir] un travail de courrier au Ministère de la Culture et des Arts[172]. » Jakob G. est employé dans une radio de l'armée polonaise et Daisy F. travaille dans le magasin de son père jusqu'à l'assassinat de ce dernier en 1947[173]. Arrivée en Angleterre en juin 1946, Regina W. travaille dans une usine de chocolat. Son dossier indique que « [ce] travail était trop dur » pour elle et qu'elle a cherché un emploi de bureau[174]. En 1948, elle devient secrétaire administrative du *Council for Christians and Jews*, organisation créée en 1942 par un rabbin et un archevêque pour faciliter les relations entre les deux groupes religieux. Josef L. travaille dans l'établissement de Bournemouth qui l'héberge depuis son arrivée en Angleterre. Quant à Josef F., il est tapissier pendant

---

[170] CJA, dossier individuel de David M., 29 mars 1948, boîte 37 ; dossier individuel de Norbert K., 22 avril 1948, boîte 35 ; dossier individuel de Berl T., sans date, boîte 40 ; dossier individuel de David S., 19 avril 1948, boîte 39 ; dossier individuel de Michael B., 22 avril 1948, boîte 31.

[171] CJA, dossier individuel de Chaim K., 21 septembre 1947, boîte 35 ; dossier individuel de Daniel L., 9 février 1948, boîte 36. ; dossier individuel d'Albert V., 15 octobre 1948, boîte 40.

[172] CJA, dossier individuel d'Arthur S., 3 février 1948, boîte 39.

[173] CJA, dossier individuel de Daisy F., 23 février 1948, boîte 33 ; dossier individuel de Jakob G., 5 février 1948, boîte 34.

[174] CJA, dossier individuel de Regina W., 3 septembre 1948, boîte 41.

les deux ans qu'il passe en Écosse[175]. D'autres encore travaillent dans les régions où ils se sont enfuis pendant la guerre avant de repartir vers leur pays d'origine ou vers l'Europe occidentale. Munio S. est employé dans une usine à friandises en URSS avant de partir en Roumanie puis en Allemagne et Mandel R. dans une usine aéronautique près de la ville soviétique où il a été évacué lors de l'offensive allemande[176]. Certaines activités professionnelles restent vagues. Jeune hongrois déporté, Zoltan F. écrit ainsi : « En 1945, je suis rentré seul à la maison. Depuis, je suis marchand[177]. » La section du dossier de Nathan M. indique juste que « le garçon travaille depuis qu'il a quinze ans[178]. » Si la plupart des orphelins exercent des activités au sein même du camp de réfugiés ou de l'établissement qui les accueillent, emplois par essence temporaires, certains semblent avoir réussi leur (ré)intégration socio-professionnelle, que cela soit dans leur pays d'origine ou dans le nouveau pays qu'ils ont rejoint après la guerre. Ces jeunes ont pourtant choisi de partir ailleurs. La scolarisation et l'accès à l'emploi sont généralisés au sein de la cohorte, ce qui permet de nuancer l'idée de l'immédiat après-guerre comme une période d'attente intrinsèquement passive. Les rescapés les plus jeunes ont repris ou commencé leur éducation. Les plus âgés, majoritaires au sein du groupe, ont suivi des formations professionnelles et travaillé pour gagner leur vie et pour faciliter leur future émigration. Qu'ils soient rentrés dans leur pays d'origine, restés en camp DP ou partis vers l'ouest, beaucoup travaillent dès leur libération.

3. Partir

A. Pourquoi partir ?

Quitter l'Europe pour sortir de la guerre

Les dossiers individuels permettent d'avancer des hypothèses quant aux facteurs ayant influencé la trajectoire de l'orphelin : sa situation économique et géographique à la fin de la guerre, sa possible proximité culturelle et linguistique avec un autre pays,

[175] CJA, dossier individuel de Josef L., 20 octobre 1947, boîte 37 ; dossier individuel de Josef F., 3 mars 1948, boîte 33.
[176] CJA, dossier individuel de Munio S., 11 novembre 1947, boîte 39 ; CJA, dossier individuel de Mandel R., 6 octobre 1947, boîte 38.
[177] CJA, dossier individuel de Zoltan F., sans date, boîte 33.
[178] CJA, dossier individuel de Nathan M., 8 octobre 1947, boîte 37.

la présence de proches, l'influence des politiques étatiques ou encore les ressources des organisations juives présentes sur place[179]. Ils permettent aussi de saisir comment l'orphelin justifie sa décision de partir. Le vocabulaire à ce sujet a été relevé pour l'échantillon « Personnalité », notamment dans la section « Child's attitude about going to Canada. » Il illustre surtout, on va le voir, les stratégies de présentation de soi des jeunes rescapés et la manière dont elles sont retranscrites par les travailleurs sociales et humanitaires, mais il peut aussi donner une idée des motivations de l'orphelin. Pour 54 jeunes (19%), les motivations de l'individu ne sont pas abordées ou ne portent que sur sa personnalité (le décrivant comme travailleur, sociable, déterminé etc.) ou sur ses choix concernant son placement en famille d'accueil (famille religieuse, lieu du placement etc.). 49 orphelins (18%) indiquent vouloir rejoindre le Canada sans expliquer leurs motivations. Lipot L. dit ainsi « être heureuse d'émigrer au Canada », Nisen L. « être content de partir » dans ce pays et Rosa K. « désire [y] partir ». Cyla W. se dit juste « ouverte aux opportunités » et Heinz R. « enthousiaste à l'idée de partir[180]. » 105 (38%) indiquent espérer avoir la possibilité de continuer leurs études ou leur formation professionnelle, de travailler et devenir indépendant une fois au Canada. Enfin, 70 orphelins (25%) justifient leur départ en insistant plus sur leur volonté de quitter à tout prix l'Europe que sur les opportunités que leur apporterait le Canada. Ces jeunes considèrent que le continent n'a plus rien à leur offrir et que leur futur se trouve ailleurs. Partir est donc une nécessité. Joseph B. « n'a pas d'autres possibilités » et Anton D. « veut s'installer dans un pays non européen[181]. » Quant à Ludwig K., il espère que « [son] avenir et celui de [sa] sœur seront meilleurs qu'en Europe[182]. » Pour les jeunes DPs, le rapatriement est inconcevable. David M. affirme qu'il « ne veut pas rester en Allemagne ou revenir en Pologne » et Chaskel H. « veut absolument émigrer et en aucun cas rester en Allemagne[183]. » Ceux qui se trouvent en Europe occidentale se plaignent de l'instabilité économique et des faibles possibilités

[179] Fourtage, « Regards croisés sur le travail social juif », art. cit., p. 131.
[180] CJA, dossier individuel de Lipot L., 27 juin 1948, boîte 37 ; dossier individuel de Nisen L., 8 janvier 1948, boîte 37 ; dossier individuel de Rosa K., sans date, boîte 35 ; Cyla W., 2 août 1948, boîte 41 ; dossier individuel de Heinz R., 8 octobre 1947, boîte 38.
[181] CJA, dossier individuel de Joseph B., 12 août 1947, boîte 31 ; dossier individuel d'Anton D., sans date, boîte 32.
[182] CJA, dossier individuel de Ludwig K., 14 juillet 1948, boîte 36.
[183] CJA, dossier individuel de David M., 29 mars 1948, boîte 37 ; dossier individuel de Chaskel H. ,26 janvier 1948, boîte 34.

d'éducation et d'emploi. Théodore I. « désire se rendre au Canada, espérant pouvoir étudier dans de meilleures conditions, qu'en France[184]. » Beaucoup mettent en avant l'absence de proches survivants. Josef D. « a perdu toute sa famille pendant la guerre[185]. » Raja S. « n'a plus de proches en Europe[186]. » Michel M. « veut quitter le continent où il a perdu toute sa famille[187]. » Cette absence a d'abord motivé les premiers départs vers l'ouest. Le récit de Jenoe qui quitte sa ville natale pour l'Allemagne est partagé par beaucoup d'autres orphelins. Ne trouvant personne à son retour, il part vers l'ouest afin de « continuer à chercher sa famille[188] ». Sa recherche dans les camps DP se révélant infructueuse, il débute alors les démarches pour émigrer au Canada. La peur est également récurrente dans les dossiers. Pour Njome C., un départ au Canada représente « sa chance de vivre normalement après des années passées caché dans la peur[189]. » Mandel B. « ne se sent pas en sécurité en Europe » et Bela L. « veut commencer une nouvelle vie sans persécution[190]. » Avrom C. écrit qu'il « veut enfin trouver une nouvelle terre d'accueil[191]. » Le Canada, bien que relativement abstrait, attire par son éloignement géographique et le sentiment de sécurité que cet éloignement suscite[192]. Beaucoup de jeunes, comme Ezra S., insistent d'ailleurs sur leur envie de « construire [leur] vie dans un pays libre et démocratique[193]. » Ils veulent désormais vivre « en tant qu'homme libre[194] » pour reprendre les mots de Mejer L. ou de David K. qui « après toutes les souffrances de la guerre, veut émigrer dans un pays libre et démocratique où il pourra construire son futur[195]. » Le Canada est régulièrement décrit comme un « refuge » (*haven*) loin des dangers. La récurrence des termes « liberté » et « démocratie » rappelle aussi que le

---

[184] CJA, dossier individuel de Theodore I., 24 décembre 1947, boîte 35.
[185] CJA, dossier individuel de Josef D., 18 octobre 1948, boîte 32.
[186] CJA, dossier individuel Raja S., 28 juin 1948, boîte 40.
[187] CJA, dossier individuel de Michel M., 11 décembre 1947, boîte 37.
[188] CJA, dossier individuel de Jenoe R., 28 janvier 1948, boîte 38.
[189] CJA, dossier individuel de Njome C., 12 août 1947, boîte 32.
[190] CJA, dossier individuel de Mandel B., 26 avril 1948, boîte 32 ; Bela L., 30 septembre 1947, boîte 37.
[191] CJA, dossier individuel d'Avrom C., sans date, boîte 32.
[192] Sur l'importance de l'éloignement géographique dans le choix de la destination, voir Sharon Kangisser Cohen, « Why We Chose Australia » dans Ofer, Ouzan et Tydor Baumel-Schwarz (dir.), *Holocaust Survivors...*, *op. cit.*, p. 279-281.
[193] CJA, dossier individuel d'Ezra S., 22 juin 1948, boîte 39.
[194] CJA, dossier individuel de Mejer L., 16 janvier 1948, boîte 36.
[195] CJA, dossier individuel de David K., 14 juillet 1948, boîte 36.

départ est appréhendé comme un moyen de sortir de l'horreur de la guerre mais aussi de fuir la montée du communisme et les violences antisémites en Europe centrale et orientale.

Fuir les violences

Le 21 mai 1946, des violences antijuives éclatent dans le village de Kunmadaras à l'est de la Hongrie. Plusieurs personnes sont battues et trois meurent des suites de leurs blessures. Kunmadaras fait partie d'une série d'attaques contre les communautés juives survivantes d'Europe centrale et orientale, particulièrement en Pologne, en Hongrie et en Slovaquie[196]. Moins d'un mois et demi plus tard, le 4 juillet, plus de 40 habitants juifs de Kielce, ville polonaise se trouvant entre Varsovie et Cracovie, sont assassinés et plusieurs centaines d'autres sont blessés[197]. Ces violences sont récurrentes entre 1945 et 1948. Les facteurs explicatifs de cet antisémitisme virulent sont multiples : mécontentement et frustration nés des difficultés économiques, haine du Juif entretenue par le nazisme et le communisme et banalisation de la violence collective[198]. Les persécutions antisémites sont donc loin de disparaitre après la guerre. Elles apparaissent à plusieurs reprises dans les chronologies individuelles des dossiers pour justifier la décision de partir vers l'ouest. Ferenz W. indique ainsi « s'[être] enfui de Hongrie en 1946 après avoir assisté à plusieurs pogroms[199]. » Benjamin T. retourne dans sa ville natale de Blonie, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Varsovie, en mars 1945. Dès l'été, il est en Allemagne. La travailleuse humanitaire précise que « de nouvelles persécutions raciales ont forcé le garçon à partir[200]. » Si elle n'atteint pas le degré de violence des pogroms à l'est, l'hostilité populaire au retour des Juifs est aussi présente ailleurs en Europe, « sous des formes publiques et organisées[201]. » On pense

---

[196] Péter Apor, « The Lost Deportations and the Lost People of Kunmadaras: A Pogrom in Hungary, 1946 », *Hungarian Historical Review*, 2, 3, 2013, p. 566–567 ; sur la Hongrie, voir également Sári Reuveni, « 'After the Holocaust: National Attitudes to Jews': Antisemitism in Hungary 1945–1946 », *Holocaust Genocide Studies*, 4, 1, 1989, p. 41-62.

[197] Engel, « Patterns of Anti-Jewish Violence in Poland… », art. cit. ; voir aussi Jan Tomasz Gross, *Fear: Anti-Semitism in Poland After Auschwitz*, New York, Random House, 2006.

[198] Apor, « The Lost Deportations and the Lost People of Kunmadaras… », art. cit., p. 566–567.

[199] CJA, dossier individuel de Ferenz W., sans date, boîte 41.

[200] CJA, dossier individuel de Benjamin T., 28 juin 1948, boîte 41.

[201] Pieter Lagrou, « Return to a Vanished World: European Societies and the Remnants of their Jewish Communities, 1945-197 » dans Bankier, *The Jews are Coming Back…*, *op. cit.*, p. 8.

notamment à la manifestation ayant éclaté dans le 4e arrondissement parisien le 19 avril 1945 après qu'une personne ait été « expulsée » d'un appartement lors du retour de ses précédents occupants, Juifs de retour de déportation. Cet antisémitisme est absent des dossiers des orphelins habitant en France ou en Belgique. Seule une note de l'Union OSE dans le dossier de Dawid G. indique que le jeune Polonais qui a rejoint la Suisse après sa libération de Buchenwald et habite alors à Genève « ne perdit jamais son courage ni sa bonne humeur » malgré « l'antisémitisme qu'il devait supporter[202]. » Pour ces jeunes, ce sont surtout des explications de nature économique qui sont avancées. Les perspectives d'emploi et d'éducation qui ont motivé les premiers départs vers l'ouest n'aboutissent pas toujours et peuvent expliquer pourquoi certains jeunes installés depuis plusieurs années en France, en Belgique ou en Angleterre ont décidé de partir au Canada. Tibor G. justifie ainsi sa décision en rappelant « [être] venu en Belgique pour devenir un étudiant dans une Yeshiva et en même temps apprendre un métier, ce qui s'est révélé être impossible[203]. » De nombreux orphelins indiquent d'ailleurs rencontrer d'importantes difficultés économiques et expliquent leur projet de départ par leur volonté de gagner rapidement leur vie.

Enfin, beaucoup de jeunes se retrouvent en territoire soviétique dès la fin 1944. En Europe centrale et orientale, tout particulièrement en Pologne, l'offensive russe vers l'ouest est perçue comme une « libération ambivalente[204] », mettant certes fin au douloureux joug nazi mais laissant place à un déchainement de violences des soldats de l'Armée rouge[205]. Il est difficile de déterminer comment les orphelins ont perçu la présence des troupes soviétiques. Les violences de ces dernières à l'égard des populations juives apparaissent assez rarement dans les dossiers. Hersz L. est libéré à Smorda à l'est de la Pologne en 1944[206]. L'année d'après, il est « envoyé par les Russes » à Chelyabinsk au sud de la Sibérie qui accueille un important camp de travail. Bill M., orphelin roumain, indique que ses parents ont été « tués par les Russes[207] ». Fima

---

[202] CJA, [anon.], note de l'Union OSE, sans date, dossier individuel de Dawid G., boîte 34.
[203] CJA, dossier individuel de Tibor G., 6 janvier 1948, boîte 34.
[204] Schneer, *Through Soviet Jewish Eyes...*, *op. cit.*, p. 130.
[205] Sur l'après-guerre et surtout la période 1948-1949, voir le chapitre « Stalinist Anti-Semitism » de Snyder, *Bloodlands...*, *op. cit.* p. 339-377.
[206] CJA, dossier individuel de Hersz L., 24 mars 1948, boîte 37.
[207] CJA, dossier individuel de Bill M., 16 janvier 1949, boîte 37.

E., jeune polonaise, affirme que ses parents ont été « arrêtés par la police russe[208] » et ne sont jamais revenus. Plusieurs dossiers indiquent également qu'un des parents, bien souvent le père, a été « envoyé », « déporté » ou a « disparu » en URSS entre 1939 et 1941. Si les témoignages de violence sont peu nombreux, la présence des soldats de l'Armée rouge semble toutefois avoir motivé certaines décisions de partir ou de ne pas revenir dans le pays d'origine. Une vingtaine d'orphelins sont originaires des Carpates tchécoslovaques, région d'abord occupée par la Hongrie puis par l'URSS. Ervin E., jeune Juif hongrois ayant grandi dans cette zone, indique ainsi qu'« après que le territoire ait été livré à l'Union Soviétique, il est parti pour l'Allemagne.[209] » Froim S. indique avoir vécu en clandestinité à l'est de la Pologne « jusqu'à l'occupation russe[210]. » Quant à Jankel K., il affirme qu'il a « quitté la Pologne quand les Russes sont arrivés[211] » et a décidé de rejoindre la Belgique. Les arrivées d'orphelins au Canada étant peu nombreuses après l'automne 1948, il n'est pas possible de vérifier si cette justification se généralise avec le renforcement des dictatures communistes mais la rhétorique de la Guerre froide est omniprésente chez les cadres du CJC pour expliquer les départs des orphelins. Dix ans après la fin du projet, Lappin décrit d'ailleurs les orphelins comme des « victimes de l'Hitlérisme qui fuient maintenant le totalitarisme stalinien[212]. » Pour justifier leur projet de départ, certains orphelins mettent en avant l'instabilité de leur situation et la nécessité urgente de partir D'autres insistent plus le Canada.

Dans les formulaires de l'AJDC, les orphelins peuvent indiquer trois choix principaux de destination. Dans la plupart des cas, seul le Canada est indiqué, quelques individus ajoutent un deuxième et troisième choix, souvent les États-Unis ou l'Australie. Hormis Alfred B. qui fait des États-Unis sa destination privilégiée, tous les dossiers font du Canada leur premier choix[213]. La question du choix des individus est essentielle pour le CJC. L'organisation s'est engagée auprès du gouvernement

[208] CJA, dossier individuel de Fima E., 9 avril 1948, boîte 32.
[209] CJA, dossier individuel d'Ervin E., 18 octobre 1948, boîte 32.
[210] CJA, dossier individuel de Froim S., 28 octobre 1947, boîte 40.
[211] CJA, dossier individuel de Jankel K., sans date, boîte 36.
[212] Lappin, *The Redeemed Children...*, *op. cit.*, p. 21.
[213] CJA, dossier individuel d'Alfred B., 20 janvier 1948, boîte 32.

canadien à ne faire venir que des individus qui souhaitent rester durablement. Comme l'indique Saalheimer, « [leur] politique a toujours été d'accepter des jeunes qui se portent volontaires pour un départ au Canada[214]. » Ostry le rappelle d'ailleurs constamment aux candidats potentiels. S'ils choisissent de rejoindre le Canada, ils doivent s'engager à y rester. Les jeunes candidats doivent donc convaincre les responsables du CJC de rejoindre le pays et pas un autre. Certains revendiquent ainsi clairement leur choix de ne pas partir en Palestine comme Lazar S. qui affirme « [être] enthousiaste à l'idée de partir au Canada et ne pas [avoir] de sympathies sionistes[215]. » Des orphelins comme Herman K. indiquent « avoir toujours préféré le Canada aux autres pays » ou alors comme Naftali et Avrom avoir choisi le pays parce des amis ou des membres de leur famille y vivaient déjà[216]. D'autres encore, comme Josef D., indiquent « avoir toujours voulu partir en Amérique[217]. » Le Canada apparaît alors noyé dans l'imagerie abstraite et mythique du « nouveau monde et du « rêve américain ». D'autres encore justifient leur choix par leur projet professionnel. Imre G. indique ainsi qu'il « pense que le climat du Canada offre plus de possibilités pour être fourreur[218]. »

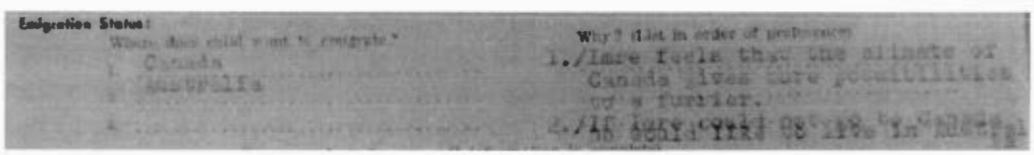

Figure 15 : section « Where does child want to emigrate? » du dossier d'Imre G. (CJA, dossier individuel d'Imre G., 29 avril 1949, boîte 34)

La question du départ illustre les différents niveaux de lecture des dossiers entre lequels il faut naviguer. La manière dont les orphelins justifient leur choix de rejoindre le Canada permet à la fois de saisir les facteurs qui ont poussé les jeunes à partir mais aussi et peut-être surtout leurs stratégies discursives (l'orphelin cherche en effet à convaincre l'adulte de la pertinence de son projet et de sa volonté d'aller au Canada

[214] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à Ethel Ostry, 30 juin 1948, CJC, boîte 25 « Administrative structures, establishment of 1947-1948 ».
[215] CJA, dossier individuel de Lazar S., 28 octobre 1947, boîte 40.
[216] CJA, dossier individuel Herman K., 18 août 1948, boîte 35 ; dossier individuel de Naftali W., 3 mars 1948, boîte 41 ; dossier individuel d'Avrom C., sans date, boîte 32.
[217] CJA, dossier individuel de Josef D., 18 octobre 1948, boîte 32.
[218] CJA, dossier individuel d'Imre G., 29 avril 1949, boîte 34.

plutôt qu'ailleurs) et les pratiques des travailleuses sociales et humanitaires qui remplissent le formulaire. Dans la plupart des cas, au moment où le dossier est constitué, ce projet de départ est sur le point de se réaliser. Pour le CJC, rassembler et transporter les jeunes rescapés jusqu'au Canada est un défi considérable.

B. Le départ

Rassembler les orphelins

La question du transport des orphelins est particulièrement délicate, surtout en ce qui concerne ceux qui vivent dans les camps DP d'Allemagne et d'Autriche. Plus de 280 orphelins se trouvent à l'ICC Prien lors de la rédaction de leur dossier et 80 à Aglasterhausen. Ces deux centres sont pensés comme des lieux d'hébergement temporaires. Sous l'UNRRA, ils accueillent des jeunes en attente d'être rapatriés. Sous l'IRO, ils hébergent des individus dont l'émigration est imminente. L'ICC Prien est créé pendant l'été 1946 et résulte du transfert du Centre pour enfants de Kloster Indersdorf à Prien am Chiemsee et Gstadt am Chiemsee, villages allemands en bordure du lac de Chiemsee près de la frontière autrichienne (c'est d'ailleurs une travailleuse humanitaire canadienne qui est en charge de superviser le transfert[219]). Les autorités militaires réquisitionnent les bâtiments nécessaires puis en laissent le contrôle à l'UNRRA. Le centre, composé de plusieurs établissements de tourisme, compte environ 80 places et accueille des orphelins ou des enfants non-accompagnés. Contrairement à Kloser Indersdorf, les enfants sont répartis par groupes d'âge et de nationalité. Quant à Aglasterhausen, il est créé en septembre 1945. Il se trouve à quelques centaines de kilomètres au nord-ouest de Prien. En octobre, il accueille une vingtaine de jeunes Juifs polonais qui sont rapidement rejoints par des Polonais catholiques et des Estoniens. Un an plus tard, 120 enfants, majoritairement polonais, y vivent[220]. Pendant l'essentiel de la phase de sélection du projet canadien, le centre est dirigé par Rachel Greene Rottersman. Celle-ci a un parcours proche de ceux d'Ostry et de Levinson[221]. Elle est née à Seattle, travaille pour des agences

[219] Armstrong-Reid et Murray, *Armies of Peace...*, *op. cit.*, p. 206.
[220] Buser, « Displaced Children 1945... », art. cit., p. 116.
[221] Rottersman est le nom de son époux. Elle signe ainsi la plupart des dossiers individuels d'orphelins canadiens.

gouvernementales américaines pendant la Grande Dépression et obtient un diplôme en travail social avant de rejoindre les rangs de l'UNRRA en 1944. En janvier 1945, elle est en Angleterre et devient directrice d'Aglasterhausen en août jusqu'à son départ pour Chicago en 1948[222].

Les deux centres ont une place essentielle dans le *War Orphans Project*. Une fois qu'un jeune a fait part de sa volonté d'émigrer vers les États-Unis ou vers le Canada, il est transféré depuis son lieu de résidence – la plupart du temps un camp DP de la zone américaine – vers l'un des deux centres pour un examen préliminaire. Cette période d'observation dure en moyenne entre deux à six mois. Le dossier de demande de visa est constitué, un représentant du CJC vérifie que l'individu est bien en règle et valide sa candidature. Si l'individu est accepté, il est rattaché à un groupe dans l'attente d'un départ pour le Canada[223]. Plus de deux ans après la fin de la guerre, les réseaux de transport de la région sont toujours dans un mauvais état et le transfert des orphelins jusqu'à l'un de ces centres est loin d'être une formalité. De plus, le prix des billets de train augmente fortement avec la mise en place de la nouvelle monnaie allemande (le *Deutschemark* remplace le *Reichmark* fin juin 1948 dans le cadre de la réforme monétaire du Plan Marshall) et les délais pour obtenir des places dans les convois militaires sont longs[224]. Début août 1948, Ostry raconte ainsi avoir été obligée de faire plusieurs trajets en voiture avec des orphelins afin d'éviter de prendre le train.

[222] Voir la section biographie du descriptif du fond de l'USHMM « Rachel Greene Rottersman papers » (https://collections.ushmm.org/search/catalog/irn610306 consulté le 25 août 2017).
[223] Lappin, *The Redeemed Children...*, *op. cit.*, p. 50-51.
[224] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer, 8 août 1948, boîte 25.

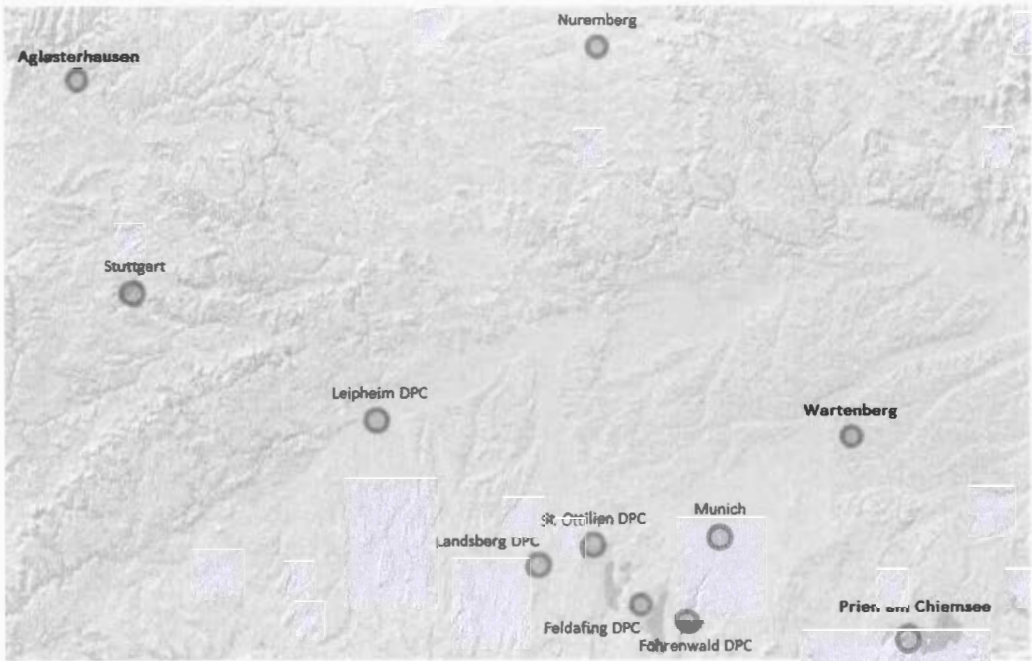

Carte 18 : centres pour enfants (en gras) et principaux camps DP de la zone d'occupation américaine

Pour les jeunes, les séjours à Prien et Aglasterhausen ne dépassent donc rarement plus de six mois. Dans la plupart des cas, seuls les individus dont l'état de santé ne s'améliore pas ou qui ont rencontré des difficultés administratives restent plus longtemps. D'autres ont été admis avant le début du projet et semblent avoir échoué dans leur projet de partir ailleurs. Par exemple, Genia E. arrive à Prien en 1946 après avoir passé un an dans un camp DP près de Buchenwald[225]. Elle y reste jusqu'à son départ au Canada en novembre 1947. Pour les responsables du CJC, la gestion du transfert des orphelins dans les centres est délicate. Les places sont limitées mais Ostry et Levinson souhaitent y envoyer les candidats le plus rapidement possible afin de les éloigner de la vie de camp qu'elles jugent néfaste. Ostry s'inquiète du fait que la plupart des jeunes DPs « vivent éparpillés au milieu d'une population adulte, sans qu'une quelconque attention ne soit portée à leurs besoins spécifiques » alors qu'« en Allemagne, les centres pour enfants sont certes inadéquats mais offrent au moins le confort minimum et proposent des cours et des formations professionnelles sur place[226]. » Certains camps DP ont des dispositions spéciales pour l'accueil des enfants,

[225] CJA, dossier individuel de Genia E., 30 août 1947, boîte 32.
[226] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer, 14 février 1948, boîte 25.

notamment ceux d'Amberg et de Föhrenwald[227], mais l'UNRRA peine à maintenir durablement des infrastructures et des programmes pour les DPs les plus jeunes. En 1945, Föhrenwald est d'ailleurs pensé comme un centre pour enfants mais, après la décision d'un général américain, des populations adultes y sont transférées. Le camp est rapidement surpeuplé et les programmes spéciaux pour enfants doivent être abandonnés[228]. Mais les craintes d'Ostry ne portent pas uniquement sur les conditions de vie des orphelins. Pour la travailleuse sociale, transférer les jeunes candidats dans les centres est aussi un moyen de les soustraire à l'influence négative des adultes. Elle redoute que certains orphelins renoncent à leur projet de partir au Canada sous la pression d'autres DPs, et plus particulièrement des représentants sionistes. En juin 1948, elle écrit à son directeur pour lui faire part de ses inquiétudes quant à la situation d'un groupe de jeunes se trouvant à Belsen, l'un des bastions de l'activisme sioniste de *She'erit Hapletah* : « Vivant parmi les adultes et non dans un centre pour enfants, ce groupe est sujet à des pressions de la population et du Comité du camp[229]. » Pour le CJC, transférer rapidement les candidats admissibles à Prien et Aglasterhausen permet donc de limiter les risques de voir certains d'entre eux changer d'avis. Mais les places y sont peu nombreuses et Ostry doit souvent se résoudre à laisser certains groupes d'orphelins, principalement ceux qui ne se trouvent pas dans la zone d'occupation américaine, attendre leur départ au Canada dans des camps DP.

Les incertitudes concernant l'évolution de la situation en Palestine et aux États-Unis et les difficultés matérielles en Allemagne rendent presque impossible de prévoir à l'avance la taille des groupes. Le rythme des départs est fluctuant[230]. De septembre 1947 à mars 1948, le projet enregistre entre 50 et 120 orphelins par mois. Aucun jeune ne part en avril et seulement 36 en mai. La situation se débloque début juin 1948 et Ostry fait part de sa surprise : « je ne m'attendais vraiment pas à ces soudaines annonces de transport qui se sont suivies les unes après les autres en l'espace de quelques jours et nous ont très souvent obligé à improviser… Je vous souhaite bonne

---

[227] Buser, « Displaced Children 1945… », art. cit., p. 114.
[228] Armstrong-Reid et Murray, *Armies of Peace…*, *op. cit.*, p. 206.
[229] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer, 20 juin 1948, boîte 25.
[230] Voir le graphique « Arrivées au Canada des mille premiers orphelins » dans le chapitre 4 de ma thèse.

chance face au défi que représente le placement de si nombreux nouveaux Canadiens[231]. » Ainsi 146 jeunes partent au cours du mois de juin 1948. Pendant l'été, le rythme des arrivées ralentit à nouveau. En juillet, août et septembre, moins de 100 jeunes sont enregistrés pour un départ vers le Canada. L'indépendance d'Israël et le *DP Act* américain de mai et juin complexifient le travail de recherche du CJC. Début août, Ostry reconnaît que le projet « est au point mort à cause de situation aux États-Unis mais les choses pourraient se débloquer et s'accélérer brutalement[232]. » La suite des évènements lui donne raison. En octobre, 153 orphelins quittent l'Europe pour le Canada, ce qui représente un record pour le projet. Cette imprévisibilité est particulièrement difficile à gérer parce que les orphelins ont des visas sans limite de temps et, hormis ceux qui s'approchent dangereusement de leur dix-huitième anniversaire, ne sont pas prioritaires. Ils doivent fréquemment laisser leur place sur les transports à des adultes dont les passeports étaient sur le point d'expirer[233]. Les dates de départ et d'arrivée sont toujours approximatives. Une note interne du CJC, rédigée début mars 1948, indique ainsi : « Il semblerait qu'un groupe d'une quarantaine de jeunes parte d'Aglasterhausen vers Bremerhaven d'ici la fin mars ; le départ du groupe italien depuis Gêne initialement prévu pour le 17 mars ou dans les jours suivants est retardé sans que l'on ait pour le moment une date d'embarquement même vague[234]. » Ce flou a un fort impact sur les politiques d'accueil des orphelins au Canada.

Les séjours d'observation et la constitution de groupes d'orphelins ne répondent pas qu'à une logique matérielle. Cette période permet aussi au personnel du CJC de débuter leur travail de sensibilisation auprès des futurs migrants. Afin de les assister dans cette tâche, le CJC envoie en Allemagne des brochures du *Canadian Citizenship Branch Department* intitulées « Facts About Canada », des manuels d'anglais pour nouveaux arrivants (« English for Newcomers ») et des documentaires du *National Film Board of Canada*. Plusieurs groupes d'orphelins ont le droit à une présentation de leur future société d'accueil. Pendant l'hiver et le printemps 1948, Abraham Ram,

---

[231] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer, 3 juin 1948, boîte 25.
[232] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer, 8 août 1948, boîte 25, p. 2.
[233] Lappin, *The Redeemed Children...*, *op. cit.*, p. 52.
[234] CJA, « Delay in DP orphans' transports », 8 mars 1948, I.O.I., volume 4, dossier 347 p. 5.

responsable de l'accompagnement des orphelins vers le Canada, habite dans les centres de Prien et d'Aglasterhausen et rend plusieurs visites aux jeunes de celui de Wartenberg. Pour Ostry, « ce sont exactement ces contacts plus intimes qui vont donner [à Ram] la possibilité de mener un travail d'endoctrinement au meilleur sens du terme[235]. » Le rôle de Ram et des autres membres du personnel du CJC ne se réduit pas seulement à préparer le départ de ces jeunes mais aussi à les rassurer, les occuper et gérer la vie quotidienne des groupes lors des longues périodes d'attente et d'incertitude afin d'éviter que certains n'explorent d'autres options possibles. Un travailleur social raconte ainsi avoir organisé en mai 1948 à Prien une semaine de jeu incluant l'ensemble des enfants se trouvant au centre (les orphelins enregistrés dans le projet canadien et ceux qui devaient partir pour les États-Unis[236]. Cette période de transition est aussi l'occasion pour le personnel du JCC de tenter de prendre la mesure de la personnalité et des besoins des jeunes rescapés et de rassembler le maximum d'informations afin de faciliter leur placement en famille d'accueil au Canada.

Le voyage

Les milles premiers orphelins ont fait la traversée transatlantique entre septembre 1947 et janvier 1949. Près de 90% d'entre eux sont arrivés par bateau au port d'Halifax, capitale de la Nouvelle-Écosse. Le déroulement et les conditions de transport varient cependant. Les ports de départ sont multiples. Les premiers transports partent tous de Southampton, au sud-ouest de Londres. D'autres partent du Havre ou de Gênes. Enfin, de nombreux transports de jeunes DPs quittent l'Europe depuis le port de Bremerhaven, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Hambourg. Lors de son séjour à Londres durant l'été 1947, Saalheimer a rencontré un dirigeant de la Cunard-White Line, compagnie transatlantique qui travaille avec l'IRO, et a obtenu un quota de places sur chaque voyage de l'un de ses principaux navires, le SS

[235] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer, 26 avril 1948, boîte 25.
[236] Cité dans Lappin, *The Redeemed Children...*, *op. cit.*, p. 36 ; je n'ai pas trouvé trace de ce courrier d'autant plus que Lappin ne parle que d'un « Congress overseas worker » sans en préciser l'identité ni citer la source exacte. La date indiquée laisse à penser qu'il s'agit de Ram arrivé à Prien quelques semaines auparavant.

Aquitania[237]. Le bateau est d'une capacité de plus de 3000 passagers et est d'abord utilisé par le gouvernement canadien pour le rapatriement des troupes avant de commencer un partenariat avec l'IRO et de transporter des migrants jusqu'à la fin de son service en 1949. L'Aquitania accueille sept des dix premiers groupes partis au Canada. Au total, 287 orphelins voyagent à son bord. Beaucoup de jeunes font le trajet avec d'autres navires affrétés par la Cunard, notamment l'Ascania, le Samaria ou encore le Scynthia qui avait servi à l'évacuation d'enfants britanniques au début de la guerre[238]. Plusieurs groupes partent également à bord de bateaux appartenant à d'autres compagnies maritimes qui travaillent avec l'IRO. C'est notamment le cas du Nea Hellas qui est sous pavillon grec, et au sein duquel près de 120 jeunes voyagent[239], ou encore du Sobieski qui est affrété par la compagnie polonaise *Gdynia America*. Les transports ne se font pas seulement à bord de bateaux civils et commerciaux. L'IRO développe en effet un important partenariat avec l'armée américaine (*IRO – US Army – Navy Shipping Program*) dont l'apport est indispensable à la mise en place d'opérations à si grande échelle[240]. Début novembre 1947, une quarantaine d'orphelins quittent Bremenhaven à bord du General Stewart. C'est le premier transport effectué avec un navire militaire dans le cadre du projet et le premier à partir depuis l'Allemagne[241]. Au total, environ 350 orphelins traversent l'Atlantique avec l'USS General Stewart, l'USS Langfitt et l'USS Sturges. À cela s'ajoutent plus de 120 orphelins qui embarquent à bord du Marine Shark, du Marine Marlin ou encore du Marlin Falcon. Tous sont des navires de transport de l'armée américaine utilisés dans le cadre du partenariat avec l'IRO pour des convois de réfugiés et de migrants vers l'Amérique du Nord et l'Australie[242]. Ces bateaux qui ont une capacité d'accueil très

---

[237] CJA, « Children's movement », 5 août 1947, I.O.1 volume 3, dossier 204 p.1; « Children's movement », 15 août 1947, I.O.1 volume 3, dossier 212, p. 3.

[238] Sur le port de Québec et la Cunard-White Line, voir Jan Raska, « Port of Entry, Process and Gatekeepers – The Port of Quebec during the Great Depression», (https://www.pier21.ca/blog/jan-raska/port-of-entry-process-and-gatekeepers-the-port-of-quebec consulté le 25 août 2017).

[239] Peter Plowman, *Australian Migrant Ships 1946 – 1977*, Kenthurst, Rosenberg Publishing, 2006, p. 47.

[240] Vincent P. Cogliati-Bantz, *Means of Transportation and Registration of Nationality: Transportation Registered by International Organizations*, Londres, Routledge, 2015, p. 219-220; voir également Holborn, *The International Refugee Organization...*, *op. cit.*, p. 446.

[241] CJA, « Further transports of Orphans Expected Shortly », 3 novembre 1947, I.O.I, volume 3, dossier 259, p. 2.

[242] Sur l'USS General Stewart et sur l'utilisation d'autres bâtiments de l'armée américaine après la guerre, voir Greg H. Williams, *World War II U.S. Navy Vessels in Private Hands: The Boats and Ships*

importante jouent un rôle clé dans l'émigration des réfugiés – juifs et non-juifs – se trouvant dans les camps DP d'Allemagne et d'Autriche.

Le nombre d'orphelins par voyage varie grandement. Les groupes qui ont embarqué dans des navires de transport militaires sont plus nombreux et comprennent une cinquantaine de jeunes en moyenne. Ceux effectués avec la Cunard comptent en moyenne moins de 20 jeunes. Les trois premiers transports de septembre et octobre 1947 comptent entre 19 et 25 jeunes mais, plus tard, certains groupes dépassent les 40, voire les 50 individus. Fin septembre 1948, ce sont même plus de 100 orphelins qui font la traversée ensemble à bord du Général Stewart. À l'inverse, trois seulement voyagent avec le Marine Marlin en juillet de la même année. Après janvier 1949 et l'essoufflement du projet, la taille des groupes diminue considérablement, les quinze derniers transports ne comptant en moyenne guère plus de trois orphelins chacun. Un peu plus d'une centaine d'orphelins n'ont pas débarqué à Halifax. Certains remontent le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la ville de Québec à bord du RMS Scythia et d'autres continuent jusqu'à Montréal, à bord de l'Aquitania, du Continental et de l'Ascania. Une dizaine fait le trajet jusqu'à New York, à bord du SS Radnik, un ancien bateau de croisières de luxe sous pavillon yougoslave qui a fait de nombreux trajets vers le Canada mais aussi vers l'Australie[243]. Une fois aux États-Unis, ils remontent vers le nord en train et passent la frontière canado-américaine à Rouses Point. Sept jeunes qui ont bénéficié de parrainage de proches ont fait le trajet par avion et, après une étape en Islande, ont atterri à Montréal ou Windsor.

La question de la prise en charge des coûts de transport est significative de la dépendance du CJC auprès de l'IRO et de l'AJDC. L'IRO finance les groupes les plus importants qui partent depuis Bremenhaven, à bord de navires militaires qu'elle affrète. Les plus petits groupes sont pris en charge par l'AJDC et l'IRO. La HIAS finance les voyages des jeunes qu'elle a à sa charge et le JRC ceux qui partent depuis

---

Sold and Registered for Commercial and Recreational Purposes Under the American Flag, Jefferson, McFarland, 2013, p. 134.

[243] Nicholas Gammer, *From Peacekeeping to Peacemaking: Canada's Response to the Yugoslav Crisis*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2001, p. 22.

l'Angleterre (avec l'aide partielle de l'AJDC). Le CJC ne doit donc payer que les coûts du voyage entre le port d'arrivée et la destination finale au Canada[244]. Il doit aussi organiser les trajets jusqu'au lieu de départ puisque la plupart des orphelins sont loin des ports d'embarquement. Prien est à environ 650 kilomètres de Gênes et à plus de 900 kilomètres de Bremerhaven. Les trajets sont longs et coûteux. Plusieurs groupes devant rejoindre Bremerhaven font d'ailleurs étape dans le camp DP de Diepholz, en zone d'occupation britannique à 150 kilomètres au sud du port de la mer du Nord. Mais les conditions de vie y sont très mauvaises. Ostry essaie de faire en sorte que les jeunes n'arrivent que quelques jours avant le départ du bateau[245]. La représentante du CJC n'a que peu de marge de manœuvre puisque la date et le déroulement du voyage jusqu'au port d'embarquement dépendent des priorisations de l'administration humanitaire et de la disponibilité des agents d'immigration canadiens. D'autant plus que les délais entre l'obtention des documents nécessaires pour le voyage et le moment du départ sont souvent courts, ce qui oblige les responsables du CJC et du JDC à improviser régulièrement. En avril 1948, Ostry informe ainsi Hayes et Saalheimer que des jeunes ont reçu leur visa la veille de leur départ. Deux orphelins ont d'ailleurs raté le bateau qu'ils devaient prendre. Ils sont envoyés en urgence à Gêne afin d'embarquer quelques jours plus tard sur le Sobieski[246]. L'incertitude qui entoure le départ crée régulièrement des tensions au sein des groupes et semble avoir découragé plusieurs orphelins.

La traversée dure en moyenne entre cinq et sept jours en fonction du port de départ et des conditions de navigation. Lors du voyage, les travailleurs sociaux qui escortent les groupes ont un rôle déterminant. Abraham Ram, nommé « responsable permanent des transports » pour la durée du projet, continue son travail de sensibilisation débuté à Prien et Aglasterhausen. Il est en charge d'accompagner les jeunes lors de leur traversée de l'Atlantique puis « d'Halifax jusqu'à leur famille[247]. »

---

[244] CJA, « Transportation Costs for Orphans coming to Canada », 22 décembre 1947, I.O.I, volume 3, dossier 294, p. 3 ; voir également Dirks, *Canada's Refugee Policy...*, *op. cit.* p. 158.
[245] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer, 20 février 1948, boîte 25.
[246] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer, 16 avril 1948, boîte 25.
[247] CJA, « Permanent transport leader Appointed for Children's movement », 3 septembre 1947, I.O.I., volume 3, dossier 223, p. 2.

Il doit aussi organiser différents programmes éducatifs lors du trajet, afin de familiariser un peu les orphelins avec leur nouveau pays d'accueil. D'autres adultes accompagnent les groupes d'orphelins. Ce sont parfois des rescapés de la Shoah qui ont obtenu des visas pour le Canada ou les États-Unis et bénéficient d'une place dans un transport en échange de leur rôle d'accompagnateur. C'est notamment le cas de Jenny Masour, travailleuse sociale de l'OSE, qui accompagne le premier groupe d'orphelins lors de leur traversée en septembre 1947[248]. L'année d'après, Greta Fisher, qui est employée au centre de Kloster Indersdorf puis à celui de Prien, accompagne également un groupe d'orphelins jusqu'à Toronto, avant de revenir s'installer à Montréal. Tout au long du voyage, l'adulte continue à rassembler des informations sur l'éducation, la formation professionnelle ou l'observance religieuse de chaque orphelin qu'il remet ensuite aux responsables du CJC afin de faciliter le placement des jeunes rescapés au Canada.

Conclusion

Les dossiers permettent de faire ressortir les « étapes », les « détours », les « allers-retours » et les « attentes » de la migration des orphelins. Ils permettent aussi d'inscrire ces trajectoires individuelles dans les circulations migratoires globales des survivants de la Shoah.

La non-linéarité des parcours illustre la difficulté des choix auxquels font face les jeunes rescapés : partir (et où partir), revenir ou bien rester ? Pour eux, comme pour l'immense majorité des survivants, la libération est synonyme d'incertitude. Certains orphelins semblent prendre la décision de partir rapidement mais beaucoup tâtonnent, hésitent, explorent d'autres pistes. La recherche de proches, le retour à l'école, l'accès à l'emploi sont d'autant de tentatives de retrouver leur monde d'avant la guerre, de « retourner à la normale », avant d'envisager le départ. Le choix de la destination elle-même ne semble jamais s'imposer à eux d'emblée, hormis pour les quelques individus qui ont des proches au Canada prêts à les parrainer. Beaucoup partent ainsi en Europe occidentale avec des permis temporaires, sans savoir où ils veulent aller ensuite. Le

[248] Masour-Ratner et Hazan, *Mes vingt ans à l'OSE...*, *op. cit.*

Canada est certes un symbole d'abondance pour les survivants – le sous-camp de Birkenau où sont rassemblés tous les effets personnels des déportés est surnommé « Kanada » par les Polonais[249] – mais il n'est ni la Palestine, ni les États-Unis. La possibilité d'une migration relativement aisée au Canada a pourtant suscité des vocations au départ à un moment où les « options offertes » étaient peu nombreuses ou peu sûres. Le rôle des responsables du CJC est à cet égard essentiel, dans un contexte où les choix sont contraints et où le désir de partir semble être plus important que le choix de la destination. Ostry, Levinson et les autres ont dû convaincre des orphelins de s'enregistrer au sein du projet et s'assurer qu'ils ne changent pas d'avis.

Documenter les parcours de guerre et de sortie de guerre des orphelins à partir de leurs dossiers est un exercice délicat. La concision du langage administratif laisse une place considérable aux doutes et aux interprétations. Il est constamment nécessaire de mettre en dialogue les chronologies individuelles – souvent imprécises – avec celles de la Seconde Guerre mondiale et de la Shoah. Avoir connaissance du lieu de résidence de l'orphelin, même à une date approximative, permet d'avancer des hypothèses sur sa situation. Les dossiers portent néanmoins toujours la marque des travailleuses sociales et humanitaires qui les remplissent. Les trajectoires telles qu'elles apparaissent sont une mise en récit qui reflète les imprécisions et les exigences de celles qui recueillent, interprètent et rédigent les informations. C'est d'ailleurs l'ambition de la partie suivante de faire ressortir comment chaque donnée du dossier peut être faussée par l'arbitraire et le pragmatisme de l'administration et les stratégies de présentation de soi de l'orphelin. Les incohérences de date sont nombreuses, comme Wolf T. qui indique s'être échappé de Belzec en septembre 1943 alors que le camp a été entièrement démantelé quelques mois plus tôt. Les trajectoires les plus hors-normes soulèvent toujours des interrogations. Comment Maria B. et Emil R., alors âgés de treize ans, ont-ils pu survivre plus de six mois à Majdanek alors que seuls quelques centaines d'individus étaient sélectionnés pour le travail forcé ? Comment Daniel L., après s'être échappé de l'île d'Arbe en Croatie, a-t-il pu rejoindre Bari à plus de 500

[249] Andrew Charlesworth, « Hello Darkness: Envoi and Caveat » dans Paolo Giaccaria et Claudio Minca (dir.), *Hitler's Geographies: The Spatialities of the Third Reich*, Chicago, University of Chicago Press, 2016, p. 300.

kilomètres au sud de l'autre côté de la mer Adriatique ? Il serait pourtant absurde d'écarter ces trajectoires sous prétexte qu'elles sont trop exceptionnelles ou qu'elles comportent trop d'incohérences.

Dans le chapitre 5, nous avions mentionné le cas de Tommy K., Juif yougoslave qui indiquait avoir été déporté vers l'Italie en 1942 et avoir ensuite réussi à rejoindre Florence après s'être échappé d'un camp de concentration près de Brescia. En mai 1950, le CJC reçoit un courrier de la directrice du Service Immigration de l'USNA. On y apprend que la mère de Tommy et son jeune frère Peter sont encore en vie et sont arrivés aux États-Unis en novembre 1949. « Madame K. a expliqué qu'elle se trouvait en Italie à un moment où un départ vers les États-Unis paraissait très peu probable et qu'elle a fait en sorte d'aider Tommy à venir au Canada dans le cadre du programme pour les orphelins[250]. » Le jeune garçon avait donc bien connaissance de la survie de sa mère puisqu'elle l'a assisté dans ses démarches d'émigration. Face à la découverte de ce mensonge, que faire du récit de Tommy ? Le considérer commeentièrement faux ou bien prendre en compte la possibilité qu'il ait juste « omis » de mentionner que sa mère et son frère étaient encore en vie ? L'historien n'est néanmoins ni juge ni agent d'immigration. Dans un contexte où l'incertitude domine, les trajectoires telles qu'elles ressortent dans les dossiers ne peuvent être simplement ignorées parce que certaines sont partiellement ou entièrement fausses. Ces cas singuliers mettent en lumière les difficultés que comporte l'usage des dossiers pour renseigner la trame biographique de l'individu. Tout en gardant à l'esprit la fragilité de leur contenu, la reconstitution des trajectoires que permettent les dossiers n'en reste pas moins essentielle parce que ces parcours révèlent, parfois à leur insu, l'immensité des bouleversements individuels et collectifs provoqués par la Shoah.

[250] CJA, lettre d'Ann S. Petluck aux UJRA et au CJC, 29 mai 1950, dossier individuel de Tommy K., boîte 36.

Troisième partie

Les dossiers de demande de visas des orphelins sont une source particulièrement rare qui permet de reconstituer les trajectoires individuelles et de saisir l'éventail des parcours de survie, des chronologies de guerre et de sortie de guerre, des récits de séparation avec les parents et des projets d'avenir. Témoignages précieux sur le passé, le présent et le futur de chaque jeune rescapé, ils doivent néanmoins être appréhendés comme un « récit construit par un professionnel qui répond à des règles et obéit à des préjugés[1] », qui nécessite un exercice exigeant de lecture en creux. Que soient employées la première ou la troisième personne du singulier, la plupart des formulaires donnent l'illusion que la parole de l'orphelin nous apparaît directement. Ces mots sont pourtant aussi et peut-être surtout ceux des travailleuses sociales et humanitaires qui écoutent l'orphelin, l'accompagnent et remplissent le formulaire pour lui. Même les « je » ne doivent pas faire oublier la marge de manœuvre et d'erreur de celles qui constituent les dossiers. Ces dernières interprètent, formulent, formatent, rendent intelligibles le récit de chaque jeune rescapé selon leurs standards et leurs attentes. D'autant plus qu'au sein du projet canadien, elles viennent d'horizons divers. Bien que l'AJDC soit omniprésent, on trouve aussi du personnel issu d'autres organisations juives dont le rapport au judaïsme, l'expérience de la Shoah et la formation varient. Ces travailleuses mobilisent des méthodes de travail, des préjugés et des stéréotypes spécifiques et ce faisant cherchent à normaliser l'expérience de survie des jeunes autant qu'à déterminer quelles sont les meilleures solutions de réhabilitation.

L'orphelin tel qu'il nous apparaît résulte donc avant tout de la mise en récit de celles et ceux qui remplissent le formulaire de demande. Pour cela, les dossiers sont un formidable objet d'études des pratiques des adultes qui accompagnent le jeune rescapé. Les formules employées et les redondances de vocabulaire illustrent ainsi comment se raconte l'expérience de la survie et des persécutions. Les dossiers font

[1] Martin Messika, « Paris-Montréal. Des façons d'accompagner le « choc terrible » du décès d'un enfant dans les années 1960-1980 », *Archives Juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, 45, 1, 2012, p.75.

ressortir des écritures de la violence et de la guerre singulières. Les camps, les chambres à gaz, les massacres, les exécutions, les persécutions et les brutalités apparaissent parfois en filigrane, parfois plus explicitement. Les dossiers sont aussi révélateurs de la manière dont le futur de l'individu est envisagé par les adultes. En planifiant l'intégration socio-économique de l'orphelin, les travailleuses sociales et humanitaires produisent des discours spécifiques sur la normalité à travers les notions de famille, de travail et de religion.

Cependant la mise en récit de l'orphelin par les adultes ne peut être appréhendée qu'en termes purement idéologiques. Elle révèle aussi les contraintes administratives et les enjeux politiques qui entourent le projet. L'homogénéité du groupe et la redondance de certains profils résultent aussi d'un travail de sélection et de définition des instigateurs du projet qui ont cherché à faire entrer certains individus dans les cases du dossier et à en écarter d'autres. Les travailleuses sociales et humanitaires, les agents d'immigration et les médecins canadiens ont catégorisé, exclu et présenté d'une certaine manière les jeunes rescapés. Après avoir renseigné les trajectoires individuelles, les dossiers seront donc désormais mobilisés pour saisir l'orphelin comme construction des adultes. Cette démarche est essentielle mais ne doit pas conduire à écarter la capacité d'action du jeune rescapé et son rôle dans la construction de son « identité de papier. » Là encore, un exercice de lecture en creux des dossiers fait ressortir ses choix migratoires et ses stratégies de présentation de soi face à l'administration et aux adultes qui l'incarnent. Tout en prolongeant ma réflexion sur l'usage des dossiers en histoire, cette partie poursuit l'analyse de la sortie de guerre comme une intense période de redéfinition, d'assignation et de consolidation identitaire.

Chapitre 7 – L'orphelin, une construction des adultes

"Bright boy, who will make his own way in life easily."
Dossier individuel de George B.

« They live in hordes and live by marauding, they promise to become the new gypsies, undisciplined, untrained, ready for any political disorder and without any sense of communal responsibility »
Témoignage du sociologue américain Edward Shils à propos d'enfants DP, 1949[2]

Les dossiers individuels permettent de renseigner les trajectoires de guerre et de sortie de guerre des orphelins et d'en faire ressortir la complexité et l'hétérogénéité. Ils permettent aussi de saisir les pratiques et les perceptions de celles qui les rédigent : les travailleuses sociales et humanitaires. Le vocabulaire qu'elles emploient dans chaque dossier, leurs descriptions et leurs recommandations illustrent comment elles ont retranscrit le passé des jeunes rescapés et en ont imaginé le futur. À la lecture des dossiers, se dessine une double appréhension de l'orphelin : l'orphelin comme victime archétypique de la guerre et l'orphelin comme futur migrant, futur membre de la société canadienne et de sa communauté juive. La construction même des dossiers de l'IRO reflète cette double appréhension. Si les deux premières pages du formulaire portent sur le parcours de guerre de l'individu, les deux dernières sont résolument tournées vers son avenir et tentent de planifier l'intégration socio-économique du jeune (son projet professionnel, son placement en famille, etc.) avant même son départ au Canada. La première moitié du dossier cherche à établir le statut d'orphelin de l'individu et, ce faisant, le définit tout d'abord comme victime archétypique du nazisme. Les chronologies individuelles et les récits de séparation avec les parents font ressortir un langage singulier, une écriture administrative de la Shoah qui n'en dit pas toujours l'horreur. Mais l'expérience de la guerre disparaît progressivement derrière une autre appréhension de l'individu : l'orphelin futur migrant. L'orphelin symbole de la destruction de la guerre devient dès lors symbole du renouveau et de la paix. Dans la deuxième moitié du dossier, les travailleuses sociales et humanitaires se concentrent

[2] Cité dans Gatrell, *The Making of the Modern Refugee*, *op. cit.*, p. 104.

sur son intégration, en orientant son placement en famille d'accueil et son projet professionnel. Elles produisent un discours spécifique sur le « retour à la normale », sur la famille et sur la contribution des orphelins à la société canadienne. On est également frappé par la redondance des descriptions de la « personnalité de l'enfant ». Les portraits négatifs sont rares et certaines caractéristiques – la beauté, l'intelligence, la sociabilité – sont fréquemment mises en avant. Les jeunes rescapés se trouvent pourtant dans une dizaine de pays et sont pris en charge par une quinzaine d'organisations juives et non-juives, européennes et nord-américaines. Dès lors, comment expliquer cette homogénéité des profils des orphelins ?

1. L'orphelin, victime de la guerre

A. Retranscrire la persécution et la guerre

Une violence en filigrane

À travers les dossiers individuels, les travailleuses sociales et humanitaires ont pour objectif d'établir l'identité du jeune rescapé et son statut d'orphelin. Si elles retranscrivent la chronologie et la nature de l'expérience de la guerre de l'individu, la violence de cette expérience n'apparaît souvent qu'en filigrane derrière la concision et le pragmatisme du langage administratif. Dans les sections sur la séparation d'avec les parents, les descriptions de la brutalité et des souffrances endurées sont laconiques, même pour les orphelins qui ont été témoins directs de leur mort : « tuée sous les yeux de son fils » ; « tué en sa présence ». Abraham et Perla B. ont perdu leur mère en Russie, « morte de faim devant eux[3] ». Dans la plupart des cas, ne sont que brièvement indiquées la raison et la date du décès : « abattu » ; « pogrom », « tuée après avoir été dénoncée » ; « tué après avoir essayé de s'échapper. » Les formulations témoignent souvent de l'incertitude qui entoure le sort des parents, comme Maurice qui pense que son père « a probablement été tué par une bombe en France en 1940[4] ». Quelques récits sont plus détaillés et contiennent parfois des descriptions graphiques. Ida H. raconte ainsi avoir appris que ses parents ont été déshabillés et abattus, probablement lors des

[3] CJA, dossiers individuels d'Abraham et Perla B., 15 décembre 1947, boîte 31.
[4] CJA, dossier individuel de Maurice F., 18 novembre 1947, boîte 33.

pogroms de l'été 1941 perpétués dans le ghetto de Zloczow, à l'est de la Pologne. « Sa sœur est devenue hystérique, s'est jetée sur ses parents et a été enterrée vivante. Son frère a été abattu le même jour[5]. » De tels récits sont rares puisqu'ils nécessitent que l'orphelin soit prêt à parler et que l'adulte soit prêt à écouter et à retranscrire. La finalité du dossier est principalement d'établir la perte des deux parents et la persécution de l'individu. Les travailleuses sociales et humanitaires n'évoquent donc la violence que lorsque cela permet d'attester le statut d'orphelin, comme c'est le cas pour David M. qui joint une note à son dossier indiquant qu'il « a vu ses parents brûler[6]. » Mais, même brèves, les descriptions de la mort des parents permettent de saisir la brutalité des exactions, des pogroms et des exécutions sommaires, comme c'est le cas d'Abraham M. dont le père a été assassiné en pleine rue d'une petite ville polonaise en novembre 1941 ou de Jeno S. dont les parents ont été dénoncés par un des locataires de la maison où ils vivaient à Budapest puis ont été abattus près du Danube[7]. Quant aux chambres à gaz, elles ne sont directement mentionnées qu'à quatre reprises, en l'occurrence celles de Majdanek et d'Auschwitz. Les fours crématoires reviennent plus régulièrement. Beaucoup d'orphelins savent que l'un ou les deux parents ont été « incinérés (*cremated*) dans les crematoriums » d'Auschwitz ou de Belzec. Certains sont catégoriques comme dans le cas de Bela dont la section concernant sa mère indique « Auschwitz, cremated 04.05.1944 ». D'autres restent plus prudents. Judith A. affirme ainsi que sa mère « a peut-être été incinérée juste après son arrivée au camp[8]. » David M., jeune Tchécoslovaque, indique quant à lui avoir travaillé au « crematorium » d'Auschwitz en 1944[9]. Il a alors quatorze ans. Certaines chronologies individuelles permettent également de faire ressortir cette violence. Celle du dossier de David G., jeune Polonais, qui grandit dans le ghetto de Vilna avant d'être déporté à Stutthof en 1943 puis à Buchenwald en 1944, indique ainsi que son père « a été envoyé au crématorium[10]. » Le garçon s'est ensuite « échappé mais a été repris par six hommes SS qui l'ont torturé. C'était un jour avant la Libération. Il a ensuite appris que sa mère

[5] CJA, dossier individuel d'Ida H., 2 mars 1948, boîte 35.
[6] CJA, dossier individuel de David M., 15 mars 1948, boîte 37.
[7] CJA, dossier individuel d'Abraham M., 25 novembre 1947, boîte 37 ; dossier individuel de Jeno S., 17 août 1948, boîte 39.
[8] Judith A., 16 juin 1948, boîte 31.
[9] CJA, dossier individuel de David M., 1e octobre 1947, boîte 37.
[10] CJA, dossier individuel de David G., 8 décembre 1947, boîte 34.

était morte trois jours avant la Libération et sa sœur deux jours avant. » Comme celui de David, plusieurs dossiers précisent que les proches de l'orphelin étaient « sur le point de survivre[11] » et ont été tués dans les derniers jours avant la libération du camp ou de la ville où ils se trouvaient.

La souffrance est également rarement évoquée dans les dossiers. Par exemple, le dossier de Maria L. indique que la jeune fille a fait face aux « épreuves physiques » et a été « en proie à une grande angoisse[12]. » Lorsque le mot « souffrance » est employé, c'est toujours pour justifier le choix de partir, comme Marko R. qui écrit s'« être décidé à émigrer après avoir énormément souffert de la faim, du froid et de la terreur[13]. » Le jeune Tchèque, dont le formulaire est d'ailleurs rempli à la première personne, est un des rares individus à évoquer la faim. Après avoir échappé à une arrestation et s'être enfui de Bardejov, il vit caché avec un cousin pendant plus d'un an. Le jeune garçon écrit : « Nous avons terriblement souffert de la faim. » La faim a pourtant une place centrale pour les survivants, surtout les plus jeunes d'entre eux. Un rapport d'un des responsables de Prien datant d'avril 1947 souligne qu'un grand nombre de jeunes déportés ont développé des psychoses liées au manque de nourriture : « ils souffrent de faim chronique même lorsque la nourriture est suffisante. Même les bébés veulent manger, manger, manger et hurlent de rage quand la nourriture n'est pas disponible[14]. » Des travailleurs sociaux font d'ailleurs la même observation au Canada, après que plusieurs orphelins ont été surpris en train de voler et de cacher de la nourriture malgré les tentatives pour les rassurer[15]. La violence et la souffrance sont tout aussi absentes de la correspondance entre les bureaux montréalais du CJC et leurs représentants en Europe. Ostry ne fait jamais explicitement référence à l'expérience de survie des orphelins, si ce n'est lorsqu'elle rapporte une conversation tendue avec un responsable du gouvernement canadien. Elle raconte avoir rappelé à ce

[11] László Csősz, « Murdered on the Verge of Survival: Massacres in the Last Days of the Siege of Budapest », 8 février 2017 (www.blog.ehri-project.eu consulté le 13 août 2017).
[12] CJA, dossier individuel de Maria L., 12 avril 1948, boîte 37.
[13] CJA, dossier individuel de Marko R., 23 février 1948, boîte 38.
[14] Cité dans Ina Schulz, « The Lost Children of Europe. The Displaced Persons Children's Centers in the U.S. Occupation Zone of Germany and the Challenges for Relief Workers », 14 décembre 2015 (http://www.aicgs.org/publication/the-lost-children-of-europe consulté le 13 août 2017).
[15] Lappin, *The Redeemed Children...*, *op. cit.*, p. 93.

dernier l'extermination des enfants juifs et que « ceux qui restaient ont été cachés par des familles polonaises et sont parvenus à survivre ou ont, en se cachant dans les bois, échappé à la mort dans les fours crématoires[16]. »

Nommer l'expérience concentrationnaire

Dans les premiers mois de la sortie de guerre, les autorités militaires occidentales et soviétiques « comprennent mal et minimisent le sort singulier des Juifs parmi les autres groupes de victimes[17] », même après la publication du rapport Harrison et les mesures qui l'ont suivie. Quand le projet canadien débute, plus de deux ans se sont écoulés depuis la fin de la guerre. Au-delà de la mise en récit de sa violence, quelle compréhension de l'entreprise d'extermination des Juifs d'Europe transparaît dans les dossiers ? La typologie utilisée par les travailleuses sociales et humanitaires témoigne d'une connaissance relativement fine de la Shoah. Le terme « camp de concentration » est celui qui revient le plus régulièrement. Il est utilisé pour Auschwitz, Theresienstadt ou encore Majdanek, Belzec et Treblinka qui sont les lieux probables de la mort de nombreux parents. Ce terme dissimule parfois la diversité des expériences de la déportation mais beaucoup de dossiers font ressortir plus précisément la complexité du réseau de camps nazis. Plusieurs travailleuses différencient ainsi « camp de concentration » et « camp de travail ». La plupart du temps, elles se contentent d'ajouter la mention « labor camp » entre parenthèses après le nom du complexe ou du camp (« Auschwitz LC », « Gunskirchen labor camp », etc.). Ces précisions sont inconstantes selon les dossiers. Radom en Pologne est ainsi appelé camp de concentration, camp de travail et ghetto. Les termes « labor worker », « slaveworker » ou encore « forced laborer » apparaissent régulièrement et plusieurs orphelins indiquent même les usines dans lesquelles ils ont travaillé. Bien souvent, les chronologies individuelles n'indiquent que le nom du complexe sans que l'on puisse déterminer dans quel sous-camp s'est retrouvé l'individu. Quelques dossiers différencient Birkenau du reste d'Auschwitz, comme celui de Karol L. qui indique

[16] Lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer, 26 janvier 1948, boîte 25, « Administrative structures, establishment of 1947-1948 ».
[17] Jockusch, « Review of Stone… », art. cit., p. 353.

avoir été « déporté » à Auschwitz puis « envoyé » à Birkenau avec son frère[18]. Dans la majorité des cas, Auschwitz reste cependant une dénomination vague qui englobe des parcours variés.

Quant au ghetto, son traitement varie également. Certains dossiers n'indiquent que la ville sans décrire les conditions de vie, d'autres mentionnent bien le passage en ghetto, la liquidation de ce dernier et le transfert en camp de travail. La situation est particulièrement confuse pour des cas comme celui de Radom en Pologne (entre Lodz et Lublin). Le ghetto de la ville est liquidé pendant l'été 1942 mais sa population n'est pas déportée ailleurs. Elle reste dans des camps de travail à proximité et est affectée à des activités liées à la liquidation du ghetto[19]. Le passage en camp de travail apparaît donc de manière inconstante. Cette inconstance pose question : est-elle le fait des orphelins eux-mêmes, certains individus étant plus minutieux ou plus bavards lors de l'entretien, ou bien le fait des adultes qui retranscrivent avec plus ou moins de fidélité les récits des jeunes rescapés ? Il en est de même pour les nombreuses erreurs et approximations dans les formulaires. À plusieurs reprises, les noms des camps sont mal orthographiés ou mal situés. Pourtant, au-delà des erreurs et des imprécisions, les dossiers brossent déjà, deux ans après la fin de la guerre, un tableau cohérent du génocide des Juifs d'Europe et des parcours de ces survivants. Les centres de mise à mort comme Majdanek, Belzec ou Treblinka, les camps de travail, les exécutions sommaires et la dureté de la vie en ghetto figurent ainsi bien dans les chronologies individuelles. Même si elle a peut-être été suscitée par les questions de celles qui remplissent les formulaires, cette connaissance relativement précise du génocide qui transparaît dans les dossiers témoigne aussi d'une « conscience historique détenue par les enfants[20]. »

[18] CJA, dossier individuel de Karol et Zoltan L., 28 janvier 1948, boîte 36.
[19] Sur la ghettoïsation de Radom, voir Browning, *The Origins of the Final Solution*, *op. cit.*, p. 131-132.
[20] Kichelewski et Lindenberg, « 'Les enfants accusent'… », art. cit., p. 41.

B. Appréhender le traumatisme de l'enfant

Le paradoxe de l'enfant rescapé

Les autorités militaires débutent leur planification de la reconstruction bien avant la fin de la guerre, et ce dès 1943 avec la création de l'UNRRA. À mesure que les troupes alliées progressent et libèrent les territoires occupés, les premiers contacts avec les populations libérées – prisonniers de guerre, travailleurs forcés puis survivants des camps – révèlent un problème que l'administration n'avait pas complètement anticipé. Des observateurs s'inquiètent rapidement de ce qu'ils nomment un « complexe de la Libération[21] » : les personnes libérées ne sont pas ou peu reconnaissantes envers leurs libérateurs. Bien au contraire, elles sont régulièrement décrites comme des masses affamées, en colère, « traumatisées, fatiguées, et instables[22]. » Les descriptions négatives de ces populations sont récurrentes chez les militaires qui considèrent le problème sous un angle logistique plutôt qu'humanitaire et veulent le régler au plus vite. Mais cette rhétorique est également omniprésente parmi les responsables de l'UNRRA et de nombreuses organisations travaillant avec les réfugiés et les DP. En juin 1945, un rapport de l'Inter-Allied Psychological Study Group, comité créé et supervisé par les bureaux européens de l'UNRRA, affirme que les traumatismes subis par les DPs les ont infantilisés et déresponsabilisés : « les personnes qui ont été éloignées de leur milieu social d'origine [...] ont tendance à retourner, du moins en partie, vers les attitudes de dépendance de l'enfance. » En outre, elles ont développé un violent conflit interne entre un « besoin primitif d'affection » et la « peur d'être à nouveau rejeté par un monde qui a déjà fait montre de son hostilité. » Le rapport pointe également du doigt la « nervosité croissante » des DP, leur « complète apathie », leur « perte d'initiative » et « une grande suspicion, empreinte de morosité [...] envers toutes les autorités[23]. »

---

[21] Voir notamment Ian Buruma, *Year Zero: A History of 1945*, Londres, Atlantic Books, 2013, p. 233-240.

[22] Salvatici, « 'Help the People to Help Themselves'... », art. cit., p. 440.

[23] European Regional Office of UNRRA, Inter-Allied Psychological Study Group, « Psychological Problems of Displaced Persons », juin 1945 cité dans Hitchcock, *The Bitter Road to Freedom...*, *op. cit.*, p. 251-252.

Le concept d'« apathie » ou de passivité des DPs d'Allemagne et d'Autriche (*DP apathy*), « un diagnostic [qui] fait du déplacement un synonyme d'aliénation[24] », est d'ailleurs fréquemment mis en avant par l'administration humanitaire, spécialement à propos des populations juives. Parmi le personnel de l'UNRRA puis de l'IRO, le réfugié est presque toujours considéré comme un « bénéficiaire » (*recipient*) « intrinsèquement passif et apathique[25] » ayant perdu toute notion d'autonomie après des années de ségrégation et de promiscuité. Cette notion n'est cependant pas née avec la guerre. Pendant la crise économique des années 1930 déjà, des liens avaient été établis entre l'apathie de l'individu et le chômage de longue durée. Ces préjugés qui enlèvent toute capacité d'action au réfugié sont aujourd'hui encore partagés par de nombreux travailleurs humanitaires[26]. À la sortie la guerre, ce syndrome d'apathie fait donc « partie intégrante du langage officiel des autorités[27]. » Son diagnostic permet de légitimer les interventions dans les camps et le contrôle drastique de la vie quotidienne du réfugié, de son alimentation à sa vie sexuelle, en passant par ses divertissements et son hygiène. Les années de guerre l'ayant infantilisé et privé de tout repère moral et de toute autonomie, l'individu doit être constamment encadré et rééduqué. Ces inquiétudes et les perceptions extrêmement négatives de l'administration et du personnel humanitaire sont d'autant plus marquées en ce qui concerne les réfugiés et les DPs les plus jeunes, jugés bien plus vulnérables et fragiles que les adultes.

Comme l'écrit Dan Stone, « la souffrance des enfants était et est encore l'aspect le plus incompréhensible[28] » de la Shoah. De nombreux récits précoces illustrent l'incompréhension et le choc qui accompagnent la découverte de la violence qu'ont

---

[24] Peter Gatrell, « Refugees, gender and war in modern European history (conference at the University of Newcastle) », juillet 2013 (https://manchester.academia.edu/PeterGatrell consulté le 13 août 2017); voir aussi le travail d'Edward Bakis, DP estonien et chercheur en psychologie, Edward Bakis, « The So-Called DP-Apathy in Germany's DP Camps", *Transactions of the Kansas Academy of Science*, 55, 1, 1952, p. 62-86.

[25] Salvatici, « 'Help the People to Help Themselves'... », art. cit., p. 430.

[26] Cohen, *In War's Wake...*, *op. cit.*, p. 155; Gatrell, *The Making of the Modern Refugee*, *op. cit.* p. 104-105.

[27] Tomas Balkelis, « Living in the Displaced Persons Camp: Lithuanian War Refugees in the West, 1944-54 » dans Peter Gatrell et Nick Baron (dir.), *Warlands: Population Resettlement and State Reconstruction in the Soviet-East European Borderlands, 1945-50*, Londres, New York, Palgrave Macmillan, 2009, p. 37.

[28] Stone, *The Liberation of the Camps...*, *op. cit.*, p. 117.

subie les plus jeunes. Ils portent presque toujours sur l'urgence de leur apporter des soins adéquats. « Presque tous les enfants étaient trop malades et perdus pour se souvenir du jour » de leur libération, écrit ainsi Cecilia « Zippy » Orlin, travailleuse sociale de l'AJDC alors en poste au camp DP de Belsen[29]. Mais les travailleuses sociales et humanitaires réalisent très vite que le défi est plus grand : répondre aux besoins psychologiques des jeunes rescapés et redonner un sens à leur existence. Les premiers constats des adultes qui les prennent en charge, notamment à Buchenwald, sont particulièrement pessimistes quant aux possibilités de réhabilitation et de « retour à la normale ». Beaucoup considèrent que leur survie, puisqu'elle a assurément nécessité qu'ils soient manipulateurs et égoïstes, fait d'eux des suspects et des psychopathes potentiels[30]. Deux ans plus tard, au centre pour enfants de Prien, le ton est moins pessimiste mais un rapport du printemps 1947 témoigne de l'inquiétude persistante de certaines travailleuses humanitaires. Le document décrit les corps durement marqués, les cicatrices portées par beaucoup de jeunes et ajoute : « certains enfants souffrent de troubles de la personnalité sévères et beaucoup de très jeunes enfants ont des tics qui témoignent de leur insécurité, 'balancement' continu, succion, hurlement, mouvements de tête permanents[31]. » On notera que l'auteur du rapport utilise le terme de « trauma » à plusieurs reprises. Mais au-delà de ces troubles, le personnel de Prien fait aussi part de sa surprise face à la maturité de ces enfants et à la force du groupe. Le collectif a une influence considérable pour les jeunes rescapés et de nombreux observateurs s'étonnent de cet « esprit de groupe solidaire qui laisse peu de place à l'intervention de l'adulte[32]. » De tels constats sont fréquents dans les premières années de la sortie de guerre. Lors de son travail en Angleterre auprès d'enfants survivants de Theresienstadt, Anna Freud avançait ainsi la notion de « neo-sibling » (que l'on peut traduire par « nouveaux membres de la famille ») pour parler de la formation spontanée de groupes[33]. Face aux enfants et aux adolescents, de nombreux observateurs oscillent constamment entre le pessimisme de découvrir les

---

[29] *Ibid.*
[30] Hemmendinger et Krell, *The Children of Buchenwald...*, *op. cit.*, p. 8.
[31] Cité dans Schulz, « The Lost Children of Europe... », art. cit.
[32] Grossmann, *Jews, Germans, and Allies...*, *op. cit.* p. 150.
[33] Anna Freud, *L'enfant dans la psychanalyse*, Paris, Gallimard, 1976, p. 110-160 cité dans Izio Rosenman, « Life during the Camps and After: Displacement and Rehabilitation of the Young Survivors » dans Ouzan et Gerstenfeld, *Postwar Jewish Displacement and Rebirth...*, *op. cit.* p. 99.

horreurs auxquelles ces jeunes ont dû faire face et la surprise de constater qu'ils arrivent malgré tout à vivre « normalement ».

Un passé traumatique mis entre parenthèses

Ce paradoxe se retrouve chez les responsables du CJC qui font souvent part de leurs inquiétudes face aux difficultés d'intégration des orphelins et à leur incapacité à respecter la parole de l'adulte. Ils témoignent tout aussi régulièrement de leur surprise et de leur enthousiasme face à la détermination et à la stabilité des jeunes rescapés. Ce paradoxe est également perceptible dans les dossiers. La maturité précoce des orphelins est fréquemment soulignée. Bela L. est décrit comme « un garçon calme et mature[34]. » Helene H., âgée de treize ans au moment de son entretien, est également présentée comme une « jeune fille mature[35]. » Pour les filles, cette maturité est souvent reliée aux instincts maternels. Par exemple, Katalina M. (parfois appelée Catherine), alors âgée de seize ans, « est une enfant d'une extrême intelligence et très mature pour son âge. Elle se comporte comme une véritable petite mère avec sa sœur qui n'a pourtant qu'un an de moins[36]. » En parallèle, si le terme d'« apathie » n'est jamais employé, plusieurs travailleuses sociales humanitaires parlent de la « réserve », de l'« attitude fataliste », de la « timidité » ou encore de la « lenteur » de certains jeunes. Abraham B., par exemple, est décrit comme un garçon « timide et peu énergique[37]. » Beaucoup d'adultes décrivent aussi l'indépendance farouche des orphelins. Tibor I. est ainsi décrit comme « agressif » et « trop confiant en lui », « ayant un besoin urgent d'être indépendant et de côtoyer des adultes[38]. » Quant aux références au passé de l'orphelin, elles sont souvent brèves mais empruntent presque toujours au champ lexical de la souffrance et de la tristesse. L'expérience de la survie et les épreuves rencontrées par les orphelins ne sont pas systématiquement niées ou passées sous silence dans les dossiers mais elles apparaissent comme un passé déjà lointain. Dans le dossier de Joseph B., la déportation et la perte de ses parents sont décrites comme

[34] CJA, dossier individuel de Bela L., 30 septembre 1947, boîte 37.
[35] CJA, dossier individuel d'Helene H., 12 décembre 1947, boîte 35.
[36] CJA, dossier individuel de Katalina M., 20 avril 1948, boîte 37.
[37] CJA, dossier individuel d'Abraham B., 9 janvier 1948, boîte 32.
[38] CJA, dossier individuel de Tibor I., 4 août 1948, boîte 35.

une « expérience triste[39]. » Celui de Meyer W. parle d'un « passé tragique[40] » et celui de Martin H. mentionne brièvement la « terrible expérience des camps[41] ». Maria et Sandor parlent de « [leur] années de souffrance[42]. » Quant à Josef J., on apprend que celui-ci « donne l'impression qu'il a eu une vie très difficile[43]. » Dans quelques dossiers, un lien entre l'expérience de la persécution et la personnalité de l'orphelin est directement établi. C'est le cas de Pola E. : « à cause de son expérience des camps de concentration et la perte terrible de ses proches, elle n'a pas encore pu déterminer ce qu'elle voulait faire dans le futur[44]. » À propos d'Eva K. « la terrible existence que cette enfant a eue pendant la guerre a en quelque sorte aiguisé son caractère[45]. » Mais, dans la plupart des cas, la guerre est rapidement mise entre parenthèses. Dans les dossiers, la violence et le traumatisme figurent bien mais ne sont que rarement reliés au présent et au futur de l'orphelin.

Un des aspects du traumatisme qui revient le plus régulièrement dans les dossiers est l'immense vide laissé par la mort des parents et des proches qui justifie les envies de départ. L'insistance des responsables du CJC sur l'importance d'une famille de substitution confirme d'ailleurs que cette absence est considérée comme le principal traumatisme vécu par les orphelins. Plus que l'expérience de la déportation, de la souffrance et de la violence, c'est bien la perte des parents qui définit ces individus comme victimes de la guerre. Elle constitue le moment charnière dans la chronologie de guerre intime dont parle Stargardt et met un terme à l'enfance[46]. Jenoe J. « n'a pu s'installer à Satu Mare parce tout lui rappelait la perte de ses parents et les jours heureux de son enfance[47]. » Serena G. dit que « ses parents et ses frères et sœurs lui manquent terriblement[48]. » Josef R. écrit : « nous sommes incapables de vivre ici en paix et heureux. Chaque recoin de notre maison et de ses alentours nous rappelle les

[39] CJA, dossier individuel de Joseph B., 2 octobre 1948, boîte 32.
[40] CJA, dossier individuel de Meyer W., 20 novembre 1947, boîte 41.
[41] CJA, dossier individuel de Martin H., 19 février 1948, boîte 35.
[42] CJA, dossier individuel de Maria K., 4 octobre 1947, boîte 35.
[43] CJA, dossier individuel de Josef J., 26 septembre 1947, boîte 35.
[44] CJA, dossier individuel de Pola E., 23 février 1948, boîte 32.
[45] CJA, dossier individuel de Eva K., 19 décembre 1947, boîte 36.
[46] Stargardt, *Witnesses of War...*, *op. cit.*, p. 12.
[47] CJA, dossier individuel de Jenoe J., 15 mars 1948, boîte 35.
[48] CJA, dossier individuel de Serena G., sans date, boîte 34.

êtres chers que nous avons perdus[49]. » Les travailleuses sociales et humanitaires s'attardent néanmoins peu sur l'expérience du deuil, pourtant essentielle dans ce « bouleversement plus général de l'univers enfantin, marqué aussi par l'absence et la violence[50]. » Dans les dossiers, la violence de la guerre et la perte des parents sont rapidement mises de côté avec l'idée que les jeunes peuvent et doivent revenir à une vie « normale ». Pour des individus comme Edvard F. qui, bien que déporté à Dachau, « a récupéré doucement et est redevenu celui qu'il était avant[51] », le traumatisme semble déjà oublié. L'identité de victime de la guerre de l'orphelin, certes présente, disparaît derrière celle de futur migrant et futur membre de la société canadienne.

2. L'orphelin, futur migrant

A. Penser le « retour à la normale »

Le départ comme rupture nécessaire

L'idée de « retour à la normale » est omniprésente à la sortie de la guerre, chez les rescapés eux-mêmes et chez ceux qui les prennent en charge. Une ancienne enfant cachée écrit ainsi « [être] devenue obsédée par le fait de savoir ce que c'était d'avoir la vie d'une personne normale[52]. » Dans un article de 1995, le psychologue israélien Dan Bar-On a insisté sur la singularité de ce processus, parlant de « normalisation » plutôt que de « normalité. » Après 1945, l'objectif immédiat est de tourner le dos à la guerre et de reconstruire une existence « normale[53]. » Les phases de deuil, de restauration de la confiance en soi et aux autres sont « reportées à des temps plus favorables[54]. » Pour les orphelins, cette rupture avec le passé est principalement pensée à travers le départ au Canada. L'émigration est considérée comme une nécessité afin de laisser définitivement derrière soi les horreurs de la Shoah. Le projet de départ est souvent justifié par la volonté de quitter à tout prix un continent désormais synonyme

[49] CJA, dossier individuel de Joseph R., 23 février 1948, boîte 38.
[50] Manon Pignot, « Expériences enfantines du deuil pendant et après la Grande Guerre », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, 3, 2007, p. 2.
[51] CJA, dossier individuel d'Edvard F., 3 avril 1948, boîte 33.
[52] Cité dans Sonja M. Hedgepeth et Rochelle G. Saidel, « Nava Semel's And the Rat Laughed: A Tale of Sexual Violation » dans Hedgepeth et Saidel (dir.), *Sexual Violence Against Jewish Women*, *op. cit.*, p. 221.
[53] Bessel et Schumann (dir.). *Life After Death...*, *op. cit.* p. 3.
[54] Bar-On, « Attempting to Overcome the Intergenerational Transmission of Trauma », art. cit., p. 168.

de persécution et de mort des proches. Lia R. et son frère veulent ainsi « émigrer ensemble et vivre dans la joie, ce qui leur permettra peut-être d'oublier toutes leurs souffrances[55]. » Pour expliquer sa décision de partir au Canada, Tibor K. écrit : « J'espère être libéré de mes souvenirs déprimants du passé[56]. » Dow Z., quant à lui, « serait heureux d'aller au Canada et de pouvoir enfin avoir une maison, étudier et travailler, oublier les calvaires de son passé[57]. » Ces jeunes empruntent au champ lexical classique des migrants – « opportunité », « rêve », « chance », « futur » – mais font également souvent référence aux notions d'oubli, de libération, de recommencement et de rupture.

Des formules comme « start a new life » ou « fresh start » sont parmi les plus utilisées. Le dossier de Jeno S. indique ainsi qu'il « a perdu tous ceux qui lui sont chers et [qu'] il souhaite commencer une nouvelle vie[58] » et Judith P. dit « se réjouir fortement à l'idée de recommencer sa vie[59]. » Le départ au Canada est présenté comme une table rase nécessaire pour l'individu, première étape de sa « normalisation. » Cette volonté de rupture semble venir des jeunes eux-mêmes ou est, tout au moins, retranscrite comme telle. Elle est largement partagée par les travailleuses sociales et humanitaires. Par exemple, dans le dossier de Pola E., s'inquiétant des difficultés de la jeune fille à trouver un projet professionnel lui convenant, la travailleuse humanitaire note : « nous pensons qu'un nouveau départ (*fresh start*) au Canada lui permettra d'y voir plus clair dans son orientation[60]. » Le départ est donc considéré comme un recommencement nécessaire à la réadaptation des jeunes rescapés. Cette idée de « nouvelle vie » rappelle la croyance alors largement partagée dans les milieux pédagogiques et chez les décideurs politiques que les enfants survivants constituent une « génération libre de toute attache[61] », des « buvards » et des « pages blanches » sur lesquels le passé n'a pas laissé de marque durable[62]. Elle est aussi une manifestation

[55] CJA, dossier individuel de Lia R., 23 février 1948, boîte 38.
[56] CJA, dossier individuel de Tibor K., 22 mars 1948, boîte 36.
[57] CJA, dossier individuel de Dow Z., 8 février 1948, boîte 41
[58] CJA, dossier individuel de Jeno S., 17 août 1948, boîte 39.
[59] CJA, dossier individuel de Judith P., 14 janvier 1948, boîte 38.
[60] CJA, dossier individuel de Pola E., 23 février 1948, boîte 32.
[61] Jacques Cohn, « Education et réadaptation des enfants victimes de la Guerre », 1949, Fond OSE – Archives du Centre de documentation juive contemporaine, boite IV 2, p. 49.
[62] Voir Hazan, *Les orphelins de la Shoah...*, *op.cit.*, p. 234.

de l'injonction faite aux survivants à se taire, à oublier et à avancer[63]. Le processus de « normalisation » est donc paradoxal puisqu'il comprend à la fois une rupture et un retour, un rejet presque total du passé et un rétablissement des normes de l'existence d'avant-guerre des orphelins. Ainsi, le bon développement des jeunes rescapés est toujours pensé sous la supervision de parents, ce qui sous-entend un rétablissement de l'environnement familial perdu pendant la guerre.

La famille, espace de « normalisation »

Dans ses négociations avec les autorités canadiennes, le CJC s'est engagé à ne recourir au placement en institution qu'en cas d'urgence. La famille d'accueil est considérée comme le seul espace pour l'intégration et le « retour à la normale » des jeunes rescapés. Les travailleuses sociales et humanitaires recommandent donc toujours le placement en famille, même pour les jeunes approchant ou ayant déjà dépassé la majorité. Cette constante fait écho à la conviction largement partagée dans les rangs du CJC, de l'AJDC ou de l'IRO, que l'environnement familial est indispensable à la reconstruction et au dépassement du traumatisme. La famille a été consacrée par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 qui en fait « l'élément naturel et fondamental de la société. » Le placement en famille d'accueil est donc considéré comme la seule solution envisageable. Pour le CJC et ses collaborateurs, les orphelins ont été trop longtemps privés de parents et doivent retourner au plus vite dans un environnement familial, comme Lea B., qui a « un besoin urgent de soutien émotionnel[64] », Margit G. qui « est impatiente de vivre dans un environnement normal et d'avoir une vie de famille[65] » ou encore Rosel K. qui « a besoin de tendresse et d'une vie de famille heureuse pour se réaliser pleinement[66]. » Wilhem L. « a énormément besoin d'une vie normale, au sein d'une famille, car il se sent très seul et perdu[67]. » Quant à Arthur J., il « n'a pas connu beaucoup d'amour

[63] Sur cette injonction à commencer une « nouvelle vie » et à tourner le dos au passé, voir Amos Friedland, « Imre Kertész, Hegel, and the Philosophy of Reconciliation », dans Louise Olga Vasvári et Steven Tötösy de Zepetnek (dir.), *Imre Kertész and Holocaust Literature*, West Lafayette, Purdue University Press, 2005.
[64] CJA, dossier individuel de Lea B., 14 novembre 1948, boîte 32.
[65] CJA, dossier individuel de Margit G., 30 septembre 1947, boîte 34.
[66] CJA, dossier individuel de Rosel K., 19 décembre 1947, boîte 36.
[67] CJA, dossier individuel de Wilhem L., 22 décembre 1947, boîte 37.

durant sa jeune vie [et] ne réalise pas tout l'amour qu'il pourrait recevoir dans une nouvelle famille[68]. » Les placements doivent donc permettre aux jeunes de recouvrer un sentiment de sécurité et de faciliter leur « retour à la normale. »

Les travailleuses sociales et humanitaires se montrent presque toujours confiantes quant à l'impact positif du placement sur le développement futur de l'individu. Estera H. « aura besoin d'aide lors des premiers mois au Canada parce qu'elle est un peu timide » mais « progresse à force d'encouragements[69]. » Marcel F. « a besoin d'une main ferme pour le guider et l'empêcher de laisser libre cours à son imagination[70]. » Après avoir souligné le caractère renfermé d'Eva K., celle qui remplit son dossier ajoute que, « dans une atmosphère familiale heureuse, cette dureté disparaitra sans aucun doute[71]. » Quant à Janka S., « elle a besoin de beaucoup d'affection et d'attention, il serait donc avisé de la placer dans une famille sans enfant. La sympathie et la confiance seront nécessaires pour qu'elle se débarrasse de sa méfiance et de son attitude fataliste[72]. » Enfin, Jankel K. « se sent dans un état pitoyable et malheureux » mais la travailleuse humanitaire ajoute : « garçon charmant qui souffre beaucoup de sa situation actuelle et rêve d'un peu de chaleur et de gentillesse[73]. » Le placement en famille apparaît donc comme la solution aux difficultés rencontrées par certains orphelins. Dans les dossiers, le processus de « normalisation », tel que le définit Baron, se manifeste de manière singulière. Le possible traumatisme de l'orphelin n'est pas complètement nié mais n'est jamais présenté comme insurmontable. Un départ au Canada et un bon accompagnement sur place semblent toujours suffisants pour aider le jeune à s'intégrer et à oublier son passé.

---

[68] CJA, dossier individuel d'Arthur J., 9 mars 1949, boîte 35.
[69] Dossier individuel d'Estera H., 16 juin 1948, boîte 35.
[70] Marcel F., 25 septembre 1947, boîte 33.
[71] CJA, dossier individuel de Eva K., 19 décembre 1947, boîte 36.
[72] Dossier individuel de Janka S., 26 septembre 1947, boîte 39.
[73] CJA, dossier individuel de Jankel K., 20 décembre 1947, boîte 36.

Des parents de substitution

Une des manifestations les plus radicales de cette volonté de normalisation se lit dans la place accordée aux parents d'accueil. Si cela n'est jamais explicitement affirmé dans les dossiers ou dans la correspondance des responsables du CJC et de leurs collaborateurs, l'organisation juive canadienne a bien l'ambition de trouver des parents de substitution pour les orphelins. Les travailleuses sociales et humanitaires emploient d'ailleurs régulièrement les termes de « nouveaux parents » ou de « nouvelle famille ». La question de l'adoption revient souvent et est même décrite dans les directives du projet comme « l'objectif principal[74]. » Elle est régulièrement suggérée par des annotations en fin de dossier comme « recommandé pour adoption », « adoption si possible » ou « placement en famille pour adoption finale ». Cet espoir semble d'ailleurs être partagé par beaucoup de jeunes, plusieurs orphelins en faisant même la demande expresse. Sandor G., qui a pourtant 17 ans au moment de sa demande de visa, « veut être adopté par une famille qui comprendra pleinement comment s'occuper [de lui] après tant d'années de souffrance et de persécution[75]. » Quant à Maria K., dont le dossier a été rempli moins de deux mois avant son dix-huitième anniversaire, elle veut être placée « pour adoption dans une famille qui saura parfaitement comment prendre en main la jeune fille après ses années de souffrance[76]. » Comme pour Sandor et Maria, la peur du rejet transparaît régulièrement dans les sections concernant le placement et de nombreuses travailleuses sociales et humanitaires insistent sur le besoin d'être compris des jeunes. Par exemple, Eli E. exprime le souhait d'être « placé dans une famille qui saura comprendre son passé tragique[77]. »

Le rôle des nouveaux parents ne se limite donc pas à accueillir et à accompagner les jeunes dans leur intégration socio-économique au Canada. La famille d'accueil doit non seulement comprendre mais surtout aider le jeune à « oublier [ce] passé tragique. » Ce sont également les termes qu'emploie Meyer W. qui dit « [vouloir] vivre avec une

---

[74] CJA, « General features of planning project for immigration, Reception and placement of 1000 orphaned children (PC 1647) », avril 1947, CJC, boîte 3 1948/38.
[75] CJA, dossier individuel de Sandor G., 30 septembre 1947, boîte 34.
[76] CJA, dossier individuel de Maria K., 4 octobre 1947, boîte 35.
[77] CJA, dossier individuel d'Eli. E., 30 août 1947, boîte 32.

famille qui saura comprendre son passé tragique et l'aidera à l'oublier[78]. » Il en est de même pour Josef G. qui « espère trouver un nouveau foyer et oublier tout ce qu'il a vu en Europe pendant la guerre[79]. » Quant à Endre G., il « voudrait être placé dans une famille qui le comprendra pleinement psychologiquement (*understand him fully psychologically*) et lui fera oublier toutes les années de souffrance et de persécution[80]. » Le vocabulaire utilisé – « souhaite » ou « voudrait » – laisse penser que les orphelins font clairement part de leur envie de vivre à nouveau dans un environnement familial et les recommandations des adultes sont toujours présentées comme étant en accord avec la volonté de l'enfant. La travailleuse humanitaire qui remplit le dossier d'Emeric G. écrit d'ailleurs : « J'approuve les projets avancés par l'enfant[81]. » Cette apparente unanimité quant au placement en famille d'accueil passe sous silence l'impossibilité de remplacer des parents disparus dans des circonstances tragiques, la perte de confiance en l'adulte née de « l'impuissance[82] » et de l'incapacité de ce dernier à protéger et à survivre.

Déterminer le type de placement

En plus de la section « Child's attitude about going to Canada », la dernière page des formulaires de l'IRO comporte deux sections concernant la prise en charge au Canada, « What placement plans does child want made in Canada ? » et « Welfare's worker recommendations regarding placement plans for child ». Si la formulation semble laisser une marge de manœuvre, le « placement » en famille est la seule option privilégiée. La plupart du temps, les travailleuses sociales et humanitaires valident la demande de l'orphelin et, en se basant sur le profil de ce dernier, proposent des placements spécifiques. Les frères et sœurs doivent être placés dans le même foyer ou dans la même ville. Beaucoup de placements sont déterminés par l'observance religieuse de l'individu comme, par exemple, Abraham qui « préfèrerait être dans une maison qui respecte le casher. » L'origine ethno-nationale de l'orphelin ou sa

[78] CJA, dossier individuel de Meyer W., 20 novembre 1947, boîte 41
[79] CJA, dossier individuel de Josef G., 19 novembre 1947, boîte 34.
[80] CJA, dossier individuel d'Endre G., 28 septembre 1947, boîte 34.
[81] CJA, dossier individuel d'Emeric G., 19 août 1948, boîte 34.
[82] Sur la perte de confiance dans les adultes née de leur impuissance dans les camps, voir Izio Rosenman, « Life during the Camps and After: Displacement and Rehabilitation of the Young Survivors » dans Ouzan et Gerstenfeld, *Postwar Jewish Displacement and Rebirth*, *op. cit.*, p. 101.

proximité culturelle et linguistique sont aussi prises en compte. Israël B. « s'intégrerait mieux dans une famille polonaise[83]. » Jakob W. « devrait être placé à Montréal parce qu'il sait parler le français. » L'origine sociale est également mise en avant comme dans le cas de Josef H. qui « devrait être placé dans une famille de classe moyenne[84]. » Pour Ladislaus H., « après avoir passé tant d'années livré à lui-même, la vie de famille est fortement suggérée, où ses intérêts intellectuels seront appréciés[85]. » Inversement, après avoir souligné la vulgarité et le manque d'éducation d'Esta R., la travailleuse sociale dit « douter fortement qu'elle serait heureuse dans une famille d'un niveau culturel trop élevé[86]. » Les considérations de classe sont récurrentes, la continuité de milieu étant jugée essentielle au bon développement de l'enfant. Elles témoignent aussi du mépris ou tout au moins de la condescendance et du conformisme social de certains adultes à l'égard de jeunes issus de milieux défavorisés.

Hormis les individus religieux qui font part de leur volonté d'être placés dans une famille en accord avec leur croyance, beaucoup de recommandations semblent émaner directement des orphelins comme dans le cas d'Alice S. qui « veut être placée dans une ville » avec une « famille qui pourra l'aider dans son éducation future[87]. » Reste que de très nombreux plans de placement répondent à des logiques plus pragmatiques. La famille doit avant tout accompagner le jeune dans son intégration socio-économique. Salomon S. devrait ainsi « être placé dans une famille qui lui donnera l'opportunité d'apprendre et de devenir indépendant[88]. » Le placement doit permettre au jeune rescapé de poursuivre sa formation ou son projet professionnel, et même parfois ses hobbies. Le dossier d'Ignatz D. indique ainsi que le jeune garçon devrait être placé dans une famille « qui lui permettra de devenir un bon mécanicien[89]. » Celui de Brandla K. recommande un placement « dans la famille d'un docteur qui saura apprécier son projet de devenir infirmière[90]. » Pour d'autres

[83] CJA, dossier individuel d'Israel B., 17 août 1948, boîte 32.
[84] CJA, dossier individuel de Josef H., 21 novembre 1947, boîte 35
[85] CJA, dossier individuel de Ladislaus H., 8 novembre 1947, boîte 34.
[86] CJA, dossier individuel d'Esta R., 17 novembre 1947, boîte 38.
[87] CJA, dossier individuel d'Alice S., 25 août 1948, boîte 40.
[88] CJA, dossier individuel de Salomon S., 22 octobre 1947, boîte 40.
[89] CJA, dossier individuel d'Ignatz D., 15 janvier 1948, boîte 32.
[90] CJA, dossier individuel de Brandla K., 28 juillet 1948, boîte 35.

orphelins souhaitant poursuivre des études musicales, un placement chez des parents musiciens est recommandé. Ces placements dit « professionnels » (*work placements*) sont fréquents et confirment le double discours des travailleuses sociales et humanitaires qui pensent la famille à la fois comme un environnement stable et rassurant nécessaire pour le jeune rescapé mais aussi comme un facteur essentiel d'intégration économique et la garantie d'une indépendance financière rapide. Une fois au Canada, ces deux logiques vont parfois s'avérer difficiles à concilier.

L'observance religieuse et le « mode de vie moderne »

Après la Shoah, la question du rapport du rescapé au judaïsme est centrale. Elle est déterminante au sein du projet canadien, en particulier dans l'orientation des politiques de placement du CJC. Le traitement de l'observance religieuse est d'ailleurs une des différences les plus marquantes entre les formulaires de l'AJDC et ceux de l'IRO. Ceux de l'organisation juive américaine permettent d'indiquer si le jeune est « orthodoxe » ou « non-orthodoxe ». Dans ce contexte, l'orthodoxie signifie le respect du chabat et de la cacheroute. On compte 58% d'individus se déclarant non-orthodoxes et 42% non-orthodoxes[91]. Malgré la large proportion d'orphelins yiddishophones et originaires d'Europe centrale et orientale, les non-orthodoxes sont majoritaires. Ce chiffre ne peut néanmoins être généralisé à l'ensemble du groupe puisque les formulaires de l'IRO ne permettent pas à la personne qui les remplit de faire cette distinction. Ils ne comportent qu'une case « religion » qui contient des notions, souvent vagues, comme « Jewish », « Hebrew » ou encore « Mosaic », gommant la diversité des pratiques et des identifications. Il n'est donc possible de saisir la judéité du jeune que lorsque celui-ci précise lui-même être observant ou demande, par exemple, à être placé dans une famille « orthodoxe[92]. » Batja H. doit ainsi être placée « dans un environnement orthodoxe puisque la jeune fille mange casher[93]. » Sans plus de précision, le dossier de David K. contient la mention « placement dans une maison ayant une pratique religieuse stricte. » Dans le cas de Lea L., un placement similaire

[91] Au total, cette information a été renseignée dans 419 dossiers.
[92] Le terme judéité peut être défini comme « la manière subjective dont les Juifs la vivent », Messika, « Politiques d'accueil… », *op. cit.*, p. 36. Voir aussi Albert Memmi, *Portrait d'un Juif*, Paris, Gallimard, 1962, p. 16-17.
[93] CJA, dossier individuel de Batja H., 22 avril 1948, boîte 34

est conseillé parce que le père de la jeune fille était rabbin[94]. Parfois, le dossier indique que l'orphelin, comme c'est le cas de Bronislava G., « n'est pas du tout intéressé par les activités religieuses[95]. »

Or, le placement des individus les plus religieux représente un important défi pour le CJC. La plupart des familles d'accueil disponibles, surtout en dehors des milieux communautaires torontois et montréalais, sont fortement assimilées et peu pratiquantes. Ainsi, Riwa P. et son frère Majer doivent signer une attestation signifiant qu'ils « ont été informés qu'ils seraient envoyés à Toronto [parce qu'] en ce moment, c'est le seul endroit où il y a des possibilités de placement pour les enfants orthodoxes[96]. » La pratique religieuse orthodoxe des orphelins n'est pas toujours comprise par les responsables du CJC qui s'inquiètent des risques qu'elle représente pour l'intégration ou le placement mais aussi pour les finances de l'organisation[97]. Accepter des orphelins souhaitant continuer des études religieuses a un coût important, d'autant plus que ces études retardent l'indépendance financière. Le CJC rappelle ainsi régulièrement aux candidats qu'ils ne peuvent espérer continuer leurs études religieuses au Canada. Dans le dossier de Jacob C., la travailleuse sociale indique avoir clairement fait savoir au garçon qu'il « ne pourrait pas étudier en yeshiva, le point de saturation ayant été atteint[98]. » Beaucoup de jeunes semblent avoir été encouragés à changer de projet. Saalheimer rappelle ainsi à plusieurs reprises aux responsables de l'AJDC qu'il refusera les candidatures d'orphelins qui fréquentent une yeshiva à moins qu'ils fournissent la garantie qu'ils « iront travailler immédiatement après leur arrivée au Canada[99] », Sigmund et Bernhard R. doivent signer une attestation certifiant qu'ils renoncent à poursuivre leurs études religieuses[100]. Imre G. fréquente une yeshiva au moment de la rédaction de son dossier mais indique ne pas souhaiter poursuivre ses

---

[94] CJA, dossier individuel de Lea L., 27 janvier 1948, boîte 36.
[95] CJA, dossier individuel de Bronislava G., 21 novembre 1947, boîte 34.
[96] CJA, lettre de Manfred Sallheimer à Regina Adania (AJDC), 24 mai 1950, dossiers individuels de Riwa et Meyer P., boîte 38.
[97] Sur les questions de foi après la Shoah, voir notamment Reeve Robert Brenner, *The Faith and Doubt of Holocaust Survivors*, New Brunswick, Londres, Transaction Publishers, 2014, p. 122.
[98] CJA, dossier individuel de Jacob C., 17 janvier 1949, boîte 32.
[99] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à Sara E. Stein, 14 novembre 1949, dossier de Sigmund et Bernhard R., boîte 38.
[100] CJA, dossier individuel de Sigmund et Bernhard R., sans date, boîte 38.

études religieuses et se former à un métier de la chimie[101]. D'autres disent vouloir devenir rabbin mais ajoutent systématiquement un autre projet, potentiellement sur les recommandations ou même sous la pression des représentants du CJC et de l'AJDC. Par exemple, Joseph B. dit envisager « apprendre un métier ou aller dans une yeshiva », Bela G. écrit vouloir être « rabbin ou cordonnier » et Selig K. être « rabbin ou tailleur[102]. » Au final, ils sont moins d'une vingtaine d'individus à indiquer vouloir devenir rabbin ou fréquenter une yeshiva voire y devenir enseignant. Les vocations religieuses semblent contraires à la rhétorique des responsables du CJC qui considèrent les orphelins comme des « migrants idéaux » facilement assimilables, ce qui peut en partie expliquer que les individus se déclarant « orthodoxes » soient minoritaires parmi les dossiers de l'AJDC.

À travers ce projet, ce sont deux mondes bien différents qui se rencontrent : d'un côté, des travailleuses sociales et humanitaires qui, comme Ethel Ostry, sont nées ou ont passé la majeure partie de leur vie en Amérique du Nord, y ont été scolarisées et y travaillent ; de l'autre, des orphelins qui sont pour beaucoup issus des milieux yiddishophones d'Europe centrale et orientale. Les incompréhensions ne sont pas seulement linguistiques, elles sont aussi culturelles. Plusieurs dossiers contiennent des commentaires ambigus où l'observance religieuse stricte semble être uniquement considérée comme un potentiel frein à l'intégration dans la société canadienne. Par exemple, Tibor G. est décrit comme « un garçon avec une grande curiosité et un esprit moderne, le cadre de la Yeshiva est trop étroit pour lui. Il aime apprendre et lire afin d'acquérir une bonne culture générale. Il s'entend bien avec son professeur et ses camarades bien qu'il les trouve trop centrés sur des préoccupations religieuses[103]. » Quant à Miklos M. « son orthodoxie ne fait pas de lui un solitaire ou un membre d'une caste spéciale, mais il adapte très bien les prescriptions religieuses à la vie de tous les jours, et à celle de tous les milieux[104]. » Dans le dossier de Joseph, on apprend que le jeune garçon est « orthodoxe de cœur mais a exprimé sa volonté de s'ajuster à un mode

[101] CJA, dossier individuel d'Imre G., 29 avril 1949, boîte 34.
[102] CJA, dossier individuel de Bela G., 28 avril 1948, boîte 34 ; dossier individuel de Selig K., 20 août 1948, boîte 36.
[103] CJA, dossier individuel de Tibor G., 6 janvier 1948, boîte 34.
[104] CJA, dossier individuel de Miklos M., 29 octobre 1947, boîte 37.

de vie moderne. Il a donc cessé de porter les signes ostentatoires orthodoxes[105]. » Dans le cas d'Izak M. « sa foi sincère dans la sagesse de Dieu a protégé ce garçon intelligent et sensible du désespoir face à son destin tragique et lui a permis d'affronter la vie à nouveau[106]. » La travailleuse humanitaire ajoute cependant qu'Izak ne s'est pas très bien intégré dans le groupe d'enfants « à cause de son orthodoxie et ses pratiques religieuses intenses. » Dans plusieurs dossiers, la pratique religieuse est présentée comme étant contraire au monde « moderne » et à ses valeurs et comme pouvant nuire à l'intégration et à la sociabilisation des orphelins. La question de la religiosité des jeunes rescapés et celle de leur placement en famille laissent ainsi transparaitre les valeurs des travailleuses sociales et humanitaires qui conduisent les entretiens et remplissent les formulaires. Pour ces dernières, un placement adéquat est considéré comme une condition *sine qua non* à la réadaptation de l'orphelin et à sa réussite au Canada. Les critères varient et révèlent les conceptions, les attentes et les préjugés des travailleuses sociales et humanitaires quant au rôle de la famille, au bien-être de l'enfant et à sa contribution future à son nouveau pays. Outre le placement, un autre aspect revient également de manière systématique dans les dossiers individuels quand il s'agit de penser l'intégration socio-économique de l'orphelin : l'importance du travail.

B. Le travail, entre idéologie de reconstruction et pragmatisme financier

Insuffler la valeur « travail »

La valorisation du travail est omniprésente dans les discours sur la réadaptation de la jeunesse juive européenne. Elle s'inscrit dans l'évolution plus large de l'action sociale juive qui tend à délaisser les pratiques traditionnelles de bienfaisance trop portées sur le court terme et l'assistanat. La place du travail dans le processus de « retour à la normale » a une double dimension, à la fois économique – garantir l'indépendance financière et l'intégration de l'individu – et morale – valoriser l'effort, la responsabilisation et l'accomplissement personnel. Les propos de Jacques Bloch, directeur de la branche suisse de l'OSE qui s'est notamment impliqué dans la prise en

[105] CJA, dossier individuel de Joseph M., 31 octobre 1947, boîte 37.
[106] CJA, dossier individuel d'Izak M., sans date, boîte 37.

charge des enfants de Buchenwald, en septembre 1946, illustrent parfaitement cette philosophie. Selon lui, « la solution du problème réside dans le contact avec la vie réelle et le travail [...] C'est le travail de ces gens, ayant perdu la notion de l'existence normale telle que nous la concevons, qui leur restitue leur propre identité et qui réveille leur créativité[107]. » Ce discours est particulièrement prégnant parmi les responsables de l'UNRRA et de l'IRO : les programmes d'éducation et de formation professionnelle doivent permettre de lutter contre le désœuvrement et la démoralisation qui l'accompagne mais aussi préparer l'individu à l'émigration et le rendre plus attractif pour les pays à la recherche de main d'œuvre qualifiée. L'IRO fait ainsi de la formation professionnelle une de ses missions principales et veut « inculquer aux Personnes Déplacées la dignité du travail » afin de « restaurer et/ou maintenir leur morale[108]. » L'accès à l'emploi est considéré comme une étape essentielle du « retour à la normale » tant espéré et comme l'un des meilleurs moyens de garantir l'intégration des DPs dans leur future société d'accueil.

Cette rhétorique est récurrente tout au long du *War Orphans Project*, autant en Europe lors de la constitution des dossiers qu'au Canada dans la mise en place des politiques d'accueil. Dans les dossiers individuels, l'accès à l'emploi occupe une place considérable. Plusieurs travailleuses sociales et humanitaires s'inquiètent d'ailleurs de l'inactivité prolongée dans laquelle se trouvent certains jeunes. Celle qui rencontre Jakob W. recommande ainsi qu'il « soit immédiatement retiré de l'auberge où il habite actuellement et où – à cause des restrictions d'emplois en vigueur en Irlande – ses années de jeunesse si précieuses sont gaspillées dans une oisiveté forcée[109]. » Presque tous les formulaires comportent une section consacrée aux aspirations professionnelles des orphelins. Elle est intitulée *Vocational Interest* (« projet » ou « intérêts professionnels ») dans ceux de l'IRO et *Occupational Training* (« formation professionnelle ») dans ceux de l'AJDC. La formulation de l'IRO étant plus vague et plus ouverte sur l'avenir, on trouve donc à la fois mention des activités passées et

[107] Jacques Bloch, « L'assistance aux enfants juifs, son organisation et ses problèmes. Rapport présenté à la Deuxième Session du Conseil Général de l'International Save the Children Union », 18 septembre 1946, Boite XXVI, Fond OSE – Archives du Centre de documentation juive contemporaine, p. 10
[108] Zahra, *The Great Departure...*, *op. cit.*, p. 189-190.
[109] CJA, dossier individuel de Jakob W., 22 juin 1949, boîte 41.

présentes de l'orphelin, des projets professionnels précis et d'autres beaucoup plus abstraits. Même si elles ne sont pas systématiquement renseignées, les expériences passées sont régulièrement mises en avant, notamment les apprentissages et les emplois occupés antérieurement. Beaucoup de jeunes indiquent d'ailleurs espérer retrouver le type d'emploi qu'ils ont pu exercer ou auquel ils sont en train de se former. Pour la plupart, ces expériences datent de la sortie de guerre mais plusieurs jeunes valorisent aussi celles acquises pendant la guerre et s'en servent parfois pour justifier leur projet professionnel. Par exemple, les sections « Vocational Interest » des dossiers d'Abraham M. et de Szalom W. indiquent respectivement « électricien (a fait ce travail dans le ghetto) » et « mécanicien (a fait ce travail dans le camp de concentration)[110]. » Dans celle de Josef G., on apprend que le garçon « a travaillé en tant que serrurier lorsqu'il était en camp de concentration » et la travailleuse humanitaire l'ayant rencontré considère qu'il « devrait avoir l'opportunité de poursuivre son apprentissage[111]. » Quant à Georges Z., il raconte « [être] allé à l'école primaire à Lodz puis [avoir] un peu appris par lui-même dans le ghetto et dans les camps[112]. » Il en est de même pour plusieurs jeunes ayant fait un passage à Theresienstadt qui accueille d'ailleurs un programme d'éducation et d'aide à l'enfance particulièrement ambitieux[113]. La valorisation de l'expérience accumulée pendant la guerre est significative de la volonté des travailleuses sociales et humanitaires de mettre en avant des profils d'individus travailleurs et déterminés ayant un projet d'avenir concret et cohérent en dépit de l'interruption violente de la guerre.

Des projets professionnels clairement définis

Cette tendance est confirmée par une autre caractéristique de notre cohorte : hormis seize d'entre eux, tous les orphelins indiquent avoir un projet professionnel. Parmi ces seize exceptions, huit le sont pour des raisons d'âge, l'individu étant considéré comme « trop jeune » (tous, sauf deux, ont moins de dix ans). Les huit autres font juste part de leur indécision. Maria L. « n'a pas encore eu le temps de décider ce

[110] CJA, dossier individuel d'Abraham M., 25 novembre 1947, boîte 37 ; Szalom W., 2 février 1948, boîte 41.
[111] CJA, dossier individuel de Josef G., 8 avril 1948, boîte 33.
[112] CJA, dossier individuel de Georges Z., 7 août 1947, boîte 41.
[113] Zahra, *The Lost Children...*, *op. cit.*, p. 61.

qu'elle veut faire dans le futur. » Matla et Samson R. « ne savent pas encore[114]. » Plusieurs, comme par exemple Szlamek N. qui dit « ne [s'être] pas encore décidé[115] », ont pourtant entre quatorze et dix-huit ans. De tels cas sont donc rares. La plupart des orphelins, même très jeunes, indiquent un projet professionnel ou éducatif dans leur dossier. Fiszel S., âgé d'à peine onze ans, affirme ainsi qu'il veut devenir tailleur et commencer un apprentissage[116]. Rares sont les dossiers qui n'indiquent qu'une vague orientation. Certains, comme Bill M., se disent « prêts à prendre n'importe quel travail[117]. » Dans le dossier de Marko R., la travailleuse humanitaire écrit que le jeune garçon « [lui] a donné des réponses très précises et catégoriques quant à son passé, son présent et même son futur [...] devenir docteur, avocat 'ou quelque chose de similaire', mais son objectif premier est de faire quelque chose qui pourra aider les autres. » Le dossier de Melech B. indique que ce dernier « travaille avec des amis (maroquinerie) et s'entend bien avec eux. Cependant, il souhaiterait prolonger ses études au Canada et, si possible, devenir architecte. » Quant à Melania W., elle « aimerait beaucoup devenir dentiste. Si besoin, peut être couturière – a appris ce métier avec l'ORT[118]. » Le dossier de Josef D. indique que l'orphelin est « incertain » mais ajoute ensuite « électricien » et celui d'Abraham F. que le garçon peut être « cordonnier, serrurier mais [préférerait] être fermier[119]. » Ces cas sont peu nombreux, les dossiers ne laissant que peu de place pour l'indécision. La plupart du temps, un projet unique est mentionné.

---

[114] CJA, dossiers individuels de Matla et Samson R., 3 février 1948, boîte 39.
[115] CJA, dossier individuel de Szlamek N., 19 juillet 1948, boîte 37.
[116] CJA, dossier individuel de Fiszel S., 16 décembre 1947, boîte 40.
[117] CJA, dossier individuel de Bill M., 16 janvier 1949, boîte 37.
[118] CJA, ossier individuel de Melania W., 16 janvier 1948, boîte 41.
[119] CJA, dossier individuel de Josef D., 18 octobre 1948, boîte 32 ; dossier individuel d'Abraham F., 4 août 1948, boîte 33.

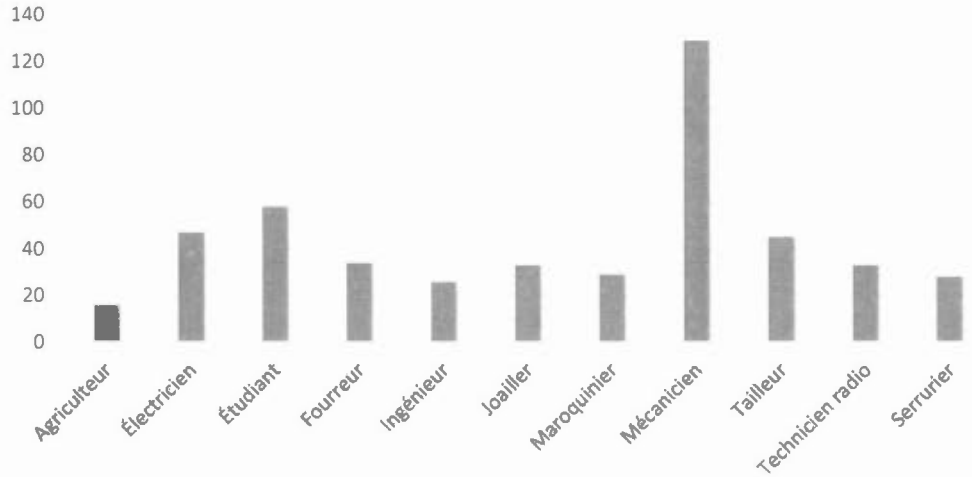

Tableau 12 : principaux projets professionnels des garçons

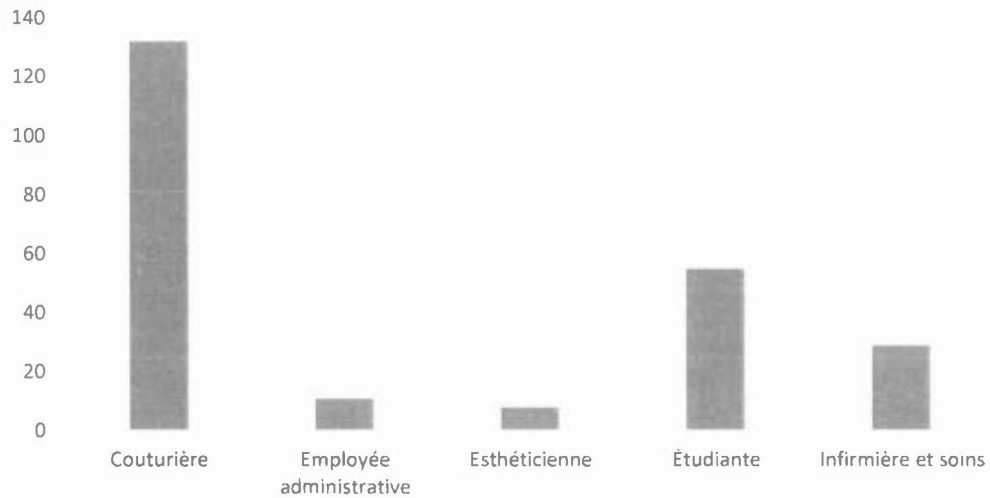

Tableau 13 : principaux projets professionnels des filles

Le projet professionnel a été renseigné pour l'ensemble du groupe. Le premier enseignement des tableaux reproduits ci-dessus est la prédominance des métiers manuels. Ceux-ci représentent plus de 60% des projets des filles et plus de 80% de ceux des garçons, si on écarte les orphelins disant vouloir poursuivre des études. C'est globalement la norme à cette époque, et pas seulement dans les camps DP d'Allemagne et d'Autriche. En France, 60% des enfants pris en charge par l'OSE ont suivi une formation à un métier manuel, chiffre qui monte jusqu'à plus de 80 % à la Commission

Centrale de l'Enfance auprès de l'UJRE[120]. Le travail manuel est considéré comme porteur des valeurs d'effort et de discipline que les responsables de ces organisations souhaitent inculquer aux jeunes mais il constitue surtout une garantie d'emploi et d'indépendance financière. Ces métiers doivent permettre aux jeunes rescapés de gagner rapidement et honnêtement leur vie.

Professions techniques et « métiers traditionnels juifs »

Les projets professionnels reflètent aussi l'offre de formation, notamment celle de l'ORT et de l'IRO, des formations souvent courtes à des métiers considérés comme « utiles », « nobles » et valorisés sur le marché du travail. L'omniprésence de métiers tels que mécanicien (22,4% des orphelins), électricien (8,2%) ou radio-technicien (5,7%) chez les garçons ou de confection et de couture chez les filles s'explique en grande partie parce que ces formations étaient parmi les plus accessibles, dans les camps DP et ailleurs. Ces métiers sont ciblés par les recruteurs et relativement adaptés au marché canadien. À l'inverse, les métiers liés à l'agriculture ou à l'industrie forestière, également recherchés par les autorités canadiennes, sont sous-représentés (2,8%), malgré les efforts de l'ORT pour offrir des formations dans ce domaine. Si les ouvriers qualifiés sont surreprésentés, les métiers de l'artisanat sont aussi nombreux. Beaucoup de jeunes rescapés indiquent vouloir travailler dans le cuir, la formation en maroquinerie étant proposée dans de nombreuses écoles professionnelles. Parmi ces « artisans », on retrouve les principaux métiers qui sont traditionnellement considérés comme juifs. L'omniprésence de ces professions rappelle l'ancrage de notre cohorte à l'Est. Au tournant du siècle et jusqu'à la guerre, les Juifs d'Europe centrale et orientale, surtout dans les milieux ruraux, n'ont pas connu l'évolution économique de ceux d'Europe occidentale. La discrimination qu'ils subissent alors les cantonnent dans une économie communautaire et des métiers de l'artisanat.

Cette omniprésence est aussi significative du rapport des jeunes à la famille disparue et au deuil. Ils sont nombreux, presque toujours des garçons, à inscrire leur projet professionnel dans l'histoire familiale et disent vouloir se spécialiser dans tel

[120] Hazan, *Les orphelins de la Shoah...*, *op. cit.*, p. 356.

domaine « comme leur père » avant eux. L'exercice de la profession devient alors un mécanisme de deuil et de prolongation de la mémoire familiale, un « désir conscient ou inconscient » de retrouver l'atmosphère de l'enfance et de « maintenir une fidélité » vis-à-vis des proches[121]. Bien qu'ayant suivi une formation de serrurier auprès de l'ORT, David A. indique ainsi vouloir être boucher « comme son père. » Salomon W. espère « être placé dans une famille qui lui permettra de devenir fabriquant de brosses et de pinceaux comme son père. » Dov K. souhaite émigrer au Canada « pour y apprendre un métier, si possible celui qu'exerçait son père qui était fabricant de savon. » Quant à Alexander K., il « espère devenir fermier au Canada... comme son père l'était avant lui », tout comme Oskar K. qui devrait être placé chez un fermier parce que « le garçon aime la vie à la ferme et y est habitué, son père ayant été fermier[122]. » Cette fidélité à l'histoire familiale et à la figure paternelle disparue de même que les mécanismes d'endogamie professionnelle expliquent pour une bonne part la prédominance de professions comme tailleur ou fourreur. Elle a un poids considérable dans l'orientation et les choix des orphelins. Rares sont ceux qui, comme Josef D., s'en émancipent : « sa famille voulait qu'il devienne sculpteur mais il n'est pas sûr d'être intéressé et d'avoir quelconque talent pour ça » peut-on lire dans son dossier[123]. Une telle volonté va cependant souvent à l'encontre de la stratégie de nombreux responsables juifs européens qui veulent sortir les jeunes rescapés du « ghetto des 'métiers traditionnels juifs'[124] » jugés précaires et peu viables économiquement surtout sur le marché nord-américain. Cette position révèle un certain mépris de classe que dissimule mal la rhétorique de productivité et d'accomplissement par le travail. Lotte Schwartz, ancienne résistante et éducatrice de l'OSE, se plaint ainsi de l'insistance des jeunes rescapés à occuper des métiers « traditionnels ». En 1949, elle écrit : « l'atmosphère qu'ils retrouvent dans ces ateliers sombres est celle de leur enfance. Pour eux, les murs du ghetto ne sont pas encore

[121] *Ibid.*
[122] CJA, dossier individuel de David A., 5 novembre 1947, boîte 31 ; dossier individuel de Salomon W., 20 octobre 1947, boîte 41 ; dossier individuel de Dov K., 5 avril 1949, boîte 35 ; dossier individuel d'Alexander K., 12 août 1948, boîte 36 ; dossier individuel d'Oskar K., 14 juillet 1948, boîte 35.
[123] CJA, dossier individuel de Josef D., 18 octobre 1948, boîte 32.
[124] Hazan, *Les orphelins de la Shoah...*, *op. cit.*, p. 350.

tombés[125]. » Cette opinion se retrouve aussi dans une certaine mesure chez les responsables du CJC et leurs collaborateurs.

Restaurer les identités de genre

Les projets professionnels listés par les orphelins révèlent aussi d'importantes disparités de genre. Tout d'abord, les projets sont beaucoup plus variés chez les garçons que chez les filles. 56 % d'entre elles indiquent vouloir travailler dans la couture et la confection et beaucoup ont suivi les formations de *dressmaking* ou de *seamstress* de l'ORT. On retrouve également les métiers féminins traditionnels comme infirmière ou dactylographe qui font partie des formations privilégiées par l'ORT. Après la guerre, le rétablissement des rôles traditionnels hommes/femmes et adultes/enfants est une priorité. Les formations professionnelles témoignent de cette volonté, les garçons étant orientés vers les métiers liés à la construction, à la mécanique ou à l'agriculture et les filles vers des métiers plus liés aux tâches ménagères, à l'enfance et aux soins. L'IRO considère que les tâches ménagères et la gestion du foyer sont la meilleure manière de responsabiliser à nouveau les jeunes filles et les femmes. Cela ne passe pas seulement par l'accès à des formations mais aussi par l'implication quotidienne dans l'entretien du camp. La cuisine et le ménage doivent redonner envie aux femmes de s'investir dans des tâches domestiques, ce qui aura un « effet positif sur [leur] réadaptation[126]. » Les professions liées aux soins sont particulièrement prisées pour les jeunes filles. Elles sont une quinzaine à vouloir exercer le métier d'infirmière. Plusieurs sont orientées vers des domaines proches, comme dans le cas de Katalina M[127]. Après avoir souligné la maturité de la jeune fille et son rôle de mère de substitution auprès de sa petite sœur, la travailleuse humanitaire recommande qu'elle continue ses études et se spécialise dans la psychiatrie ou le travail social. L'ambition de restaurer les identités de genre traditionnelles n'est cependant pas que le fait de l'administration humanitaire. Elle est aussi fortement marquée chez les DPs juives elles-mêmes. Le mariage, la grossesse (cette « revanche biologique[128] » dont

[125] Doron, *Jewish Youth and Identity in Postwar France...*, *op. cit.*, p. 193.
[126] Zahra, *The Great Departure...*, *op. cit.*, p. 189-190.
[127] CJA, dossier individuel de Katalina M., 20 avril 1948, boîte 37.
[128] Grossmann, *Jews, Germans, and Allies...*, *op. cit.*, p. 196.

parle Atina Grossmann) et les tâches ménagères constituent à la fois l'affirmation d'« un comportement genré » mais aussi « l'expression de l'existence d'un soi reconstruit (*reconstituted self*)[129] » pour les rescapés.

L'immense majorité des orphelins affirment vouloir travailler une fois au Canada. Cette volonté d'accéder à un emploi passe sous silence une des principales caractéristiques du processus de normalisation de la sortie de guerre : la réaffirmation des jeunes filles et des femmes dans leur rôle d'épouse et de mère. Cette dimension n'apparaît pourtant presque jamais dans les dossiers. Dans celui de Gisela L., on apprend que la jeune Roumaine vivant à Paris avec l'aide du SSJ est « très désemparée du fait de la séparation de son mari (avec lequel elle était mariée religieusement seulement) pour mésentente et brutalité[130] » (en français). Gisela s'est mariée à l'âge de seize ans alors qu'elle vivait encore dans un camp DP. L'absence de la question du mariage dans les dossiers s'explique par une des contraintes administratives du projet : les orphelins doivent être célibataires pour pouvoir obtenir un visa. Mais la correspondance jointe à certains dossiers indique que des mariages rapides ont eu lieu. Mose G. épouse ainsi Chaja, une autre orpheline partie dans le cadre du projet. Eva M. se marie immédiatement après son arrivée, tout comme Ilka H[131]. Dans le cas d'Ilka, il est presque certain que la relation a débuté avant son départ au Canada car l'oncle indiqué dans le dossier de la jeune fille s'avère être l'oncle de son futur mari. Quant à Gabor N., il semble que son mariage ait eu lieu en Europe. Son dossier de suivi canadien indique que le garçon d'origine hongroise s'est marié avec une jeune fille tchèque « qui a émigré aux États-Unis et l'a rejoint juste après son arrivée[132]. » Les mariages ainsi que les grossesses ont pu être dissimulés par les jeunes rescapés. Des couples ont sûrement repoussé l'officialisation de leur union afin de garantir leur éligibilité au projet. Quant aux travailleuses sociales et humanitaires, et probablement aux responsables du CJC comme Ostry, elles ont aussi pu fermer les yeux sur la situation de certains orphelins pour faciliter leur départ.

---

[129] Tydor Baumel-Schwartz, « The Identity of the Women in She Erit Hapletah… », art. cit., p. 32.
[130] CJA, dossier individuel de Gisela L., 3 février 1948, boîte 36.
[131] CJA, dossier individuel de Moses G., 8 août 1948, boîte 34 ; dossier individuel d'Eva M., sans date, boîte 37 ; dossier individuel d'Ilka H., 26 septembre 1947, boîte 34.
[132] CJA, dossier individuel de Gabor N., sans date, boîte 37.

La sexualité est également absente des dossiers bien que la majorité des orphelins soient des adolescents et des jeunes adultes. Dans les formulaires de l'IRO, on trouve une case concernant de possibles « maladies vénériennes » dans la section sur la santé mais celle-ci a toujours été laissée vide. Un seul dossier fait référence explicitement à la sexualité. Marie R., âgé de douze ans au moment de son entretien, est décrite comme « plutôt précoce sexuellement[133]. » Dans la correspondance ultérieure qui accompagne le dossier de Katy M., on apprend qu'elle est mariée et enceinte à son arrivée à Montréal. La jeune fille est directement envoyée du centre de réception au service gynécologique d'un des hôpitaux de la ville pour « avortement incomplet ». La rééducation sexuelle des jeunes filles et des femmes est alors considérée par les autorités militaires et humanitaires comme un problème de santé publique majeur, « une menace morale et sociale à la stabilisation du continent[134]. » La brève description de Marie et la correspondance ultérieure autour du cas de Katy sont pourtant les seules traces de la sexualité dans les dossiers. Malgré le non-dit sur le mariage et la sexualité, la restauration des rôles de genre traditionnels est pourtant bien visible. La diversité des emplois listés chez les garçons illustre des projets plus approfondis et des opportunités plus importantes. Chez les filles, comment comprendre que presque toutes indiquent un projet professionnel ? Cela peut d'abord s'expliquer par le fait que les rôles de genre des Juifs d'Europe centrale et orientale diffèrent de ceux d'Europe occidentale et du Canada. L'idéal est en effet « un mari érudit absent du marché et une épouse dont l'activité économique supporte la famille[135]. » Cet idéal est certes rarement atteint, surtout après la Première Guerre mondiale, mais contribue à « une vaste acceptation des femmes comme actrices de la vie publique et économique[136]. » Mais cette tendance semble plus répondre à une contrainte administrative qu'à une « réel désir d'ascension sociale[137] » et d'accès à l'emploi. Peu de données genrées sur la situation socio-économique des jeunes rescapés une fois au Canada sont disponibles. Les statistiques de la section

---

[133] CJA, dossier individuel de Marie R., 17 novembre 1947, boîte 38.
[134] Hitchcock, *The Bitter Road to Freedom...*, *op. cit.*, p. 252.
[135] Melissa R. Klapper, *Jewish Girls Coming of Age in America, 1860-1920*, New York, NYU Press, 2005, p. 32.
[136] *Ibid.*; je remercie Dan Heller pour ses remarques à ce sujet.
[137] Jablonka « L'ascension sociale des jeunes filles de l'assistance publique... », art. cit., p. 137.

« Educational and Vocational Planning and Experiences in School and Job Placement » du mémoire de Greta Fischer et Pearl Switzer ne différencient ainsi pas les filles des garçons[138]. Un chiffre tend à confirmer cette hypothèse. Fin avril 1948, 191 orphelins vivent à Montréal. 153 ont eu un entretien avec l'organisation en charge du placement professionnel au sein du projet. Parmi eux, ils sont 104 à occuper un emploi, 85 garçons et 19 filles[139]. Celles-ci représentent alors un peu plus d'un tiers des orphelins mais seulement 18% de ceux qui travaillent. Néanmoins, des profils comme celui d'Alice qui indique « vouloir gagner sa vie avec la couture mais est aussi très intéressée par la médecine et les domaines scientifiques connexes » témoignent que certaines jeunes filles espéraient construire une carrière plus ambitieuse dans leur nouveau pays[140]. Le Canada a pu représenter des opportunités d'émancipation inexistantes dans leurs pays d'origine. De tels projets, s'ils n'ont pas été systématiquement découragés par les adultes, restent cependant rares.

Décourager les études longues

Une autre donnée vient quelque peu contrebalancer le schéma genré : la scolarisation. En effet, les filles sont proportionnellement plus nombreuses à indiquer souhaiter continuer leurs études (19 % contre 9% chez les garçons). Près de 120 orphelins indiquent vouloir poursuivre leur éducation une fois au Canada. Plusieurs motifs sont avancés pour justifier ce choix. Près d'un tiers d'entre eux sont nés après 1935 et font partie des individus les plus jeunes de la cohorte et ont été logiquement scolarisés moins longtemps. Certains sont relativement âgés mais ont tout de même peu fréquenté l'école. C'est par exemple le cas de Gyorgy V. qui, bien que né en 1930, n'indique qu'un an de scolarisation[141]. Ces orphelins souhaitent donc avant tout commencer ou reprendre leur cursus élémentaire et semblent bénéficier du soutien des travailleuses sociales et humanitaires qui ont rempli leur dossier. D'autres veulent finir leur cursus secondaire ou poursuivre leurs études jusqu'au lycée mais précisent avoir déjà un projet professionnel précis. Dans la section « Vocational Interest » du dossier

[138] Greta Fischer et Pearl Switzer, « The Refugee Youth Program in Montreal », *op. cit.*, p. 81-109.
[139] « Statistics on Orphans Projects; 508 arrived up to date; 245 expected to come between now and July 3rd », I.O.I., volume 3, 29 avril 1948, p. 1.
[140] CJA, dossier individuel d'Alice S., 25 août 1948, boîte 40.
[141] CJA, dossier individuel de Gyorgy V., 10 mars 1949, boîte 40.

d'Aron H, on apprend que le garçon veut « aller à l'école puis devenir technicien dentaire[142]. » C'est aussi le cas de Johanna B. et d'Ibolya B. qui disent vouloir devenir « chimiste » et « pharmacienne » après leurs études. Enfin, huit orphelins, deux filles et six garçons font part de leur volonté d'aller à l'université. Aucun ne précise cependant quel cursus ils souhaitent suivre, ne mentionnant que « formation universitaire » ou encore « éducation supérieure ». Cette proportion relativement faible s'explique principalement par les pressions des travailleuses sociales et humanitaires qui déconseillent de tels projets. La fragilité financière du CJC le pousse à orienter les jeunes vers des études courtes et un accès rapide à l'emploi : c'est une « véritable injonction à l'indépendance[143]. » La valorisation du travail ne peut donc être pensée en termes purement idéologiques. Elle répond aussi à des logiques budgétaires. Il est rare que les adultes découragent les projets à court-terme et orientent les orphelins vers des carrières plus difficiles ou des études plus longues. Par exemple, bien que Jankel K. indique vouloir être tailleur, la travailleuse humanitaire précise que le jeune garçon « a du talent pour la peinture et le dessin – aucune pour la couture – est aussi très bon musicien[144]. » Quant à Abraham F., « bien que le garçon a étudié la mécanique automobile, il est très intéressé par l'optique et je pense qu'il devrait avoir l'opportunité d'étudier dans ce domaine[145]. » C'est bien souvent la formation déjà suivie par le jeune qui détermine le projet professionnel indiqué dans le dossier. Les responsables du CJC et leurs collaborateurs rappellent donc régulièrement aux jeunes qu'ils ne doivent pas s'attendre à pouvoir étudier au Canada, un pays où le travail adolescent est alors « très largement répandu[146]. » Certains formulaires en portent d'ailleurs la mention. Celui d'Isak M. indique bien que l'orphelin est au courant qu'il « ne peut espérer poursuivre sa scolarité[147]. » Avrom C., comme plusieurs autres orphelins, doit même signer une attestation indiquant qu'il est « prêt à accepter tout travail qu'on lui assignera[148]. »

---

[142] CJA, dossier individuel d'Aron H., 15 décembre 1947, boîte 34.
[143] Messika, « Politiques de l'accueil… », *op. cit.*, p. 411.
[144] CJA, dossier individuel de Jankel K., sans date, boîte 36.
[145] CJA, dossier d'Abraham F., 29 février 1948, boîte 33.
[146] Magdalena Fahrni, *Household Politics. Montreal Families and Postwar Reconstruction,* Toronto, University of Toronto Press, 2005., p. 29.
[147] CJA, dossier individuel d'Isak M., 27 septembre 1947, boîte 37.
[148] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à David Weiss, 5 avril 1951, dossier individuel d'Avrom C., boîte 32.

En Europe, les difficultés financières rencontrées par les organisations juives, au fur et à mesure du désinvestissement de l'AJDC, obligent à des réorientations drastiques des politiques éducatives. Les opportunités d'études longues se font rares et sont réservées aux individus les plus brillants. De nombreux jeunes rescapés ne comprennent d'ailleurs pas les refus et expriment leur frustration face à l'omniprésence des formations techniques. Pourtant, la faible proportion de jeunes indiquant vouloir poursuivre des études n'est pas seulement le fait des adultes et des contraintes financières. La volonté d'accéder rapidement à un emploi et à l'indépendance semble être très présente chez les orphelins, ce qui est régulièrement perçu comme une forme de résignation. Par exemple, en 1947, de nombreux responsables de l'OSE observent un certain désenchantement chez les adolescents. Les ambitions des premiers mois de la sortie de guerre sont revues à la baisse, les projets d'études laissent place à l'envie de terminer une formation professionnelle au plus vite, un pragmatisme que les adultes considèrent presque toujours comme un renoncement[149].

3. Cerner et formater la « personnalité » de l'orphelin

A. Des jeunes sociables et déterminés

Des portraits négatifs rares

Dans les dossiers, les travailleuses sociales et humanitaires écrivent sur le passé et le futur de l'orphelin. En détaillant son parcours de guerre, elles attestent son identité de survivant et d'orphelin. En déterminant le type de placement en famille et le projet professionnel, elles planifient sa future intégration socio-économique. Mais elles ne se contentent pas d'établir le statut de victime de la guerre et de futur migrant de l'orphelin ; elles produisent également un discours plus global sur sa personnalité. Une section (« Personality of the Child ») y est consacrée dans les formulaires de l'AJDC. Elle n'existe pas dans ceux de l'IRO mais beaucoup de travailleuses humanitaires donnent leur impression sur les traits de caractère de l'individu dans les sections portant sur le placement en famille ou le projet professionnel. Une homogénéité

[149] Hazan, *Les orphelins de la Shoah*, *op. cit.* p. 355.

frappante se dégage de ces descriptions. Tout d'abord, rares sont les dossiers où l'adulte admet ne pas connaitre suffisamment l'individu pour se risquer à décrire sa personnalité ou à donner des conseils quant à son orientation future. Le dossier d'Henryk D. indique ainsi que la travailleuse humanitaire ne se considère « pas en mesure de faire une recommandation personnelle[150]. » Celle qui a rencontré Sloma R. écrit « ne pas avoir eu l'occasion de faire connaissance » avec le jeune garçon et celle qui a rencontré Samuel J. admet qu'il « a été difficile de le connaitre à cause de la barrière de la langue[151]. » Samuel, qui se trouve alors à Prien, ne parle que le hongrois et le yiddish. C'est la seule mention dans les dossiers d'un problème de la langue lors des entretiens. Si beaucoup de jeunes ont des notions d'anglais, les travailleuses humanitaires, et notamment le personnel des centres pour enfants de l'IRO, en parlent couramment plusieurs. Greta Fischer parle l'anglais et le tchèque. Il est fort probable qu'elle maîtrise également les rudiments du yiddish, tout comme Ostry. Bien qu'invisibles dans les dossiers ou la correspondance des responsables du CJC, les incompréhensions et les difficultés nées de la barrière linguistique évoquées dans le dossier de Samuel ont dû être fréquentes. Or, la plupart des dossiers donnent l'impression d'une discussion longue et fructueuse entre l'orphelin et l'adulte. Rares sont les descriptions qui, comme celle de Naftali W., se contentent d'un « rien de spécial[152]. » Le vocabulaire utilisé est redondant, l'accent étant presque toujours mis sur les mêmes traits de caractère et le ton est soit neutre, soit très positif.

Seules quelques descriptions de personnalité sont négatives. Fiszel H. est ainsi décrit comme une personne « extrêmement renfermée », « illettrée » et « anxieuse.[153] » Rosa W. « donne l'impression de ne pas être une enfant très satisfaite et contente, ce qui est bien plus inquiétant que l'entêtement avec lequel elle réagit[154]. » Anton B. est « arriviste », « égoïste et peu sociable[155]. » D'autres descriptions insistent sur les faibles dispositions intellectuelles ou physiques de l'individu. Par exemple,

[150] CJA, dossier individuel d'Henryk D., 18 août 1948, boîte 32.
[151] CJA, dossier individuel de Sloma R., 12 août 1948, boîte 38 ; dossier individuel de Samuel J., 13 août 1948, boîte 35.
[152] CJA, dossier individuel de Naftali W., 3 mars 1948, boîte 41.
[153] CJA, dossier individuel de Fiszel H., sans date, boîte 34.
[154] CJA, dossier individuel de Rosa W., 15 janvier 1948, boîte 41.
[155] CJA, dossier individuel d'Anton B., 20 février 1948, boîte 31.

après avoir souligné la vie très difficile de Josef J., la travailleuse humanitaire ajoute que « lors de l'entretien, il a été lent dans ses réponses et a donné l'impression d'un jeune homme avec des capacités d'apprentissage assez limitées[156]. » Isak M. est présenté comme « un garçon sensible et très agité qui ne semble pas savoir quoi faire avec lui-même[157]. » Ilona M. « n'aime pas apprendre et est peu douée quand il s'agit de mémoriser les choses [...] elle s'en sort assez mal à l'école[158]. » Plusieurs dossiers font état de considérations hygiénistes qui dissimulent mal un certain mépris de classe. La description de la famille d'Abraham, Esta, Isaac et Marie R. par une travailleuse sociale de l'AIVG en est la parfaite illustration. Les origines modestes de cette famille ne sont jamais clairement mentionnées dans le dossier mais la travailleuse sociale s'attarde sur le nombre important d'enfants (11 frères et sœurs), précise que l'un d'entre eux est en prison et ajoute enfin que les membres les plus âgés « ne sont pas de très bonne réputation ou ne sont pas en mesure de s'occuper des plus jeunes[159]. » Les formulaires utilisés pour les quatre frères et sœurs, qui ne sont ni ceux de l'IRO ni ceux du JDC, contiennent une section intitulée « Portrait moral de l'enfant. »

Hygiénisme et considérations de classe

On y apprend à propos d'Abraham que « son instruction peu poussée et le gros manque de culture de sa famille ont contribué à l'absence totale d'intérêts et de curiosité culturelle. » Le jeune garçon est également décrit comme « ayant peu d'esprit de famille et de camaraderie », « un enfant qui a toujours dû s'occuper de lui-même. » Étant « petit et maigre », « c'est probable que même avant sa séparation avec sa famille, il a dû agir comme ça afin de s'en sortir au milieu d'autant de frères et sœurs. » Quant à sa sœur Esta, elle « est robuste et a l'apparence et les manières d'une travailleuse manuelle[160]. » Bien que sa conduite soit jugée « satisfaisante », elle « vient d'une famille qui manque complètement de culture et est, elle-même, souvent vulgaire dans ses paroles et ses manières. » La travailleuse sociale établit un lien entre physique jugé peu avantageux et manque d'intelligence et de finesse. Cette hypothèse est

[156] CJA, dossier individuel de Josef J., 26 septembre 1947, boîte 35.
[157] CJA, dossier individuel d'Isak M., 27 septembre 1947, boîte 37.
[158] CJA, dossier individuel d'Ilona M., 20 avril 1948, boîte 37.
[159] CJA, dossier individuel d'Abraham R., 17 novembre 1947, boîte 38.
[160] CJA, dossier individuel d'Esta R., 17 novembre 1947, boîte 38.

confirmée puisque, à l'inverse, sa sœur Marie est jugée « d'apparence plus fine » que ses frères et sœurs et est considérée plus intelligente et surtout plus « malléable[161]. » Pour cela, « il est possible que si elle fréquente durablement des gens de meilleure extraction sociale, des gens qu'elle aime par ailleurs beaucoup, elle pourra changer considérablement. » La description d'Isaac, dernier membre de la fratrie, est plus positive. Le garçon est décrit comme étant « très intelligent » et bon élève[162]. Cependant, là encore, est soulignée « sa petite enfance particulièrement difficile à cause de ses proches. » Isaac « donne l'impression d'avoir été battu très régulièrement parce que sa réaction instinctive à la moindre réprimande est de cacher son visage derrière ses mains dans un geste défensif. » La travailleuse sociale ajoute néanmoins que l'enfant « a complètement perdu cette habitude » depuis qu'il vit dans le Home de l'AIVG où il se trouve au moment de l'entretien.

Figure 16 : photographies d'Abraham, Esta, Isaac et Marie R. (CJA, dossiers individuels d'Abraham, Esta, Isaac et Marie R., 17 novembre 1947, boîte 38)

Pour elle, le manque d'ouverture et la méfiance envers les autres d'Abraham et Isaac s'expliquent par leur origine sociale et leur milieu familial et non parce qu'ils ont connu les persécutions et ont perdu leurs parents. Au moment de la rédaction de leur dossier, cela fait pourtant plus de cinq ans qu'ils ont été séparés de leur mère et de la majorité de leurs frères et sœurs et qu'ils vivent dans les Homes de l'organisation juive belge. Ce type d'analyse n'est pas propre à ce cas précis. Les travailleuses sociales et humanitaires semblent souvent accorder plus d'importance à des considérations de classe et aux conditions de vie d'avant-guerre qu'à l'expérience

[161] CJA, dossier individuel de Marie R., 17 novembre 1947, boîte 38.
[162] CJA, dossier individuel d'Isaac R., 17 novembre 1947, boîte 38.

même de la guerre. L'« apathie », le manque de motivation de certains jeunes – comme Thomas S. qui a un « caractère sans beaucoup de persévérance dans la réalisation de ses projets. A pousser[163] » – ou encore leur méfiance envers les adultes sont reliés à leurs origines sociales et à leur vie familiale. Le discours hygiéniste et le mépris de classe que l'on retrouve dans les dossiers des frères et sœurs R. se confirment ailleurs, notamment dans le lien qui est fait entre le physique et les capacités morales et intellectuelles des orphelins. Dans le dossier de Michael K., on apprend que « son caractère, son comportement et son éducation sont conformes à son apparence raffinée et il sera assurément aimé dans n'importe quelle famille[164]. » À l'inverse, dans celui de Ruzena A., la travailleuse humanitaire met sur le même plan les problèmes de dentition et l'anxiété de la jeune fille[165]. Quant à Livia L., la travailleuse humanitaire écrit que la jeune fille « est l'enfant unique typique [et] est particulièrement amère quant à son sort[166]. » Les sentiments de l'individu semblent être principalement analysés au prisme de son milieu familial plutôt qu'à celui de sa condition de survivant. Cette attention portée au milieu social ne conduit cependant pas toujours à des analyses négatives. Ainsi, la travailleuse sociale du JRC anglais qui remplit le dossier de Regina W. note que la jeune fille est une « enfant illégitime » mais la décrit comme très « intelligente » et « plaisante[167]. » Les descriptions négatives qu'elles soient ou non marquées par des considérations classistes et hygiénistes sont peu nombreuses. Certains dossiers soulignent l'intelligence et la détermination, d'autres le physique avantageux et presque tous dressent un portrait positif, voire admiratif, des orphelins.

Des individus conformes aux attentes de leur future société d'accueil

Peu importe le profil de l'individu ou l'organisation qui l'a pris en charge, les descriptions retrouvées dans les dossiers sont la plupart du temps très positives. Beaucoup insistent sur la capacité d'adaptation des jeunes rescapés. Chanika K. « est une fille très dégourdie, saine, intelligente et propre ; s'adapte très facilement[168]. »

---

[163] CJA, dossier individuel de Thomas S., 12 février 1948, boîte 40.
[164] CJA, dossier individuel de Michael K., 8 juin 1948, boîte 36.
[165] CJA, dossier individuel de Ruzena A., 18 mars 1948, boîte 31.
[166] CJA, dossier individuel de Livia L., 16 février 1948, boîte 37.
[167] CJA, dossier individuel de Regina W., 3 septembre 1948, boîte 41.
[168] CJA, dossier individuel de Chanika K., 1e décembre 1947, boîte 35.

Klara S. « a une personnalité plaisante et s'intégrera bien dans un environnement familial[169]. » Quant à Herman N., c'est « un jeune homme d'un tempérament stable, qui a envie d'apprendre et de continuer à vivre[170]. » Les dossiers sont très tournés vers l'avenir de l'orphelin et les questions d'éducation et d'accès à l'emploi sont omniprésentes pour justifier les projets de départ. Les descriptions insistent donc sur leur réussite certaine dans leur nouveau pays d'accueil. De nombreux jeunes sont jugés « travailleurs », « déterminés » et « indépendants ». Par exemple, Batja H. est une « travailleuse consciencieuse », Tauba G. « est prête et intelligente et est apparemment une fille industrieuse qui prend la vie au sérieux[171]. » Erwin H. « n'est pas bavard à part quand il s'agit de parler de son projet de devenir fermier[172]. » Quant à Leib B., il « semble émotionnellement prêt à mener sa vie de manière autonome et à se faire une place[173]. » Pour justifier ces qualificatifs, plusieurs travailleuses sociales et humanitaires semblent s'appuyer sur les retours des employeurs des jeunes. Ainsi, « le patron de l'usine était très satisfait » du travail de Saul S., « la couturière chez qui [Marta L.] est en formation est très triste de la laisser partir » et l'employeur d'Herman N. a fait part de « sa satisfaction face au comportement et aux progrès » du jeune garçon.[174] L'accent mis sur la détermination et les capacités de ces jeunes permet d'écarter les doutes quant à leur insertion économique.

Pour d'autres, c'est plutôt le caractère studieux et l'intelligence qui sont mis en avant. Beaucoup d'orphelins sont présentés comme des élèves brillants ou des écoliers assidus, toujours appréciés de leurs professeurs. Face aux jeunes rescapés, le personnel éducatif s'enthousiasme régulièrement pour leur motivation et leur intelligence et considèrent que l'expérience de la persécution les a rendus plus matures et débrouillards. La sociabilité des jeunes rescapés est aussi régulièrement mise en avant dans les descriptions. Marta L. est ainsi décrite comme « une bonne élève », « très

---

[169] CJA, dossier individuel de Klara S., 16 octobre 1947, boîte 40.
[170] CJA, dossier individuel de Herman N., 16 octobre 1947, boîte 38.
[171] CJA, dossier individuel de Batja H., 22 avril 1948, boîte 34 ; dossier individuel de Tauba G., 15 décembre 1947, boîte 34.
[172] CJA, dossier individuel d'Erwin H., 12 février 1948, boîte 35.
[173] CJA, dossier individuel de Leib B., 4 août 1948, boîte 31.
[174] CJA, dossier individuel de Saul S., 8 février 1948, boîte 40 ; dossier individuel de Marta L., 19 février 1948, boîte 37 ; dossier individuel de Herman N., 16 octobre 1947, boîte 38.

amicale et gagnant facilement l'affection. » La défiance envers les adultes n'apparaît pas dans les dossiers. Paula K. « s'est toujours facilement entendue avec ses collègues et ses employeurs[175]. » Quant à l'obstination de Rosa W., elle disparaîtra avec « l'attention continue d'adultes compréhensifs[176]. » Certaines descriptions sont plus nuancées. Luka S., par exemple, « est en bons termes avec ses professeurs mais n'est pas très doué pour se faire des amis[177]. » Leon S. est présenté comme un « garçon très gentil » mais « un peu en retard dans son apprentissage[178]. » Ces nuances ne semblent pas entamer la confiance apparente des travailleuses sociales et humanitaires dans la réussite future des jeunes rescapés. L'une d'entre elles écrit ainsi à propos de Maurice S. que « si l'on prend soin de lui, il deviendra une personnalité remarquable puisqu'il a déjà tout ce qu'il faut pour ça[179]. »

Beaucoup insistent sur trois caractéristiques : la réussite à l'école, les bonnes aptitudes sociales et l'habilité au travail. Malgré quelques réserves, les orphelins sont toujours jugés en mesure de s'intégrer facilement dans leur nouveau pays, socialement et économiquement, et ne risquant pas de devenir des fardeaux pour la société canadienne. On remarque que de nombreuses descriptions se concentrent sur le physique des jeunes rescapés. Des termes comme « handsome » ou « nice-looking » reviennent souvent. Alfred B. est par exemple décrit comme un « très beau garçon avec un sourire éclatant[180]. » Certaines descriptions physiques sont d'ailleurs plus détaillées quitte à passer sous silence les traits de caractère, les projets professionnels futurs ou le type de placement recommandé. Ainsi, la seule information disponible dans le dossier d'Andras K. est qu'il « est un très beau garçon, avec de beaux grands yeux, de longs cils et un front haut[181]. » Tauba G. est une « belle jeune fille mince avec des cheveux bruns fins et des yeux gris[182]. » Si on en apprend un peu sur les motivations de son départ vers le Canada, le dossier de Marko R. insiste surtout sur le

[175] CJA, dossier individuel de Paula K., 2 février 1948, boîte 36.
[176] CJA, dossier individuel de Rosa W., 15 janvier 1948, boîte 41.
[177] CJA, dossier individuel de Luka S., 12 février 1948, boîte 39.
[178] CJA, dossier individuel de Leon S., sans date, boîte 40.
[179] CJA, dossier individuel de Maurice S., 18 novembre 1947, boîte 39
[180] CJA, dossier individuel d'Alfred B., 20 janvier 1948, boîte 32.
[181] CJA, dossier individuel d'Andras K., 4 février 1949, boîte 36.
[182] CJA, dossier individuel de Tauba G., 15 décembre 1947, boîte 34.

fait qu'il est « un garçon solide avec les épaules droites et un regard haut quel que soit son interlocuteur[183]. » À propos de Berek K., la description est courte : « Roux. Personnalité avantageuse[184]. » Quand ce n'est pas la beauté, c'est la force physique, la solidité et la dignité des adolescents qui sont soulignées. Ainsi, Abraham F. est présenté comme étant « de robuste constitution, ce qui lui a permis de supporter toutes les épreuves et la dureté de la vie en camp[185]. » Quant à Heinz R., il « est un grand garçon bien bâti. Très sympathique[186]. » Des mots tels que « well-grown », « well-bred », « well-built » sont fréquents dans les dossiers. Dans sa correspondance avec les bureaux montréalais, Ostry revient aussi souvent sur l'apparence des jeunes candidats. Elle décrit ainsi Sabina S. comme une « enfant avec un physique très avantageux, intelligente, de belle apparence et de taille moyenne pour son âge. » Elle joint d'ailleurs à sa lettre une photo de la jeune fille « pour ceux qui pourraient être intéressés[187]. » Cette importance accordée au physique peut s'expliquer par les considérations hygiénistes déjà mises en lumière, un physique avantageux étant parfois perçu comme la garantie de l'intelligence, de la stabilité du jeune rescapé et du peu de séquelles de la guerre. Mais elle est aussi révélatrice de l'importance du capital beauté dans la sélection et des efforts du CJC pour mettre en avant des profils attractifs, susceptibles de plaire aux familles d'accueil canadiennes.

B. Des disparités gommées par les exigences du projet ?

Une autonomie professionnelle limitée ?

Au moment de la rédaction de leur dossier, les jeunes rescapés se trouvent dans plus de dix pays européens, de la Suède à l'Italie en passant par la France et l'Allemagne. Ils sont pris en charge par une quinzaine d'organisations juives européennes et nord-américaines ainsi que par les agences de l'ONU. Dès lors, comment expliquer, malgré cette diversité d'espaces et d'acteurs, l'homogénéité des profils des orphelins ? Une première explication réside dans une des caractéristiques

[183] CJA, dossier individuel de Marko R., 23 février 1948, boîte 38.
[184] CJA, dossier individuel de Berek K., 18 juin 1948, boîte 36
[185] CJA, dossier individuel d'Abraham F., 19 août 1947, boîte 33.
[186] CJA, dossier individuel de Heinz R., 8 octobre 1947, boîte 38.
[187] CJA, Lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer, 24 mai 1948, boîte 25 « Administrative structures, establishment of 1947-1948 », p. 4.

principales de la prise en charge des survivants juifs après la Shoah : l'omniprésence de l'AJDC. Pour les orphelins issus des camps DP d'Allemagne et d'Autriche, ce sont presque toujours des formulaires de l'IRO qui sont utilisés mais il n'est pas toujours évident de déterminer qui précisément a rempli le dossier. La dernière page de ces formulaires comporte certes une section « Information taken by » mais elle contient la plupart du temps des signatures difficilement lisibles, des noms de personnes sur lesquelles nous n'avons pu trouver d'informations précises ou alors de simples tampons « Documentation Officer » suivis de la zone géographique où s'est déroulé l'entretien (ci-dessous « Wartenberg IRO Area », centre d'enfants situé en Bavière au sein duquel sont passés plusieurs orphelins de la cohorte). Il est donc dès lors difficile de connaître les parcours professionnels de ces travailleuses humanitaires. Il semble néanmoins que les dossiers sont très souvent remplis par des employées de l'AJDC. Si certaines ont pu travailler ou être rattachées à l'IRO, la quasi-totalité du personnel des centres pour enfants de Prien et Aglasterhausen où sont constitués les dossiers travaille en effet pour l'organisation américaine.

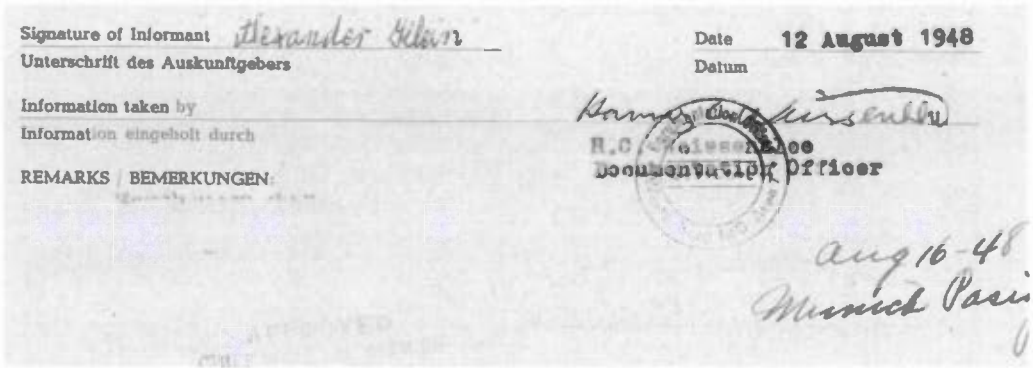

Figure 17 : bas de la dernière page du formulaire de l'IRO (CJA, dossier individuel d'Alexander K., 12 août 1948, boîte 36)[188]

Il en est de même en Autriche et en Italie où les travailleuses humanitaires collaborent quotidiennement avec les responsables de l'IRO mais sont presque toujours employées par l'AJDC. C'est également le cas en Hongrie et en Tchécoslovaquie où les dossiers sont traités par les bureaux de l'organisation juive américaine à Prague, Bratislava et

[188] En plus des signatures de l'orphelin (en haut à gauche) et du travailleur humanitaire (à droite), on retrouve la date et le lieu « aug 16-48 Munich Passing » de la validation du dossier par Ethel Ostry ainsi que son tampon, peu visible ici, « Approved Chief Welfare Officer » (en bas à gauche).

Budapest, soit directement par le personnel américain, soit par des travailleuses sociales placées sous sa direction. Hormis quelques formulaires en hongrois ou en tchèque qui sont accompagnés d'une traduction, la quasi-totalité des dossiers est d'ailleurs rédigée en anglais. Certains parcours de travailleuses humanitaires restent cependant peu clairs. Par exemple, Gitta E. Stein qui travaille avec l'AJDC à Bratislava signe toute sa correspondance dans un anglais parfait mais parle des parents d'un jeune garçon vivant à Piešťany (à l'ouest de l'actuelle Slovaquie) comme étant « les plus proches amis de [ses] parents. » Stein est donc probablement originaire de Tchécoslovaquie. Il n'est cependant pas possible de déterminer si elle y est née et y a passé la guerre. Que cela soit à Bratislava, à Prien ou à Rome, presque toutes les travailleuses humanitaires et sociales investies dans le projet semblent être issues de l'AJDC ou évoluer sous la direction de responsables de l'organisation juive américaine. Les similitudes de leur formation (cursus universitaire aux États-Unis, cours de l'UNRRA) expliqueraient l'homogénéité des descriptions.

Le constat est le même en dehors des camps DP. En Suède, les dossiers sont traités par des travailleurs du MF qui sont assistés par du personnel de l'AJDC et de la HIAS. En Angleterre, le JRC utilise régulièrement les formulaires de l'AJDC mais ce sont des travailleuses sociales de l'organisation juive anglaise qui ont mené les entretiens avec les jeunes rescapés. La situation est moins claire en France et en Belgique. Tout comme en Angleterre et en Suède, l'OSE, le SSJ et l'AIVG utilisent les formulaires de l'AJDC. Dans les premiers mois du projet, les deux organisations utilisent des formulaires qui ne sont pas standardisés et se contentent parfois de rédiger un simple texte décrivant le parcours de l'orphelin. Beaucoup de dossiers de ces jeunes « Belges » ou « Français » sont néanmoins remplis directement en anglais par des responsables de l'AJDC, comme Laura Margolis qui travaille en France, en Belgique et aux Pays-Bas. Mais comme pour les dossiers d'individus se trouvant dans les camps DP, l'identité exacte de la travailleuse sociale qui a mené l'entretien est rarement connue. Par exemple, les formulaires de l'AJDC utilisés par le SSJ comportent seulement une section « Information secured by » (ci-dessous, un formulaire en anglais rempli en français).

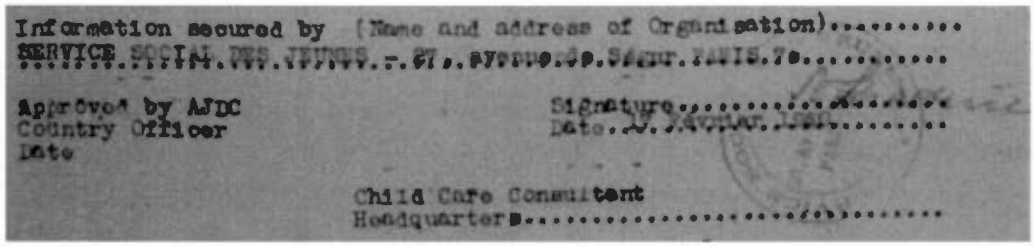
Information secured by (Name and address of Organisation).....
SERVICE SOCIAL DES JEUNES - 27, Avenue de Saxe. PARIS 7e.....

Approved by AJDC
Country Officer
Date

Signature.....
Date.....

Child Care Consultant
Headquarters.....

Figure 18 : dernière page du formulaire de l'AJDC utilisé par les organisations juives françaises et belges

Cette section ne contient que le nom et l'adresse de l'organisation en charge de l'orphelin. S'ils sont parfois signés par la personne en charge de la demande, la plupart n'ont que la signature et le tampon des responsables de l'AJDC – Amelia Igel ou Laura Margolis la plupart du temps – qui vérifient la conformité du dossier et valident la candidature. Il semblerait que ce soit souvent des travailleuses sociales de l'AJDC qui rédigent le dossier en se fondant sur les informations données par le personnel des maisons d'enfants des organisations belge et française ou sur les témoignages des professeurs, collègues, employeurs et camarades de classe des orphelins. C'est par exemple le cas du dossier d'Esta R. qui se termine par la mention « written on information given by Mlle Mogilewski, Social Service Department (by Miss Glass)[189]. » Le formulaire est ensuite relu et validé par Amelia Igel. L'influence des responsables de l'AJDC est donc considérable. Igel et Margolis, tout comme Ostry, annotent et corrigent fréquemment les dossiers. Les logiques qui guident ces corrections ne sont pas toujours évidentes à saisir mais semblent répondre à une volonté de rendre plus intelligibles les descriptions des orphelins.

L'influence du contexte de rédaction sur la mise en récit de l'orphelin

Dans les cas belge et français, il est difficile de déterminer l'ampleur de l'autonomie professionnelle des travailleuses sociales locales. Elles semblent mener les entrevues seules mais constituer les dossiers sous la supervision des responsables de l'AJDC. L'omniprésence de ces dernières ne gomme cependant pas complètement les différences d'approche. Les descriptions sont plus longues et détaillées que les autres et prennent surtout davantage en compte les affects du jeune rescapé. C'est

[189] CJA, dossier individuel d'Esta R., 17 novembre 1947, boîte 38.

particulièrement visible pour les jeunes pris en charge par le SSJ et l'OSE en France. Le dossier de Thomas S. indique que « ce jeune a une grande confiance en lui-même qui cache une faiblesse intérieure[190]. » Dans celui de Christine G., on apprend que l'orpheline a un « caractère pure et noble. Malgré les souffrances subies et la perte de ses parents, elle a gardé confiance en l'humanité et est capable de s'attacher aux gens. Aime beaucoup les enfants, serviable, propre, appliquée, très sociable. Très aimée de son entourage[191]. » Georges S. est décrit comme un « garçon assez nerveux, caractère instable ; beaucoup d'assurance, esprit vif, assez habile, connaît son intérêt[192]. » Thérèse S. est une « jeune fille très calme, sensible et sans énergie » qui « se sent perdue car elle déplore la perte de ses parents et en souffre beaucoup » et voudrait « partir avec son frère André qu'elle aime beaucoup[193]. » Léon L. « est effacé, triste et renfermé » et « les souffrances endurées en Pologne ont eu une grande influence sur son caractère[194]. » La travailleuse sociale ajoute qu'il est « bon camarade » et un « apprenti appliqué dans la fourrure » et que son meilleur ami est Simon Z. avec qui il vit actuellement. Les descriptions du personnel de l'OSE et du SSJ empruntent au vocabulaire des émotions (confiance, noblesse, sensibilité, tristesse, souffrance) d'une manière bien plus systématique que celles rédigées pour des orphelins se trouvant en Allemagne, en Autriche ou en Italie. Elles témoignent également d'une connaissance plus approfondie de l'individu, de ses projets, de son histoire familiale et de ses réseaux (elles mentionnent d'ailleurs régulièrement les personnes dont il est proche afin d'orienter son placement futur).

L'hypothèse de départ était que cette divergence reflétait la formation et le parcours des travailleuses sociales et humanitaires. Celles issues des organisations juives européennes accorderaient une place plus importante aux émotions, celles de l'AJDC auraient une approche plus standardisée et pragmatique qui expliquerait l'homogénéité des descriptions des orphelins. Si cela ne se vérifie pas tout le temps, les formulaires remplis par des travailleuses humanitaires américaines sont presque

[190] CJA, dossier individuel de Thomas S., 12 février 1948, boîte 40.
[191] CJA, dossier individuel de Christine G., 30 octobre 1947, boîte 34.
[192] CJA, dossier individuel de Georges S., 30 janvier 1948, boîte 40.
[193] CJA, dossier individuel de Thérèse S., 6 février 1948, boîte 40.
[194] CJA, dossier individuel de Léon L., 6 février 1948, boîte 37.

toujours plus formatés et répondent à des logiques précises : des descriptions courtes et centrées sur les attentes des responsables du CJC en matière de placement en famille et d'employabilité. À l'inverse, lorsqu'une description sort de la norme, elle émane presque toujours d'organisations juives européennes. Par exemple, dans le dossier de Judith S. prise en charge par le MF suédois, on n'apprend absolument rien sur son expérience de guerre et de sortie de guerre ni sur ses projets futurs mais on lit que la jeune fille « adore les livres, la natation, le patin à glace, l'opéra et aller au cinéma[195]. » Cette hypothèse se vérifie en partie mais il semblerait que cela soit surtout les conditions de rédaction qui expliquent ces dissonances. Le personnel travaillant dans les camps DP d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie doit traiter une quantité importante de demandes dans des délais très courts, ce qui explique la redondance de certaines formules vagues et la brièveté de certains dossiers. Rachel Rottersman qui dirige le centre pour enfants de Wartenberg en Bavière utilise presque toujours la phrase « eager for opportunity » (« ouvert aux opportunités ») dans la section concernant les motivations de l'orphelin pour partir au Canada. Bien que les séjours dans les centres de Prien et d'Aglasterhausen soient pensés comme une période d'observation permettant de mieux cerner la personnalité et les attentes des jeunes, les travailleuses humanitaires doivent souvent réaliser des entretiens avec des individus qu'elles connaissent peu. Inversement, les descriptions des orphelins vivant en famille d'accueil ou en maison d'enfants sont presque toujours plus détaillées. Les travailleuses sociales ont pu passer plus de temps avec les jeunes ou ont à leur disposition les témoignages d'adultes qui les ont côtoyés plus longuement. Par exemple, Annette M., jeune fille vivant à Paris avec le soutien de l'OSE, est décrite comme une « jeune fille ayant de bonnes dispositions, d'intelligence moyenne, travailleuse sérieuse à l'école… calme, maîtresse de soi, studieuse, a un caractère solide et énergique[196]. » La travailleuse sociale ajoute qu'Annette est « profondément aimée par ses professeurs, les directeurs de son Home et ses amis », ce qui semble indiquer qu'elle connaît relativement bien la jeune fille ou qu'elle a pu discuter avec d'autres adultes. Celle qui a rencontré Jolana G. en Tchécoslovaquie écrit que la jeune

[195] CJA, dossier individuel de Judith S., sans date, boîte 39.
[196] CJA, dossier individuel d'Annette M., 21 décembre 1947, boîte 37.

fille « est très attachée à son ancienne colocataire, Yvette N., qui vit maintenant à Montréal » et conseille qu'elle soit placée avec elle[197]. Le formulaire de Stephen B., à Budapest, mentionne que le meilleur ami du garçon a déjà rejoint Paris dans l'attente d'un départ vers le Canada et encourage donc les représentants du CJC à accepter sa candidature[198]. La longueur, la richesse du vocabulaire et l'importance accordée aux réseaux de sociabilité de l'orphelin tranchent avec la brièveté des descriptions de Rottersman et d'autres travailleuses humanitaires de l'AJDC. Mais la formation des travailleuses sociales et humanitaires et le contexte de la rédaction du dossier ne suffisent pas à expliquer l'orientation des descriptions. Par exemple, celle de Salomon M. est relativement longue et insiste sur le fait que le garçon « est sensible et facilement blessé. » C'est pourtant une travailleuse humanitaire de l'AJDC en poste dans un camp DP italien qui remplit le formulaire. La personnalité de l'adulte et sa relation avec l'enfant ont une influence considérable même si cette proximité émotionnelle est difficile à saisir. Elle n'apparaît explicitement qu'à une seule occasion. Dans le dossier de Ladislav (Robert) U., Gitta E. Stein, travailleuse sociale de l'AJDC à Bratislava, écrit :« Bien que j'aie rencontré tous les orphelins de notre programme canadien, l'entretien que j'ai eu aujourd'hui avec Robi m'a rendu bien plus malheureuse que les autres, parce que les parents de Robi étaient les plus proches amis de mes parents. » Elle « voyait presque tous les jours [le garçon] jusqu'à ce que ces temps tristes arrivent et séparent familles et amis. » Après avoir décrit son père « qu'[elle] aimait énormément », comme « un des hommes les plus brillants et les plus drôles que l'on puisse imaginer », Stein raconte : « Robi a passé une partie de son dimanche après-midi avec moi il y a quelques jours et on a parlé pendant très longtemps de son enfance dont il parle comme s'il était un homme mûr [...] j'espère vraiment qu'il sera autorisé à émigrer au Canada[199]. »

[197] CJA, dossier individuel de Jolana G., 20 avril 1948, boîte 34.
[198] CJA, dossier individuel de Stephen B., sans date, boîte 31.
[199] CJA, dossier individuel de Ladislav U., 23 mars 1948, boîte 40.

Conclusion

Les dossiers individuels répondent à plusieurs logiques : établir l'identité de l'orphelin, attester son expérience de la persécution et s'assurer de son intégration socio-économique prochaine. Il en ressort une double appréhension de l'orphelin comme victime de la guerre et futur migrant. Les chronologies et les récits de guerre ont pour principal objectif d'assurer les autorités canadiennes que l'individu a bien perdu ses parents mais, en reconstituant le parcours de l'orphelin, les travailleuses sociales et humanitaires produisent une écriture administrative de la Shoah et de sa violence. L'expérience de la guerre est certes rapidement normalisée et mise entre parenthèse mais cette écriture précoce n'en constitue pas moins un témoignage précieux. La deuxième partie des dossiers se concentre sur le futur de l'orphelin. En déterminant le type de placement et le projet professionnel du jeune rescapé, les travailleuses sociales et humanitaires formulent des solutions quant à son « retour à la normale. » La rupture du départ, l'intégration dans une nouvelle famille qui se substituera aux parents disparus et l'accès à l'emploi doivent permettre à l'individu d'oublier sa « triste expérience » et de réussir une « nouvelle vie. »

Ces jeunes se trouvent dans une dizaine de pays européens et sont pris en charge par une quinzaine d'organisations différentes. Une des hypothèses de départ était donc que le caractère résolument transnational du projet canadien permettrait de faire ressortir les disparités des pratiques de travail social et des compréhensions de l'enfance. Ces disparités sont cependant peu visibles dans les dossiers. Certaines descriptions insistent plus sur les affects et la proximité émotionnelle de celle qui remplit le formulaire et les conditions de rédaction ont une influence non négligeable. Mais les portraits des orphelins sont néanmoins très homogènes. Dans leur grande majorité, les jeunes rescapés sont « enthousiastes », « sympathiques », « travailleurs » et « déterminés » et les descriptions négatives sont rares. Les descriptions sont standardisées et certains traits de caractère et émotions sont grossis afin de les rendre plus facilement lisibles[200]. Certains portraits sont un peu plus nuancés – les difficultés

[200] Je m'inspire ici en partie de l'idée des « émotions comme arme utilisée par différentes parties » avancée par Eric H. Reiter, historien du droit (Université Concordia) pendant sa présentation « Love

à l'école ou avec les autres enfants étant parfois soulignées – mais tous restent globalement optimistes. Cette homogénéité semble refléter l'omniprésence des responsables du CJC et de l'AJDC qui formatent les dossiers et font ainsi disparaître les disparités d'approches entre les dossiers mais les écritures plurielles au sein du même dossier où « les expertises viennent non seulement se mêler mais s'entrecroiser voire se confronter[201]. »

Dans cette mise en récit, qu'en est-il de l'orphelin lui-même ? Les dossiers donnent toujours l'impression que l'adulte et l'enfant sont en accord, partagent des valeurs communes. Par exemple, la majorité des orphelins semblent approuver et même désirer le placement en famille d'accueil. Est-ce parce qu'ils espèrent pouvoir remplacer leurs parents disparus et retrouver l'atmosphère familiale de l'avant-guerre ou bien est-ce plutôt parce qu'accepter le placement en famille était la seule option et le seul moyen de garantir l'obtention de leur visa ? Quand une travailleuse humanitaire écrit à propos de Serena W. qu'elle « va assurément devenir une membre serviable et dévouée de n'importe quelle famille juive qui se montrera accueillante », il est difficile de déterminer à quel point cet enthousiasme était partagé par la jeune fille[202]. L'échec ultérieur du système de placement en famille confirme que les attentes des orphelins n'étaient pas aussi proches de celles des adultes que peuvent le laisser penser les dossiers. Une question similaire se pose quant à leurs projets professionnels. L'omniprésence des métiers techniques et manuels et la faible proportion d'études plus longues traduisent à la fois la volonté des jeunes rescapés d'être rapidement indépendants mais aussi et peut-être surtout les contraintes du projet et l'injonction à l'indépendance qui accompagne souvent leur arrivée au Canada. Bien que la parole directe de l'orphelin disparaisse en partie derrière les logiques administratives et les préjugés de l'adulte, l'entretien durant lequel le dossier est complété constitue néanmoins une première opportunité de se raconter. Pour beaucoup, ces occasions de parler de leur expérience et d'être écoutés vont s'avérer particulièrement rares.

---

and Betrayal in the Archives: Legal Sources and the History of Emotions » lors d'une activité du Groupe d'Histoire de Montréal en mars 2016.

[201] Bantigny et Vimont, « Observer les observateurs… », art. cit., p. 8.

[202] CJA, dossier individuel de Serena W., 6 février 1948, boîte 41.

Chapitre 8 – Sélectionner et définir

"On the whole they are attractive and adjustable prospective Canadians."
Lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer (27 juillet 1948)

"Handsome, intelligent boy who faces up bravely to the problems of his future."
Dossier individuel de Martin H.

La mise en récit de l'orphelin dans le dossier reflète les manières dont les adultes le perçoivent et le retranscrivent. Elle peut cependant être appréhendée dans des termes purement idéologiques mais reflète aussi, et peut-être surtout, les contraintes du projet. L'orphelin tel qu'il apparaît dans les dossiers résulte du travail de catégorisation, d'exclusion et de présentation des adultes qui accompagnent sa migration vers le Canada, que cela soit les travailleuses sociales et humanitaires, les responsables du CJC ou les médecins et agents d'immigration canadiens. Les exigences administratives des autorités fédérales sont strictes. Or, les orphelins ont des histoires familiales complexes, ont connu le déplacement, la clandestinité, la déportation et n'ont bien souvent plus de documents officiels pour prouver qui ils sont. La guerre a brouillé les noms, les âges et les appartenances nationales. Une part considérable de la mission des travailleuses sociales et humanitaires et des responsables du CJC consiste donc à consolider, souvent de manière arbitraire et brutale, des profils que la guerre a rendu confus et à « soumettre un individu à des catégories[1] » afin de répondre à l'exigence d'« identités bien arrêtées[2] » de l'administration. Le dossier, par sa relative rigidité, contribue ainsi à stabiliser des identités fragilisées par la guerre. Mais, face à ces jeunes aux trajectoires aussi singulières, les catégories elles-mêmes sont fragiles et, à travers le dossier, se posent de nombreuses questions : qu'est-ce qu'un enfant et un adolescent ? Qui est vraiment orphelin et qui est vraiment juif ? Les termes de « semi-orphelin », de « vrais enfants » ou encore d'« enfants vieux[3] » et les questionnements

[1] Bantigny et Vimont, « Observer les observateurs… », art. cit., p. 8.
[2] Jablonka « L'ascension sociale des jeunes filles de l'assistance publique (1880-1940) », art. cit., p. 127.
[3] Sur le terme d'« old children », voir Cohen, « Research on Child Holocaust Survivors and Displaced Persons », art. cit., p. 267.

autour de la judéité comme « nationalité » ou « communauté culturelle » ne témoignent-ils pas de cette fragilité ?

En définissant qui est un enfant et qui est un orphelin, les responsables du CJC et les autorités canadiennes déterminent aussi et excluent qui ne l'est pas. La sélection des candidatures est en effet sévère tout au long du projet. Cette sélection a une dimension double. Elle vient d'abord des agents d'immigration et des médecins canadiens qui font preuve de considérations eugénistes, hygiénistes, raciales et morales. Ces derniers, de par leur éloignement avec l'administration centrale, ont une influence considérable. Mais les responsables du CJC sont également impliqués dans ce processus de sélection. En se faisant le relais des exigences des autorités canadiennes, ils promeuvent une vision singulière de l'engagement humanitaire et n'hésitent pas à écarter les cas qu'ils considèrent comme problématique afin de garantir la réussite du projet.

L'effort de catégorisation et de mise en récit de l'orphelin des travailleuses sociales et humanitaires et des responsables du CJC ne se limitent pas à faire entrer dans les cases du dossier certains profils et à en écarter d'autres. Le dossier est une présentation de l'autre où l'orphelin se voit attribuer une identité mais aussi une personnalité qui emprunte aux figures stéréotypées du « migrant idéal » et de l'« enfant abandonné » afin de correspondre aux exigences des autorités canadiennes et aux attentes supposées des familles d'accueil. Dans ce double processus de sélection et de mise en récit, peut-on saisir les stratégies et la capacité d'adaptation du jeune rescapé ? Quand il s'agit de reconsidérer la voix de l'orphelin, le dossier individuel révèle ses principales limites. Par une lecture en creux de cette source, il est néanmoins possible de saisir comment l'individu s'adapte et résiste parfois aux catégories mises en place par les adultes qui le prennent en charge et est actif dans sa migration et dans la construction de son « identité de papier[4]. »

[4] Crettiez et Piazza (dir.), *Du papier à la biométrie...*, *op. cit.*, p. 19-22.

1. Catégoriser

A. Stabiliser des identités fragilisées par la guerre

Établir l'identité

Hanna-Maria M. est née dans les premiers jours de janvier 1941 en Pologne. Après sa séparation avec ses parents, elle est prise en charge par le Comité Juif de Cracovie et passe la guerre cachée dans des circonstances inconnues. En 1945, elle part en Suède[5]. Un nombre considérable de courriers accompagne sa demande de visa car le CJC et ses collaborateurs suédois rencontrent un problème singulier : ils ne sont pas sûrs du nom légal de l'enfant. Alors qu'elle était âgée de quelques mois seulement, la personne qui s'en occupait l'a appelée Haneczka. Hanna-Maria serait le « nom final » donné par la famille d'accueil qui l'héberge depuis 1946. Ce n'est que près de quinze ans plus tard, en 1959, que l'organisation canadienne est en mesure de trancher la question : « Selon les informations que nous avons pu obtenir, le vrai nom de son père était G. et [la jeune fille] s'appelle Sala G. » Le cas de l'orpheline, tour à tour Sala G., Haneczka puis Hanna-Maria M., est loin d'être unique et montre à quel point les identités ont été bouleversées par des années de guerre et de persécution. Or cette confusion est incompatible avec la rigueur de l'administration. Face à des individus dont l'âge, la nationalité et parfois le nom même sont incertains, les autorités militaires et humanitaires assignent et catégorisent. Les orphelins du *War Orphans Project* subissent ce processus non seulement en tant que réfugiés mais aussi en tant que candidats à l'émigration. Le gouvernement fédéral canadien et l'Immigration ont des exigences précises auxquelles l'individu doit se plier. Le décret autorisant le projet à la fin avril 1947 stipule que la venue des orphelins dépend de la capacité du CJC à offrir « des garanties concernant la réception, le placement et la responsabilité civile[6] » des jeunes rescapés qui seront évaluées par le ministère des Mines et des Ressources (dont dépend l'Immigration). En aucun cas, les individus qui rejoignent le pays ne doivent devenir une charge ou une source de problèmes pour la société canadienne. La responsabilité du CJC ne porte cependant pas seulement sur la phase d'accueil et de

[5] CJA, dossier individuel de Hanna-Maria M., 18 août 1948, boîte 37.

[6] CJA, décret-du-conseil P.C.1647, 29 avril 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boite 26, dossier « Immigration Dept. Canadian government 1947-1952 » ; voir également « Guarantees for 1,000 children », 23 mai 1947, I.O.I. volume 2, dossier 159 p.2

prise en charge au Canada. Elle suppose aussi, en amont, une rigoureuse sélection des candidats potentiels en Europe. Ceux-ci doivent répondre à un ensemble de critères spécifiques : être âgé de moins de 18 ans, être orphelin, entrer dans les quotas de nationalité et enfin être jugé en parfaite santé. Tout en reconnaissant les difficultés administratives inhérentes à la situation singulière des jeunes rescapés et la dimension humanitaire du programme, le gouvernement n'entend pas pour autant renoncer aux exigences de sa politique migratoire.

À la sortie de la guerre, les autorités fédérales canadiennes se montrent prudentes dans leurs politiques de relance de l'immigration et maintiennent un dispositif de sélection drastique. Elles souhaitent s'assurer que les orphelins, comme tout autre candidat à un départ vers le Canada, ne constituent aucun risque sanitaire, économique et politique pour la sécurité du pays. Or, ces derniers ont des trajectoires souvent chaotiques et confuses. La clandestinité, la déportation, les déplacements successifs et la nature même de l'existence diasporique d'avant-guerre de beaucoup d'entre eux rendent difficilement vérifiables les noms, les dates de naissance, la nationalité et la situation des parents. Rares sont ceux qui sont en mesure de fournir des preuves d'identité fiables. Leurs documents ont souvent été perdus pendant la guerre ou ont parfois été volontairement détruits au moment du passage dans la clandestinité. La section « Eligibility for Canadian Immigration » des formulaires de l'IRO qui contient des informations sur l'admissibilité au sein du projet (voir ci-dessous) et celle « Documentary Evidence Attached » des formulaires de l'AJDC permettent de connaître comment l'identité de l'orphelin a été vérifiée. Cette variable est connue pour 724 d'entre eux. Une quarantaine d'orphelins n'ont pas pu apporter de justificatif au moment de l'entretien avec la travailleuse humanitaire. Le dossier comporte dès lors une mention justifiant cette impossibilité. Par exemple, celui de Daniela J. indique que ses « papiers [ont été] perdus pendant la guerre[7]. » D'autres ne peuvent les récupérer à cause de la situation politique de leur pays ou de leur ville d'origine. C'est notamment le cas de plusieurs orphelins tchécoslovaques originaires des Carpates,

[7] CJA, dossier de Daniela J., 1e mai 1948, boîte 35.

région en partie annexée par l'URSS après la guerre. Dans la section sur la vérification de l'identité, figure souvent la mention « ne peut être obtenu – territoire russe. »

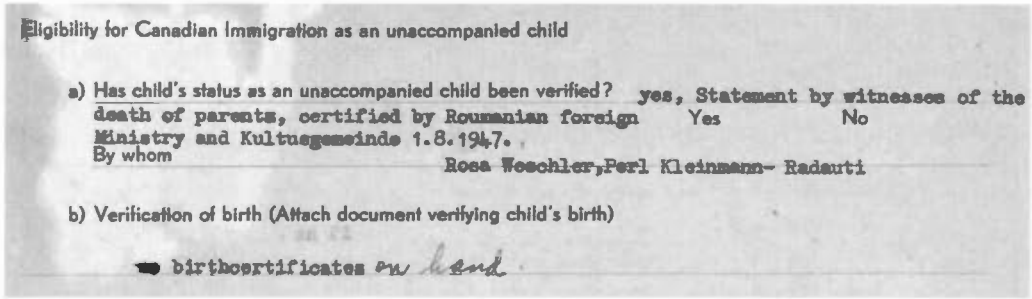
Eligibility for Canadian Immigration as an unaccompanied child

a) Has child's status as an unaccompanied child been verified? yes, Statement by witnesses of the death of parents, certified by Roumanian foreign Yes No
Ministry and Kultusgemeinde 1.8.1947.
By whom Rosa Weschler,Perl Kleinmann- Radauti

b) Verification of birth (Attach document verifying child's birth)

birthcertificates on hand

Figure 19 : section « Eligibility for Canadian Immigration as an unaccompanied child » des formulaires de l'IRO

Un peu moins de 400 orphelins ont seulement à leur disposition une carte d'identification de DP (*DP Identification Card*). Ce document a été délivrée après leur passage devant un *Eligibility* ou *Screening Officer* de l'UNRRA ou de l'IRO. Bien qu'elle ne soit valide que dans le camp DP où elle a été produite et soit principalement utilisée pour avoir accès aux rations de nourriture, elle est bien souvent la seule pièce d'identité des rescapés. Elle comprend notamment une description physique, la signature et l'empreinte digitale de l'individu. Pour beaucoup, cette carte, en plus d'accorder l'accès aux ressources des camps DP, a une portée symbolique singulière. Robbie Waiseman raconte ainsi l'importance qu'avait pour lui le document : « J'étais tellement heureux de recevoir cette carte parce qu'elle allait à l'encontre de tout ce qui m'était arrivé quand j'étais emprisonné. Cette carte me redonnait mon humanité[8]. »

La carte d'identification DP concerne la majorité des orphelins puisqu'au final, seulement 280 d'entre eux fournissent d'autres documents officiels. Parmi eux, certains ont en leur possession des actes notariés ou des déclarations sous serment certifiant leur date de naissance et parfois la mort de leurs deux parents. Un seul orphelin, Miklos M., de nationalité autrichienne, est en mesure de présenter sa carte d'identité. Deux autres, Hanna G. et Samuel M., ont conservé leur certificat de

[8] Voir son témoignage et une reproduction de sa carte d'identification DP sur le site de l'exposition virtuelle du Vancouver Holocaust Education Center (VHEC) « Open Hearts / Closed Doors - The War Orphans Project » (http://www.virtualmuseum.ca/sgc-cms/expositions-exhibitions/orphelins-orphans/english/index.html consulté le 7 août 2017).

naissance original (voir exemple ci-dessus)[9]. Dans beaucoup de dossiers, les travailleuses sociales et humanitaires doivent se baser sur le travail préalable d'autres organisations, très souvent sur celui de l'AJDC, de la HIAS, de l'OSE ou encore des autorités militaires américaines, et indiquent seulement « identité et statut vérifiés par... ». Les collaborateurs du CJC sont très impliqués dans ce travail de vérification. Le Conseil des communautés juives de Prague se porte ainsi garant de l'identité de Bella et Sulamit A., deux sœurs roumaines, et fait les démarches nécessaires à l'obtention d'une lettre de décharge de leur tuteur légal[10]. Avant même le début du projet, les représentants du CJC avaient insisté auprès d'Ottawa sur la difficulté de rassembler des preuves d'identité officielles et l'Immigration s'était engagée à faciliter le processus. Les agents canadiens reçoivent rapidement la consigne d'accepter une simple attestation des proches, de l'orphelinat ou de la famille d'accueil. Chaim I. joint ainsi à son dossier une déclaration sur l'honneur de son oncle et de son grand frère certifiant l'exactitude de sa date de naissance et de son statut d'orphelin[11]. C'est le maire de son village natal en Grèce qui se porte garant de l'identité de Chanika K.[12] Malgré la tolérance des agents d'immigration et les efforts conjoints de nombreuses organisations, la vérification de l'identité est une tâche compliquée. L'âge et la nationalité du jeune sont régulièrement questionnés et doivent être vérifiés et attestés par l'administration.

Déterminer l'âge et la « nationalité »

L'âge est une variable essentielle puisqu'il détermine l'admissibilité au sein du programme. Il est pourtant particulièrement difficile à établir. Au-delà de l'absence de documents, la guerre a durement marqué les corps et les esprits, brouillant considérablement les frontières entre l'enfance et l'âge adulte[13]. Dans la section concernant les recommandations sur le placement au Canada du dossier d'Ezra S., la travailleuse humanitaire indique ainsi que le garçon « a l'air plus vieux et plus mature

[9] CJA, dossier individuel de Miklos M., 29 octobre 1947, boîte 37. ; dossier individuel de Hanna G., 29 juin 1948, boîte 34 ; dossier individuel de Samuel M., 30 août 1947, boîte 37.
[10] CJA, dossiers individuels de Bella et Sulamit A., 29 février 1948, boîte 31.
[11] CJA, dossier individuel de Chaim I., 11 décembre 1947, boîte 35.
[12] CJA, dossier individuel de Chanika K., 1e décembre 1947, boîte 35
[13] Voir notamment Boaz Cohen, « The Children's Voice: Postwar Collection of Testimonies from Child Survivors of the Holocaust », *Holocaust and Genocide Studies*, 21, 1, 2007, p. 75.

que 17 ans mais le rapport du docteur de l'IRO est favorable[14]. » Le personnel médical est régulièrement consulté pour valider ou invalider l'âge des orphelins. Une lettre d'une représentante du COR anglais adressée à une représentante de l'AJDC illustre également les difficultés auxquelles sont confrontées les organisations d'aide aux réfugiés quand il s'agit de déterminer l'âge exact d'un rescapé. Le COR accompagne Jacob W. dans sa demande de visa mais celui-ci ne peut pas fournir de preuve d'identité. Pour valider sa candidature, l'organisation doit mobiliser le témoignage de la tenancière de l'auberge où vivait le jeune garçon. Cette dernière affirme que « même s'il a l'air plus âgé sur sa photo, elle connaît le garçon, l'a côtoyé quotidiennement et peut garantir qu'il n'a pas plus de 17 ans[15]. » La représentante du COR ajoute que « le garçon est né en Pologne et il est presque impossible d'obtenir un certificat de naissance. » Bien souvent, les travailleuses humanitaires et sociales et les responsables du CJC n'ont donc d'autres choix que de s'en remettre à la parole de proches ou de l'orphelin lui-même. Face à l'absence de documents disponibles et confrontés à des jeunes dont la survie dépendait souvent de leur capacité à cacher leur identité, ils émettent fréquemment des doutes quant à la véracité de certaines informations. Comme dans tout processus de détermination de statut, le rapport de confiance entre l'administration et le bénéficiaire est fragile et la méfiance est mutuelle[16]. Les ratures sont nombreuses dans les dossiers sans que l'on puisse savoir si le changement de date de naissance ou de nationalité vient d'une erreur de celle qui a rempli le formulaire, d'une approximation ou d'une demande de modification de l'orphelin. Malgré les doutes, les exigences administratives strictes obligent le CJC et ses collaborateurs à faire entrer les individus dans les cases du dossier et à fixer sur le papier des identités confuses. Une date de naissance, même incertaine, prend ainsi une toute autre dimension une fois inscrite dans le dossier, comme celle d'Ilona S. née… un 31 novembre. Un nom, même mal orthographié, devient alors officiel.

---

[14] CJA, dossier individuel d'Ezra S., 22 juin 1948, boîte 39.

[15] CJA, lettre de Leni Cahn à I. Haight, 18 juin 1949, dossier individuel de Samuel J.

[16] Pour des questionnements contemporains sur la question de l'âge et du mensonge dans les politiques et pratiques de détermination du statut de réfugié, voir Stephanie J. Silverman, « 'Imposter-Children' in the UK Refugee Status Determination Process », *Refuge: Canada's Journal on Refugees*, 32, 3, 2016, p. 30-39.

La nationalité est une autre variable essentielle pour comprendre le processus de catégorisation auquel sont soumis les orphelins. À la sortie de la guerre, la confusion est grande et « renationaliser[17] » les jeunes DPs est une priorité pour les autorités militaires et l'administration humanitaire. Les responsables de l'IRO considèrent ainsi qu'« un solide sens de leur identité nationale, tout comme une famille stable[18] » était un des éléments nécessaires à leur réhabilitation psychologique. Mais l'enjeu va au-delà du bien-être de l'enfant, la nationalité déterminant « qui parlera pour [lui], qui choisira le sort qui lui sera réservé et à qui [il] 'appartiendra'[19]. » La situation des DPs juives dans la zone d'occupation américaine (où se trouvent la plupart des orphelins) à cet égard est cependant singulière. À partir de l'automne 1945, à la suite de la publication du rapport Harrison, elles sont autorisées à faire un choix : récupérer leur citoyenneté d'avant-guerre et être placées dans les mêmes centres d'accueil que les DPs non-juives du même pays avant d'être rapatriées ou choisir de ne pas être rapatriées dans leur pays d'origine et être considérées comme apatrides[20]. Au moment du projet canadien, les orphelins qui vivent dans les camps DP de la zone d'occupation américaine en Allemagne et en Autriche sont donc considérés comme apatrides de nationalité juive. La section « nationalité » de leurs dossiers – c'est le terme employé dans les formulaires de l'IRO et de l'AJDC – fait donc référence à leur citoyenneté d'avant-guerre et leur apatridie est implicite[21]. Seule celle de Susanna O., cas éminemment politique, est clairement mentionnée, la jeune fille étant née et ayant grandi en URSS (« stateless Russian Jew[22] »). L'apatridie est traitée différemment par les organisations juives ailleurs en Europe. Plusieurs dossiers d'orphelins se trouvant

---

[17] Le terme est utilisé dans un rapport du Centre pour Enfants de Prien datant d'août 1946 ; Buser, « Displaced Children 1945… », p. 114.
[18] Zahra, *The Lost Children…*, *op. cit.*, p. 129.
[19] Taylor, *In the Children's Best Interest…*, *op. cit.*
[20] *Ibid.* ; cette règle ne concerne cependant pas les Juifs soviétiques. Lors de la conférence de Yalta, un document annexe (connu sous le nom de Halle Agreement) stipule que tous les citoyens soviétiques doivent être rapatriés peu importe leurs souhaits personnels. Voir Proudfoot, *European Refugees…*, *op. cit.*, p. 208-210.
[21] La situation est différente pour la quinzaine d'orphelins qui se trouvent à Belsen en zone d'occupation britannique au moment de la constitution de leur dossier. Les autorités britanniques refusent de reconnaître les Juifs comme une « nationalité séparée » (ce qui équivaut à reconnaître l'existence d'un État juif) et les considèrent, pour reprendre les termes d'un rapport du Foreign Office datant d'avril 1947 comme une « communauté culturelle au sein de chaque nation » ; Gemi, Humbert et Reid, *Outcast Europe…*, *op. cit.*, p. 236.
[22] CJA, dossier individuel de Susanna O., 26 septembre 1947, boîte 38.

alors en Angleterre, en Belgique, en France, en Suède et en Tchécoslovaquie portent la mention « apatrides », « stateless » ou encore « without nationality. » Joseph A. et Tiberiu M., tous deux pris en charge par l'OSE, sont ainsi « apatride d'origine roumaine[23]. » Ces cas sont cependant minoritaires et il n'est pas possible de déterminer dans quelles circonstances ces jeunes sont devenus apatrides. Il n'en reste pas moins que le projet canadien repose sur un système de quotas de « nationalités » devant être strictement respecté. Les travailleuses sociales et humanitaires et les responsables du CJC doivent donc établir précisément quel est le pays d'origine de l'orphelin qu'il en ait ou non encore la citoyenneté[24]. Or, la plupart des jeunes rescapés ont des trajectoires qui rendent la tâche délicate. Les confusions sont d'ailleurs fréquentes. Eva est ainsi roumaine dans son dossier de l'AJDC et autrichienne dans un document fourni par le CJC. Nicolas et Léon S. sont roumains puis belges. Beaucoup de jeunes ont grandi dans des régions marquées par des changements de frontières successifs. La situation des Lituaniens qui sont nés et ont grandi à Vilnius est par exemple complexe puisque la ville se trouve successivement sous contrôle polonais (de 1920 à 1939), soviétique (de 1939 à 1941), allemand (1941 à 1945) puis à nouveau soviétique. Le dossier de Jacob W. indique que le garçon est de « nationalité polonaise » mais est né et a grandi à Vráble, village tchécoslovaque annexé par la Hongrie en 1938[25]. Il est pourtant enregistré au sein du projet canadien en tant que tchécoslovaque.

Attester la judéité de l'individu

L'émergence d'une nationalité juive progressivement reconnue par les autorités militaires et l'administration humanitaire pose une question complexe : comment déterminer qui est juif ? De longues années de ségrégation, de persécution et d'extermination ont profondément marqué les esprits. Jean-Paul Sartre écrit dès 1946, sans comprendre encore l'ampleur de la Shoah[26], que « le Juif est un homme que les

---

[23] CJA, dossier individuel de Joseph A., sans date, boîte 31 ; dossier individuel de Tiberiu M., 4 août 1948, boîte 37 ; dossier individuel de Klara S., 16 octobre 1947, boîte 40.

[24] La question de déterminer la « nationalité d'origine » est également centrale dans le cadre des politiques de dénaturalisation. Voir Zalc, *Dénaturalisés...*, *op. cit.*, p. 239-242.

[25] CJA, dossier individuel de Jakob W., 22 juin 1949, boîte 41.

[26] Sur le « silence quasi-total » de Sartre sur l'extermination des Juifs dans cet ouvrage, voir Enzo Traverso, « L'aveuglement des clercs. Les *Réflexions sur la question juive* de Sartre et ses critiques », *Lignes*, *1*, 2000, p. 175-196 ; voir également Nicolas Weill, « Réflexions sur la question juive », *Le*

autres hommes tiennent pour Juif[27]. » Georges Pérec parlera plus tard de cette « certitude inquiète », celle « d'avoir été désigné comme juif, et parce que juif victime, et de ne devoir la vie qu'au hasard et qu'à l'exil[28]. » Dans les dossiers, c'est d'ailleurs presque toujours la persécution – ce statut de « juif victime » – qui définit la judéité de l'orphelin. Si les formulaires de l'AJDC permettent de préciser si le jeune est orthodoxe ou non, ceux de l'IRO ne comportent qu'une case « religion. » Cette absence de détails tend à uniformiser le rapport individuel au judaïsme et est à l'origine de nombreuses difficultés lors du placement en famille d'accueil au Canada. La diversité d'identifications et de pratiques n'apparaît pas et la nuance ne peut qu'être de l'initiative de celle qui remplit le formulaire. C'est par exemple le cas de Chaim M. dont la description indique qu'il « parle l'hébreu couramment et est sans aucun doute très conscient d'être juif mais va rarement à la synagogue[29]. » L'âge, la nationalité, la situation des parents ou encore le nom de l'orphelin sont souvent questionnés par les responsables du CJC, les travailleuses sociales et humanitaires et les agents d'immigration canadiens. Mais il n'y a pas de traces de doutes émis quant à la judéité de l'orphelin qui est pourtant déterminante dans l'admissibilité au projet. Il semblerait qu'au moment de la constitution de son dossier, l'orphelin a déjà évolué plusieurs années dans un milieu communautaire juif et sa judéité ne pose plus question. Des collaborateurs du CJC, comme le Comité juif du camp DP de Wartenberg en Bavière, produisent cependant des certificats de judéité. On en trouve dans les dossiers d'Emeric G. ou de Janos K. qui indiquent que l'orphelin est « à [leur] connaissance de religion juive[30]. » Des membres de la famille ou des amis attestent aussi parfois avoir participé aux célébrations accompagnant les rites de passage du judaïsme, comme la circoncision (*brit milah*) ou la *bar-mitsvah*[31]. La présence de ces documents confirme

---

Monde, 14 juillet 2008 ; Seán Hand et Steven T. Katz, *Post-Holocaust France and the Jews, 1945-1955*, New York, NYU Press, 2015, p. 195.

[27] Jean-Paul Sartre, *Réflexions sur la question juive*, Paris, Gallimard, 1985 (1946), p. 83.

[28] Pérec écrit que pour lui, être juif « serait plutôt une absence, une question, une mise en question, un flottement, une inquiétude : une certitude inquiète derrière laquelle se profile une autre certitude, abstraite, lourde, insupportable : celle d'avoir été désigné comme juif... » ; Georges Pérec et Robert Bober, *Récits d'Ellis Island. Histoires d'errance et d'espoir*, Paris, Éditions du Sorbier, 1980, p. 43.

[29] CJA, dossier indivduel de Chaim M., 20 novembre 1947, boîte 37.

[30] CJA, dossier individuel d'Emeric G., 19 août 1948, boîte 34 ; dossier individuel de Janos K., 14 juin 1948, boîte 35.

[31] Goldberg, *Holocaust Survivors in Canada...*, *op. cit.*, p. 79.

que certains cas ont bien été l'objet d'une investigation préalable et rappelle que le fait d'être juif devait être officiellement reconnu par l'administration.

Les travailleuses sociales et humanitaires sont donc confrontées à des individus dont les trajectoires de guerre et de sortie de guerre sont complexes et qui n'ont que rarement la possibilité de prouver leur identité. Cette tâche de vérification est d'autant plus difficile que les dossiers doivent presque toujours être constitués dans des délais très courts. Pour les jeunes qui s'approchent de leur dix-huitième anniversaire, la procédure est une véritable course contre la montre. Rassembler les documents nécessaires et remplir le dossier ne constituent qu'une première étape. La demande doit ensuite être validée par un représentant du CJC puis par un agent d'immigration canadien. Au vu des difficultés de déplacement et de communication dans l'Europe de la sortie de guerre, ce processus est loin d'être une formalité. Les équipes de l'Immigration canadienne présentes en Europe sont peu nombreuses et le *War Orphans Project* ne fait pas partie de leurs priorités. Les travailleuses humanitaires doivent donc s'assurer que les dossiers soient prêts au moment du passage des agents canadiens. Les échanges avec le personnel fédéral canadien sont sporadiques et tendus. Odilon Cormier, directeur de l'équipe de l'Immigration canadienne en poste en Allemagne et en Autriche, reproche ainsi au staff de l'AJDC de « ne pas avoir traiter certains dossiers à temps pour l'arrivée de la mission[32]. » Le départ des orphelins dépend donc souvent de la disponibilité des agents d'immigration. C'est le cas d'un groupe d'une quarantaine d'orphelins en novembre 1947 qui attend dans divers camps DP autrichiens que leurs demandes soient validées. Le CJC n'est pas en mesure d'annoncer une date d'embarquement précise et indique seulement qu'il « devrait pouvoir partir à la fin du mois de décembre, à condition que les équipes canadiennes d'inspection puissent les examiner à temps[33]. » Ces contraintes matérielles et de temps sont un facteur déterminant pour comprendre les efforts de catégorisation des adultes investis dans le projet. On peut penser que les difficultés et l'urgence de la situation

[32] CJA, lettre de Saul Hayes à Charles Jordan, 5 mai 1948, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Immigration (1947).
[33] CJA, « Arrangements for Orphans Transports from Hungary, Romania and Austria », 28 novembre 1947, I.O.I. volume 3, dossier 278, p. 1.

ont parfois poussé les travailleuses sociales et humanitaires qui constituent les dossiers au pragmatisme et les ont conduites à trancher rapidement des questions complexes afin d'établir l'identité de l'orphelin.

B. Délimiter les catégories

Qu'est-ce qu'un orphelin ?

La nécessité de correspondre aux exigences administratives oblige les travailleuses sociales et humanitaires à renforcer et à clarifier des identités que la guerre avait rendu confuses et à transformer des parcours complexes en profils cohérents. Les dossiers individuels permettent donc de saisir le fossé, parfois immense, entre « identité de papier » et « identité réelle[34]. » Ils amènent à se demander à quel point la première a autorité sur la seconde et comment l'orphelin navigue entre les deux. L'effort de catégorisation de l'administration ne se résume pourtant pas à une simple « entreprise d'assignation[35] » d'une « identité de papier » stable et cohérente qui réponde à son exigence de rationalité. Catégoriser oblige également à un travail de définition de l'enfance et de l'adolescence. Ce travail comporte à la fois une dimension légale et administrative (qui est admissible au projet et aux services sociaux ?) et une dimension plus pratique : en définissant et en catégorisant l'individu, on détermine aussi comment le prendre en charge et comment l'accompagner dans son intégration socio-économique. Déterminer qui est admissible au sein du projet revient donc à répondre à plusieurs questions : qu'est-ce qu'un enfant ? Qu'est-ce qu'un orphelin ou, tout au moins, qui peut être considéré comme tel ?

Le décret autorisant le programme apporte des réponses précises à ces questions. L'orphelin est défini comme « un enfant ayant perdu ses deux parents » et la limite d'admissibilité est fixée à dix-huit ans, instaurant donc l'âge de fin de l'enfance[36]. Pourtant, ces deux notions sont floues, d'autant plus dans la confusion de la sortie de

---

[34] Crettiez et Piazza (dir.), *Du papier à la biométrie...*, *op. cit.* p. 19-22.

[35] Cohen, *Naissance d'une nation...*, art. cit., p. 58 ; Gérard Noiriel parlait lui des « procédures étatiques d'assignation identitaire » de la France de Vichy ; Gérard Noiriel, *Les Origines républicaines de Vichy*, Paris, Hachette, 1999, p. 171.

[36] CJA, Décret-du-conseil P.C.1647, 29 avril 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boite 26, dossier « Immigration Dept. Canadian government 1947-1952 »

guerre. Tout d'abord, l'orphelin est un terme dont la définition n'est pas si évidente. Certains pays ou organisations humanitaires considèrent que le terme peut désigner un enfant n'ayant perdu qu'un seul de ses deux parents. Dans les premiers mois du projet, plusieurs rapports attirent l'attention sur le nombre d'enfants qui sont dans cette situation et sont disponibles pour l'émigration. Par exemple, à l'été 1947, un représentant de l'AJDC rappelle à Hayes que la Hongrie « dispose d'un nombre important de semi-orphelins mais seulement de quelques orphelins complets[37]. » Alors que le CJC peine à identifier des candidats potentiels, ces individus sont régulièrement considérés comme une option envisageable. Les responsables de l'organisation et leurs collaborateurs cherchent d'ailleurs constamment à faire reconnaître une définition plus large de l'orphelin et font pression sur les autorités canadiennes pour que les « half-orphans » puissent être admissibles au sein du programme[38]. Le gouvernement fédéral ne cède pas à ces demandes répétées, prétextant vouloir se prémunir contre les dérives passées des projets d'immigration juvénile et craignant surtout les possibles démarches de regroupement familial.

Cette difficulté à définir les orphelins vient aussi de la situation dans laquelle se trouvent la plupart des jeunes rescapés. À la sortie de la guerre, le statut de l'individu est souvent flou, peu d'enfants pouvant catégoriquement affirmer connaître le sort de leurs parents. En mai 1944, une représentante de l'Alyah des Jeunes dit ainsi employer le terme « orphelin » avec précaution car, selon elle, « les circonstances entourant les enfants réfugiés [...] ne sont jamais suffisamment claires pour être en mesure de dire avec certitude que l'enfant est orphelin[39]. » Cette incertitude se lit aussi dans le vocabulaire utilisé par les différents acteurs impliqués dans la prise en charge des

[37] CJA, « Children's movement », 15 août 1947, I.O.I. volume 3, dossier 212 p.2

[38] Cette démarche est en partie similaire à celle menée par l'UNICEF au milieu des années 1990. L'épidémie du sida entraîne en effet la mort de millions de parents à travers le monde, laissant de nombreux enfants grandir sans un ou deux parents. L'UNICEF crée donc la terminologie de « maternal orphan » ou de « paternal orphan » – un enfant ayant perdu sa mère ou son père – et de « double orphan » – enfant ayant perdu ses deux parents ; voir l'entrée « Orphans » sur le site de l'UNICEF (http://www.unicef.org/media/media_45279.html consulté le 9 août 2017) ; voir également Joint United Nations Programme on HIV/AIDS, « Report on the Global AIDS Epidemic », 2008, p. 13 (http://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/jc1510_2008globalreport_en_0.pdf consulté le 9 août 2017).

[39] Kirsch, « La politique de placement des enfants en Grande-Bretagne et en Palestine », art. cit., p. 57.

jeunes rescapés. Les formulaires de l'IRO sont ainsi intitulés « Form to be used in referring unaccompanied children for immigration to Canada ». L'IRO utilise presque toujours la terminologie d'« unaccompanied child », notion encore utilisée aujourd'hui par l'UNHCR[40] et que l'on peut traduire par celle de « mineur isolé[41]. » Ce terme insiste plus sur la séparation que sur la mort des parents. En témoignent la section « Date and place last heard from » et la section « Child's story since separation ». Ainsi, pour valider une candidature, le CJC doit avant tout s'assurer que l'orphelin ait l'autorisation des adultes qui ont légalement la responsabilité de le prendre en charge, qu'ils soient les grands-parents, des amis des parents ou parfois la famille d'accueil.

Qu'est-ce qu'un enfant ?

Sur la question de l'enfance, proposer une définition claire s'avère encore plus complexe. Étymologiquement, le terme « child » est centré sur la relation avec la mère (« fruit of the womb ») alors que le terme « enfant » fait référence au langage, à celui qui ne sait pas encore parler (du latin *in-fans*, non parlant). Dans une acceptation plus large, il signifie presque toujours une jeune personne n'ayant pas encore atteint la puberté, l'enfance correspondant aux « premières années de la vie d'un être humain jusqu'à l'adolescence[42]. » À la fin des années 1940, au Canada comme en Europe, les définitions légales et pratiques de l'enfance sont nombreuses. Au Canada, la protection et les droits de l'enfance sont en construction. Bien qu'au niveau fédéral, l'âge de la majorité soit de vingt-et-un ans, en Ontario, au Québec, au Saskatchewan, au Nouveau Brunswick et en Nouvelle Ecosse, sont considérés comme « enfants » les moins de seize ans, en Colombie Britannique, en Alberta, au Manitoba et sur l'Île Prince

---

[40] L'UNHCR différencie les "unaccompanied children" (ou "unaccompanied minors") qui « ont été séparés de leurs deux parents et de leurs proches et qui ne sont pas pris en charge par un adulte qui en a, légalement ou par tradition, la responsabilité », les "separated children" qui ont été séparés de leurs deux parents et de leur précédent gardien légal, mais pas nécessairement d'autres proches. Cela peut donc inclure des enfants accompagnés par des membres de leur famille. Enfin, « orphans » désigne des « enfants dont l'on sait que les deux parents sont morts. » Voir Amy Hepburn, « Running Scared. When children become separated in emergencies » dans Neil Boothby, Alison Strang et Michael G. Wessells (dir.), *A World Turned Upside Down: Social Ecological Approaches to Children in War Zones*, Bloomfield, Kumarian Press, 2006, p. 65.

[41] Voir Mustapha Harzoune, « Qu'est-ce qu'un 'mineur isolé étranger' ? », 2012 (www.histoire-immigration.fr consulté le 9 août 2017) ; Louis Bourgeois, « Un statut indéfini, des réponses éclatées », *Hommes et migrations*, 1251, 2004, p. 6-8.

[42] « Enfance », Portail lexical : lexicographie, Centre national de ressources textuelles et lexicales (http://www.cnrtl.fr/definition/enfance consulté le 9 août 2017).

Edouard, les moins de dix-huit ans. La plupart des pays européens ont instauré une majorité civile à vingt-et-un ans. C'est le cas de la France et ce n'est qu'en 1974 que la majorité est portée à dix-huit ans[43]. Au niveau des organisations et des textes internationaux, le degré de précision varie. La Déclaration de Genève sur les droits de l'enfant en 1924, reconnaît la nécessité de différencier l'enfant de l'adulte mais s'en tient à un « langage naïf[44]. » Ses dispositions n'étant pas formulées en termes de droits de l'enfant mais plutôt en termes de devoirs de l'adulte, le texte reste vague sur la limite d'âge entre les deux catégories[45]. L'UNRRA et l'IRO proposent une définition plus précise puisqu'elles considèrent que tout individu de moins de dix-sept ans est un enfant. Les enjeux humanitaires de la sortie de guerre ont en effet obligé les Nations Unies à clarifier leur approche afin d'établir quelle population est admissible aux programmes d'aide à l'enfance.

Dans le décret du gouvernement autorisant le projet, l'âge d'admissibilité est pourtant fixé à dix-huit ans, une limite qui ne correspond ni à la majorité civile canadienne (vingt-et-un ans), ni à la définition de l'enfance des agences des Nations Unies (dix-sept ans), ni à celle des principales provinces concernées par l'accueil des orphelins (seize ans au Québec et en Ontario). Là encore, le CJC et ses collaborateurs cherchent à élargir cette définition, Hayes demandant à plusieurs reprises au gouvernement de faire passer la limite de dix-huit à vingt-et-un ans, requête qui finit par aboutir, notamment pour les individus ayant un frère ou une sœur enregistrés au sein du projet. Mais l'organisation juive canadienne n'est pas seulement confrontée à des difficultés de définition légale de l'enfance. Si la limite d'âge varie selon les pays, elle est presque toujours clairement établie. Au contraire, l'adolescence est une catégorie particulièrement floue. Au vu de la surreprésentation des orphelins de plus de quinze ans, sa compréhension s'avère pourtant essentielle à l'orientation des

---

[43] La majorité à 18 ans est instaurée en 1971 au Canada.

[44] Eugeen Verhellen, *La Convention relative aux droits de l'enfant : contexte, motifs, stratégies, grandes lignes*, Louvain, Garant, 1999 cité dans « Déclaration de Genève sur les Droits de l'Enfant, 1924 » (http://www.humanium.org/fr/normes/declaration-de-geneve-1924/ consulté le 9 août 2017).

[45] Voir le texte complet « Geneva Declaration of the Rights of the Child Adopted 26 September 1924, League of Nations » (http://www.un-documents.net/gdrc1924.htm consulté le 9 août 2017); voir également Sharon Detrick, *A Commentary on the United Nations Convention on the Rights of the Child*, La Hague, Martinus Nijhoff Publishers, 1999, p. 13.

politiques d'accueil et de placement. Dans un mémorandum adressé à son directeur début septembre 1947, soit quelques jours avant le départ du premier transport d'orphelins vers le Canada, Saalheimer écrit : « par commodité, j'ai toujours fait référence à des 'enfants'. Je l'ai déjà dit, il est fort probable que nous verrons arriver peu de vrais enfants. Nous allons recevoir des adolescents entre quinze et dix-huit ans[46]. » À notre connaissance, c'est le seul moment où le représentant du CJC en Europe emploie le terme anglais « adolescent ». Dans un courrier envoyé aux leaders communautaires en mai 1947, Hayes différencie bien « children » et « young people[47] » mais la catégorie « adolescence » est absente de la majorité des correspondances et des documents disponibles. Saalheimer, Hayes et leurs collaborateurs utilisent la plupart du temps « children », « orphan » ou parfois « youngster », que l'on peut traduire par « jeune ». Il en est de même dans les dossiers individuels. C'est presque toujours ceux d'enfant, d'orphelin, de « boy » ou « girl » qui sont utilisés, peu importe l'âge de l'individu ou l'organisation qui le prend en charge. Que Saalheimer décide d'utiliser le terme « children » « par commodité » est significatif de la difficulté à nommer et à appréhender ceux qui constituent pourtant la tranche d'âge la plus représentée au sein du groupe. La difficulté – et paradoxalement la nécessité – de catégoriser ne vient donc pas seulement du fait que le CJC est confronté à des individus dont les identités sont incertaines. Les catégories elles-mêmes semblent confuses. Lorsqu'il s'agit de penser la réadaptation et l'intégration de l'individu, fixer une date de naissance et déterminer la frontière entre l'enfance et l'âge adulte n'est pas suffisant. C'est d'autant plus vrai pour ces jeunes rescapés qui, les responsables du CJC en ont bien conscience, ne sont plus des enfants mais pas encore des adultes.

[46] CJA, Mémorandum de Manfred Saalheimer à Saul Hayes, 9 septembre 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 28, dossier « Saalheimer, M. - visit to AJDC, Paris 1947 », p. 3.
[47] CJA, « Community leaders asked for names of Orphaned children », 20 mai 1947, I.O.I., volume 2, dossier 156, p. 2.

Qu'est-ce qu'un adolescent ?

La confusion de Saalheimer et de ses collaborateurs n'est guère surprenante, l'adolescence étant par nature éphémère, « comme concept et comme expérience[48]. » Les critères potentiels pour déterminer l'âge de début et de fin sont nombreux (approche physiologique, approche psychosociale etc.[49]) et les notions de majorité matrimoniale, de majorité sexuelle, ou encore l'âge d'éligibilité viennent en compliquer la lecture. Les exemples de la France et du Canada en témoignent, les définitions sont toujours conditionnées par des considérations de classe et de genre et varient selon les époques et les territoires. La révolution industrielle est généralement considérée comme « le moment charnière d'individualisation de la jeunesse[50] » et l'adolescence s'affirme comme « catégorie universelle » et « nouvel âge de la vie » autour de 1900[51]. Avec les travaux pionniers du psychologue américain Stanley Hall au début du siècle[52], les adolescents sont regardés comme un « problème de société

---

[48] Comacchio, *The Dominion of Youth...*, *op. cit.* p. 2.

[49] L'approche physiologique repose sur le développement pubertaire avec des âges de début entre onze et treize ans pour les garçons et entre dix et douze ans pour les filles et d'achèvement entre quatorze et vingt ans. L'approche psychosociale fait de l'adolescence une « époque de mutation sur le plan du corps et de la psyché » et d'« évolution vers l'indépendance socio-économique. » Sa limite supérieure est peu claire et va parfois au-delà de 25 ans. Voir sur ces différentes approches, Danièle Sommelet, « L'enfant et l'adolescent : un enjeu de société, une priorité du système de santé. Rapport de mission sur l'amélioration de la santé de l'enfant et de l'adolescent », 2006, p. 4 (http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/074000282.pdf consulté le 10 août 2017). Voir aussi Leif Edvard Aarø, « Adolescent Lifestyle » dans Susan Ayers, Andrew Baum, Chris McManus, *et al.*, *Cambridge Handbook of Psychology, Health and Medicine*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 5. À notre connaissance, seules les Nations Unies proposent une définition plus arrêtée de l'adolescence (en anglais, c'est le terme « youth » qui peut être traduit par adolescence ou par jeunesse). Mais cette définition insiste également sur le caractère transitoire « entre la dépendance de l'enfance et l'indépendance de l'âge adulte » et reconnaît que son début et sa fin sont variables, l'adolescence étant « plus une catégorie fluide qu'un groupe d'âge fixe. » À des fins pratiques, la définition utilisée dans ses politiques de développement inclut les individus âgés de 15 à 24 ans mais la limite d'âge varie selon les agences. Ainsi, le Fonds pour la Jeunesse Urbaine (www.unhabitat.org) intervient auprès d'individus âgés de 15 à 32 ans, Voir « Definition of Youth. Factsheet », United Nations Department of Economic and Social Affairs (http://www.un.org/esa/socdev/documents/youth/fact-sheets/youth-definition.pdf consulté le 10 août 2017).

[50] Yolande Cohen, « Les jeunes en France : naissance et construction d'une identité sociale. Essai d'historiographie », *Storica*, 46, 2010, p. 19-20.

[51] John Gillis, *Youth and history. Tradition and change in European age relations 1770-Present*, New York, Londres, Academic Press, 1974 ; pour une discussion du travail de Gillis, voir Cohen, « Les jeunes en France... », art. cit., p. 36.

[52] Stanley G. Hall, *Adolescence: its psychology and its relations to physiology, anthropology, sociology, sex, crime, religion and education*, New York, Londres, D. Appleton, 1916 (1904); sur Hall, voir notamment Kent Baxter, *The modern age: turn-of-the-century American culture and the invention of adolescence*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2008.

moderne », une population « mal ajustée » qu'il faut guider et contrôler, en particulier la jeunesse immigrante et ouvrière[53]. L'augmentation du nombre d'élèves dans les établissements secondaires, le développement de la mobilité et des loisirs contribuent à l'émergence de l'adolescence comme « catégorie sociale distincte[54]. » En France, Pierre Mandouse, Ferdinand Buisson et Gabriel Compayré (qui traduit Hall) contribuent au passage « d'une pédagogie de la méfiance à une reconnaissance plus grande des aspects positifs de la culture adolescente[55]. » La création en 1923 du Service social de l'enfance en danger moral et l'adoption d'un décret sur l'« assistance éducative » en 1935 installent le concept d'adolescence dans la loi française[56] et après la guerre, la réflexion sur les jeunes comme « questionnement sur l'avenir[57] » se généralise. La genèse du concept d'adolescence au Canada a une chronologie relativement proche. L'influence de Hall y est encore plus prononcée, tout comme celle de l'Université de Chicago où ont été formés la plupart des des sociologues canadiens les plus influents des années 1920 et 1930[58]. Comme en France, la mise en discours de l'adolescence est avant tout « une affaire d'adultes[59]. » On notera néanmoins que la Canadian Youth Commission, organisation non-gouvernementale créée en 1943 et qui a pour objectif d'étudier les besoins des 15-24 ans, s'appuie en partie sur des enquêtes d'opinion menées auprès des jeunes[60]. La dizaine de rapports

---

[53] Cynthia Comacchio, « Lost in Modernity: 'Malajustement' and the 'Modern Youth Problem', English Canada, 1920-50 » dans Mona Gleason, Tamara Myers, Leslie Paris et Veronica Strong-Boag, *Lost Kids: Vulnerable Children and Youth in Twentieth-Century Canada and the United States*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2010, p. 53-71.

[54] Klapper, *Jewish Girls Coming of Age in America...*, *op. cit.*, p. 28.

[55] Rebecca Rogers, « Thiercé (Agnès). – Histoire de l'adolescence (1850-1914) », *Histoire de l'éducation*, 89, 2001 (http://histoireeducation.revues.org/864 mis en ligne le 14 janvier 2009, consulté le 10 août 2017).

[56] Cohen, « Les jeunes en France... », art. cit., p. 43.

[57] Ludivine Bantigny, « La jeunesse, la guerre et l'histoire (1945-1962) » dans Bantigny et Jablonka, *Jeunesse oblige...*, *op. cit.*, p. 153.

[58] Voir le chapitre 1 « In Theory: The 'Problem of Modern Youth' » dans Comacchio, *The Dominion of Youth...*, *op. cit.*, p. 17-23.

[59] Rogers, « Thiercé (Agnès). – Histoire de l'adolescence... », art. cit., p. 1.

[60] Linda M. Ambrose, « Canadian Youth Commission » dans Gerald Hallowell (dir.), The Oxford Companion to Canadian History, Oxford, Oxford University Press, 2004. Voir également Michael Gauvreau, « The Protracted Birth of the Canadian 'Teenager': Work, Citizenship, and the Canadian Youth Commission, 1943–1955 » dans Christie et Gauvreau (dir.), *Cultures of Citizenship in Post-war Canada...*, *op. cit.* p. 201-238 ; Edward E. Schwartz, « Reviewed Work: Canadian Youth Commission Reports: Youth and Jobs in Canada (pp. xiv+223; $1.25); Young Canada and Religion (pp. xiv+114; $1.00); Youth Challenges the Educators (pp. xi+151; $1.00); Youth and Health: A Positive Health Program for Canada (pp. vii+ 93; $1.00); Youth and Recreation (pp. x+220; cloth, $1.50; Youth

qu'elle publie ont un impact limité mais contribuent à l'affirmation de l'adolescence comme un « phénomène culturelle » et un « 'moratoire psychosocial' reconnu[61] » au Canada. Son directeur est nommé à la tête du CWC en 1948 et participe à la négociation des termes du *War Orphans Project.*

Le terme « adolescent » est pourtant absent des politiques du CJC. Il n'apparaît qu'en filigrane dans les dossiers, à travers la double rhétorique des travailleuses sociales et humanitaires à la fois centrée sur le travail et l'indépendance des orphelins et sur leur besoin d'évoluer dans un environnement familial et sous la supervision de nouveaux parents. Cette quasi-absence confirme les difficultés des responsables du CJC à appréhender des individus qui ne sont plus de « vrais enfants » pour reprendre l'expression de Saalheimer mais pas encore des adultes. Ces difficultés auraient une explication propre au contexte juif nord-américain. Melissa Klapper considère ainsi que l'affirmation de l'adolescence comme « nouvel âge de la vie » n'y est pas aussi prononcé et que les expériences des adolescentes juives se démarquent fortement de celles du reste de la jeunesse américaine, par la place prépondérante de la tradition et de la famille[62]. L'entrée dans l'âge adulte qui correspond à la majorité religieuse a lieu à treize ans pour les garçons et est marquée par la bar-mitsvah. Elle a lieu un an plus tôt pour les filles, passage célébrée par la bat-mitzvah, encore peu répandue au moment du projet et qui ne se généralise qu'à partir des années 1950[63]. Les individus âgés de treize ans et plus – les garçons tout au moins – sont donc considérés comme adultes et en termes religieux, il n'y a pas de période transitoire entre l'enfance et l'âge adulte. Cette hypothèse est cependant mise à mal par la littérature considérable sur l'adolescence produite par les milieux du travail social juif nord-américain. En

---

Organization in Canada; a Reference Manual by George Tuttle », *Social Service Review*, 22, 3, 1948, p. 390-391.

[61] Comacchio, *The Dominion of Youth...*, *op. cit.* p. 2 ; le terme moratoire psychosocial est emprunté à Erik Erikson qui publie *Childhood and society* (1950), *Identity and the life cycle* (1959) et *Identity : Youth and crisis* 91968). L'adolescence est considérée comme « une période où l'individu est à la recherche d'idéaux lui permettant de trouver une cohérence interne – une identité – autour d'un ensemble unifié de valeurs », Valérie Cohen-Scali et Jean Guichard, « L'identité : perspectives développementales », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 37, 3, 2008 (http://osp.revues.org/1716 mis en ligne le 15 septembre 2011, consulté le 10 août 2017), p. 5.

[62] Klapper, *Jewish Girls Coming of Age in America...*, *op. cit.*, p. 28.

[63] Voir Michael Hilton, *Bar Mitzvah, a History*, Omaha, University of Nebraska Press, 2014.

septembre 1947, alors même que les premiers groupes d'orphelins arrivent au Canada, la revue de travail social juive américaine *Jewish Social Service Quarterly* rattachée à la *Conference of Jewish Social Welfare* publie un numéro spécial sur l'accueil des jeunes migrants et réfugiés. Ses contributeurs emploient régulièrement l'adolescence comme catégorie d'analyse[64]. Morris Price, directeur du *Jewish Social Service Bureau* de Pittsburgh, raconte ainsi son expérience de travail avec les jeunes survivants et dit avoir rencontré « les problèmes classiques de l'adolescence [une « attitude rebelle » et une « révolte contre l'autorité »] exacerbés par la nécessité de s'adapter à une nouvelle culture et au placement[65]. » Dans le numéro précédent paru en juin, Bernard Kogon, directeur d'une école pour garçons de New York, avait déjà rédigé un article intitulé « Changing Concepts in Work with Adolescents[66]. » Plus d'un an plus tard, Deborah Portnoy publie quant à elle « The Adolescent Immigrant » qui confirme que, confrontés à une majorité de jeunes ayant entre quatorze et vingt ans, les travailleurs sociaux et les pédagogues juifs américains cherchent à différencier l'adolescent des enfants et des adultes[67].

Le fait que ce concept n'apparaisse pas chez les responsables du CJC pose néanmoins question, d'autant plus que plusieurs d'entre eux sont des experts respectés dans les milieux du travail social canadien et américain. Cette absence sémantique de l'adolescence reflète les difficultés à penser la prise en charge des orphelins. Sont-ils avant tout des enfants qui doivent être accompagnés et évoluer dans un environnement familial ou bien alors des jeunes adultes déterminés devant être rapidement poussés vers l'indépendance financière ? Ces questions de terminologie ont donc une influence indéniable sur l'orientation du projet. Même des termes comme « enfant »

---

[64] Goldie Goldstein, « Discussion on Adolescent Refugees », *The Jewish Social Service Quarterly*, 24, 1 septembre 1947, p. 150-152 ; Betty Mazur, « Services for Adolescent Refugees », *The Jewish Social Service Quarterly*, 24, 1, septembre 1947, p. 135-146 ; Hilda Meyerowitz, « Casework Services for Adolescent Newcomers », *The Jewish Social Service Quarterly*, 24, 1, septembre 1947, p. 136-146 ; Morris Price, « Discussion on Adolescent Refugees », *The Jewish social Service Quarterly*, 24, 1 septembre 1947, p. 147-149.

[65] Price, « Discussion on Adolescent Refugees », art. cit.. p. 148.

[66] Bernard Kogon, « Changing Concepts in Work with Adolescents », *The Jewish Social Service Quarterly*, 23, 4, juin 1947, p. 379-385.

[67] Deborah S. Portnoy, « The Adolescent Immigrant », *The Jewish Social Service Quarterly*, 25, 2, décembre 1948, p. 268-173.

et « orphelin » dont les définitions semblent plus évidentes se révèlent fragiles. Les discussions du CJC avec les autorités canadiennes, qu'elles concernent l'inclusion des « semi-orphelins » ou celles d'individus âgés de plus de dix-huit ans, rappellent que ces concepts sont constamment contestés et renégociés. Si l'organisation juive canadienne échoue à faire accepter les « semi-orphelins » au sein du projet, elle parvient néanmoins à obtenir que la limite d'âge passe à vingt-et-un ans. Le fait que les projets des communautés juives australiennes, sud-africaines et suisses n'acceptent que des individus de moins de douze ou seize ans ou encore la colère manifestée par de nombreux travailleurs sociaux juifs français et belges après la décision de l'AJDC de ne plus venir en aide aux individus âgés de plus de dix-huit ans confirme l'impact de ce travail de définition. En définissant qui est un enfant et qui est un orphelin, l'administration détermine aussi – et exclut – qui ne l'est pas.

2. Exclure

A. Les agents d'immigration et les médecins, gardiens des portes canadiennes

Une sélection sévère

Le *War Orphans Project* a une chronologie singulière. L'évolution des « options offertes », en Israël et aux États-Unis notamment, permet d'expliquer les importantes fluctuations du rythme des départs d'orphelins au Canada. Mais ces fluctuations ne reflètent pas seulement la plus ou moins grande disponibilité de candidats au départ ou le fait qu'il était plus ou moins facile de venir au Canada. Tout au long du projet, le processus de sélection est sévère. Beaucoup de candidatures sont rejetées par les agents d'immigration et le personnel consulaire canadien ou sont abandonnées après avoir été retardées pendant de longs mois. À aucun moment, les autorités fédérales canadiennes ne se contentent d'accepter les dossiers qui leur sont présentés par les responsables du CJC et leurs collaborateurs. Ainsi, à la mi-août 1947, le Consul canadien à Paris délivre les trois premiers visas dans le cadre du projet. Dans le même temps, deux autres dossiers sont rejetés et le CJC décide immédiatement de faire appel[68]. Début septembre, un représentant du JSFT rapporte que la moitié du premier groupe enregistré par l'organisation juive suédoise a vu sa candidature refusée. Cette tendance

[68] CJA, « Children's movement », 21 août 1947, I.O.I. volume 3, dossier 216, p. 1.

est marquée dans les premiers mois du projet mais un document de l'AJDC, remis au CJC au début du mois de mars 1948, confirme que la sélection est restée rigoureuse tout au long du programme (voir-ci-dessous)[69]. Dans ce document, on en apprend un peu plus sur le sort des 949 individus enregistrés au sein du projet canadien (les chiffres concernant les camps DP en Allemagne, Autriche et Italie sont incomplets). 403 sont déjà partis au Canada, 385 sont en attente d'une décision (parmi eux, 105 ont déjà été approuvés par le CJC, les autres attendent la décision de l'Immigration canadienne) et 161 ont été rejetés. Si on écarte les dossiers en attente et on se concentre sur l'ensemble des 564 dossiers qui ont reçu une décision définitive (les 403 « Emigrated » et les 161 « Rejected »), le taux de refus est de plus de 28%. La sélection est particulièrement sévère pour les jeunes rescapés dont les dossiers ont été traités directement en Europe centrale et orientale. Sur les 78 individus enregistrés en Tchécoslovaquie, seuls 9 ont immigré, 42 sont en attente et 27 ont été rejetés. La situation est encore pire en Hongrie où sur les 41 dossiers traités, un seul a été accepté.

	Registered	Emigrated	Rejected	A Approved CJC	B Outstanding	C Pending
*Austria DP	60	44	6	-	10	10
*Germany "	221	146	29	-	46	46
*Italy "	117	5	26	6	80	86
Belgium	65	58	2	5	-	5
Czechoslovakia	78	9	27	35	7	42
England	34	33	1	-	-	-
France	149	79	26	34	10	44
Greece	4	3	1	-	-	-
Hungary	163	1	40	13	109	122
Poland	10	-	1	-	9	9
Rumania	10	-	2	-	8	8
Sweden	27	16	-	10	1	11
Switzerland	11	9	-	2	-	2
T O T A L	949	403**	161	105	280	385

Note: A plus B

* Registrations not complete as full reports not received.

** Including 2 non-quota

Figure 20 : « JDC report on orphans' project », 16 mars 1948 (CJA, I.O.I. volume 4, dossier 353, p .3)

Si les chiffres sont moins importants concernant les orphelins se trouvant dans des camps DP (surtout ceux d'Allemagne et d'Autriche), un autre rapport datant de l'été

[69] CJA, « JDC report on orphans' project », 16 mars 1948, I.O.I. volume 4, dossier 353, p. 3.

1948 démontre que la sélection est sévère pour cette population que le CJC considère pourtant comme prioritaire[70]. Ainsi onze jeunes ont un entretien à Salzburg et seuls sept sont acceptés. Au centre pour enfants de Bad Schallerbach à l'ouest de Linz, 25 candidats déposent une demande et dix-sept sont approuvés. Dans la zone d'occupation française en Autriche, des entretiens sont menés avec 25 jeunes et neuf candidatures sont validées. Enfin, une trentaine de candidats qui fréquentent une école rabbinique de la région font part de leur intérêt pour le programme canadien. Une vingtaine ont un entretien et six voient leur demande approuvée. Ces chiffres rendent uniquement compte de la sélection opérée par les *Child Welfare Officer* de l'IRO qui se contentent de vérifier la compatibilité des candidatures avec les exigences canadiennes. L'ensemble du groupe devant encore être présenté à l'équipe de l'Immigration canadienne au centre d'accueil d'Innsbruck, d'autres dossiers ont probablement été rejetés. Les motifs sont rarement connus et il n'est pas toujours possible de savoir à quel moment le refus est intervenu – avant ou après la constitution du dossier – et qui a pris la décision – une travailleuse humanitaire, un médecin ou un agent d'immigration canadien ou encore un responsable du CJC. La correspondance entre Ostry, Saalheimer et les bureaux montréalais ainsi que les quelques 200 dossiers refusés ou abandonnés qui ont été conservés permettent néanmoins de se faire une idée plus précise. Dans leur majorité, le refus est motivé par la nécessité de correspondre aux exigences des autorités canadiennes : l'orphelin voit sa demande rejetée parce qu'il est au-delà de la limite d'âge imposée, n'entre pas dans les quotas de nationalité, a un ou deux parents encore en vie, est dans un état de santé jugé trop mauvais ou n'est pas en mesure d'apporter des preuves fiables quant à son identité ou à son statut d'orphelin.

L'âge est un motif de rejet redondant. Tout au long du projet, les agents d'immigration canadiens se montrent particulièrement stricts. Plusieurs dossiers sont ainsi abandonnés et mentionnent l'orphelin est « slightly over 18 » et que sa candidature ne peut être retenue. C'est par exemple le cas de Chania M., un refus qui

[70] CJA, « Selection of DP orphans », 3 août 1948, I.O.I. volume 5, dossier 445 p. 1.

suscite la colère d'Ostry au vu de la situation exceptionnelle de la jeune fille[71]. Cette dernière se trouve à Berlin-Ouest alors que la ville est en plein blocus et est coupée du reste de l'Allemagne occidentale[72]. Pourtant, dès le début du projet, le CJC avait négocié une certaine flexibilité sur la question de l'âge et obtenu l'autorisation de « considérer l'enfant admissible s'il est prouvé que celui-ci avait moins de 18 ans quand sa demande de visa a été faite, même s'il a atteint son dix-huitième anniversaire au moment où tous les documents ont été réunis[73]. » Malgré cette consigne de tolérance, plusieurs candidatures de ce type n'aboutissent pas. Parmi les 210 dossiers rejetés qui ont été conservés, 30 le sont à cause de l'âge de l'individu. Ces demandes ont été dans un premier temps constituées puis validées par la représentante du CJC avant d'être finalement refusées par un agent d'immigration. La candidature de Meir G. est ainsi rejetée car la demande du garçon est examinée « quelques jours après son dix-huitième anniversaire. » La suite est néanmoins inattendue. Peu de temps après avoir pris connaissance du rejet de dossier, le jeune garçon parvient à contacter Ostry et lui assure qu'il « avait donné cette date de naissance seulement parce qu'il ne s'en souvenait pas plus précisément[74]. » Il fournit d'ailleurs un certificat indiquant sa date de naissance exacte qu'il a réussi à obtenir en Roumanie. Ce document le rend à nouveau admissible au projet et la représentante du CJC soumet donc à nouveau son dossier aux autorités canadiennes qui l'acceptent finalement. Ce cas illustre la rigidité du système d'immigration canadien qui s'accroche à des critères dits objectifs (ici l'âge) pourtant brouillés par la guerre.

La confusion est d'autant plus grande que l'intransigeance des agents d'immigration et le peu de places disponibles dans les transports vers le Canada obligent les travailleuses sociales et humanitaires à agir rapidement. Cette contrainte de temps a eu un impact certain sur la conduite des entretiens et sur la constitution des dossiers. Le CJC et ses collaborateurs doivent rassembler les documents nécessaires

---

[71] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Manfred Saalheimer, 22 mars 1948 ; lettre de Milton Meretsky à Saul Hayes, 27 juillet 1948 ; dossier de Chania M., boîte 37.
[72] Le blocus de Berlin a commencé fin juin 1948 et se termine en mai 1949.
[73] CJA, « Orphan's movement », 25 septembre 1947, I.O.I. volume 3, dossier 236, p. 2.
[74] CJA, lettre d'Ethel Ostry à l'équipe de l'Immigration canadienne, 26 avril 1948, dossier de Meier G., boîte 34.

et faire les examens médicaux demandés dans des délais parfois très courts. Les mauvaises conditions de transport et le peu d'agents canadiens présents en Europe compliquent encore plus la procédure. Ainsi, à la mi-mars 1948, le CJC a enregistré 31 orphelins à Prien. Ceux-ci approchent de leur dix-huitième anniversaire et sont supposés rejoindre le port allemand de Bremerhaven à la fin du mois. Cependant, aucun agent d'immigration canadien ne se trouve près de Munich et le groupe doit être envoyé en urgence à Stuttgart, « une concession particulièrement importante[75] » au vu des difficultés de transport. L'intransigeance de l'Immigration se manifeste aussi dans les cas singuliers où un orphelin admissible et enregistré au sein du projet a un frère ou une sœur de plus de dix-huit ans. Le CJC multiplie les appels à la tolérance et demande que ces dossiers soient acceptés afin de « préserver l'unité familiale[76]. » Cette consigne n'a pas toujours été suivie, ce qui a souvent obligé l'organisation à faire appel ou à trouver des solutions alternatives. Cela a aussi mis parfois brutalement fin à des projets de départ. Ruzena R., dont la sœur Hajna est partie au Canada, a ainsi vu sa demande rejetée[77]. Celle de Chaja K. est abandonnée, une lettre indiquant que la jeune fille « ne voulait pas être séparée de sa sœur[78] » majeure.

Les quotas de nationalité

La nationalité est également un motif de rejet important. Établir la nationalité de l'orphelin est une tâche délicate et le CJC a négocié un système de quotas qui doit constamment être redéfini. Certaines demandes ne peuvent aboutir car les quotas sont épuisés. Au début du mois d'août 1948, une représentante du COR anglais raconte ainsi à Saalheimer qu'elle a dû renoncer à assister Regina W. dans sa demande de visa parce qu'il n'y avait plus de lettres d'acceptation disponibles en Angleterre. Elle ajoute « être particulièrement désolée pour la jeune fille, beaucoup de filles ayant quitté l'Angleterre pour le Canada sont de très bonnes amies de Regina et elle est absolument dévastée de se retrouver seule laissée pour compte[79]. » Le CJC donnant la priorité aux

[75] CJA, « Fifty Orphans Selected in Germany for the Canadian Project », 17 mars 1948, I.O.I. volume 4, dossier 354, p. 3.
[76] CJA, « Orphan's movement », 25 septembre 1947, I.O.I. volume 3, dossier 236, p. 2.
[77] CJA, dossier individuel de Ruzena R., 29 février 1948, boîte 38.
[78] CJA, dossier de Chaja K., 22 novembre 1948, boîte 35.
[79] CJA, lettre d'I. Haight à Manfred Saalheimer, 9 août 1948, dossier individuel de Regina W., 3 septembre 1948, boîte 41.

individus se trouvant en Allemagne et en Europe centrale et orientale qui sont considérés comme étant dans une situation d'urgence plus grande, cela a pu défavoriser les candidatures de jeunes habitant en Europe occidentale. Au-delà de la question des quotas, la situation des orphelins nés en Allemagne pose également un problème récurrent au CJC. Fin septembre 1948, Ostry mentionne trois jeunes de « nationalité allemande » dont les demandes de visa sont en attente et s'engage à « protester fermement[80] » si celles-ci aboutissent à un refus. Quelques jours plus tard, la représentante du CJC en Europe rapporte le cas d'Heinrich R., rejeté parce qu'il est né à Breslau[81]. Or, pour elle, « il ne fait aucun doute qu'Heinrich est un persécuté (*persecutee*), bien que né en Allemagne[82]. » Bien qu'Ostry fasse immédiatement appel, le dossier n'aboutit pas. Il est difficile de déterminer quel est le motif exact du rejet définitif de la demande mais la nationalité d'Heinrich a clairement ralenti et compliqué la procédure. La reconnaissance de la spécificité du sort des Juifs allemands (ayant la citoyenneté allemande) et de l'ambiguïté de leur statut de « réfugiés nationaux[83] » – plus Juifs en Allemagne que Juifs allemands – est délicate. À la sortie de la guerre, ils ne sont pas admissibles aux aides de l'UNRRA qui les considère comme « citoyen d'un État ennemi. » Dans la zone d'occupation britannique, la juridiction est la même pour les Allemands juifs et non-juifs jusqu'en février 1946[84]. Au final, parmi les dix-sept orphelins allemands qui partent au Canada dans le cadre du projet, seuls deux se trouvent en Allemagne, respectivement à Prien et à Brême. Le premier a grandi à Laurahütte (Śląskie) en Pologne et le deuxième en Hongrie, il est donc probable qu'ils soient *Volksdeutsche* (considérés comme ethniquement ou culturellement allemand mais n'en ayant pas la nationalité). Les autres jeunes Allemands ont passé la guerre et la sortie de guerre hors d'Allemagne, principalement en Belgique, en France ou Angleterre. Puisqu'ils vivaient depuis plusieurs années à l'étranger et avaient

---

[80] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Manfred Saalheimer, 30 septembre 1948, CJC-CENT CA boîte 25.
[81] La ville ne devient polonaise qu'après la guerre (Wroclaw).
[82] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Manfred Saalheimer et Saul Hayes, 1e octobre 1948, CJC-CENT CA boîte 25.
[83] Ballinger, « Entangled or extruded histories… », art. cit., p. 367.
[84] Brenner, *After the Holocaust…*, *op. cit.*, p. 50 ; cela ne concerne pas les enfants de déportés (en camp de travail et en camp de concentration) qui n'ont pas la citoyenneté allemande. Les autorités américaines ont cependant envisagé de considérer ces enfants comme allemands, afin de régler le problème de leur apatridie (je remercie Lynne Taylor pour cette remarque).

rapidement fui leur pays, leur condition de « persécuté » et de « réfugié » a été plus facilement reconnu.

Le nombre peu important d'orphelins allemands s'explique aussi par le fait que ces individus ont été écartés par les agents d'immigration canadiens, surtout dans les premiers mois du projet. La suite du courrier d'Ethel Ostry à propos du cas d'Heinrich R. est significative d'un autre aspect déterminant du travail des agents d'immigration en Europe. La représentante du CJC raconte que les équipes ayant traité ces demandes sont arrivées récemment à Ludwigsburg et Munich « et ne prendront évidemment pas de décision sans l'avis de leurs supérieurs. » Ostry ajoute qu'elle souhaite voir Hayes intervenir en cas de rejet du dossier d'Heinrich et s'étonne : « Cette nouvelle attitude est vraiment surprenante, puisqu'un autre candidat, David S. né à Hambourg [accepté en avril 1948 et arrivé au Canada en août], a obtenu un visa et est déjà au Canada depuis plusieurs mois[85]. » Le fait que les deux cas, pourtant similaires, aient connu une issue différente car ils n'ont pas été traités par la même équipe confirme que les agents d'immigration ont une latitude et une capacité d'initiative non-négligeables. À cause de l'absence de directives précises, surtout dans les premiers mois du projet, et de l'éloignement avec l'administration centrale, leur « *ethos* (ou morale professionnelle)[86] » et leurs convictions personnelles ont eu un impact d'autant plus fort sur le processus de décision. En décembre 1948, le nouveau directeur de l'équipe de l'Immigration en Allemagne et en Autriche exige ainsi qu'un groupe d'orphelins se trouvant à Aglasterhausen soit soumis à un *screening*, et ce malgré le fait qu'Ostry ait montré une lettre certifiant que les individus enregistrés au sein du projet sont exempts de la procédure de contrôle habituelle. Cette décision retarde considérablement le départ des jeunes rescapés au Canada et oblige le CJC à demander au département fédéral de s'assurer que ses consignes soient mieux diffusées à ses agents présents sur le terrain[87]. L'éloignement de l'administration fédérale, la réorganisation des services

[85] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Manfred Saalheimer et Saul Hayes, 1e octobre 1948, CJC-CENT CA boîte 25.
[86] Spire, *Étrangers à la carte...*, *op. cit.*, p. 358.
[87] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à G. G. Congdon, 12 décembre 1948 ; lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer, 18 décembre 1948, CJC-CENT CA boîte 25.

d'immigration et les problèmes de communication qui en découlent confèrent donc aux représentants en Europe une importante marge de manœuvre.

Le pouvoir décisionnel des agents d'immigration

L'influence du personnel canadien est encore plus visible en matière sanitaire, l'état de santé des orphelins ayant motivé de nombreux refus. Dès février 1947, après une réunion avec un sous-comité du Cabinet ministériel, Hayes affirme d'ailleurs qu'il est « presque certain que peu importe quels seront les immigrants autorisés à venir, tous devront passer à travers des examens médicaux plus stricts que jamais[88]. » L'examen médical des migrants – identifier et exclure – est une des constantes de la politique migratoire canadienne[89]. Se basant sur des considérations racistes, hygiénistes et eugénistes, la loi de l'Immigration de 1919 renforce les exigences sanitaires en matière d'immigration. Elle autorise le refus de toute nationalité, race, occupation et classe jugées inadaptées aux « conditions ou exigences climatiques, industrielles, sociales et éducatives, de travail ou autres du Canada » en raison de leurs « coutumes, habitudes, modes de vie et méthodes de propriété étranges et de leur incapacité probable à s'assimiler rapidement[90]. » Elle écarte systématiquement les tuberculeux, les « alcooliques chroniques », les individus « d'infériorité psychopathique chronique » et « les personnes non comprises dans l'une des catégories prohibées ci-dessus, qui, par examen médical, sont déclarées atteintes au physique ou au moral, au point de ne pouvoir gagner leur vie qu'avec difficulté. » La loi de 1919 est donc un outil permettant d'empêcher l'entrée au Canada d'individus pouvant potentiellement devenir « un fardeau pour le public ». Ce texte reste presque inchangé jusqu'en 1952[91]. Il est également déterminant puisqu'il donne aux autorités les moyens d'opérer une sélection directe des migrants dans les pays de départ. A partir de la fin

---

[88] CJA, « Immigration », 19 février 1947, I.O.I. volume 1, dossier 83, p. 2.

[89] Brian D. Gushulak et Linda S. Williams, « National Immigration Health Policy. Existing Policy, Changing Needs, and Future Directions », *Canadian Journal of Public Health/Revue canadienne de santé publique*, 95, 3, 2004, p. 27.

[90] Canada, *Loi modifiant la Loi de l'Immigration*, Ottawa, 1919, SC 9-10 George V, chapitre 25, p. 103-104 (http://www.quai21.ca/recherche/histoire-d-immigration/loi-de-l-immigration-amendement-1919 consulté le 13 août 2017) ; voir également Knowles, *Strangers at Our Gates...*, *op. cit.*, p. 104-106.

[91] Sur les aspects sanitaires du texte de 1919 et ses suites, voir la première partie de Robert Vineberg, « Healthy Enough to Get In: The Evolution of Canadian Immigration Policy Related to Immigrant Health », *International Migration & Integration*, 16, 2015, p. 279-288.

des années 1920, des équipes médicales sont dépêchées dans les principaux ports d'embarcation européens afin d'examiner sur place des candidats à l'immigration. Les médecins employés par le *Department of Health* n'ont certes pas de pouvoir décisionnel concernant l'admissibilité mais donnent un avis qui est souvent suivi et classent le candidat en fonction des dispositions sanitaires de la loi. La décision reste donc entre les mains de l'Immigration[92].

À l'automne 1947, les autorités canadiennes exigent donc que les orphelins, comme tout autre candidat à l'immigration, soient examinés à leur point de départ et ne soient autorisés à partir que s'il est démontré qu'ils sont en « parfaite santé ». À la sortie de la guerre, au vu des mauvaises conditions des réseaux de transport et de communication mais aussi du peu de personnel canadien présent en Europe, cet examen préalable n'est pas toujours facile à mettre en place. Les orphelins venant de pays où l'Immigration canadienne est absente, comme la Roumanie ou la Hongrie, et qui sont envoyés en France pour être interrogés par un agent d'immigration, doivent être examinés avant de partir, la plupart du temps par un médecin de l'AJDC ou des missions britanniques présentes en Europe centrale et orientale, notamment à Bucarest[93]. Les tests sont nombreux : taille, poids, crâne, chevelure, peau, yeux, oreilles, dents, gorge, glandes, thorax, poumons, cœur, abdomen, rate, organes génitaux, extrémités, nutrition, anémie et rachitisme. Ces examens peuvent être réalisés plusieurs fois. L'orphelin peut ainsi rencontrer un médecin canadien à trois ou quatre reprises en moins d'un mois[94]. En plus de cet ensemble de tests obligatoires, l'histoire médicale de l'orphelin doit être soigneusement détaillée dans chaque demande de visa. Les formulaires de l'IRO comportent ainsi une section indiquant si le jeune a contracté (et quand) différentes maladies que l'on peut regrouper dans deux catégories : les maladies infantiles (rougeole, scarlatine, mastoïdite et angine) et les maladies fréquentes parmi les DPs (fièvre typhoïde, typhus, pneumonie, tuberculose, variole et diphtérie). On y trouve aussi une section « maladie vénérienne ». Pendant et après la guerre, les violences et les agressions sexuelles à l'encontre des enfants et des

[92] Vineberg, « Healthy Enough to Get In… », art. cit., p. 288.
[93] CJA, « Orphan's movement », 25 septembre 1947, I.O.I. volume 3, dossier 236, p. 2.
[94] Voir annexe 10.

adolescents juifs, filles comme garçons, sont fréquentes, pas seulement du fait des nazis et de leurs collaborateurs mais aussi d'hommes juifs et non-juifs dans les ghettos, les camps de concentration et les camps DP[95]. Les infections sexuellement transmissibles représentent donc pour l'administration alliée un problème de santé publique majeur. L'histoire médicale consignée dans les dossiers indique également les opérations que l'orphelin a pu subir et les « défauts physiques » (« vision », « audition » et « hernie »).

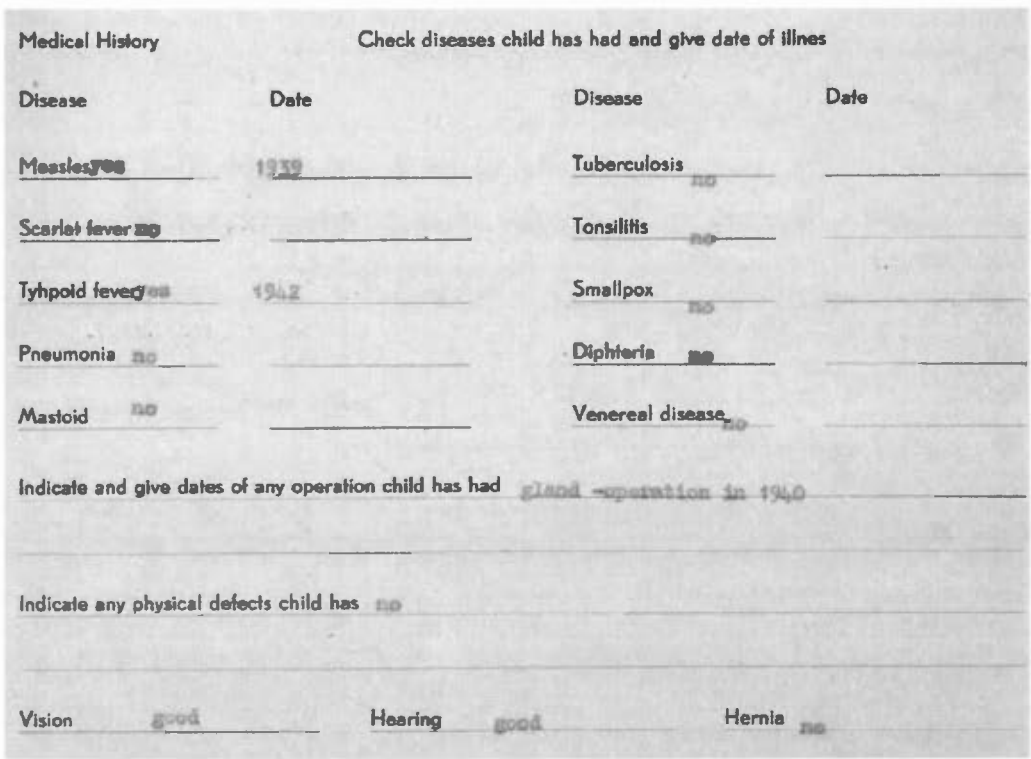
Medical History — Check diseases child has had and give date of illnes

Disease	Date	Disease	Date
Measles yes	1939	Tuberculosis no	
Scarlet fever no		Tonsilitis no	
Tyhpoid fever yes	1942	Smallpox no	
Pneumonia no		Diphteria no	
Mastoid no		Venereal disease no	

Indicate and give dates of any operation child has had gland operation in 1940

Indicate any physical defects child has no

Vision good Hearing good Hernia no

Figure 21 : histoire médicale du dossier de Blanka L (CJA, dossier individuel de Blanka L., sans date, boîte 37)

Ces données ont été collectées dans un dossier sur trois. La section sur l'histoire médicale de 140 dossiers est vide, probablement parce que les informations ont été reportées sur une fiche séparée non conservée (similaire à celle reproduite ci-dessus). 174 indiquent seulement que le jeune est « en bonne santé ». Parmi les 58 individus restants, seize ont au moins une maladie infantile, principalement des angines ou la

[95] Voir Sonja M. Hedgepeth et Rochelle G. Saidel (dir.), *Sexual Violence Against Jewish Women During the Holocaust...*, *op. cit.*

scarlatine contractées avant ou au tout début de la guerre. 31 indiquent au moins une maladie se trouvant dans la deuxième catégorie (24 ont contracté la fièvre typhoïde ou le typhus, pendant ou après la guerre). Enfin, seize mentionnent d'autres problèmes de santé, surtout des problèmes de poids, de dents, de peau, de dos ou de vision. La plupart de ces « histoires médicales » sont très détaillées, en témoignent la présence des maladies infantiles ou même, comme dans le dossier de Chaskel H., des opérations passées (le jeune garçon porte une cicatrice due à une opération de l'appendicite[96]). Ce niveau de détails illustre à la fois l'obsession de la reconstruction des corps à la sortie de la guerre mais aussi les exigences des autorités fédérales canadiennes et le zèle des médecins.

Des migrants en bonne santé

Au vu de cette intransigeance, les refus basés sur l'état de santé de l'orphelin sont nombreux. Début septembre 1947, quinze des trente premiers candidats enregistrés en Suède sont rejetés pour des raisons médicales[97]. Là encore, les dossiers refusés permettent de mieux cerner les pratiques des agents d'immigration et des médecins canadiens. Parmi ces dossiers, vingt sont explicitement refusés pour ce motif. Le dossier de Judith L. indique juste un « état de santé insatisfaisant », celui de Mintek A. une « pneumonie », celui de Marton A. des « problèmes à la gorge et aux yeux[98]. » Plusieurs mentionnent des problèmes psychologiques. On retrouve les principales catégories d'exclusion prévues par la loi de 1919. Dans certains cas, il n'est pas entièrement sûr que le dossier ait été rejeté pour des raisons médicales mais la correspondance disponible le laisse penser. Une lettre jointe au formulaire de Lilly K. indique ainsi qu'« en relisant l'histoire sociale de la jeune fille, il a été noté qu'elle vivait dans de très mauvaises conditions, avec une tante tuberculeuse[99]. » Il semble néanmoins que les candidatures ne sont que rarement immédiatement rejetées mais plutôt différées de quelques semaines ou quelques mois. Haskel W., qui avait pourtant

[96] CJA, dossier individuel de Chaskel H.,26 janvier 1948, boîte 34.
[97] CJA, lettre de W. Michaeli à Manfred Saalheimer, 3 septembre 1947, dossier individuel de Mania S., boîte 40.
[98] CJA, dossier individuel de Judith L., 7 août 1948, boîte 38 ; dossier individuel de Marton A., sans date, boîte 31 ; dossier individuel de Mintek A., sans date, boîte 31.
[99] CJA, lettre de Leni Cahn au Service Émigration de l'AJDC Budapest, 12 février 1949, dossier de Lilly K., boîte 36.

deux frères enregistrés au sein du programme, voit ainsi la décision concernant sa demande « repoussée de six mois par les autorités canadiennes à Londres à cause de problèmes aux poumons[100]. » Bien souvent, une période allant de trois à six mois est prévue avant un nouvel examen, dans l'espoir que ce délai supplémentaire permette au jeune de se renforcer. La candidature d'Henrik I. est ainsi différée une première fois afin de faire un autre test sanguin pour la tuberculose puis une deuxième fois, un mois plus tard, pour « état de santé général[101]. » Alex B. raconte ainsi avoir dû attendre de nombreux mois parce qu'un test aux rayons X avait détecté un point sombre sur l'un de ses poumons. Après avoir réussi à obtenir un nouvel examen, le garçon a finalement été déclaré en bonne santé. Le médecin ayant réalisé le premier test a par la suite admis que la tâche était due à un défaut de l'appareil utilisé[102].

Si Alex B. a pu rejoindre le Canada et ses frères malgré ces délais, ces derniers peuvent avoir eu des conséquences dramatiques pour d'autres orphelins. Les demandes de Gustav G. et Berko J. sont ainsi différées de six mois à cause d'un trachome, infection oculaire contagieuse, ce qui repousse la décision après leur dix-huitième anniversaire. Leurs candidatures sont donc rejetées[103]. La situation est similaire pour Heinrich R. Une représente de l'IRO informe Saalheimer que le jeune homme « a été hospitalisé [...] pour une période indéfinie » et suppose que « la mission canadienne ne pourra pas, au moment de sa sortie de l'hôpital, le prendre en considération pour émigration au sein du programme d'orphelins car il aura passé son dix-huitième anniversaire[104]. » Quant à Miklos W., il « a été retenu pour des doutes par rapport à son âge puis pour des raisons de santé. » Ostry rajoute cependant qu'« étant donné qu'il a été examiné à un moment où les régulations étaient très strictes, il est possible qu'après réexamen, il soit jugé apte[105]. » Les propos d'Ostry semblent indiquer que les exigences sanitaires ont été revues à la baisse après quelques mois et confirment aussi

[100] CJA, lettre de Leni Cahn à Manfred Saalheimer, 11 février 1949, dossier de Haskel W., boîte 41.
[101] CJA, dossier individuel d'Henrik I., 22 février 1948, boîte 35.
[102] Goldberg, *Holocaust Survivors in Canada...*, *op. cit.*, p. 80.
[103] CJA, dossier de Gustav G., 5 décembre 1947, boîte 34 ; dossier de Berko J., 5 décembre 1947, boîte 35.
[104] CJA, lettre de Eleanor Ellis (Zone Child Care Officer) à Manfred Saalheimer, 15 juillet 1949, dossier de Heinrich R., boîte 38.
[105] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Manfred Saalheimer, 16 avril 1948, dossier de Miklos W., boîte 41.

l'influence considérable du personnel médical canadien. En effet, bien qu'ils n'aient pas de pouvoir décisionnel selon les dispositions de la loi de 1919, les recommandations des médecins semblent presque toujours être suivies par les agents d'immigration. Le CJC doit contester des refus basés sur des motifs pour le moins surprenants.

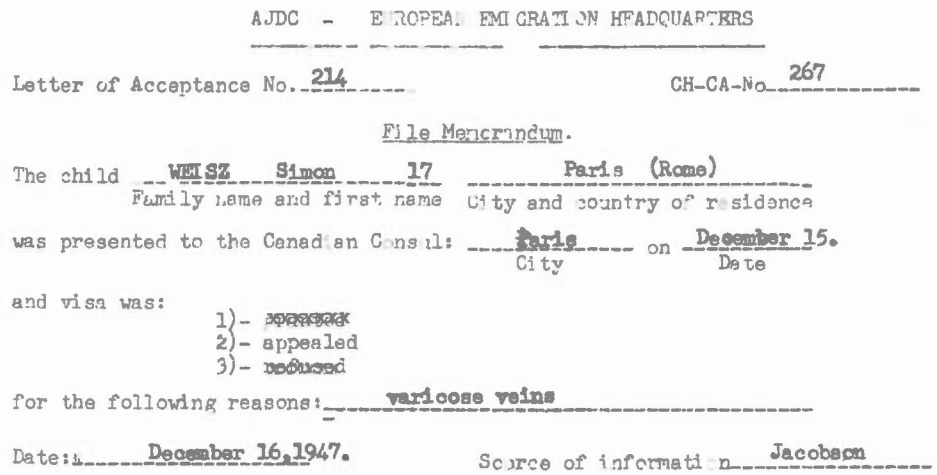

AJDC - EUROPEAN EMIGRATION HEADQUARTERS

Letter of Acceptance No. 214 CH-CA-No 267

File Memorandum.

The child WEISZ Simon 17 Paris (Rome)
Family name and first name City and country of residence

was presented to the Canadian Consul: Paris on December 15.
City Date

and visa was:
1)- approved
2)- appealed
3)- refused

for the following reasons: varicose veins

Date: December 16,1947. Source of information Jacobson

Figure 22 : lettre d'acceptation de Simon W. (CJA, dossier individuel de Simon W., sans date, boîte 41)

En décembre 1947, la demande de Simon W. est refusée pour des varices (voir ci-dessus). Celle de Tibor E. est même écartée à cause des pieds plats du garçon[106]. Ces cas qui témoignent des convictions eugénistes de certains médecins obligent le CJC à faire appel et freinent la procédure parfois pendant de longs mois. D'autres orphelins sont refusés par crainte d'« infériorité psychopathique » et d' « infirmité mentale », pour reprendre les termes de la loi de 1919[107]. La candidature d'Ester est ainsi rejetée parce que la jeune fille « a beaucoup souffert de ses terribles expériences et est quelque peu déficiente mentalement[108]. » Quant à Bernard K., l'acceptation de sa demande est différée, son dossier indiquant des « troubles nerveux et tremblement des mains »,

[106] CJA, dossier individuel de Tibor E. ; 9 juin 1948, boîte 32 ; c'est un motif fréquent d'exemption du service militaire et de refus dans certains corps des armées canadiennes ; voir Bernd Horn, « De bons éléments poussés trop loin ? La grève de la faim du 1e Bataillon canadien de parachutistes, du 20 au 2 octobre 1944 » dans Howard Combe, *Les Insubordonnés et les insurgés : Des exemples canadiens de mutinerie et de désobéissance, de 1920 à nos jours*, Toronto, Dundurn, Presse de l'Académie canadienne de la Défense, 2007, p. 45.

[107] Loi modifiant la Loi de l'Immigration, 1919. Ottawa: SC 9-10 George V, Chapitre 25 p. 103

[108] CJA, lettre de Louis Freed à Manfred Sallheimer, sans date, dossier d'Ester G., boîte 34.

Saalheimer ajoutant dans un courrier que « le docteur canadien suggère que, pendant 14 jours, le garçon se repose bien et prenne des médicaments pour ses nerfs[109]. » Sa candidature est définitivement rejetée quelques semaines plus tard.

Certains candidats sont cependant acceptés malgré un état de santé loin d'être « parfait ». Herman A. est ainsi autorisé à rejoindre le Canada malgré ses problèmes aux poumons. Son certificat médical a été approuvé et son visa délivré, « étant entendu qu'il restera sous contrôle médical régulier[110]. » Quant à Isidore A., il est accepté bien que son dossier indique qu'il a eu la rougeole, la coqueluche, une pleurésie qu'il a contracté en 1946 et surtout une blessure aux jambes due à un éclat d'obus[111]. Ces candidatures sont néanmoins presque toujours retardées comme en témoigne l'écart entre la date de rédaction du dossier et celle d'arrivée au Canada. Presque un an s'écoule entre l'entretien d'Herman et son départ. Il en est de même pour Imre G., hospitalisé à sa libération, et enregistré au sein du projet à la fin du mois d'avril 1949. L'obtention de son visa est repoussée à plusieurs reprises pour des problèmes aux poumons. Le garçon ne rejoint Montréal qu'en octobre 1950. La correspondance entre les responsables du CJC et leurs collaborateurs confirme en tout cas l'incertitude qui entoure l'issue de certaines demandes. En décembre 1948, une représentante du COR anglais écrit ainsi au CJC pour les informer que « les radiographies [de Ruzena S.] ne sont pas très satisfaisantes et que, bien qu'elles n'aient pas encore été présentées aux autorités canadiennes, il se peut qu'elle soit refusée pour raisons sanitaires[112]. » Sur les questions de santé, le pouvoir décisionnel de l'agent – et indirectement du personnel médical - est considérable.

Les considérations morales, classistes et raciales du personnel de l'Immigration

L'intransigeance des agents d'immigration témoigne de leur volonté de faire respecter le décret autorisant le projet à la lettre et illustre les logiques hygiénistes qui animent la politique migratoire canadienne. D'autres motivations, raciales mais aussi

[109] CJA, lettre d'Amelia Igel à Manfred Saalheimer, 27 janvier 1948, dossier Bernard K., boîte 36.
[110] CJA, dossier de Herman A., 25 juin 1948, boîte 31.
[111] CJA, dossier d'Isidore A., sans date, boîte 31.
[112] CJA, lettre d'I. Haight à H. Steinhart, 20 décembre 1948, CJC-CENT CA boîte 25.

morales, ne peuvent être saisies au prisme du *War Orphans Project*. La correspondance de Jolliffe à propos d'un autre programme d'immigration d'orphelins – catholiques cette fois – confirme les vues particulièrement conservatrices du directeur de l'Immigration et de certains agents sur le terrain. En effet, en mars 1949, ce dernier reçoit un rapport s'inquiétant que certains orphelins catholiques allemands candidats à un départ au Canada soient nés hors-mariage. Jolliffe transmet l'information à son supérieur Keenleyside et affirme que « dans la sélection d'enfants orphelins pour placement et adoption au Canada, un des critères les plus importants est l'origine sociale de la famille. S'il vient d'un milieu difficile, il y a un risque que l'enfant soit ingérable et incorrigible. Accepter des enfants illégitimes accroît grandement ce risque[113]. » Après discussion avec le directeur du CWC, Keenleyside, toujours à la tête du ministère des Mines et des Ressources, répond que « rien ne prouve, au vu de l'expérience des agences de protection de l'enfance, que les enfants illégitimes représentent un plus grand risque que les autres. Le critère le plus important, bien entendu, est comment l'enfant a été traité jusqu'au moment de l'adoption[114]. » Keenleyside, qui bénéficie de l'expertise du CWC, témoigne là encore de son progressisme mais sa position ne semble pas être partagée par ceux qui ont un pouvoir décisionnel direct sur l'acceptation des dossiers des candidats à l'immigration, à savoir le directeur de l'Immigration et ses agents présents en Europe. Si les considérations de classe de certaines travailleuses sociales et humanitaires apparaissent lors de la constitution des dossiers, il n'est pas visible dans le processus de sélection. Les propos de Jolliffe sont néanmoins révélateurs des valeurs des fonctionnaires en charge des questions d'immigration. Malgré l'arrivée de Keenleyside à la tête du ministère dont ils dépendent, ces derniers prônent toujours une sélection rigoureuse des candidats potentiels fondée sur une vision puritaine de l'identité canadienne.

De la même manière, les considérations raciales des équipes de l'Immigration n'apparaissent pas à l'échelle du *War Orphans Project*. À la sortie de la guerre, les

[113] Cet échange est reproduit dans Jean BRUCE, *After the War*, Markham, Fitzhenry & Whiteside, 1982 p. 51.
[114] *Ibid.*

autorités canadiennes maintiennent une véritable hiérarchie des nationalités désirables et indésirables. Cette hiérarchie est non-écrite puisque seule l'immigration de populations chinoises est ouvertement prohibée. Elle est visible dans les projets concernant des DPs adultes. Les populations baltes (non-juives) sont par exemple presque toujours privilégiées car elles sont considérées comme travailleuses et dignes de confiance. À l'inverse, les programmes concernant des industries traditionnellement juives (confection, fourrure, etc.) ont rencontré des réticences de la part des agents d'immigration. Le *War Orphans Project* étant uniquement destiné à des individus juifs, l'antisémitisme du personnel canadien n'apparaît pas alors qu'il est perceptible dans les projets de travailleurs qualifiés[115]. Une anecdote rapportée par Ostry à la fin du mois de juin 1948 montre cependant que le projet a parfois suscité des réactions violentes. La représentante du CJC raconte ainsi que, lorsqu'on lui a demandé d'examiner un garçon un vendredi en fin d'après-midi, « le médecin de l'équipe de l'Immigration à Munich a refusé, visiblement très agacé, et a rétorqué que celui-ci devrait aller en Palestine et ne pas embêter les Canadiens avec ses problèmes[116]. » Elle précise qu'elle n'était pas présente au moment où cette remarque a été faite mais dit « n'avoir aucun doute quant à leur véracité. » De tels propos rappellent ceux de Blair qui, quelques années plus tôt, avait affirmé à son ministre que « le problème des réfugiés [était] presque entièrement un problème juif[117]. » Au sein du projet, le racisme et l'hygiénisme des agents d'immigration canadiens sont rarement visibles mais le rejet fréquent de demandes confirme que le programme du CJC n'échappe pas aux mécanismes d'exclusion de la politique migratoire canadienne malgré sa singularité. Les règles bureaucratiques inscrites et non-inscrites l'emportent sur l'ambition humanitaire du projet. Les refus pour motifs de santé ou encore la question des orphelins de nationalité allemande illustrent bien que les agents ont une capacité d'initiative considérable et un impact réel sur le processus de décision. Il est cependant difficile de déterminer si ces initiatives ont été motivées par des convictions personnelles ou par leur volonté d'« anticiper ce que l'autorité hiérarchique n'a pas pu

---

[115] Kelley et Trebilcock, *The Making of the Mosaic...*, *op. cit.*, p. 345.
[116] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer, 20 juin 1948, CJC-CENT CA boîte 25.
[117] Abella et Troper, *None is too Many...*, *op. cit.*, p. 128.

ou n'a pas voulu dire explicitement[118]. » L'ampleur de cette réglementation parallèle (l'« infra-droit[119] » de Danièle Lochak) ne peut donc être mesurée.

B. Le CJC, relais des exigences des autorités et de la communauté juive ?

Se prémunir contre les individus à risques

Les nombreux cas de dossiers rejetés confirment que les autorités canadiennes ne se contentent pas de valider administrativement les candidatures soumises par le CJC et entendent garder un contrôle global sur le projet. Trop peu de dossiers refusés ont cependant été conservés pour pouvoir clairement déterminer l'étendue du pouvoir discrétionnaire des agents d'immigration. De la même manière, les candidatures ignorées, découragées ou abandonnées avant même d'avoir été véritablement formulées n'apparaissent pas dans les archives, ce qui empêche de mesurer l'ampleur de la sélection. L'analyse de ce processus est d'autant plus complexe que le taux de rejet élevé ne s'explique pas seulement par le zèle et les initiatives du personnel fédéral canadien. Le CJC et ses collaborateurs eux-mêmes jouent un rôle de « gardien » et semblent écarter systématiquement certains profils. Quelques jours après son arrivée à Halifax avec le premier groupe d'orphelins, Zoltan F., un jeune Roumain âgé de dix-sept ans ayant passé plus d'un an à Buchenwald, est hospitalisé à Montréal. Le médecin canadien qui l'a examiné à sa descente du bateau a découvert que le garçon était atteint de tuberculose, une maladie qui fait partie des catégories exclues par les dispositions de la loi de l'Immigration de 1919. Parmi la vingtaine d'individus ayant voyagé avec lui à bord du *S.S. Aquitania*, un autre orphelin est dans une situation similaire et est rapidement envoyé dans un sanatorium. Peu de temps après, une note interne du CJC fait le point sur le cas de ces deux garçons. Après avoir rappelé que « la règlementation mise en place par le gouvernement canadien demande l'examen médical minutieux de tous les immigrants », les responsables de l'organisation indiquent avoir découvert « à [leur] grand regret » la situation des deux orphelins qui « venaient d'une maison d'enfants de l'OSE en France[120]. » Ils précisent avoir « pris des précautions pour [s']

---

[118] Spire, *Étrangers à la carte...*, *op. cit.*, p. 358.
[119] Lochak, *Étrangers, de quel droit ?*, *op. cit.*, p. 214.
[120] « Settlement arrangements for Orphans coming to Canada », 3 octobre 1947, I.O.I. volume 3, dossier 240 p.1

assurer que la santé des orphelins qui viennent au Canada ne se soit pas dégradée après qu'ils aient passé leurs premiers tests en Europe. » Le CJC s'engage à réaliser de nouveaux examens « par des médecins compétents » au Canada. C'est surtout en Europe que la direction de l'organisation juive s'engage à ce que « toutes les précautions vont être prises afin d'assurer que seuls ceux qui ont passé des tests physiques et médicaux strictes puissent venir » tout en précisant « [devoir] s'attendre à ce que, de temps en temps, quelques cas qui n'auraient pas dû entrer, vont arriver au Canada. » Elle indique avoir envoyé un télégramme à ses représentants en Europe indiquant : « Veuillez s'il vous plaît réexaminer chaque enfant, même ceux qui ont déjà obtenu un visa. Les examens menés ici ont des résultats différents. Retenez les cas douteux. » Le CJC donne donc la consigne de ne pas précipiter la procédure de certains cas potentiellement à risques. Comment interpréter l'inquiétude de ses dirigeants et les précautions prises afin de maintenir une sélection stricte et de ne faire venir au Canada que des individus dont l'état de santé est jugé suffisant ?

La réaction des responsables du CJC montre qu'ils se considèrent comme des garants à l'égard du gouvernement canadien et, à ce titre, agissent presque comme une agence de l'État. Le *War Orphans Project* a une place singulière dans leur stratégie de lobbying en matière migratoire et de normalisation de leurs relations avec les autorités. Le projet doit donc servir de modèle et permettre au CJC de démontrer sa capacité à mener à bien les phases de sélection et d'accueil des orphelins tout en respectant les exigences gouvernementales. La responsabilité de l'organisation est pleinement engagée et les orphelins enregistrés au sein du projet ne doivent en aucun cas devenir un fardeau pour la société canadienne. Le zèle de Hayes qui donne la consigne à ses représentants en Europe de réexaminer tous les orphelins et de « retenir les cas douteux » traduit aussi des enjeux financiers. La prise en charge d'individus ayant des problèmes de santé a un coût important qui est entièrement à la charge du CJC et pourrait compromettre rapidement la suite du programme. C'est particulièrement vrai pour les orphelins atteints de tuberculose dont l'hospitalisation est souvent coûteuse et à durée indéfinie. En écartant les candidats dont l'état de santé pose question, l'organisation souhaite donc garantir la stabilité financière du projet et maintenir une relation de confiance avec les autorités fédérales. De la même manière, le CJC est

déterminé à exclure les jeunes qui ont encore un ou des parents puisqu'ils risquent de poser d'importants problèmes légaux et financiers et de nuire à la crédibilité du projet auprès du gouvernement.

Rassurer la communauté

Les précautions que prend le CJC et son implication dans le processus de sélection des orphelins ont aussi une autre explication. Au début du mois de mai 1948, Hayes écrit à Charles Jordan, représentant de l'AJDC à Paris et lui demande : « Pouvez-vous faire en sorte que la procédure [de sélection] soit renforcée afin d'éviter les difficultés et même les menaces venant de différentes sections de la communauté [121]? » Le directeur du CJC énumère ensuite les cas qu'il considère comme « à problèmes » (*problem cases*), c'est-à-dire les « tuberculeux », « ceux qui ont des problèmes psychiatriques » et les « orphelins avec des parents. » Six mois après avoir fait circuler une note interne appelant son équipe européenne à plus de rigueur, le CJC se trouve à nouveau dans l'obligation de réaffirmer ses consignes de prudence en ce qui concerne la sélection des candidats à l'immigration et leurs examens médicaux. En septembre 1947, Hayes semblait faire porter la responsabilité du problème à l'OSE puisque l'organisation juive française avait la charge des deux orphelins tuberculeux. Cette fois-ci, il critique directement l'un de ses principaux collaborateurs, l'AJDC. Malgré les mesures prises, le CJC continue de voir arriver des individus qui ne correspondent ni aux exigences gouvernementales ni aux siennes. Quelques semaines après ce courrier, un autre orphelin, Gabor A., doit lui aussi être rapidement hospitalisé pour « faiblesse pulmonaire ». Comme Zoltan avant-lui, l'histoire médicale consignée dans son dossier n'indique pourtant aucun problème spécifique. Se trouvant dans un camp DP allemand, il est probable que le jeune garçon ait dû passer une radiographie des poumons avec un médecin de l'IRO. La contamination a certes pu avoir lieu après l'examen ou la maladie n'était peut-être qu'à un stade peu avancé mais ces cas révèlent qu'il y avait bien des failles dans le dispositif de sélection mis en place par les autorités fédérales canadiennes, sans qu'il soit

[121] CJA, lettre de Saul Hayes à Charles Jordan, 5 mai 1948, CJC-CENT CA boîte 29 [300] Immigration (1947).

vraiment possible d'en déterminer l'origine. Sont-elles dues à une erreur des médecins et des agents d'immigration ou bien, comme l'affirme Hayes dans ce courrier, au laxisme de l'AJDC ? Le personnel médical canadien en Europe est pourtant plus coupable d'excès de zèle que de laxisme et il semble que le nombre d'orphelins ayant échappé aux mécanismes de sélection soit relativement peu important. Les préoccupations de Hayes dépassent donc largement l'importance statistique du problème et son possible impact financier.

La suite de son courrier au représentant de l'AJDC apporte un autre élément de réponse et jette un éclairage nouveau sur les motivations du CJC et sur son rôle dans le processus de sélection. Hayes écrit d'abord qu'« [il] ne veut pas dramatiser » puisque « seule une proportion très faible des jeunes arrivés dans le cadre du projet pose de tels problèmes » mais ajoute : « vous savez comment cela se passe, il suffit de quelques cas pour que la communauté s'inquiète de manière disproportionnée et rende la situation encore plus compliquée[122]. » Hayes a bien conscience que de tels cas sont rares mais rapporte des « menaces » venant de la communauté. Ses propos révèlent une des principales inquiétudes du CJC. Les individus que l'organisation considère comme « à problèmes » risquent de décourager les donateurs et les familles d'accueil et de mettre ainsi en péril l'ensemble du projet. Au printemps 1948, le CJC traverse une sévère crise et peine à trouver des solutions d'hébergement pour les orphelins. Les propositions de familles d'accueil se faisant rare, il doit repenser ses politiques de placement. Hayes craint que la situation, déjà délicate, empire avec des jeunes difficiles à placer. L'organisation veut se prémunir contre tout individu qu'elle considère comme pouvant potentiellement nuire à la réussite du projet et Hayes le fait clairement savoir à ses collaborateurs. Le directeur du CJC conclut d'ailleurs son courrier en rappelant : « Nous avons bien conscience des difficultés rencontrées mais nous pensons que ces cas, qui nous préoccupent énormément et qui vont poser des problèmes sur le très long terme, auraient pu être écartés si certains responsables de l'AJDC s'étaient montrés plus attentifs. » Sans nier les difficultés inhérentes à la

[122] CJA, lettre de Saul Hayes à Charles Jordan, 5 mai 1948, CJC-CENT CA boîte 29 [300] Immigration (1947).

sélection des candidats à l'immigration, Hayes se montre ouvertement critique envers le travail de l'organisation juive américaine. Qu'il demande à un cadre dirigeant de faire pression sur ses agents de terrain confirme que l'ambiguïté des relations entre le CJC et l'AJDC ne se limite pas à de simples tensions entre Ostry et certains responsables juifs américains. Cette ambiguïté n'illustre pas seulement les différences de pratiques entre les deux organisations, elle confirme le fossé qui les sépare dans la manière dont elles perçoivent leur rôle humanitaire et leur responsabilité dans la prise en charge des rescapés juifs européens.

Une vision pragmatique de l'engagement humanitaire

La volonté de l'AJDC d'aider coûte que coûte les orphelins à quitter l'Europe – ce que Hayes considère comme du laxisme – est parfois incompatible avec les contraintes du programme canadien et les responsabilités du CJC envers son gouvernement et la communauté qu'il représente. Cette différence de philosophie est lisible dans la correspondance entre Hayes, Saalheimer et Ostry. Cette dernière fait souvent état de « pressions des responsables du Joint, des proches, etc. » mais se dit déterminée à rester « ferme sur la question du statut d'orphelin des candidats[123]. » Saalheimer lui apporte son soutien et s'engage à « rapporter aux bureaux parisiens de l'AJDC tout comportement irraisonnable de la part de membres de leurs équipes, même si ces pressions sont motivées par des considérations humanitaires[124]. » Fin mai 1948, Ostry indique avoir rappelé aux responsables juifs américains l'importance de « ne pas compromettre le projet dans son ensemble en incluant des enfants qui ont un ou des parents[125]. » La même année, un autre épisode vient confirmer les différences d'approches et d'objectifs des deux organisations sur la question de l'admissibilité et de la sélection des candidats. Le 18 octobre 1948, le CJC reçoit, par l'intermédiaire du WJC, une lettre en yiddish signée collectivement par des « orphelins mineurs se trouvant dans un camp de transit à Bari » au sud de l'Italie. Le texte, traduit en anglais par un responsable du CJC, indique que les jeunes rescapés ont eu écho par des

[123] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer, 29 avril 1948, CJC-CENT CA boîte 25.
[124] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à Ethel Ostry, 18 mai 1948, CJC-CENT CA boîte 25.
[125] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Saul Hayes et Manfred Saalheimer, 24 mai 1948, CJC-CENT CA boîte 25.

personnes proches de l'AJDC que les visas qu'ils avaient obtenus avaient été volés et vendus : « Nous vous demandons de nous aider, nous avons perdu tout espoir après neuf ans de misère dans les camps. Nous vous demandons de clarifier la situation et de traduire en justice ceux qui ont commis ce crime[126]. » Dans le courrier qui accompagne ce texte, un des dirigeants du WJC, à qui la lettre avait été initialement envoyée, apporte quelques détails supplémentaires. Fin septembre, l'IRO a informé les bureaux romains de l'AJDC que les visas pour ce groupe d'orphelins avaient été obtenus et qu'un de leurs représentants allait bientôt les apporter et procéder aux dernières démarches administratives avant le départ au Canada. Personne n'étant finalement venu, le WJC a découvert que les visas avaient été vendus à des adultes. Le représentant de l'organisation conclut : « quelqu'un a tiré profit de cette affaire et les enfants, qui ont passé presque toute leur vie dans des camps de concentration et de transit, ne peuvent que rester à Bari[127]. »

Quelques semaines plus tard, la polémique a pris de l'ampleur. Louis Horwitz, le directeur de l'Emigration Bureau de l'AJDC à Rome où les visas sont supposés avoir disparu, écrit à ses dirigeants. Pour lui, cette affaire semble peu probable mais illustre bien la détresse des jeunes rescapés. Si le vol est « le fruit de leur imagination », cette lettre a un but précis, « accélérer l'émigration qui leur a été refusée, pas à cause de l'AJDC ou d'une autre organisation de secours, mais à cause de l'indifférence du monde aux cris de ces masses souffrantes[128]. » La suite de son courrier permet de mieux comprendre l'origine de la polémique. Horwitz affirme avoir demandé à ses agents de terrain d'envoyer des orphelins mineurs à Rome au cas où Ostry ne pourrait pas visiter les camps. Selon lui, lorsqu'Ostry est arrivée dans la capitale italienne, elle a rapidement fait savoir que très peu de visas étaient disponibles et qu'elle souhaitait seulement rencontrer deux individus dont les demandes étaient parrainées par des proches au Canada et qu'elle en choisirait un troisième « parmi les candidatures les plus remarquables. » Il conclut son courrier en racontant qu'à l'annonce de

[126] CJA, lettre des « underage orphans in transit camps in Bari » adressé au WJC, 18 octobre 1948, CJC-CENT CA boîte 25.
[127] CJA, lettre du WJC à Saul Hayes, 9 novembre 1948, CJC-CENT CA boîte 25,
[128] CJA, lettre de Louis D. Horwitz (JDC Rome) à Phil Skornek (JDC New York), 2 décembre 1948, CJC-CENT CA boîte 25.

l'annulation de la venue du groupe à Rome, « la déception parmi les jeunes a été grande et a laissé un ressentiment amer. » La réponse d'Ostry ne tarde pas. Dans un courrier adressé à Hayes et Horwitz à la mi-décembre, elle contredit la version du responsable de l'AJDC et rejette la faute sur l'organisation juive américaine qu'elle accuse implicitement de ne pas avoir correctement suivi les consignes de sélection et de préparation des dossiers. Ostry affirme qu'après « une lecture minutieuse » des dossiers et des documents soumis par l'AJDC et la HIAS, elle n'a pu approuver que trois cas et, qu'au final, un seul a été accepté. Elle considère que, si elle avait eu connaissance de candidats « dont les papiers prouvaient qu'ils étaient âgés de moins de dix-huit ans, qu'ils avaient perdu leurs deux parents et [faisant] part de leur désir de faire du Canada leur lieu de résidence permanent », elle aurait « été très heureuse » de les assister[129]. L'échange de courriers se poursuit, Horwitz maintenant sa position, rappelant qu'Ostry avait accepté de regarder rapidement les dossiers et de rencontrer « quelques enfants venus à Rome dans une tentative désespérée d'être inclus dans la liste ». Selon lui, parmi les 40 cas, au moins la moitié était admissible pour le projet canadien. Le représentant de l'AJDC ajoute que lors de la visite récente de Lottie Levinson en Italie, cette dernière « a trouvé 35 candidats [...] 21 ont été retenus [...] douze ont été considérés comme admissibles par l'IRO[130]. » Horwitz semble donc considérer que le problème vient d'Ostry dont le zèle excessif empêcherait le bon déroulement du programme. Comme en témoigne le courrier de Hayes demandant à un responsable juif américain de faire pression sur ses agents de terrain, les dirigeants du CJC vont globalement dans le sens d'Ostry. Ce soutien confirme que le fossé est plus profond qu'une simple incompatibilité de caractère entre Ostry et certains responsables de l'JDC. Les deux organisations ont des visions différentes de leur engagement en Europe.

La prééminence de l'agenda national

Tout au long du projet, le CJC insiste pour maintenir une sélection rigoureuse des candidats à l'émigration et joue quasiment un rôle d'agence gouvernementale. De

[129] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Manfred Saalheimer et Louis Horwitz, 14 décembre 1948, CJC-CENT CA boîte 25

[130] CJA, lettre de Louis D. Horwitz à Saul Hayes, 7 février 1949, CJC-CENT CA boîte 25.

son côté, l'AJDC semble avoir régulièrement ignoré, ou du moins traité avec une certaine légèreté, les règles établies par le gouvernement canadien afin de faciliter le départ d'un maximum d'orphelins. Mais ces ambitions humanitaires contredisent l'agenda national des dirigeants du CJC, avant tout soucieux de consolider leur position auprès de la communauté et des autorités dont ils sont à toutes fins pratiques les relais. Au-delà de sa portée humanitaire, ce projet est un test pour l'organisation dont la légitimité dépend en grande partie de sa capacité à le mener à bien. À court terme, le CJC promeut une vision pragmatique de son engagement humanitaire : le meilleur moyen d'assurer la réussite du programme est de faire venir des individus qui correspondent aux critères d'immigration au Canada. Ce pragmatisme se traduit dans une autre constante de la politique du CJC en matière de sélection. Ses responsables ne souhaitent s'investir que pour des jeunes qui veulent s'installer durablement au Canada. Ostry écarte donc systématiquement ceux pour qui le pays n'est qu'une solution temporaire avant de rejoindre Israël ou les États-Unis. Quand un jeune garçon lui dit vouloir aller au Canada en attendant que la situation s'améliore en Israël, celle-ci considère « ne pas pouvoir approuver sa candidature[131]. » La volonté de se faire le relais des exigences des autorités afin de limiter les risques financiers pour l'organisation et de garantir la réussite du projet va cependant plus loin qu'écarter les individus dont l'état de santé, la situation familiale ou les projets futurs sont considérés comme incompatibles avec une installation au Canada. Plusieurs orphelins semblent en effet avoir été refusés parce que leur profil ne correspondait pas aux stéréotypes du migrant « déterminé à devenir indépendant » ou de la « gentille petite fille ». Jugés pas suffisamment attractifs, ils étaient peu susceptibles de plaire aux familles d'accueil. Par exemple, la candidature de Szusza B. a été rapidement écartée parce que la jeune fille était décrite comme « plutôt difficile à gérer[132] » par la travailleuse humanitaire qui l'a rencontrée. Les représentants du CJC n'hésitent pas à refuser certaines candidatures pour des motifs autres que ceux définis par les dispositions du décret gouvernemental. Le travail d'Ostry a donc une dimension double : écarter les profils qu'elle juge inadéquats et faire appel quand elle considère que la décision de

[131] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Manfred Saalheimer et Saul Hayes, 6 septembre 1948 CJC-CENT CA, boîte 25.
[132] CJA, dossier individuel de Szusza B., sans date, boîte 32.

l'Immigration canadienne est injuste. Le maintien d'une sélection rigoureuse confirme le pragmatisme du CJC et illustre la prééminence de ses objectifs nationaux sur ses ambitions humanitaires.

L'important taux de rejet amène d'ailleurs à se demander ce que sont devenus les jeunes qui ont vu leur demande refusée. Dans l'ensemble, ils disparaissent rapidement des archives du CJC, à part lorsque l'organisation fait appel de la décision ou que les proches tentent un recours. Plusieurs individus ont postulé à nouveau après un premier refus, notamment lorsque la limite d'âge est passée à 21 ans. Un courrier d'Ostry à Hayes au début du mois de septembre 1948 laisse penser que le CJC n'était pas indifférent au sort des jeunes dont la candidature a été rejetée. Ostry se dit ainsi « heureuse » d'annoncer qu'un certain nombre d'enfants « dont [elle] n'a pu accepter les candidatures ou qui ont été rejetés par l'équipe de l'Immigration canadienne pour des raisons de santé ou autre » ont été mis en relation avec un représentant d'une organisation hollandaise de passage en Allemagne et en Autriche qui proposait d'accueillir des orphelins dans des maisons d'enfants. Elle se réjouit de cette « très bonne opportunité pour ceux qui ont été rejetés à cause de leur état de santé de récupérer, de se former et d'acquérir de nouvelles compétences.[133] » Ce courrier témoigne de l'investissement émotionnel d'Ostry et rappelle aussi que la représentante du CJC espère qu'un délai supplémentaire lui permettra de reconsidérer certaines candidatures écartées. Elle n'en reste pas moins ferme dans ses engagements et, avec le soutien de sa hiérarchie, maintient une sélection rigoureuse durant tout son séjour en Europe.

[133] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Manfred Saalheimer et Saul Hayes, 6 septembre 1948, CJC-CENT CA, boîte 25.

3. Présenter l'autre, se présenter

A. Construire des migrants idéaux

Des enfants sympathiques et serviables

Le processus de sélection est un autre élément de réponse pour comprendre l'homogénéité de la cohorte. Afin de répondre aux exigences gouvernementales et aux attentes supposées des familles d'accueil et de la communauté, le CJC et ses collaborateurs ne se contentent pourtant pas seulement d'*exclure* les individus qui n'entrent pas dans les cases qu'ils ont construit. Ils cherchent également à *présenter* les profils retenus de manière à les rendre plus cohérents et attractifs et faciliter ainsi leur acceptation au sein du projet. La majorité des descriptions sont très positives. L'échantillon « Personnalité » confirme cette impression. 117 dossiers n'ont pas été suffisamment renseignés. Les sections sont soit laissées vides, soit ne contiennent que des formules courtes centrées sur la volonté de départ (« eager for opportunity », « anxious to go », etc.). Parmi les descriptions plus développées, la tendance est très marquée : 136 sont très positives, 24 sont neutres et seules 2 sont vraiment négatives. Des termes comme « intelligent », « nice », « enthusiastic », « handsome » et « friendly » sont redondants.

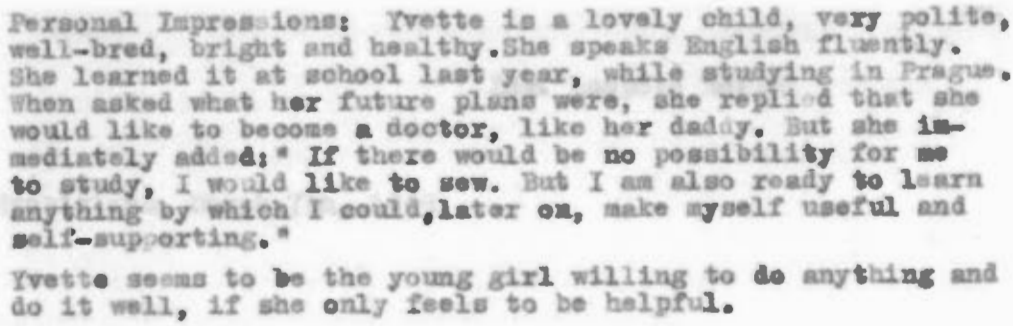
Personal Impressions: Yvette is a lovely child, very polite, well-bred, bright and healthy. She speaks English fluently. She learned it at school last year, while studying in Prague. When asked what her future plans were, she replied that she would like to become a doctor, like her daddy. But she immediately added: " If there would be no possibility for me to study, I would like to sew. But I am also ready to learn anything by which I could, later on, make myself useful and self-supporting."

Yvette seems to be the young girl willing to do anything and do it well, if she only feels to be helpful.

Figure 23 : description d'Yvette N. (CJA, dossier individuel d'Yvette N., 29 janvier 1949, boîte 38)

Beaucoup de formules reviennent également régulièrement, notamment « likeable girl » ou encore « appears to be intelligent and well mannered. » Si l'insistance sur les « travaux pratiques » chez les filles et sur le « travail manuel » chez les garçons témoigne d'une vision genrée de l'intégration, le genre semble avoir une influence limitée sur le vocabulaire employé pour décrire la personnalité de l'orphelin. Certes,

« sensible » ou « raisonné » sont des termes plus fréquents chez les filles mais des termes comme « charming », « neat » ou « consciencious » sont autant utilisés chez les filles que chez les garçons.

De futurs citoyens modèles

Pour le CJC et ses collaborateurs, les descriptions enthousiastes et l'insistance sur des individus aux profils travailleurs et ayant des projets professionnels réalistes constituent donc aussi un moyen de faciliter l'acceptation des jeunes rescapés au sein du programme. En plus de rappeler ses compétences (expérience professionnelle, maîtrise de l'anglais, etc.), les descriptions des travailleuses sociales et humanitaires insistent sur les qualités et les traits de caractère qui sont considérés comme des garanties de l'intégration socio-économique de l'orphelin au Canada (détermination, esprit travailleur, indépendance, intelligence, etc.) et de la réussite de son placement dans une famille d'accueil (sociabilité, besoin d'affection, physique avantageux). Le travail auprès des autorités ne se limite pas à faire respecter les consignes d'âge, de santé, de nationalité, etc. mais consiste aussi à développer une rhétorique correspondant aux attentes de l'Immigration canadienne : présenter les jeunes rescapés comme des futurs citoyens utiles qui contribueront à l'économie du pays. Dans leurs négociations avec les autorités fédérales, les responsables du CJC insistent déjà plus sur les apports du projet au Canada plutôt que sur sa portée humanitaire. Dans les dossiers, l'intégration socio-économique de l'orphelin est présentée comme bénéfique pour le jeune lui-même mais aussi pour sa famille d'accueil, pour ses employeurs et pour la société canadienne dans son ensemble. Par exemple, « avec un bon accompagnement », Nathan M. « deviendra certainement un membre utile de la communauté[134]. » Quant à Blanka L., elle « sera une citoyenne utile[135]. » Les formulaires eux-mêmes sont construits pour faire ressortir les qualités recherchées par les agents d'immigration : un projet professionnel adapté aux besoins du marché du travail canadien et une envie prononcée de s'installer durablement dans le pays. L'omniprésence de profils « utiles », « serviables », « compétents » et « qualifiés »

[134] CJA, dossier individuel de Nathan M., 8 octobre 1947, boîte 37.
[135] CJA, dossier individuel de Blanka L., sans date, boîte 37.

renvoie au stéréotype du migrant idéal, surtout masculin, « simple, travailleur, dévoué à sa famille, heureux dans le travail manuel et n'ayant aucune prétention d'ascension sociale[136]. » Cette tendance se retrouve aussi chez les jeunes filles. Eva M. est ainsi présentée comme « prête à apprendre, prête à travailler, s'adaptant à n'importe quel travail, tout particulièrement pour les travaux pratiques, très intelligente. » L'idée que les Juifs ne sont pas des travailleurs manuels est alors répandu au Canada, comme en témoigne une entrée de la *Canadian Encyclopedia* de 1935 qui décrit les immigrants juifs comme « possédant un sens des affaires aiguisé », « industrieux », « la majorité [étant] peu enclins au travail manuel ardu[137]. » La mise en avant de l'employabilité et des compétences des orphelins témoigne aussi de la volonté de contredire ce stéréotype antisémite.

Le CJC et ses collaborateurs se réapproprient l'image du « migrant idéal » et développent une rhétorique économique qui inscrit le *War Orphans Project* (et l'immigration juive en générale) dans l'effort national. Les orphelins représentent un atout certain pour le Canada et vont contribuer à la relance de la démographie du pays et à la réussite de la transition du pays vers une économie de paix. Dans ses échanges avec Saalheimer et Hayes, Ostry fait souvent part de sa confiance quant à l'apport des jeunes à leur nouvelle société d'accueil. En juillet 1948, elle parle d'un groupe d'orphelins se trouvant alors dans un camp DP près de Linz comme de « futurs Canadiens séduisants [...] qui s'adapteront facilement[138]. » Quelques mois plutôt, elle se dit encore convaincue que, « du point de vue des compétences et des métiers qu'ils maitrisent », ces jeunes pourraient « être une richesse pour le Canada[139]. » Ostry fait d'ailleurs presque toujours référence aux orphelins en utilisant des termes comme

---

[136] Christina Stojanova, « Stranger Than Paradise: Immigration and Impaired Masculinities » dans Christine Ramsay (dir.), *Making It Like a Man: Canadian Masculinities in Practice*, Waterloo, Wilfried University Press, 2012, p. 113 ; sur la rhétorique du migrant ideal, voir E. Johanna Hartelius (dir.), *The Rhetorics of US Immigration. Identity, Community, Otherness*, University Park, Penn State University Press, 2015 ; pour une discussion contemporaine dans un contexte canadien, voir Yasmeen Abu-Laban et Christina Gabriel, *Selling Diversity: Immigration, Multiculturalism, Employment Equity, and Globalization*, Toronto, University of Toronto, 2002, p. 65-66.

[137] Robinson, *A History of Antisemitism in Canada...*, *op. cit.*

[138] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Manfred Saalheimer et Saul Hayes, 27 juillet 1948, CJC-CENT CA, boîte 25.

[139] CJA, lettre d'Ethel Ostry à Manfred Saalheimer et Saul Hayes, 20 février 1948, CJC-CENT CA, boîte 25.

« new Canadians » ou « prospective Canadians » (« nouveaux » ou « futurs Canadiens ») et, à l'inverse, parle rarement de leur judéité ou de leur statut de victime. Ce vocabulaire qui met l'accent sur le futur de ces jeunes rescapés comme citoyens et gomme en grande partie leur identité juive et européenne se retrouve aussi chez d'autres organisations juives nord-américaines impliquées dans l'accueil des migrants. C'est le cas de l'*United Service for New Americans* (USNA), structure d'aide à l'émigration créée en 1946 avec qui le CJC est en contact fréquent, ou encore de sa filiale new-yorkaise la *New York Association for New Americans* créée en 1949. Cette rhétorique s'ancre durablement dans la mémoire du projet et dans sa mise en récit. Dans son ouvrage de 1963, Lappin décrit les orphelins comme « des immigrants idéals, bénéficiant et contribuant au mode de vie canadien[140] » et fait régulièrement référence à leur nouvelle identité canadienne. Aujourd'hui encore, la réussite du programme est mesurée à l'aune de l'apport de ces rescapés à la vie économique et culturelle de leur nouveau pays. Cette insistance des responsables du CJC et de leurs collaborateurs n'a cependant pas pour unique but de convaincre le gouvernement de l'utilité de la venue des jeunes rescapés. Le projet constitue aussi une opportunité pour eux d'assurer la loyauté des Juifs canadiens à la nation à un moment où l'hostilité à l'immigration juive est prononcée et de s'affirmer comme ce que Bob Suzuki appellera plus tard une « minorité modèle[141]. »

Des « membres utiles » de la famille

L'émergence de profils standardisés d'individus équilibrés et travailleurs ne vise pas seulement à rassurer les autorités canadiennes. Pour réussir son projet, le CJC table sur une forte mobilisation de la communauté et un nombre important de familles d'accueil volontaires. Mais les orphelins qui arrivent au Canada s'avèrent être plus âgés que prévus et cette mobilisation n'est pas à la hauteur des attentes de l'organisation, ce qui l'oblige à revoir son système d'hébergement des jeunes rescapés. Les difficultés rencontrées en matière de placement ont vraisemblablement eu un impact sur la sélection mais aussi sur la manière dont les travailleuses humanitaires et

[140] Lappin, *The Redeemed Children...*, *op. cit.*, p. 21.
[141] Bob H. Suzuki, « Education and the Socialization of Asian Americans: A Revisionist Analysis of the 'Model Minority' Thesis », *Amerasia Journal*, 1977, 4, 2, p. 23–51.

sociales ont présenté les orphelins. La redondance de profils d'enfants « joyeux » et « prêts pour l'adoption » est aussi significative de leur volonté de rassurer les familles d'accueil réticentes. De nombreuses dossiers insistent d'ailleurs sur l'apport potentiel de ces jeunes à la vie quotidienne de leurs futurs parents. Alexander W. est ainsi décrit comme « le genre de garçon que n'importe quels parents d'accueil seront heureux d'avoir, sachant qu'il sera toujours serviable et reconnaissant pour ce qui est fait pour lui[142]. » Quant à Samuel W., « il pourra surmonter ses inhibitions puisqu'il est un garçon très plaisant et profondément honnête qui deviendra un membre utile de la famille[143]. » Les travailleuses sociales et humanitaires mettent souvent l'accent sur la capacité d'adaptation des jeunes et sur leur immense besoin de connaître à nouveau une vie de famille. La référence à l'impatience de Margit « d'avoir une vie de famille » ou au besoin de Rosel K. d'avoir « une vie de famille heureuse[144] », l'insistance sur le « capital beauté » des orphelins et le rôle prépondérant donné aux parents d'accueil sont donc à la fois le reflet des fortes convictions familialistes des travailleuses sociales et humanitaires mais aussi de leur souci d'encourager les familles à accueillir un jeune rescapé.

La mise entre parenthèse de l'expérience de la guerre répond à la même logique. Les descriptions, comme celle de Moise C. présenté comme « un garçon sympathique qui n'a pas été trop lourdement marqué par les années de souffrance[145] », sont très fréquentes. Le fait que le traumatisme des orphelins soit presque toujours présenté comme quelque chose qui pourra être rapidement oublié ou, comme pour Pola E., dépassé avec « un nouveau départ au Canada[146] », illustre la croyance des travailleuses sociales et humanitaires en un rapide « retour à la normale » mais reflète aussi leurs efforts pour minimiser le poids du passé des jeunes rescapés afin de ne pas effrayer les familles d'accueil potentielles. Le discours des responsables du CJC est similaire. Fin octobre 1947, une note interne se veut rassurante quant à la situation des jeunes en

[142] CJA, dossier individuel d'Alexander W., 3 décembre 1947, boîte 41.
[143] CJA, Samuel W., sans date, boîte 41.
[144] CJA, dossier individuel de Margit G., 30 septembre 1947, boîte 34 ; dossier individuel de Rosel K., 19 décembre 1947, boîte 36.
[145] CJA, dossier individuel de Moise C., 24 décembre 1947, boîte 32.
[146] CJA, dossier individuel de Pola E., 23 février 1948, boîte 32.

Europe. Ces derniers « (à quelques exceptions près) ont connu trop de déplacements » mais « beaucoup de gens qui ont eu la charge de ces enfants » sont persuadés qu'ils « vont grandir et devenir normaux et en bonne santé », « la plupart de [ceux] qui se trouvent dans des maisons d'enfants ne présentent aucun problème[147]. » Le texte insiste donc plus sur l'instabilité du déplacement que sur l'expérience des violences de la guerre, un diagnostic récurrent à la sortie de la guerre. Le ton confiant des dirigeants juifs canadiens est significatif de leurs efforts afin de faciliter le placement des jeunes au Canada. Dans cette présentation de l'autre qu'est le dossier, les travailleuses sociales et humanitaires et les responsables du CJC empruntent donc à la fois à la figure du migrant idéal adulte, travailleur, modeste et sans prétention de mobilité sociale et à la figure du migrant idéal enfant, gentil, innocent et facilement assimilable[148].

B. L'orphelin et ses stratégies migratoires

Résistance et stratégies de présentation de soi

Les dossiers individuels font ressortir l'orphelin tel qu'il est mis en récit par les adultes qui le prennent en charge. Celui-ci ne peut pourtant être considéré comme entièrement passif dans sa migration et extérieur à ce processus d'assignation identitaire. D'autant plus que la majorité des orphelins ont quinze ans et plus, ce sont donc des adolescents et des jeunes adultes en mesure de mettre en place des stratégies migratoires. Celles-ci prennent différentes formes. Elles peuvent se manifester dans les circulations des orphelins qui illustrent leurs efforts de maximiser leur chance de retrouver leurs proches ou de partir. Les allers-retours entre les zones d'occupation américaines et britanniques sont un exemple parmi d'autres. Certains jeunes semblent aussi avoir postuler à différents projets d'immigration et avoir solliciter les responsables du programme canadien avant de choisir, avec ou sans l'intervention de l'adulte, de rejoindre une autre destination ou bien demandent à partir au Canada dans l'attente d'une amélioration de la situation aux États-Unis ou en Israël. Ostry raconte ainsi avoir demandé à un garçon de près de dix-huit ans vivant à Aglasterhausen

[147] CJA, « Conferences with the JDC in New York », 23 octobre 1947, I.O.I. volume 3, dossier 252 p.1.
[148] Sur l'enfant comme citoyen et immigrant idéal, voir Xiaobei Chen, « The Child-Citizen» dans Engin F. Insin (dir.), *Recasting the Social in Citizenship*, Toronto, University of Toronto, 2008, p. 162-186.

« pourquoi il ne s'était pas enregistré pour un départ en Israël[149]. » Ce dernier lui « a répondu qu'il voulait d'abord aller au Canada, et quand les choses se calmeraient, il irait en Israël. » Or, une des conditions d'acceptation au sein du projet est de faire du Canada une destination sur le long terme et les candidats qui admettent ne souhaiter y séjourner que temporairement sont presque systématiquement écartés. Les responsables du CJC et leurs collaborateurs font face à de nombreux cas d'orphelins qui, parfois quelques mois seulement après leur arrivée au Canada, font part de leur souhait de rejoindre les États-Unis ou Israël. Ces jeunes semblent donc avoir été en mesure de dissimuler aux travailleuses sociales et humanitaires et aux agents d'immigration leur stratégie migratoire afin de s'assurer d'obtenir un visa canadien.

Ce sont ces stratégies de présentation de soi qui sont plus délicates à saisir, ce que Didier Fassin appelle « mécanismes d'adaptation » et « jeux de négociation[150]. » La mise en récit de l'orphelin par les adultes ne peut donc être comprise sans prendre en compte la capacité des jeunes rescapés à anticiper les attentes de l'administration et des adultes qui les prennent en charge. D'autant plus que la demande de visa est complétée à la suite d'un entretien en face à face, ce qui laisse penser que l'orphelin a pu faire évoluer sa stratégie de présentation de soi et « adapter ses réponses à la réception qu'elles suscitent[151]. » La redondance de la figure stéréotypée de la victime archétypique de la guerre et de celle du migrant idéal et futur citoyen modèle s'explique aussi par les efforts de l'individu de correspondre aux exigences connues ou présupposées des adultes. Si ces stratégies n'apparaissent qu'en filigrane dans les formulaires eux-mêmes, elles se donnent à voir dans d'autres documents qui sont joints au dossier mais aussi dans les résumés de clôture (document rédigé au Canada quand l'agence considère que le jeune n'a plus besoin de suivi) et les témoignages plus contemporains des orphelins. Ces sources révèlent parfois que certains d'entre eux ont dissimulé leur identité réelle afin de contourner les exigences canadiennes. La sortie de la guerre est un véritable « règne du faux[152] » et dans les camps de réfugiés, le doute

[149] CJA, lettre d'Ethel Ostry, 6 septembre 1948, CJC-CENT CA boîte 25.
[150] Fassin, « La supplique… », art. cit., p. 956.
[151] Fassin, « La supplique… », art. cit., p. 960.
[152] Pierre Singaravélou, *Tianjin Cosmopolis : une autre histoire de la mondialisation*, Paris, Seuil, 2017.

est omniprésent. L'IRO publie ainsi un « Manual for Eligibility Officers » qui contient de « fausses affirmations » afin d'aider son personnel à déceler les possibles mensonges de la part de DP[153]. Pour les orphelins, le mensonge a été banalisé par la guerre, la survie de beaucoup d'entre eux ayant dépendu de leur capacité à « taire leur identité réelle[154]. » Après la guerre, mentir sur son âge permet d'être admissible au projet et peut aussi garantir l'accès à l'aide alimentaire de l'IRO ou à leurs infrastructures réservées aux enfants. Mentir sur sa nationalité peut éviter à l'individu un rapatriement vers l'Est. Combien parmi les orphelins qui se disent Polonais – soit plus d'un tiers du groupe – sont en fait des Juifs soviétiques, lituaniens ou ukrainiens qui ne voulaient pas retourner en URSS ? Ainsi, deux ans après son arrivée au Canada, Bela montre au CJC « la preuve écrite qu'il avait changé sa date de naissance afin d'être admissible au sein du projet[155]. » Quant à Jakob P., son âge réel n'est découvert qu'en 1964 après un échange avec l'Immigration. Lors de la rédaction de son dossier, le jeune garçon n'a pas seulement changé sa date de naissance, il a aussi changé son prénom. Saalheimer écrit : « Nous pouvons supposer que, par peur de ne pas être inclus au projet qui ne s'adressait qu'à des jeunes de moins de 18 ans, Mr. P. 's'est rajeuni' et a utilisé un autre prénom, peut-être pour passer pour un petit frère[156]. »

Il y a aussi plusieurs cas où le CJC découvre des mois, voire des années plus tard, que l'orphelin n'en était pas vraiment un. Dans le dossier de clôture de Robert F., on apprend que « ce n'est que plusieurs mois après son arrivée qu'il a avoué à la travailleuse sociale que sa mère et sa sœur étaient toujours en Europe[157]. » Ces dernières ont d'ailleurs pu le rejoindre quelques mois plus tard avec l'aide du CJC. Dans certains cas, ce sont les parents eux-mêmes qui prennent contact avec l'organisation, reconnaissant avoir encouragé leurs enfants à mentir pour pouvoir partir au Canada puis demandant à être réunis, la plupart du temps après avoir réussi à

---

[153] Cohen, *In War's Wake...*, *op. cit.*, p.42.
[154] Crettiez et Piazza (dir.), *Du papier à la biométrie...*, *op. cit.*, p. 19.
[155] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à P. T. Baldwin, 26 octobre 1950, dossier individuel de Bela H., boîte 35.
[156] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à K. C. Foster, 10 mars 1964, dossier individuel de Jakob P., boîte 38 ; on remarquera d'ailleurs que le responsable du CJC orthographie le nom de famille de l'orphelin avec un P et l'agent d'immigration avec un B.
[157] CJA, lettre de M.J. Henshaw à Manfred Saalheimer, 1e décembre 1950, dossier individuel de Robert F., boîte 33.

rejoindre les Etats-Unis après l'ouverture de la politique migratoire du pays de l'été 1948. Cette stratégie est fréquente dans les familles juives d'Europe centrale et orientale qui envoient leurs enfants vers la zone d'occupation américaine afin d'accélérer leur départ[158]. Pour d'autres orphelins, le mensonge n'a jamais été découvert. Dans un entretien réalisé en 2010 dans le cadre d'un projet d'histoire orale, Ted Bolgar avoue avoir dit à la travailleuse humanitaire ayant constitué son dossier qu'il avait 17 ans alors qu'il en avait 25[159]. Ces stratégies de présentation de soi ne concernent pas seulement des critères dont dépend directement l'admissibilité au programme. Dans leur mémoire sur le projet, Greta Fischer et Pearl Switzer observent ainsi que, « dans la plupart des cas, on a découvert que les jeunes avaient exagéré le nombre d'années de scolarisation en Europe, probablement pour gagner le respect des autres enfants[160]. » Bien qu'il n'apparaisse pas dans les archives du projet, l'argument de Fischer et Switzer doit être pris en compte. La pression du groupe et les projets de départ ont pu pousser certains individus à enjoliver leur parcours afin d'obtenir la reconnaissance de leurs pairs et des adultes qui les prennent en charge. Ces exagérations expliqueraient en partie la moyenne relativement élevée et l'uniformité de l'éducation des orphelins. Qu'en est-il du parcours en temps de guerre ? La véracité du récit semble rarement questionnée et les moyens pour prouver certaines déportations ou internements sont limités. Dans son ouvrage de 1963, Ben Lappin écrit que « dans la plupart des cas, les nombres et initiales tatoués sur les bras fournissaient la preuve que le jeune avait été dans un camp de concentration[161]. » Je n'ai cependant pas trouvé de trace écrite confirmant ces propos. À ma connaissance, un seul dossier, celui de Ferenc, mentionne bien que le garçon porte « un numéro de camp de concentration A 4682 sur son bras gauche[162]. » Ces stratégies de présentation de soi, qu'elles concernent le parcours en temps de guerre ou les compétences individuelles des orphelins, peuvent aussi illustrer comment ces derniers ont intériorisé les attentes de l'administration : mentir sur son éducation ou sa formation professionnelle permet

[158] Grossmann, *Jews, Germans, and Allies...*, *op. cit.*, p. 194.
[159] Anna Sheftel et Stacey Zembrzycki, « We started over again, we were young: postwar social worlds of child Holocaust survivors in Montreal », *Urban History Review/Revue d'Histoire Urbaine*, 39, 1, 2010, p. 26.
[160] Fischer et Switzer, « The Refugee Youth Program in Montreal...», *op. cit.*, p. 84.
[161] Lappin, *The Redeemed Children...*, *op. cit.*, p. 37.
[162] CJA, dossier individuel de Ferenc H., 5 août 1948, boîte 34.

de se rendre plus attractif et de correspondre au stéréotype du migrant qualifié et travailleur.

Le poids de l'« identité de papier »

Nombreux sont les dossiers qui portent d'ailleurs la trace du doute. En marge du formulaire de Samuel S., on peut lire que celui-ci « a probablement immigré sous un faux nom. » Dans celui d'Henryk B., est indiqué que son vrai nom est Hilel C. et que ses parents sont encore en vie. La date de naissance de celui d'Erwin W. est barrée et suivie de la mention « vraie date de naissance : 21/05/1926. » Il n'est pas possible de déterminer quand ces informations ont été apportées aux dossiers mais les cas d'orphelins ayant modifié leur nom, leur date de naissance ou leur nationalité afin d'être admissibles sont fréquents. Le CJC a aussi été confronté à plusieurs cas d'usurpation d'identité. En 1949, l'organisation découvre que deux Lazar S. ont été enregistrés au sein du projet. Après confrontation des deux jeunes en présence d'Ostry, il est avéré que l'un d'eux s'appelle en réalité Icik E. et qu'il a subtilisé les papiers d'identité de l'autre garçon. Hayes suggère alors qu'Icik fasse les démarches nécessaires pour récupérer son vrai nom[163]. En septembre 1952, un haut-fonctionnaire de l'Immigration contacte Saalheimer pour l'informer que « Samuel W. est en réalité Artur S. » On ignore dans quelles circonstances cela a été découvert. Le jeune homme est néanmoins convoqué à un entretien aux bureaux montréalais de l'Immigration canadienne. Il raconte avoir obtenu les papiers de Samuel W. et avoir également produit un faux certificat de naissance « avec la coopération d'amis dont il a oublié le nom et d'une organisation juive tchécoslovaque d'aide aux réfugiés[164]. » En 1961, le CJC découvre qu'un des orphelins ayant immigré au Canada grâce au projet a volé l'identité d'un autre, parti en Israël. Ce dernier s'est rendu compte de cette usurpation après avoir appris qu'une demande de compensation auprès du gouvernement allemand avait déjà été déposée en son nom depuis Toronto.

[163] CJA, lettre de Saul Hayes à David Weiss, 11 janvier 1949, dossier individuel de Lazar S., boîte 40.
[164] CJA, lettre de Saul Hayes à David Weiss, 11 janvier 1960, dossier individuel de Lazar S., boîte 40.

Ces situations sont révélatrices de la capacité des orphelins à agir sur leur migration. Elles illustrent aussi l'impact du processus de sélection sur l'individu. Les interactions avec l'administration et la nécessité de se plier à ses exigences – cette « obligation de se raconter » dont parle Fassin – ont une influence considérable sur la manière dont l'orphelin se présente aux autres, ce qui n'est pas « sans effet sur la construction de son moi[165]. » On peut se demander combien d'orphelins ont réussi à tromper les travailleuses sociales et humanitaires puis les agents d'immigration et sont partis au Canada avec une fausse date de naissance, une fausse nationalité ou même un faux nom et comment ces individus ont par la suite vécu avec ces mensonges. Plusieurs jeunes semblent avoir cherché à récupérer leur véritable nom ou date de naissance une fois qu'ils ont jugé qu'ils ne risquaient plus d'être expulsés du Canada. Certains, comme Bela, contactent alors le CJC. D'autres font parfois eux-mêmes les démarches auprès de la direction de l'enregistrement de la citoyenneté canadienne. C'est par exemple le cas de Jakob B. venu au Canada sous un faux prénom et une fausse date de naissance et qui demande à officialiser son identité réelle plus de quinze ans après son arrivée au Canada. Ces démarches confirment là encore l'influence de l'« identité de papier » sur la définition de soi[166].

L'assistance des adultes

Certaines tentatives d'orphelins de dissimuler leur « identité réelle » sont parfois découvertes et entraînent le rejet du dossier. Les *eligibility officers* de l'IRO ont ainsi enquêté à plusieurs reprises sur des cas qu'ils jugeaient douteux. Début mai 1948, l'un d'entre eux informe Ostry qu'il a examiné une candidature soumise par la représentante du CJC et a découvert que l'orphelin avait menti sur son âge afin d'être admissible. Ostry elle-même a questionné certaines candidatures. Majer K. voit ainsi sa demande refusée après qu'il lui ait admis avoir changé sa date de naissance quand il était en camps de concentration[167]. Ces situations illustrent les efforts des adultes pour établir clairement les identités des jeunes rescapés. Au Canada, ces découvertes

[165] Fassin, « La supplique... », art. cit., p. 957 et 960.
[166] Crettiez et Piazza (dir.), *Du papier à la biométrie...*, *op. cit.*, p. 19.
[167] CJA, lettre de N. R. Barnett à Ethel Ostry, 4 mai 1948, dossier individuel d'Abram K., boîte 35 ; dossier individuel de Majer K., 9 juillet 1948, boîte 35.

ont parfois déclenché des procédures d'expulsion, le CJC faisant toujours appel de ces décisions et assistant juridiquement les individus concernés[168]. Le projet ne peut d'ailleurs pas être réduit à une dichotomie opposant les adultes aux orphelins. En effet, la complicité des organisations juives est fréquente. Les responsables de l'AJDC ont ainsi parfois fermé les yeux sur les activités de Bricha ou de l'Agence Juive. Ils ont également soutenu des démarches individuelles ou collectives qui visaient à contourner les obstacles de la migration. Cette position était cependant délicate pour l'organisation qui ne voulait pas s'investir trop ouvertement en faveur de la cause sioniste afin de préserver une image de neutralité auprès de l'administration américaine. Des initiatives similaires sont aussi venues d'individus isolés. Un rabbin se trouvant à Buchenwald après la libération du camp raconte ainsi avoir volé des cartes d'enregistrement de la Croix-Rouge suisse et imité la signature du médecin de l'organisation humanitaire afin de faire partir des orphelins en Suisse. Il se rappelle « avoir inscrit les noms de jeunes hommes bien au-delà de seize ans et même ceux dans la vingtaine qui avaient l'air jeune[169]. » Un autre rabbin a lui aussi falsifié des documents de voyage nécessaires pour rejoindre la Suisse et a « constamment cherché à saborder la création de listes restrictives[170]. » L'intervention des adultes peut avoir d'autres motivations. Wanda L. raconte ainsi que peu de temps après la fin de la guerre, un responsable de l'UNRRA, « l'a décrit comme étant plus jeune afin qu'elle obtienne des rations de lait supplémentaires[171]. » Les adultes ont donc régulièrement aidé des jeunes à contourner des règles qu'ils considéraient injustes et inadaptées.

Qu'en-est-il du CJC ? L'organisation juive canadienne, bien que soutenant ouvertement la cause sioniste, semble garder ses distances avec les projets d'émigration illégale afin de préserver sa relation de confiance déjà fragile avec Ottawa. L'organisation privilégie ses objectifs nationaux et veut s'assurer de la réussite de ses activités en matière migratoire. Ostry fait fréquemment montre de rigidité dans

---

[168] Voir Ellen Scheinberg et Stephen Scheinberg, « One Bright Light: The Canadian Jewish Community and the Threat of Deportation, 1946-1956 », *Canadian Jewish Studies / Études Juives Canadiennes*, 15, 2007, p. 75-97.
[169] Tydor Baumel-Schwartz, *The Incredible Adventure of Buffalo Bill from Bochnia...*, *op. cit.*, p. 108.
[170] Kolinsky, *After The Holocaust...*, *op. cit.*, p. 47-48.
[171] CJA, lettre de Manfred Saalhiemer, 19 décembre 1950, dossier individuel de Wanda L., boîte 37.

l'application des directives du gouvernement et se démarque ainsi des cadres de l'AJDC. Un document trouvé dans les dossiers de deux sœurs tchécoslovaques, Gizela et Helena B., laisse penser que l'attitude des responsables du CJC a pu être plus ambigüe. Une attestation signée par les jeunes filles stipule que « dans aucune circonstance, [elles] ne doivent révéler[172] » que leur père est encore en vie. Celui-ci habite alors en Tchécoslovaquie avec sa femme, la belle-mère de Gizela et Helena, et rejoint ses enfants au Canada en 1949. Le document est daté du 23 mars 1948, soit deux jours après l'arrivée des jeunes filles à Halifax. Deux hypothèses sont possibles. La première est qu'elles aient avoué qu'une fois arrivées au Canada et que le CJC ait donc surtout cherché à s'assurer de leur silence pour ne pas compromettre sa position vis-à-vis des autorités. La seconde est que les responsables de l'organisation aient eu connaissance de la situation des deux orphelins avant leur départ mais n'ont pas voulu abandonner le dossier à un moment où le rythme de départs ralentissait et la concurrence d'Israël et des États-Unis se faisait de plus en plus forte. Si je n'ai pas trouvé d'autre trace écrite d'une possible complicité des représentants du CJC, il est néanmoins probable qu'ils aient assisté ou tout au moins fermé les yeux sur les stratégies de présentation de soi des jeunes rescapés. Même Ethel Ostry semble avoir été moins stricte sur la question de l'âge qu'elle ne l'a été au sujet des parents.

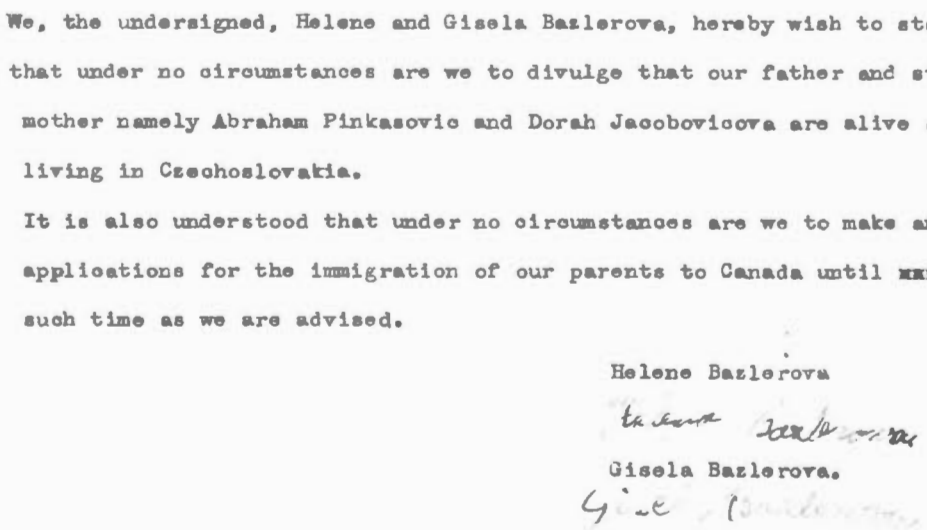

We, the undersigned, Helene and Gisela Bazlerova, hereby wish to state that under no circumstances are we to divulge that our father and step-mother namely Abraham Pinkasovic and Dorah Jacobovicova are alive and living in Czechoslovakia.

It is also understood that under no circumstances are we to make any applications for the immigration of our parents to Canada until such time as we are advised.

Helene Bazlerova

Gisela Bazlerova.

Figure 24 : attestation d'Helena et Gisela B. (CJA, dossiers individuels de Gizela et Helena B, 2 juin 1948, boîte 31.)

[172] CJA, dossiers individuels de Gizela et Helena B, 2 juin 1948, boîte 31.

Lorsque les « mensonges » des orphelins sont découverts par l'Immigration canadienne, le CJC cherche à se disculper ainsi que ses collaborateurs. Ainsi, en 1950, Joseph et Ignac W. déposent une demande de visa américain dans laquelle ils indiquent vivre avec leurs parents. Saalheimer se dit « aussi surpris que [l'Immigration] » et assure que « les agences qui ont coopéré sur ce dossier n'avaient pas le moindre doute quant à la mort des parents[173]. » Lorsque l'agence fédérale informe le CJC du vol d'identité de Samuel W., Saalheimer considère que « rien dans le dossier n'aurait pu [les] faire douter de l'identité ou de l'âge de ce jeune homme. » Il ajoute que son dossier est inactif depuis près de trois ans, ce qui laisse penser qu'il « a été complètement indépendant depuis. » Il conclut : « Je doute sincèrement que [Samuel] ait agi avec la complicité de l'organisation d'aide aux réfugiés qui les a pris en charge en Tchécoslovaquie mais il ne serait pas surprenant qu'à cause du Rideau de fer qui se refermait toujours plus sur le pays, il y ait eu des gens qui étaient si désespérés de partir qu'ils ont utilisé des moyens pas franchement orthodoxes[174]. » Tout en rejetant toute responsabilité ou complicité, Saalheimer excuse les actes de ces jeunes. Pour le responsable du CJC, fuir le communisme justifie ces procédés, un discours significatif du glissement rhétorique intervenu depuis le début de la guerre froide.

Conclusion

L'orphelin tel qu'il apparaît dans les dossiers résulte des efforts des adultes de catégorisation, d'exclusion et de présentation des adultes qui le prennent en charge. L'exigence de clarté de l'administration et la rigidité des formulaires contribuent à faire ressortir des profils standardisés, ce que Crettiez et Piazza appellent « cet extraordinaire appauvrissement de l'identité par le papier[175]. » En construisant les catégories et les conditions d'admissibilité au projet, les responsables du CJC et les autorités canadiennes définissent qui est un enfant, qui est un orphelin mais aussi qui est un bon migrant et qui ne l'est pas. Le processus de sélection témoigne du zèle des agents d'immigration et des médecins canadiens qui se font les gardiens des intérêts

[173] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à P. T. Baldwin, 28 juin 1950, dossier de Joseph et Ignac W., boîte 41.
[174] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à P. T. Baldwin, 7 octobre 1952, dossier de Samuel W., boîte 41.
[175] Crettiez et Piazza (dir.), *Du papier à la biométrie...*, *op. cit.*, p. 21.

du pays. Leur gestion de certains dossiers laisse entrevoir leurs considérations hygiénistes, raciales mais aussi morales. Il faudrait néanmoins analyser dans leur globalité les flux migratoires des DPs au Canada pour pouvoir mettre pleinement en évidence la « magistrature bureaucratique »[176] du personnel fédéral canadien et les logiques de sélection du CJC. À la sortie de la guerre, cette sélection constitue la norme. Les exigences d'Ottawa en matière sanitaire se retrouvent dans la plupart des programmes d'accueil de jeunes rescapés. La Croix Rouge suisse demande ainsi à ce que tout candidat à un séjour temporaire en Suisse subisse un examen médical rigoureux. Les demandes ne sont acceptées que si la santé des requérants est jugée « décente », ce qui pousse Chaskel Tydor, un survivant s'occupant d'enfants de Buchenwald, à se demander : « comment peut-on avoir une santé satisfaisante à Buchenwald en mai 1945 ? »[177].

La question de la sélection révèle également les différences d'approches et d'objectifs entre le CJC et l'AJDC. Les responsables de l'organisation promeuvent une vision pragmatique de leur engagement humanitaire où l'agenda national prédomine sur l'impératif de sauvetage des rescapés juifs européens. Tout candidat à l'immigration doit faire la preuve de sa volonté de devenir un travailleur utile et un citoyen modèle. Cette exigence reflète les inquiétudes du CJC quant au possible impact négatif d'une nouvelle vague de migrants éloignés culturellement de la communauté établie et marqués par la violence de la guerre. Ce n'est là encore pas une exception canadienne. Les réponses des communautés juives américaine, anglaise ou encore française et belge témoignent de ce double discours. Les dirigeants de la communauté juive de Stockholm étaient ainsi « assimilés au point de vouloir 'effacer l'origine juive' [des migrants] et n'avaient que très peu de sympathie pour les Juifs d'Europe de l'Est[178]. » Ils sont aujourd'hui encore accusés d'avoir discriminé certaines populations juives paupérisées et d'être intervenus auprès des autorités suédoises pour garder un contrôle sur le profil des arrivants, que cela soit pour des séjours temporaires ou pour des visas sans limite de durée. Cette volonté de passer sous silence la judéité

[176] Spire, *Étrangers à la carte...*, *op. cit.*, p. 358.
[177] Tydor Baumel-Schwartz, *The Incredible Adventure of Buffalo Bill from Bochnia...*, *op. cit.*, p. 108.
[178] Rudberg « 'A Record of Infamy'... », art. cit., p. 537.

des orphelins se retrouve dans une certaine mesure dans le projet canadien, ses responsables parlant plus des jeunes comme de futurs « citoyens canadiens » que comme futurs Juifs canadiens. De la même manière, Lappin parle presque toujours de « Canadian society » ou de « Canadian homes[179] » dans son ouvrage de 1963. Sans être complètement passée sous silence, la spécificité juive du projet est souvent minimisée afin d'inscrire le travail du CJC dans l'effort national canadien. Les responsables juifs canadiens ont donc un rôle double au sein du projet, à la fois « gardien » (*gatekeeper*) et « facilitateur » (*facilator*) pour reprendre la dichotomie établie par Dirks[180], se faisant le relais et contestant les exigences des autorités canadiennes.

Quelle est la place du jeune rescapé dans ce processus ? Sa mise en récit est avant tout « une affaire d'adultes[181]. » Mais l'orphelin n'est pas absent de cette présentation de soi par l'autre. Beaucoup semblent avoir été en mesure d'adapter leur discours, de formuler des stratégies, d'identifier les attentes supposées des adultes et de se conformer à leurs exigences. Parfois à la demande d'un parent ou avec l'aide d'un autre adulte, ces jeunes ont mis à profit le flou qui entoure leur identité. Certains sont parvenus à « taire leur identité réelle[182] » afin de correspondre non seulement aux conditions d'admissibilité du projet mais aussi à la figure stéréotypée du « migrant idéal » en mettant en avant leurs compétences et leur détermination. Ces stratégies de présentation de soi ne sont pas sans conséquence pour ceux qui commencent une nouvelle vie avec une nouvelle identité. Les démarches entreprises dans les années 1950 et 1960 par plusieurs orphelins auprès du CJC et des autorités canadiennes pour reprendre possession de leur identité réelle confirment d'ailleurs l'influence considérable de cette « définition de soi administrative[183] » sur la construction de l'individu. Si le dossier individuel montre ici ses limites, il n'en reste pas moins le fruit des contacts entre « gardien » (gatekeeper) et « migrant » (*newcomer*)[184], entre

[179] Lappin, *The Redeemed Children...*, *op. cit.*, p. 36.
[180] Dirks, *Controversy and Complexity...*, *op. cit.*, p. 144.
[181] Rogers, « Thiercé (Agnès). – Histoire de l'adolescence... », art. cit., p. 1.
[182] Crettiez et Piazza (dir.), *Du papier à la biométrie...*, *op. cit.*, p. 19.
[183] *Ibid.*, p. 20.
[184] Iacovetta, *Gatekeepers*, *op. cit.*, p. 14.

« observateurs » et « observés[185]. » Un exercice constant de lecture en creux de cette source permet de faire ressortir les efforts des adultes pour discerner et assigner une identité aux orphelins mais aussi les stratégies par lesquelles ces derniers « tentent de résister à l'ordre des choses[186]. »

[185] Bantigny et Vimont, « Observer les observateurs… », art. cit., p. 9.
[186] Jablonka « L'ascension sociale des jeunes filles de l'assistance publique (1880-1940) », art. cit., p. 127.

Quatrième partie

Cette dernière partie vise à prolonger l'analyse des trajectoires des orphelins et de l'action du CJC. Le premier chapitre porte sur les premières années des jeunes rescapés au Canada à travers leurs interactions avec les travailleurs sociaux, les responsables du CJC et les familles d'accueil et met en lumière les difficultés rencontrées en matière de placement en famille et d'accès à l'emploi. Là encore, les orphelins sont l'objet de débats au nom de leur « intérêt supérieur » et de tensions entre les différents adultes qui revendiquent la responsabilité de leur prise en charge. Chaque aspect de cette prise en charge divise la communauté. Les responsables du CJC et leurs collaborateurs souhaitent profiter de l'arrivée des orphelins pour faire avancer leur agenda de professionnalisation du travail social et de l'accueil des migrants, un agenda qui déplaît fortement à certains dirigeants communautaires qui souhaitent préserver le fonctionnement traditionnel de la communauté et limiter l'influence des nouveaux services sociaux professionnels.

C'est cette lutte entre adultes qui ressort essentiellement des sources mobilisées dans le cadre de ma recherche mais la capacité d'adaptation et de résistance de l'orphelin n'est cependant pas absente. Elle apparaît clairement dans la question des déplacements des jeunes rescapés à laquelle est consacrée la première partie du dernier chapitre de ma thèse. Les migrations interurbaines au Canada et les départs aux États-Unis, en Israël et en Europe permettent non seulement d'approfondir l'histoire des circulations migratoires des jeunes orphelins où le Canada n'est plus qu'un pays « étape » parmi d'autres mais aussi de saisir les stratégies développées face à l'adulte. Pour la plupart de ces jeunes, le départ signifie la fin du suivi et la rupture du contact avec l'institution. L'ambition de la seconde moitié de ce chapitre est de questionner cette rupture du contact qui est précoce, hormis pour certains cas exceptionnels, et de la mettre en dialogue avec la chronologie singulière de la mémorialisation du projet.

Chapitre 9 – Les premières années au Canada

"They need homes [...] they have lived most of their lives in the shadow of fear and hatred; they need love; they need understanding; they need normalcy."
"If there's room in your heart, there's room in your home" (1947)

"It stands to reason that the large middle group, which is simply making a go of things, should be unknown to the newspapers or to the community workers and their agencies"
Ben Lappin, *The Redeemed Children* (1962)

Le 6 octobre 1947, Joseph Kage, figure de la communauté juive canadienne alors directeur assistant de la JIAS, se rend à Halifax pour accueillir une vingtaine d'orphelins qui ont fait le voyage à bord du *SS Aquitania* en provenance de Southampton. C'est le premier groupe de jeunes rescapés que le jeune Kage doit rencontrer. Bien des années plus tard, il se rappelle son anxiété lorsqu'il attendait les orphelins, en particulier parce qu'il ne savait pas « comment les saluer à leur arrivée[1]. » À partir de l'automne 1947, les groupes se succèdent rapidement dans le port de la Nouvelle-Écosse et sont pris en charge dès leur descente du bateau par Kage et d'autres représentants de la communauté juive. Le placement en famille et l'accès à l'emploi de ces jeunes ont été soigneusement planifiés bien avant leur arrivée. Il en est de même pour le rôle des travailleurs sociaux[2] qui sont pensés comme de véritables médiateurs entre ces jeunes rescapés, la communauté dans son ensemble et les organismes sociaux qui les prennent en charge. De son arrivée à Halifax jusqu'à son indépendance financière, chaque étape de l'intégration socio-économique de l'orphelin est donc longuement discutée par les différents comités qui se répartissent l'organisation du projet. Une attention toute particulière est portée aux premières semaines et à leur passage au sein du centre de réception qui sont jugés déterminants. Le projet reflète les grands chantiers de réformes que mène alors le CWC et que le CJC doit reprendre. Si les exigences de la protection de l'enfance régissent en grande partie ces orientations, le CJC a également une vision singulière de l'intégration de ces jeunes

[1] Martz, *Open your hearts...*, *op. cit.*, p.22.
[2] Pour l'emploi du masculin pluriel (« travailleurs sociaux »), voir l'introduction de ma thèse.

immigrants. Les positions résolument familialistes du CJC et l'omniprésence du travailleur social sont en effet en rupture avec les modèles institutionnalistes et philanthropiques traditionnels juifs. Le CJC s'adapte non seulement aux exigences gouvernementales mais en profite pour imposer son propre agenda de réforme et accélérer la professionnalisation de l'accueil des migrants.

Cette volonté réformatrice témoigne des ambitions du CJC de renforcer son autorité encore fragile au sein de la communauté. Ayant engagé son entière responsabilité financière auprès du gouvernement, le CJC dépend de l'ensemble des ressources et des structures juives canadiennes et doit travailler avec une diversité d'acteurs qui reflète la « bureaucratie byzantine[3] » de la communauté. L'organisation souhaite néanmoins garder la mainmise sur le programme afin de légitimer son action et de renforcer sa position de porte-parole officiel des Juifs canadiens auprès du gouvernement. Différentes difficultés rencontrées dans la prise en charge des jeunes rescapés mettent cependant rapidement à mal son agenda de réforme. La professionnalisation et la bureaucratisation de l'accueil des orphelins ne sont pas toujours comprises par les bénévoles et les leaders communautaires. Surtout, la réponse de la communauté ne s'avère pas à la hauteur des attentes du CJC. Le profil des orphelins – une majorité de garçons, adolescents et jeunes adultes – complexifie la recherche de familles d'accueil et oblige l'organisation à repenser sa politique d'hébergement et à mener une intense campagne de mobilisation. L'orientation de cette campagne et les efforts pour à la fois culpabiliser et rassurer les futurs parents potentiels confirment l'hypothèse avancée dans le chapitre précédent : le CJC a dressé un portrait idéaliste des orphelins afin de faciliter leur placement. Mais ces difficultés ne se limitent pas aux seules questions d'hébergement. Le CJC et ses collaborateurs doivent aussi gérer des jeunes qui accordent peu de place à l'intervention de l'adulte et qui peinent à s'adapter à une communauté qui, bien souvent, ne les comprend pas.

[3] Bialystok, *Delayed Impact...*, *op. cit.*, p. 60.

1. Accompagner l'orphelin dans son « retour à la normale »

A. L'accueil

L'arrivée à Halifax et à Montréal

La prise en charge des orphelins par le CJC semble répondre à plusieurs logiques. Tout d'abord, être conforme aux exigences du gouvernement et de la protection de l'enfance et, en parallèle, favoriser son propre agenda et ses propres ambitions. Afin d'obtenir l'autorisation fédérale, l'organisation juive canadienne doit planifier le déroulement du programme bien avant l'arrivée des premiers orphelins. Plusieurs textes reprennent en détail les lignes directrices et les objectifs du projet : le « General features of planning project for immigration, Reception and placement of 1000 orphaned children » rédigé au moment du décret gouvernemental et surtout le « Manual for the reception, care and resettlement of refugee youth » rédigé quelques mois plus tard, en septembre 1947, qui reprend et approfondit le premier texte. Ces documents résument les termes des négociations mais permettent surtout de saisir les objectifs et la philosophie du CJC. Pour l'organisation, les objectifs en matière d'accueil sont clairs : « aider chaque jeune à trouver un travail, une chambre ou une famille dans la communauté à travers lesquels il pourra s'enraciner et devenir un futur citoyen productif[4]. » On remarquera l'emploi du terme « citoyen » et l'accent mis sur l'apport futur des jeunes à leur nouvelle société. Ce discours patriotique est récurrent chez les responsables du CJC qui souhaitent inscrire la venue des orphelins dans l'effort national de la sortie de guerre. Les jeunes rescapés sont décrits comme des « nouveaux Canadiens » ou de « bons citoyens. » Leur intégration socio-économique n'est pas seulement considérée comme bénéfique pour l'individu mais aussi pour la communauté juive et l'ensemble de la société canadienne. Pour Saalheimer, le projet est d'ailleurs l'initiative du CJC « qui vaut le plus la peine puisqu'après une période de réadaptation, [elle] va fournir des éléments déjà presque prêts (*almost-readymade*

[4] « Manual for the Reception, Care and Resettlement of Refugee Youth », UJRA, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boite 26, dossier « Manual for the Reception », p. 3.

additions) à la communauté juive du Canada[5]. » Ce discours est aussi significatif des efforts du CJC pour justifier son action auprès de la communauté et de ses leaders.

Les « General Features » et le Manuel de Réception montrent aussi comment le CJC et ses collaborateurs envisagent le « retour à la normale » de l'orphelin de son arrivée au Canada jusqu'à son indépendance financière. Comme le rappelait Kage, l'accueil à la descente du bateau est un moment déterminant, premier contact entre les jeunes et les travailleurs sociaux, autant pour sa portée symbolique que pour son impact sur les relations futures entre l'enfant et les adultes qui le prennent en charge. Chaque groupe est reçu par des représentants du CJC et des autres organisations impliquées dans le projet et parfois par des membres de la communauté juive d'Halifax. Presque tous les orphelins font ensuite le trajet depuis le port de Nouvelle-Écosse jusqu'au centre de réception de Montréal. Ceux dont le placement est prévu ailleurs, à Toronto et à Winnipeg pour l'essentiel, continuent rapidement leur route vers l'Ouest. Le centre de réception de Montréal se trouve au 4650 rue Jeanne Mance, près de l'Avenue Mont-Royal, à proximité des anciens locaux du YMHA, dans un quartier traditionnel du judaïsme montréalais et un lieu de rencontre majeur de la communauté[6]. Sur la photo ci-dessous, un groupe d'orphelins composé majoritairement de garçons accompagnés de Kage sur la gauche pose sur le porche du centre.

[5] Mémorandum de Manfred Saalheimer à Saul Hayes, 9 septembre 1947, CJC, Ca Administrative Structure, dossier « Establishment of 1947-1948 ».
[6] Rosenberg, *Canada's Jews...*, *op. cit.* ; Yves Desjardins, Histoire du Mile End, Québec, Septentrion, 2017.

Figure 25 : un groupe d'orphelins devant le centre de réception montréalais (CJA, CJC, PC1-6-84, 1948)

Ce centre est au deuxième étage du Dispensaire Herzl[7], établissement qui propose des examens médicaux mais travaille aussi, depuis les années 1920, auprès de la jeunesse juive du quartier. La FJA y a installé les bureaux de son *Juvenile Aid Department* qui doit accompagner les mineurs passant devant le juge[8]. Le centre de réception est un lieu de passage obligatoire pour les jeunes rescapés, même pour ceux qui rejoignent des membres de leur famille ou qui ne sont pas placés à Montréal. Il permet aux travailleurs sociaux de faire une première vérification de routine de l'état de santé et des besoins de chaque individu. Le lendemain de l'arrivée, l'orphelin doit passer un examen médical et dentaire sous la supervision d'un docteur et d'un « consultant psychiatrique » afin de s'assurer que sa santé ne se soit pas dégradée depuis son dernier

[7] Voir Michael Regenstreif, *Our History of Family Medicine. The Herzl Family Practice Centre and Department of Family Medicine of the Sir Mortimer B. Davis Jewish General Hospital, Montreal, Quebec, 1912-1994*, Montreal, Sir Mortimer B. Davis Jewish General Hospital, 1994.

[8] Tamara Myers, « On Probation: The Rise and Fall of Jewish Women's Antidelinquency Work in Interwar Montreal » dans Bettina Bradbury et Tamara Myers (dir.), *Negotiating Identities in 19th and 20th Century Montreal*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2005, p. 184-185.

examen en Europe[9]. Cet examen comprend notamment une radiographie et un test de Wassermann afin de détecter les possibles cas de tuberculose et de syphilis. La tuberculose inquiète tout particulièrement le CJC, notamment à cause du poids financier de l'hospitalisation et des craintes de l'organisation de perdre sa crédibilité auprès du gouvernement. C'est lors de ces examens que les premiers cas sont découverts et rapidement envoyés dans un sanatorium.

Le passage au centre de réception reste néanmoins une solution temporaire et le séjour doit y être court. Il donne l'opportunité aux jeunes de « se voir brièvement expliquer en quoi consistera cette expérience complètement nouvelle à Montréal » et, pour le travailleur social, de « commencer à analyser les besoins, les centres d'intérêt, les problèmes et les attentes [des orphelins] afin de mettre en place ensemble des plans constructifs pour son adaptation (*ajustment*). » Le centre comprend un personnel permanent relativement restreint : « une infirmière diplômée comme directrice, un couple qui joue le rôle de mère [*house-mother*] et de père [*house-father*] du foyer ainsi qu'un personnel de cuisine[10]. » Le *house-father*, régulièrement appelé *resident worker*, a un rôle particulièrement important au vu de la majorité de garçons au sein du programme. Il est notamment occupé par Kage, comme on l'a vu sur la photo précédente. Les chambres sont prévues pour accueillir entre deux et quatre jeunes. Celles des filles se trouvent au premier étage à proximité des bureaux et de la salle à manger, celles des garçons sont au troisième étage. Une salle de récréation également utilisée pour les visites est aménagée au sous-sol. Au-delà des examens médicaux et des entretiens avec les travailleurs sociaux, différentes activités sont organisées pendant le séjour. Des leçons d'anglais sont données chaque matin pendant deux heures, auxquelles s'ajoutent un cours de « présentation de la vie juive américaine et canadienne » donné par Kage, et un autre d'« introduction à la communauté juive canadienne et montréalaise » donné par Rome, l'archiviste du CJC[11]. Sont également organisées des visites de la ville, de la bibliothèque juive, du YMHA, du YWHA et de

[9] CJA, I.O.I., volume 3, 3 octobre 1947.
[10] CJA, I.O.I., volume 3, 26 novembre 1947.
[11] CJA, mémorandum de Joseph Kage, « Orientation course for newcomers», CJC, UJRA, War Orphans Project, série Ca Education Committee - Youth Refugee Project 1947-1948, boîte 25.

la *Neighborhood House* qui proposent « activités de divertissement et de sociabilité. » L'emploi du temps des orphelins est précisément minuté : petit déjeuner à 8h30, déjeuner à 12h30, thé à 15h30, souper à 18h30, coucher à 23h15 et extinction des feux avant minuit. Les tâches quotidiennes d'entretien et de cuisine se font sous la supervision de l'équipe du centre. La nuit, le *resident worker* est responsable de la surveillance des garçons et la *house mother* de celle des filles. Lors de ce séjour, chaque orphelin se voit attribuer de l'argent de poche hebdomadaire. Cet argent est considéré comme « la première vraie expérience de relations normales avec la communauté dans son ensemble et un moyen d'expérimenter comment fonctionner dans cette nouvelle société[12]. » Selon le manuel, tout doit être fait « dans un style familial » pour permettre de préparer le jeune à son futur placement. Pour ses auteurs, un quotidien strictement calqué sur le modèle de vie d'une famille et une responsabilisation progressive sont considérés comme le point de départ de la « normalisation » des jeunes rescapés.

Mobiliser une communauté hétérogène

À la fin de l'été 1947, la réorientation de la politique de recrutement des orphelins en Europe accélère le rythme des arrivées. Le CJC et ses collaborateurs doivent donc trouver des solutions d'hébergement au plus vite. L'organisation envisage deux stratégies : tout d'abord, contacter les familles d'accueil déjà existantes et « réétudier les dossiers des familles qui ont dont les demandes ont été abandonnées » mais surtout, « mobiliser la communauté à travers les supports habituels[13]. » Pour cela, le CJC met en place une vaste campagne de mobilisation et de sensibilisation à l'échelle nationale. Cette campagne s'articule autour d'une grande réunion publique ainsi que d'autres plus petites s'adressant à des populations spécifiques. La réunion publique nationale a lieu à la fin du mois de novembre 1947. Elle est présidée par Samuel Bronfman en personne et par Joshua L. Liebman. Celui-ci est un rabbin américain alors particulièrement populaire en Amérique du Nord. En 1946, il a publié *Peace of Mind: Insights on Human Nature That Can Change Your Life*, plaidoyer en

[12] CJA, « Manual for the Reception, Care and Resettlement of Refugee Youth », CJC, UJRA, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 26, dossier « Manual for the Reception », p. 8.
[13] Ibid. p. 13.

faveur d'une pleine acceptation de la « pluralité » de l'individu[14]. Sa venue est considérée comme une « occasion majeure pour toute la communauté juive [qui] devrait susciter l'intérêt dans l'ensemble du pays » et qui permettra d'insister sur « l'importance de sauver ces malheureux enfants et de correctement les intégrer dans la communauté[15]. » La mobilisation d'une personnalité telle que Liebman est significative de l'intensité des efforts déployés par le CJC. Hormis cet évènement, de nombreuses réunions locales sont organisées. Quelques jours après l'intervention de Liebman, Hayes prononce ainsi un discours devant la section d'Ottawa du Conseil des femmes juives. D'autres représentants du CJC parcourent le pays, notamment Caiserman. Les rabbins sont aussi sollicités pour « familiariser leur congrégation avec le besoin d'hébergement[16]. » La presse est également un outil essentiel de mobilisation des ressources communautaires. Les responsables du CJC veulent un « usage complet » des journaux juifs, yiddishophones et anglophones, et réfléchissent à « la pertinence d'utiliser la presse quotidienne anglophone non-juive[17]. » Des bons détachables sont joints en dernière page de plusieurs journaux afin de permettre aux familles de faire part de leur intérêt pour le projet. Bien qu'elle recherche exclusivement des familles d'accueil juives, l'organisation espère diffuser plus largement l'appel et sensibiliser ainsi des individus en dehors des milieux communautaires. Début décembre 1947, un représentant du CJC intervient ainsi sur la CBC (*Canadian Broadcast Channel*) afin de parler des besoins urgents d'hébergement. Cet usage des médias non-juifs reste néanmoins limité.

Lors de ses négociations avec le gouvernement, le CJC s'est engagé à « assumer l'entière responsabilité (*protective responsibility*) des nouveaux arrivants » et à

---

[14] *Peace of Mind* est plus d'un an en tête du classement des ventes du *New York Times*. Son succès témoigne d'ailleurs de la soif des lecteurs à la sortie de la guerre pour des ouvrages qui proposent une philosophie de vie plus positive ; Leigh Eric Schmidt, *Restless Souls: The Making of American Spirituality*, Berkley, University of California Press, 2012 (2005), p. 174 ; voir aussi Andrew R. Heinze, *Jews and the American Soul: Human Nature in the Twentieth Century*, Princeton, Princeton University Press, 2004, p. 195-239.

[15] CJA, I.O.I., volume 3, 14 novembre 1947.

[16] CJA, I.O.I., volume 3, 12 septembre 1947.

[17] CJA, I.O.I., volume 3, 22 septembre 1947.

« garantir que ces personnes ne deviennent pas une charge pour l'État[18]. » Au vu du coût estimé du projet, sa réussite dépend donc pour une part essentielle de l'investissement financier, matériel et humain de la communauté juive canadienne. Pour mener à bien ses objectifs, le CJC souhaite « obtenir toutes les ressources communautaires envisageables[19] » et collaborer avec de nombreux acteurs. La réception et le *casework*[20] sont par exemple gérés par le FWB, le conseil et l'orientation professionnelle par le Jewish Vocational Service (JVS), les activités de groupe, de récréation et de loisirs par le YHMA et les cours d'éducation civique et d'anglais sont dispensés par une vingtaine de bénévoles du Conseil des Femmes Juives. Le CJC souhaite en outre rapidement mettre en place des comités de coordination « dans chaque région[21]. » Ces antennes locales sont composées de représentants déjà actifs au sein de la communauté et doivent communiquer avec un comité central à Montréal. Ce dernier est présidé par Ben Robinson, vice-président honoraire du CJC. Il doit « être représentatif de toutes les ressources de la communauté », « orienter les politiques et superviser le travail des organismes sociaux à qui l'essentiel du travail a été délégué. » Il se réunit pour la première fois le 11 septembre 1947. Hayes y convie la majorité des acteurs communautaires, notamment la JIAS, la FJP, le YHMA ou encore la section féminine de l'ORT, qui s'engagent à diffuser les objectifs du programme. C'est également lors de cette réunion qu'est validée la création du centre de réception montréalais, soit quelques jours seulement avant l'arrivée du premier groupe d'enfants. Lors d'une nouvelle réunion à la fin du mois d'octobre, on trouve cette fois des représentants de structures de bien-être social (le B'nai Br'ith et le Family Welfare Bureau notamment), d'associations de femmes (l'Ezra Ladies Society), d'organisations pour la jeunesse (la Jewish Junior Welfare League et le YMHA) ainsi que de nombreuses synagogues comme la *Spanish and Portugese*. Si certaines de ces organisations ne participent aux réunions qu'à titre

---

[18] CJA, « Manual for the Reception, Care and Resettlement of Refugee Youth », CJC, UJRA, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 26, dossier « Manual for the Reception », p. 1.
[19] CJA, « General features of planning project for immigration, Reception and placement of 1000 orphaned children (PC 1647) », avril 1947, CJC, boîte 3 1948/38, p. 1
[20] S'il est souvent traduit par « étude par cas » au Québec, ce terme est utilisé en anglais par les universitaires et travailleurs sociaux français ; voir par exemple Brigitte Bouquet, « Réactions au *casework* : passions, ambiguïté, résistances », *Vie Sociale*, 1, 1999, p. 95-110.
[21] CJA, I.O.I., volume 3, 22 septembre 1947.

d'information, la plupart sont directement investies dans le programme. Sous la supervision du comité central et du CJC, dix sous-comités sont mis en place et se répartissent différentes sections du projet. Ils sont dirigés par des personnalités issues de milieux divers. Le comité en charge des questions financières et juridiques est ainsi sous la présidence du directeur de l'école *United Talmud Torah* et celui en charge de la recherche d'hébergement du directeur de la JIAS. Un même comité peut réunir des représentants de plusieurs organisations.

Nom du comité	**Objectifs**
Sponsor and Home Committee	Recherche d'hébergement et de parrainage
Reception and Transportation Committee	Accompagnements depuis Halifax et budget transport
Hospitality and Social Contacts Committee	Intégration au sein de la communauté
Medical Committee	Gestion des soins médicaux
Clothing Committee	Collecte de vêtements
Educational Committee	Éducation
Scholarship and Grants Committee	Recherche de bourses d'études
Employment Committee	Recherche d'emploi
Legal and Finance Committee	Gestion des questions juridiques et financières
Reception Center Committee	Gestion du centre de réception

Tableau 14 : liste des sous-comités du projet (CJA, UJRA, Series Ca, boîte 25 War Orphans Project, Subject Files, Committees – List 1947)

Se mêlent des professionnels et des non-professionnels issus de milieux variés. Tous doivent cependant informer le comité central de leurs décisions et ne peuvent réorienter la politique mise en place. Le nombre et la variété des profils des acteurs impliqués dans le projet illustrent la diversité du judaïsme canadien mais aussi ses divisions et la fragilité de ses structures. La vie communautaire, surtout à Montréal et Toronto, est un véritable « labyrinthe et un enchevêtrement de fonds, d'organisations et de campagnes[22] » qui se font parfois concurrence. Pour le CJC, le projet constitue un moyen de renforcer sa position de leadership, sans entrer frontalement en conflit avec des organisations dont les ressources humaines et financières lui sont indispensables. Les difficultés rencontrées vont cependant rapidement révélées et

[22] Bialystok, *Delayed Impact...*, *op. cit.*, p. 58.

accentuées les dissensions au sein de la communauté et les résistances aux volontés centralisatrices de l'organisation.

B. Le placement en famille et l'accès à l'emploi

Les aspirations familialistes du CJC

L'accueil et l'hébergement des orphelins constituent le principal défi logistique pour le CJC. Dès mars 1947, les responsables de l'organisation renouvèlent le recensement des foyers disponibles à travers le Canada afin de répartir les placements[23]. Celui qui avait été réalisé lors du projet avorté de 1942 est en partie obsolète, le nombre d'enfants n'étant plus le même tout comme les conditions de leur accueil. Le nouveau recensement se base principalement sur l'étude démographique de l'archiviste du CJC Louis Rosenberg publiée en 1939[24]. L'organisation de l'accueil reprend la division géographique du Canada en trois régions (Est, Centre et Ouest) adoptée par celui-ci. Ces trois régions se répartissent l'accueil des orphelins à travers 85 communautés considérées comme pouvant potentiellement recevoir des jeunes. On en trouve 38 en Ontario, 29 dans les régions Ouest et 18 au Québec et dans les Maritimes. La répartition est pensée sur le modèle de 40%-40%-20% entre les trois zones, après un passage par le centre de réception de Montréal. Ce plan initial doit être rapidement réorienté à cause des difficultés à trouver des familles d'accueil dans les communautés plus petites mais aussi de la réticence des jeunes à vivre ailleurs que dans des grandes villes. Le nombre peu élevé de placements à l'ouest, notamment à Winnipeg, est aussi significatif du phénomène de concentration sur Toronto et Montréal que connaît alors le judaïsme canadien.

[23] CJA, « Phone interview with Mr. Jolliffe re Children's Movement and Order in Council », 25 mars 1947, I.O.I., volume 2, dossier 117, p. 1.
[24] Rosenberg, *Canada's Jews...*, *op. cit.*

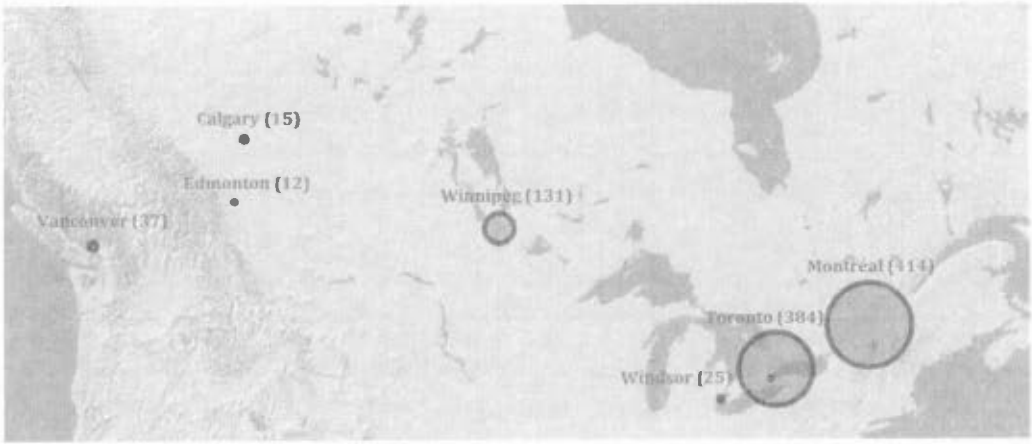

Carte 19 : principales villes de placement initial

Une fois le placement effectué, le CJC s'engage à assurer « un contrôle périodique » des enfants et des familles d'accueil par le biais des organismes de la protection de l'enfance et de travailleurs sociaux professionnels[25]. Lors des négociations, seul le placement en famille est envisagé. Le CJC s'engage même auprès du gouvernement à ce que le séjour en institution ne soit que « temporaire » et ne puisse « sous aucune circonstance faire partie du programme[26]. » Tout en reconnaissant la nécessité de créer un centre de réception pour faciliter l'accueil des orphelins et leur répartition dans les différentes villes canadiennes, le descriptif du projet est explicite : « aucun placement en institution [n'est] envisagé », « l'adoption immédiate ou finale » étant « l'objectif principal[27] ». La communication autour du projet insiste d'ailleurs beaucoup sur le rôle essentiel que devront jouer les familles d'accueil. Pour les responsables du CJC, les jeunes ont par-dessus tout besoin « des conseils d'hommes et de femmes qui prendront la place de leurs pères et mères martyrs[28]. » On retrouve ici une des principales lignes directrices des réformes du CWC : la mise en avant d'un système de placement en familles d'accueil aux dépens de l'ancien modèle d'orphelinat jugé obsolète et néfaste pour le développement des enfants.

---

[25] CJA, « General features of planning project for immigration, Reception and placement of 1000 orphaned children (PC 1647) », avril 1947, CJC, boîte 3 1948/38 p. 1

[26] CJA, « Children's Movement », 8 mai 1945, I.O.I. volume 2, dossier 148 p.1

[27] *Ibid.*

[28] CJA, brochure « If there's room in your heart, there's room in your home ». UJRA Collection, War Orphans Project, série Ca, boîte 25, Administration, General.

Pour le CJC, les solutions collectives doivent donc être limitées, l'environnement familial étant considéré comme le seul véritable espace de construction pour l'orphelin. Cette conviction, perceptible dans les dossiers individuels, est un des piliers de la politique d'accueil du projet. Après la promiscuité de la guerre et la persécution, la famille doit permettre au jeune de s'affirmer en tant qu'individu. Face au « groupe », le premier travail du CJC est d'ailleurs d'« individualiser chaque orphelin afin de mieux le comprendre et de mieux l'aider à tirer profit de cette opportunité » que représente sa migration au Canada. Cette volonté de casser ce que certains dénoncent comme la « psychologie grégaire (*'herd' psychology*)[29] » des jeunes est répandue dans les milieux anglo-saxons. Beaucoup considèrent qu'une trop grande importance accordée au groupe nuit au bon développement du jeune. L'individualisme est également considéré comme une valeur du Nouveau Monde que les migrants se doivent d'intérioriser afin de réussir leur intégration. Pour cela, la période d'hébergement en centre de réception doit « être la plus brève possible », deux à trois semaines tout au plus, un séjour trop long ne pouvant que « créer une réalité artificielle et de futurs problèmes[30]. » Le manuel insiste d'ailleurs sur la nécessité d'« éviter toute confusion pour le jeune et de distinguer ce bref séjour d'un éventuel placement permanent au sein de la communauté[31]. » Ce rejet radical de l'institution rappelle que le projet du CJC s'inscrit dans le débat plus global entre le familialisme principalement anglo-saxon et les orientations plus collectivistes d'Europe continentale[32]. En Amérique du Nord, la famille a un statut sacré. Sous l'impulsion du CWC et de son homologue américain le *Children's Bureau*, l'institution est devenue « un mot tabou[33] », comme en témoignent les réactions violentes aux théories collectivistes du psychologue Ernst Papanek lors de ses séjours aux États-Unis[34]. Entre 1936 et 1938,

---

[29] Portnoy, « The Adolescent Immigrant… », art. cit., p. 269.

[30] CJA, « Manual for the Reception, Care and Resettlement of Refugee Youth », UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boite 26, dossier « Manual for the Reception », p. 2.

[31] *Ibid.* p. 4

[32] Contrairement aux projets américain, anglais ou canadien, les programmes d'accueil australiens reprennent les modèles collectivistes prônés par les organisations d'Europe continentale, bien que les profils des orphelins soient relativement proche ; Rutland, « A Distant Sanctuary: Australia and Child Holocaust Survivors », art. cit., p. 84.

[33] Zahra, *The Lost Children...*, *op. cit.* p. 100.

[34] Voir Jean-Christophe Coffin, « Ernst Papanek (1900-1973) : une pédagogie à l'épreuve de la violence » dans Laura Hobson-Faure, Mathias Gardet, Katy Hazan et Catherine Nicault (dir.), *L'Œuvre de Secours aux Enfants et les populations juives au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 148-165.

les deux organisations élaborent d'ailleurs ensemble un rapport intitulé *The Placing of Children in Families* qui définit les règles pour le placement d'enfants dans différents types de familles d'accueil et écarte les anciens modèles institutionnels de prise en charge[35].

Les politiques de placement et de scolarisation

Pour le CJC et ses collaborateurs, la famille est au centre de la politique d'accueil. Lors d'une réunion organisée fin octobre 1947, soit plus d'un mois après l'arrivée du premier groupe d'orphelins, le Sponsor and Home Finding Committee définit les différents types de parrainage envisagés. Une seule solution de placement sur le long terme est envisagée. Elle concerne les familles « prêtes à prendre un garçon ou une fille chez eux et en assumer aussi la responsabilité financière. » Les autres options se limitent à du soutien et de l'accompagnement. Les familles peuvent prendre en charge financièrement et accompagner le jeune (lorsque la famille n'a « pas de chambre dans leur maison mais est prête à prendre en charge financièrement un jeune et prendre soin de lui ») ou seulement financier (lorsque la famille est « prête à accepter cette responsabilité financière mais ne peut directement ni s'occuper de l'enfant ni lui fournir une chambre »). Le comité propose également la mise en place d'un système de « grands frères et de grandes sœurs » « qui donnent de leur temps pour guider le jeune. » Le comité envisage enfin, comme solution de dernier recours, d'héberger les orphelins dans un logement payant pour une période n'excédant pas deux semaines[36]. Le processus de placement est également détaillé dans le Manuel de réception. L'objectif principal est de « répondre à un besoin plutôt que de chercher à atteindre un standard particulier[37]. » Une première rencontre entre la famille d'accueil potentielle et une travailleuse sociale est prévue afin que cette dernière compile les « informations factuelles » et donne ses « impressions personnelles. » Cet entretien doit avoir lieu au

[35] Voir Karen Balcom, « 'A Little Offensive and Defensive Alliance': Friendship, Professionnal Networks, and International Child Welfare Policy », dans Catherine Carstairs et Nancy Janovicek (dir.), *Feminist History in Canada: New Essays on Women, Gender, Work, and Nation*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2013, p. 58-76.
[36] CJA, I.O.I., volume 3, 24 octobre 1947.
[37] CJA, « Manual for the Reception, Care and Resettlement of Refugee Youth », UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boite 26, dossier « Manual for the Reception », p. 13.

domicile de la famille et permettre de « déterminer si la vie de cette famille est en accord avec les besoins du client [l'orphelin]. » Mais cette première étape a une importance limitée puisque « il n'y a pas suffisamment de temps pour une analyse approfondie » et « la décision finale appartient au futur pensionnaire[38]. » Celui-ci a l'occasion de rencontrer la famille d'accueil potentielle lors de rendez-vous ou d'*open house* organisées au centre de réception. Ces rencontres sont strictement encadrées par les travailleurs sociaux, afin notamment de « ne pas embarrasser les enfants qui ne sont pas immédiatement choisis[39]. » Après l'arrivée de chaque nouveau groupe, le centre de réception devient un des lieux forts de la vie communautaire ainsi qu'un révélateur du fossé qui sépare les populations établies et les nouveaux arrivants.

Pour les responsables CJC, outre le placement en famille, l'intégration socio-économique des jeunes rescapés passe par un accès rapide à l'emploi. Le placement professionnel et scolaire constitue donc une étape essentielle qui est confié au JVS. Cette structure assiste, depuis la crise des années 1930 les populations dans leur recherche d'emploi et leur formation professionnelle[40]. Un conseiller du JVS prend contact avec l'orphelin quelques jours après son arrivée au Canada. L'entretien comprend des tests psychologiques et une évaluation professionnelle. À partir de cet entretien et des informations recueillies par d'autres travailleurs sociaux, le conseiller établit un projet avec l'orphelin. Les jeunes de moins de seize ans sont scolarisés. Les écoles juives n'ayant pas d'existence légale au Québec, ils fréquentent, tout comme l'ensemble de la jeunesse juive montréalaise, les établissements rattachés au conseil scolaire protestant. Les classes sont données en anglais et les élèves juifs bénéficient de certains arrangements pour faciliter leur éducation (l'absence lors de certaines fêtes juives n'est ainsi pas toujours pénalisée)[41]. Les orphelins de plus de seize ans qui font part de leur volonté de poursuivre leurs études voient leur demande analysée par le

---

[38] *Ibidem.*

[39] CJA, Minutes of a Joint Committee meeting, Montreal, June 17th 1948, CJC, UJRA, UJRA Collection, War Orphans Project, series Ca Administration, General, boîte 25.

[40] Michal Shekel, *Making a Difference. Commandments and Community*, Hoboken, KTAV Publishing House Inc., p. 50.

[41] CJA, « 5 years agreement between the Protestant Board of Outremont and the Provincial Government Regarding Education of Jewish Children », 12 septembre 1947, I.O.I. volume 3, dossier 230 p.1. ; voir David Fraser, *Honorary Protestants: The Jewish School Question in Montreal, 1867-1997*, Toronto, University of Toronto Press, 2015.

JVS[42]. Seuls ceux qui sont jugés avoir un parcours cohérent et les compétences nécessaires sont encouragés dans leur démarche. Un des sous-comités du projet est d'ailleurs en charge de chercher des bourses et des subventions pour financer des cursus universitaires.

Les autres jeunes sont orientés vers des cours du soir pour lesquels ils peuvent parfois aussi recevoir des financements. La plupart suivent aussi des cours d'anglais. Lors du séjour au centre de réception, ils doivent assister à des leçons quotidiennes et nombreux sont ceux qui continuent après leur placement en famille. L'acquisition rapide d'un anglais de base est considérée comme « un outil absolument essentiel dans le processus d'adaptation[43]. » Le CJC se montre très ferme envers les individus récalcitrants, « le refus d'apprendre l'anglais pour des raisons infondées [devant] être traité de la même manière que toute autre résistance à l'adaptation, que cela soit le placement en famille, le placement professionnel ou les limitations budgétaires. » En plus de l'anglais, les jeunes se voient proposer des cours d'« éducation juive. » Hormis ces cours du soir et la poignée d'individus qui peuvent poursuivre leurs études, la plupart des orphelins sont cependant rapidement orientés vers un emploi. Visible lors de la constitution des dossiers, cette véritable « injonction à l'autonomie[44] » se confirme au Canada. Elle répond à la fois à des réalités financières mais rappelle aussi que, pour les travailleurs sociaux et les responsables du CJC, l'accès rapide à l'emploi est considéré comme essentiel à leur « retour à la normale. » Le travail doit aider les jeunes à se reconstruire et à s'intégrer, la responsabilité individuelle et l'autonomie étant des valeurs canadiennes que les orphelins doivent embrasser[45].

---

[42] CJA, « Manual for the Reception, Care and Resettlement of Refugee Youth », UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boite 26, dossier « Manual for the Reception », p. 12.
[43] CJA, mémorandum de David Weiss, « The role of the social worker in relation to basic English education for refugee youth», 14 janvier 1949 CJC, UJRA, UJRA Collections, War Orphans Project, series Ca Education Committee - Youth Refugee Project 1947-1948, General, boîte 25.
[44] Messika, « Politiques d'accueil... », *op. cit.*, p. 411.
[45] Zahra, *The Lost Children...*, *op. cit.*, p. 72.

2. Réformer l'organisation communautaire

A. Les ambitions nationales du CJC

Professionnaliser et contrôler l'accueil des migrants

En Amérique du Nord, la deuxième moitié des années 1940 est une période de « célébration de la domesticité et de la famille[46]. » L'orientation du programme en est l'illustration et confirme les aspirations familialistes du CJC. L'organisation rejette non seulement les modèles collectivistes mais se démarque aussi des méthodes philanthropiques traditionnelles du judaïsme canadien. Sa démarche répond en premier lieu à l'obligation de se conformer aux standards du CWC. Il semble néanmoins que cette obligation ait aussi été une opportunité d'accélérer le processus de professionnalisation du travail social afin de mieux contrôler l'accueil des migrants et de renforcer ainsi sa position au sein de la communauté. Pour le CJC et ses collaborateurs, le projet est, en effet, une opportunité de « consolider le statut de profession du travail social[47] » et de se substituer en partie aux acteurs traditionnels de l'action sociale. La valorisation, dans le manuel d'accueil, d'un vocabulaire résolument « moderne » illustre les efforts du CJC pour introduire de nouvelles pratiques de travail social au sein de la communauté (« administrating services », « client », « staff », etc.), processus que l'on observe également aux États-Unis quelques années plus tôt. La conviction des responsables du CWC que « seuls des professionnels en possession d'un savoir 'scientifique' pourraient désormais évaluer correctement la situation des enfants en difficulté et décider de leur futur, pour leur bien et pour celui de la société dans son ensemble[48] » semble également partagée par Hayes et ses collaborateurs. D'ailleurs, bien que le manuel indique que le *War Orphans Project* « n'est pas identique à un projet professionnel de recherche de foyers et de placements d'enfants[49], » il en reprend les principaux codes et méthodes.

---

[46] Barbara Melosh, *Strangers and Kin: The American Way of Adoption*, Cambridge MA, Harvard University Press, 2002 p. 106

[47] Balcom. *The Traffic in Babies...*, *op. cit.*, p. 11.

[48] Baillargeon, « Orphans in Quebec. On the margins of which family? », art. cit., p. 308.

[49] CJA, « Manual for the Reception, Care and Resettlement of Refugee Youth », UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boite 26, dossier « Manual for the Reception », p. 13.

Avant la guerre, l'accueil des migrants juifs au Canada repose en grande partie sur le système de *landsmanshaftn* (parfois traduit en anglais par *homeland* ou *fraternal society*, du yiddish *landsman* qui signifie une personne qui vient de la même ville ou de la même région). Ces associations de migrants dont l'adhésion dépend de la ville ou du village d'origine en Europe proposent des services médicaux et funéraires ainsi qu'un espace de sociabilité et d'accès à l'emploi. Structures d'accueil privilégiées des migrants juifs d'Europe centrale et orientale en Amérique du Nord à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, les *landsmanshaftn* sont une des premières formes contemporaines d'organisation juive qui ne soit pas dirigée par les rabbins[50]. Elles ont en particulier un rôle essentiel pendant la crise économique des années 1930 et restent importantes jusqu'aux années 1950. On en compte ainsi près de 3000 à New York à la fin des années 1930. La restriction de la politique migratoire et la fin des arrivées massives diminuent cependant leur influence. Les membres vieillissants ne sont pas remplacés et la seconde génération s'y investit beaucoup moins. Si elles connaissent un certain renouveau après la guerre, celui-ci est de courte durée[51]. Leur perte d'influence s'explique aussi par la montée en puissance des services sociaux communautaires comme le B'nai B'rith ou l'*American Jewish Committee* et, en dehors de la communauté, par l'importance croissante de programmes d'assistance nationaux[52]. C'est dans ce contexte que doit être comprise la politique du CJC et de ses collaborateurs. Le projet laisse espérer une reprise progressive de l'immigration. Dès lors, le CJC souhaite accentuer son contrôle sur l'accueil des migrants et, plus globalement, sur les services sociaux au sein de la communauté.

---

[50] Daniel Soyer, *Jewish Immigrant Associations and American Identity in New York, 1880-1939*, Détroit, Wayne State University, 2001 (1997), p. 1 ; Steven Lapidus, « The Jewish Community Council of Montreal: A National Kehillah or a Local Sectarian Organization? », *Canadian Jewish Studies / Études Juives Canadiennes*, 16-17, 2008/2009, p. 48 ; Goldberg, *Holocaust Survivors in Canada...*, *op. cit.* p. 16; Norbert M. Samuelson, *An Introduction to Modern Jewish Philosophy*, New York, SUNY Press, 1989, p. 36 ; voir aussi Hagit Lavsky, *The Creation of the German-Jewish Diaspora: Interwar German-Jewish Immigration to Palestine, the USA, and England*, Boston, Berlin, Walter de Gruyter, 2017.

[51] Sur cette question, voir le chapitre 8 « Looking Backward » de Daniel Soyer, *Jewish Immigrant Associations and American Identity in New York*, *op. cit.*, p. 190-191.

[52] Voir à ce sujet le chapitre 3 « Beginning the Search for Best Interest: Child Protection Considers Fostering from the Late Nineteenth Century to the 1960s » de Strong-Boag, *Fostering the Nation...*, *op. cit.*, p. 65-91.

Justifier et légitimer le travail social professionnel

Ce projet constitue et une opportunité d'affirmer son autorité et sa légitimité pour l'organisation. Sa manière d'envisager les interactions entre l'orphelin, les travailleurs sociaux, les organismes sociaux mobilisés et la communauté reflète ce double objectif : assurer la réussite du projet tout en gardant la mainmise sur son déroulement. Cette volonté de contrôle se lit dans l'omniprésence du travailleur social. Dans la documentation consacrée au programme, son appellation varie. C'est le terme « worker » qui est le plus souvent employé ou parfois ceux de « social worker » et « caseworker. » Dans le manuel de réception, on trouve également mention de « clerical employee » que l'on peut traduire par employée administrative ou secrétaire. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que c'est le seul moment où le féminin est utilisé dans ce document ou dans tout autre texte faisant référence au personnel impliqué dans le projet. Le travailleur social est central dans le déroulement du projet. Il est responsable des rapports de l'orphelin avec la plupart des adultes que ce dernier est amené à côtoyer et joue un rôle important d'intermédiaire même après le placement en famille. Le manuel insiste longuement sur cette importance : le travailleur social « sera 'en première ligne' et devra vite déterminer ce qu'il en est pour chaque jeune » et aider ce dernier à « devenir à nouveau un être humain avec dignité et détermination. » Il représente « un soutien essentiel [*essential crutch*] pour aider [les orphelins] à se prendre en main[53]. » Il est surtout considéré comme le relais du CJC et le garant de son autorité sur le projet. Le manuel stipule ainsi que le travailleur social doit rendre compte de tout contact entre les jeunes et les organismes sociaux mobilisés. En présentant le travailleur social comme un « soutien essentiel » et un intermédiaire pragmatique devant jongler entre les exigences individuelles et les contraintes du projet, les responsables du CJC justifient leur mainmise sur l'accueil des orphelins. Ces derniers insistent d'ailleurs explicitement sur l'importance de « présenter positivement » le rôle du travailleur social et des organisations qui « [portent] la responsabilité d'aider le jeune dans son adaptation jusqu'au moment où ils seront

[53] CJA, « Manual for the Reception, Care and Resettlement of Refugee Youth », UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boite 26, dossier « Manual for the Reception » p. 2

indépendants[54]. » Le projet participe dès lors d'une entreprise de légitimation de la profession de travail social.

Cette entreprise rappelle la proximité de Hayes, de Saalheimer et d'autres collaborateurs du CJC avec des organisations juives et non-juives qui sont alors aux avant-postes des réformes du travail social aux États-Unis et au Canada. Certains, comme Ben Lappin ou Hayes, ont obtenu des diplômes dans les départements de travail social de l'université McGill ou de l'Université de Toronto. Lappin est aussi membre de la Canadian Association of Social Workers (CASW) et suit une formation au Training Bureau for Jewish Communal Service à New York, organisation active de 1947 et 1951[55]. Plusieurs publient également dans des revues canadiennes et américaines de travail social qui promeuvent cet objectif de professionnalisation des services sociaux. C'est par exemple le cas de Kage ou encore de David Weiss, directeur du FWB siégeant au comité de coordination, qui publient dans le *Journal of Social Casework*[56]. Or, cette revue est rattachée à la *Family Service Association of America* (FSAA) qui est un des principaux acteurs du développement de services communautaires professionnalisés aux États-Unis, surtout à partir de la deuxième moitié des années 1930 et du *New Deal*[57]. Le rabbin Abraham L. Feinberg, impliqué dans l'accueil des orphelins à Toronto et ardent défenseur des droits des consommateurs et des locataires, publie quant à lui dans *Canadian Welfare* ainsi que dans les colonnes du *Toronto Star*. Il dénonce aussi le traitement de faveur réservé aux criminels nazis au Québec alors que certains réfugiés juifs se voient expulser pour des problèmes de papier[58]. Ces publications illustrent la participation active de plusieurs

---

[54] CJA, « Emergency Home Finding Committee – War Orphans Project. Outlines for Homefinding Committee », 1948, CJC, UJRA, boîte 3 Ab War Orphans Project.

[55] David J. Schnall et Sheldon R. Gelman, « The Jewish Communal-Service Arena » dans Norman Linzer, David J. Schnall et Jerome A. Chanes (dir.), *A Portrait of the American Jewish Community*, Westport, Londres, Praeger, 1998, p. 54.

[56] Joseph Kage, « Ego-Supportive Therapy with Displaced Persons », *Journal of Social Casework*, 31, 2, février 1950, p. 65-70; David Weiss, « Social Work with Canadian Immigrants », *Journal of Social Casework*, 33, 10, décembre 1952, p. 435-439.

[57] Créée en 1911, l'organisation est aujourd'hui active sous le nom d'*Alliance for Children and Families* ; Taryn Lindhorst, « Family Service Association of America » dans John M. Herrick et Paul H. Stuart, *Encyclopedia of Social Welfare History in North America*, Londres, Sage Publications, 2005, p. 114-115.

[58] Abraham L. Feinberg, « Recent Jewish Immigration Projects », *Canadian Welfare*, 15 avril 1950; sur l'activisme de Feinberg, voir Franca Iacovetta, *Gatekeepers*, *op. cit.* p. 36, 56 et 140.

responsables du projet dans des domaines liés au social en dehors de leur communauté et confirment qu'ils jouissent d'une légitimité considérable en matière d'accueil des migrants et de travail de réadaptation des réfugiés.

B. Les résistances communautaires

Les tensions entre les travailleurs sociaux et les familles d'accueil

Pour les responsables du CJC et leurs collaborateurs, assurer l'intégration de l'orphelin nécessite de réguler précautionneusement ses interactions avec la communauté. Tout en se disant convaincus des « apports positifs des visiteurs et de leur hospitalité à l'égard des jeunes », ils insistent sur la mise en place rapide d'un « système rigoureux » afin d'« éviter que cela soit trop lourd pour ces derniers [59]. » Le centre de réception est ainsi à la fois pensé comme un lieu de contact et de rencontre mais aussi comme un espace à protéger. Il « ne peut être considéré comme un lieu entièrement ouvert à la communauté », les responsables du CJC étant déterminés à « éviter toute exploitation de ces jeunes par des visiteurs certes bien intentionnés mais émotionnellement instables » et à les protéger contre toute « pression communautaire[60]. » Ces inquiétudes ne sont pas propres au projet canadien. Lors des évacuations de 1939 et 1940 en Grande-Bretagne, le sociologue anglais Richard Titmuss racontait déjà les scènes de rencontre entre les familles d'accueil et les enfants lui évoquait « quelque chose à mi-chemin entre un marché d'esclaves romain et des soldes à Selfridge[61]. » Encadrer les contacts avec la communauté vise donc à protéger le jeune mais elle doit aussi garantir le respect de l'autorité des travailleurs sociaux et le contrôle du CJC sur le projet. Cette autorité est fréquemment contestée. L'importation du *casework* et la volonté réformatrice des responsables de l'AJDC ont rencontré d'importantes résistances en Europe. Il en est de même au Canada où la remise en question progressive des modèles de philanthropie traditionnelle n'est pas toujours acceptée au sein de la communauté juive. Beaucoup regrettent la froideur des

---

[59] CJA, « Manual for the Reception, Care and Resettlement of Refugee Youth », UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boite 26, dossier « Manual for the Reception », p. 6

[60] *Ibid*, p. 4-6.

[61] Richard Titmuss, *The problems of social policy. History of the Second World War*, Londres, Greenwood Press, 1950, p. 11 dans Lee-Downs, « 'A very British Revolution...' », art. cit., p. 49.

professionnels pour qui l'orphelin est devenu un « client », parfois un « pensionnaire » (*boarder*). L'omniprésence du professionnel est souvent mal acceptée par les familles d'accueil qui y voient une intrusion dans la sphère privée et une remise en question de leur autorité de parents. À l'inverse, les travailleurs sociaux se plaignent régulièrement des ingérences de la communauté dans leur travail auprès des orphelins[62]. Cette volonté de contrôle sur le long terme contredit le discours sur l'importance des nouveaux parents que l'on retrouve dans les dossiers individuels ou lors des campagnes de recherche d'hébergement.

Une « bureaucratisation » incomprise.

Mais ces tensions ne se limitent pas aux seuls rapports entre les familles et les travailleurs sociaux. Elles résultent de l'évolution globale des structures communautaires des Juifs canadien. Cette évolution est singulière et doit être comprise « dans le contexte de la tradition juive de la *tzedakah*[63] et dans celui de la tradition américaine de l'organisation communautaire[64]. » La professionnalisation de l'accueil des migrants en est une des constantes mais n'est pas linéaire. On le voit au sein du projet, bénévoles et travailleurs sociaux professionnels étant souvent affectés aux mêmes tâches, telles que l'achat de vêtements avec les jeunes rescapés. Le sous-comité en charge de l'habillement (Clothing Committee) démarche ainsi de nombreux magasins juifs montréalais et établit une liste de ceux qui sont prêts à fournir gratuitement des vêtements aux orphelins. Le comité désigne ensuite « un travailleur bénévole ou professionnel pour accompagner l'enfant » lors de ses achats. L'affectation de professionnels et de non-professionnels à la même tâche exacerbent les tensions entre les deux groupes qui s'apparentent souvent à un conflit de génération, les professionnels étant presque toujours plus jeunes que les bénévoles. D'autant plus que l'achat de vêtement a une portée symbolique majeure pour les orphelins. Comme pour tout migrant, l'accès à l'American Look est souvent considéré comme une étape essentielle de leur « normalisation », ce que les populations juives

[62] Tulchinsky, *Canada's Jews...*, *op. cit.*, p. 265.
[63] La notion de *Tzedaka* que l'on peut traduire par justice sociale est un concept qui légifère l'aide accordée à l'autre afin de le sortir de la dépendance et de l'assistanat.
[64] Klapper, *Jewish Girls Coming of Age in America...*, *op. cit.*, p. 31.

ashkénazes appellent « oisgrinen zich », littéralement devenir moins vert, c'est-à-dire moins nouveau ou moins étranger)[65]. Beaucoup d'orphelins, adolescents et jeunes adultes, ont « des attentes très élevées et ont du mal à accepter les réalités budgétaires », ce qui reflète « leur besoin de faire partie de cette culture aussi rapidement que possible, même de manière superficielle[66]. » Les travailleurs sociaux reprochent aux bénévoles de céder trop facilement aux demandes des jeunes et voient dans leur « spontanéité informelle » un manque de rigueur, « signe caractéristique des anciennes méthodes de travail auprès des immigrants[67] », qui nuit selon eux au bon déroulement du projet. De leur côté, les bénévoles s'indignent de la froideur des travailleurs professionnels. Quant aux jeunes rescapés, ils ne comprennent pas les différences d'approche des adultes et les inégalités de traitement qui en résultent.

Dès le début du mois de décembre 1947, un membre du comité de coordination indique « [avoir] reçu un nombre important de plaintes [...] concernant des frictions entre les sous-comités et le staff professionnel » et s'inquiète « des désaccords qui semblent exister entre les travailleurs professionnels et les non-professionnels, ce qui crée une situation malsaine qu'il faut régler au plus vite[68]. » Les débats sont souvent houleux. Lors de cette même réunion, Weiss considère ainsi que la création de ces comités locaux suscite « des attitudes compétitives qui sont contraires aux valeurs de son agence. » Un représentant de la communauté lui rétorque que « les équipes professionnelles ne peuvent pas faire leur travail sans ces comités » et « ont besoin de l'aide de la communauté toute entière. » Il ajoute que « la réunion devrait servir à clarifier la responsabilité de chaque organisation [...] et non à formuler des plaintes, des récriminations, des accusations et des contre-accusations. » Un mois auparavant, une réunion avait déjà été organisée pour statuer sur les rôles respectifs du sous-comité d'éducation et du JVS. Les incompréhensions entre les représentants du comité et les professionnels du JVS sont fréquentes. Il est donc décidé que ce dernier se limiterait désormais à un rôle consultatif et que le comité aurait le dernier mot en matière de

[65] Je remercie Steven Lapidus pour cette précision.
[66] Fischer et Switzer, « The Refugee Youth Program in Montreal...», *op. cit.*, p.120-122.
[67] Lappin, *The Redeemed Children...*, *op. cit.*
[68] CJA, minutes of a Joint meeting of Congress and Welfare Agencies, 7 décembre 1947, Montreal, CJC - UJRA Collection, War Orphans Project, series Ca Co-ordinating Committee boîte 25.

placement professionnel. Pour Hayes, ces difficultés s'expliquent du fait que « de nouvelles techniques ont dû être développées sans lesquelles le projet aurait été abandonné[69]. » Elles reflètent aussi les résistances des leaders communautaires qui, à travers les sous-comités, tentent de garder la mainmise sur l'accueil des nouveaux arrivants. Quand, début décembre 1947, le président du comité de coordination appelle à « travailler main dans la main afin de susciter l'intérêt et de gagner le soutien de la communauté toute entière », le message est clair : le CJC et ses collaborateurs, malgré leur programme de réformes, doivent préserver les relations avec les représentants communautaires dont dépendent les finances et le recrutement de bénévoles.

L'orientation des politiques d'accueil du CJC ne fait cependant pas l'unanimité parmi les travailleurs sociaux professionnels. Lors d'un entretien avec Fraidie Martz, Greta Fischer affirme ainsi « avoir fait savoir haut et fort son objection face à l'usage inapproprié d'outils nouveaux et largement centrés sur l'orientation professionnelle pour évaluer les jeunes rescapés européens. » Pour elle, l'utilisation de méthodes trop ancrées dans le contexte nord-américain était particulièrement « préoccupante » et inadaptée. Selon Martz, Fischer a d'ailleurs été « une redoutable adversaire des psychologues[70]. » Son opposition n'apparaît pas dans les archives et il est probable que le CJC ait ignoré ses critiques, d'autant plus qu'elles venaient d'une jeune femme récemment arrivée au Canada (elle ne quitte l'Europe qu'à la fin des années 1940). Son positionnement peut paraître surprenant étant donné le cursus de celle qui intègre un peu plus tard le programme de travail social de l'Université McGill. Cependant, née en Tchécoslovaquie, ayant perdu ses parents dans les camps et ayant travaillé en Allemagne après la guerre, elle avait une proximité émotionnelle avec les orphelins et une connaissance de leur expérience de la persécution que les travailleurs sociaux canadiens n'avaient pas. Fischer, de par son origine européenne et son parcours familial et professionnel, n'est peut-être pas représentative du personnel du CJC mais son témoignage indique néanmoins que des résistances ont pu venir des travailleurs sociaux eux-mêmes.

---

[69] CJA, special meeting convened to clarify the function for the Education Committee, 3 novembre 1947, CJC - UJRA Collections, War Orphans Project, series Ca Education 1948-1950 boîte 25.
[70] Martz, *Open Your Hearts...*, *op. cit.*, p. 164.

Les choix du CJC, que cela soit dans le cadre du projet ou dans l'accueil des migrants en général, se retrouvent donc régulièrement sous le feu des critiques. Avec l'accélération du rythme des arrivées, la situation devient encore plus délicate. En janvier 1949, Hayes décide de demander l'assistance du *Council of Jewish Federations and Welfare Funds* (CJFWF) basé à New York, afin d'accompagner l'organisation dans son programme de réformes. Cette démarche confirme la proximité de Hayes avec les milieux du travail social juif américain. Le CJFWF envoie alors Mary Palevsky, une ancienne travailleuse de l'UNRRA et cadre de la New York Association of New Americans. Palvesky passe plusieurs mois au Canada et remet un rapport à l'automne de la même année. Ses conclusions sont cinglantes. Selon elle, la prise en charge des migrants est « une opération particulièrement vaste » et « les ressources pour une opération d'une telle échelle ont manqué au Canada », « les communautés canadiennes [n'étant] même pas suffisamment bien organisées pour répondre aux besoins normaux des populations déjà présentes[71]. » Palevsky considère que les services d'accueil et d'aide à l'intégration des nouveaux arrivants sont « mal gérés » à cause d'un manque de « clarté des objectifs », de « planification », de « travailleurs professionnels qualifiés », de « coordination » et d'une « direction professionnelle. » Elle note ainsi que plusieurs organisations n'ont pas recruté de travailleurs sociaux professionnels avant janvier 1949[72]. Pour Palevsky, le processus de professionnalisation est donc trop lent alors que certains leaders communautaires regrettent sa brutalité et son influence négative sur le fonctionnement de la communauté. D'un côté, on a une profession qui cherche à renforcer sa légitimité, de l'autre, des responsables communautaires qui considèrent que s'impliquer dans l'accueil des migrants est de la responsabilité de chaque Juif canadien. Le *War Orphans Project*, qui réunit des travailleurs sociaux et des bénévoles, est révélateur des tensions et des résistances qui accompagnent la volonté de réformes du CJC et de ses collaborateurs.

---

[71] Mary Palevsky, *Report on survey of Jewish Refugee Settlement In Canada for the Canadian Jewish Congress*, Montréal, Canadian Jewish Congress, 1949, p. 2
[72] *Ibid.* p. 16.

3. Les difficultés du projet

A. L'échec du système de familles d'accueil

Culpabiliser la communauté

À la fois pour respecter les contraintes gouvernementales et pour faire avancer son propre agenda de réformes, le CJC fait du placement en famille la seule solution viable. La réussite du projet repose donc sur la capacité de l'organisation à trouver des foyers juifs susceptibles d'accueillir les orphelins. Le programme a bénéficié d'une conjoncture favorable entre septembre 1947 et janvier 1949, du fait de la détérioration des conditions de vie en Europe et des faibles possibilités de départ aux États-Unis et en Israël. Le rythme des arrivées est bien plus élevé que ne l'avaient anticipé les responsables du CJC. Dès lors, l'organisation lance, à la fin de l'été 1947, une intense campagne de recherche d'hébergements.

Congress Bulletin

VOLUME 4, NUMBER 9. MONTREAL, CANADA SEPTEMBER 1947

Failure Faces Orphans Movement Unless Homes are Found for Them

IAS ASSISTS
VERY PHASE
F PROJECT

Joseph Kage, assistant to
e National Executive Di-
ctor of the Jewish Immi-
ant Aid Society of Canada,
s been loaned by his or-
anization to the orphaned
uth movement which the
anadian Jewish Congress

JEWISH FOSTER HOMES URGENTLY NEEDED FOR ALL

The most serious diffi-
culty facing the arrange-
ments committee in charge
of the movement of war or-
phans from Europe to this

Figure 26 : « Failure Faces Orphans Movement » (*Congress Bulletin*, septembre 1947)

Tout est fait pour pousser les familles à agir vite à la fois en les rassurant et en les culpabilisant. Le *Congress Bulletin*, principale publication du CJC, publie ainsi de nombreux articles sur le projet durant l'automne 1947 et l'hiver 1948. La revue accorde une place considérable à l'arrivée des premiers groupes et plusieurs articles

reviennent longuement sur la nécessité d'une mobilisation d'ampleur de la communauté. Le numéro du mois de septembre 1947 (voir ci-dessus) titre ainsi en première page que « la venue des orphelins risque d'échouer si des hébergements ne sont pas rapidement trouvés[73]. » L'article porte sur le « besoin urgent de familles d'accueil juives » et cite ensuite Weiss qui affirme que « les enfants sont des jeunes en bonne santé, sympathiques et très bien élevés » et rappelle que les travailleurs sociaux qui ont travaillé avec eux « sont persuadés de l'apport positif de ces jeunes à la vie quotidienne du foyer. » Ces articles insistent à la fois sur l'urgence et les dangers qui pèsent sur le programme ainsi que sur l'attractivité du profil de ces jeunes. Dans son numéro de septembre, le *Congress Bulletin* publie également un article intitulé « Will you open your home ? » qui met brutalement les membres de la communauté face à leurs responsabilités : « Si vous acceptez, le Congrès pourra faire venir un Juif européen de plus. Si votre réponse est non, un orphelin juif qui aurait pu venir au Canada sera forcé de rester en Europe[74]. » La venue même des jeunes est donc mise entre les mains de chaque Juif canadien.

Une brochure intitulée « If there's room in your heart, there's room in your home », massivement distribuée au sein des milieux communautaires juifs canadiens, reflète parfaitement la stratégie de campagne du CJC et de ses collaborateurs[75]. Ce document est significatif de la culpabilisation constante qui accompagne l'appel à la mobilisation où l'inaction est toujours synonyme d'insensibilité. L'introduction débute ainsi :

> Il y a un enfant juif, dans un camp DP d'Europe, qui attend que vous l'aidiez à commencer à vivre [...] l'enfant pour qui votre cœur s'est brisé, il y a quelques années, lorsque vous avez appris la nouvelle du 'Schrecklichkeit' nazi... Aujourd'hui, il n'est plus anonyme, il n'est plus séparé de votre secours par un océan, il est désormais sur le pas de votre porte dans l'attente d'un foyer, d'une famille, de l'amour et des conseils d'un père et d'une mère. Vous voulez aider cet enfant du fond du cœur. Y

---

[73] « Failure faces orphans movement unless homes are found for them », *Congress Bulletin*, 4, 9, septembre 1947, p. 1.
[74] « Will you open your home? », *Congress Bulletin*, 4, 9, septembre 1947, p. 24.
[75] CJA, brochure « If there's room in your heart, there's room in your home », UJRA Collection, War Orphans Project, série Ca, boîte 25, Administration, General ; la datation exacte de ce document n'est pas évidente mais il semblerait que cela soit avant la fin de l'automne (je remercie Janice Rosen pour son aide à ce sujet).

> a-t-il une place dans votre maison pour lui – une place dans la chaleur de votre famille dont il a tant besoin ?

Le texte insiste là encore sur la responsabilité des membres de la communauté puisque c'est leur décision qui permettra au jeune rescapé de « commencer à vivre. » Après l'impuissance de la guerre, il n'y a désormais plus d'excuse pour ne pas agir. On notera que le texte fait référence au *Schrecklichkeit*. L'utilisation de ce terme peut avoir un double sens puisqu'il signifie « terreur » (ou parfois « temps horribles ») à la fois en allemand et en yiddish. En allemand, il désigne la stratégie de démoralisation par la terreur employée par les Allemands pendant les deux Guerres mondiales, que cela soit les exactions envers les populations belges en 1914 ou le Blitzkrieg en 1940[76]. Fréquemment utilisé par les anglophones, il gomme la spécificité des persécutions contre les Juifs d'Europe puisqu'il fait référence aux violences allemandes contre les civils dans leur ensemble[77]. Il est possible aussi que ce soit sa signification yiddish qui désigne plus globalement la « terreur ». Ce mot est couramment employé, pas nécessairement en lien avec les persécutions nazies[78]. Dans le texte, la guerre apparaît assez peu, hormis à travers la mort des parents « qui ont péri dans l'Europe d'Hitler. » Bien que la brochure rappelle que « beaucoup [d'enfants] ont également été internés dans les camps de concentration », le propos insiste plus sur la situation actuelle des jeunes rescapés « [vivant] depuis leur libération dans de tristes et sombres camps DP[79] » et donc sur l'urgence et sur la responsabilité morale des Juifs canadiens de leur venir en aide[80].

---

[76] Michael Gelven, *War and Existence: A Philosophical Inquiry*, University Park, The Pennsylvania State University Press, 1994, p. 112.

[77] Axel Stahler, « The Black Forest, the Unspeakable Nefas, and the Mountains of Galilee: Germany and Zionism in the Works of A. M.Klein » dans Heinz Antor, Sylvia Brown, John Considine et Klaus Stierstorfer (dir.), *Refractions of Germany in Canadian Literature and Culture*, Berlin, Walter de Gruyter, 2003, p. 179.

[78] Je remercie Steven Lapidus pour cette remarque.

[79] CJA, brochure « If there's room in your heart, there's room in your home ». UJRA Collection. War Orphans Project, série Ca, boîte 25, Administration, General, p. 3.

[80] Sur la notion de « responsabilité morale » dans les appels humanitaires et la philanthropie internationale de l'après Seconde Guerre mondiale, voir Laura Suski, « Making the Cosmopolitan Plea: Harold Oram's International Fund-raising in the Early Cold War » dans Nigel Rapport (dir.), *Human Nature as Capacity: Transcending Discourse and Classification*, New York, Oxford, Berghahn Books, 2010, p. 115-116.

Dans un autre dépliant datant de 1948, la culpabilisation est encore plus manifeste. La police de caractère est plus agressive et les sourires ont laissé place au visage inquiet d'une jeune fille dont le regard se tourne vers une coupure de presse (probablement de la *Jewish Telegraph Agency*) qui indique que « parce que les Juifs britanniques n'ont pas pleinement répondu aux appels pressants de prendre des enfants juifs réfugiés dans leur foyer, au moins 129 orphelins juifs des quelques 9 300 qui ont trouvé refuge en Angleterre depuis 1933 ont été baptisés[81]. » Se porter volontaire pour accueillir un orphelin chez soi équivaut non seulement à « délivrer » les orphelins de la « destruction » (*shmad*), de la « honte » (*shame*), de la « ruine » (*shambles*) mais permet surtout de contribuer à la « priorité absolue » des responsables juifs européens : sauver « l'avenir du judaïsme » du « prosélytisme chrétien[82]. »

Figure 27 : brochure « From Shmad... », mai 1948 (CJC série FA3 Boite 1 dossier 5)

[81] CJA, Canadian Jewish Congress, « From Shmad... », mai 1948, CJC série FA3 boite 1 dossier 5.
[82] Catherine Poujol, « Introduction » dans Catherine Poujol (dir.), *Église de France et les enfants juifs*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013, p. 5.

Rassurer les futurs parents

Cependant, la campagne de recherche d'hébergements ne se caractérise pas seulement par cette volonté de culpabiliser et d'en appeler à la responsabilité morale des Juifs canadiens. Le CJC et ses collaborateurs font également tout pour rassurer les familles d'accueil potentielles quant à la stabilité des orphelins et à l'apport bénéfique de l'accueil pour le jeune et ses nouveaux parents. Dans la brochure précédemment citée, on trouve ainsi une section qui liste les questions suivantes : « qui sont ces enfants ? » ; « de quoi ont-ils le plus besoin ? » ; « vont-ils s'adapter ? » « qu'en est-il de l'adoption ? » ; « quelles responsabilités légales ? » ; « que vont faire ces enfants ? » ; « comment cela va-t-il s'organiser ? » ; « puis-je choisir un enfant ? » Le document apporte une réponse claire à chacune de ces questions et développe un discours qui rappelle la double appréhension des dossiers individuels : l'orphelin, victime de la guerre archétypale, devient rapidement migrant idéal. Le jeune rescapé « laisse derrière lui un cauchemar de mort et de cendres… pourtant, il est optimiste, joyeux et plein de l'espoir de la jeunesse. » Les profils d'orphelins présentés tout au long de la brochure reprennent les mêmes figures stéréotypées des dossiers : des jeunes prêts à laisser derrière eux leur passé et à se réaliser, souriants et beaux, compétents et déterminés. Le passé de Michael est « en cendres » mais son futur « prometteur. » Le « sourire de [Mimi] suffira à vous convaincre que des enfants comme elle, savent sortir des ruines et se reconstruire... » Quant à Philip, « il n'a jamais perdu l'espoir, pensant à son futur et s'occupant de l'entretien de l'éclairage de son baraquement. » Ces descriptions insistent donc sur la beauté, la stabilité, l'enthousiasme et les compétences professionnelles des jeunes rescapés. Dans le rapport qu'il rédige à son retour d'Europe, Saalheimer va dans le même sens et écrit que « ces jeunes sont aussi bien que n'importe quels autres jeunes. C'est vrai, certains sont 'coriaces', même s'ils n'en ont pas l'air. Mais s'ils n'avaient pas été coriaces, ils ne seraient pas vivants aujourd'hui[83]. » Le ton est identique dans un article du *Canadian Jewish Review* paru en décembre : « Les craintes initiales qu'il y ait un nombre important d'individus psychopathiques se sont révélées complètement infondées. Bien que la plupart de ces

[83] CJA, mémorandum de Manfred Saalheimer à Saul Hayes, 9 septembre 1947, UJRA collection, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boîte 28, dossier « Saalheimer, M. - visit to AJDC, Paris 1947 ».

enfants aient vécu des souffrances indicibles, ils se sont avérés être des individus parfaitement équilibrés[84]. » Ces propos témoignent certes de la conviction des responsables du CJC dans le « retour à la normale » rapide de ces jeunes mais reflètent aussi leurs efforts pour les présenter sous un éclairage positif afin de rassurer les futurs parents d'accueil. Les photographies et les descriptions positives sont d'ailleurs significatives de l'évolution progressive des représentations (notamment visuelles) des appels humanitaires : les corps maigres et les visages émaciés laissent place aux visages souriants et déterminés des enfants[85].

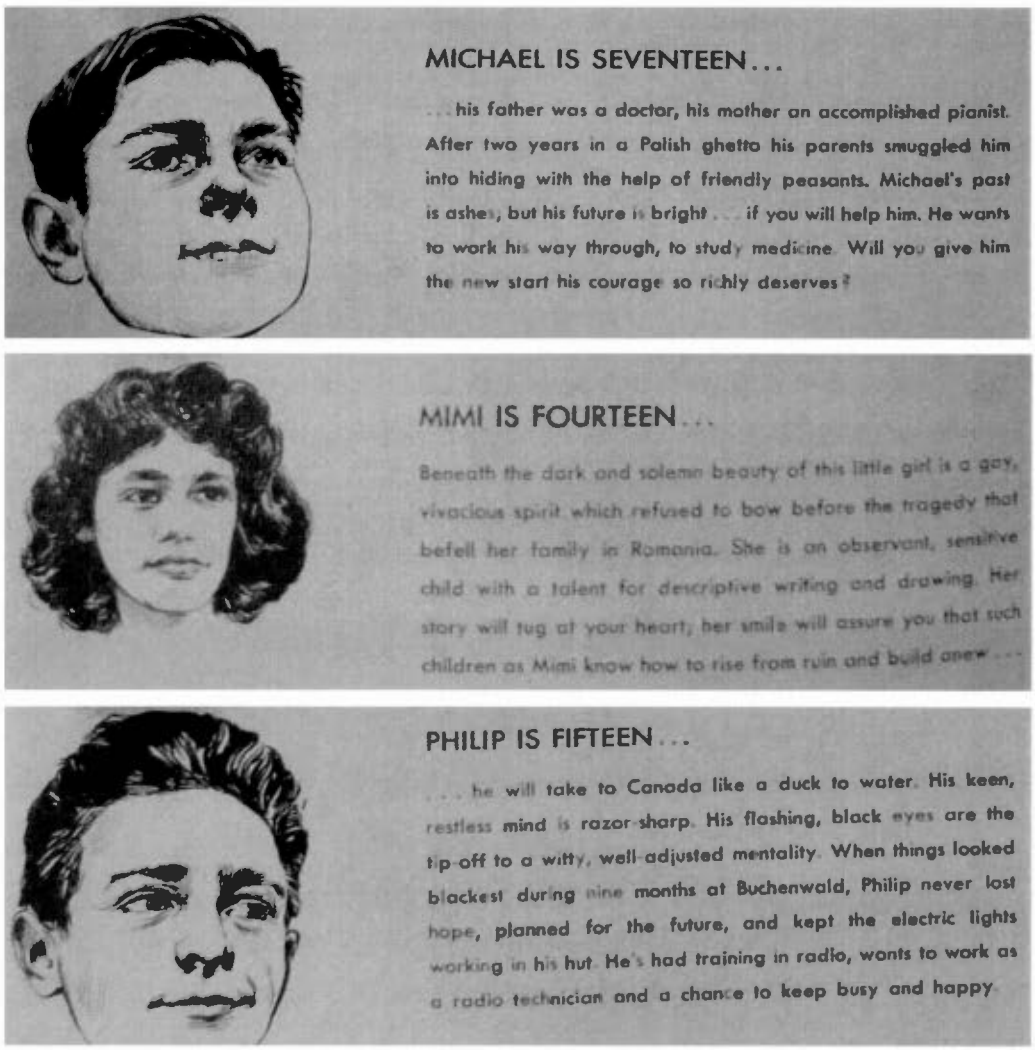

Figure 28 : extraits de la brochure « If there's room in your heart, there's room in your home » (CJA, UJRA Collection, War Orphans Project, série Ca, boîte 25, Administration, General, p. 3.)

[84] *Canadian Jewish Review*, 5 décembre 1947, 30, 10, p. 7.
[85] Salvatici, « Sights of Benevolence... », art. cit., p. 200.

Afin de convaincre les familles, le CJC insiste aussi sur l'accompagnement dont elles bénéficieront. Le comité de coordination souhaite « bien faire savoir que toutes les ressources de la communauté sont derrière chaque famille[86]. » La brochure « If there's room » comporte d'ailleurs une section « La communauté toute entière est derrière vous » qui s'adresse aux futurs parents : « Bien que vous ayez de nombreuses responsabilités parentales en acceptant un de ces enfants dans votre maison [...] la communauté juive canadienne toute entière reconnaît qu'elle doit partager ces responsabilités si le besoin s'en faisait sentir. » Le texte rappelle que l'ensemble des ressources communautaires sont mises à la disposition des familles, que cela soit des infrastructures comme celles du YHMA ou les conseils des travailleurs sociaux et des rabbins. Le CJC cherche aussi à les rassurer au cas où les difficultés deviendraient trop grandes et affirme que l'échec du placement serait presque sans conséquence puisqu'il « n'est pas demandé [aux familles] d'assumer une quelconque responsabilité légale[87] », cette responsabilité étant celle de l'organisation. Qui plus est, « si une urgence venait à arriver [...], le Congrès Juif Canadien est prêt à [les] soulager de [leur] engagement et, à [leur] demande, de placer l'enfant ailleurs[88]. » Tout est donc fait pour convaincre les familles à se porter rapidement volontaires. La brochure contient même une lettre supposée de parents d'accueil à des amis vantant les joies d'avoir un nouvel enfant dans leur foyer. Dans l'introduction qu'il signe, Hayes indique que le projet « n'est pas une expérience non éprouvée », « les centaines de foyers à travers le Canada où ces enfants ont déjà fait de leur nouvelle vie un succès apportent la preuve que ce plan fonctionne. » Les jeunes rescapés « ont non seulement trouvé le bonheur mais ils ont aussi apporté le bonheur et beaucoup de satisfaction personnelle aux foyers qui se sont ouverts à eux. » Le CJC n'hésite donc pas à jouer sur la culpabilité des familles et à dépeindre un tableau idéaliste des orphelins et de leur placement en famille, quitte à passer sous silence les difficultés que le projet traverse alors. Car, malgré l'intensité de la campagne, les propositions d'hébergement se font rares.

---

[86] CJA, « Emergency Home Finding Committee – War Orphans Project. Outlines for Homefinding Committee », 1948, CJC, UJRA, boîte 3 Ab War Orphans Project, p. 1

[87] CJA, brochure « If there's room in your heart, there's room in your home ». UJRA Collection. War Orphans Project, série Ca, boîte 25, Administration, General, p. 5.

[88] *Ibid.*, p. 7.

Réorienter la politique de placement

Très rapidement, l'enthousiasme suscité par le projet s'essouffle et de nombreuses familles se désistent, découragées par l'âge des orphelins. Dès octobre 1947, les responsables du CJC s'inquiètent du fait que « la majorité des familles qui se disent prêtes à accueillir des orphelins veulent des individus en bas âge[89]. » En janvier 1948, un membre du comité de coordination fait un constat similaire : la plupart des familles d'accueil volontaires veulent des « enfants de moins de 16 ans qui n'ont aucun proche aux États-Unis ou en Europe[90]. » Cette tendance se retrouve dans tous les projets d'accueil d'enfants, que cela soit des placements temporaires ou des adoptions. Lors des *Kindertransport*, les organisations juives anglaises font face aux mêmes difficultés. Les garants et les parents d'accueil potentiels souhaitent avant tout des filles entre sept et dix ans[91]. À la mi-avril 1948, alors que le projet rencontre des difficultés considérables, Bronfman écrit à Saalheimer pour lui dire que, selon lui, la communauté « peut être fière du rôle qu'elle a joué en comparaison à d'autres pays » mais ajoute qu'« [elle] ne s'est attaquée qu'à une partie des problèmes » et que « jusqu'à présent, la réponse de la communauté [au projet] a été bienveillante mais l'essentiel des ressources n'ont pas encore été rassemblées[92]. » Même dans sa correspondance interne, le président du CJC se montre très prudent et ne critique jamais frontalement la communauté, soucieux de ne pas froisser ses représentants dont dépendent les finances et la légitimité de l'organisation. Pourtant la situation est préoccupante. En février 1948, Hayes écrit à un représentant de l'AJDC pour l'informer que son organisation est confrontée à « certaines difficultés qui avaient été anticipées mais dont l'impact se fait de plus en plus fort[93]. » Il reconnaît que, « bien que le projet continue de susciter un fort enthousiasme au sein de la communauté, le fait que la grande majorité [des orphelins] aient entre 15 et 18 ans rend la recherche d'hébergements beaucoup plus difficile que prévue. » Quelques mois plus tard, le

[89] CJA, I.O.I., volume 3, 23 octobre 1947.
[90] CJA, minute de réunion du Joint Committee of Congress and Welfare Agencies, 22 janvier 1948, CJC, boîte 3, 1948/36.
[91] Hammel, « The Kinder's children… », art. cit., p. 243.
[92] CJA, lettre de Samuel Bronfman à Manfred Saalheimer, 12 avril 1948, CJC - UJRA Collection, War Orphans Project, series Ca Administration, General boîte 25.
[93] CJA, lettre de Saul Hayes à M.W. Beckelman, 13 février 1948, CJC, boîte 3 1948/38.

directeur du CJC se montre bien plus alarmiste. Dans un courrier au président du comité de coordination du projet, il considère désormais que « l'ensemble de la communauté juive canadienne doit être informée de la crise actuelle » et ajoute : « si des propositions d'hébergement ne sont pas faites, nous allons devoir retourner en Europe et annuler beaucoup de choses et surtout aller à Ottawa avouer notre incapacité à prendre en charge juste quelques centaines d'orphelins[94]. »

Ces difficultés ne semblent pourtant pas avoir pousser le CJC à changer drastiquement sa politique de recrutement en Europe, la moyenne d'âge des groupes d'orphelins arrivant au Canada restant constante tout au long du projet. Elles obligent néanmoins l'organisation à réorienter ses politiques d'accueil. Car, face à cette pénurie de familles d'accueil, les séjours au centre de réception de Montréal se font plus longs. Le système de « grands frères » et « grandes sœurs » et les logements temporaires, au départ considérés comme des solutions d'urgence, sont régulièrement utilisés parce que le centre ne peut accueillir plus d'une trentaine de jeunes[95]. Les solutions temporaires n'étant plus suffisantes, le CJC introduit un nouveau système d'hébergement payant qui devient rapidement la norme. Il comprend principalement la rémunération de familles d'accueil mais aussi la location de chambre. La situation des vingt orphelins du premier groupe, un peu moins d'un mois après leur arrivée à Montréal, est particulièrement éclairante. Quatre vivent avec des proches, trois ont été transférés vers Toronto et Edmonton et deux ont été hospitalisés. Parmi les autres, un seul vit dans une famille d'accueil non-rémunérée, sept sont dans des hébergements payants et cinq sont encore au centre de réception[96]. Fin avril 1948, cette tendance se confirme. Des 191 orphelins se trouvant alors à Montréal, 118 sont dans des hébergements payants (*paid homes*) et 69 dans des familles d'accueil non-rémunérées (*free homes*). À Toronto, le déséquilibre est moins marqué. Ils sont 63 dans des hébergements payants, 47 dans des familles d'accueil non-rémunérées, 32 encore au centre de réception et 7 avec des proches[97]. En janvier 1949, des 385 orphelins vivant

---

[94] Martz, *Open Your Hearts...*, *op. cit.*, p. 71.
[95] CJA, I.O.I., volume, 3 octobre 1947.
[96] CJA, I.O.I., volume 3, 24 octobre 1947.
[97] CJA, « Statistics Orphans Projects; 508 arrived up to date; 245 expected to come between now and July 3rd », I.O.I., volume 3, 29 avril 1948, p. 1

à Montréal, seuls 68 sont dans des familles d'accueil non-rémunérés, 4 sont hospitalisés et 4 ont déjà quitté le pays pour les États-Unis. Cette tendance n'est cependant pas propre au projet. À partir des années 1930, la rémunération des familles d'accueil se généralise en Amérique du Nord, notamment pour les enfants dont la séparation avec les parents n'est que temporaire et qui ne sont pas disponibles pour l'adoption[98].

	« Paid Home »	« Free Home »	« Relatives »	« Mt. Sinai »	« In USA »	Total
F.W.D.	182	37	5	3	4	231
J.C.W.B.	120	31	2	1	0	154
Total	302	68	7	4	4	385

Tableau 15 : types de placement des orphelins à Montréal, janvier 1949[99].

La réorientation de la politique de placements du CJC confirme comment « la situation matérielle sur le terrain[100] » l'emporte souvent sur l'idéologie. Le discours des responsables de l'organisation sur l'importance de la famille d'accueil dans le processus de « normalisation » de l'orphelin s'éloigne de celui que l'on retrouve dans les dossiers. Dans ses directives, le comité en charge de la recherche d'hébergements indique que « le besoin qu'ont les jeunes d'avoir une vie de famille est intense mais n'est pas nécessairement d'une durée indéfinie » et « beaucoup d'entre eux n'auront peut-être pas besoin de vivre dans une famille plus de six à douze mois[101]. » Le CJC change aussi radicalement sa position sur la question de l'adoption. Sa brochure « If there's room in your heart » indique ainsi que la plupart des jeunes sont au-delà de l'âge où l'adoption est possible et ajoute qu'ils « veulent garder leur propre nom de

[98] Dianne Creagh, « Science, Social Work, and Bureaucracy: Cautious Developments in Adoption and Foster Care, 1930-1969 » dans Lori Askeland (dir.), *Children and Youth in Adoption, Orphanages, and Foster Care: A Historical Handbook and Guide*, Westport, Londres, Greenwood Press, 2006, p. 33 ; cette tendance confirme d'ailleurs la rupture entre *foster care* et adoption qui étaient considérés comme étant Presque identiques au début du XXe siècle ; Strong-Boag, *Fostering the Nation...*, *op. cit.*, p. 83-84.

[99] Les placements sont supervisés par deux structures, le Family Welfare Department et le Jewish Child Welfare Bureau à Montréal. La catégorie « Mt Sinai » comprend les jeunes qui ont été hospitalisés.

[100] Kirsch, « La politique de placement des enfants en Grande-Bretagne et en Palestine », art. cit., p. 53.

[101] CJA, « Emergency Home Finding Committee-War Orphans Project. Outlines for Homefinding Committee », 1948, CJC, UJRA, boîte 3 Ab War Orphans Project.

famille et empêcher sa disparition[102]. » Présentée comme la finalité du projet et omniprésente dans les dossiers individuels, l'adoption est progressivement abandonnée. En admettant que les orphelins souhaitent préserver la mémoire familiale, l'organisation nuance l'idée de rupture complète avec le passé que l'on retrouvait dans les dossiers. Les réalités matérielles du projet amènent donc les responsables du CJC à évoluer dans leur discours sur le « retour à la normale » des jeunes rescapés. Ce renoncement est un aveu d'échec cuisant à une époque où l'adoption est considérée comme « la voie la plus rapide vers une citoyenneté normale[103] » et coûte surtout moins cher. Cette évolution ne se retrouve pourtant pas dans les dossiers et ne semble pas avoir d'influence sur la politique de recrutement des orphelins en Europe. Jusqu'à la fin du projet, beaucoup de formulaires portent encore la mention « prêt pour l'adoption », ce qui laisse penser que les travailleuses sociales et humanitaires ont continué à faire miroiter des promesses éloignées de la réalité.

Les difficultés de placement conduisent aussi les responsables du CJC à concentrer leurs efforts sur les orphelins âgés entre quatorze et seize ans. Hayes n'est pas inquiet quant au placement des jeunes de moins de treize ans « puisqu'il y a beaucoup de familles disponibles et relativement peu d'enfants[104]. » Quant aux jeunes âgés de plus de seize ans, ils « ne pourront plus désormais s'attendre au même type d'aide que les plus jeunes. » Cette évolution constitue une rupture importante qui rappelle celle de l'AJDC en Europe au début de l'automne 1947. La mise en place d'hébergements payants et la restriction des aides ne suffisent néanmoins pas à mettre un terme à la crise que traverse le projet. Les responsables du CJC et leurs collaborateurs s'inquiètent du fait que « beaucoup d'enfants dans des hébergements payants ne sont pas heureux » et souhaitent donc « faire en sorte de trouver des hébergements payants de meilleure qualité que ceux actuellement disponibles. » La question des prix des hébergements est d'ailleurs loin de faire consensus parmi les membres du comité de coordination. Le minimum déterminé par le manuel de

[102] CJA, brochure « If there's room in your heart, there's room in your home ». UJRA Collection, War Orphans Project, série Ca, boîte 25, Administration, General, p. 5.
[103] Strong-Boag, *Fostering the Nation...*, *op. cit.*, p. 75.
[104] CJA, lettre de Saul Hayes à M.W. Beckelman, 13 février 1948, CJC, boîte 3 1948/38.

réception, c'est-à-dire 40$ mensuellement pour les individus de moins de seize ans et 50$ pour les plus de seize ans, est rapidement jugé insuffisant, bien que ces tarifs soient pourtant bien supérieurs à ceux pratiqués par les autorités provinciales canadiennes[105]. Les débats à ce sujet témoignent de deux conceptions du placement en famille. Certains considèrent que des parents aimants et attentionnés n'ont pas besoin d'être payés. D'autres, à l'inverse, pensent qu'une bonne rémunération garantit un meilleur contrôle des travailleurs sociaux sur les parents d'accueil[106]. C'est notamment le cas de Jerry Segall, président de la JIAS qui propose un prix flexible pouvant monter jusqu'à 70$.

Pour les responsables du CJC, les difficultés de placement s'expliquent non seulement par le manque de familles disponibles mais surtout par l'absence de logements adéquats. Les échecs sont nombreux. Ben Lappin rappelle ainsi que sur les 137 orphelins résidents à Winnipeg, 92 ont changé au moins une fois de famille d'accueil et 28 plus de quatre fois[107]. À Montréal et Toronto, les jeunes reviennent au centre de réception, parfois pour de longues semaines, avant d'être placés ailleurs. Les placements sont particulièrement difficiles pour les jeunes les plus religieux. Le résumé de clôture du dossier de Ruzena A. fait ainsi état des difficultés de placement « parce qu'elle est très stricte dans son orthodoxie. À cause du manque de familles d'accueil orthodoxe, Ruzena a dû être placée dans une famille avec une mauvaise hygiène de vie[108]. » En 1948, le comité de coordination reste d'ailleurs persuadé que les solutions d'hébergement gratuites existent mais que « placer le bon type de jeune dans le bon type de foyer est particulièrement compliqué[109]. » L'analyse du rabbin Feinberg en 1950 est significative de la lecture que font les responsables du projet des problèmes de placement. Pour lui, l'échec du système de placement est certes dû au « manque d'hébergements » mais aussi à « l'impossible adaptation des orphelins au

---

[105] La subvention hebdomadaire est de 1,50 $ en 1919 et d'un peu plus de 7$ en 1965 ; Strong-Boag, *Fostering the Nation...*, *op. cit.*, p. 74 et 84.
[106] Ce débat est alors commun au Canada et aux États-Unis. Certains responsables de la protection de l'enfance canadienne reprochent aux autorités de déconseiller les placements rémunérés sur le long terme uniquement pour des raisons financières ; Strong-Boag, *Fostering the Nation...*, *op. cit.*, p. 74.
[107] Lappin, *The Redeemed Children*, *op. cit.*, p. 100.
[108] CJA, résumé de clotûre du dossier de Ruzena A., boîte 31.
[109] CJA, minute de réunion du Joint Committee of Congress and Welfare Agencies, 22 janvier 1948, CJC, boîte 3, 1948/36.

milieu et aux exigences des parents d'accueil » ainsi qu'au « manque de travailleurs sociaux formés » et à « la réticence [...] des familles à se soumettre à leur contrôle. » L'absence du travailleur social « a souvent laissé la relation enfant/parents d'accueil sans les conseils objectifs nécessaires[110]. » S'il reconnaît que certains placements ont échoué à cause d'une incompatibilité de milieu, Feinberg considère que ces échecs ne sont pas le fait d'erreurs d'appréciation des travailleurs sociaux mais de leur marge de manœuvre trop limitée. Quand les familles ainsi que de nombreux leaders communautaires se plaignent de l'intrusion des travailleurs sociaux, il dénonce au contraire le manque de moyens des professionnels. Le rabbin reprend les grandes lignes du rapport de Mary Palevsky tout en dédouanant les organisations impliquées dans le projet. Selon lui, la réussite des projets futurs nécessitera d'accorder une place encore plus importante aux travailleurs sociaux. De la même manière, Jerry Segall refuse de remettre en question l'action de son agence et explique l'échec du système de placement en famille par le fait que « beaucoup de jeunes n'ont pas voulu aller dans des hébergements gratuits parce qu'ils considéraient qu'un hébergement payant leur garantissait plus d'autonomie et leur permettait de travailler plus facilement. » La responsabilité de cette faillite est donc rejetée sur les familles d'accueil et les orphelins eux-mêmes. À aucun moment, le système de placement en famille et le travail des professionnels ne sont remis en cause.

B. Les « problèmes d'adaptation » des orphelins

Difficultés scolaires et professionnelles

Au-delà du placement en famille, les responsables du CJC sont confronté à d'autres difficultés dans la prise en charge des orphelins. Hayes souligne ainsi les difficultés « considérables » pour « aider les jeunes à rattraper leur retard scolaire[111]. » Aux difficultés inhérentes que rencontrent les jeunes migrants qui doivent apprendre une nouvelle langue et se familiariser avec un nouveau système scolaire, les orphelins doivent aussi rattraper les années perdues pendant la guerre. Ceux qui commencent ou reprennent des études sont peu nombreux et les données sur leur scolarisation sont

[110] Feinberg, « Recent Jewish Immigration Projects », art. cit., p. 7.
[111] CJA, lettre de Saul Hayes à M.W. Beckelman, 13 février 1948, CJC, boîte 3 1948/38.

rares mais l'inquiétude de Hayes laisse penser que beaucoup ont du mal à réussir à l'école. Dans l'échantillon de la recherche réalisée par Fischer et Switzer pour leur mémoire, ils ne sont que 7 parmi les 40 à commencer ou à reprendre des études. Pour les deux auteures, cette faible proportion s'explique principalement par des questions de milieu social. La plupart des orphelins n'ont pas d'« ambition d'éducation » parce qu'ils n'ont pas été encouragés par leurs parents et considèrent que la scolarisation est surtout « une période de dépendance plus longue » retardant le moment où ils devront « faire face à la nécessité de devoir gagner leur vie. » Fischer et Switzer avancent également que « fréquenter des cours du soir a pu aider les jeunes à admettre que, bien souvent, ils n'étaient pas mentalement et émotionnellement prêts à poursuivre des études supérieures [...] cette prise de conscience n'[étant] intervenue que parce que le travailleur social les a aidés à admettre leurs limites[112]. » Ce discours est fréquent chez les responsables du CJC et ses collaborateurs qui considèrent qu'une grande partie du rôle des adultes – parents d'accueil et surtout travailleurs sociaux – est d'aider l'orphelin à accepter ses propres limites et celles du projet. Le manuel de réception insiste d'ailleurs sur la nécessité d'avoir une politique claire en matière budgétaire. Pour beaucoup de jeunes, le désenchantement est brutal. Comme l'écrit une travailleuse sociale américaine en septembre 1947, les restrictions budgétaires et l'impossibilité de poursuivre certains projets ne correspondent pas à « l'image que les orphelins se font de l'Amérique », « le sentiment que c'est un pays riche renforçant leur incapacité à accepter les limites de l'agence[113]. » Pour les jeunes souhaitant poursuivre des études, le pragmatisme budgétaire du CJC est difficile à comprendre. Fisher et Switzer soulignent « l'impatience » de ceux qui souhaitaient continuer à étudier et qui considèrent qu'« ils ont perdu suffisamment de temps[114]. » D'autant plus qu'en octobre 1948, le CJC décide que les fonds collectés « pour les opérations de sauvetage, d'aide et de réinsertion ne doivent pas être détournés pour payer l'éducation supérieure des nouveaux arrivants[115]. » Reste que les orphelins qui font part de leur souhait de poursuivre des études longues sont rares. De tels projets ont déjà été

[112] Fischer et Switzer, « The Refugee Youth Program in Montreal... », *op. cit.*, p. 84-85.
[113] Meyerowitz, « Casework Services for Adolescent Newcomers », p. 145.
[114] Fischer et Switzer, « The Refugee Youth Program in Montreal... », *op. cit.*, p. 86.
[115] CJA, lettre de Saul Hayes à S. Dworkin., 28 octobre 1948, CJC, UJRA, UJRA Collections, War Orphans Project, series Ca Education Committee - Youth Refugee Project 1947-1948, General boîte 25.

découragés en Europe, surtout dans les derniers mois de la phase de recherche, lors desquels beaucoup de jeunes devaient signer des attestations stipulant qu'ils acceptaient d'occuper n'importe quel emploi et de commencer à travailler dès leur arrivée au Canada.

À Toronto, 126 des 180 premiers orphelins travaillent ou entament un apprentissage immédiatement après leur arrivée. Les chiffres sont similaires à Montréal. Fin avril 1948, des 153 individus qui ont passé un entretien avec le JVS, 104 travaillent, 34 sont scolarisés, 4 sont en train de chercher un emploi et 10 ne sont pas en mesure de travailler, principalement pour des questions de santé[116]. Cette rapidité d'accès à l'emploi rappelle que le travail adolescent est « très largement répandu[117] » dans le Canada de la sortie de guerre. Elle cache cependant de nombreuses difficultés. Beaucoup d'orphelins dénoncent ainsi les très bas salaires. Le comité de coordination du projet est au courant de cette situation. En juin 1948, un de ses membres estime que la somme de 25$ est un revenu minimum pour permettre aux jeunes d'être indépendants mais que la moyenne se situe plutôt entre 18 et 20$. Il regrette que « beaucoup falsifient leurs fiches de paie, dans certains cas avec la complicité de leur employeur[118] » afin d'obtenir de l'argent du CJC. D'autres chiffres publiés deux mois plus tôt confirment cette moyenne, entre 18 et 20 $ pour les garçons et entre 16 et 18 $ pour les filles[119]. Fischer et Switzer expliquent ces bas salaires comme la conséquence de « l'attitude générale de la communauté à l'égard des adolescents » et du « manque de formation des jeunes et leurs difficultés avec la langue[120]. » Jeunes, peu qualifiés et nouvellement arrivés, les orphelins occupent donc des emplois mal rémunérés. Dans son rapport de 1949, Palevsky a une lecture différente de la situation. Elle dénonce ainsi une mauvaise orientation professionnelle et considère que « l'accès à l'emploi a été précipité », ce qui a conduit beaucoup d'orphelins « vers des métiers

---

[116] CJA, « Statistics on Orphans Projects; 508 arrived up to date ; 245 expected to come between now and July 3rd », I.O.I., volume 3, 29 avril 1948, p. 1.
[117] Fahrni, *Household Politics...*, *op. cit.*, p. 29.
[118] CJA, minutes de la reunion du Joint Committee, 17 juin 1948, CJC - UJRA Collections, War Orphans Project, series Ca Administration, General, boîte 25.
[119] CJA, « Statistics on Orphans Projects; 508 arrived up to date ; 245 expected to come between now and July 3rd », I.O.I., volume 3, 29 avril 1948, p. 1.
[120] Fischer et Switzer, « The Refugee Youth Program in Montreal... », *op. cit.*, p. 103.

sans avenir[121]. » Un rapport du JVS de décembre 1947 illustre en tout cas qu'ils sont nombreux à quitter rapidement leur premier emploi. Solomon B. « a démissionné de son travail [de tourneur] après trois jours ». Eli E. « a quitté son travail [dans une entreprise de chaussures] il y a quelques jours parce qu'il n'était pas satisfait par ce qu'il faisait et n'avait pas l'impression d'apprendre un métier ». Même chose pour Otto F. qui a démissionné de son travail « mécontent du salaire[122] ». En plus des mauvaises conditions de travail et des bas salaires, beaucoup de jeunes semblent souffrir de ne voir que rarement reconnus leur éducation, leurs diplômes et leurs compétences. Ils acceptent mal le statut d'apprenti qui est bien loin des espoirs d'indépendance financière rapide et des rêves du Nouveau Monde. Pour certains, les changements de travail illustrent des difficultés d'adaptation plus profondes. Isak B. déménage ainsi à plusieurs reprises et ne semble pas en mesure de conserver un emploi plus de quelques mois. Un représentant de l'agence de Winnipeg écrit à son sujet à Saalheimer pour lui faire part de son inquiétude : « Pour le moment, nous avons réussi à empêcher le pire mais je ne sais pas ce qui va arriver[123]. »

Une double marginalisation sociale

Pour le CJC et ses collaborateurs, la socialisation des jeunes est également un enjeu complexe. Bien qu'elle concentre ses efforts sur le placement en famille et l'accès à l'emploi, l'organisation met en place des activités de loisir dès l'arrivée des jeunes au centre de réception. Elle soutient également la création de clubs comme le New World Club, les Vagabonds ou encore le Happy Gang à Montréal qui proposent des activités sportives (vélo, natation, football, volley, etc.) et culturelles (débats, jeux et après-midis musicales). Ces espaces de socialisation où les jeunes parlent les mêmes langues et ont vécu des expériences similaires – « cette façon instinctive qu'ont les survivants de se comprendre entre eux[124] » –permettent aux orphelins de se retrouver entre eux, facilitant le dialogue et évitant les tensions fréquentes avec la jeunesse locale. En créant ces lieux spécifiques, les jeunes expriment aussi leur malaise face à

[121] Palevsky, *Report on survey of Jewish Refugee Settlement In Canada...*, *op. cit.*
[122] CJA, Report on refugee youth, J.V.S., December 30th 1947, CJC - UJRA Collections, War Orphans Project, series Ca Employment Committee, 1948-1950 boîte 25
[123] CJA, dossier individuel d'Isak B., sans date, boîte 31.
[124] Sheftel et Zembrzycki, « We started over again, we were young...», art. cit., p. 28.

une communauté enthousiaste mais qui ne les comprend pas et les réduit à leur identité de survivants et de nouveaux arrivants. Les difficultés de scolarisation, d'accès à l'emploi et de placement en famille sont en effet révélatrices du fossé qui sépare les jeunes rescapés de la communauté établie. Comme pour les générations précédentes, ce fossé est culturel et économique. Avec le système de *landsmanshaftn,* les regroupements nationaux sont favorisés et chaque nouvelle vague de migrants maintient des « clivages sociaux basés sur l'origine géographique[125] », la distribution géographique dans les villes reprenant d'ailleurs « la géographie culturelle, si ce n'est physique, de l'Ancien Monde[126]. » Ce fossé est d'autant plus marqué que la communauté a connu d'importantes transformations pendant les années 1930 et 1940. Les anciens quartiers juifs – Spadina à Toronto et la Main à Montréal – ont perdu progressivement de leur influence, ce qui a entrainé une certaine « érosion de la culture migrante[127] » des populations juives de ces villes. Si le yiddish reste parfois leur première langue, les deuxième ou troisième générations d'immigrants sont plus éduquées, aspirent à d'autres professions que leurs parents et tournent en partie le dos à leur identité juive européenne. Mais, pour les orphelins, l'incompréhension ne se limite pas à des questions de classe, de culture ou de langue. Leur condition de survivant fait d'eux des objets de curiosité si ce n'est de méfiance ou de mépris. Les tensions avec la jeunesse locale sont fréquentes et les orphelins sont souvent considérés comme des individus perturbés, agressifs et dangereux, beaucoup d'observateurs « concluant qu'ils étaient probablement déjà comme ça avant les camps et que c'est leur insensibilité et leur indifférence qui leur avaient permis de survivre[128]. » Les travailleurs sociaux et les responsables des organisations investies dans la prise en charge des orphelins rejettent également la responsabilité de ces difficultés d'adaptation sur les rescapés eux-mêmes. Fin 1948, Deborah Portnoy regrette ainsi « l'incapacité de ces jeunes gens à se mélanger rapidement à la communauté

---

[125] Steven Lapidus, « The Jewish Community Council of Montreal: A National Kehillah or a Local Sectarian
Organization? », *op. cit.* p. 33.
[126] Moses Rischin, *The Promised City: New York's Jews, 1870-1914,* Cambridge, Harvard University Press, 1977, p. 76.
[127] Bialystok, *Delayed Impact...*, *op. cit.*, p. 57.
[128] Hemmendinger et Krell, *The Children of Buchenwald...*, *op. cit.*, p.41.

américaine » et le fait qu'ils « fréquentent surtout d'autres immigrants européens[129]. » De la même manière, le refus d'apprendre l'anglais de la part de certains jeunes est considéré comme de la « 'résistance' psychologique[130]. »

Conclusion

Le *War Orphans Project* est un des premiers signes de la reprise de l'immigration juive au Canada et confirme la normalisation des relations entre les représentants de la communauté et les autorités. Il illustre également les importantes transformations structurelles du judaïsme canadien. Débutée dans les années 1920 et 1930, la professionnalisation des services sociaux communautaires, en particulier de l'accueil des migrants, s'accélère à la sortie de la guerre, comme en témoigne la généralisation de pratiques telles que le *casework* ou le placement en famille au sein du projet. Ces évolutions confirment la porosité entre travail social juif et non-juif et le rôle joué par plusieurs responsables du CJC dans l'importation de ces pratiques américaines au Canada. Elles résultent à la fois de la volonté du CJC d'affirmer son autorité au sein de la communauté et de celle des travailleurs sociaux qui souhaitent renforcer la légitimité de leur profession. Cet agenda de réformes est sévèrement critiqué par certains dirigeants communautaires qui défendent une vision traditionnelle de la philanthropie et de l'accueil des migrants. Ces tensions sont particulièrement visibles au sein du projet puisque bénévoles et professionnels cohabitent dans la prise en charge des orphelins. Le « partenariat plutôt que séparation » et la « relation constamment renégociée[131] » entre professionnels et bénévoles complexifient d'ailleurs la chronologie de la professionnalisation des services sociaux communautaires juifs canadiens. Cette cohabitation entraîne de nombreuses incompréhensions, chacun se renvoyant la responsabilité des échecs rencontrés lors des placements professionnels et en famille des orphelins.

---

[129] Portnoy, Deborah S. "The Adolescent Immigrant," art. cit. p. 272.
[130] Zahra, *The Lost Chidlren...*, *op. cit.*, p. 73.
[131] Stephen Constantine, « Child Migration, Philanthropy, the State and the Empire », *History in Focus*, 14, 2008, p. 1.

En présentant la communauté comme bien intentionnée mais incapable de comprendre les orphelins, les travailleurs sociaux justifient leur profession et leur expertise. Mais les premières années au Canada mettent cruellement en lumière le fossé entre le discours idéalisé des dossiers individuels et la réalité de l'intégration des orphelins. Les jeunes rescapés ont des personnalités et des aspirations plus complexes que les figures stéréotypées de la jeune fille serviable et du migrant déterminé. À l'inverse, la société canadienne ne correspond pas au Nouveau Monde miraculeux et opulent qui semble ressortir des échanges entre les orphelins et les travailleuses sociales humanitaires. L'échec du système de placement confirme les difficultés déjà entrevues dans les dossiers à appréhender des jeunes qui ne sont plus des enfants mais pas encore des adultes. Quant aux difficultés professionnelles, elles révèlent la fragilité des relations entre les orphelins et la communauté établie. Cette incompréhension durable explique en grande partie la chronologie singulière de la « mémorialisation » de la Shoah au Canada.

On regrettera la difficulté d'étudier le personnel du projet au prisme du genre. Comme en Europe, il semble essentiellement féminin bien que plusieurs hommes, comme Kage ou Lappin, travaillent directement avec les jeunes rescapés. Des femmes occupent d'ailleurs des postes à responsabilité, principalement dans les antennes régionales des services d'aide à la famille et au placement professionnel. C'est par exemple le cas de Dora Wilensky Salsberg qui, après des études à la New York School for Social Work, est devenue la directrice du FWB de Toronto en 1931. Son parcours rappelle ceux d'Ostry ou de Levinson. Pourtant, hormis des personnalités comme Greta Fischer, rares sont les travailleuses sociales qui sortent de l'anonymat dans lequel les enferment les comptes-rendus de réunion et la correspondance de responsables masculins du CJC. Ces derniers font presque toujours référence aux « caseworkers » sans préciser leur nom. Cette invisibilité, d'autant plus forte pour les bénévoles, n'est pas spécifique au projet ou à la communauté juive. La participation des travailleuses sociales disparaît souvent des archives derrière leurs supérieurs hiérarchiques. Il en est de même pour leurs contributions à des revues de travail social

qui sont parfois publiées anonymement ou sous couvert d'un pseudonyme[132]. Globalement, les femmes restent donc absentes des espaces de décision[133]. Aucune ne siège par exemple au comité de coordination du projet. Au-delà des exemples d'Ostry et de Levinson, la correspondance de personnalités comme Thelma Tessler, secrétaire exécutive de l'United Hebrew Social Service Bureau à Winnipeg, montre que ces femmes ont su s'affirmer et s'opposer farouchement à leur hiérarchie masculine[134]. Mais l'idéal d'une émancipation promise par la participation publique des femmes à l'effort de guerre et à l'aide humanitaire de la sortie de guerre ne se réalise pas malgré le rôle déterminant qu'elles occupent dans le travail auprès des orphelins.

[132] Patricia Anne White-Tanabe, « Social Work as a Women's Profession: Image and Reality », *Atlantis*, 4, 2, 1979, p. 229.
[133] Gale Wills l'a par exemple démontré avec les services sociaux de Toronto entre 1918 et 1957 ; Gale Wills, *A Marriage of Convenience: Business and Social Work in Toronto, 1918-1957*, Toronto, University of Toronto Press, 1995.
[134] Lettre de Thelma Tessler à David Weiss, 24 novembre 1948, dossier individuel de Wanda Bukowska.

Chapitre 10 – Après le projet

"My relationship with Eva was not very good since she never felt that she could share very much with me and used the agency as a means for maintaining material and financial support only » Dossier de clotûre d'Eva H. (13 juin 1950)

"Girls wore crinolines with big, long skirts. We concluded that there were no young people in Canada and that was why they were bringing us. In Bucharest girls wore short skirts."
Leah Kaufman lors d'un entretien avec Fraidie Martz

Dans une brochure datant de 1948, le *War Orphans Project* est présenté comme « une grande responsabilité qui deviendra une source continue de fierté pour la communauté juive et sa plus grande réussite » et restera « la plus grande entreprise dans les annales du judaïsme canadien[1]. » Quatre ans plus tard, lorsque le CJC décide de mettre officiellement un terme au programme, il n'a plus de contact avec la majorité des orphelins et le récit de leur arrivée n'occupe plus qu'une place marginale dans la communauté. Ce dernier chapitre porte sur le devenir des orphelins et sur la mémoire du projet. Il vise tout d'abord à prolonger l'analyse des circulations migratoires des orphelins au-delà du dossier. Une des principales fragilités de ce dernier est de faire du Canada le point final de la migration. Or, certains jeunes ont continué leur parcours, changeant de villes au Canada et quittant le pays pour les États-Unis, Israël et plus rarement l'Europe. Ces exemples soulèvent plusieurs questions sur les rapports entre le CJC et les orphelins et sur les stratégies migratoires de ces derniers. Pour les individus qui quittent le Canada, ce nouveau départ signifie presque toujours la fin du contact avec l'institution et donc leur disparition des archives mobilisées dans le cadre de cette recherche. Pour les autres orphelins, cette rupture est souvent tout aussi précoce. Dans la plupart des cas, l'agence en charge de l'orphelin interrompt le suivi et ferme le dossier guère plus de deux ou trois ans après son arrivée au Canada. Ne reste alors qu'une minorité d'individus qui pour différentes raisons – financières, sanitaires ou judiciaires – maintient le contact ou oblige l'organisation à prolonger son travail de suivi.

[1] CJA, brochure « A tribute to a partner in mercy », UJRA, 1948, boîte 3 1948 3/47

Cette rupture rapide de la relation entre le jeune et l'institution explique en partie la chronologie singulière de la mémorialisation du projet[2]. On peut distinguer deux principales phases. La première intervient à l'occasion du dixième anniversaire de la fin du projet, avec la réalisation d'une enquête sur le devenir des orphelins en 1959, la publication de l'ouvrage de Lappin en 1962 et la médiatisation qui l'accompagne. Ces différentes initiatives semblent répondre à deux besoins : mettre en avant la tradition d'accueil du Canada et légitimer l'action du CJC et des autres services communautaires. Elles n'en restent pas moins remarquables de par leur précocité et complexifient en partie la chronologie de la mémorialisation de la Shoah en Amérique du Nord. La deuxième phase débute dans la première moitié des années 1980 avec la participation de plusieurs orphelins à des projets d'histoire orale et se poursuit jusqu'au début des années 2010. Elle illustre l'importance nouvelle des témoignages des survivants et la place singulière qu'a progressivement pris le projet dans l'histoire et la mémoire juives mais aussi dans le récit national canadien.

1. Sortir de l'archive

A. Le Canada, pays « étape » ?

L'impossible gestion des déplacements interrégionaux des orphelins

À leur arrivée au Canada, chaque orphelin est envoyé dans une ville pour être placé dans une famille d'accueil. Le choix de la ville est en principe basé sur le projet personnel du jeune rescapé ou sur la présence éventuelle de proches ou d'amis mais il dépend surtout en réalité des hébergements disponibles au moment de son arrivée. Beaucoup d'orphelins acceptent mal cette décision. C'est le cas de Zsuzanna Loeffler qui arrive au Canada en mai 1948. La jeune Hongroise est la seule orpheline du projet à être envoyée à Vegreville, petite ville à l'est d'Edmonton (Alberta). En octobre 1948, elle raconte sa frustration dans son journal intime :

> « Qu'est-ce que je déteste être ici ! [...] Ai-je abandonné ma vie à la maison pour ça ? Je voulais du changement et de l'aventure et je me retrouve dans ce cauchemar. J'ai tellement envie de faire quelque chose

[2] Denis Peschanski (dir.), *Mémoire et mémorialisation*, Paris, Hermann, 2013, p. 7.

de ma vie, d'être quelqu'un, de voyager, de voir des choses nouvelles et de vivre une vie intéressante... Vais-je devoir passer toute ma vie ici[3] ? »

La communauté juive de Vegreville ne compte que quelques familles et il n'y a aucune fille de l'âge de Zsuzanna. En outre, personne ne parle hongrois parmi les quelques milliers d'habitants de la ville. La frustration de Zsuzanna est partagée par d'autres orphelins qui se retrouvent dans des petites communautés où ils n'ont pas la possibilité de socialiser avec d'autres adolescents. Cette frustration pousse plusieurs d'entre eux à quitter leur lieu de placement initial, souvent malgré l'avis défavorable des responsables du CJC, pour rejoindre une plus grande ville[4]. Ce phénomène est manifeste à Montréal. Alors que la métropole québécoise devait initialement accueillir 414 orphelins, ce sont au moins 515 jeunes qui y vivent. Ces déplacements interurbains illustrent les difficultés du CJC et de ses collaborateurs à faire respecter leurs directives par les orphelins pour qui les règlements sont des « barrières bien fragiles[5] » en comparaison aux difficultés que beaucoup ont dû affronter en Europe. Ils confirment aussi l'incapacité du CJC à imposer une politique nationale suivie par l'ensemble des organisations impliquées dans le projet. Car ces mouvements sont aussi le fait de certaines agences qui se renvoient les cas plus difficiles. La plupart du temps, le personnel des petites communautés laisse partir un orphelin qui rencontre des problèmes avec sa famille d'accueil vers Montréal ou Toronto dont les agences sont rapidement en sureffectif. Hayes rappelle fréquemment la nécessité d'une concertation globale face à ce problème. Sans nier qu'un déplacement peut être une solution viable en cas d'échec répété de placement professionnel ou en famille, le directeur du CJC insiste sur le fait qu'une telle décision ne peut être prise qu'à travers « la procédure inter-agences habituelle, l'échange d'idées et l'acceptation préalable du plan proposé[6] » par l'ensemble des acteurs concernés. Or, beaucoup de déplacements se font sans que l'agence soit au courant. Celle qui est en charge d'Irene F. indique ainsi que la jeune fille est partie à Toronto en octobre 1949 « à [leur] insu[7]. »

---

[3] Goldberg, *Holocaust Survivors in Canada...*, *op. cit.* p. 75.
[4] CJA, minutes du comité centrale, 17 juin 1948, UJRA Collections, War Orphans Project, série Ca Administration, General, boîte 25.
[5] Lappin, *The Redeemed Children...*, *op. cit.* p. 114.
[6] CJA, mémorandum de Saul Hayes aux directeurs d'agences, 29 novembre 1948, boîte 3 1948 3/42.
[7] CJA, lettre de Bertha Gallay à Manfred Saalheimer, 31 octobre 1949, dossier individuel d'Irene Friedman, boîte 33.

Une des ripostes du CJC afin de limiter ce phénomène est de faire savoir aux jeunes qui veulent changer de ville qu'ils ne seront plus admissibles à certains services offerts par les agences. Comme l'explique Saalheimer, « [leur] politique est de mettre en place un 'service minimum' quand les jeunes changent de ville sans autorisation [...] évidemment, [le CJC] ne laissera pas tomber ces jeunes mais ils doivent savoir qu'ils seront maîtres de leurs décisions qu'une fois indépendants financièrement[8]. » C'est le cas de Lieb F. qui décide de quitter Hamilton pour Toronto puis Montréal. À son arrivée à Montréal, Saalheimer l'informe que « puisqu'il est venu à Montréal de son propre fait et qu'il a plus de 18 ans [...] il ne pourra quasiment que compter sur lui-même pour affronter les problèmes de la vie à Montréal[9]. » Cette politique n'est cependant pas toujours appliquée et ne semble avoir qu'une influence limitée, le problème se répétant pendant toute la durée du programme. En mars 1949, Hayes transmet ainsi un nouveau mémorandum à l'intention des dirigeants communautaires au sujet de ce qu'il appelle la « migration d'individus. » Le directeur du CJC considère que ce phénomène est « un des problèmes les plus difficiles auxquels sont confrontés les personnes responsables de l'intégration des orphelins. » Il écrit néanmoins « ne pas minimiser à quel point il est difficile d'insister pour qu'ils restent où ils ont été placés et ne pas non plus penser qu'enchaîner les jeunes au domicile qui a été choisi pour eux soit nécessairement une politique intelligente[10]. » La gestion des déplacements interurbains des orphelins met en lumière les efforts – et l'incapacité – de Hayes et des autres responsables du CJC d'établir une politique à l'échelle nationale. Les tensions entre les bureaux montréalais qui regrettent que la ville serve de « solution de dernier recours » et porte un « fardeau disproportionné[11] » et les antennes régionales sont fréquentes. Ces déplacements confirment la capacité des jeunes rescapés de développer des stratégies migratoires et de contourner les exigences des adultes qui les accompagnent. Ils témoignent aussi des difficultés et des désillusions de certains

[8] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à Manuel G. Batshaw, 20 mai 1949, dossier individuel d'Emil Fekete, boîte 33.
[9] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à David Weiss, 27 septembre 1949, dossier individuel de Lieb F., boîte 33.
[10] CJA, mémorandum de Saul Hayes aux dirigeants communautaires, 11 mars 1949, UJRA Collections, War Orphans Project, series Ca Administration, General boîte 25
[11] CJA, lettre de David Weiss à Thelma Tessler, 24 novembre 1948, dossier individuel de Wanda B., boîte 31.

d'entre eux. Les envies de « changement et d'aventure » de Zsuzanna et d'autres se heurtent à la réalité financière du projet. Plusieurs jeunes semblent même incapables de s'installer durablement dans une ville. En 1953, un courrier de l'agence en charge du dossier de Bela M. s'inquiète du fait que le garçon « est agité et instable et erre entre [Toronto], Hamilton et Montréal[12]. » Les mouvements interurbains au Canada ne sont cependant pas le seul problème auquel font face le CJC et ses collaborateurs. De surcroît, plusieurs jeunes décident rapidement de quitter le Canada.

Des stratégies migratoires dissimulées ?

Les dossiers individuels donnent l'illusion que le Canada est la destination finale des orphelins. Leurs trajectoires doivent cependant être inscrites dans des circulations migratoires plus globales. Beaucoup de jeunes cherchent en effet à rejoindre d'autres pays, parfois seulement quelques mois après leur arrivée. Les motivations expliquant ces départs sont nombreuses : rejoindre des proches, poursuivre des études, vivre dans des communautés juives plus grandes, quitter un pays qui ne correspond pas à leurs aspirations, réaliser pleinement leur « rêve américain » ou s'engager réellement en faveur de la cause sioniste, etc. Ces cas sont problématiques pour le CJC puisqu'il s'est engagé auprès du gouvernement à ce que tout individu se voyant remettre un visa fasse du Canada son « lieu de résidence permanent. » Les responsables de l'organisation craignent que ces nouveaux départs ruinent leurs efforts de « dissocier les Juifs de la figure honnie du migrant de passage[13]. » Ostry n'hésite d'ailleurs pas à écarter des candidats qui indiquent ne souhaiter rejoindre le pays que temporairement en attendant que la situation en Israël ou aux États-Unis soit plus favorable à un départ. Tout au long du projet, les responsables du CJC essayent de limiter les risques de voir un orphelin quitter le Canada après son arrivée. Afin de garantir l'acceptation du dossier, des proches vivant aux États-Unis doivent ainsi attester qu'ils ne chercheront pas à faire venir le jeune rescapé une fois celui-ci arrivé dans son nouveau pays. C'est

[12] CJA, lettre de Sam Stern à Manfred Saalheimer, 10 novembre 1953 ; dossier d'Endre-Bela M., boîte 37.

[13] Jonathan D. Sarna, « The Myth of No Return: Jewish Return Migration to Eastern Europe, 1881-1914 », *American Jewish History*, 71, 2, 1981, p. 267.

le cas de l'oncle et de la tante de Clara G. qui habitent alors à Détroit et qui ont demandé au CJC d'enregistrer la jeune fille dans leur projet.

We, the undersigned, hereby acknowledge that we know our niece, Clara Grunfeld is being brought to CANADA for permanent stay. We hereby agree that she is to stay in CANADA and not try and come into the United States.

Signed _____
ADOLPH FOX

Figure 29 : attestation d'Adolph et Cecilia Fox (CJA, dossier individuel de Clara G., 26 août 1948, boîte 34)

Cette politique vise à garantir la crédibilité du projet face au gouvernement mais répond aussi à des logiques financières, l'organisation souhaitant consacrer son budget aux seuls individus dont l'installation bénéficiera durablement à la communauté. Dans les dossiers, le Canada apparaît presque toujours comme un « nouveau pays » que les jeunes ont soigneusement choisi et sont impatients de rejoindre. Il est vrai que pour certains, le projet de nouveau départ a pu naître après leur arrivée et n'est intervenu que plusieurs années plus tard. Mais pour d'autres, il semble avoir été dissimulé aux représentants du CJC afin d'obtenir un visa et de pouvoir quitter l'Europe. Ces cas constituent un autre exemple de la capacité des orphelins à développer des stratégies migratoires complexes et à adapter leur discours aux exigences des adultes.

Leur décision de repartir est presque toujours prise contre l'avis du CJC, bien que ses bureaux régionaux et les agences qui collaborent avec lui ne traitent pas le problème de la même façon. Les orphelins choisissant de partir pour les États-Unis sont les plus nombreux. Beaucoup de jeunes ont envisagé une immigration au Canada parce qu'ils ne pouvaient pas rejoindre les États-Unis mais souhaitaient néanmoins se rapprocher de proches survivants. Plusieurs ne s'en cachent d'ailleurs pas, comme Annette M. qui indique bien dans sa demande avoir un oncle aux États-Unis et rêver

de le rejoindre. Après s'être assuré que les proches ne tenteront pas de faire venir l'orphelin, le CJC donne parfois suite à ces demandes. Dans certains cas, les départs interviennent rapidement sans rencontrer d'opposition de la part du CJC. Malvina et Lenka M., deux sœurs tchécoslovaques qui ont vécu à Versailles après la guerre, arrivent en octobre 1947 à Montréal et rejoignent des proches à New York à la mi-août 1948. Plus rarement, le CJC soutient des orphelins qui souhaitent poursuivre leur scolarisation aux États-Unis. Sara L., arrivée au Canada en provenance de Suède à l'automne 1947 dans l'un des premiers groupes, part étudier dans une école d'art à New York dès l'année suivante. Cependant, le CJC s'oppose la plupart du temps à ces projets de départs. Martha H., arrivée au Canada en juillet 1949, semble avoir quitté le pays moins d'un an plus tard. Le travailleur social qui a rédigé le résumé de clôture de suivi indique que la jeune fille est partie à Détroit « sans en informer qui que ce soit » et regrette que « sa relation avec [eux] ait été très 'touch and go'[14]. » Plusieurs jeunes tentent également de passer la frontière illégalement. Herman S. est arrêté en 1950 et renvoyé au Canada. En juin 1952, Saalheimer est en contact avec l'USNA à propos de Jack (Geza) L. qui a rejoint illégalement le pays afin de retrouver son oncle. La représentante de l'organisation américaine s'inquiète des conséquences judiciaires que pourrait rencontrer le jeune homme. Saalheimer répond que Jack « n'aura pas de difficultés lors de son retour au Canada » mais se dit convaincu qu'il « tentera à nouveau de passer la frontière américaine illégalement[15]. » Insistant sur le besoin de « l'aide d'un proche », le responsable du CJC considère que « tout doit être fait afin de régulariser le statut de Jack aux États-Unis et de le réunir avec son oncle. » Des cas comme celui de Jack sont rares mais témoignent que le CJC a pu parfois contrevenir à sa politique et privilégier les rapprochements familiaux.

Les projets de départ vers Israël sont bien plus problématiques et révèlent les difficultés du CJC à concilier ses objectifs nationaux et son soutien à la cause sioniste. Le cas de Wanda B., une jeune fille placée à Winnipeg qui a décidé de partir pour Israël au début de l'automne 1948, suscite ainsi une importante controverse qui

[14] CJA, résumé de clôture du dossier individuel de Martha H., sans date, boîte 34.
[15] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à Gertrude Saxl, 3 juin 1952, dossier individuel de Geza L., boîte 36.

confirme les difficultés du CJC à définir une ligne claire. Les échanges entre les bureaux montréalais et régionaux qui se rejettent mutuellement la faute sont houleux. Pour Weiss, qui dit parler au nom du bureau national du CJC, l'organisation ne soutient pas des démarches comme celle de Wanda et doit aider le jeune à trouver des alternatives au Canada avant de considérer un départ[16]. Les représentants régionaux ne sont pas du même avis. Herbert Frank, directeur de la région Ouest du CJC, commente ironiquement l'absence de position claire de l'organisation sur la question, expliquant qu'« avec un peu de bon sens, [son bureau] a tout de même bien conscience qu'il est moins coûteux d'envoyer des enfants en Israël depuis l'Europe via Marseille ou Trieste que via Winnipeg ou Vancouver » et que, pour cette raison, il considère que « les enfants qui ont été envoyés au Canada font partie des jeunes Européens qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas voulu migrer en Israël[17]. » Selon lui, le cas de Wanda est d'ailleurs unique. La jeune fille a fait savoir, dès son arrivée au Canada, qu'elle avait accepté de venir seulement pour se rapprocher de sa grand-mère, dernier membre de sa famille encore en vie qui demeure alors à New York, et lui rendre visite avant de rejoindre Israël. Pour Frank, la démarche de Wanda « est peut-être questionnable moralement et coûteuse pour la communauté juive mais [...] il serait absurde de déclencher une polémique en retenant une fille qui veut partir en Palestine. » Il ajoute : « Bien sûr, nous avons été dupe et nous n'allons certainement pas payer pour sa migration en Israël mais si une organisation sioniste est prête à la financer, qui va l'en empêcher ? » Frank conclut en regrettant « la lourdeur du jargon de travailleur social » de Weiss, une critique qui laisse entrevoir la frustration de certains dirigeants régionaux qui reprochent aux responsables montréalais du CJC et à leurs collaborateurs leur rigidité et leur manque d'empathie envers les jeunes. Pour le CJC, les projets d'aliyah sont problématiques. Les soutenir trop ouvertement contredirait un des objectifs du programme : financer les individus qui s'installent durablement au Canada. Mais s'y opposer trop farouchement risquerait de susciter l'indignation au sein de la communauté et de fragiliser la position de l'organisation.

---

[16] CJA, lettre de David Weiss à Thelma Tessler, 24 novembre 1948, dossier individuel de Wanda B., boîte 32.

[17] CJA, lettre d'Herbert Frank à Manfred Saalheimer, 26 novembre 1948, dossier individuel de Wanda B., boîte 32.

Les migrations de retour

D'autres cas, certes moins nombreux, sortent du schéma classique des circulations migratoires juives de la sortie de guerre. Quelques individus ont en effet essayé de repartir ou sont repartis en Europe, la plupart du temps dans leur pays d'origine. Ces cas sont problématiques pour le CJC et ses collaborateurs. Lucien Zouvi décide ainsi de retourner en France au début des années 1950 et emprunte de l'argent à l'AJDC pour financer son trajet. La durée de son séjour n'est pas connue mais le garçon est à nouveau au Canada quelques années plus tard[18]. Les responsables du CJC redoublent d'efforts pour dissuader les candidats au départ. En décembre 1949, le COR anglais contacte le CJC au sujet de Lieb F. qui vit alors à Toronto. Le frère du garçon a reçu une lettre de ce dernier faisant part de « [son] mécontentement qui semble prendre une telle ampleur qu'il veut retourner en Angleterre. » Après avoir échangé avec l'agence en charge du dossier de l'orphelin, Hayes écrit que Lieb (Leo) était « très malheureux durant son séjour à Toronto » mais qu'après avoir déménagé à Montréal avec le soutien du CJC, « son attitude a changé [...] il aime beaucoup sa famille d'accueil, il a de nombreux amis et considère maintenant qu'il s'adapte très bien à la communauté[19]. » Les cas qui posent le plus problème sont ceux concernant des individus qui souhaitent revenir dans des pays d'Europe centrale et orientale. En pleine guerre froide, les autorités canadiennes et le CJC s'opposent farouchement à de tels projets. Les envies de départ naissent souvent après que les jeunes rescapés aient appris que leurs parents étaient encore en vie. C'est le cas des jumeaux Samson et Matla R. dont les parents se trouvent en Pologne. Saalheimer se montre très ferme : « Nous ne voulons évidemment pas envoyer ces enfants outre-Atlantique pour les réunir avec leurs proches, nous allons donc devoir attendre que la situation se débloque autrement[20]. » Les dirigeants du CJC ne cachent pas leur anticommunisme. Tout comme ceux des principales organisations juives américaines à l'exception de l'AJDC, ils essaient constamment de marginaliser l'aile gauche de la communauté,

[18] Je remercie Rebecca Clifford de m'avoir signalé ce cas.
[19] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à Pearl Hoffman, 30 janvier 1950, dossier individuel de Leib F., boîte 33.
[20] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à David Weiss, 26 janvier 1949 ; Lettre d'Ann Petluck à Manfred Saalheimer, 11 janvier 1949, dossiers individuels de Matla et Samson R., 3 février 1948, boîte 39.

autant pour des raisons idéologiques que pour prouver aux autorités leur loyauté et leur attachement aux valeurs canadiennes[21]. Le Pacte germano-soviétique d'août 1939 puis le début de la Guerre froide accélèrent la mise à l'écart des Juifs communistes. Hayes et ses collaborateurs se montrent donc particulièrement réticents face aux projets de certains orphelins de revenir dans leur pays d'origine désormais sous domination communiste.

Au début de l'année 1951, Saalheimer est contacté par l'Immigration canadienne qui l'informe qu'un certain Gabor S. a rencontré la délégation britannique en Hongrie et a fait part de sa volonté de revenir au Canada dont il affirme avoir la citoyenneté. Mais l'agent d'immigration en charge du dossier doute que Gabor soit vraiment citoyen canadien et ait habité à Winnipeg. Le *Jewish Family Service* de la ville du Manitoba transmet alors le résumé de clôture du garçon à Saalheimer[22]. On y apprend qu'en mars 1949, l'agence a découvert que les parents de Gabor étaient encore en vie. En juin 1950, le jeune garçon finalise les démarches pour son retour avec le soutien du consulat de Hongrie à Washington. Lors du dernier contact avec l'agence canadienne, la veille de son départ en octobre 1950, il justifie son projet en expliquant que sa mère était malade et que s'il ne revenait pas, « ses parents seraient envoyés 'dans les camps' par les communistes. » Ces derniers occupent seuls le pouvoir depuis la création du Parti des travailleurs hongrois pendant l'été 1948 et proclament la République populaire en août 1949. Pourtant, selon le personnel du *Family Services*, son départ s'explique autrement : « D'après nous, Gabriel a décidé de partir afin de fuir l'histoire de cœur et les difficultés financières dans lesquelles il s'est mis. » En effet, le jeune garçon a eu « un chagrin d'amour après que les parents de sa copine aient mis un terme à leur relation. » Quant aux problèmes d'argent, ils viendraient du fait que le garçon a acheté pour « plus de 600 $ de cadeaux à sa copine, notamment un

[21] Ester Reiter, « The Canadian Jewish Left. Culture, Community, and the Soviet Union » dans Matthew B. Hoffman et Henry F. Srebrnik (dir.), *Vanished Ideology, A: Essays on the Jewish Communist Movement in the English-Speaking World in the Twentieth Century*, Albany, SUNY Press, 2016, p. 135-136.

[22] CJA, lettre de Heinz Frank à Manfred Saalheimer, 13 février 1951 ; lettre de Vera Kare à Manfred Saalheimer, 30 janvier 1951 ; lettre de C.E.S. Smith à Manfred Saalheimer, 7 février 1951 ; dossier de Gabor S., boîte 39.

vélo, des perles, une radio, un manteau de fourrure, etc.[23]. » La correspondance s'arrête mi-février 1951 et ne permet pas de savoir si Gabor est parvenu à revenir au Canada. Saalheimer indique néanmoins qu'« Ottawa est satisfait » après que le directeur de la section centrale du CJC ait insisté sur le fait que le garçon n'est « certainement pas communiste » mais est, au contraire, un « très fort individualiste[24]. » Le cas de Gabor confirme l'importance croissante d'un discours anticommuniste dans les rapports du CJC avec les autorités canadiennes. La même année, l'United Jewish People's Order (UJPO), principale organisation juive communiste, est d'ailleurs exclue du CJC[25]. Tout est fait pour dissocier les Juifs canadiens du communisme.

Les migrations de retour, cet « aller-retour pour l'Amérique » dont parle Mark Wyman, sont un phénomène commun[26]. Elles sont néanmoins peu documentées pour les populations juives, notamment parce qu'elles contredisent l'image mise en avant par les représentants communautaires du migrant juif comme « pèlerin des temps modernes[27] » qui ne peut rentrer chez lui, d'autant plus dans le contexte de l'après Shoah et de la Guerre froide. Il est difficile d'estimer le nombre exact d'orphelins qui sont retournés en Europe, certains départs ayant pu intervenir après la clôture du suivi de l'orphelin, échapper au regard de l'institution ou même être dissimulés par les responsables du CJC soucieux de préserver la crédibilité du projet auprès des autorités canadiennes. Ces nouvelles migrations, qu'elles soient à destination de l'Europe, des États-Unis ou d'Israël ont principalement des origines familiales ou économiques. Les

---

[23] CJA, résumé de clôture de Gabor S., sans date, dossier de Gabor S., boîte 39.
[24] CJA, lettre de Heinz Frank à Manfred Saalheimer, 13 février 1951 ; lettre de Manfred Saalheimer à Heinz Frank, 16 février 1951, dossier de Gabor S., boîte 39.
[25] L'UJPO est créé en 1945 et est exclu du CJC en 1951. Il n'est réintégré qu'en 1996 ; Philip Mendes, *Jews and the Left: The Rise and Fall of a Political Alliance*, Basingstoke, New York, Palgrave MacMillan, 2014, p. 21-22; voir également Ester Reiter, *A Future Without Hate or Need: The Promise of the Jewish Left in Canada*, Toronto, Between the Lines, 2016.
[26] Voir Mark Wyman, *Round-Trip to America. The Immigrants Return to Europe, 1880–1930*, Ithaca, Cornell University Press, 1996 ; James N. Gregory, « The Southern Diaspora: Twentieth-Century America's Great Migration/s » dans Marc S. Rodriguez (dir.), Repositioning North American Migration History: New Directions in Modern Continental Migration, Citizenship, and Community, Rochester, University of Rochester Press, 2004, p. 54-97 ; voir également le chapitre 3 « Happy and Unhappy Returns » de Zahra, *The Great Departure...*, *op. cit.*
[27] Jonathan D. Sarna considère que les migrations de retour des populations juives en Amérique du Nord ont été ignorées consciemment et inconsciemment afin de renforcer ce qu'il appelle le « mythe du non-retour » des Juifs nord-américains ; Sarna, « The Myth of No Return… », art. cit. p. 266-268.

aliyoth illustrent aussi la centralité croissante d'Israël, qu'elle soit religieuse ou politique. Mais comme le montre celui de Gabor qui semble résulter à la fois d'un chagrin d'amour, de problèmes d'argent et de la peur de perdre à nouveau ses parents, ces départs répondent souvent à des motivations plus complexes dont certaines restent difficilement accessibles pour l'historien. D'autres orphelins semblent s'inscrire dans une errance perpétuelle, incapables de s'installer durablement quelque part. Pour ces jeunes, le déracinement et l'exil, déjà inhérents à l'expérience et à l'identité juives, ont été accentués par les déplacements successifs et brutaux de la guerre et de la sortie de guerre. Dans l'ensemble, les conditions de ces nouvelles migrations sont floues parce que ce départ entraîne presque toujours la rupture du contact de l'orphelin avec le CJC et donc sa disparition des archives de l'organisation. Cette disparition précoce ne concerne cependant pas que les jeunes qui quittent le Canada. La relation avec l'institution s'arrête relativement tôt pour la plupart des orphelins.

B. Le maintien prolongé de la relation avec l'institution

L'hôpital...

Les dates de clôture des dossiers ne sont pas systématiquement renseignées mais la plupart des suivis ne semblent guère dépasser les trois ou, plus rarement, les cinq ans. La fin du suivi signifie souvent une perte de contact totale. En 1950, le JVS de Toronto décide de mener une enquête sur le devenir de ses usagers : ont-ils gardé l'emploi trouvé par l'organisation ? S'ils en ont changé, sont-ils employés dans un secteur similaire ? Il ne parvient à retrouver la trace que d'une cinquantaine d'orphelins, ce qui témoigne non seulement de la rapidité de la perte de contact mais aussi de la difficulté de l'institution à le rétablir[28]. Il existe cependant des cas où le suivi se prolonge. Pour des raisons médicales, financières ou judiciaires, certains dossiers contiennent une correspondance abondante qui permet de saisir des trajectoires hors-normes. C'est parfois à la demande de l'orphelin que le dossier se prolonge ou que le contact est rétabli, bien souvent pour des questions financières ou

[28] Lappin, *The Redeemed Children...*, *op. cit.*, p. 146.

administratives[29]. Dans les années 1950 et 1960, le CJC assiste à plusieurs reprises des orphelins qui entreprennent des démarches auprès du gouvernement pour changer de nom ou de date de naissance et récupérer leur « identité réelle ». L'organisation fournit également de la documentation à ceux qui constituent des dossiers de demande de réparation auprès de l'Allemagne ou encore auprès du Service aux Victimes de la Guerre en Belgique. C'est par exemple le cas de Joseph F. né à Anvers qui a passé la guerre caché en Belgique d'où ses deux parents ont été déportés. Il débute des démarches auprès du gouvernement belge en 1957, soit près de dix ans après son arrivée au Canada. L'absence des formulaires originaux des dossiers de plusieurs orphelins du groupe « belge » laisse penser qu'ils ont déposé une demande similaire. Les dettes contractées par d'autres jeunes rescapés, notamment pour des frais de transport ou de scolarisation nécessitent aussi le maintien d'une correspondance, parfois conflictuelle, avec l'individu concerné ou ses proches jusqu'au remboursement complet, ce qui peut prendre entre dix et quinze ans.

Hormis les questions financières et administratives, la plupart des prolongations du suivi s'expliquent pour des raisons sanitaires. Les cas d'orphelins atteints de la tuberculose sont les plus nombreux. Ainsi, Dora F., diagnostiquée en janvier 1952, est envoyée dans un sanatorium. Dans le dossier de clôture de Joseph M., on apprend que le jeune homme est suivi dès 1949 pour des problèmes de pieds. Le CJC paye pour des chaussures orthopédiques que Joseph refuse de porter. En 1950, il est envoyé au sanatorium du Mont Sinai pour une tuberculose « modérément avancée et active[30]. » Si ces cas requièrent un soutien financier sur le long-terme, ce sont surtout les orphelins internés qui semblent inquiéter les responsables du CJC. Ces jeunes nécessitent en effet un suivi non seulement financier et médical mais aussi juridique car selon les dispositions de la loi canadienne, les immigrants peuvent recevoir un ordre d'expulsion s'il est prouvé que leur état de santé ne va pas s'améliorer. Les expulsions des personnes jugées « folles » (*insane*) sont fréquentes dans les années 1920 et 1930, véritable « âge d'or des expulsions », mais diminuent après la guerre,

[29] Ivan Jablonka, « Écrire l'histoire de ses proches » dans Brutmmann, Ermakoff, Mariot et Zalc (dir.), *Pour une micro histoire de la Shoah*, *op. cit.*, p. 55.
[30] CJA, résumé de clôture de Joseph M., sans date, dossier individuel de Gabor S., boîte 37.

ce qui constitue plus une conséquence de la sélection des migrants dans leur pays de départ que de l'impopularité croissante des discours eugénistes[31]. Cependant, elles ne disparaissent pas complètement. Plusieurs orphelins sont concernés par des procédures juridiques après leur internement. C'est par exemple le cas d'Andre F. qui, après avoir passé plusieurs années dans une institution psychiatrique, est sous la menace d'une expulsion. Il en est de même pour Rosalia G. qui « a été placée dans un hôpital pour les fous[32]. » Pour éviter l'expulsion, la jeune fille est lobotomisée en 1953, à l'âge de 22 ans, un peu moins de cinq ans après son arrivée au Canada[33]. D'autres ne semblent pas avoir été inquiétés par l'Immigration canadienne. Benjamin S. est interné à cause d'une « dépression » en 1952. Abram P., arrivé au Canada en 1948 sous un faux nom et une fausse date de naissance, est interné à plusieurs reprises au début des années 1950 et finalement hospitalisé en 1954 après avoir été diagnostiqué schizophrène paranoïaque[34]. Quant à Emil R., il est hospitalisé la même année au Verdun Protestant Hospital for the Insane, un établissement aux méthodes avant-gardistes se trouvant dans la banlieue de Montréal[35]. En septembre, le médecin écrit que « la condition [du jeune homme] semble chronique et sa guérison, bien que pas impossible, paraît peu probable[36]. » Il est toujours hospitalisé en 1963, date de la dernière lettre conservée dans son dossier. Les correspondances s'interrompent presque toujours avant que l'on puisse connaître le devenir des orphelins hospitalisés ou internés. La quantité de documents conservés dans les dossiers varie selon les cas et il est difficile d'expliquer cette disparité. Mais, bien souvent, le CJC ne conserve que quelques courriers. L'exemple de Rosalia est significatif, la dernière lettre jointe à son dossier date de

---

[31] Robert Menzies, « Governing Mentalities: The Deportation of 'Insane' and 'Feebleminded' Immigrants out of British Columbia from Confederation to World War II » dans Chris McCormick et Len Green (dir.), *Crime and Deviance in Canada: Historical Perspectives*, Toronto, Canadian Scholars' Press Inc., 2005, p. 173-175; voir également le chapitre 4 « Keeping This Young Country Sane: C.K. Clarke, Eugenics, and Canadian Psychiatry, 1890-1940 » d'Ian Robert Dowbiggin, *Keeping America Sane: Psychiatry and Eugenics in the United States and Canada, 1880-1940*, Ithaca, Cornell University Press, 2003 (1997), p. 133-190.

[32] CJA, lettre de Dr. Stirling à Manfred Saalheimer, 20 septembre 1950, dossier individuel de Dora F., boîte 33.

[33] Lappin, *The Redeemed Children...*, *op. cit.*

[34] CJA, résumé de clôture d'Abram P., dossier individuel d'Abram P., boîte 38 ; lettre de Vera Kare à Manfred Saalheimer, 3 novembre 1952, dossier individuel de Katalin G., boîte 34.

[35] Sur cette institution, voir la section « De l'asile à l'hôpital psychiatrique » du chapitre d'André Paradis, « L'asile, de 1845 à 1920 » dans Normand Séguin (dir.), L'institution médicale, Sainte-Foy, Presses Universitaires de Laval, 1998, p. 57-74.

[36] CJA, lettre de Georges E. Reed, 08 septembre 1952, dossier individuel d'Emil R.

1950 et concerne son internement. Sa lobotomisation trois ans plus tard ne nous est connue que parce que Lappin y consacre quelques lignes dans son ouvrage.

... ou la prison

Le suivi peut également se prolonger quand l'individu a des démêlés avec la justice. Comme pour les orphelins internés, ces cas sont inégalement documentés. Jerzy R. est ainsi incarcéré à deux reprises pendant les années 1950 et le CJC est, à chaque fois, en contact avec des représentants du Ministère de la Justice et de l'Immigration, ce qui laisse penser que le jeune homme est sous la menace d'une expulsion. Un autre orphelin, Jenoe Leitner, se retrouve incarcéré à New York à deux reprises. La première fois en 1954, il est arrêté après être entré par effraction dans une école juive de Brooklyn, la deuxième fois en 1958 pour être cette fois entré par effraction dans la maison d'un rabbin. Sa situation administrative aux États-Unis est confuse, certains documents indiquant qu'il est venu avec un visa de visiteur, d'autres qu'il a rejoint le pays illégalement. Son second procès est couvert par les tabloïds new-yorkais, comme en témoignent les articles parus dans le *New York Post*, le *New York Mirror* et le *Daily News*. Après avoir été interné, le jeune homme est acquitté de toutes les charges retenues contre lui et remis aux autorités pour être ramené au Canada afin d'être pris en charge par une institution juive. Dans son jugement, le procureur déclare : « Hitler est arrivé comme une tornade et reparti comme un typhon. Il a laissé dans son sillage des tombes, des montagnes d'ossements et des âmes hantées. [Jenoe] est une de ses âmes hantées[37]. » Et la journaliste du *New York Post* de questionner les motivations du jeune homme : « Voler ? Trouver quelque chose ? Chercher Dieu ? S'excuser de vivre alors que ses parents sont morts ? [...] Pourquoi pas la maison du consul d'Allemagne ? Pourquoi pas une boucherie allemande avec du porc dans la vitrine ? »

[37] Gene Smith, « For One of the Haunted Minds – Forgiveness, Mercy », New York Post, 4 février 1960 (voir annexe 16)

Mercy Floors Victim of Nazis

Weeps in Court on Finding People Kind

By POLLY KLINE

A shabby broken old man of 28, who had never recovered from the horrors of his childhood in a Nazi concentration camp, found kindness yesterday in Kings County Court. It literally bowled him over—sobbing convulsively, Jenoe Leitner fell to the floor and had to be lifted to a chair by court attendants.

The emotional scene, which brought tears to the eyes of spectators, started when Leitner shuffled into court on an 18-month-old burglary charge. The careworn little defendant wore two sweaters under his ragged jacket, wrinkled pants and shapeless shoes.

On the basis of a rarely-used procedure, a "pre-pleading" probation investigation, Judge Hyman Barshay dismissed the indictment against him. Then Barshay had a collection taken for him.

Weeps as He Thanks Court

Leitner began to cry and said in broken English: "I thank you. For the first time in my life, I know people are not against me."

He was turned over to immigration authorities to be taken back to Canada. After years of wandering through Europe after the war, he had landed in Montreal, and finally had sought refuge in the U. S., illegally.

The special report, ordered at a previous arraignment last Nov. 23 by Judge Carmine J. Marasco, showed that Leitner had been in the notorious Bergen Belsen concentration camp during World War II. He had seen his parents and five of his nine brothers and sisters killed in Hitler's gas ovens.

Called Case of Lost Minds

"This is one of the lost minds," Assistant District Attorney Lawrence Wiseman said.

As Wiseman spoke, agreeing with Barshay that the burglary charge should be dropped, Leitner collapsed.

He had been arrested for breaking into the home of Rabbi Isaac L. Swift at 1463 48th St., on July 26, 1958. Shortly afterward he was sent to Matteawan State Hospital, and was released from there last Oct. 2 as sane. The third-degree burglary indictment was then reinstated, but action on it was held up pending the probation report.

Wiseman said arrangements had been made for Leitner to receive treatment on his return to Montreal.

Figure 30 : «Mercy Floors Victim of Nazis Weeps in Court on Finding People Kind» (Daily News, 3 février 1960)

Quelques années plus tôt, le CJC avait également été confronté à un cas particulièrement hors-normes. Jack G. est un jeune Roumain arrivé au Canada en mai 1948 après avoir passé trois ans en Suisse. En 1952, il est détenu à la prison de Bordeaux près de Montréal où il purge une peine d'un an d'emprisonnement pour de la contrebande de diamants. À cause de sa condamnation, le jeune homme est sous la menace d'une expulsion et sa situation inquiète le CJC. L'organisation informe Thomas P. Healy, le député libéral de Sainte-Anne à Montréal, qui contacte à son tour le ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté. Dans son argumentaire en faveur de Jack, Healy rappelle que le juge en charge du procès a déjà reconnu que la sentence était « sévère » et s'est même dit prêt à intervenir. Ce dernier considère surtout qu'une expulsion et un retour en Roumanie du jeune rescapé signifierait « sa mort ou sa conversion à la cause communiste[38]. » Un évènement singulier vient plaider en la

[38] CJA, lettre de Thomas P. Healy à Jack J. Spector, 13 mai 1952, dossier individuel de Jack G., boîte 34.

faveur du jeune homme. Le 4 mai 1952, une émeute éclate dans la prison de Bordeaux. Des prisonniers, qui réclament de meilleures conditions d'incarcération et un changement de direction, allument un feu qui génère rapidement d'importantes quantités de fumée[39]. Jack se trouve alors au troisième étage d'un des bâtiments en compagnie de sept autres prisonniers et d'un gardien. La fumée s'accumulant, le gardien finit par perdre connaissance. Les sept autres prisonniers en profitent pour rejoindre les étages inférieurs puis se réfugier dans la cour de la prison. Jack, lui, parvient à porter le gardien inconscient jusqu'à la cour où il est ranimé un peu plus tard. Ayant pris connaissance de cet évènement, le CJC contacte le gardien qui accepte de déposer un témoignage sous serment. Ce dernier « déclare sans hésitation devoir [sa] vie » à « l'acte de bravoure » de l'orphelin[40]. Il ne semble pas que l'ordre d'expulsion ait abouti mais, là encore, la correspondance conservée dans le dossier ne permet pas de l'affirmer avec certitude. Entre 1946 et 1956, 5379 immigrants sont expulsés du territoire canadien, la majorité pour des fausses déclarations (46%) ainsi que des raisons judiciaires (28%), médicales (11,6%) et financières (2,9%)[41]. Plusieurs orphelins relevaient potentiellement d'une de ces catégories, ceux qui, comme Bela, avaient menti aux agents d'immigration sur leur identité, comme Jack, qui avaient un casier judiciaire ou, comme Abram et Rosalia, qui avaient été internés dans une institution psychiatrique. Aucun, à notre connaissance, n'a été expulsé. Pour le CJC et ses collaborateurs, la réussite de la protection juridique des immigrants sous la menace d'une expulsion constitue d'ailleurs une « petite mais significative victoire[42]. » Reste que des trajectoires comme celles de Jack, Jenoe ou Rosa sont exceptionnelles. Les cas d'orphelins qui reprennent contact avec le CJC pour des raisons administratives sont un peu plus nombreux mais sont également minoritaires. Pour l'immense majorité du groupe, la fin du suivi intervient rapidement et signifie la rupture totale du contact de l'orphelin avec l'institution et sa disparition de l'archive. Cette rupture doit être mise en dialogue avec la mémoire singulière du projet.

---

[39] Voir Chicago Tribune Press Service, « 550 Convicts ; Demand Better Meals », *Chicago Daily Tribune*, 5 mai 1952 (http://archives.chicagotribune.com/1952/05/05/page/1 consulté le 18 août 2017).
[40] CJA, affidavit signé par Charles Herbert, sans date, dossier individuel de Jack G., boîte 34.
[41] Kelley et Trebilcock, *The Making of the Mosaic*, *op. cit.* p. 344.
[42] Scheinberg et Scheinberg, « One Bright Light… », art. cit., p. 77.

2. Entrer dans la mémoire

A. Les commémorations du dixième anniversaire du projet (1959-1962)

Justifier une tradition d'accueil des réfugiés

À la sortie de la guerre, la venue des orphelins est très médiatisée et permet au CJC de justifier son action en matière migratoire et humanitaire auprès de la communauté. Avant même la fin officielle du programme en 1952, le CJC et ses collaborateurs n'ont pourtant plus aucun contact avec la majorité d'entre eux et le projet disparaît rapidement des mémoires. Les expériences des survivants n'ont qu'une place marginale dans la communauté durant les années 1950. Leurs voix sont absentes de la presse et des principales institutions juives canadiennes dont les responsables sont occupés par les activités liées à la reprise de l'immigration, au militantisme en faveur des droits humains, aux efforts de rapprochement avec les Canadiens français et au sauvetage des Juifs hongrois après l'insurrection de 1956. Il faut attendre le procès Eichmann (1961-1962), la Guerre des Six Jours (1967) et celle du Kippour (1973) puis la diffusion de la mini-série *Holocaust* (1978) pour que la Shoah devienne un des piliers identitaires, avec Israël, de nombreux Juifs canadiens[43]. La mémoire du *War Orphans Project* complexifie néanmoins cette chronologie[44]. En effet, le projet occupe une place singulière dans la mémoire juive mais aussi dans la « mythologie nationale » canadienne. Comme le rappelle Owen Gingerich, chaque

[43] Voir le chapitre 3 « Europe's ghosts in Canadian living rooms: the Canadian Jewish Community in the 1950s» de Bialystok, *Delayed Impact...*, *op. cit.*, p. 68-94 ; voir également Irving Abella et Franklin Bialystok, « Canada » dans David S. Wyman et Charles H. Rosenzweig, *The World Reacts to the Holocaust*, Baltimore, Jon Hopkins University Press, 1996, p. 749-781.

[44] Pour une critique de cette chronologie et une remise en question du silence des années 1940 et 1950 dans les communautés juives nord-américaines, voir Eli Lederhendler, « On Peter Novick's The Holocaust in American Life », *Jewish Social Studies*, 7, 3, printemps-été 2001, p. 159-168 ; Hasia R. Diner, *We Remember With Reverence and Love: American Jews and the Myth of Silence After the Holocaust*, 1945-1962, New York, New York University Press, 2009 ; David Cesarani et Eric J. Sundquist, After the Holocaust : Challenging the Myth of Silence, Londres/New York, Routledge, 2012; pour une réflexion similaire dans le cadre français, voir François Azouvi, Le mythe du grand silence : Auschwitz, les Français, la mémoire, Paris, Fayard, 2012 ; pour Israël, voir Boaz Cohen, *Israeli Holocaust Research: Birth and Evolution*, Londres, New York, Routledge, 2013 ; pour un survol des controverses historiographiques à ce sujet, voir Antoine Burgard, « L'historien face à l'évènement et sa mémoire : Peter Novick et la place de la Shoah aux États-Unis », *Bulletin d'Histoire Politique*, 24, 3, p. 177-201.

commémoration ou effort de remémoration collective a un « background agenda[45] » spécifique. Celle du projet semble répondre à deux besoins.

Sa mise en avant contribue tout d'abord à renforcer l'image du Canada comme champion de l'humanitaire et de l'internationalisme à un moment où les mécanismes discriminatoires de sa politique migratoire sont critiqués[46]. En novembre 1959, la ministre de la citoyenneté et de l'immigration Ellen L. Fairclough prononce ainsi un discours lors d'un diner du Conseil des femmes d'Hamilton sur le Canada et les réfugiés pendant lequel elle fait mention du *War Orphan Project* comme « un des mouvements humanitaires les plus précoces de l'après-guerre[47]. » En juin de la même année, l'ONU a lancé l'Année mondiale du réfugié, une série de programmes ayant pour but de faciliter l'accueil des derniers réfugiés européens des camps d'Allemagne et d'Autriche ainsi que les réfugiés palestiniens vivant en Jordanie, au Liban et en Syrie et les réfugiés chinois ayant fui à Hong-Kong. L'Année mondiale vise entre autres à « donner aux gouvernements l'occasion d'augmenter la proportion de réfugiés à faire bénéficier des programmes d'immigration et de libéraliser les critères de sélection afin d'ouvrir de nouvelles possibilités à des réfugiés qui, en raison de handicaps d'ordre physique ou social, n'ont pu être admis jusqu'à présent[48]. » Le gouvernement canadien souhaite temporiser la refonte de sa politique migratoire et se contenter de contribuer à la fermeture des camps en soutenant l'intégration des réfugiés sur place plutôt que leur émigration[49]. La venue des orphelins est érigée

---

[45] Owen Gingerich, « The Copernican Quinquecentennial and Its Predecessors: Historical Insights and National Agendas », *Osiris*, 14, 1999, p. 37.

[46] Les conservateurs sont au pouvoir à partir de 1957. En 1962, la ministre de la citoyenneté et de l'immigration Ellen Fairclough introduit le Décret du Conseil CP 1962-86 qui supprime les discriminations raciales les plus évidentes (certaines sont conservées, notamment dans le système de parrainage de proches) et fait des compétences du migrant le principal critère d'admission au Canada. Voir Knowles, *Strangers at Our Gates...*, *op. cit.*, p. 147-152 ; Kelley et Trebilcock, *The Making of the Mosaic...*, *op. cit.*, p. 332-333.

[47] CJA, « Canada and the Refugees. An Address by the Honorable Ellen L. Fairclough, Minister of Citizenship and Immigration at the Founder's Day Luncheon of the Hamilton Council of Women », 6 novembre 1959, CA boîte 71, dossier 659, p. 8.

[48] Introduction (alinéa 41) du « Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés. Quatorzième Session, Supplément n°11 », novembre 1959 (http://www.unhcr.org/fr/excom/unhcrannual/4b30a203e consulté le 19 août 2017).

[49] Peter Gatrell, *Free World?: The Campaign to Save the World's Refugees, 1956-1963*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2011, p. 103-104.

comme un des symboles de la tradition d'accueil du pays qui justifie sa position officielle : le Canada a déjà fait sa part du travail dans la prise en charge des réfugiés[50].

À l'occasion de l'Année mondiale, le CJC tient un discours similaire sur sa tradition d'accueil mais à des fins différentes[51]. L'organisation est impliquée dans le Canadian Committee for World Refugee Year (CCWRY). En insistant sur son « expérience considérable en matière d'accueil des réfugiés après la Première Guerre mondiale et de sauvetage, d'accueil et de réhabilitation des victimes des camps de concentration après la libération de l'Europe » et sur sa volonté de s'associer « aux efforts mondiaux pour venir en aide à ceux qui le méritent et ceux qui sauront l'apprécier[52] », le CJC cherche à mettre en avant sa légitimité à s'investir dans les programmes de l'ONU. L'accueil des orphelins atteste son investissement humanitaire précoce. D'autant plus que l'Année des réfugiés et les programmes qui en découlent concordent avec le dixième anniversaire de la fin du projet. Les initiatives autour de cet anniversaire viennent essentiellement de Ben Lappin. Celui-ci est alors professeur à la School of Social Work de l'Université de Toronto où il a obtenu une maîtrise et un doctorat en travail social. Il était auparavant directeur de la région centrale du CJC et membre du comité exécutif central de l'organisation depuis 1948 et est donc activement impliqué dans la prise en charge des orphelins. Sa démarche répond à un double « background agenda » : non seulement mettre en avant l'action du CJC en matière d'accueil des migrants et des réfugiés mais aussi légitimer sa profession.

Légitimer l'action des services sociaux communautaires

La volonté d'évaluer et de mettre en avant les services sociaux communautaires motive en grande partie les efforts de Lappin. En 1959, tout juste nommé professeur

[50] L'Année mondiale des réfugiés va néanmoins contribuer à la libéralisation de la politique migratoire canadienne et à la mise en place de plusieurs programmes d'accueil, notamment pour des personnes tuberculeuses ; voir le chapitre 10 « World refugee year: relaxing Canada's Immigration Regulations » dans Dirks, *Canada's Refugee Policy...*, *op. cit.*, p. 214-227.

[51] Sur l'usage de la tradition d'accueil par les gouvernements anglais, américain, australien, canadien ou encore norvégien, voir Peter Gatrell, « World Refugee Year, 1959-60 and the History of Population Displacement », 12 janvier 2011 (https://www.academia.edu/8859604 consulté le 21 août 2017), p. 4-5.

[52] Gatrell, *Free World...*, *op. cit.*, p. 135.

au département de travail social de l'Université de Toronto, il lance une enquête visant à déterminer ce que sont devenus les orphelins et à juger ainsi de l'efficacité du travail de conseil et de placement professionnel. Au moment de commencer l'enquête, Lappin connaît déjà le sort de certains orphelins. Sept sont décédés (parmi lesquels deux se sont suicidés). Quatre sont hospitalisés pour une durée indéterminée dans des institutions psychiatriques. Afin de retrouver les autres orphelins, Lappin diffuse une annonce dans la presse juive canadienne yiddishophone et anglophone avec l'aide des responsables du CJC. Deux personnes répondent, une en Colombie Britannique et une en Ontario. Sept ans seulement après la fin officielle du projet, le CJC n'est donc pas en mesure de rétablir le contact interrompu avec la fin du suivi. Au final, grâce aux démarches de leurs proches, 237 orphelins sont retrouvés. Seuls 131 acceptent de répondre à l'enquête. Celle-ci se base sur des entretiens qui sont réalisés par des bénévoles de différentes organisations juives, notamment du CJW à Toronto, et qui s'articulent autour d'un questionnaire de deux pages. Il comprend des questions fermées (situation maritale, emploi, date et lieu d'arrivée au Canada, type de placement, scolarisation, suivi des agences etc.) mais aussi des questions ouvertes sur les impressions et l'expérience globale des enquêtés[53]. Les résultats, bien que peu représentatifs, méritent cependant d'être analysés.

Parmi les 131 répondants, on compte 85 hommes et 46 femmes. 79 vivent à Toronto, 27 à Montréal et 11 à Winnipeg, les autres se trouvant dans d'autres villes, notamment à Edmonton, à Ottawa et aux Etats-Unis. Travaillant dans la métropole d'Ontario, Lappin a pu bénéficier de réseaux dont il ne disposait pas ailleurs, ce qui expliquerait que la majorité des répondants résident à Toronto. Certains orphelins mènent des carrières réussies dans les milieux artistique ou universitaire. 25 ont d'ailleurs continué leurs études jusqu'à l'université, une proportion qui laisse penser que beaucoup de jeunes ont ignoré les recommandations du JVS et sont parvenus à poursuivre seuls leur projet. Sur les 85 hommes, 73 sont mariés dont 25 à des femmes nées au Canada. Sur les 46 femmes, une seule est célibataire (12 sont mariées avec des

[53] CJA, Ben Lappin, « Questionnaire – European Youth Group Study », sans date ; « To War Orphans Who Will Be Met By an Interviewer », 4 septembre 1959; « Note to Interviewers », 4 septembre 1959, CA, boîte 71, dossier 659 « Study on War Orphans, 1957-1967 »

hommes nés au Canada). Autant pour les hommes que pour les femmes, les mariages avec des personnes également immigrantes sont donc majoritaires. Lappin ne donne pas d'informations quant à leur possible exogamie à une époque où les mariages interreligieux augmentent au sein de la communauté[54]. Seuls 25 indiquent ne plus parler quotidiennement leur langue natale, ce qui confirme que les orphelins ont créé leurs propres réseaux sociaux et ont conservé une solide culture migrante. Quant aux relations communautaires, seuls dix-sept répondants affirment avoir coupé complètement les liens. Le reste semble être impliqué, notamment à travers l'antenne locale de l'*United Jewish Appeal*, principal organisme de levée de fonds. 47 mentionnent être affiliés à une synagogue mais l'affiliation précise n'étant pas renseignée, il est impossible de savoir si les orphelins fréquentent les mêmes synagogues que les populations établies avant la guerre ou bien celles fondées après la guerre par de nouveaux arrivants. L'enquête porte également sur leur expérience et leurs souvenirs du projet. 103 sont encore en contact avec leur famille d'accueil. 86 se déclarent heureux de leur expérience lors de leurs premières années au Canada. Dix seulement indiquent en avoir gardé de mauvais souvenirs. Bien que certains considèrent leurs parents d'accueil comme leur famille à part entière, beaucoup insistent sur leur besoin d'indépendance et leur incapacité à accepter des liens familiaux forts. Quant aux rapports avec les professionnels investis dans le projet, 72 répondants se disent très satisfaits, 29 satisfaits, 5 ont un avis neutre, 9 assez mauvais et 10 mauvais. Si la période du placement reste un souvenir douloureux pour certains, les expériences avec les familles d'accueil et les travailleurs sociaux sont globalement positives. En mettant en avant l'intégration socio-économique des orphelins, les trajectoires exemplaires de certains et les bons souvenirs que gardent la plupart d'entre eux de leurs rapports avec les agences, l'enquête atteste la qualité du travail des services sociaux communautaires et justifie leur action.

Ces résultats sont repris dans l'ouvrage que Lappin publie aux Presses de l'Université de Toronto, en 1962, à l'occasion du dixième anniversaire de la fin du

[54] Madeline A. Richard, *Ethnic Groups and Marital Choices: Ethnic History and Marital Assimilation in Canada, 1871 and 1971*, University of British Columbia Press, 1992 (1991), p. 37.

projet. En plus d'être une étude approfondie basée sur une documentation qui n'a pas toujours été conservée, *The Redeemed Children* constitue un témoignage précieux de par sa précocité et permet de saisir le regard d'un responsable du CJC sur le projet et sur l'expérience des orphelins. Dès la préface signée par Hayes, les intentions de l'auteur s'affichent clairement. En racontant l'histoire des orphelins et en analysant le déroulement du projet, sa principale ambition est de légitimer le travail du CJC et des services communautaires impliqués. Dans sa préface, Hayes écrit :

> Cette histoire témoigne de l'empressement de la communauté juive du Canada et du gouvernement canadien d'accueillir ces enfants à une époque où les portes du pays étaient résolument closes à l'immigration. Le plus grand mérite revient cependant à ces jeunes gens qui sont venus, ont réussi à s'adapter à leur pays d'adoption et font maintenant partis de ses citoyens les plus utiles. Comme le démontre cet ouvrage, les ressources humaines du Canada ont, en effet, grandement bénéficié de la présence de ce groupe[55].

Le directeur du CJC insiste donc sur la tradition d'accueil de la communauté et du gouvernement canadien et sur la réussite de l'intégration des jeunes. Si Hayes affirme que cette réussite est surtout le fait des jeunes eux-mêmes, sa préface et l'ouvrage de Lappin dressent un portrait très positif de l'action des services communautaires qui les ont accompagnés. Tous deux inscrivent l'action des institutions juives dans le récit national canadien, en soulignant l'intégration des orphelins à leur nouvelle société d'accueil. De par ses questionnements sur le déroulement du *War Orphans Project*, l'ouvrage de Lappin a un succès académique certain et est recensé dans plusieurs revues spécialisées dans le travail social et la protection de l'enfance[56]. Sa publication contribue surtout à la médiatisation du projet dans la presse canadienne juive et non-juive. Le projet fait même la une du *Maclean's*, un des titres phares de la presse canadienne anglophone.

---

[55] Lappin, *The Redeemed Children*, *op. cit.*, p. viii.

[56] Voir notamment David Crystal, « Book-review of The Redeemed Children: The Story of the Rescue of War Orphans by the Jewish Community of Canada by Ben Lappin », *Social Service Review*, 37, 3, 1963, p. 360-361.

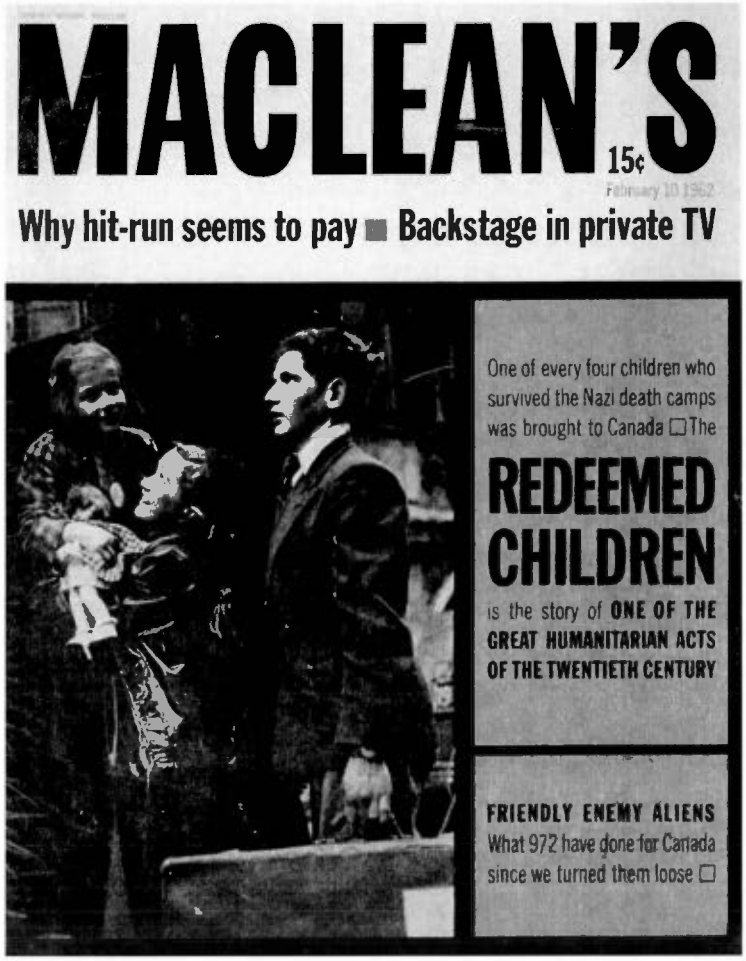

Figure 31 : « The Redeemed Children » (*Maclean's*, 10 février 1962)

Le reportage du journal, abondamment illustré, présente le programme comme « une des plus grandes entreprises humanitaires du XXe siècle » et avance même un chiffre pour le moins fantaisiste : « un quart des enfants ayant survécu aux camps de la mort nazis a été amené au Canada après la guerre. » Tout en rappelant que le projet a été porté par une organisation juive pour des orphelins juifs, l'auteur insiste surtout sur son importance pour la société canadienne et contribue à la « déjudaïsation » du projet[57]. Les jeunes ont été placés dans des « familles canadiennes » et « presque tous

[57] Le terme est utilisé par Pieter Lagrou à propos de la mémoire des déportations dans l'immédiat après-guerre où le besoin d'une mémoire nationale rassembleuse et positive a contribué à la disparition de la spécificité juive de cette expérience ; Pieter Lagrou, « Victims of Genocide and National Memory: Belgium, France and the Netherdlands 1945-1965 », *Past and Present*, 154, 1997, p. 195.

se sont profondément enracinés au Canada[58] », un discours que l'on retrouve dans l'ouvrage de Lappin. Le travail de ce dernier et la médiatisation qui l'a accompagné sont exceptionnels de par leur précocité. Bien que *The Redeemed Children* réponde à une volonté de justifier l'action du CJC, il donne une visibilité rare à ces jeunes rescapés. Leur expérience de la persécution n'est certes pas au centre du livre et des entretiens mais les propos rapportés par Lappin dans son dernier chapitre confirment que le sujet a bien été abordé par certains individus. La place que l'auteur accorde à la question de la mémoire et du silence dans sa conclusion témoigne d'ailleurs de sa lucidité sur le silence et l'isolement des survivants de la Shoah au Canada.

Car, ce qui ressort aussi de l'ouvrage de Lappin et de l'enquête qui l'a précédé, c'est la perte de contact rapide entre l'individu et l'institution ainsi que le refus de la plupart des orphelins de rétablir ce contact. En effet, des 237 orphelins qui ont pu être localisés, l'immense majorité l'a été grâce aux démarches de leurs proches. Ces époux et épouses, belle famille et amis ont, après avoir lu l'annonce, essayé de les convaincre de participer à l'enquête. Le fait que seuls 131 aient accepté confirme que beaucoup n'ont pas voulu revenir sur leur expérience. Dans son ouvrage, Lappin rapporte les propos de certains répondants. À ceux qui avaient accepté de parler de leur expérience de la guerre, il a été demandé s'ils envisageaient de la raconter un jour à leurs enfants. Leurs réponses témoignent invariablement de leur indécision. L'un d'eux affirme ainsi qu'il « [aimerait] leur dire mais [est] persuadé que [ses] enfants ne [le] comprendront pas. » Un autre pense que sa fille devrait savoir ce qu'a vécu son père mais ajoute : « Elle a quatre ans maintenant et tout monde est gentil avec elle. Pourquoi devrais-je éveiller la peur et la suspicion de l'autre en lui racontant ce que l'on a fait à son père ?[59] » Même si l'objectif était avant tout de documenter l'action des agences communautaires et de légitimer les choix de leurs dirigeants, cette enquête a donc représenté une opportunité rare pour les rescapés de parler et d'être écoutés à une époque où leurs expériences intéressent peu dans la communauté juive. Comme beaucoup d'efforts précoces de mémorialisation, les initiatives de Lappin et la

[58] Sidney Katz, « The Redeemed Children », *MacLean's*, 10 février 1962, p. 11-12.
[59] Lappin, *The Redeemed Children...*, *op. cit.* p. 172.

médiatisation qui en résulte ne suffisent cependant pas à faire entrer durablement la venue des orphelins dans l'histoire et la mémoire collective canadienne. Le projet retombe dans l'oubli jusqu'au début des années 1980.

B. La Shoah dans l'histoire et la mémoire canadiennes (1981-2017)

La parole tardive de l'orphelin

À partir des années 1980, le projet bénéficie du dynamisme des études sur la Shoah en Amérique du Nord et de l'entrée dans ce qu'Annette Wieviorka appelle « l'ère du témoin[60]. » En 1981, le CJC lance le Holocaut Documentation Project qui a pour but d'enregistrer les récits de Canadiens, témoins et victimes de la Shoah, et de les déposer aux Archives Nationales. L'initiative est financée par le programme gouvernementale sur le multiculturalisme et permet la réalisation de près de 70 entretiens. Comme le constate Bialystok, qui y a lui-même participé, le projet connaît un succès en demi-teinte, le faible nombre d'entretiens constituant « un retour sur investissement très modeste[61] », d'autant plus que les vidéos n'ont jamais été remises aux Archives Nationales et sont aujourd'hui encore conservées aux Archives Juives Canadiennes à Montréal[62]. Le financement public du projet témoigne néanmoins que « de plus en plus de Canadiens considèrent l'Holocauste comme un évènement historique majeur[63]. » Plusieurs orphelins participent à cette initiative ainsi qu'au Living Testimonies Project de l'Université McGill et au Testimony Project du Centre Commémoratif de l'Holocauste de Montréal[64]. D'autres témoignent également dans le cadre de projets liés à la Shoah Foundation for Visual History and Education de l'University of Southern California et aux Fortunoff Video Archives de l'Université Yale, ou encore, un peu plus tard, dans le cadre de celui du Vancouver Holocaust Education Centre (VHEC)[65], fondé par le psychiatre et enfant caché Robert Krell en

---

[60] Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, Paris, Hachette, 2002.
[61] Bialystok, *Delayed Impact...*, *op. cit.*, p. 184.
[62] Elles sont également disponibles dans la Visual History Archive de l'USC Shoah Foundation.
[63] *Ibidem* ; voir aussi sur le lancement du projet « Canadian Government Helps Fund the Country's First Holocaust Documentation Program », JTA Daily News Bulletin, 29 Janvier 1982.
[64] Sur ce projet, voir Yehudi Lindeman, « Breaking the Silence and Bridging the Gap: Documenting Personal Memories of the Holocaust »
[65] Janice Rosen, « Holocaust Testimonies and Related Resources in Canadian Archival Repositories », *Canadian Jewish Studies*, 4-5, 1997, p. 163–175.

1994. Des orphelins participent aussi aux projets qui se développent à partir de la deuxième moitié des années 2000 et installent définitivement la Shoah dans le récit national canadien. Par exemple, entre 2007 et 2012, le projet « Histoires de vie des Montréalais/ Montreal Lifestories » porte sur les expériences et la mémoire de Montréalais « déplacés par la guerre, le génocide et autres violations des droits de la personne[66]. » Cette initiative contribue, là encore, à inscrire la venue des orphelins dans la tradition d'accueil du Canada. Certains orphelins ont également témoigné dans le cadre d'autres recherches universitaires. Durant sa thèse de doctorat à l'Université Clark, Adara Goldberg a ainsi conduit plus de 125 entretiens avec des rescapés de la Shoah ayant immigré au Canada, parmi lesquels certains sont venus dans le cadre du *War Orphans Project*. D'autres commencent tout juste à parler. Au moment où ses lignes ont été écrites, les deux sœurs Marie et Esta R. s'engageaient tout juste dans une démarche d'écriture de leurs mémoires auprès de la Fondation Azrieli, organisation philanthropique canadienne, qui conduit depuis 2005 un programme de collecte et de valorisation de témoignages de survivants de la Shoah (Holocaust Survivors Memoirs Program)[67]. La prise de parole des orphelins a non seulement contribué à faire sortir le projet de l'oubli mais aussi à casser l'anonymat dans lequel étaient confinés les jeunes rescapés lors des initiatives entourant le dixième anniversaire.

La plupart des entretiens sont largement tournés vers la « nouvelle vie » des orphelins au Canada. Le récit de l'après-guerre débute presque toujours avec l'arrivée dans leur nouveau pays et les récits font souvent état de la déception initiale. Andrew se remémore l'absence de feuilles dans les arbres à son arrivée au mois de mai, « [son] premier choc suivi par beaucoup, beaucoup, beaucoup d'autres ! » Jack et Leah ironisent sur les longues jupes des adolescentes canadiennes, Leah se rappelant même en « avoir conclu qu'il n'y avait pas de jeunes au Canada et que c'était pour ça qu'on les avait amenés ici[68]. » La question de l'accomplissement personnel et du travail est omniprésente. Joseph Cooper raconte ainsi qu'il a vu dans le Canada « un pays libre

[66] Voir http://histoiresdeviemontreal.ca/ «
[67] Voir la section du site de la Fondation consacrée au programme http://memoirs.azrielifoundation.org.
[68] Kuper, « Children of the Storm », *op. cit.* ; Martz, *Open Your Hearts...*, *op. cit.*, p. 146-

où il était possible de travailler, où il était possible d'étudier, un pays d'abondance, où tout le monde pouvait tout avoir, une terre d'opportunité. » Pour lui, « si tu as l'ambition et si tu sais comment t'y prendre, tu peux atteindre le sommet[69]. » Quant à Moniek Lewkowitz, il raconte que « tout le monde était déterminé à se réaliser [...] nous avions été privés de tellement de choses pendant de si longues années que toute notre vie tournait autour du travail et de réussir quelque chose[70]. » Arnold Friedman considère que beaucoup de jeunes rescapés ont « traduit leurs techniques de survie en esprit d'entreprise » et que « la peur qu'ils ont amenée avec eux les a poussés à continuer, à travailler[71]. » De la même manière, Musia Schwartz affirme qu'« [il] voulait gagner sa vie lui-même et ne pas vivre de la charité[72]. » L'insistance sur la réussite économique et sociale et sur les notions d'indépendance et d'autosuffisance (*self-sufficiency*) est fréquente dans la mise en récit des expériences migrantes. Elle montre comment ces jeunes se sont réappropriés la figure stéréotypée du « migrant idéal » et du « citoyen modèle » et l'idée de « normalisation » et de dépassement du traumatisme par le travail que l'on retrouve dans les dossiers. Pour la plupart d'entre eux, la réussite de leur intégration passe par leur capacité à faire oublier ce qui les définissait alors dans l'espace public : leur identité de victimes, de survivants et de migrants. Plusieurs orphelins racontent ainsi leurs efforts pour cacher leur accent et s'habiller comme des adolescents « normaux ». On remarquera que presque tous ont anglicisé leur nom. Tibor B. est ainsi devenu Ted et Jankele est devenu Jack. Comme son petit-fils en a informé la directrice des Archives Juives Canadiennes en mai 2013, Ludwig s'appelle maintenant Max et avait un frère qu'il n'a jamais mentionné au CJC avant de le faire venir dans le cadre du programme de parrainage de proches. Quant à Howard Chandler, qui a participé au *Holocaust Documentation Project* et qui intervient régulièrement lors de commémorations, je n'ai pas pu déterminer quel était son nom d'origine. Cette démarche est fréquente chez les migrants pour qui « le nom assure la normativité sociale[73]. » Elle est d'autant plus importante pour les orphelins

---

[69] Entretien de Joseph Cooper (Holocaust Documentation Project)
[70] Martz, *Open Your Hearts...*, *op. cit.*, p. 155.
[71] *Ibid.*, p. 157.
[72] Sheftel et Zembrzycki, « We started over again, we were young... », art. cit., p.24
[73] Simone Grossman, « Transculture et judéité dans *Don Juan et les moulins à vent* de Pierre Lasry », *Canadian Jewish Studies / Études Juives Canadiennes*, 25, 2017 (à paraître).

et explique aussi la difficulté du CJC et de Lappin à retrouver leur trace à la fin des années 1950. Pour beaucoup, ce changement de nom s'inscrit d'ailleurs dans la continuité de ceux connus pendant la guerre et contribue au développement d'identités multiples.

Un autre aspect revient fréquemment dans les entretiens des orphelins : le désintérêt ou l'incapacité à écouter de la communauté qui ont poussé les jeunes dans le silence. Lors de son témoignage, Howard Chandler raconte comment, à leur arrivée, les jeunes rescapés « étaient tous impatients de raconter [leurs] expérience mais [n'ont] pas trouvé d'écoute, personne ne voulait en entendre parler, tout le monde disait 'On en a entendu assez'. » Selon lui, les Juifs canadiens arrivés avant la guerre « se sont soit sentis coupables ou trop mal à l'aise pour écouter tout ça », ce qui l'a conduit au silence : « À un moment, tu arrêtes et une fois que tu arrêtes, tu oublies[74]. » Les propos de Chandler font écho à ceux anonymes des participants de l'enquête de Lappin à la fin des années 1950 pour qui ce silence, à la fois « incapacité à communiquer et refus de communiquer », était aussi un moyen de « revenir à soi » et de « mettre à distance le fracas du monde[75]. » L'injonction au silence et la marginalisation de la parole des orphelins sont d'autant plus fortes qu'ils sont des migrants dans un nouveau pays et adolescents dans un monde d'adultes. Comme le rappelle Robert Krell, lui-même enfant caché, « ceux qui avaient moins de 16 ou 17 ans à la fin de la guerre étaient placés en famille d'accueil, retournaient à l'école et étaient globalement dissuadés de parler du passé[76]. » Car, au sein même des rescapés, une hiérarchie des expériences de survie était établie implicitement, la parole des plus jeunes étant presque toujours dévalorisée. Sydney Zoltak se rappelle ainsi que beaucoup d'adultes considéraient qu'« [il] était trop jeune pour se souvenir, ou peut-être pas trop jeune pour se souvenir, mais trop jeune pour vraiment ressentir[77]. » Cette impossibilité de parler donne encore plus de valeur aux dossiers individuels. Bien que

---

[74] Entretien d'Howard Chandler (Holocaust Documentation Project).
[75] Cabanes et Picketti, « Introduction », art. cit., p. 34.
[76] Robert Krell, « Children Who Survived the Holocaust: Reflections of a Child Survivor/Psychiatrist », *40th Annual Meeting of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, San Antonio, 28 octobre 1993.
[77] Sheftel et Zembrzycki, « We started over again, we were young… », art. cit., p.21.

formatées par les exigences et les préjugés des adultes, la constitution du dossier et « l'obligation de se raconter[78] » qu'elle sous-tend ont donc été l'une des rares occasions où l'orphelin a pu parler de son expérience de survie.

Le projet dans la mémoire collective canadienne

Lors de son entretien dans le cadre de *Montreal Lifestories*, Ted Bolgar, Tibor dans son dossier individuel, justifie ainsi sa volonté de témoigner : « Survivre à l'Holocauste était une sorte de don qui impliquait deux obligations. La première était d'assurer la continuité du peuple juif donc je suis venu ici, je me suis marié, j'ai eu deux enfants, six petits-enfants, c'est fait ! La seconde était... de ne pas laisser le monde oublier l'Holocauste[79]. » La prise de parole tardive des orphelins, qu'ils justifient presque toujours par un sentiment d'urgence et de responsabilité, a contribué à faire entrer le projet dans la mémoire collective canadienne. Plusieurs s'investissent aujourd'hui encore dans des évènements commémoratifs, comme l'*Holocaust Education Week* organisé par le Centre Éducatif de l'Holocauste de Toronto. Lors de l'édition 2016, Howard Chandler est ainsi intervenu dans des écoles et des bibliothèques de la ville. Né en Pologne en 1929, il a connu le camp de travail de Starachowice puis Auschwitz, Buchenwald et Theresienstadt. Après la guerre, il a rejoint l'Angleterre puis le Canada en 1947. Il fait partie des cinq survivants de la Shoah qui, le 21 décembre 2016, ont décidé de prendre la parole pour appeler la communauté internationale à intervenir en Syrie[80]. Lors de sa prise de parole, il dénonce l'indifférence générale : « On m'a volé ma famille, on m'a volé mon enfance, on m'a volé ma vie telle que je l'avais connue et rien n'a plus jamais été le même. Et le monde n'a rien fait. Aujourd'hui, je regarde les nouvelles et je vois qu'à nouveau, le monde ne fait rien alors que des innocents perdent la vie[81]. » Un autre orphelin, Robbie Waiseman, s'est aussi régulièrement engagé en faveur de la cause

---

[78] Fassin, « La Supplique... », art. cit., p. 957.
[79] Sheftel et Zembrzycki, « We started over again, we were young...», art. cit., p.21.
[80] Michelle Cheung, « Holocaust survivors call on world to indict those responsible for Syrian atrocities », CBC News, 21 décembre 2016 (http://www.cbc.ca/news/canada/toronto/holocaust-syria-war-crimes-1.3907326 consulté le 1e septembre 2017)
[81] Maryam Shah, « Holocaust survivors call for action to help those in Aleppo », Toronto Sun, 21 décembre 2016 (http://www.torontosun.com/2016/12/21/holocaust-survivors-call-for-action-to-help-those-in-aleppo consulté le 1e septembre 2017).

autochtone[82]. Cet engagement illustre ce qu'Anna Sheftel et Stacey Zembrzycki appellent la « professionnalisation » des témoins où le public s'attend non seulement à ce que les survivants racontent leur expérience personnelle mais parlent aussi de sujets et d'enjeux contemporains[83].

Il a également contribué à faire entrer le *War Orphans Project* dans l'histoire juive du pays et dans le récit national canadien. En 2008, la réunion d'une vingtaine d'orphelins à Montréal pour fêter le soixantième anniversaire de leur arrivée au Canada bénéficie ainsi de nombreux articles dans la presse canadienne[84]. À la fin du printemps 2016, une exposition multimédia est inaugurée dans le cadre de la série d'évènements célébrant le 375e anniversaire de la création de Montréal. L'exposition, intitulée *Cité Mémoire* et créée par deux des plus grands metteurs en scène québécois, projette dix-neuf tableaux – des vidéos de trois à six minutes – qui rejouent des moments clés de l'histoire de la ville[85]. L'un de ces tableaux, « The Jewish Children's Transport Train 1947 », met en scène l'arrivée d'un orphelin à la gare et sa rencontre avec sa nouvelle famille. Le père est d'ailleurs joué par Alain Zouvi dont le père, Jacques, est arrivé au Canada dans le cadre du projet[86]. Le fait que le *War Orphans Project* ait été retenu avec l'incendie du parlement de 1849 ou encore l'Exposition Universelle de 1967 comme un des dix-neuf évènements marquants des 375 ans de l'histoire de la ville est révélateur de sa portée symbolique et de sa place singulière dans la mémoire collective et le récit national canadien. Le processus de création des deux metteurs en scène ne m'est pas connu mais leur choix semble répondre à plusieurs logiques. Mettre en avant ce projet permet de rendre hommage à l'histoire

---

[82] Renée Ghert-Zand, « Holocaust survivor helps Canada's kidnapped aboriginals heal », *The Times of Israel*, 17 décembre 2015 (https://www.timesofisrael.com/holocaust-survivor-helps-canadas-kidnapped-aboriginals-heal/ consulté le 1e septembre 2017).

[83] Anna Sheftel et Stacey Zembrzycki, « Professionalizing Survival: The Politics of Public Memory Among Holocaust Survivor-Educators in Montreal, *Journal of Modern Jewish Studies*, 12, 2013.

[84] Jessica Murphy, « Jewish war orphans reunite in Montreal », *The Star*, 27 octobre 2008 (https://www.thestar.com/news/canada/2008/10/27/jewish_war_orphans_reunite_in_montreal.html consulté le 1e septembre 2017)

[85] Janice Arnold, « Exhibit Pays Tribute to Orphaned Survivors Rescued by Jewish Montrealers », *The Canadian Jewish News*, 8 juin 2016 (http://www.cjnews.com/news/canada/montreal-exhibit-honours-orphaned-holocaust-survivors consulté le 1e septembre 2017).

[86] Susan Schwartz, « Cité Mémoire makes history in Old Montreal », *Montreal Gazette*, 3 juin 2016 (http://montrealgazette.com/entertainment/arts/cite-memoire-makes-history-in-old-montreal consulté le 1e septembre 2017).

juive montréalaise à travers un des évènements les plus accessibles pour le grand public. Surtout, les parallèles entre la prise en charge des orphelins et l'investissement actuel du Canada dans l'accueil des réfugiés sont évidents. L'histoire des orphelins accueillis par des « familles montréalaises[87] » conforte à nouveau la tradition d'accueil du pays et son image de champion d'un humanitarisme ouvert sur le monde.

Conclusion

La principale ambition de cette recherche consistait à reconstituer les trajectoires individuelles des orphelins et à analyser les pratiques des adultes qui les ont accompagnés entre la fin de la guerre et leur départ au Canada. Ce chapitre permet de prolonger cet effort et d'inscrire ces trajectoires dans les circulations migratoires globales des survivants de la Shoah. Les nouveaux départs, qu'ils soient nationaux ou transnationaux, rappellent que, contrairement à ce que laissent penser les dossiers, les parcours de beaucoup d'orphelins ne s'arrêtent pas au Canada. Ils font également ressortir les stratégies individuelles des jeunes rescapés, déjà perceptibles en Europe, qui ignorent les conseils des adultes et adaptent leur discours afin de pouvoir partir au Canada. La voix dominante ici est celle des responsables du CJC et de leurs collaborateurs et la plupart des individus disparaissent de l'archive une fois que le suivi s'arrête. Ne restent alors que les orphelins dont la situation financière, judiciaire ou médicale a nécessité un suivi prolongé. Les difficultés rencontrées par Lappin pour mener à bien son enquête moins de dix ans après la fin officielle du projet confirment la brutalité et la rapidité de la perte de contact entre l'individu et l'institution. Les changements de nom, qu'ils viennent du choix de l'orphelin de l'angliciser ou d'un mariage, les déménagements successifs au Canada et en dehors expliquent en partie cette disparition, tout comme le refus des individus de rétablir le contact. La parole de l'orphelin est donc longtemps absente. Les efforts de remémoration entourant le dixième anniversaire du projet sont avant tout une affaire d'adultes avec un « background agenda » précis : justifier la tradition d'accueil du pays et légitimer l'action des services sociaux communautaires. Il n'en reste pas moins que la médiatisation dont bénéficie la venue des orphelins au début des années 1960 est

[87] Voir www.montrealenhistoires.com/en/cite-memoire

singulière de par sa précocité. S'ils ne suffisent pas à installer durablement le projet dans la mémoire collective, l'enquête et l'ouvrage de Lappin constituent une des rares occasions de saisir le regard d'un responsable communautaire sur l'expérience et l'intégration des jeunes rescapés.

Il faut attendre le début des années 1980 pour que la parole des orphelins se fasse enfin entendre. Leurs témoignages sortent le projet de l'oubli et offrent la possibilité de mettre des noms sur la masse souvent anonyme des statistiques de Lappin et des autres responsables communautaires. Les récits sont surtout tournés vers leur « nouvelle vie dans un nouveau pays » et insistent sur la réussite socio-économique de chacun. Dans l'avant-dernier chapitre de son ouvrage, Lappin admettait que les résultats de son enquête sont biaisés par un « processus d'auto-sélection à travers lequel ressortent les deux extrêmes », les « ajustements les plus réussis » et « les cas problématiques[88] ». La parole du « groupe intermédiaire majoritaire » est donc absente. Un demi-siècle plus tard, le constat est similaire. Une histoire des orphelins qui « [dépasse] une simple analyse institutionnelle » afin d'« atteindre le vécu des familles et les trajectoires des enfants qui grandissent[89] » reste encore à écrire.

[88] Lappin, *The Redeemed Children...*, *op. cit.*, p. 147.
[89] Rollet-Valley, « Les enfants abandonnés... », art. cit., p. 10.

Conclusion générale

Dans le dossier d'Abraham P., un orphelin Tchécoslovaque arrivé en Belgique après la guerre, se trouve une lettre manuscrite datée du 30 décembre 1947 et signée par le jeune garçon à l'intention du « Joint Committee of Canada ». Abraham s'y présente brièvement, déclinant son nom, sa date et son lieu de naissance et, après avoir raconté sa guerre et la déportation de ses parents, décrit sa situation actuelle dans un anglais hésitant :

> Depuis la fin de la guerre, je suis en Belgique et je n'ai aucune idée ou espoir concernant mon futur et aucune famille que je pourrais rejoindre. J'ai commencé à apprendre le métier de joaillier il y a un an mais je ne me sentais pas bien dans cette atmosphère de dépression et je ne peux pas retrouver mon équilibre.
>
> C'est pour ça que j'étais si chanceux d'avoir l'opportunité d'aller au Canada, d'oublier l'Europe et de construire une nouvelle vie. J'ai commencé à rassembler tous les papiers qui étaient nécessaires. Mais parce que cela a pris beaucoup de temps d'obtenir ces papiers, je n'ai pas pu partir au début. J'ai finalement eu mes papiers et je pensais que tout était bon. Je suis allé au Joint avec mes papiers mais, à ma plus grande déception, ils m'ont dit que ce n'était plus possible de partir au Canada [depuis la Belgique] parce que le Joint du Canada avait décidé de ne prendre plus que des gens en Allemagne.
>
> Maintenant, je ne sais pas quoi faire, j'ai mis tous mes espoirs dans cette occasion et c'est pour cela que je vous écris pour savoir si vous pouvez m'aider à sortir de ma misère mentale parce que je suis perdu et je n'ai plus d'espoir. Je serais très très heureux si vous me donniez une réponse positive et j'espère que vous aurez de la compréhension pour mon cas. Excusez-moi que je ne peux pas m'exprimer en anglais comme je le voulais mais j'espère que vous me comprendrez néanmoins[90].

Quelques jours plus tard, Saalheimer répond au jeune garçon pour lui dire qu'il « pense pouvoir lui annoncer une bonne nouvelle » parce que des visas supplémentaires ont été envoyés en Belgique. Avant de conseiller à Abraham de prendre contact avec David Goldberg, représentant de l'AJDC à Bruxelles, il écrit : « Si vous êtes admissible, je pense qu'un jour vous allez être inclus dans un des groupes qui part pour

[90] CJA, lettre d'Abraham P. au « Joint Committee of Canada », 30 décembre 1947, dossier individuel d'Abraham P., boîte 38.

le Canada[91]. » Le 28 janvier, le jeune garçon arrive en effet à Halifax à bord du Aquitania avec 22 autres orphelins.

Cette lettre n'est pas unique en son genre. Lors de son passage dans la maison d'enfants de l'OSE à Jouy en Josas, Ferenc J., jeune Hongrois qui a fini la guerre dans le camp de concentration de Gunskirchen, écrit au CJC quelques jours après avoir reçu la confirmation que son dossier avait été accepté pour savoir s'il était possible d'être placé à Montréal, Toronto ou Hamilton (où « [il] a un bon ami avec qui [il] était dans un camp de concentration nazi allemand »). Il demande : « Auriez-vous l'amabilité de me donner la possibilité d'aller dans une de ces villes parce que, même si je dois accepter de prendre un emploi, j'ai toujours en tête d'aller à l'école du soir[92] ? » Quelques semaines plus tard, Ferenc rejoint le Canada et est d'ailleurs placé dans une famille d'accueil à Hamilton.

Ces lettres font partie des « documents vraiment exceptionnels[93] » qui ont ponctué ma lecture des dossiers et qui m'ont conforté dans mon choix de les parcourir dans leur totalité, une décision chronophage prise aux dépens d'une analyse quantitative plus approfondie d'un ou de plusieurs échantillons. Elles ne peuvent certes être considérées comme des « sources enfantines[94] », Abraham et Ferenc ayant respectivement dix-sept et dix-neuf ans lorsqu'ils écrivent au CJC, mais elles constituent deux des rares occurrences où la parole de l'orphelin semble nous apparaître directement. Elles permettent de saisir les stratégies narratives d'individus qui cherchent à maximiser leurs chances de réussite (de voir sa demande de visa acceptée pour Abraham et d'être placé dans une ville qui correspond à ses aspirations pour Ferenc). La lecture des formulaires de demande des deux jeunes vient néanmoins complexifier l'analyse. En effet, Abraham dit parler le hongrois, le tchèque, l'allemand et le français, Ferenc le hongrois, le roumain, le yiddish et l'allemand mais

[91] CJA, lettre de Manfred Saalheimer à Abraham P., 7 janvier 1948, dossier individuel d'Abraham P., boîte 35.
[92] CJA, lettre de Ferenc J. au CJC, 24 février 1949, dossier individuel de Ferenc J., boîte 35 (voir annexe 12)
[93] Carlo Ginzburg et Carlo Poni, « La micro-histoire », *Le Débat*, 17, 10, 1981, p. 136.
[94] Manon Pignot, « Génération Grande Guerre : expériences enfantines du premier conflit mondial », *Le Télémaque*, 47, 2, 2012, p. 77.

aucun n'indique maîtriser l'anglais. Les deux lettres ont donc nécessité l'intervention d'un intermédiaire. Ferenc séjourne alors dans une maison d'enfants de l'OSE et Abraham dans un home de l'AIVG à Tervuren dans la banlieue de Bruxelles. Ils ont probablement été aidés par des travailleuses sociales de ces deux organisations. Il est difficile de déterminer la nature de cette intervention, simple retranscription et traduction des propos de l'orphelin ou bien réinterprétation et reformulation afin de gagner en efficacité. L'orphelin tel qu'il nous apparaît est le fruit de ce double exercice de présentation de soi et de présentation de l'autre. Cette identité, fortement « conjoncturelle » et pour cela « instable[95] », n'en permet pas moins de renseigner les parcours (l'expérience en temps de guerre, la date de la séparation avec les parents, le projet professionnel, etc.) et de nous éclairer sur les aspirations des jeunes rescapés. Ces tensions face à l'archive ont accompagné l'écriture d'une thèse « au carrefour d'une histoire des pratiques administratives et d'une histoire des trajectoires sociales[96] », dont il s'agit maintenant de présenter les acquis et certains écueils.

Des circulations migratoires complexes

En m'attachant à reconstruire les trajectoires de guerre et de sortie de guerre des orphelins à travers leurs dossiers, j'ai souhaité mettre en évidence leur hétérogénéité et leur non-linéarité. Les chronologies d'entrée en guerre et de séparation avec les parents, les expériences de la persécution et de la violence de la guerre, les conditions de libération et les parcours dans les premiers mois après la guerre sont d'une diversité qui disparaît derrière l'étiquette de l'ensemble du groupe, celle d'orphelins de la Shoah. Ces reconstitutions, certes partielles, permettent de saisir l'éventail des parcours de survie. Parmi les enfants cachés, les expériences de la clandestinité des jeunes Polonais qui vivent souvent en forêt ou travaillent pour des agriculteurs ont peu en commun avec celles des jeunes vivant en Belgique qui bénéficient des ressources et des réseaux de la communauté juive. Parmi les déportés, les conditions et les chronologies de déportation et d'internement sont tout aussi hétérogènes. Les deux sœurs roumaines Agnes et Eva P. ont ainsi respectivement huit et neuf ans lorsqu'elles

[95] Fassin, « La Supplique… », art. cit., p. 960.
[96] Bruno, Rygiel, Spire et Zalc, « Jugés sur pièces… », art. cit., p. 740.

sont déportées à Mogilev-Podolski en 1941[97]. Mayer D. qui grandit en Transcarpathie, région tchécoslovaque passée sous contrôle Hongrois en 1938, a presque quinze ans lorsqu'il est déporté à Auschwitz en 1944. Ces disparités confirment comment le hasard des évolutions de frontières du début de la guerre a considérablement influencé les expériences de la persécution, rendant d'autant plus difficile d'établir quand la guerre de l'orphelin a commencé. Les expansions soviétiques en Roumanie et en Pologne et hongroises en Roumanie et en Tchécoslovaquie ont ainsi constitué des « refuges temporaires » qui ont retardé le moment où les jeunes se sont retrouvés dans des territoires sous domination allemande. Près de la moitié des orphelins qui ont été déportés sont en territoire hongrois à l'automne 1940 où les déportations massives ne débutent qu'après l'invasion allemande au printemps 1944. Certaines trajectoires exceptionnelles donnent à voir des expériences de la persécution et des parcours de survie encore peu documentés. On pense notamment à Théodore I. et à son frère qui, après s'être enfuis du ghetto de Cracovie, sont retournés à l'école jusqu'à la fin de la guerre, à Salomon S. qui a été déporté en Allemagne « en tant que Polonais[98] », à Lea B. qui, après avoir été déportée en Transnistrie, semble avoir bénéficié du programme initié par Antonescu au printemps 1944 qui a permis à plusieurs milliers d'orphelins juifs de moins de quinze ans de revenir à Bucharest[99], ou encore à Max E., jeune Berlinois, qui a passé la guerre en Egypte et dont les parents ont été tués dans un pogrom à Alexandrie en 1949[100].

Les chronologies individuelles témoignent aussi de la difficulté à saisir quand et comment la guerre se termine. Les conditions de libération varient. L'expérience de la violence du combat n'est ainsi pas la même pour les jeunes ayant passé la guerre cachés dans les régions orientales de la Pologne ou de la Roumanie (et pour qui il est difficile de déterminer dans quelles circonstances ils ont vécu le retrait des troupes allemandes et l'arrivée de l'Armée rouge) et pour ceux qui sont libérés lors des longs sièges de Varsovie et de Budapest. Pour ceux qui sont libérés dans les camps, la

[97] CJA, dossiers individuels d'Agnes et Eva P., 18 janvier 1949, boîte 38.
[98] CJA, dossier individuel de Salomon S., 22 octobre 1947, boîte 40.
[99] CJA, dossier individuel de Lea B., 14 novembre 1948, boîte 32
[100] CJA, dossier individuel de Max E., 30 novembre 1948, boîte 32.

confusion est d'autant plus grande. La mention « Auschwitz » peut à la fois signifier que l'orphelin a été libéré dans un des camps du complexe (mais lequel ?) ou lors d'une marche de la mort à proximité. Ces approximations laissent parfois place à l'interprétation. Par exemple, Szlama G. dit avoir été libéré à Dachau mais le fait qu'il ait vécu juste après la libération près de Mittenwald à la frontière austro-allemande peut permettre d'envisager qu'il a connu le même sort que trois mille prisonniers de Dachau forcés de marcher jusqu'au Tyrol et sauvés par les troupes américaines[101]. Les chronologies de sortie de guerre sont d'autant plus complexes que les libérations physiques des orphelins ne mettent rarement un terme immédiat à leur guerre. L'incertitude qui a accompagné la libération transparaît dans les dossiers à travers les récits d'errance, de recherche des proches et les tentatives de retour à une vie d'avant-guerre qui n'existe plus. Les trajectoires frappent par leur non-linéarité, les allers-retours de beaucoup d'orphelins entre l'Allemagne et leurs pays d'origine à l'est n'étant qu'un exemple parmi d'autres de cette complexité des parcours après la guerre.

Les dossiers ne suffisent certes pas à eux seuls à comprendre comment se sont construites ces trajectoires singulières mais permettent néanmoins d'en interpréter certaines séquences. L'articulation des dimensions prend ici tout son intérêt, les circulations migratoires relevant à la fois de facteurs au niveau supra-étatique (l'évolution des politiques de gestion des réfugiés des autorités militaires et de l'administration humanitaire), au niveau étatique (les politiques migratoires que les orphelins traversent), au niveau associatif (l'action du CJC et de ses collaborateurs) et au niveau de l'individu et de ses choix. Les parcours des jeunes rescapés sont ainsi fortement influencés par l'évolution du mandat de l'IRO d'une logique de rapatriement à une logique de réinstallation, par la reconnaissance progressive d'une « nationalité juive » par les autorités américaines ou encore par les politiques de transit mises en place par les gouvernements belge, français et suisse. Les orphelins ne peuvent cependant pas être réduits à des objets passifs, leur autonomie apparaît en filigrane dans certaines séquences. Les stratégies migratoires qu'ils mettent en place (à la fois dans leur recherche de proches survivants et pour maximiser leurs chances

[101] CJA, dossier individuel de Szlama G., 11 août 1948, boîte 33.

de quitter l'Europe) apparaissent dans leurs circulations entre les camps DP et entre les zones d'occupation ou entre le nord et le sud de l'Italie. Cette capacité des jeunes rescapés à développer des stratégies complexes et à contourner les exigences des adultes se confirme d'ailleurs au Canada avec les départs aux États-Unis ou en Israël de certains d'entre eux.

La reconstitution des trajectoires rappelle aussi l'importance de « restituer l'espace des possibles et des contraintes[102] » et d'essayer constamment de se défaire d'une lecture téléologique des parcours. Le départ en Europe occidentale après la guerre peut ainsi résulter d'une volonté de s'y installer durablement ou être considéré comme une simple « étape » d'une migration dont la destination n'est que rarement connue. Quant aux nombreux retours dans la ville ou le village d'origine, ils confirment que le choix même de partir n'est pas une évidence. Restituer cet « espace des possibles », ce « calendrier des options offertes[103] », permet non seulement d'interpréter certaines séquences des trajectoires individuelles mais permet aussi de mieux comprendre la chronologie du projet. Les variations du rythme des arrivées des orphelins au Canada, si elles ne peuvent être réduites à ce seul registre explicatif, témoignent en effet de la fenêtre d'opportunité dont semble avoir bénéficié le *War Orphans Project*. A l'automne 1947, les possibilités de rejoindre la Palestine et les États-Unis sont très limitées et ont pu conduire certains jeunes à envisager par défaut un départ au Canada. En parallèle, les projets de départ ont pu s'accélérer avec la dégradation des conditions de vie en Europe centrale et orientale et des conditions d'accueil des réfugiés en Europe occidentale. Par exemple, le désinvestissement financier des autorités belges et de l'AJDC qui oblige l'AIVG à repenser ses politiques d'accueil explique le nombre considérable d'orphelins « belges » qui sont enregistrés au sein du projet entre septembre 1947 et janvier 1948. Ils permettent aussi de mieux comprendre l'inquiétude et le sentiment d'urgence qui transparaissent dans la lettre d'Abraham. Le jeune, né en Tchécoslovaquie et arrivé après la guerre, ne peut déjà pas bénéficier des aides de l'État et, devant fêter son dix-huitième anniversaire dans

[102] Bruttmann, Ermakoff, Mariot et Zalc, « Changer d'échelle… », art. cit., p. 12.
[103] Novick, *L'Holocauste dans la vie américaine…*, *op. cit.*, p. 109-110.

moins d'un mois et demi, il sait que son séjour dans le home de l'AIVG touche à sa fin. Ce jeu d'échelles constant est indispensable pour appréhender les trajectoires résolument transnationales et l'action des organisations qui les prennent en charge.

L'orphelin et son « retour à la normale » à travers le regard des adultes

Un des principaux objectifs de ma thèse était d'analyser comment les adultes retranscrivent l'expérience de la guerre et de la persécution des jeunes rescapés. En établissant les chronologies de guerre et de séparation avec les parents, les travailleuses sociales et humanitaires produisent des écritures singulières sur la violence où l'horreur de la Shoah apparaît parfois en filigrane derrière la concision du langage administratif, parfois explicitement. Cette connaissance relativement précise du génocide témoigne de la conscience historique des orphelins mais aussi de la volonté des adultes d'attester la persécution et la perte des parents. L'expérience de la guerre et la souffrance qu'elle suscite sont donc bien présentes mais sont rapidement mises entre parenthèse. C'est un des premiers constats qu'on peut tirer de cette analyse : les dossiers sont avant tout une formulation du « retour à la normale » de l'orphelin. Le départ au Canada y est envisagé comme une rupture nécessaire avec le passé, une mise à distance qui porte la trace de l'injonction à oublier et à recommencer une nouvelle vie faite aux survivants. Ce processus de « normalisation » tel qu'il se dessine dans les dossiers est paradoxal puisqu'il comprend à la fois un rejet presque total du passé et un retour aux normes de l'existence d'avant-guerre. Le bon développement des jeunes rescapés est ainsi toujours pensé sous la supervision de « nouveaux parents », ce qui sous-entend le rétablissement de l'environnement familial. La famille d'accueil a donc un rôle central puisqu'elle doit accompagner l'orphelin et faciliter son intégration socio-économique au Canada mais aussi l'aider à oublier son passé. L'accès à l'emploi est tout aussi central et reflète la croyance dans les vertus salvatrices du travail que l'on retrouve à la fois dans les politiques de l'UNRRA et de l'IRO et dans celles des organisations juives européennes et nord-américaines. Le travail doit non seulement permettre à l'individu de se reconstruire, il doit contribuer au retour aux normes, à la reconstruction des corps et des esprits et à la restauration des identités de genre traditionnelles. Les dossiers permettent donc de

saisir les « discours 'normalisateurs', tournés vers l'avenir[104] » de celles qui les remplissent, des discours qui frappent par leur homogénéité.

Au moment de la rédaction de leur dossier, les orphelins se trouvent dans une dizaine pays européens et sont sous la responsabilité d'une quinzaine d'organisations. Une des ambitions de cette recherche était de contribuer à une histoire croisée des théories et des pratiques de la prise en charge des jeunes rescapés à la sortie de la guerre. Force est de constater que l'hétérogénéité présupposée des dossiers ne se vérifie que très peu. C'est le deuxième constat de cette étude. Certaines descriptions se démarquent par leur longueur, par la place accordée aux émotions ou par leur connaissance précise de l'histoire familiale et des réseaux de l'enfant mais, dans l'ensemble, le vocabulaire employé est redondant et les descriptions dissonantes sont rares. La structure même du formulaire contribue certes à formater la mise en récit de l'orphelin mais certaines sections, notamment sur « la personnalité » ou « l'histoire de l'enfant », laissent une marge de manœuvre non-négligeable à celles qui les remplissent. Comment expliquer dès lors cette homogénéité ? Une première réside dans le contexte de rédaction. Les travailleuses humanitaires doivent souvent réaliser des entretiens avec des individus qu'elles connaissent peu dans des délais souvent très courts. Une autre explication tient à l'omniprésence de l'AJDC dont le personnel rédige ou supervise la rédaction de la majorité des dossiers des orphelins de la cohorte. Cependant, cette explication ne suffit pas pour comprendre l'homogénéité des dossiers remplis par du personnel anglais, belge, français ou encore suédois. Se pose alors la question de l'autonomie professionnelle de ces travailleuses sociales vis-à-vis des responsables du CJC et de l'AJDC qui supervisent la sélection des orphelins en Europe. L'homogénéité des dossiers laisse penser que cette autonomie est limitée et que les responsables du projet ont supervisé leur rédaction et et sont parfois directement intervenus. Cette analyse a été complexifiée par la difficulté à connaître l'identité des travailleuses sociales et humanitaires qui remplissent les formulaires, et renseigner leurs parcours professionnels nécessitera des recherches supplémentaires. Malgré cette fragilité, elle a permis de faire ressortir cette mise en récit totale de

[104] Atina Grossmann, « La reconstruction individuelle comme projet collectif : le corps, la famille, la nation et la quête de 'normalité' chez les rescapés juifs de l'après-guerre en Allemagne occupée » dans Cabanes et Picketti (dir.), *Retour à l'intime au sortir de la guerre*, *op. cit.*, p. 292.

l'orphelin par les adultes qui établissent son identité, cernent sa personnalité, retranscrivent son passé et planifient son avenir. Pour cela, les dossiers et le projet dans sa globalité se sont révélés un formidable objet d'étude pour une histoire au ras des pratiques administratives.

Une histoire des pratiques administratives face aux migrants et aux réfugiés

Le troisième objectif de ma thèse était de contribuer à une histoire des pratiques administratives face aux migrants et aux réfugiés dont les dossiers sont à la fois « l'instrument, mais aussi la trace[105]. » Leur analyse fait ressortir des processus de catégorisation et d'assignation identitaire qui résultent de l'exigence de clarté des autorités fédérales canadiennes. Une part importante du travail de celles qui remplissent les dossiers consiste donc à stabiliser des identités que la guerre a rendu confuses. L'absence de papiers, les corps marqués et la maturité précoce des jeunes survivants rendent difficile d'établir précisément leur âge. Les déplacements des populations et des frontières ont brouillé des appartenances nationales déjà complexes. Les persécutions antisémites et les politiques de dénaturalisation ont créé des apatrides et obligent l'administration humanitaire à reconnaître progressivement une « nationalité » juive dont les contours sont peu clairs. Les noms mêmes sont devenus flous après la clandestinité et l'exil. La lecture des dossiers fait pourtant ressortir des « identités bien arrêtées[106] » et le doute, s'il apparaît ponctuellement à travers les ratures et les corrections, n'a pas sa place dans les formulaires. Les travailleuses sociales et humanitaires et les responsables du projet ont donc fixé sur le papier des identités confuses et ont tranché, souvent dans l'urgence de la constitution du dossier, des questions complexes. Leurs efforts de catégorisation ne se limitent cependant pas à arrêter l'âge, le nom ou la nationalité de l'individu mais aussi à définir qu'est-ce qu'un enfant, un adolescent, un orphelin et, dans une moindre mesure, qui est juif. Les difficultés des responsables du CJC à appréhender ceux qui ne sont plus de « vrais enfants » et leurs négociations auprès des autorités canadiennes pour inclure des

[105] Béliard et Biland, « Enquêter à partir de dossiers personnels… », art. cit., p. 107.
[106] Jablonka « L'ascension sociale des jeunes filles de l'assistance publique (1880-1940) », art. cit., p. 127.

« semi-orphelins » et des individus de plus de dix-huit ans confirment l'instabilité de ces catégories.

L'analyse de la phase de recherche des orphelins en Europe fait aussi ressortir une sélection sévère des candidats au départ car, en définissant qui entre dans les catégories qu'ils construisent, l'administration et les intermédiaires qui s'en font le relais déterminent qui en est exclu. En aucun cas, les jeunes rescapés qui rejoignent le pays ne doivent devenir une charge pour la société canadienne et la responsabilité du CJC est engagée. Les rejets pour des motifs d'âge, de nationalité, de situation familiale ou de santé sont nombreux tout au long du projet. Deux constats peuvent être tirés de cette étude. Premièrement, les agents d'immigration et les médecins canadiens en Europe ont une latitude et une marge de manœuvre non-négligeables du fait de l'absence de directives précises et de l'éloignement avec l'administration centrale. Certains font preuve d'un zèle qui dissimule mal des considérations raciales et morales et leur volonté de se faire les « gardiens » d'une vision conservatrice de l'identité canadienne. Deuxièmement, contrairement à ce que laisse penser l'historiographie sur le projet, l'objectif des responsables du CJC n'était pas de faire venir un maximum d'orphelins. À l'inverse, ils ont constamment cherché à écarter les individus qu'ils considéraient comme problématique afin de s'assurer de la réussite du projet. La venue des orphelins doit permettre au CJC de démontrer aux autorités sa capacité à mettre en œuvre son action en matière migratoire tout en se faisant le relais de leurs exigences. Elle doit aussi contribuer au renforcement de sa position au sein de la communauté. Hayes redoute que l'arrivée de ceux qui sont pour lui des « cas douteux » découragent les donateurs et les familles d'accueil et nuisent à la crédibilité de l'organisation. Cette position témoigne de la prééminence de l'agenda national du CJC sur des ambitions humanitaires plus globales. Elle est source d'importantes tensions avec l'AJDC qui souhaite aider coûte que coûte les survivants désireux de quitter l'Europe. Le travail d'Ethel Ostry, la représentante du CJC en Europe, est significatif de cette vision pragmatique de l'engagement humanitaire que promeut l'organisation juive canadienne : écarter les profils qu'elle juge inadéquats et contester les décisions de l'Immigration canadienne qu'elle considère injustes.

En m'attachant à mettre au jour ces pratiques, j'ai souhaité poser les jalons de plusieurs histoires encore à écrire. Le pouvoir décisionnel des agents d'immigration et des médecins canadiens qui transparaît ici reste encore peu étudié par une historiographie canadienne trop centrée sur l'analyse des politiques migratoires et de leurs évolutions. Il confirme la nécessité d'écrire une histoire au plus près de la pratique administrative du personnel et des responsables fédéraux canadiens en Europe. L'analyse de l'action du CJC en matière migratoire permet de saisir le rôle singulier de l'organisation qui se fait à la fois « gatekeeper » et « facilitator », relais des exigences de l'État et des intérêts du groupe minoritaire qu'il représente. Elle appelle à étudier l'influence des efforts du CJC pour construire des migrants désirables dans la reprise de l'immigration juive au Canada et dans la normalisation des relations entre la communauté et les autorités. Elle invite aussi à une réévaluation du rôle de la société civile dans la formulation des discours humanitaires et dans la mise sur agenda de la question des réfugiés au Canada. Une telle démarche nécessiterait de comparer l'action du CJC avec d'autres protagonistes non-gouvernementaux, notamment le *Canadian National Committee on Refugees* (CNCR), et serait le prolongement des efforts de « traverser les frontières qui séparent l'histoire juive des histoires nationales[107] » auxquels ma thèse participe.

Présentation de soi, présentation de l'autre

Le quatrième objectif de ma thèse était d'appréhender le dossier comme « lieu de relations, de confrontations et d'interactions[108] » entre les orphelins et celles qui remplissent le formulaire. La lettre d'Abraham aux responsables du CJC illustrait la confusion entre la parole de l'orphelin et la retranscription de l'adulte. Face au dossier, il est d'autant plus difficile de déterminer ce qui tient de la présentation de soi et ce qui tient de la présentation de l'autre. L'homogénéité des descriptions qui a été mise au jour par l'analyse des dossiers permet néanmoins d'affirmer que celles qui ont conduit l'entretien et constitué la demande ont formaté la présentation de soi de l'orphelin afin de la faire correspondre aux exigences du projet. Les descriptions

[107] Messika, « Politiques d'accueil… », *op. cit.*, p. 500.
[108] Zalc, *Dénaturalisés…*, *op. cit*, p. 20.

enthousiastes et l'insistance sur des jeunes travailleurs et déterminés, beaux et souriants, constituent aussi un moyen de faciliter leur acceptation au sein du programme. Le discours sur la normalisation dans les dossiers illustre donc aussi des efforts pour construire des figures stéréotypées de la victime de la guerre et du migrant idéal. Cela explique l'insistance sur les compétences de l'orphelin et sur les qualités et les traits de caractère qui sont considérés comme des garanties de son intégration future et de la réussite de son placement dans une famille d'accueil. Il en est de même pour le rôle prépondérant donné aux parents d'accueil qui est à la fois le reflet des fortes convictions familialistes de celles qui remplissent les dossiers mais aussi de leur souci de rassurer et d'encourager les familles à accueillir un jeune rescapé.

Le formatage des profils et des récits laisse penser que la mise en récit de l'orphelin est avant tout « une affaire d'adultes[109]. » Pourtant, la capacité d'adaptation et de résistance de ces adolescents ne doit pas être écartée. Certaines séquences des trajectoires mettaient déjà en lumière les efforts d'orphelins pour maximiser leurs chances de départs. Ces stratégies migratoires sont cependant plus complexes. Je me suis donc attaché à montrer comment plusieurs jeunes en Europe mais aussi au Canada sont parvenus à taire leur identité réelle ainsi qu'à dissimuler leur intention de rejoindre une autre destination afin de s'assurer d'obtenir un visa canadien. Ces cas, dont il est impossible de déterminer le nombre, confirment que l'orphelin n'est pas passif dans ce processus de présentation de l'autre qui constitue sa demande. Il a pu adapter ses réponses, profiter de cette « obligation de se raconter[110] » pour faire évoluer son discours afin de correspondre à l'image qu'il se faisait des attentes des adultes. En changeant de nom, de date de naissance ou de nationalité, il s'implique dans la construction de son identité de papier. En se montrant déterminé et enthousiaste pour l'avenir ou bien triste et désespéré, il oriente le regard que l'adulte porte sur lui et a donc une influence certaine, bien que difficile à saisir pour l'historien, sur la personnalité qui se donne à voir dans les dossiers.

[109] Rogers, « Thiercé (Agnès). – Histoire de l'adolescence… », art. cit., p. 1.
[110] Fassin, « La Supplique… », art. cit., p. 957.

À travers cette étude, j'ai donc souhaité appréhender l'orphelin « comme victime et comme acteur[111] » face à la violence des adultes, qu'elle soit celle de la persécution ou celle, bien moindre, de l'assignation identitaire à la sortie de la guerre. Lors de la conférence « 'Survivors' – Politics and Semantics of a Concept » organisée au Centre d'Études Juives de Berlin-Brandenburg en novembre 2014, l'historienne américaine Atina Grossmann qui modérait le panel où j'intervenais a commenté la présentation dans laquelle je revenais sur mes premières conclusions dans l'analyse des dossiers. Tout en reconnaissant l'importance d'appréhender cette archive avec prudence et d'insister sur l'influence des contraintes du projet, elle a rappelé la nécessité de ne pas uniquement la penser en termes de scripts, de stratégies et de jeux de pouvoir entre les orphelins et les adultes[112]. Les dossiers n'en restent en effet pas moins des récits précoces, et pour cela précieux, qui laissent entrevoir ce « monde caché[113] » presque toujours hors de portée de l'historien, ces « éclats de réel[114] » qui nous éclairent sur les destins exceptionnels de ces jeunes survivants de la Shoah.

Pour une histoire sociale transnationale des survivants de la Shoah

Ma volonté de reconstituer les trajectoires des orphelins à travers leurs dossiers et de documenter l'action du CJC m'a conduit à me concentrer sur les fonds des Archives Juives Canadiennes Alex Dworkin à Montréal. D'autres sources pourront néanmoins être explorées. Les fonds de la section « Child Tracing Service » de l'International Tracing Services (Bad Arolsen) qui recensait les enfants et les adolescents âgés de moins de 18 ans à la fin de la guerre constituent ainsi une des priorités de ma recherche postdoctorale[115]. En se servant du nom comme « le fil

[111] Audoin-Rouzeau, « Enfances en guerre au 20e siècle… », art. cit., p. 4.
[112] Cette presentation a fait l'objet d'une publication; « 'A sympathetic boy whom the years of suffering have not too heavily marked'. Caseworkers' early understanding of Holocaust orphans » dans Alina Bothe, Monika Schärtl et Stefanie Schüler-Springorum (dir.), *Shoah: Ereignis und Erinnerung*, Berlin, Hentrich & Hentrich, 2017.
[113] Mankowitz, *Life Between Memory and Hope…, op. cit.*, p. 22.
[114] Bantigny et Vimont, « Observer les observateurs… », art. cit. p. 8.
[115] L'ITS est un service de recherche actif à partir de 1943. Dépendant à sa création de la Croix Rouge, il passe sous contrôle de l'IRO à partir de juillet 1947 et prend sa dénomination actuelle en janvier 1948. Installé depuis janvier 1946 à Bad Arolsen (Hesse), ses archives sont ouvertes à la recherche depuis 2007 et dépendent des Archives Fédérales d'Allemagne depuis décembre 2012. Voir www.its-arolsen.org.

d'Ariane qui guide le chercheur[116] », leur dépouillement permettrait de nuancer le caractère unilatéral et fragmentaire des dossiers individuels[117]. Les archives des organisations qui ont collaboré avec le CJC constituent aussi des pistes pertinentes, notamment celles de l'OSE et du SSJ à Paris (Service Archives et Histoire de l'OSE et Centre de Documentation Juive Contemporaine), du JRC et du COIR à Londres (London Metropolitan Archives) ou de l'Immigration canadienne à Ottawa (Library and Archives Canada). Ce « recoupement systématique de sources indépendantes se ramenant à un même objet[118] » permettrait à la fois de mieux comprendre les trajectoires des orphelins mais aussi de mieux renseigner les parcours professionnels des travailleuses sociales et humanitaires et ainsi contribuer pleinement à une histoire croisée de la prise en charge de ces jeunes survivants.

La perte de contact rapide entre les orphelins et l'institution analysée dans la dernière partie de ce travail explique que la plupart d'entre eux sont encore aujourd'hui des « silencieux de l'histoire[119]. » Les rares qui ont fait le choix de témoigner sont devenus qui réalisateur, qui chanteur d'opéras, qui businessman à succès, parents et grands-parents comblés. Ils ont contribué à installer durablement la Shoah dans l'histoire et la mémoire collective canadiennes et à construire un grand récit de l'intégration des survivants en Amérique du Nord fortement influencé par le succès du concept de résilience. Leur présence ne doit pourtant pas faire oublier l'absence de tous les autres, ces parcours ordinaires dont Lappin constatait l'invisibilité dès 1962 et qui n'ont pas résisté au passage du temps. En m'attachant à reconstituer, certes partiellement, leurs parcours de guerre et d'immédiat après-guerre, j'ai souhaité sortir du silence ceux qui n'ont jamais parlé. Ma thèse constitue pour cela un plaidoyer modeste en faveur d'une histoire qui s'autorise à appréhender les trajectoires des

[116] Ginzburg et Poni, « La micro-histoire », art. cit., p. 134.
[117] Voir Suzanne Brown-Fleming, *Nazi Persecution and Postwar Repercussions: The International Tracing Service Archive and Holocaust Research*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2016.
[118] Bruttmann, Ermakoff, Mariot et Zalc, « Changer d'échelle… », art. cit., p. 13.
[119] Jablonka, *Ni père ni mère...*, *op. cit.*, p. 23.

jeunes rescapés de la Shoah « dans leurs dimensions collectives et sociales[120]. » Elle invite à prolonger cette démarche en suivant les parcours des orphelins qui grandissent.

[120] Mariot et Zalc, « Destins d'une communauté ou communauté de destins ? Approches prosopographiques » dans Bruttmann, Ermakoff, Mariot et Zalc (dir.), *Pour une micro-histoire de la Shoah*, *op. cit.*, p. 74.

Annexes

Annexe 1 : chronologie sommaire

EUROPE	AMÉRIQUE DU NORD	PROJET
1938 Mars : Anschluss, annexion de l'Autriche par l'Allemagne Début des opérations de *Kindertransport* Juillet : conference d'Evian Novembre : Kristallnacht. Annexions hongroises en Tchécoslovaquie	Fondation du Joint Public relations Committee of the Canadian Jewish Congress	
1939 Mars : indépendance de la Slovaquie et création du protectorat de Bohème et de Moravie Septembre : invasion de la Wehrmacht en Pologne. Déclarations de guerre de la France et la Grande-Bretagne. Invasion soviétique à l'est de la Pologne	Janvier : création de l'United Jewish Appeal for Refugees and Overseas Need Juin : refus d'accueillir les réfugiés du paquebot Saint Louis	
1940 Opération Pied Piper en Grande Bretagne Février : création du ghetto de Lodz Mai : invasion de la Belgique, de la Hollande et de la France par l'Allemagne. Octobre : création du ghetto de Varsovie		
1941 Janvier : pogrom de Bucarest Juin : opération Barbarossa Juin : massacre de Iasi en Roumanie	Départ de Whitton du CWC	
1942 Janvier : conférence de Wansee. Début des déportations à Lodz Mars : début des déportations depuis Drancy Été : début des déportations à Varsovie. Début des déportations en Belgique et aux Pay-Bas Novembre : invasion de la zone Sud française	Nomination de Saul Hayes au poste de directeur du CJC Novembre : fin des activités de l'AJDC en France	Octobre : autorisation concernant 500 orphelins se trouvant au sud de la France Novembre : abandon du projet
1943 Avril : soulèvement du ghetto de Varsovie Novembre : libération de Kiev par l'Armée rouge. Opération Ernetefest à Majdanek	Été : retraite de F. C. Blair Novembre : création de l'UNRRA	
1944 Mars : invasion de la Hongrie par l'Allemagne Mai : début des déportations en Hongrie Printemps : libération de la Transnistrie (Roumanie)	Printemps : début du mouvement des réfugiés ibériques au Canada	
1945 Janvier : libération d'Auschwitz		

Février : fin du siège de Budapest Avril : libération de Buchenwald et de Bergen Belsen Mai : libération de Mauthausen Juin : conférence de Potsdam Août : rapport Harrison Octobre : le camp DP Föhrenwald exclusivement réservé aux DPs juives	Octobre : régulation des détenteurs de visa temporaire au Canada Décembre 1945 : directive Truman	
1946 Avril : création de l'IRO Juillet : pogrom de Kielce Été : création de l'International Children Center de Prien. Début des politiques de transit du gouvernement français.	Mai : promulgation du décret PC 2071 autorisant le parrainage de l'immigration des proches de résidents canadiens.	
1947 Avril : les « inflitrees » ne sont plus admissibles à l'aide humanitaire. Juillet : Exodus Automne : désinvestissement financier de l'AJDC en Europe Novembre : acceptation du plan de partage de la Palestine par l'ONU	Janvier : autorisation des « Contract Labour Schemes » Mai : discours de King sur la politique migratoire du Canada Mai : suppression du Chinese Immigration Act	Avril : autorisation du War Orphans Project Été : nominations de Saalheimer et Ostry Août : le consulat canadien à Paris délivre les 3 premiers visas du projet. Septembre : 20 orphelins quittent Southampton à bord du « SS Aquitania » direction Halifax Octobre : 1e groupe d'orphelins en provenance de Prien accepté. Décembre : 1e groupe en provenance d'Italie
1948 Février : coup de Prague Mai : proclamation de l'État d'Israël Juin : début du blocus de Berlin Décembre : déclaration universelle des droits de l'homme	Nomination de Hugh Keenleyside aux Mines et Ressources Juin : DP Act aux États-Unis	Mars : 500 orphelins sont arrivés au Canada Mai : création du *Emergency Home Finding Committee* à Montréal Octobre : fin du financement des études supérieures par le CJC
1949 Création du Fond Social Juif Unifié France		Janvier : 1000 orphelins sont arrivés au Canada. Rapport Palevsky
1950	Création du Department of Citizenship and Immigration au Canada	Enquête de satisfaction du JVS de Toronto auprès des orphelins
1951 Juillet : Convention de Genève relative au statut des réfugiés		
1952 Mars : arrêt des activités de l'IRO		Clôture officielle du programme

Annexe 2 : lettre de Joseph E. Beck à Saul Hayes, 8 juillet 1946
(CJA, CJC-CENT CA, boîte 29 [300] Post-war immigration (1945-1946).

Telephone: COrtlandt 7-2430

Cables: NACOMREF, New York

NRS

NATIONAL REFUGEE SERVICE, INC.
105 NASSAU STREET
NEW YORK 7, N. Y.

Temporary Entrance
25 Ann Street

OFFICERS AND EXECUTIVE COMMITTEE

William Rosenwald
Honorary President

Joseph P. Chamberlain
Chairman of the Board

Charles A. Riegelman
President

Alexander S. Keller
Chairman of Executive Committee

Edwin Rosenberg
First Vice President

I. Edwin Goldwasser
Mrs. Walter A. Hirsch
Gustave H. Kahn
Daniel E. Koshland
David H. Rutzburger
Paul Felix Warburg
David M. Watchmaker
Henry Wineman
Morris Wolf
Vice Presidents

Richard S. Goldman
Treasurer

Stanley M. Isaacs
Secretary

Eugene L. Ash
Alexander E. Arnstein
Walter N. Bieringer
Herman W. Block
Monroe Goldwater
Harry Greenstein
William Haber
Adolph Held
Joseph C. Hyman
Carlos L. Israels
Mrs. Henry Wilson
Stanley J. Kahn
Milton W. King
Theodore Levin
Mrs. David M. Levy
Clarence E. Pickett
Wolfgang S. Schwabacher
Leon C. Sunstein
Louis E. Weiss
Jonah B. Wise
Executive Committee

Joseph E. Beck
Executive Director

51
300

July 8, 1946

Mr. Saul Hayes, Executive Director
Canadian Jewish Congress
1121 St. Catherine Street West
Montreal 2, Canada

Dear Mr. Hayes:

I read your report on the Senate Committee on Immigration with a great deal of interest. It was well written and impressive, and I certainly hope it had effect on your legislative group.

From our experience, may I give one word of caution. I would suggest that you do not press the point of the "thousand orphan Jewish children below the age of eighteen".

As you know, we have been prepared, through the United States Committee to issue corporate affidavits for as many Jewish children as can come into the country. We sent a representative to Europe several months ago. With the coming of thirty-five Jewish children on the boat this weekend, approximately one-hundred Jewish children will have been admitted so far, the majority of them over sixteen years of age.

Leaving out the question of desires, I doubt whether a thousand Jewish orphan children under eighteen could be found. At the most we expect from three to four hundred children (if that many) after months of activity and with a special staff in Europe seeking out children.

If the legislative representatives in Canada have similarity to those in the United States, it is possible that they may pick up the question of admission of children because of its special appeal, and thereby feel that they have done a "noble deed".

If there is any way we can be of help in supplying you with information, please do not hesitate to call on us. I wish you every success in obtaining the results for which your brief strives.

Cordially,

Joseph E. Beck

Joseph E. Beck

Annexe 3 : décret-du-conseil P.C.1647, 29 avril 1947 (CJA, UJRA, Ca War Orphans Immigration Project, Subject files, boite 26, dossier « Immigration Dept. Canadian government 1947-1952 »)

MD/S P.C.1647

Certified to be a true copy of a Minute of a Meeting of the Committee of the Privy Council, approved by His Excellency the Governor General on the 29 APRIL 1947

PRIVY COUNCIL
CANADA

The Committee of the Privy Council have had before them a report, dated 21st April, 1947, from the Minister of Mines and Resources, stating that on October 2nd, 1942 authority was given for the entry to Canada of 500 Jewish orphan children from France with the understanding that an additional 500 might later be authorized upon it being ascertained that the second group could be properly placed and cared for;

Doc. 72

146

That the subsequent control of France by enemy agencies prevented the movement of the children; and

That the Canadian Jewish Congress have requested on humanitarian grounds a renewal of the authority issued in 1942.

The Minister, recognizing the fact that approval of such request will contribute in some measure to a solution of the problem of displaced persons and taking into consideration the humanitarian aspects of the matter, recommends that the provisions of Order in Council P.C.695, dated the 21st day of March, 1931, as subsequently amended, be waived in regard to 1000 Jewish orphan children under the age of eighteen years, who can otherwise comply with the provisions of the Immigration Act and Regulations, the term "orphan" to mean a child bereaved of both parents, such admission to be subject to guarantees regarding reception, placement and public charge liability satisfactory to the Minister of Mines and Resources.

The Committee concur in the foregoing recommendation and submit the same for approval.

Clerk of the Privy Council.

Annexe 4 : « General features of planning project for immigration, Reception and placement of 1000 orphaned children (PC 1647) », avril 1947 (CJA, CJC, boîte 3 1948/38)

GENERAL FEATURES OF PLANNING PROJECT FOR IMMIGRATION, "RECEPTION AND PLACEMENT OF 1000 ORPHANED CHILDREN (PC 1647)

A. LOCAL PHASE

1.- Canadian Jewish Congress to set up a co-ordinating committee nationally and in areas where children are to be placed of all interested organizations for the purpose of centralizing all activities and obtaining all possible community resources for the implementation of the permit;

2.- Basic to plan of settlement of the children is the certification of foster homes by social welfare agencies and where existing, by the child care agency thereof;

3.- Ultimate adoption of children will be the goal;

4.- No institutionalization of children to form part of plan. However, in earliest stages, receiving centres will be set up for the days or weeks necessary to proper functioning of plans and certification of foster homes;

5.- Canadian Jewish Congress to use services of Child Welfare Agencies for periodic supervision of children and homes;

6.- Canadian Jewish Congress assumes responsibility for the plan as the sole agency making necessary arrangements with government departments, provincial and municipal authorities;

7.- Canadian Jewish Congress assumes all financial guarantees as required by Order-in-Council;

8.- Canadian Jewish Congress to ask co-operation of Canadian Welfare Council and enlist its guidance in operation of plan;

9.- Canadian Jewish Congress to obtain approval of its plans by provincial departments concerned with care and maintenance of children;

B. OVERSEAS PHASE

1.- Refugee committees now existent or those to be created will co-ordinate action to seek out orphans qualifying under Order-In-Council;

2.- Canadian Jewish Congress to appoint its overseas representatives or alternatively to send over team of two or three to set up the procedures and to arrange liason with Canadian Immigration officers;

3.- Canadian Jewish Congress to send over one or two professional child welfare workers in good standing with the Canadian Welfare Council to be responsible for the implementation of the project or alternatively to appoint Canadian Welfare workers now overseas;

4.- American Jewish Joint Distribution Committee, OSE, Hebrew Immigrant Aid Society, and other agencies in the field will act as agents of the Canadian Jewish Congress to prepare docket files on each child, showing origin of child and what is known of child's history;

5.- Co-ordinating committees or agents indicated in paragraph two to arrange and provide required medical examination and X-Rays (T.B.);

6.- Canadian Jewish Congress agents overseas or its workers overseas will arrange whatever exit permits are required;

7.- Costs of transportation to be responsibility of Canadian Jewish Congress, to arrange either by assumption of these costs directly or arranging payment through interested organizations overseas;

8.- Foster parents who desire to refund costs of transportation may do so after placement of child is deemed a successful one by the committee;

Annexe 5 : dossier d'Alexander Klein, 12 août 1948
(CJA, UJRA-Cb03, boîte 36)

To be submitted in quadruplicate.

FORM TO BE USED IN REFERRING UNACCOMPANIED CHILDREN FOR IMMIGRATION TO CANADA.

Formblatt für unbegleitete Kinder zur Auswanderung nach Canada

CHILD — KIND

Family Name / Familien-Name: [redacted]
First Name / Vorname: Alexander
Any other Names / Alle übrigen Namen: None
Sex / Geschlecht: male
Date of birth / Geburtsdaten: 2e November, 193e
Place of birth / Geburtsort: Nyirbator, Hungary
Nationality / Nationalität: Hungarian
Religion / Religion: Jewish
Present Address / Gegenwärtige Adresse: Wartenberg Children Center
Since when / Seit wann: 23 July, 1948
Last Address in country of origin prior to displacement / Letzte Adresse vor der Verschleppung: 3 Geza utse, Nyirbator, Hungary
Permanent Address prior to displacement / Ständige Adresse vor der Verschleppung: 3 Geza utse, Nyirbator, Hungary
Languages spoken by child / Welche Sprachen beherrscht das Kind: Hungarian, German, Yiddish, Latin

MOTHER — MUTTER

Family Name / Familien-Name: Klein née Kats
First Name / Vorname: Margit
Date of birth / Geburtsdaten: 19e5
Place of birth / Geburtsort: Nyirbator, Hungary
Nationality / Nationalität: Hungarian
Religion / Religion: Jewish
Occupation / Beruf: Housewife
Address prior to displacement / Adresse vor der Verschleppung: 3 Geza utse, Nyirbator
Date / Datum: May 1944
Date and place last heard from / Zuletzt gehört am — Datum und Ort: May 1944, Birkenau, Germany

FATHER — VATER

Family Name / Familien-Name: Klein
First Name / Vorname: Desoe
Date of birth / Geburtsdaten: 19ee
Place of birth / Geburtsort: Nyirbator, Hungary
Nationality / Nationalität: Hungarian
Religion / Religion: Jewish
Occupation / Beruf: Farmer
Address prior to displacement / Adresse vor der Verschleppung: 3 Geza utse, Nyirbator
Date / Datum: May 1944

Describe distinguishing marks or features of the child
Beschreibung besonderer körperlicher Kennzeichen des Kindes

Color of hair: brown
Haarfarbe

Color of eyes: brown
Augenfarbe

Height: 5 ft,5"
Größe

Weight: 143
Gewicht

Education (Name and Address of schools) Public school,Nyirbator,Hungary from 1936-40,
Ausbildung (Name und Adresse der Schulen)
Highschool,Debrecen,Hungary,1940 - 42

Vocational interest: Agricultmal work,wants to work with a farmer
Berufsinteressen

Child's story since separation: In May 1944 he was brought together with his parents
Lebenslauf des Kindes seit der Trennung
to the Birkenau concentration camp near Auschwits and later to Mauthausen where he was liberated on May 5, 1945 by the US Army. After the liberation he went to Weilheim Bavaria,where he has been living till 23 July 48 when he was transferred to the Wartenberg Children Center.

Medical History
Krankheiten-Vorgeschichte

Check diseases child has had and give date of illness
Anzeichen Krankheiten, welche das Kind gehabt hat und Datum der Krankheiten

Disease Krankheit	Date Datum	Disease Krankheit	Date Datum
Measles Masern		Tuberculosis Tuberkulose	
Scarletfever Scharlach		Tonsilitis Mandelentzündung	
Typhoidfever Typhus		Smallpox Blattern	
Pneumonia Lungenentzündung		Diphtheria Diphtheritis	
Mastoid Mittelohrentzündung		Veneral disease Geschlechtskrankheit	

Indicate and give dates of any operation child has had
Datums-Angaben jeglicher Operationen des Kindes

Indicate any physical defects child has
Anzeigen alle körperlichen Defekten des Kindes

Vision Hearing Hernia

Names, ages, and addresses of brothers and sisters
Namen, Alter und Adressen der Geschwister

None - only child.

When heard from
Zuletzt gehört

Not applicable

Names and addresses of Paternal relatives
Namen und Adressen der Verwandten väterlicherseits

None

Names and addresses of maternal relatives
Namen und Adressen der Verwandten mütterlicherseits

None

Give whereabouts or addresses of child for the following years
Angabe von Aufenthalten oder Adressen des Kindes für die nachstehenden Jahre

	Place Ort	Person or institution assuming care of child Personen oder Gesellschaften, die für das Kind sorgten
1939	Nyirbator,Hungary	with parents
1940	" "	" "
1941	" "	" "
1942	" "	" "
1943	" "	" "
1944	Auschwitz,Germany	concentration camp
1945	Mauthausen,Germany	" " "
1946	Vaihingen,Germany	U NRA
1947	" "	UNRRA / PCIRO

Date and place of original Registration with PC IRO or Military Government
Datum und Ort der ersten Registrierung bei PC IRO oder bei der Militärregierung

Eligibility for Canadian Immigration as an unaccompanied child
Eignung für Auswanderung nach den Vereinigten Staaten von Nordamerika als unbegleitetes Kind

a) Has child's status as an unaccompanied child been verified? Yes
Ist das Kind als „unbegleitetes Kind" anerkannt? Yes — ja No — nein

By whom? PCIRO Welfare Officer at Weilheim . Zone T.S.
Durch wen?

b) Verification of birth (Attach two copies of document verifying child's birth)
Geburtsschein (Bitte 2 Kopien des Geburtsscheines beifügen)

DP Identity Card 707665

d) Date of National Liaison Officer's release not required
Datum der Freigabe durch den Nationalen Verbindungsoffizier

e) Date of EUCOM release
Datum der Freigabe durch EUCOM

Child's attitude about going to Canada Child hopes to become a farmer in Canada
Stellung des Kindes zu einer Auswanderung nach Canada

What placementplans does child want made in Canada? Likes to be with family who are
Wo wünscht das Kind in Canada untergebracht zu werden?

farmers - like his own were.

Welfare worker's recommendations regarding placement plans for child The boy is very intelligent
Vorschläge der Wohlfahrtsarbeiter zur Unterbringung des Kindes

and appearently had a very good education but does not speak English.
Wants to become a farmer ,like his father was. Recommend placement
in a farm home.

Primary Informant Alexander K l e i n Address Wartenberg Children Center
Erster Auskunftgeber Adresse

I solemnly declare that the above statements are true to the best of my knowledge
Ich erkläre ernsthaft, daß die von mir gegebenen Auskünfte nach meinem Gewissen der Wahrheit entsprechen.

Signature of Informant Alexander Klein Date 12 August 1948
Unterschrift des Auskunftgebers Datum

Information taken by Hannes Weissenbee
Information eingeholt durch H.C. Weissenbee
Documentation Officer

REMARKS / BEMERKUNGEN:

Aug 16-48
Munich Pasing

Annexe 6 : dossier individuel de John Benisz, sans date
(CJA, UJRA-Cb03, boîte 32)

AMERICAN JOINT DISTRIBUTION COMMITTEE

Personal History of Child

CHILD Benisz John Jan. 1948
Family name First name Any other name Photograph date taken

Male 25 7 1948 Hungary Hungarian
Sex Birthplace Day Month Year Country of Birth Nationality

Ujpest, Darujanick 3
Present address of child

Child at present living (underline one) Children's home - With relatives
Foster family home - Alone
Supported by:

Estregom, petofi 8
Last address of child in country prior to displacement

Description of child
Color of Eyes grey Complexion fair brown
Height in inches Tall Medium
Weight (underline one) Overweight Medium Underweight
Distinguishing marks or features

Personality - Describe how child gets along in school, employment, with friends, relations or agency workers. What does he look forward to in new country?

He likes learning. In his free time he is reading stories. He would like to be engeneer, he has many friends. In his new home he would like to live with a family.

In view of the above what placement and further education and training do you recommend?

Education 2elementary school
Present school placement Last grade completed
Class work (underline one) good average poor
Occupational training How Long?
Occupational interest
Present employment How Long?

Languages Read hungarian hebrew
Speak " "
Write " "

Special Interests i.e. arts & crafts, music, sports
Religion (underline one) Orthodox Non-orthodox
Health Attach report of recent medical examination. O.K.

History of child during last nine years (Use additional sheet if necessary)

FAMILY HISTORY : (Use additional sheet if necessary)

Parents	Father	Mother
Name		
Place of birth		
Nationality		
Religion		
Education		
Occupation		
When separated from child		
Date & Place last heard from		

Address in country of origin prior to displacement:

Other relatives

Give names, age, relationship and address of surviving brothers, sisters and other relatives:

Emigration Status:

Where does the child want to migrate? Why? (List in order of pref.)
1.
2. South Africa
3.

Documentary evidence attached (be sure all information is complete)

Birth certification:	Yes	No	Wasserman report:	Yes	
Orphan status:	Yes	No	Inoculation for		
Medical examination	Yes	No	smallpox	Yes	
X-ray examination and report	Yes	No	Release from relatives	Yes	

Information secured by: _____

Name and address of organization

American Joint Distribution Committee

Approved by AJDC Country officer _____ Signature: _____
Date _____ Date: _____

Child Care Consultant
Headquarters _____ Date: _____

Annexe 6 : dossier individuel d'Esta Rozen, 6 novembre 1947
(CJA, UJRA-Cb03, boîte 38)

Aide aux Israélites Victimes de la Guer.
A S B L

SECTION ENFANCE

AFFILIÉE A L'UNION O S E
(Œuvre Internationale de secours aux enfants)

SERVICE SOCIAL
(A rappeler dans la réponse)

Bruxelles, le
41, boulevard du Midi
Téléphone
6th November, 1947.

ROZEN Esta

Born 24-2-1932 at Uccle, Brussels, Belgium: nationality Polish. Since 1942 has been in our Homes at Aische and Anderlecht and is now at our Wezembeek Home.

Daughter of ROZEN Aron, born 15-8-1886 at Maszewece, nationality Polish. Profession - kept a grocer's shop. Died of peritonitis at the Hôpital St. Pierre, Brussels, on the 2nd April 1938: and of GOLDSTEIN Chana, born in 1892 at Maszewece, nationality Polish. Deported from Malines on the 22nd May 1943 and was never repatriated.

The family consisted of 11 children, of whom three were deported during the war. Of the older children still alive, one brother is in Brazil, one sister is in prison in France, one brother is in Palestine and one brother, who is married and has three children, works as a waiter in a Brussels café. The older brothers and sisters are either not of very good character or are unable to undertake the upbringing of their younger siblings.
It is desired that Esta emigrate with her brothers and sister, Isra, now in a Jewish Home, Marquain, in Belgium, Abram, now at our Boitsfort Home and Marie, at present living with her married brother.

There is no other family in Belgium or abroad who could take care of these children.

PHYSICAL PORTRAIT OF CHILD:
Esta is tall and largely built. She has brown eyes and hair. She is robust and has the appearance and manners of a manual worker.

MORAL PORTRAIT OF CHILD:
Since she has been in our Wezembeek Home Esta's conduct has been satisfactory. But Esta needs guidance as she is inclined to be self-willed, together with encouragement with regard to her work, since she lacks perserverance.
Esta is good-hearted and a good comrade; she has a generous temperament and likes to be helpful. She comes of a family very lacking in any sort of culture, however, and is herself inclined to be somewhat vulgar in speech and manner. It is very doubtful if she would be happy were she to be placed with a family of too high cultural level.
During the past few months Esta has begun to learn the trade of tailoress as an apprentice in a Belgian firm. She has passed through primary school only.
There appears to be little attachment between the brothers and sisters who have for long been separated.

Written on information given by Mlle Mogilewski,
Social Service Department (by Miss Glass).

Annexe 7 : « Personal History » de Josef Rosenwasser, 23 février 1948
(CJA, UJRA-Cb03, boîte 38)

PERSONAL HISTORY.

Translation.

Josef ROSENWASSER.

I was born May 24th 1936 in Bardejov. We had to evacuate from Bardejov when I went to the second form of the communal school. We went to live to Trnava where I also went to school until the Germans occupied Trnava in October. Then, we were taken to the camp Sered and from there to Auschwitz, where I was separated from my mother. I remained in Auschwitz with my sister and in January , we were liberated by the Russian Army. We could not come home yet, for fighting was still going on. For a few more weeks, we remained in orphans homes in Katowice and Cracow. At the end of April, we arrived to our former home in Bardejov. Unfortunately, our home was empty. Only three months later, did my elder sister and brother return and since, we have always been together.

My elder brother and sister, as well as myself, are goingv to school, while our eldest sister cooks for us and takes care of us. But is not our aim to remain here, we are unable to live here in peace and happiness, where every little corner of our house and every place around it, remind us of these dearest ones we have lost.

Personal impressions:

Josef is the youngest of the four Rosenwasser-children. Like his sisters and brother, he is a clean, neat boy, a real little gentleman: friendly and polite. He too, has dark hair and enormous almond- shaped dark-brown eyes with heavy eyelids and exceedingly long eye- lashes. At first, I thought, there was something sad in that boy s eyes. But, after having slad something funny to him, he laughed heartily, as any boy would have done in his place. He grew quite talkative when I asked him whether there was anything special he is interested in. His prompt reply was: " You know, I can fix a bellor a short- circuit, or my sister s electric iron and I can sit for hours and hours "Experimenting". Of course, he is interested in everything connected with electricity, Radio, technique.

Interviewed by: Gitta E. Stein.

AJDC Bratislava

Annexe 8 : lettre de Lottie Levinson à Manfred Saalheimer, 22 avril 1948
(CJA, UJRA-Cb03, dossier d'Isidore Markowitz boîte 37)

AMERICAN JOINT DISTRIBUTION COMMITTEE
EUROPEAN EMIGRATION HEADQUARTERS
23. RUE DUMONT-D'URVILLE
PARIS (16e)

CABLE ADDRESS
JOINTFUND EMIGRATION

TÉLÉPHONE
KLÉBER 20-95
20-96
20-97
20-98

AIR MAIL.

April 22, 1948.

Dr. M. Saalheimer,
Canadian Jewish Congress,
1721 St. Catherine St. West,
Montreal, Canada.

re: MARKOVITZ Isidore
Szaran

Dear Dr. Saalheimer,

We are enclosing copy of our letter of today addressed to the Canadian Consulate in Paris requesting them to cancel our application in respect of the above named for their emigration to Canada under the Canadian Children's Scheme.

On further investigation, it has been established that both Isidore and Szaran MARKOVITZ gave incorrect statement regarding their age and they have now been ruled out from our scheme.

Sincerely yours,

Lottie Levinson

LOTTIE LEVINSON,
E.E.H. Field Coordination.

LL-vl
CB-CA-439.

Encl.

Annexe 9 : lettre de W. A. McFaul au CJC, 13 juin 1949
(CJA, UJRA-Cb03, dossier d'Israel et Lazar Lieberman, boîte 37)

ADDRESS
DISTRICT SUPERINTENDENT
EASTERN DISTRICT

CANADA
DEPARTMENT
OF
MINES AND RESOURCES

IN YOUR REPLY REFER TO
No. C.8471
IMMIGRATION
BRANCH

Ottawa, June 13th, 1949.

Dear Sirs:

This refers to an application by Mr. David Lieberman of 59 Marie Anne Street East, Montreal, P. Q., for the admission to Canada of his two brothers, Israel and Lazar Lieberman, citizens of Czechoslovakia and presently residing in France.

We have been advised by our officers overseas that the proposed immigrants are not able to comply with our medical requirements and it is regretted that we are not in a position to facilitate their entry to Canada, consequently, no further action will be taken on the case.

Yours very truly,

W. A. McFaul,
Acting District Superintendent.

Canadian Jewish Congress,
2025 University Street,
Montreal, P. Q.

Annexe 10 : dossier médical de Chiam Malecki
(CJA, UJRA-Cb03, dossier de Chaim Malecki, boîte 37)

Familienname
Nachstehend mit Maschinenschrift ausfüllen!
MALECKI CHAIM
Vorname
Geb. Dat. 30.1.1930 Geb. Ort
Beruf
Wohnung PRIEN

Dieser Raum bleibt frei!
Negativ

Bei Nichtteilnahme Grund unterstreichen:
Nicht ausgefolgt:
Lehnt Teilnahme ab:
Zeigt Mitteilung d. Ges.:

Jetzt bekannt als:
Früher bekannt als:
Damaliger Bef. Nr.:
Endgültige Bef. Nr.:

National:
of Admission: 30.9.47

Booster
Booster
Booster
DDT 30.9.47

Previous illnesses:

EXAMINATIONS:

Dates	30.9.47	10.10.47	27.10.47
Weight	59	59	60
Height	165	165	169
Head	V	V	V
Hair	V	V	V
Skin	V	V	V
Eyes	V	V	V
Ears	V	V	V
Teeth	V	V	V
Throat	V	V	V
Glands	V	V	V
Thorax	V	V	V
Lungs	V	V	V
Heart	V	V	V
Abdomen	V	V	V
Liver	V	V	V
Spleen	V	V	V
Gen. organs	V	V	V
Extremities	V	V	V
Nutrition	V	V	V
Anaemia	V	V	V
Rickets	V	V	V

Annexe 11 : Extrait d'une lettre de Saul Hayes à Charles Jordan, 5 mai 1948 (CJA, CJC-CENT CA boîte 29, dossier 300 Immigration 1947)

4.- Garment Workers Project -

This matter is well in hand but it would be advisable to check with Ram as to what can be done overseas to place more people on the boats. It appears that they are slowing down in sending them off, much to the consternation of the DPs and their families who, after waiting for months, naturally become demoralized when they are told that many other industrial projects take precedence.

5.- I discussed with you what I called nominated cases. We mean by this the possibility of interesting Canadian manufacturers in DP labour or specialists. The examples I gave you were candy makers, paper manufacturing specialists. There would be others too. The burden of my complaint is that we don't get quick action from the JDC immigration people and are thus wasting immigration possibilities. There are a number of cases and there could be more where Canadian manufacturers would ask for five or more workers and if we had the expeditious assistance of the JDC overseas, we could move a number of DPs.

6.- Orphans -

If you would check up on the procedure so as to enable us to avoid the difficulties and even threats from various sections of the community if we continue to get among the orphans, problem cases such as TBs, psychiatric ones, to say nothing of the orphans with parents.

I don't want to exaggerate. A very small proportion of the youth who came in under the Orphans Project to date represent such problems but it is the old story that you only need a few cases for the community to exaggerate it out of all proportion and to make the situation most difficult. We,on this side, are not unappreciative of the difficulties but with all this, feel that greater care on the part of certain JDC officials could easily have prevented the cases which have given us great concern and which will be problem cases indefinitely.

7.- Personnel -

As you know, we have Matthew Ram who is attached to JDC staff, paid by us and is attached to the Overseas Garment Workers Commission. He continued until September. It is very important to have a Canadian on these matters in order to work with Canadian officials and who have liaison here as well. David Siegal, whom I have referred to above, will be extremely useful in this but the job is obviously too much for one man and I am thinking of another person with whom I will have discussion in a few days. I wanted you to know in case you have any suggestions as to the functions of such a person over and above what Ram is doing at the present time.

In all appointments we make, the person will be attached to the JDC and under its rules and regulations. He will also receive a per diem from the JDC though his basic salary will be paid by us. The per diem grants are chargeable to us and we repay the JDC for them.

The above represents the sum and substance of my conversation with you and the ideas which we have for the most effective contribution to the displaced persons problem.

Annexe 12 : lettre de Ferenc J. au CJC, 24 février 1949
(CJA, dossier individuel de Ferenc J., boîte 35.)

Jouy en Josas 24. II. 1949
Cildren house.

Canadian Jewish Kongres
Cildren Emigration Office.

I permit me asking you to take interest at my case;

I Junger Ferenc shall arrive with the next transport from Paris to Canada.

I was a student in Budapest in a Industrial secondary school in the second class. As I should like to bring to a good end my study Couldn't I go to one of these three places, Montreal, Toronto Hamilton. I have in Hamilton a good friend with whom I was together in the Nazi German Konzentration camp.

Would you be so kind to give me the occasion going to one of these tows because even if I shall be obliged to take a job I have up my mind's going to school the evening.

I hope that you will give me a favourable answer to my request

With complete respect
Junger Ferenc

Annexe 13 : mémorandum de Manfred Saalheimer, 9 septembre 1947 (CJA, UJRA, Ca War Orphans Immigration Project, boîte 28, dossier « Saalheimer, M. - visit to AJDC, Paris 1947 »)

CANADIAN JEWISH CONGRESS

MEMORANDUM

Subject: Children's Movement
(Report on Trip to Europe)

Montreal 2, Que.

Date: September 9th, 1947.

To: Mr. Saul Hayes

From: M. Saalheimer

By instruction of the National Executive my task was two-fold: first, to "see for myself" what kind of children may be available for Canada, and second, to act as liaison between Congress and other organizations involved. I had also the mission to set up the machinery by which the movement could function in such a way as to allow proper control for Congress.

The Canadian Government, through the Department of Immigration, had given me most helpful credentials and had prepared the way for me by notifying all Canadian agencies overseas of the general outline of the project leaving the working out of details to my discretion in co-operation with the officers concerned. These arrangements I made with the European Emigration head office of the Canadian Government at Sackville House, London. Even before proceeding to Paris I was able to make some arrangements with the Cunard White Star Line concerning transportation for children's groups on several sailings of the Aquitania.

When I arrived in Paris with a plan worked out to minute detail and announcing that I even had some transportation for children, I received plenty of discouragement from the Jewish organizations which I started contacting. I was flatly told that to their knowledge very few children would be available, 100 to 150 being indicated as the likely maximum. This picture changed radically after I went to work telephoning JDC offices across Europe, interviewing field officers as they came in, addressing a meeting of HIAS representatives from 16 European countries, and particularly interviewing executive officers of the International Refugee Organization both in Paris and in Geneva, to where headquarters were moved while I was overseas.

While my principal contacts were with the JDC where I interviewed Dr. Joseph Schwartz, Mr. Bockelman, Mr. Irwin Rosen, and others and where I received day by day co-operation from Miss Igel, the child welfare consultant, and other staff members, I also was in almost daily contact with the World Jewish Congress, OSE and HIAS.

All organizations handling children in France are now more or less subventioned by the JDC. This includes the World Jewish Congress for its children's work, OSE, OPEJ, Eclaireurs, etc.

My contacts with the local organizations developed from test cases which I had taken along of children located in France and claimed by some relatives or friends here in Canada. Incidentally, I had also taken along test cases for practically every country including Poland, Hungary, Belgium, Sweden, as well as the occupied zones of Germany and Austria. The factors militating against a Canadian children's movement which I encountered and which I better list here before indicating what was actually later arranged, were mainly of a fourfold nature:

(1) The Jewish Agency and the organizations following its directives naturally take the stand that unattached Jewish children, as far as physically and mentally fit, belong to Palestine. This refers particularly to all younger children. They are prepared to negotiate for the release from their institutions of an individually claimed child. Even in that respect it is difficult to obtain a release.

(2) In some countries, especially Hungary, assimilation is strong and Jews do not see why orphaned children should grow up as anything but, say, Hungarians.

(3) In some places Leftist philosophies are strong and it is held that these children should not be lost to Europe by way of going to the capitalistic countries overseas.

(4) Also there are certain tendencies of self-perpetuation among children's aid organizations. (To what extent OSE, the largest organization, has to be held guilty of such tendency is very hard to appraise. At any rate I understand that there will be held this month an important meeting of OSE when policies are likely to be reviewed as to the advisability further to "hold on" to children. At the moment, this organization, not unlike others, is prepared reluctantly to "give up" claimed children, children nearing their 18th birthday and a few younger ones. It is significant to note in this connection that both the Australian and South African children's schemes have met with very little success so far although both Jewries have not saved effort and expense in trying to locate children).

Now, Where Do "Our" Children Come From?

Pledges have been received as the result of many telephone conversations , letter and cable confirmations and on the basis of personal contacts with the JDC and HIAS representatives from various countries, for children to be brought over from Rumania, Hungary, Czechoslovakia, Poland, Greece, Italy, the DP Camps of Germany and Austria, France, Belgium, Switzerland and Sweden. The number of children coming direct from Poland will be no more than a handful for reasons well known, but the number of Polish children in the western countries and in the DP Camps who can be included will be considerable. The indication at this time is that children from Rumania will number between 200 and 300. The number of children coming direct from the DP Camps can be a similar one, the actual number will very much depend on political developments concerning Palestine.

It will be noted that originally we had been told that no children at all would be available from the DP Camps. During our investigations from Paris we found that there were at least 250 children who had been earmarked for the United States but who had been unsuccessful in their plans because their quotas were over-subscribed or because they were lacking the residence requirement in the U.S. Zone under the Truman Directive. Some of these children had already been fully documented and it should be possible to "switch" at least part of them to Canada. The registration of these children from the DP Camps for Canada will be carried out and, in fact, is presently being carried out by the International Refugee Organization whose officials are freer in doing so than the Jewish organizations. I arranged for Miss Ostry to be detailed to this job. She remains on IRO staff but her salary will be reimbursed

to IRO by the Canadian Jewish Congress for the time she is doing this work.

What Kind of Children?

For the sake of convenience I have so far always referred to "children". I have made it clear before that we are likely to see arrive here very few actual children. We will receive adolescents between the ages of 15 and 18, predominantly boys, the girls numbering perhaps 30%.

If we could take half-orphans, the age groups would be different. Incidentally, we are being urged,especially by the Jewish community of Hungary, to make arrangements with our Government under which we could receive a group of youngsters between 18 and 21 who have nowhere to go.

I visited children's homes of every description, Zionist, Orthodox, Leftist, and I just want to pass one personal remark. These youngsters are as fine as youngsters can be found anywhere. True, some are "tough"; though they may not look it. If they were not tough they would not be alive today. Though we may have few young children, our project is the more worth while as we will supply after a period of re-adjustment almost-ready made additions to the adult Jewish community of Canada.

Most of the children have startod some kind of professional training in trade schools. Their languages are Yiddish, French (for those who have been sheltered in France and Belgium), while not a few, especially those coming from the DP Camps, know a little English.

I continued the negotiations with Mr. Tenzer of Rescue Children Incorporated and a number of children from their homes (taken over from the Vaad Hatzalah, which now only retains the religious supervision) may be included. A goodly number of children in OSE homes, for instance, are also strictly orthodox and it can be anticipated that the number of children who require strict Kashruth will be relatively large.

What Machinery Was Set Up To Select, Document And Move Those Children?

In my liaison job with IRO, JDC, HIAS, etc. on the one hand and the Canadian Consular offices on the other I enjoyed the most pleasant type of co-operation. Within IRO I worked with Wing Commander Innes, Mr. Myer Cohen, Major Lane and Miss Pentz (the child specialist). As indicated, I arranged for Miss Ethel Ostry to be placed on the assignment in Germany and Austria. In addition to that, Miss Ostry will be responsible for the attestation of children from other countries. This attestation means that the Canadian Jewish Congress is satisfied under Canadian welfare standards that a particular child is suitable for the movement. Since Miss Ostry is to have her office in Munich and cannot be ubiquitous, she will work in France and other countries through appropriate agents in the persons of social workers of the JDC.

By far the most important organization to work with was and is JDC. The co-operation received both from the top executives and from the intermediate and minor staff was splendid. Within the Emigration Department of JDC European Headquartors in Paris, we have Miss Lottie Levinson who is very much interested in her work and whom I entrusted with the emigration part of the movement. She will co-operate with Miss Igel, the child welfare consultant of the JDC, and will keep the nominal role of all children attested. She will see to it that the various agencies involved provide proper documentation (a social history form to be made out in quadruplicate was elaborated; there is also required X-rays and blood tests as well as papers in lieu of birth certificates, proof of orphan quality, release from tutelage and a travel document). She then signs a letter on my behalf (as I am accredited with the Immigration Department as in charge of the movement) to the Consul concerned certifying that this particular child is sponsored by the Canadian Jewish Congress under PC 1647. In Paris she presents the child herself to the Canadian Consul (Mr. Desjardins formerly of Montreal). In other countries this is done by staff members of the JDC. In Brussels for instance I arranged for David Goldberg of Toronto, who is lent to the JDC by Canadian Jewish Congress, to have the contacts with the Canadian Consul.

Most of the Jewish organizations are very close to JDC those days because of the subvention, except for HIAS. In order to cut out unnecessary duplication for the Canadian children's project I brought together JDC and HIAS, which are setting up a loose co-ordinating committee for the project. The terms of reference were drafted and include the stipulation that JDC will solicit children from organizations while HIAS will locate suitable candidates who are not living in children's homes.

The Canadian Consular offices with which I was dealing included Paris, Brussels and London (European headquarters). Their tendency was to make things easier and cut out red tape as far as possible. Still a considerable problem was created by the fact that the Paris Consulate will have to handle a great many cases of children coming forward from Rumania and Hungary where there are no consular offices yet. Proper formulas had to be found for the type of medical documentation in particular, which will have to be presented in advance of the child lest we take chances in having to return unacceptable persons. These formulas incidentally need Ottawa's blessings yet.

In all acceptable cases Miss Levinson will receive (on my behalf) a letter from the Paris Consul on the basis of which a temporary entry permit can be obtained from the French authorities and a duplicate of which also serves as a basis on which Rumania and Hungary will issue an exit permit. (It was made clear to me over and over again that no solid movements can be expected from those countries but that individual exits are being granted at least for the time being. That means that the process will be long drawn out and we can only hope that the Government policies in these countries will not change in the meantime).

In speaking of the Canadian Consuls I might mention that the medical officer in Paris had started taking rather strict views, but that the chief medical officer in London, Dr. Joffe,- after I had brought to his attention the case of a boy who had been refused a visa for reason of flat foot (!)- overrode the Paris decision and assured

no that a sonsible view will be taken.- I have instructed Miss Lovinson and the rest of our staff overseas not to appeal cases where children had to be refused for reasons of lung disease.

How Are the Children Brought to Canada?

I think we can now conservatively assume that within ten months we can bring to Canada some 500 youngsters. As pointed out, some aspects of the movement are entirely governed by political developments, but assuming that the situation continues much as it is now we should in due course be able to complete our quota of 1000.

Arrangements with the Cunard White Star Line so far provide for 20 berths on the Aquitania sailing from Southampton on September 13th, and 25 berths on the Aquitania sailing October 1st. While bookings can never be made more than two sailings ahead I was promised that we would have at least 25 berths (always with additional space for the escort personnel) on the subsequent sailings. Those announced at the time were October 20th, and November 8th. I authorized Mrs. I. Haigh of the Overseas Settlement Department of Bloomsbury House to carry on negotiations with the Cunard White Star head office in London. She enjoys the full confidence of the transportation department of the JDC Paris as well as of the officers of the Cunard Line.

The cost of transportation will be borne by JDC and HIAS respectively for their cases, with the majority of children however likely to be charges of IRO, either as displaced persons or as refugees in the technical sense. The JDC is advancing the passage money to Cunard White Star Lines and seeks reimbursement from IRO in cases coming under their jurisdiction.

Children from the DP Camps of Germany and Austria will likely, at least in part, be allotted space by IRO direct on their liberty boat sailings from Bremerhaven. It is not sure however whether the IRO will have liberty boats running all winter as they supposedly are licensed only for summer passenger traffic. However, the IRO will have to find transportation for their other projects, especially the needle trade project, and they expect to assign a number of berths on what boats they have to the children's movement.

I might mention that I made arrangements for escorts. The first transport will be accompanied by Mme. Masour of OSE who has been very helpful in selecting and documenting the first transport, which in part is made up of "her" children and whose temporary presence in Canada will be utilized for meetings with women's and other community groups to whom Mme. Masour will be able to give a proper interpretation of the psychology of refugee children of this type and impart some of her own experiences in living and working with them. I was also contemplating the appointment of a permanent transport leader in the person of Abraham Rar who is coming on our overseas staff. Such arrangements would have obvious advantages insofar as it would smoothen the technical difficulties of the transports, which thereby become routine, and a little program could be conducted with the children of orientating them to some aspects of life in Canada while

they are still in transit. Transports of 25, if they include some younger children, incidentally need a second escort, who should be a woman.

I left Montreal on July 29th, and returned on August 26th, pressing as much as possible into this short space of time and I can only hope that the machinery which I set up will work. I am receiving copies of all important correspondence by our staff within Europe pertaining to this project, which procedure allows a certain amount of remote control.

All of which is respectfully submitted:

(signed) ALFRED SAALHEIMER

Annexe 14 : « First Orphans Transport Arrived September 18th », 19 septembre 1947
(CJA, UJRA, I.O.I summary, volume 1)

MEMORANDUM FOR ·mmunity Leaders

ABOUT Weekly Su..ary of Inter-Office Information

YOUR ATTENTION

FROM Saul Hayes

No. 8 CONFIDENTIAL September 19th, 1947.

1. First Orphans Transport Arrived September 18th

The first group of orphans who are being brought to Canada under our permit for 1,000 orphans arrived in Halifax on the "Aquitania" on September 18th. The transport had a professional escort in the person of Mrs. E. Masour, of OSE in France. The group included 20 youngsters, 16 boys and 4 girls. The age group is as follows: twelve are between 17 and 18 years of age; four are 16 years old, two are 15, one is 14 and one is 11. Two of the youngsters have relatives in Montreal, 1 in Toronto, 1 in Edmonton and 1 in New York. The children are coming from France, Switzerland, and Sweden. 10 are of Polish origin, 5 of Rumanian; the origin of the balance is Czechoslovakia and Turkey. Eight listed themselves as orthodox. We received from our overseas staff complete histories of every child together with medical statements; we turned over all these records to the Jewish Child Welfare Agency in Montreal for the reception arrangements. The orphans were placed in a reception centre where they are given room and Kosher board; 8 youngsters of the group who listed themselves as orthodox are given the opportunity of receiving their meals at the two Yeshivas in Montreal; each Yeshiva accommodates 4 orphans. The Jewish Immigrant Aid Society in Montreal agreed to release for one month its assistant executive-director, Mr. J. Kage to act on the settlement of the orphans in Montreal. Mr. Kage will devote his full time to this project and after the one month period he will return to his work with the JIAS. He met the transport on its arrival in Halifax and accompanied it to Montreal. The youngsters were flown from Halifax to Montreal so as to avoid their having to travel on Sabbath. We advised the Minister of Social Welfare and Youth in Quebec of the arrival of the group by the following letter: "May I advise that a first group of 20 will arrive at Halifax on board the Cunard White Star Liner, Aquitania on September 18th. The majority of them will be taken to a receiving home in Montreal under the guidance of the Child Welfare Department of the Baron de Hirsch Institute. Some are children who have relatives either in this province or in another end who will soon join those relatives. The bulk of the children are actually adolescents, that is to say are between the ages of 16 and 18, with a goodly number about to reach their 18th birthday within the next few months. Detailed information is being kept on file for every case, which will be available to your Department if and when required. I might mention that all these youngsters have undergone medical examination including x-ray and blood test by the medical officers of the Canadian Immigration authorities overseas."

2. No Segregation Will be Practised in the Outremont Schools

Mr. Michael Garber, K.C., National Vice-President and Chairman of the Committee on Education of Jewish children in Outremont, received a copy of the letter in which the Protestant School Board in Outremont assured that no segregation will be practised in the Outremont Protestant Schools; the copy was sent to Mr. Garber by the Provincial Secretary. The letter is dated September 10th and reads as follows: "As requested in your conversation with Mr. John F. Roy I am writing to advise you that our School

Annexe 15 : « Emergency Home Finding Committee - War Orphans Project. Outlines for Homefinding Committee », 1948 (CJA, UJRA, boîte 3 Ab War Orphans Project)

EMERGENCY HOMEFINDING COMMITTEE - WAR ORPHANS PROJECT

CANADIAN JEWISH CONGRESS

MONTREAL

OUTLINE FOR HOMEFINDING COMMITTEE

In searching for homes for refugee youth coming to Montreal under the auspices of the Canadian Jewish Congress, the following points may be of value -

AGE : SEX

1.- The youth range in age from ten to eighteen years of age. The predominant numbers are from the age of sixteen to eighteen years. Most of the youth are boys.

TIME LIMIT

2.- The need that these youth have for family life is intense but not necessarily of indefinite duration. Many of the youth may only require home care for six to twelve months.

NEED FOR FAMILY LIFE

3.- While each youth has a special worker assisting and guiding him in his social adjustments, a vocational counsellor to assist him in his academic and work plans, a family circle is very essential in giving him the sense of belonging without which all other specialized efforts in his adjustment cannot accomplish much.

COMMUNITY RESOURCES

4.- In discussing the placement of youth with prospective foster families, it is important for them to know that all the resources of the community stand behind each family. In this respect, the role of the social agency - the Family Welfare Department and Jewish Child Welfare Department - should be positively presented. On behalf of the Canadian Jewish Congress, this agency carries the responsibility for assisting in the adjustment of each youth until such time as they are self-sufficient and over twenty-one years of age.

FREE HOMES

5.- Free homes which offer full family participation for each youth are most desirable. Free homes are those which do not require any subsidy for the boarding costs, clothing needs or other personals required by the youth. Such homes will afford maximum opportunities for youth who require the chance to complete their education or training, or attain job security.

HOMES - PARTLY PAID PARTLY FREE

6.- It is conceivable that homes may not be able to afford complete free maintenance of youth. For this reason homes may receive subsidization from the agency for part cost, which can be discussed between the family and the agency representative at the point where the plans develop for the placement of the particular youth. Items such as board, clothing, medical need, personals and so on, if needed, can be reimbursed to the family.

PAID HOMES

7.- Homes which offer real warmth, sympathy and interest, but which require complete subsidization owing to the limited means of the family should also be reported to the Homefinding Committee.

ROLE OF VOLUNTEER HOME FINDER

8.- Persons who are engaged in searching for homes should not attempt to finalize all initial arrangements. Efforts should be made to elicit interest and response to this project. A woman should discuss with her husband their mutual interest and desire to take a youth into their home. At the point where a positive interest is shown by the prospective family, this family should be notified that they will hear from the agency's home finder, whose job it is to confirm the home as a resource for this program. This final confirmation of the home by the social worker is made necessary by the agreement which the Congress undertook with the Government.

MEETING BEFORE PLACEMENT

9.- At the point where the home is approved and a particular youth suggested for placement in it, both the family and the youth will be brought together in a natural, informal way to give each of them the opportunity of making a voluntary decision before the actual placement. It should be stressed that no family will be expected to take any youth purely on the recommendation of the agency. Nor will the youth himself be compelled to go into a home which for some reason he himself has not decided upon.

REPLACEMENT

10.- Finally, like all other things in life, it is expected that occasional placements may not succeed. Although most of the placements already made are doing very well, from time to time certain difficulties arise which may be resolved between the family and the youth with the help of the social worker. In other instances the only solution may lie in the replacement of a youth. In such a situation the family and the youth, in consultation with the social worker, will make the necessary plans.

Annexe 16 : Gene Smith, « For One of the Haunted Minds – Forgiveness, Mercy »
(*New York Post*, 4 février 1960)

NEW YORK POST, THURSDAY, FEBRUARY 4, 1960

For One of the Haunted Minds —Forgiveness, Mercy

By GENE SMITH

Their Army and Air Force went to Hungary; their Gestapo was not far behind.

The Gestapo took Hungary's Jews; for the likes of these the gates of the concentration camp were always open.

Janoe Leitner, one among the many, went to Bergen-Belsen. He was 9. His mother went, and his father, and eight brothers and sisters.

His father in time went to the crematorium. His mother died when Allied bombers hit the camp. Four brothers died—but no one knows how. There were a lot of ways to die in the place where Janoe Leitner grew up.

The war ended and Janoe Leitner was free, and what was called a displaced person. He wandered Europe, he went to Italy, some broom of well-meaning swept him up and took him to Canada.

Canada. Montreal. There was a well-to-do Jewish community. He decided to become a rabbi. He tried to enter the rabbinical school; he failed. Defect of personality, lack of stability, he failed.

He became a salesman. A peddler. But something was wrong. A screw loose; a flaw; a problem; a non-adaptation, a hostility feeling—something.

He came to the United States on a visitor's permit. He went to New York, to Brooklyn. He broke into the Lubavitcher Yeshivoth a Jewish school. To steal? To find something? To seek God? To apologize for living when his parents died? The police didn't know and didn't care. It was breaking and entering.

He went before Kings County Court Judge Barshay. It was 1954. The judge considered. Here was a suffering boy, alone, broken. He suspended sentence.

Janoe went back to Canada, to wander as a vagrant. In the summer of '58 he came back to New York, again a visitor. In July of that year he again committed what is termed breaking and entering. This time it was the home of a vacationing rabbi, Isaac L. Swift of Borough Park. Was he in the rabbi's home to seek punishment? To spit on his own? To steal from the man who represented God? To say: Here I am safe? Who knows?

A neighbor saw. The police were called. They took him away.

The case was considered. A boy grows up in a tortured world and then escapes it only to find some meaning in the invasion of a Jewish school and the home of a rabbi. They sent him to Matteawan, the hospital for the criminally insane.

He came out, short, shuffling, poorly dressed, not a boy at 25, but hardly a man. Again he came before Judge Barshay. He came with a letter from Rabbi Swift in his hand.

"I have forgiven," the letter said.

Assistant District Attorney Lawrence Wiseman was at his side.

"Hitler came like a tornado and left like a typhoon," the prosecutor said. He left in his wake graves, piles of bones, and haunted minds. This is one of the haunted minds." The recommendation: Mercy.

The judge gave him that. He dismissed the charges and reached in his pocket for a bill. The people in the court room chipped in, too. The defendant wept.

Today, guarded by Immigration authorities, he goes back to Canada. But there are still questions about his action, about the state of mind that impelled him:

Why not the German consul's home? Why not a German butcher shop with pork in the window? There are no answers, not from the judge, the DA, from Matteawan, from the Jewish social agency that took charge of his case.

He goes back to Canada quite alone, but he is not unique in this. Not really. All wars produce such as he, in one form or another. The phrase after 1914-1918, originated by a British writer, was that these were the people who, intact in body, were yet destroyed by the war.

Sources

Alex Dworkin Canadian Jewish Archives (Montréal)

Canadian Jewish Congress

CJC-CENT Série Ca – Box 63 – file 659 W.O – Redeemed children, LAPPIN 1959-1962

CJC-CENT Série Za [1947-6-49] – Children's movement 1947

CJC-CENT Série Zb

CJC-CENT Série Ca boîte 29

- dossier 298 « Immigration - children (1945-1946) »
- dossier 300A « Post-war immigration (1945-1946) »
- dossier 300B « Immigration (1946) »
- dossier 300C « Immigration (1947) »
- dossier 300D « Immigration (1947) »

United Jewish Relief Agencies

UJRA Collection, A boîte 3 [Ad : Memoranda; Ae : Minutes]

UJRA Collection, War Orphans Project, série Ca Subject Files

UJRA Collection, War Orphans Immigration Project, série Cb 03 Case files

- boîte 31
- boîte 32
- boîte 33
- boîte 34
- boîte 35
- boîte 36
- boîte 37
- boîte 38
- boîte 39
- boîte 40
- boîte 41

UJRA Inter-Office Information (I.O.I.)

- volume 2 (March – June 1947)
- volume 3 (July – December 1947)
- volume 4 (January – April 1948)
- volume 5 (May

UJRA files Inter-Office Information Summary

- volume 1 (August 1947 – June 1948)

American Jewish Joint Distribution Committee (New York)

« Canada, Immigration of Children, 1946-1950 » NY AR194554 / 4 / 22 / 5 / 183

« Canada, Immigration, 1946-1950 » NY AR194554 / 4 / 22 / 5 / 182

« Canada, United Jewish Relief Agencies, 1945-1950, 1957» NY AR194554 / 4 / 22 / 4 / 186

« Canada, Canadian Jewish Congress, 1945-1953 » NY AR194554 / 4 / 22 / 4 / 185

« Correspondence with the Canadian Jewish Congress in Montreal, the United Jewish Refugee Relief & War Agencies of Canada, and the Jewish Immigrant Aid Society of Canada in Toronto » W 45-49 / 4 / 3 / 676

Publications et journaux dépouillés

American Jewish Year Book (1946-1952)

Congress Bulletin (1947-1953)

Jewish Social Service Quarterly (1947-1948)

Montreal Daily Star (1945-1948)

Toronto Globe and Mail (1945-1948)

Archives en ligne

Canadian Jewish Heritage (www.cjhn.ca)

United States Holocaust Memorial Museum (https://collections.ushmm.org)

Entretiens oraux

Canadian Jewish Congress – Holocaust Documentation Project (1981-1989)

Concordia Centre for Oral History and Digital Storytelling – Montreal Life Stories (2007-2012)

Bibliographie thématique

Histoire de la Shoah

Persécutions et extermination

Audoin-Rouzeau Stéphane, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne*, Paris, Seuil, 2008.

Aly Götz, *Into the tunnel. The Brief Life of Marion Samuel, 1931-1943*, New York, Metropolitan Books, Henry Holt, 2007.

Ancel Jean, *The History of the Holocaust in Romania*, Lincoln, University of Nebraska Press, Jérusalem, Yad Vashem, 2011.

Bauer Yehuda, *My Brother's Keeper: A History of the American Jewish Joint Distribution Committee 1929-1939*, Philadelphie, The Jewish Publ. Society.

Bauer Yehuda, *American Jewry and the Holocaust. The American Jewish Joint Distribution Committee*, 1939-1948, Jerusalem, Détroit, Wayne State University Press, 1981.

Berenbaum Michael et Peck Abraham (dir.), *The Holocaust and History. The Known, the Unknown, the Disputed, and the Reexamined*, Bloomington, Indiana University press, 2002.

Braham Randolph L. et Miller Scott (dir.), *The Nazis' Last Victims: The Holocaust in Hungary*, Détroit, Wayne State University Press, United States Holocaust Memorial Museum, 1998.

Brayard Florent, « Comment écrire l'histoire sans archives ? Un regard sur l'historiographie du camp d'extermination de Belzec » dans Florent Brayard (dir.), *Le génocide des juifs : entre procès et histoire, 1943-2000*, Paris, Complexe, 2000, p. 135-188.

Browning Christopher, *Remembering Survival. Inside a Nazi Slave-Labor Camp*, New York, Londres, W. W. Norton, 2010.

Bruttmann Tal, Joly Laurent et Wieviorka Annette (dir.), *Qu'est-ce qu'un déporté ? Histoire et mémoires des déportations de la Seconde Guerre Mondiale*, Paris, CNRS Éditions, 2009.

Bruttmann Tal, Ermakoff Ivan, Mariot Nicolas et Zalc Claire (dir.), *Pour une micro-histoire de la Shoah*, Paris, Seuil, 2012.

Celinscak Mark, *Distance from the Belsen Heap: Allied Forces and the Liberation of a Nazi Concentration Camp*, Toronto, University of Toronto Press, 2015.

Cole Tim, *Holocaust City. The Making of a Jewish Ghetto*, Londres, New York, Routledge, 2003.

Cole Tim, Giordano Alberto, Knowles Anne Kelly (dir.), *Geographies of the Holocaust*, Bloomington, Indiana University Press, 2014.

Deletant Dennis, « Review of Jean Ancel, *Prelude to Mass Murder: The Pogrom in Iaşi, Romania, June 29, 1941 and Thereafter*, edited by Leon Volovici and Miriam Caloianu, Jerusalem, Yad Vashem, 2013 », *Holocaust Genocide Studies*, 30, 2, 2016, p. 355-358.

Dobroszycki Lucjan et Gurock Jeffrey (dir.), *The Holocaust in the Soviet Union: Studies and Sources on the Destruction of the Jews in the Nazi-occupied Territories of the USSR, 1941-45*, London, Routledge, 2016.

Edele Mark, Fitzpatrick Sheila et Grossmann Atina (dir.), *Shelter from the Holocaust: Rethinking Jewish Survival in the Soviet Union*, Détroit, Wayne State University Press, 2017.

Friedländer Saul, *Les années d'extermination. L'Allemagne nazie et les Juifs, 1939-1945*, Paris, Seuil, 2008.

Giaccaria Paolo et Minca Claudio (dir.), *Hitler's Geographies: The Spatialities of the Third Reich*, Chicago, University of Chicago Press, 2016.

Goldberg Myrna et Shapiro Amy H. (dir.), *Different Horrors. Same Hell: Gender and the Holocaust*, Washington, University of Washington Press, 2013.

Grabowksi Jan, *Hunt for the Jews: Betrayal and Murder in German-Occupied Poland*, Bloomington, Indiana University Press, 2013.

Grossman Atina, « Remapping Relief and Rescue: Flight, Displacement, and International Aid for Jewish Refugees during World War II », *New German Critique*, 39, 3 117, 2012, p. 61-79.

Hayes Peter, *How Was It Possible? A Holocaust Reader*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2015.

Gruner Wolf et Osterloh Jörg (dir.), *The Greater German Reich and the Jews. Nazi Persecution Policies in the Annexed Territories, 1935-1945*, New York, Oxford, Berghahn Books, 2015.

Hedgepeth Sonja M. et Saidel Rochelle G. (dir.), *Sexual Violence Against Jewish Women During the Holocaust*, Waltham, Brandeis University Press, 2010.

Herzog Dagmar (dir.), *Lessons and Legacies VII: The Holocaust in International Perspective*, Evanston, Northwestern University Press, 2006.

Hilberg Raul, *La destruction des Juifs d'Europe*, 3 volumes, Paris, Gallimard, 2006 (1961).

Kaplan Marion, *Between Dignity and Despair: Jewish Life in Nazi Germany*, New York, Oxford, Oxford University Press, 1998.

Kassow Samuel, *Who Will Write Our History? Emanuel Ringelblum, the Warsaw Ghetto, and the Oyneg Shabes Archive*, Bloomington, Indiana University Press, 2007.

Kenez Peter, *The Coming of the Holocaust: From Antisemitism to Genocide*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

Kershaw Ian, *Hitler, the Germans, and the Final Solution*, New Haven, Yale University Press, 2008.

Jablonka Ivan, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus. Une enquête*, Paris, Éd. du Seuil, 2012.

Jockusch Laura, « Review of Dan Stone, *The Liberation of the Camps: The End of the Holocaust and Its Aftermath*, New Haven, Yale University Press, 2015 », *German History*, 34, 2, 2016, p. 353.

Laqueur Walter (dir.), *The Holocaust Encyclopedia*, New Haven, Londres, Yale University Press, 2001.

Levene Mark, « Frontiers of Genocide: Jews in the Eastern War Zones » dans Panayi Panikos (dir.), *Minorities in Wartime: National and Racial Groupings in Europe, North America and Australia during the Two World Wars*, Londres, Bloomsbury Academic, 2016 (1993), p. 83-117.

Lichtenstein Tatjana, *Zionists in Interwar Czechoslovakia: Minority Nationalism and the Politics of Belongings*, Bloomington, Indiana University Press, 2016.

McLaughlin Jeff et Schiff Vera, *Bound for Theresienstadt: Love, Loss and Resistance in a Nazi Concentration Camp*, Londres, McFarland and Company, 2017.

Mariot Nicolas et Zalc Claire, *Face à la persécution. 991 Juifs dans la guerre*, Paris, Odile Jacob, 2010.

Matthäus Jürgen et Roseman Mark, *Jewish Responses to Persecution. Volume 1: 1933–1938*, Lanham, AltaMira Press, 2010.

Michman Dan, *The Emergence of Jewish Ghettos during the Holocaust*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

Ogilvie Sarah A. et Miller Scott, *Refuge Denied: The St. Louis Passengers and the Holocaust*, Madison, University of Wisconsin Press, 2006.

Ostrovsky Michal, « We Are Standing By": Rescue Operations of the United States Committee for the Care of European Children », *Holocaust and Genocide Studies*, 29, 2, 2015.

Schneer David, *Through Soviet Jewish Eyes: Photography, War, and the Holocaust*, New Jersey, Rutgers University Press, 2011.

Shapiro Paul A., *The Kishinev Ghetto, 1941–1942: A Documentary History of the Holocaust in Romania's Contested Borderlands*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, United States Holocaust Memorial Museum, 2015.

Spector Shmuel et Wigoder Geoffrey, *The Encyclopedia of Jewish Life Before and During the Holocaust*, New York, New York University Press, vol. III (Seredina-Buda – Z), 2001.

Sterling Eric (dir.), *Life in The Ghettos During the Holocaust*, Syracuse, Syracuse University Press, 2005.

Stone Dan, *The Liberation of the Camps: The End of the Holocaust and Its Aftermath*, New Haven, Yale University Press, 2015.

Stone Dan (dir.), *The Historiography of the Holocaust*, Londres, Palgrave Macmillan, 2004.

Tydor Baumel-Schwartz Judith, *The Incredible Adventures of Buffalo Bill from Bochnia (68715): The Story of a Galician Jew: Persecution, Liberation, Transformation*, Eastbourne, Sussex Academic Press, 2009.

Vagi Zoltan, Csosz Laszlo et Kadar Gabor, *The Holocaust in Hungary: Evolution of a Genocide*, Lanham, AltaMira Press, 2013.

Wachsmann Nikolaus, *KL: A History of the Nazi Concentration Camps*, New York, Farrar, Straus and Giroux, 2015.

Zalc Claire, *Dénaturalisés. Les retraits de nationalité sous Vichy*, Paris, Seuil, 2016.

Zalc Claire, « Écrire l'histoire de trajectoires migratoires en changeant d'échelle. L'exemple des Juifs polonais à Lens (Pas-de-Calais) dans l'entre-deux-guerres », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, 22, 2011.

Après la Shoah

Apor Péter, « The Lost Deportations and the Lost People of Kunmadaras: A Pogrom in Hungary, 1946 », *Hungarian Historical Review*, 2, 3, 2013, p. 566-567.

Azouvi François, *Le mythe du grand silence : Auschwitz, les Français, la mémoire*, Paris, Fayard, 2012.

Bankier David (dir.), *The Jews are coming back. The return of the Jews to their countries of origin after WWII*, New York – Oxford, Jérusalem, Berghahn, Yad Vashem, 2005.

Bauer Yehuda, *Out of the Ashes: The Impact of American Jews on Post-Holocaust European Jewry*, Oxford, New York, Pergamon Press, 1989.

Brown-Fleming Suzanne, *Nazi Persecution and Postwar Repercussions: The International Tracing Service Archive and Holocaust Research*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2016.

Diner Hasia, *We remember with reverence and love: American Jews and the myth of silence after the Holocaust, 1945-1962*, New York, New York University Press, 2009.

Engel David, « Patterns of Anti-Jewish Violence in Poland, 1944-1946 », *Yad Vashem Studies*, 26, 1998, p. 43-85.

Finder Gabriel N., « Toward a Broader View of Jewish Rebuilding after the Holocaust », dans Uzi Rebhun (dir.), *The Social Scientific Study of Jewry: Sources, Approaches, Debates*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2014, p. 251-266.

Fourtage Laure, « Les organisations juives d'aide sociale et l'insertion professionnelle dans l'immédiat après-guerre », *Archives Juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, 2012, 1, 45, p. 10-26.

Goldlust John, « A different silence: the survival of more than 200,000 polish Jews in the Soviet Union during World War II as a case study in cultural amnesia », *Australian Jewish Historical Society Journal*, 21, 1, 2012, p. 13-60.

Goldsztejn Isabelle, « L'*American Jewish Joint Distribution Committee* (AJDC) en France de 1933 à 1950 » dans François Cochet, Marie-Claude Genet-Delacroix et Hélène Trocmé (dir.), *Les Américains et la France (1917-1947). Engagements et Représentations*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1999.

Goldsztejn Isabelle, « Le rôle du Joint dans la reconstruction de la communauté », *Archives Juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, 28, 1, 1995, p. 23-37.

Grynberg Anne, « Des signes de résurgence de l'antisémitisme dans la France de l'après-guerre (1945-1953) ? », *Les Cahiers de la Shoah*, 2001, 5, 1, p. 205-206.

Hobson-Faure Laura, *Un « Plan Marshall juif » : la présence juive américaine en France après la Shoah, 1944-1954*, thèse en histoire contemporaine, EHESS, 2009.

Hobson-Faure Laura, *Un « Plan Marshall juif ». La présence juive américaine en France après la Shoah, 1944-1954*, Paris, Armand Colin, 2013.

Hobson-Faure Laura, « Penser l'accueil des immigrés juifs : l'*American Jewish Joint Committee* et les œuvres sociales juives françaises après la Shoah » dans Colette Zytnicki (dir.), *Terre d'exil, terre d'asile, Migrations juives en France aux XIXe et XXe siècles*, Paris, L'Eclat, 2010, p. 97-114.

Hobson-Faure Laura, « Le travail social dans les organisations juives françaises après la Shoah : création made in France ou importation américaine ? », *Archives Juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, 45, 1, 2012, p. 43-60.

Hobson-Faure Laura et Vanden Daelen Veerle, « Imported from the United States? The American Jewish Welfare System in Post-WWII Europe. The Cases of Belgium and France, 1944 – 1960 » dans Atina Grossmann, Linda Levi, Maud Mandel et Avinoam Patt, *The Joint Distribution Committee: 100 Years of Jewish History*, Détroit, Wayne State University Press, 2017.

Hobson-Faure Laura, Gardet Mathias, Hazan Katy et Nicault Catherine (dir.), *L'Œuvre de Secours aux Enfants et les populations juives au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2014.

Jockusch Laura et Lewinsky Tamar, « Paradise Lost? Postwar Memory of Polish Jewish Survival in the Soviet Union », *Holocaust and Genocide Studies*, vol. 24, no. 3 (2010), p. 373-399.

Kichelewski Audrey, « To Stay or to Go? Rebuilding a New Jewish Life in Postwar Poland, 1944-1947 » dans Stefan-Ludwig Hoffmann, Sandrine Kott, Peter Romijn et Olivier Wieviorka (dir.), *Seeking Peace in the Wake of War. The Reconfiguration of Europe, 1943-1947*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2015, p. 185-204.

Lawson Tom, *Debates on the Holocaust*, Manchester, Manchester University Press, 2010.

Mandel Maud, *In the Aftermath of Genocide. Armenians and Jews in Twentieth-Century France*, Durnham, Londres, Duke University Press, 2003.

Mandel, « Philanthropy or Cultural Imperialism? The Impact of American Jewish Aid in post-Holocaust France », *Jewish Social Studies*, 9, 56, 2002, p. 56-61.

Novick Peter, *L'Holocauste dans la vie américaine*, Paris, Gallimard, 2001 (1999).

Person Katarzyna, « 'A Constructive Form of Help': Vocational Training As A Form Of Rehabilitation of Jewish Refugees In Great Britain, 1939-1948 », *Melilah: Manchester Journal of Jewish Studies*, 8, 2011, p. 84-95.

Person Katarzyna, *ORT and the rehabilitation of Holocaust survivors: ORT Activities 1945-1956*, Londres, World ORT, 2012.

Peschanski Denis, *Mémoire et mémorialisation*, Paris, Hermann, 2013.

Rodogno Davide, *Fascism's European Empire: Italian Occupation During the Second World War*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2006.

Rudberg Pontus, « 'A Record of Infamy': the use and abuse of the image of the Swedish Jewish response to the Holocaust », *Scandinavian Journal of History*, 36:5, 2011, p. 536-554.

Wolfson Leah, *Jewish Responses to Persecution. Volume V: 1944–1946*, Lanham, AltaMira Press, 2015.

Histoire des réfugiés

Humanitarisme et sortie de guerre

Armstrong-Reid Susan et Murray David, *Armies of Peace: Canada and the UNRRA Years*, Toronto, University of Toronto Press, 2008.

Audoin-Rouzeau Stéphane, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne*, Paris, Seuil, 2008.

Ballinger Pamela, « Entangled or 'Extruded' Histories? Displacement, National Refugees, and Repatriation after the Second World War », *Journal of Refugee Studies*, 25, 3, 2012, p. 366-386.

Bar-On Dan, « Attempting to Overcome the Intergenerational Transmission of Trauma: Dialogue Between Descendants of Victims and of Perpetrators » dans Roberta J. Apfel et Bennett Simon (dir.), *Minefields in Their Hearts: The Mental Health of Children in War and Communal Violence*, New Haven, Yale University Press, 1996, p. 165-188.

Berg Matthew et Mesner Maria (dir.), *After Fascism: European Case Studies in Politics, Society, and Identity Since 1945*, Vienna, Lit Verlag, 2009.

Bessel Richard et Schumann Dirk (dir.), *Life after death: approaches to a Cultural and Social History of Europe during the 1940's and 1950's*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2003.

Cabanes Bruno et Piketty Guillaume, « Sortir de la guerre : jalons pour une histoire en chantier », *Histoire@Politique. Revue électronique du Centre d'histoire de Sciences Po*, 3, 2007.

Cabanes Bruno et Piketty Guillaume (dir.), *Retour à l'intime au sortir de la guerre*, Paris, Tallandier, 2009.

Cohen G. Daniel, *In War's Wake: European Refugees in the Postwar Order*, New York, Oxford University Press, 2011.

Cohen G. Daniel, « Between Relief and Politics: Refugee Humanitarianism in Occupied Germany 1945-1946 », *Journal of Contemporary History*, 43, 3, 2008, p. 437-449.

Cohen G. Daniel, « Naissance d'une nation : les personnes déplacées de l'après-guerre, 1945-1951 », *Genèses*, 38, 2000 p. 56-78.

Defrance Corine, Denis Juliette et Maspero Julia (dir.), *Personnes déplacées et guerre froide en Allemagne occupée*, Bruxelles, Peter Lang, 2015.

Duchen Claire et Irene Bandhauer-Schoffmann Irene (dir.), *When the War Was Over: Women, War, and Peace in Europe, 1940-1956*, Londres, Leicester University Press, 2000.

Feldman David, Mazower Mark et Reinisch Jessica (dir.), *Postwar Reconstruction in Europe: International Perspectives, 1945-1949*, Oxford, Oxford University Press, 2011.

Ferrara Antonio, « Eugene Kulischer, Joseph Schechtman and the Historiography of European Forced Migrations », *Journal of Contemporary History*, 4, 46, 2011, p. 715-740.

Gatrell Peter, *The Making of the Modern Refugee*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

Gatrell Peter et Baron Nick, *Warlands. Population Resettlement and State Reconstruction in the Soviet-East European Borderlands, 1945-1950*, Londres, Palgrave Macmillan, 2009.

Gemie Sharif, Humbert Laure et Reid Fiona, *Outcast Europe: Refugees and Relief Workers in an Era of Total War 1936-48*, Londres, Bloomsbury, 2011.

Goedde Petra, Hitchcock William I., Iriye Akira, *The Human Rights Revolution. An International History*, New York, Oxford, Oxford University Press, 2012.

Holborn Louise, *The International Refugee Organization. A Specialized Agency of the United Nations: Its History and Work, 1946-1952*, London / New York, Oxford University Press, 1956.

Holian Anna, *Between National Socialism and Soviet Communism: Displaced Persons in Postwar Germany*, Ann Harbor, University of Michigan Press, 2011.

Humbert Laure et Gemie Sharif, « Comment: Writing History in the Aftermath of 'Relief': Some Comments on "Relief on the Aftermath of War », *Journal of Contemporary History*, 44, 2, 2009, p. 309-318.

Humbert Laure, « 'When most relief workers had never heard of Freud'. UNRRA in the French occupation zone, 1945-1947» dans Sandra Barkhof et Angela K. Smith (dir.), *War and Displacement in the Twentieth Century: Global conflicts*, Londres, Routledge, 2014, p. 199-223.

Humbert Laure, « Not by bread alone? UNRRA relief workers and the 'rehabilitation' of European Displaced Persons in Gutach, 1945-1947 » dans Ludivine Broch et Alison Carrol, *France in an Era of Global War, 1914-45: Occupation, Politics and Empire*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2014, p. 210-230.

Hitchcock, William I., *The bitter road to freedom: a new history of the liberation of Europe*, Londres, Faber and Faber Limited, 2009.

Horne John, « Guerres et réconciliations européennes au 20e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 4, 104, 2009, p. 3-15.

Janco Andrew, « The Soviet Refugee. Problems of imposture and contested identity in the Displaced Persons' Camps, 1945-1947 » dans Johannes-Dieter Steinert et Inge Weber-Newth (dir.), *Beyond Camps and Forced Labour. Current International Research on Survivors of Nazi Persecution*, Osnabrueck, Secolo Verlag, 2008.

Judt Tony, *Après-guerre, une histoire de l'Europe depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 2007.

Kershaw Ian, *The End: The Defiance and Destruction of Hitler's Germany, 1944-1945*, Londres, Penguin Books, 2012.

Knox Katharine et Kushner Tony, *Refugees in an Age of Genocide: Global, National and Local Perspectives During the Twentieth Century*, Londres, Franck Cass, 1999.

Kulisher Eugene, *Europe on the move: war and population changes, 1917-1947*, New York, Columbia University Press, 1948.

Lowe Keith, *L'Europe barbare 1945-1950*, Paris, Perrin, 2013.

Marrus Michael Robert, *The Unwanted: European Refugees in the Twentieth Century*, New York, Oxford University Press, 1985.

Mazower Mark, *Dark Continent: Europe's Twentieth Century*, Londres, Penguin Books, 1998.

Noiriel Gérard, « Représentation nationale et catégories sociales. L'exemple des réfugiés politiques », *Genèses*, 26, 1997.

Noiriel Gérard, *La tyrannie du national : le droit d'asile en Europe, 1793-1993*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

Orwell Georges, « Politics and the English Language », *Horizon*, avril 1946.

Proudfoot Malcolm, *European Refugees, 1939-1952: a study in forced population movement*, Londres, Faber and Faber, 1957.

Persian Jayne, « Displaced Persons and the Politics of International Categorization(s) », *Australian Journal of Politics and History*, 58, 4, 2012, p.481-496.

Reinisch Jessica, « Internationalism in Relief: The Birth (and Death) of UNRRA », *Past & Present. A journal of historical studies*, 2011, p. 258-289.

Reinisch Jessica (dir.), « Relief work in the aftermath of war », *Journal of Contemporary History*, 43, 3, 2008.

Reinisch Jessica, « 'We Shall Rebuild Anew a Powerful Nation': UNRRA, Internationalism and National Reconstruction in Poland », *Journal of Contemporary History*, 43, 3, 2008, p. 451-476.

Reinisch Jessica et White Elizabeth (dir.), *The disentanglement of populations: migration, expulsion and displacement in post-war Europe, 1944-9*, New York, Palgrave Macmillan, 2011.

Reuveni Sári, « 'After the Holocaust: National Attitudes to Jews': Antisemitism in Hungary 1945–1946 », *Holocaust Genocide Studies*, 4, 1, 1989, p. 41-62.

Salvatici Silvia, « 'Help the People to Help Themselves': UNRRA Relief Workers and European Displaced Persons », *Journal of Refugee Studies*, 25, 3, 2012, p. 428-451.

Salvatici Silvia, « Sights of Benevolence: UNRRA's Recipients Portrayed » dans Heide Fehrenbach et Davide Rodogno (dir.), *Humanitarian Photography. A History,* Cambridge, Cambridge University Press, 2015, p. 200-223.

Shephard Ben, *The Long Road Home: The Aftermath of the Second World War*, New York, Alfred A. Knopf, 2011 (2010).

Snyder Timothy, *Terres de sang, L'Europe entre Hitler et Staline*, Paris, Gallimard, 2012.

Solomon Kim, « The Cold War Heritage: UNRRA and the IRO as the Predecessors of UNHCR » dans Göran Rystad (dir.), *The Uprooted. Forced migration as an international problem in the Post-War era*, Lund, Lund University Press, 1990.

Taylor Lynne, « 'Please report only true nationalities': The Classification of Displaced Persons in Post-Second World War Germany and Its Implications » dans Susanne Bardgett, David Cesarani, Jessica Reinisch et Johannes-Dieter Steinert (dir.), *Survivors of Nazi Persecution in Europe after the Second World War, Vol. 1, Landscapes after Battle*, Londres, Valentine Mitchell, 2010, p. 35-53.

UNRRA, *Helping the People to help themselves. UNRRA, the Story of the United Nations Relief and Rehabilitation Administration*, Londres, United Nations Information Organization, 1944.

Woodbridge George, *UNRRA; the history of the United Nations Relief and Rehabilitation Administration*, New York, Columbia Univ. Press, 1950.

Wyman Mark, *DPs: Europe's Displaced Persons, 1945-51*, Ithaca, Cornell University Press, 1998.

Wyman Mark, « On the trail of the Displaced Persons: sources, problems, dangers, opportunities », *Spectrum*, 6, 1994, p. 19-25.

Réfugiés et DPs juives

Albrich Thomas et Zweig Ronald W. (dir.), *Escape Through Austria: Jewish Refugees and the Austrian Route to Palestine*, Londres, Franck Cass, 2002.

Brenner Michael, *In the Shadow of the Holocaust: The Changing Image of German Jewry After 1945*, Washington, U.S. Holocaust Memorial Museum, Center for Advanced Holocaust Studies, 2010.

Berkowitz Michael et Patt Avinoam (dir.), *We are Here: New Approaches to the Study of Jewish Displaced Persons in Postwar Germany*, Détroit, Wayne State University Press, 2010.

Finder Gabriel N., « Yizkor! Commemoration of the Dead by Jewish Displaced Persons in Postwar Germany » dans Alon Confino, Paul Betts et Dirk Schumann (dir.), *Between Mass Death and Individual Loss: The Place of the Dead in Twentieth-century Germany*, New York, Berghahn Books, 2008, p. 232-257.

Fourtage Laure et Hobson-Faure Laura, « Les survivants de la Shoah d'Europe centrale et orientale », *Hommes & Migrations*, 4, 2015, 1312, p. 134-135.

Ganin Zvi, *An Uneasy Relationship: American Jewish Leadership and Israel, 1948-1957*, Syracuse, Syracuse University Press, 2005.

Gay Ruth, *Safe Among the Germans: Liberated Jews After World War Two*, New Haven, Yale University Press, 2002.

Grodzinsky Yosef, *In the Shadow of the Holocaust: the struggle between Jews and Zionists in the Aftermath of World War 2*, Monroe, Common Courage Press, 2004.

Grossmann Atina, *Jews, Germans, and Allies: Close Encounters in Occupied Germany*, Princeton, Oxford, Princeton University Press, 2007.

Gutman Israel et Saf Avital (dir.), *She'erit hapletah, 1944-1948: rehabilitation and political struggle. Proceedings of the sixth Yad Vashem International Historical Conference*, Jérusalem, Yad Vashem, 1990.

Kavanaugh Sarah, *ORT, the Second World War and the Rehabilitation of Holocaust Survivors*, Londres, Valentine Mitchell, 2008.

Kolinski Eva, *After the Holocaust: Jewish survivors in Germany after 1945*, Londres, Pimlico, 2004.

Königseder Angelika et Wetzel Juliane, *Waiting for Hope: Jewish Displaced Persons in Post-World War II Germany*, Evanston, Northwestern University Press, 2001.

Lavsky Hagit, *New Beginnings: Holocaust Survivors in Bergen-Belsen and the British Zone in Germany, 1945-1950*, Détroit, Wayne State University Press, 2002.

London Louise, *Whitehall and the Jews, 1933-1948: British Immigration Policy, Jewish Refugees and the Holocaust*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

Mankowitz Zeev, *Life Between Memory and Hope: The Survivors of the Holocaust in Occupied Germany*, New York, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

Maspero Julia, « French Policy on Postwar Migration of Eastern European Jews through France and French Occupation Zones in Germany and Austria », Jewish History Quarterly, 2, 2013, p. 319-339.

Myers Feinstein Margarete, *Holocaust Survivors in Postwar Germany, 1945–1957*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.

Ofer Dalia, Ouzan Françoise S., Tydor Baumel-Schwartz Judith (dir.), *Holocaust Survivors: Resettlement, Memories, Identities*, New York, Oxford, Berghahn Books, 2011.

Ouzan Françoise et Gerstenfeld Manfred (dir.), *Postwar Jewish Displacement and Rebirth: 1945-1967*, Leiden, Boston, Brill, 2014.

Ouzan Françoise, *Ces Juifs dont l'Amérique ne voulait pas, 1945-1950*, Paris, Complexe, 1996.

Ouzan Françoise, « Föhrenwald, dernier camp de personnes déplacées : îlot de vie juive sur le sol allemand ou 'salle d'attente de l'immigration' ? », *Revue d'Histoire de la Shoah*, 182, 1, 2005, p. 211-232.

Patt Avinoam, « 'The people must be forced to go to Palestine': Rabbi Abraham Klausner and the She'erit Hapletah in Germany », *Holocaust and Genocide Studies*, 28, 2, 2014, p. 240–276.

Renzo Chiara, « 'Where Shall I Go?' The Jewish Displaced Persons in Italy (1943-1951) », Florence, Università degli Studi di Firenze et Sienne, Università degli Studi di Siena, 2017.

Renzo Chiara, « The Organization of the Jewish Refugees in Italy: Cultural Activities and Zionist Propaganda inside the Displaced Persons Camps (1943–48) », *Remembrance and Solidarity. Studies in 20th Century European History*, 5, 2017.

Yehudai Ori, « Forth from Zion: Jewish Emigration from Palestine and Israel, 1945-1960 », thèse de doctorat en histoire, Chicago, University of Chicago, 2013.

Yehudai Ori, « Displaced in the National Home: Jewish Repatriation from Palestine to Europe, 1945-1948 », *Jewish Social Studies*, 20, 2, 2014, p. 69-110.

Zahra Tara, « 'The Psychological Marshall Plan': Displacement, Gender, and Human Rights after World War II», *Central European History*, 44, 2011, p. 37-62.

Zertal Idith, *From Catastrophe to Power: Holocaust Survivors and the Emergence of Israel*, Berkeley, University of California Press, 1998.

Le Canada

Les autorités canadiennes et la question migratoire

Abella Irving et Troper Harold, *None is too many: Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, Toronto, Lester 3rd edition, 1991 (1982).

Auger Martin, *Prisoners of the home front: German POWs and "enemy aliens" in southern Quebec, 1940-46*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2005.

Avery Donald, « Canada's Response to European Refugees, 1939-1945 » dans Norman Hilmer, Bohdan Kordan et Lubomyr Luciuk (dir.), *On Guard for Thee: War, Ethnicity and the Canadian State, 1939-1945*, Ottawa, Canadian Committee for the History of the Second World War, 1988, p.179-216.

Bruce Jean, *After the War*, Markham, Fitzhenry & Whiteside, 1982.

Chapnick Adam, « The Golden Age: A Canadian Foreign Policy Paradox », *International Journal*, 64, 1, 2008/2009, p. 205-221.

Comartin Justin, « Humanitarian Ambitions, International Barriers: Canadian Governmental Response to the Plight of the Jewish Refugees (1933-1945) », mémoire de maîtrise en histoire, Ottawa, University of Ottawa, 2013.

Cook-Martin David et Fitzgerald David Scott, *Culling the Masses. The Democratic Origins of Racist Immigration Policy in the Americas*, Cambridge, Londres, Harvard University Press, 2014.

Daniel Dominique, « Une autre nation d'immigrants. La politique d'immigration au Canada au XXe siècle », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 77, 2003, p.33-46.

Dirks Gerald E., *Canada's Refugee Policy: Indifference or Opportunism?*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1977.

Dirks Gerald E., *Controversy and Complexity: Canadian Immigration Policy During the 1980s*, Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1995.

Dowbiggin Ian Robert, *Keeping America Sane: Psychiatry and Eugenics in the United States and Canada, 1880-1940*, Ithaca, Cornell University Press, 2003 (1997).

Fahrni Magdalena, *Household Politics. Montreal Families and Postwar Reconstruction,* Toronto, University of Toronto Press, 2005.

Farges Patrick, *Le trait d'union ou l'intégration sans l'oubli. Itinéraires d'exilés germanophones au Canada après 1933*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2008.

Farges Patrick, « Dans les interstices de la mosaïque. Cultures et identités des exilés du nazisme au Canada, 1933-2003 », *Labyrinthe. Atelier interdisciplinaire*, 23, 2006, p. 85-100.

Frager Ruth A. et Patrias Carmela, « Transnational Links and Citizens' Rights: Canadian Jewish Human Rights Activists and Their American Allies in the 1940s and 1950s » dans David Goutor et Stephen Heathorn (dir.), *Taking Liberties: A History of Human Rights in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 2013, 139-165.

Hawkins Freda, *Canada and Immigration: Public Policy and Public Concern*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1988.

Hilliker John, *Le Ministère des affaires extérieures du Canada*, tome 1 « Les années de formation, 1909-1946 », Québec, Presses de l'Université Laval, Institute d'administration publique de Canada, 1990.

Iacovetta Franca, *Gatekeepers*, Toronto, Between the lines, 2006.

Kelley Ninette et Trebilcock Michael, *The Making of the Mosaic. A History of Canadian Immigration Policy*, Toronto, University of Toronto, 2010 (1998).

Knowles Valerie, *Strangers at our gates: Canadian immigration and immigration policy, 1540 – 2006*, Toronto, Dundurn Press, 2007 (1997).

Mackenzie Hector, « Golden Decade(s)? Reappraising Canada's International Relations in the 1940s and 1950s », *British Journal of Canadian Studies*, 23, 2, 2010, p. 179-206.

Menzies Robert, « Governing Mentalities: The Deportation of 'Insane' and 'Feebleminded' Immigrants out of British Columbia from Confederation to World War II » dans Chris McCormick et Len Green (dir.), *Crime and Deviance in Canada: Historical Perspectives*, Toronto, Canadian Scholars' Press Inc., 2005, p. 173-175.

Patrias Carmela, *Jobs and Justice: Fighting Discrimination in Wartime Canada, 1939-1945*, Toronto, University of Toronto Press, 2012.

Rajotte David, « Les Québécois, les juifs et l'immigration durant la Seconde Guerre mondiale », *Bulletin d'histoire politique*, 16, 1, 2007.

Roy Patricia E., *The Triumph of Citizenship: The Japanese and Chinese in Canada, 1941-1967*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2007.

Tremblay Karine, « Analyse comparative du processus décisionnel des gouvernements Roosevelt et King entourant leur participation à la conférence d'Évian de 1938 », mémoire de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, 2007.

Turgeon Alexandre, « 'Duplessis ne donne pas aux étrangers.' Le regard du caricaturiste Robert La Palme sur les politiques du gouvernement Duplessis en matière d'immigration, 1944-1959 », *Conserveries mémorielles*, 13, 2013.

Vineberg Robert, « Healthy Enough to Get In: The Evolution of Canadian Immigration Policy Related to Immigrant Health », *Journal of International Migration & Integration*, 16, 2, 2015, p. 279-297.

Vineberg Robert, « Continuity in Canadian Immigration Policy 1947 to Present: Taking a Fresh Look at Mackenzie King's 1947 Immigration Policy Statement », *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 12, 2, 2011, p. 199-216.

Le CJC et la communauté juive canadienne

Abella Irving et Bialystok Franklin, « Canada » dans David S. Wyman et Charles H. Rosenzweig (dir.), *The World Reacts to the Holocaust*, Baltimore, Jon Hopkins University Press, 1996, p. 749-781.

Anctil Pierre, *À chacun ses Juifs. 60 éditoriaux pour comprendre la position du Devoir à l'égard des Juifs (1910-1947)*, Montréal, Septentrion, 2014.

Anctil Pierre, « Deux poids, deux mesures : les responsabilités respectives du Canada de langue anglaise et de langue française dans la crise des réfugiés allemands », *Canadian Jewish Studies / Études Juives Canadiennes*, 24, 2016, p. 16-37 ; Alan Davies (dir.), *Antisemitism in Canada*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1992.

Anctil Pierre, *« Le Devoir », les Juifs et l'immigration : de Bourassa à Laurendeau*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988.

Anctil Pierre, *Trajectoires juives au Québec*, Sainte-Foy, Presses Universitaires de Laval, 2010.

Anctil Pierre et Caldwell Gary (dir.), *Juifs et réalités juives au Québec*, Québec, Institut Québécois de Recherche sur la Culture, 1984.

Belkin Simon, *Through Narrow Gates: A Review of Jewish Immigration, Colonization and Immigrant Aid Work in Canada, 1840-1940*, Montréal, Canadian Jewish Congress, 1966.

Bialystok, Franklin, *Delayed Impact. The Holocaust and the Canadian Jewish Community*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2000.

Draper Paula, « Canadian Holocaust Survivors from Liberation to Rebirth », *Canadian Jewish Studies*, 4-5, 1997, p. 39-42.

Draper Paula et Troper Harold, *Archives of the Holocaust Vol.15 Ottawa*, New York, Londres, Garland Publishing, Inc., 1991.

Gerber Jean, « Opening the door: Immigration and Integration of Holocaust Survivors in Vancouver, 1947-1970», *Canadian Jewish Studies,* 4-5, 1997, p. 63-86.

Gerber Jean M., « Immigration and Integration in Post-War Canada: A Case Study of Holocaust Survivors in Vancouver, 1947-1970 », thèse de doctorat en histoire, University of British Columbia, 1989.

Goldberg Adara, *Holocaust Survivors in Canada. Exclusion, Inclusion, Transformation, 1947-1955*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2015.

Kage Joseph, *With faith and thanksgiving: the story of two hundred years of Jewish immigration and immigrant aid effort in Canada (1760-1960)*, Montréal, The Eagle Publishing Co., 1962.

Klein Ruth (dir.), *Nazi Germany, Canadian Responses: Confronting Antisemitism in The Shadow of War*, Montréal/Kingston, McGill – Queen's University Press, 2012.

Klein Ruth et Dimant Franck (dir.), *From immigration to integration the Canadian Jewish experience: a millennium edition*, Toronto, Ontario Institute for International Affairs, B'nai Brith Canada, 2001.

Lipinsky Jack, « Immigration Opportunity or Organizational Oxymoron? The Canadian Jewish Farm School and the Department of Immigration, 1925-46 », *Canadian Jewish Studies / Études Juives Canadiennes*, 21, 2014, p. 51-65.

Menkis Richard et Troper Harold, *More Than Just Games: Canada and the 1936 Olympics*, Toronto, University of Toronto, 2015.

Nördlinger McDonnell Lillooet, « Friends with Benefits: Leon Koerner and Frederick Charles Blair, 1939-1959», *Canadian Jewish Studies / Études Juives Canadiennes*, 24, 2016, p. 60-78.

Reed Patrick, « A Foothold in the Whirlpool: Canada's Iberian Refugee Movement », mémoire de maîtrise en histoire, Montréal, Université Concordia, 1996.

Reiter Ester, *A Future Without Hate or Need: The Promise of the Jewish Left in Canada*, Toronto, Between the Lines, 2016.

Scheinberg Ellen et Scheinberg Stephen, « One Bright Light: The Canadian Jewish Community and the Threat of Deportation, 1946-1956 », *Canadian Jewish Studies / Études Juives Canadiennes*, 15, 2007, p. 75-97.

Théorêt Hugues, *Les Chemises bleues. Adrien Arcand, journaliste antisémite canadien-français*, Montréal, Septentrion, 2012.

Troper Harold, « Canada and the survivors of the Holocaust: the crisis of the displaced persons » in Yisrael Gutman et Avital Saf (dir.), *She'arit Hapleta 1944-1948, Rehabilitation and Political Struggle, Proceedings of the Sixth Yad Vashem International Historical Conference*, Yad Vashem, Jerusalem, 1990, p.270-277.

Tulchinsky Gerald, *Branching Out: The Transformation of the Canadian Jewish Community*, Toronto, Stoddart, 1998.

Tulchinsky Gerald, *Canada's Jews: A People's Journey*, Toronto, University of Toronto Press, 2008.

Histoire des orphelins

Les enfants abandonnés et les institutions

Askeland Lori (dir.), *Children and Youth in Adoption, Orphanages, and Foster Care: A Historical Handbook and Guide*, Westport, Greenwood Press, 2006.

Bagnell Kenneth, *The Little Immigrants: The Orphans Who Came to Canada*, Toronto, Dundurn Press, 2001.

Balcom Karen, *The Traffic in Babies. Cross-Border Adoption and Baby-Selling between the United States and Canada 1930-1972*, Toronto, University of Toronto Press, 2011.

Bantigny Ludivine et Jablonka Ivan, *Jeunesse oblige: Histoire des jeunes en France XIXe-XXIe siècle*. Paris, Presses Universitaires de France, 2009.

Bean Philip et Melville Joy, *Lost children of the empire*, London, UnwinHyman, 1989.

Boucher Ellen, *Empire's Children. Child Emigration, Welfare, and the Decline of the British World, 1869-1967*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.

Christie Nancy et Gauvreau Michael (dir.), *Cultures of citizenship in post-war Canada, 1940-1955*, Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2003.

Christie Nancy et Gauvreau Michael (dir.), *Mapping the Margins. The Family and social discipline in Canada, 1700 – 1975*, Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2004.

Christie Nancy, *Engendering the State. Family, Work, and Welfare in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2000.

Cohen Yolande, *Femmes philanthropes. Catholiques, Protestantes et Juives dans les organisations caritatives au Québec, 1880 – 1945*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2010.

Cohen Yolande, « Les jeunes en France : naissance et construction d'une identité sociale. Essai d'historiographie », *Storica*, 46, 2010, p. 9-47.

Cohen Yolande, « Une histoire du care » dans André Gueslin et Henri-Jacques Stiker (dir.), *Les Maux et les Mots de la précarité et de l'exclusion en France au XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 191-201.

Comacchio Cynthia, *The Dominion of Youth: Adolescence and the Making of a Modern Canada, 1920 to 1950*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2006.

Constantine Stephen, « Child Migration, Philanthropy, the State and the Empire », *History in Focus*, 14, 2008.

Gleason Mona, Myers Tamara, Paris Leslie et Strong-Boag Veronica, *Lost Kids: Vulnerable Children and Youth in Twentieth-Century Canada and the United States*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2010.

Groulx Lionel-Henri, *Le travail social : analyse et évolution, débats et enjeux*, Québec, Les Editions Agences d'Arc, 1993.

Jablonka Ivan, *Ni père ni mère. Histoire des enfants de l'Assistance publique (1874-1939)*, Paris, Le Seuil, 2006.

Jablonka Ivan « L'ascension sociale des jeunes filles de l'assistance publique (1880-1940) », *Annales de démographie historique*, 2, 114, 2007, p. 127-141.

Jeffery Chris et Sherington Geoffrey, *Fairbridge : empire and child migration*, Londres, Portland, Woburn Press, 1998.

Jeorger Muriel, « Enfant trouvé, enfant objet », *Histoire, économie et société*, 6, 3, 1987, p. 373-386.

Joyal Renée (dir.), *Entre surveillance et compassion : l'évolution de la protection de l'enfance au Québec, des origines à nos jours*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000.

Joyal Renée et Chatillon Carole, « La loi québécoise de protection de l'enfance de 1944 : genèse et avortement d'une réforme », *Histoire sociale/Social History*, 27, 1994, p. 33-63.

Klapper Melissa R., *Jewish Girls Coming of Age in America, 1860-1920*, New York, NYU Press, 2005.

Lee-Downs Laura, *Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours*, Paris, Perrin, 2009.

Lett Didier, Robin Isabelle et Rollet Catherine, « Faire l'histoire des enfants au début du XXIe siècle : de l'enfance aux enfants », *Annales de démographie historique*, 129, 1, 2015, p. 231-276.

Melosh Barbara, *Strangers and Kin: The American Way of Adoption*, Cambridge MA, Harvard University Press, 2002.

Myers Tamara, *Caught: Montreal's Modern Girls and the Law, 1869–1945*, Toronto, University of Toronto Press, 2006.

Myers Tamara, « On Probation: The Rise and Fall of Jewish Women's Antidelinquency Work in Interwar Montreal » dans Bettina Bradbury et Tamara Myers (dir.), *Negotiating Identities in 19th and 20th Century Montreal*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2005, p. 175-202.

Paul Kathleen, « Changing childhoods: Child emigration since 1945 » dans John Lawrence et Pat Starkey (dir.), *Child Welfare and Social Action in the Nineteenth and Twentieth Centuries: International Perspectives*, Liverpool, Liverpool University Press, 2001 p.121-143.

Pignot Manon, « Expériences enfantines du deuil pendant et après la Grande Guerre », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, 3, 2007.

Rollet-Valley Catherine, « Les enfants abandonnés : d'une histoire institutionnelle aux trajectoires individuelles », *Annales de démographie historique*, 114, 2, 2007, p. 7-12.

Rooke Patricia et Schnell Rodolph L., *No Bleeding heart: Charlotte Whitton, a feminist on the right*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1987.

Rooke Patricia et Schnell Rodolph L., *Discarding the asylum. From child rescue to the Welfare state in English-Canada (1800-1950)*, Lanham, University Press of America, 1983.

Strong-Boag Veronica, *Fostering Nation? Canada Confronts its History of Childhood Disadvantage,* Waterloo, Wilfred Laurier University Press, 2010.

Struthers James, « A profession in crisis: Charlotte Whitton and Canadian Social Work in the 1930's », *Canadian Historical Review*, 62, 2, 1981, p. 169-184.

Vaillancourt Yves, *L'évolution des politiques sociales au Québec 1940-1960*, Montréal, Les Presses Universitaires de Montréal, 1988.

Enfances en guerre, enfants Shoah

Andlauer Anna, *The Rage to Live: The International D.P. Children's Center Kloster Indersdorf 1945–46*, Weichs, Germany CreateSpace, 2012.

Audoin-Rouzeau Stéphane, « Enfances en guerre au 20e siècle : un sujet ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 89, 1, 2006, p. 3-7.

Burgard Antoine, « Une histoire croisée des projets d'accueil d'orphelins de la Shoah. Le travail de l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre (AIVG) en Belgique et de l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE) en France », mémoire de maîtrise en histoire, Lyon, Université Lyon 2, 2012.

Burgard Antoine, « Le War Orphans Project à Montréal (1947-1952) », mémoire de maîtrise en histoire, Lyon, Université Lyon 2, 2011.

Buser Verena, « Displaced Children 1945 and the Child Tracing Division of the United Nations Relief and Rehabilitation Administration », *The Holocaust in History and Memory,* 7, 2014, p. 109-123.

Cohen Beth B., *Case Closed: Holocaust Survivors in Postwar America*, New Brunswick, Rutgers University Press, 2007.

Cohen Boaz, « The Children's Voice: Postwar Collection of Testimonies from Child Survivors of the Holocaust », *Holocaust and Genocide Studies*, 21, 1, 2007, p. 73-95.

Cohen Boaz, « Research on Child Holocaust Survivors and Displaced Persons » dans Henning Borggräfe, Akim Jah, Nina Ritz et Steffen Jost (dir.), *Child Survivors and DP Children in the Aftermath of the Holocaust and Forced Labor - International Tracing Service Yearbook 6*, Gottingen, Wallstein Verlag, 2017, p. 265-275.

Cohen Boaz et Horvath Rita, « Young Witnesses in the DP Camps: Childrens Holocaust Testimony in Context », *Journal of Modern Jewish Studies*, 11, 1, 2012, p. 103-125.

Denechère Yves, « Des adoptions d'État : les enfants de l'occupation française en Allemagne, 1945-1952 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2010, 2, p. 159-179.

Doron Daniella, « In the best interest of the child: family, youth, and identity in postwar France, 1944-1954 », thèse de doctorat en histoire, New York, New York University, 2009.

Doron Daniella, *Jewish Youth and Identity in Postwar France. Rebuilding Family and Nation*, Bloomington, Indiana University Press, 2015.

Doron Daniella, « 'A Drama of Faith and Family': Familialism, Nationalism and Ethnicity among Jews in Postwar France », *Journal of Jewish Identities*, 4, 2, 2011, p. 1-27.

Dwork Deborah, *Children with a Star: Jewish Youth in Nazi Europe*, New York, Vail-Ballou Press, 1999.

Fischer Greta, Switzer Pearl, « The refugee youth program in Montreal 1947-1952 », mémoire de maîtrise en travail social, McGill University, 1955.

Fraser Kirsh Mary, *The Lost Children of Europe: Narrating the Rehabilitation of Child Holocaust Survivors in Great Britain and Israel*, thèse de doctorat en histoire, Madison, University of Wisconsin, 2012.

Hazan Katy, *Les Orphelins de la Shoah. Les maisons de l'espoir (1944-1960)*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

Gigliotti Simone et Tempian Monica (dir.), *The Young Victims of the Nazi Regime. Migration, the Holocaust and Postwar Displacement*, Londres, Bloomsbury Publishing, 2016.

Hazan Katy, « Récupérer les enfants cachés : un impératif pour les œuvres juives dans l'après-guerre », *Archives Juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, 37, 2, 2004, p. 16-31.

Hammel Andrea et Lewkowicz Bea (dir.), *The Kindertransport to Britain 1938/39: New Perspectives*, Amsterdam, New York, Brill Rodopi, 2012.

Hemmendinger Judith et Krell, *The Children of Buchenwald: Child Survivors of the Holocaust and Their Post- War Lives*, Jerusalem, Gefen Publishing House, 2000.

Heberer Patricia, *Children during the Holocaust*, Lanham, AltaMira Press, 2011.

Hobson-Faure Laura, Gardet Mathias, Hazan Katy et Nicault Catherine (dir.), *L'Œuvre de Secours aux Enfants et les populations juives au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 148-165.

Jablonka Ivan (dir.), *L'Enfant-Shoah*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014.

Jobs Richard I., *Riding the New Wave: Youth and the Rejuvenation of France after the Second World War*, Palo Alto, Stanford University Press, 2007.

Kuper Jack, *After the Smoke Cleared*, Toronto, Stoddart Publishing, 1994.

Kuper Jack, *Child of the Holocaust*, Toronto, General Publishing Company, 1967.

Lappin Ben, *The redeemed children*, Toronto, University of Toronto Press, 1963.

Martz Fraidie, *Open your hearts*, Montreal, Vehicule Press, 1996.

Masour-Ratner Jenny et Hazan Katy, *Mes vingt ans à l'OSE*, Paris, Le Manuscrit, 2006.

Massange Catherine, *Bâtir le lendemain. L'Aide Aux Israélites Victimes de la Guerre et le Service Social Juif de 1944 à nos jours*, Bruxelles, Didier Devillez, 2002.

Massange Catherine, « Hirondelles et Aiglons, les adolescents de l'AIVG », *Les Cahiers de la Mémoire Contemporaine, Fondation de la Mémoire Contemporaine*, 3, 2001, p. 175-212.

Massange Catherine, « Le home juif de Linkebeek (1943-1951), *Les Cahiers de la Mémoire Contemporaine Fondation de la Mémoire Contemporaine*, 6, 2005, p.135-160.

Massange Catherine, « L'éducation dans les Homes de l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre », *Actes du 8e Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique et du LVe Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique*, Namur, tome 2, 2008.

Michlic Joanna B. (dir.), *Jewish Families in Europe, 1939–Present: History, Representation, and Memory*, Waltham, Brandeis University Press, 2017.

Michlic Joanna B., « The Aftermath and After: Memories of Child Survivors of the Holocaust » dans Sarah Horowitz (dir.), *Lessons and Legacies X: Back to the Sources*, Evanston, Northwestern University Press, 2012, p. 141-189.

Michlic Joanna B., « 'The War Began for Me after the War': Jewish Children in Poland, 1945-1949 » dans Jonathan Friedman (dir.), *The Routledge History of the Holocaust*, Londres, Routledge, 2011, p. 482-497.

Michlic Joanna B., « Who Am I? Jewish Children Search for Identity in Postwar Poland », *Polin: Studies in Polish Jewry*, 20, 2007, p. 98-121.

Nysenholc Adolphe (dir.), Le livre des Homes. Enfants de la Shoah AIVG 1945-1959, Bruxelles, Didier Devillez, 2004.

Michlic Joanna B. (dir.), *Jewish Families in Europe, 1939–Present: History, Representation, and Memory*, Waltham, Brandeis University Press, 2017.

Lee-Downs Laura, « "A very British Revolution?" L'évacuation des enfants citadins vers les campagnes anglaises, 1939 – 1945 », *Vingtième siècle*, 89, 1, 2006, p. 47-60.

Lee-Downs Laura, « Les évacuations d'enfants en France et en Grande-Bretagne (1939-1940) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 66, 2, p. 413-448.

Patt Avinoam, *Finding Home and Homeland: Jewish Youth and Zionism in the Aftermath of the Holocaust*, Détroit, Wayne State University Press, 2009.

Poujol Catherine, « 1945-1953 : Petite chronique de l'affaire des enfants Finaly », *Archives Juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, 37, 2, 2004, p. 7-15.

Riley Denise, *War in the Nursery: Theories of the Child and the Mother*, Londres, Virago Press, 1983.

Samuel Vivette, *Rescuing the Children: A Holocaust Memoir*, Madison, University of Wisconsin Press, 2002.

Sheftel Anna et Zembrzycki Stacey, « We started over again, we were young: postwar social worlds of child Holocaust survivors in Montreal », *Urban History Review/Revue d'Histoire Urbaine*, 39, 1, 2010, p. 20-30.

Sliwa Joanna, « Coping with Distorted Reality: Children in the Kraków Ghetto », *Holocaust Studies: A Journal of Culture and History*, 16, 1-2, 2010, p. 177-202.

Stargardt Nicholas, « Jeux de guerre », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 89, 1, 2006, p. 61-76.

Stargardt Nicholas, *Witnesses of War: Children's Lives Under the Nazis*, New York, Alfred A. Knopf, 2006.

Suleiman Susan Robin, « The 1.5 Generation: Thinking About Child Survivors and the Holocaust », *American Imago*, 59, 3, 2002, p. 277-295.

Taylor Lynne, *In the Children's Best Interests: Unaccompanied Children in American-Occupied Germany, 1945-1952*, Toronto, University of Toronto Press, 2017.

Tydor Baumel-Schwartz Judith, *Never Look Back: The Jewish Refugee Children in Great Britain, 1938-1945*, West Lafayette, Purdue University Press, 2012.

Zahra Tara, *The lost children. Reconstructing Europe's Families after World War II*, Cambridge, Londres, Harvard University Press, 2011.

Zahra Tara, « 'A Human Treasure': Europe's Displaced Children Between Nationalism and Internationalism », *Past & present*, 210, 6, 2011, p. 332 -350.

Zahra Tara, « Enfants et purification ethnique dans la Tchécoslovaquie d'après-guerre », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 66, 2, p. 449-477.

Approches méthodologiques

Microhistoire, histoire transnationale et circulations migratoires

Corbin Alain, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu (1798-1876)*, Paris, Flammarion, 1998.

Ginzburg Carlo et Popin Carlo, « La micro-histoire », *Le Débat*, 17, 10, 1981, p. 133-136.

Green Nancy, *Repenser les migrations*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002.

Lemercier Claire et Zalc Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008.

Lemercier Claire et Zalc Claire, « Le Sens de la mesure : nouveaux usages de la quantification », dans Christophe Granger (dir.), *À quoi pensent les historiens?*, Paris, Edition Autrement, 2013.

Revel Jacques, « L'histoire au ras du sol », préface de Giovanni Levi, *Le Pouvoir au village*, Paris, Gallimard, 1989, p. 43-70.

Rosental Paul-André, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du XIXe siècle*, Paris, EHESS, 1999.

Rosental Paul-André, « Migrations, souveraineté, droits sociaux. Protéger et expulser les étrangers en Europe du XIXe siècle à nos jours », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 66, 2, 2011, p. 335-373

Sarna Jonathan D., « The Myth of No Return: Jewish Return Migration to Eastern Europe, 1881-1914 », *American Jewish History*, 71, 2, 1981, p. 256-268.

Simon Gildas, *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 2008.

Werner Michael et Zimmermann, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 58, 1, 2003, p. 7-36.

Werner Michael et Zimmermann Bénédicte (dir.), « De la comparaison à l'histoire croisée », *Le Genre humain*, 42, 2004.

Wyman Mark, *Round-Trip to America. The Immigrants Return to Europe, 1880–1930*, Ithaca, Cornell University Press, 1996.

Dossiers individuels et pratiques administratives

Bantigny Ludivine et Vimont Jean-Claude (dir.), *Sous l'oeil de l'expert. Les dossiers judiciaires de personnalité*, Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2010.

Béliard Aude et Biland Émilie, « Enquêter à partir de dossiers personnels. Une ethnographie des relations entre institutions et individus » *Genèses*, 70, 1, 2008, p. 106-119.

Broadhead Robert S. et Rist Ray C., « Gatekeepers and the Social Control of Social Research », *Social Problems*, 23, 3, 1976, p. 325-336.

Bruno Anne-Sophie, Rygiel Philippe, Spire Alexis et Zalc Claire, « Jugés sur pièces. Le traitement des dossiers de séjour et de travail des étrangers en France (1917-1984) », *Population*, 61, 2006, p. 737-762.

Cartier Marie, « La petite fonction publique, monde stable et séparé ? L'exemple des facteurs des PTT des trente glorieuses », *Sociétés contemporaines*, 2005/2 no 58, p. 19-39.

Crettiez Xavier et Piazza Pierre (dir.), *Du papier à la biométrie. Identifier les individus*, Paris, Presses Science Po, 2006.

Fassin Didier, « La supplique. Stratégies rhétoriques et constructions identitaires dans les demandes d'aide d'urgence », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55, 5, 2000, p. 955-981.

Fourtage Laure, « Regards croisés sur le travail social juif. Historiens et praticiens face aux dossiers personnels », *Hommes & Migrations*, 1312, 4, 2015, p. 130-132.

Iacovetta Franca et Mitchinson Wendy (dir.), *On the Case: Explorations in Social History*, Toronto, University of Toronto Press, 1998.

Joint-Lambert Odile, *Le receveur des Postes, entre l'État et l'usager (1944-1973)*, Paris, Belin, 2001.

Losego Sarah Vanessa et Raphael Lutz, « 'Pratiques de naturalisation'. Le cas du bassin industriel de Longwy (1946-1990) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 61, 1, 2006, p. 135-162.

Messika Martin, « Politiques de l'accueil. Etats et associations face à la migration des juifs d'Afrique du Nord en France et au Canada des années 1950 à la fin des années 1970 », thèse de doctorat en histoire, Montréal, l'Université du Québec à Montréal, Paris, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2016.

Messika Martin, « Paris-Montréal. Des façons d'accompagner le « choc terrible » du décès d'un enfant dans les années 1960-1980 », *Archives Juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, 45, 1, 2012, p. 74-86.

Pruvost Geneviève, « La dynamique des professions à l'épreuve de la féminisation : l'ascension atypique des femmes commissaires », *Sociologie du travail*, 49, 1, 2007, p. 84-99.

Spire Alexis, *Étrangers à la carte : l'administration de l'immigration en France (1945-1975)*, Paris, Grasset, 2005.